@

Henri CORDIER

# MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ORIENTALES

Articles concernant la Chine

à partir de :

# MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ORIENTALES

par Henri CORDIER (1849-1925)

— Librairie des Cinq parties du monde Jean Maisonneuve & Fils, éditeurs, Paris. Quatre tomes, parus en 1914, 1920, 1922 et 1923.

Ces *Mélanges* reprennent divers articles parus dans différentes revues : *T'oung pao, Revue critique d'Histoire et de Littérature, Journal Asiatique, Bulletin de Géographie historique et descriptive, etc.*

Seuls les articles concernant la Chine ont été repris ici.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mai 2020

# TABLE DES MATIÈRES

Tome I (1914)

II. Discours d'ouverture à l'École des Langues Orientales.

III. Voyage de Montferran en Chine.

IV. Travaux historiques sur la Chine.

V. Les débuts de la Compagnie royale de Suède.

VI. Le colonel Sir Henry Yule.

VII. Relations de l'Europe et de l'Asie avant et après le voyage de Vasco de Gama.

VIII. Mémoire sur la Chine adressé à Napoléon Ier par F. Renouard de Sainte-Croix.

IX. Un document inédit tiré des papiers du Général Decaen.

XI. La première légation de France en Chine (1847).

XII. L'expulsion de MM. Huc et Gabet du Tibet (1846).

XIII. Les Français aux îles Lieou K'ieou.

Tome II (1920)

I. L'Asie centrale et orientale et les études chinoises.

II. Les Chinois de Turgot.

IV. La situation en Chine.

VI. L'islam en Chine.

VII. À la recherche d'un passage vers l'Asie par le N.-O. et le N.-E.

VIII. Le Tibet, la Chine et l'Angleterre.

IX. Les fouilles en Asie centrale (mai-juin 1910).

X. Les fouilles en Asie centrale (sept.-nov. 1914).

XI. Les douanes impériales maritimes chinoises (août 1906).

XII. Les douanes impériales maritimes chinoises (mai 1902).

XIII. Albuquerque.

XV. Invasion mongole au moyen âge et ses conséquences.

XVI. Sculpture sur pierre en Chine.

XVIII. Art bouddhique.

XIX. Turks et Bulgares.

**Mélanges d'Histoire et de Géographie orientales**

Tome III (1922)

I. La mission du chevalier d'Entrecasteaux à Canton, en 1787.

III. La France et l'Angleterre en Indo-Chine et en Chine sous le Premier empire.

Tome IV (1923)

I. Cinq lettres inédites du père Gerbillon, S. J., missionnaire français à Pe-King (XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles).

IV. Un orientaliste allemand : Jules Klaproth.

V. La mission Dubois de Jancigny dans l'Extrême-Orient (1841-1846).

VII. Édouard Chavannes. Sa bibliographie.

@

# Discours d'ouverture
## du cours complémentaire de géographie, d'histoire et de législation des États de l'Extrême-Orient

prononcé à l'École spéciale des Langues Orientales vivantes
le mercredi 30 novembre 1881

@

Messieurs,

p1.055 La chaire que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui, grâce à la confiance qu'ont bien voulu me témoigner M. le ministre de l'Instruction publique et M. l'administrateur de l'École, a été créée en 1873 pour M. Guillaume Pauthier ; malheureusement, ce savant distingué n'eut pas le temps de faire part à ses auditeurs des trésors d'érudition qu'il avait accumulés pendant une longue vie de soixante et onze ans, car son cours, commencé le 16 janvier 1873, fut terminé brusquement par une mort inattendue le 11 mars de la même année, au moment même où M. Pauthier, libre d'une concurrence redoutable, pouvait espérer enfin de recueillir en paix la récompense d'une existence consacrée d'une manière absolument désintéressée à la science.

p1.056 M. Pauthier n'était pas un de ces savants rébarbatifs qui, après une jeunesse écoulée au milieu d'études ardues gardent dans la force de l'âge l'empreinte sévère de l'austérité de leurs premières années ; avant que d'être un orientaliste, M. Pauthier fut un soldat et un poète. Né en 1801, à Besançon, il avait grandi avec le siècle, et ce siècle, qui devait dans sa vieillesse être le siècle du « naturalisme » avait été d'abord dans sa maturité le siècle du « romantisme ». Jeune et ardent, M. Pauthier avait puisé son inspiration aux sources vives de la liberté, et ses premiers ouvrages étaient empruntés à la Grèce, alors à la mode, et au grand génie anglais qui s'était fait son chantre et son défenseur : Byron ! C'est ainsi que la « Lyre d'un soldat français » fut suivie de deux volumes, « les Helléniennes », d'une traduction des « Odes patriotiques de Kalvos de Zante » et d'une traduction en vers de « Childe-Harold ».

Ce ne furent pas les seuls crimes littéraires, puisqu'on est convenu d'appeler crimes littéraires toutes œuvres de la jeunesse d'un homme qui a

plus tard changé la nature de ses études, car je possède dans ma bibliothèque un petit volume in-8°, imprimé avec soin en 1826, l'année même de la publication du second volume des *Odes et Ballades*, qui a pour titre : *Mélodies poétiques et Chants d'amour*, par G. Pauthier de Censay.

L'ardeur guerrière de M. Pauthier, sans qu'elle ait perdu sa flamme, car on la retrouvera plus tard tout entière dans ses polémiques avec un illustre rival, s'était un instant calmée ; le jeune soldat de Besançon ayant donné sa démission, sa muse s'en ressentit quelque peu, quoique nous retrouvions encore, en 1831, des poésies de notre orientaliste : p1.057 il avait déjà débuté en 1829, dans la longue carrière qui devait le faire connaître, par deux articles dans *le Globe* sur une tragédie chinoise traduite en anglais par Davis [1].

Les études chinoises avaient alors pour représentant Abel Rémusat. Esprit d'une rare sagacité, possédant des connaissances fort étendues, doué d'un grand sens critique, écrivain d'une merveilleuse clarté, Abel Rémusat avait renoué une tradition commencée à Fourmont et a su mériter par des travaux absolument nouveaux, basés, tantôt sur des études personnelles, tantôt sur des mémoires encore inédits de missionnaires, le nom de fondateur des études chinoises en France et une renommée que n'a pu éclipser son brillant élève et successeur, Stanislas Julien.

Malheureusement, M. Pauthier ne devait profiter que fort peu de temps des leçons de ce maître aussi distingué par l'intelligence que par le cœur : le choléra de 1832, qui fit tant de victimes à Paris, faucha cette phalange d'orientalistes qui illustrait alors notre pays, et en même temps que Chézy le sanscritiste, Saint-Martin, l'historien de l'Arménie, il enlevait Abel Rémusat. Je n'entrerai pas dans le détail des travaux de M. Pauthier, ni de la lutte qu'il soutint contre M. Stanislas Julien, héritier officiel d'Abel Rémusat. De natures absolument différentes, M. Stanislas Julien et M. Pauthier se sont partagé le domaine des études chinoises. Doué d'une mémoire prodigieuse, M. Julien, soutenu par de fortes études premières, possédait à un suprême degré cette opiniâtreté dans le travail, qui ne recule ni devant la p1.058 longueur, ni devant les difficultés d'une tâche ; il

[1] 1. Han koong tsew, or The sorrows of Han.

lui manquait toutefois cette largeur de vues et cet esprit critique qui non seulement vous fait tolérer, mais encore vous fait rechercher des rivaux dans l'intérêt général de la science.

M. Pauthier, tempérament ardent, moins versé dans la langue chinoise que M. Julien, servi par une mémoire non moins remarquable, apportait à ses recherches un esprit plus large, mais en même temps des connaissances moins profondes ; il a embrassé un peu toutes les études, et tandis que M. Julien, avant de commencer les études sanscrito-chinoises qui ont fait la partie la plus solide de sa réputation, se contentait d'être pendant longtemps un traducteur et un grammairien, M. Pauthier abordait tour à tour la philologie comparée dans « Sinico-Ægyptiaca », la géographie et l'histoire dans ses recherches sur « Marco Polo » ; il était lexicographe et ébauchait un « Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français » ; épigraphiste, il étudiait à deux reprises différentes l'inscription de Si-ngan fou ; polygraphe, il donnait au *Journal Asiatique*, à la *Revue de l'Orient*, aux *Annales de Philosophie chrétienne* des mémoires et des articles sur les sujets les plus divers.

Nous n'essaierons pas de suivre M. Pauthier sur tous les terrains qu'il a parcourus ; nous nous contenterons de considérer son œuvre comme historien, et elle est vaste.

M. Pauthier n'a pas écrit l'histoire générale de la Chine ; il s'est plu à présenter dans des mémoires, des aperçus sur différents sujets. Ce n'est que dans son ouvrage « la Chine moderne », dans la collection de « l'Univers pittoresque », chez Didot, qu'il a publié une vue générale de l'histoire de la Chine ; il nous p1.059 donnait tantôt un mémoire sur « l'Antiquité et l'histoire de la civilisation chinoise », tantôt des « Documents statistiques officiels », mais il semble, dans le domaine de l'histoire et de la géographie, avoir ramené ses recherches à deux grandes œuvres : l'une, consacrée à l'illustre voyageur Marco Polo, l'autre, restée à l'état d'ébauche, serait devenue l'histoire des relations politiques et commerciales de la Chine avec les puissances d'Occident.

Marco Polo, dont la réputation est allée grandissant de siècle en siècle, qui a plus fait pour la connaissance de la géographie asiatique à l'époque

du moyen âge que tous les autres voyageurs réunis ensemble, offrait un sujet digne de l'érudition d'un savant tel que M. Pauthier. L'édition des voyages du grand Vénitien qui nous a été donnée par lui en 1867 était la meilleure publiée jusqu'alors ; si les travaux du colonel Yule l'ont fait un peu oublier, elle n'en reste pas moins une œuvre des plus remarquables qui mérite d'être consultée encore.

M. Pauthier nous a fourni des notes sur le cérémonial et des documents relatifs aux ambassades étrangères à la cour de Peking, et enfin il a réuni dans un volume, sous le titre : « Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales », l'ensemble de ses notes sur les relations entre étrangers et Chinois ; si tout cela est resté à l'état d'esquisse, il y avait là cependant l'indication, le cadre même des travaux ultérieurs qu'un homme aussi actif que M. Pauthier n'eût pas manqué de développer : la mort vint interrompre tous ces projets.

J'avoue que lorsque M. l'Administrateur de p1.060 l'École me proposa une aussi lourde succession, je ne l'acceptai pas sans crainte. Il faut se rendre compte de tout ce que renferment ces mots : « Cours d'histoire, de géographie et de législation de l'Extrême-Orient ». Dans ses grandes lignes, le programme est déjà fort vaste ; étudier d'une manière générale au point de vue de l'histoire, de la géographie et de la législation, la portion de l'Asie située au delà du Gange, c'est-à-dire la Chine, le Japon, la Corée, la Mandchourie, la Mongolie, le Tibet et la presqu'île indo-chinoise, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, était déjà un labeur énorme ; mais si l'on se rend compte des mille problèmes qui se rattachent aux questions d'ensemble, sans être cependant moins importants, on est effrayé de la tâche qui se dresse devant soi.

Il faut donc savoir se limiter, et choisir un fragment de cet ensemble ; j'ai cru rester dans la tradition de M. Pauthier, tout en suivant mon inclination personnelle, en choisissant pour le cours de cette année, cette partie de l'histoire des relations politiques et commerciales de la Chine avec les puissances d'Occident qui commence au XVI$^{e}$ siècle. M. Pauthier disait dans son discours d'ouverture :

> « Je n'ai pas l'avantage d'avoir séjourné dans une partie des États dont j'ai à vous entretenir, mais pendant cinq ou six ans, j'ai voyagé dans mon cabinet avec le célèbre Marco Polo, dans toutes les parties de l'Asie sur lesquelles j'aurai à vous entretenir et dont il a été aussi le premier révélateur.

J'ai eu la chance de passer près de huit ans dans l'Extrême-Orient et j'y ai accumulé notes et renseignements, mais j'ai eu également la bonne fortune de vivre, comme M. Pauthier, dans la compagnie non p1.061 seulement de Marco Polo, mais encore dans celle des grands voyageurs ses prédécesseurs, ses contemporains et successeurs, Plan Carpin, Frère Ascelin, Jourdain de Séverac, etc., etc. Je dois même prochainement publier, avec un savant dont la haute érudition protégera mes travaux propres, une collection de voyageurs dans l'Extrême-Orient à l'époque du moyen âge ; il m'eût donc été facile et agréable de choisir, pour le cours de cette année, l'étude de la géographie de l'Extrême-Orient depuis le XII^e^ siècle jusqu'au XVI^e^ siècle. Mais je n'ai pas oublié que l'enseignement de cette école, enseignement qui a fait en grande partie sa force, était destiné à des élèves qui doivent entrer dans des services publics à l'étranger, soit comme interprètes, soit comme consuls ; il fallait donc, pour les débuts tout au moins, que ce cours fût pratique, qu'il ne rebutât pas les commençants par des problèmes d'érudition, intéressants pour des savants de profession, mais en somme peu utiles pour des jeunes gens qui désirent embrasser une carrière active. J'ai donc choisi un sujet plus en rapport avec le but que se propose l'école, et sans perdre, je l'espère du moins, de son caractère scientifique, le cours de cette année offrira un intérêt plus général.

Les relations de la Chine avec l'Occident remontent à une antiquité assez reculée ; déjà dans la « Bible », un passage d'Isaïe est relatif à la Chine :

> Voici, ils viendront de loin ; voici, ceux-ci viendront d'Aquilon, et de la mer, et ceux-là du pays des Siniens [1].

Virgile et Horace ont chanté les Sères habiles à manier l'arc : p1.062

> Doctus sagittas tendere Sericas
> Arcu paterno ?... [2]

---

[1] XLIX, 12.
[2] Lib. III, Od. XXIX. *Ad Mœcenatem*.

Des historiens comme Florus et Ammien Marcellin, des naturalistes comme Pline, nous parlent de ce peuple éloigné, et les Chinois eux-mêmes ont gardé la trace de leurs relations avec l'empire romain, « Ta-Ts'in-kouo », comme ils l'appellent.

Puis vient, après les Arabes et les Persans, cette longue série de voyageurs : moines, marchands, ambassadeurs, qui s'échelonnent, pendant une période de cinq siècles, sur la route de la Tartarie et du Cathay, nous laissant des relations, parfois de simples itinéraires, quelquefois même de maigres notes qui nous fournissent néanmoins des documents précieux pour l'étude de l'Asie ; à leur tête marche Marco Polo, et autour de lui se groupent Benjamin de Tudèle, Plan Carpin, Ascelin, André de Lonjumel, le roi Hétoum, le connétable d'Arménie, le frère Hétoum, Jourdain de Séverac, Odoric de Pordenone ; puis s'espaçant à leur suite d'années en années, de siècle en siècle, Jean de Mandeville, Niccolò Conti, Gaspar da Cruz, Pinto, jusqu'à ce que nous arrivions au moderne Benoît de Goes.

La date officielle du commencement des temps modernes est 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs ; mais l'ère véritable est celle de la découverte de l'Amérique et de la route des Indes par le Cap. Tandis que d'un côté, Christophe Colomb se dirige vers l'Amérique et débarque dans l'une des Antilles, d'un autre les entreprises des navigateurs portugais, sous la vive impulsion du prince Henri, p1.063 se poursuivent vers de lointains pays, Madère, les Açores, le cap Bojador, le cap Blanc et le cap Vert, jusqu'à la Guinée. Malgré la mort de ce prince, vers 1463, le mouvement continue. Dès 1485, Barthélémy Diaz découvrait cette pointe méridionale de l'Afrique qu'il surnomma le « cap des Tempêtes », et douze ans plus tard, en 1497, Vasco de Gama doublait ce cap redoutable qui devenait le cap de Bonne-Espérance, en même temps que Jean Cabot débarquait le premier sur le continent américain. La découverte de la voie du cap de Bonne-Espérance devait opérer une grande révolution dans les relations du monde ; pendant trois cent soixante-douze ans, les navires prirent ce chemin pour aller aux Indes et à la Chine : il y a onze ans seulement que, grâce à l'énergie, à la persévérance, disons le mot, au génie de notre compatriote M. de Lesseps, ils ont été obligés, après le percement de l'isthme de Suez, de descendre la mer Rouge. Jadis le

commerce des Indes et du Levant était entre les mains des Vénitiens qui, grâce à leurs correspondances et à l'appui de l'Égypte, recevaient à leurs comptoirs d'Alexandrie les marchandises qu'ils transportaient ensuite dans toute l'Europe. Ils allaient trouver des rivaux. À la suite de Vasco de Gama, sur cette route nouvelle des Indes qu'il a indiquée, se rue cette bande d'hommes glorieux que conduit le grand Albuquerque qui, d'étape en étape, marque, depuis Aden jusqu'à Canton, la puissance du Portugal d'alors. Et à cette épopée sans égale, il ne manquera même pas le barde : l'Homère portugais, Camoëns, qui aura en passant évoqué le Génie formidable qui garde le cap des Tempêtes, ira oublié, méconnu, désespéré, composer son poème immortel, « les Lusiades », à Macao, au sud même de la Chine.

p1.064 C'est à cette époque de renouveau et de grandeur, Messieurs, que je commence le cours de cette année, dont je vais vous retracer les lignes principales :

Après Aden, après Goa, après Malacca, les Portugais se dirigent vers la Chine et ils y débarquent dès 1514, ainsi que l'indique une lettre du Florentin Andréa Corsali au duc Giulano de Medici, du 6 janvier 1515, publiée par Ramusio [1]. Les relations du Portugal avec la Chine, après avoir pris un développement énorme, diminuent en même temps que grandit l'ascendant des autres pays étrangers ; les descendants d'Almeida et d'Albuquerque forment aujourd'hui une race dégénérée, intermédiaire entre les Européens et les Chinois ; ils n'ont pas encore de traité avec la Chine ; leur antique cité de Macao, qui n'avait pu résister à la concurrence de son heureuse rivale Hong-kong, a été ruinée il y a quelques années [2] par un épouvantable typhon, et cette ville même de Macao, qu'ils réclament comme leur colonie, comme leur bien, est revendiquée par les Chinois comme n'étant qu'un lieu d'occupation temporaire.

Aussi brillante, mais plus éphémère encore, fut la puissance des Hollandais, qui n'ont en Chine qu'un consul général chargé d'affaires ; l'histoire de leur occupation, au XVII^e^ siècle, de l'île Formose, reprise sur eux par le pirate Koxinga, et le récit de leurs différentes ambassades

---

[1] *Navigationi et Viaggi*, I, 1563, ff. 180 a et b.
[2] 23 septembre 1874.

jusqu'à la dernière, en 1795, celle de Titsing, racontée par Van Braam Houckgeest, forme un des chapitres les plus intéressants des relations de la Chine avec les pays d'Occident.

p1.065 Nous allons un instant abandonner ces expéditions venues du Midi pour remonter vers le Nord, où les Moscovites commencent leur marche lente, mais sûre, vers le Pacifique.

C'est sous le règne d'Ivan IV que débutent, à l'est de l'Oural, ces incursions des Russes que la mer même n'arrêtera pas, puisque la puissance du tsar s'étendit jadis au-delà du détroit de Berhing. Le Cosaque Irmak fut le conquérant de la Sibérie. Tobolsk est fondée en 1587 ; les Russes ont entendu parler du bassin de l'Amour en 1636 ; sept ans plus tard une bande de Cosaques descend le cours de ce fleuve jusqu'à la mer, et en 1651, Khabarov, au retour de cette expédition, sur la rive gauche de l'Amour, à l'extrémité la plus septentrionale de la Mandchourie, bâtit un petit fort qu'il nomma Al-basine.

Les Russes ne tardèrent pas à se trouver en contact avec les Chinois ; de là des guerres qui se terminèrent, le 27 août 1687, par un traité de paix signé à Nertschinsk. Depuis cette époque, la Russie a envoyé ambassades sur ambassades, et profitant soit de nouveaux traités, soit d'embarras monétaires de la Chine, elle a su s'emparer sans bruit de territoires nouveaux et elle est maintenant arrivée au terme de sa marche à l'est ; mais, limitrophe de la Corée qu'elle convoite, elle déborde au delà de l'Amour et de l'Ousouri et gagne peu à peu du terrain en Mongolie et en Mandchourie ; du côté de l'Asie centrale également elle étend sa puissance, mais le traité conclu cette année même par M. le marquis Tseng lui a fait rendre Kouldja et son territoire, qu'elle occupait depuis 1871.

Les premières relations de la Chine avec p1.066 l'Angleterre datent de la reine Élisabeth. C'est en effet de l'année 1596 qu'est daté le premier document officiel relatif à la Chine. J'ai chez moi les trois premiers volumes, des « Calendars of State Papers » relatifs aux Indes orientales, à la Chine et au Japon. Ils s'étendent de l'année 1513 à l'année 1624 et sont pleins de documents intéressants sur les efforts des Anglais pour trouver un passage vers le nord-est.

Le commerce des Anglais avec la Chine s'est rapidement développé ; nous n'insisterons pas sur le côté pénible de ce commerce, sur le trafic de l'opium, qui a même été la cause de la guerre terminée en 1842 par le traité de Nanking. Il m'est plus agréable, retournant un peu en arrière, de rappeler le faste des ambassades de lord Macartney (1793) et de lord Amherst (1816), qui d'ailleurs n'amenèrent aucun résultat pratique. La guerre de 1858-1860, faite conjointement avec la France, a assuré aux étrangers de nouveaux avantages. L'Angleterre en a largement profité et est aujourd'hui sans conteste à la tête du commerce européen en Chine. Elle a néanmoins trouvé dans sa jeune rivale américaine une redoutable concurrence.

Le premier navire américain est parti de New-York pour la Chine le 22 février 1784, huit ans, comme on le voit, après la déclaration de l'indépendance des États-Unis ; ce navire se nommait « The Empress of China » et il portait M. Shaw, qui devait être le premier consul américain en Chine. La fortune des maisons américaines a longtemps balancé celle des maisons anglaises en Chine, et il fut un temps où Russell & C°, Heard & C°, Olyphant & C° marchaient de pair avec Jardine, Matheson & C° et Dent & C°.

À cette étude des relations des États-Unis avec la p1.067 Chine se rattachera celle de l'émigration des coolies en Californie, que nous aurons à traiter longuement ; nous aurons également à revenir sur cette question importante, vitale même, à propos du Pérou et du Brésil, qui ont également des traités avec Peking. Nous devrons parler de l'influence insuffisamment étudiée qu'aura sur l'émigration des Chinois le percement de l'isthme de Panama. Nous sommes de ceux qui croient à l'implantation de la race jaune au détriment de la race noire, qui ne la vaut ni en intelligence, ni en patience, ni en sobriété, dans les Antilles et dans l'Amérique du Sud.

Les relations de l'Allemagne et de l'Autriche avec la Chine sont de date relativement récente ; le commerce allemand a peu à peu augmenté ; les négociants de cette nationalité, avec des maisons montées sur un pied modeste et leur cabotage à prix réduit, font la plus dangereuse concurrence aux riches comptoirs anglais et aux bâtiments qui les desservent.

J'aurai également à parler, dans le cours de cette année, de ces pays scandinaves, Danemark, Suède et Norvège, dont le pavillon a longtemps flotté dans les mers de Chine à côté de ceux de l'Angleterre et de la France.

L'Espagne ne joue qu'un rôle effacé en Chine ; il serait moindre encore, si la question des coolies n'avait été soulevée à propos de l'île de Cuba. Des dominicains espagnols ont en partage la province du Fou-Kien. Enfin, pour terminer l'énumération des puissances qui ont des représentants à la cour de Peking, il serait injuste de passer sous silence la Belgique et l'Italie, qui s'efforcent d'ouvrir en Chine de nouveaux débouchés à leurs produits.

p1.068 Nous avons gardé la France pour la fin.

Les relations de la France avec l'Extrême-Orient remontent à une époque fort éloignée ; notre intention n'est cependant pas de nous arrêter ni aux ambassades de saint Louis, ni aux lettres écrites par Argoun et Oldjaitou à Philippe le Bel, mais de nous occuper des temps modernes. Nos relations avec l'Asie ne commencent véritablement qu'à l'époque de Louis XIV. En 1685, le Grand roi envoya à Siam et à la Chine six missionnaires de la Compagnie de Jésus, les pères de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Lecomte, Visdelou et Bouvet, qui assurèrent les bases de ces missions qui ont été et sont encore aujourd'hui la vraie raison de l'influence de la France dans l'Extrême-Orient.

On avait fondé de bonne heure des compagnies de commerce à la Chine. Une première, en 1660, fut réunie à la Compagnie des Indes en 1664. En 1697, un sieur Jourdan obtint de la Compagnie des Indes la permission, moyennant une certaine somme, de fonder une compagnie de Chine qui tomba pendant la guerre pour la succession d'Espagne. Une troisième compagnie, fondée en 1713, ne fit aucun usage de ses privilèges. Enfin la Compagnie des Indes se décida à diriger elle-même son commerce à la Chine, à l'aide d'un conseil de direction composé de trois membres et établi à Canton.

Après la suspension du privilège de la Compagnie des Indes, la nécessité de représenter la France d'une façon plus officielle et plus régulière s'étant fait sentir, un consulat fut créé à Canton par décret royal du 3 février 1776. Nous retraçons en ce moment, dans une publication qui

se compose de documents tirés des archives du département des Affaires étrangères, p1.069 l'historique de ce consulat, aujourd'hui fort oublié, et dont le dernier gérant a été M. de Guignes fils. Les événements de la Révolution et de l'Empire ne laissant aucun loisir pour continuer des relations avec la Chine, elles cessèrent complètement.

Le gouvernement de la Restauration n'eut pas l'occasion de renouer avec l'empire du Milieu la tradition de Louis XIV. Ce n'est que sous le règne du roi Louis-Philippe, à la suite de l'ambassade Lagrenée, que des relations régulières se sont enfin établies, interrompues une fois par les événements qui ont causé la guerre, glorieuse pour nous, de 1860.

Voilà, Messieurs, l'ensemble du cours que je me propose de faire cette année. On y trouvera, je crois, une histoire neuve encore et pleine d'enseignements. Et n'eût-il pour résultat que de vous faire apprécier le rôle plein de grandeur de notre pays dans des contrées éloignées, de comprendre les résultats d'une politique large qui dépasse les intérêts du clocher, je penserais avoir suffisamment rempli le but que doit se proposer tout professeur d'histoire : relever le sentiment du patriotisme par les leçons que nous fournira l'histoire d'un passé glorieux.

@

# VOYAGE DE MONTFERRAN EN CHINE [1]

@

p1.070 M. Marcel Devic et ses savants confrères de la Société languedocienne de géographie supposent avec raison que leur manuscrit [2] est inédit, mais ils ignorent qu'il ne renferme qu'un abrégé, et un abrégé dépourvu de tout intérêt, d'un ouvrage publié en 1630, sous le titre de :

*Voyage faict par terre depuis Paris jusques à la Chine par le S^r^ de Feynes gentilhomme de la maison du Roy. Et ayde de Mareschal de Camp de ses armées. Avec son retour par mer. À Paris. Chez Pierre Rocolet en la gallerie des prisonniers aux armes de la Ville*. 1630, petit in-8, 212 pages.

Ce petit volume contient non seulement la relation entière du voyage, mais encore une épître au roi, un avis au lecteur, une table des royaumes parcourus par le S^r^ de Feynes et des vers adressés à l'auteur :

De Feynes sauvé des dangers
de la Terre et de la Marine, p1.071
Rend accessible aux Estrangers
Ce grand Empire de la Chine ;
A couuert des flots et des vens
Ses voyages nous font sçauans
Des hommes, et de la Nature :
Bref il estalle en ce papier
Tout ce qu'Achille en son bouclier
fait voir à la race future.

Nous prenons au hasard un passage dans les deux textes :

| Édition de 1630, p. 201 | Ms. de Montpellier, p. 36. |
|---|---|
| « Tous les Indiens tiennent des serpens fraisez dans leurs Nauires, et s'ils voyent que leurs serpens soient tristes, ils ne veulent se hasarder à aucun voyage. Au contraire lorsqu'ils les voyent ioyeux, & en belle humeur ils donnent six fois autant qu'ils ne feroient pour faire le voyage qu'ils entreprennent, sur l'espérance qu'ils ont de faire beaucoup mieux leur profit ». | « Aussy, tous ces Gentils tiennent des serpens fraisez dans leurs navires, et s'ils voyaient que leur serpent ne soit joyeux, ils ne veulent embarquer aucune chose dans ledit vaisseau. Et quand ledit serpent leur fait caresse, ils donnent six fois autant qu'ils feroient pour faire ledit voyage qu'ils entreprennent, et croyent beaucoup mieux faire leur proffit. » |

[1] Extrait de la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature*, 8 décembre 1884, pp. 469-471.
[2] *Le Voyage de Montferran de Paris à la Chine*, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, par L. Marcel Devic. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1884, br. in-8, pp. 36.

Ce que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie ignorent également, c'est qu'un abrégé du voyage de H. de Feynes avait paru en anglais dès 1615 ; voici des passages des deux textes :

| Édition de 1615, p. 28 | Ms. de Montpellier, p. 29. |
|---|---|
| « From Malaca I went to Macao, neere a month's trauaile ; which is a Cittie scituate on the sea coaste, at the foote of a great mountaine, where in times past the Portugalls had a greate fort, and to this day, there be yet many that dwell there. This is the entrance into China, but the place is of no great importance ; they are Gentiles, and there the inhabitants begin to bee faire complexioned. » | « Et dudit règne de Mollucques fut à Macquau, qui est ville du commencement de la Chine. C'est un petit lieu qui est au bord de la mer, au pied d'une montagne où autrefois les Portugais ont eu une forteresse, mesmes qu'il y en a beaucoup qui y habitent. Ce n'est pas un lieu de grande importance. Ce sont Gentils et tiennent la mesme loy susdite.<br>« Et alors l'on commence de trouver des gens plus blancs que l'on n'avait pas accoutumé. Dudit Mallaca à Macquau il y a un mois ou environ de chemin. » |

Cette édition anglaise a pour titre : *An exact and cvriovs svrvey of all the East Indies, euen to Canton, the chiefe Cittie of China : All duly performed by land, by Monsieur de Monfart, the like whereof was neuer hetherto, brought to an end. Wherein also are described the huge Dominions of the great Mogor, to whom that honorable Knight, Sir Thomas Roe, was lately sent Ambassador from the King. Newly translated out of the Trauailers Manuscript. London, Printed by Thomas Dawson, for William Arondell, in Pauls' Church-yard, at the Angell. 1615.*

Un exemplaire de ce petit volume se trouve au British Museum dans la collection Grenville et porte le n° 6498. C'est un petit in-8° de 40 pages chiffrées + une dédicace de 2 p. commençant : « To the Right Honorable the Earle of Pembroke, one of the Lords of his Maiesties honorable privie Counsell, and Knight p1.073 of the most Noble order of the Garter », + une préface du traducteur, 5 pages.

La rareté de ce volume n'est pas une raison suffisante pour que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie aient ignoré l'existence de « Monsieur de Monfart », car il est question de ce voyageur dans une collection qu'ils connaissent assurément ; celle de Samuel Purchas ; il y a en effet un extrait du voyage de Monfart, dans le vol. III, lib. III, c. 8, pp. 410-411, des *Pilgrimes*, London, 1625.

S'il ne peut y avoir de doute quant aux textes, il ne saurait y avoir plus d'hésitation quant à l'identité de H. de Feynes, gentilhomme de la maison du Roy, et de Monsieur de Monfart (Montferran), car nous lisons dans le vol. de 1615, p. 1, premier paragraphe du livre I : « In the name of God, in the yeere of our Lord 1608, I Henry Defeynes, commonly called by the name of the Mannor of Monfart, wayting then vppon the most Illustrious, and most reuerend Cardinall of Ioyeuse, vpon some priuate discontent... »

Le manuscrit de Montpellier signalé déjà dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, I, p. 323, n'est pas d'ailleurs le seul qui existe de la relation de De Feynes. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un absolument pareil, Fr. 22982 (Fonds de l'Oratoire, 121).

Enfin, s'il nous était permis de donner un conseil à M. Marcel Devic et à ses confrères de la Société languedocienne de géographie, nous les engagerions, quand ils s'occupent d'un sujet nouveau pour eux, à en consulter la bibliographie ; dans l'espèce il s'agit de Chine ; sans vouloir nous faire une facile réclame, si ces savants avaient ouvert le cinquième fascicule p1.074 de notre *Bibliotheca Sinica* (col. 979-980) paru à la fin de 1882, ils auraient trouvé la plupart des renseignements que nous donnons ici et ils se seraient évité de faire en mars 1884 les frais d'une publication sans aucune utilité.

@

# TRAVAUX HISTORIQUES SUR LA CHINE [1]

@

p1.075 Les documents relatifs à l'histoire de la Chine, fort nombreux et fort intéressants, offrent au savant un champ presque illimité de recherches qui n'a encore été que partiellement exploré. Nous nous proposons, dans ce Bulletin, d'indiquer — comme nous l'avons fait ailleurs pour les religions de la Chine [2] — les travaux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur les différents points de l'histoire de ce vaste empire, et de marquer, chaque fois que l'occasion se présentera de le faire, les trop nombreuses lacunes encore à combler. On verra qu'une histoire critique, scientifique de ce pays, telle que nous l'entendons aujourd'hui en Europe, n'existe pas, que si les sinologues ont déployé beaucoup de savoir et de sagacité dans la traduction et l'interprétation des *King* (livres canoniques), ils sont restés dans les études historiques bien au-dessous de ce qu'on était en droit d'espérer d'eux. Cependant ce Bulletin suffira à donner à l'Européen qui s'occupe des choses d'Extrême-Orient une idée des publications déjà faites, et à montrer au Chinois qui a pu s'étonner que son pays, dont la p1.076 population est le quart de celle du globe, ne tienne aucune place dans le *Discours sur l'Histoire universelle* [3] de Bossuet, que la Chine n'en a pas moins été l'objet de l'attention des Barbares d'Occident.

Annales. — Le plus important — autant par ses proportions que par la quantité des matériaux qui s'y trouvent accumulés — des ouvrages dont nous ayons à parler, est la traduction qu'a donnée le père de Mailla du *T'oung kien kang mou* [4]. Cet ouvrage, tiré et abrégé sous la direction du

---

[1] Extrait de la *Revue Historique*, XVIII, 1882, pp. 143-170.

[2] *Revue de l'histoire des religions*, t. I, 1880, pp. 346-356.

[3] Il est curieux en effet que Bossuet qui, dans la troisième partie de son *Discours, les Empires*, consacre un chapitre aux Scythes, aux Éthiopiens et aux Égyptiens, ait passé les Chinois sous silence.

[4] *Histoire générale de la Chine*, ou *Annales* de cet empire ; traduites du *Tong-Kien-Kang-Mou*, par le feu père Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, jésuite françois, missionnaire à Pékin : publiées par M. l'abbé Grosier, et dirigées par M. le Roux des Hautesrayes, conseiller-lecteur du roi, professeur d'arabe au collège royal de France, interprète de Sa Majesté pour les langues orientales. Ouvrage enrichi de figures et de nouvelles cartes géographiques de la Chine ancienne et moderne, levées par ordre du feu empereur Kang-hi, et gravées pour la première fois. À Paris, 1777-1785, 13 vol. in-4.

célèbre philosophe Tchou hi du *T'oung kien* de Se-ma-Kouang, puis continué et corrigé à diverses reprises par des savants, comprend l'histoire des dynasties impériales jusqu'à celle des Youen. À l'aide du *Ming che ki se peun mo*, du *T'oung kien ming ki tsiouen tsaï* et du *Ming ki pien mien*, le père de Mailla donna l'histoire des Ming et, avec le second de ces ouvrages qui s'arrête à 1659, commença l'histoire de la dynastie actuelle des Ts'ing, qu'il continua à l'aide du *Ts'ing tching ping ting sou han fang lio*, dans lequel on trouve la relation des guerres de l'empereur K'ang hi contre les Éleuthes et l'abrégé des événements de la vie de ce prince p1.077 jusqu'à sa quarantième année. Le manuscrit du père de Mailla passa en France en 1737 ; après la destruction de la Compagnie de Jésus, il fut déposé dans la bibliothèque du grand collège de Lyon, tomba ensuite entre les mains du Ministère public, et fut cédé à l'abbé Grosier en toute propriété par acte passé devant notaire le 3 août 1775. Après ces nombreuses pérégrinations, le manuscrit a enfin trouvé un repos durable à la Bibliothèque nationale de Paris, où les dix tomes qui le composent, reliés en cinq volumes in-folio, font partie du fonds français sous les n° 12210-12214.

Grosier, aidé de Leroux Deshauterayes, s'empressa de publier cette importante histoire qui parut de 1777 à 1780 en onze volumes in-4. Le premier volume comprend, outre la liste des souscripteurs, le discours préliminaire de Grosier et les observations de Deshauterayes, treize lettres du père de Mailla relatives à l'histoire de la Chine et le commencement du manuscrit. Grosier ajouta un douzième volume (1783) contenant la table alphabétique de l'ouvrage, la table des *Nien hao* (noms de règnes), une nomenclature géographique et trois mémoires historiques sur la Cochinchine, le Tong-king et les premières entreprises des Russes contre les Chinois. Les Mémoires sur la Cochinchine et le Tong-king, écrits par le père Gaubil, n'étaient d'ailleurs qu'une réimpression de travaux déjà parus dans le trente-unième recueil des *Lettres édifiantes*. Enfin, pour terminer sa besogne d'éditeur, Grosier donna dans un treizième et dernier volume (1785) une *Description générale de la Chine* qui fut réimprimée en 2 volumes en 1787, et qui, revue et considérablement augmentée, devint, à la troisième édition publiée de 1818 à 1820 en 7 vol. p1.078 in-8, un des meilleurs ouvrages relatifs à la Chine dont le prix aux ventes publiques (de

huit à dix francs) n'est pas en rapport avec le mérite. Elle avait eu d'ailleurs les honneurs de traductions en langues étrangères [1].

L'ouvrage du père de Mailla n'est pas sans défaut et, comme le dit le père Gaubil dans une lettre à M. de l'Isle [2] :

> « La traduction française du *T'oung-kien-kang mou*, du père de Mailla, mériterait d'être remaniée par un homme bien au fait sur la Chine et d'un grand travail, et zélé pour la Chine. Or, cela me paraît bien difficile ; il y a dans cette version du père de Mailla bien des articles à retoucher, et plusieurs qui demandent de la critique. Cet ouvrage a été fait un peu trop vite, et il aurait dû être mieux examiné en Chine ; on se pressa un peu trop de l'envoyer à Lyon. Il contient d'excellents matériaux pour l'histoire ; mais, pour s'en bien servir, il faut être au fait sur les affaires de la Chine, et en état de voir ce qu'il y a à y retrancher ou à y ajouter.

— Le père Janin, augustin, en fit un abrégé en 1769 [3], mais son œuvre n'a pas vu le jour, et elle est conservée à la bibliothèque de la ville de Lyon : le manuscrit, en deux volumes in-4, comprend 788 pages, plus une introduction de 28 pages.

On ajoute généralement comme supplément à l'ouvrage du père de Mailla une *Histoire de la dynastie* p1.079 *des Ming*, composée par l'empereur K'ien loung, et traduite du chinois par l'abbé Delamarre des Missions étrangères. Une portion seulement de l'œuvre de ce missionnaire a vu le jour : c'est celle qui s'étend de l'année 1368, commencement du règne de Houng Wou, jusqu'à 1505 ; elle fut d'abord imprimée dans la *Revue de l'Orient*, sous le titre de : *Annales chinoises de la dynastie Min*, puis réunie en un volume in-4 [4].

---

[1] En anglais : London, 1788, 2 vol. in-8 ; *ibid*., 1795, 2 vol. in-8 ; en allemand : Frankfurt a. M., 1789, gr. in-8 ; et en italien.

[2] *Panthéon littéraire*, IV, p. 64.

[3] *Annales de la Chine*, réduites en abrégé par le père Janin, augustin, sur la version francoise de J.-M. Moyriac de Mailla, missionnaire apostolique connu en Chine sous le nom de Fong-Ping-Tching, 1769.

[4] *Histoire de la dynastie des Ming*, composée par l'empereur Khian-loung, traduite du chinois par M. l'abbé Delamarre des Missions étrangères, pouvant servir de supplément à l'Histoire générale de la Chine du Père de Mailla. Première partie comprenant les dix premiers livres. Paris, V^e^ Benjamin-Duprat, 1865, in-4.

Le *T'oung-kien-kang mou* fait partie de cette série d'histoires connues en Chine sous le nom de *Pien nien* ou Annales, et dont le plus ancien spécimen est le *Tchouen ts'ieou*, le cinquième des livres canoniques (*King*) et le seul véritablement écrit par Confucius ; le *Tchouen ts'ieou*, compilé par le Sage environ 480 ans avant notre ère, comprend les Annales de sa patrie, la principauté de Lou (portion de la province actuelle du Chan-toung), de 722 à 481 av. J.-C.

On doit ajouter à cet ouvrage assez maigre les trois anciens commentateurs : Tso chi, disciple du Sage, Kong yang, de la dynastie des Han, et Keou lang qui vivait au I^er^ siècle avant notre ère. Les travaux de ces trois commentateurs sont comptés parmi les livres canoniques du second ordre. Le Dr Legge a donné la traduction du *Tchouen ts'ieou* dans ses Chinese Classics [1], et le D^r^ Bretschneider écrivait dans le Chinese Recorder (IV, 1871, p. 51) que le père Daniel, de p1.080 la Mission ecclésiastique russe de Peking, avait fait, il y a une quarantaine d'années, un travail semblable qui n'a pas été publié. Une traduction française de Deshauterayes n'a pas été plus heureuse, mais il en existe à notre connaissance deux copies manuscrites : l'une à la Bibliothèque nationale (Ms. fr. 14686) ; l'autre, qui avait appartenu à Rémusat, est entre les mains de M. Trübner, libraire à Londres.

Le *Tchou chou ki nien*, ou Annales des livres écrits sur bambou, entre également dans la série des Annales ; c'est une chronique qui fut trouvée, dit-on, 284 ans après J.-C. dans un tombeau des princes de Wei, et comprend un abrégé de l'histoire chinoise depuis Houang Ti jusqu'à l'an 299 avant J.-C. De Guignes se servit de cet ouvrage et en intercala des extraits entre les différents chapitres du *Chou king* de Gaubil. Plus tard, Éd. Biot, en français dans le *Journal asiatique* [2], le docteur Legge en anglais dans les *Prolégomènes* de son *Shoo-king* [3], donnèrent des versions de cet ouvrage.

Ouvrages généraux. — Plus ancienne que l'histoire de Mailla est celle du père Martin Martini, dont la première partie, qui s'étend jusqu'à la

---

[1] *The Chinese Classics*... Vol. V, parts I-II, Hong-kong, 1872.

[2] *Tchou-chou-ki-nien*, ou Tablettes chronologiques du livre écrit sur bambou, ouvrage traduit du chinois par M. Édouard Biot (*Journal asiatique*, 3^e^ sér., vol. XII, déc. 1841, et vol. XIII, mai 1842.)

[3] *The Chinese Classics*... Vol. III, part I, proleg., chap. IV.

naissance du Christ, a été seule publiée [1], La seconde partie, qui a p1.081 été évidement écrite, ne paraît pas avoir été imprimée et semble même être perdue [2].

Intéressante à un autre point de vue est l'histoire de la Chine, traduite du persan, d'Abdallah Beidavi, qui s'étend depuis le premier homme, Pan Kou, jusqu'à la naissance de Gengis Khan, l'an 549 de l'hégire (1154 ap. J.-C.). Le texte de cette chronique a été publié avec une version latine par A. Müller [3], et Weston en a donné une traduction anglaise [4].

Nous ne rappelons que pour mémoire les médiocres travaux signés de Sénancour [5], de Gutzlaff [6], de Thornton [7].

On voit qu'une histoire générale de la Chine manque encore, la seule que nous possédions étant celle p1.082 de Mailla qui est plutôt une mine de renseignements qu'une véritable histoire. Il n'y a même pas pour la Chine un de ces livres qui, malgré des apparences modestes, sont des merveilles de science, et dans lesquels sont présentés sous une forme abrégée non seulement les événements importants, mais aussi la plupart des faits secondaires de l'histoire d'un pays. Le Céleste Empire, moins heureux que l'Orient ancien, la Russie ou l'Autriche-Hongrie, attend encore un Maspero, un Rambaud ou un Leger. Nous avons bien l'histoire complète de la Chine

---

[1] Martini Martinii Tridentini e Societate Jesu Sinicae Historiae Decas prima Res à gentis origine ad Christum natum in extremâ Asia, sive Magno Sinarum Imperio gestas complexa. Monachii, Typis Lucae Straubii, 1658, in-4. — Idem, Amstelaedami, apud Ioannem Blaev, 1659, in-8. — Traduit en français par l'abbé Le Peletier. Paris, Claude Barbin, 1692, in-12.

[2] Voir le Recueil de Thévenot, II, 1696 : Synopsis chronologica Monarchiae Sinicae ab anno post diluvium 275 usque ad annum Christi 1666. — Cf. *Bibliotheca Sinica*, col. 234.

[3] Abdallae Beidavaei Historia Sinensis, *Persicè* è geminô Manuscriptô édita, Latinè quoque reddita ab Andrea Mvllero Greiffenhagio accedunt ejusdem Notae marginales... Berolini, Typis Christophori Rungii, anno 1677, expressa, nunc verò una cum additamentis edita ab Autouris filio quodvvultdeo Abraham Mullero. Jenae, Prostat apud Joannem Bielkium, 1689, in-4.

[4] A Chinese Chronicle : by Abdalla of Beyza. Translated from the Persian, with Notes and Explanations. By S. Weston... London, William Clarke, 1820, in-8.

[5] Résumé de l'histoire de la Chine par M. de S***. Paris, Lecointe et Durey, 1824, in-48 ; — 2e éd., *ibid*., 1824 ; — Bruxelles, 1825, in-48.

[6] A Sketch of Chinese History, ancient and modern : comprising a Retrospect of the Foreign intercourse and trade with China... London, Smith Elder Co, 1834, 2 vol. in-8. — Gutzlaff's Geschichte des Chinesischen Reiches, von den æltesten Zeiten bis auf den Frieden von Nanking, herausgegeben von Karl Friedrich Neumann. Stuttgart u. Tübingen, 1847, in-8.

[7] A History of China from the earliest Records to the Treaty with Great Britain in 1842 by Thomas Thornton Esq. London, Allen, 1844, in-8, vol. I (seul paru).

publiée en 2 vol. in-12 en 1860, chez Parent-Desbarres, mais c'est un ouvrage à refaire [1].

Dans cette énumération des histoires générales de la Chine, nous ne saurions passer sous silence les *Descriptions* de ce vaste empire, qui comprennent en outre des chapitres relatifs aux sciences et aux arts, aux mœurs et aux coutumes, etc., des travaux fort importants au point de vue spécial dont nous nous occupons aujourd'hui. Nous avons déjà parlé de l'ouvrage de Grosier. Avant et au-dessus de lui, il faut placer l'énorme compilation du père Du Halde.

Les lettres et les mémoires de vingt-sept missionnaires de la Compagnie de Jésus ont servi à rédiger cet ouvrage, dont le prospectus parut en 1733 [2]. L'ouvrage lui-même fut publié à Paris en 1735, en p1.083 quatre volumes in-folio [3]. Au point de vue historique, le plus intéressant de ces volumes est le quatrième, qui renferme les voyages des pères Gerbillon et Verbiest en Tartarie, et les observations du père Régis sur la Corée et le Tibet. Les Voyages en Tartarie du père Gerbillon offrent une grande importance, car le récit de ce missionnaire (également auteur d'une grammaire mandchoue estimée), qui fut avec le père Pereira interprète dans les négociations entre les Chinois et les Russes à la suite de la campagne de ces derniers sur l'Amour, est beaucoup plus complet que les documents russes traitant du même sujet.

L'ouvrage du père Du Halde a eu une deuxième édition française à la Haye [4], et a été traduit en entier en anglais [5] et en allemand [6] et en

---

[1] Histoire complète de l'empire de la Chine, depuis son origine jusqu'à nos jours. — Son étendue. — Sa chronologie... Par MM. A. S. et D., professeurs d'histoire de l'Université, et continuée jusqu'à nos jours par M. P. D. Nouvelle édition. Paris, Parent-Desbarres, 1860, 2 vol. in-12.

[2] De l'imprimerie de P.-G. Lemercier fils, 1733, 4 pages (2 ff.) in-4.

[3] Description géographique, historique, chronologique, politique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, enrichie des cartes générales et particulières de ces pays, de la carte générale et des cartes particulières du Thibet et de la Corée, et ornée d'un grand nombre de figures et de vignettes gravées en taille douce, par le père J.-B. du Halde... À Paris, P.-G. Lemercier, 1735, 4 vol. in-fol.

[4] Chez Henri Scheurleer, 1736, 4 vol. in-4.

[5] London : Printed by and for John Watts, 1736, 4 vol. in-8 ; — Lond. : Printed by T. Gardner, for Edward Cave, 1738-1741, 2 vol. in-fol. — Lond. Printed for J. Watts, 1741, 4 vol in-8.

[6] Ausführliche Beschreibung des Chinesischen Reichs und der Grossen Tartarey. Rostock, 1747-1749, 4 vol. in-4.

partie en russe par Ignace de Theils [1]. Parmi ceux qui ont précédé le père Du Halde dans ce genre de littérature, il faut signaler les pères Semedo, Kircher, de Magalhaens et Le Comte, tous jésuites. Les ouvrages importants p1.084 de Semedo [2], de Magalhaens [3] et de Le Comte, qui avaient été missionnaires à la Chine, offrent beaucoup d'intérêt pour l'étude des mœurs et donnent un grand nombre de renseignements sur les progrès du christianisme dans ce pays, mais ne donnent que peu de faits historiques. Les *Mémoires* [4] du père Le Comte, écrits d'une manière fort agréable, ont joué un grand rôle dans la grande querelle qui, à la fin du XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^ siècle, arma jésuites, dominicains et prêtres des Missions étrangères les uns contre les autres, au grand préjudice de l'œuvre commune de propagation du christianisme en Chine. Ceux que les détails de cette dispute pourraient intéresser trouveront dans notre *Bibliotheca Sinica* [5] plus de quarante colonnes consacrées à l'énumération p1.085 des mémoires, brochures, etc., relatifs à cette mémorable controverse connue sous le nom de *Question des Rites*. La question des Rites s'est d'ailleurs présentée de nos jours sous une forme nouvelle : en effet, si la bulle *Ex quo singulari* de Benoît XIV l'a réglée définitivement en 1742 pour les catholiques, les protestants ne sont pas d'accord sur le mot chinois à employer pour désigner la divinité, et sous le titre de *The Term Question*, les recueils périodiques et les presses de Chine ont donné une quantité de mémoires qui n'ont pas résolu d'une manière satisfaisante le

---

[1] Saint-Pétersbourg, 1774-1777, 2 vol. in-4.

[2] Imperio de la China i Cultura evangelica en él, por los Religiosos de la Compañia de Iesus. Compuesto por el Padre Alvaro Semmedo, procurador general de la propria Compañia de la China, embiado desde allà a Roma el año de 1640. Publicado por Manuel de Faria i Sousa. Madrid, 1642, in-4. — Id., Lisboa occidental, 1731, in-folio. — En italien, Romae, 1643, in-4, et 1653, in-4. — En français, Paris, 1645, in-4, et Lyon, 1667, in-4. — En anglais, London, 1655, in-folio.

[3] Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des particularitez les plus considérables de ce grand empire. Composée en l'année 1668 par le R. P. Gabriel de Magaillans... et traduite du portugais en français par le sieur B[ernou]. À Paris, chez Claude Barbin, 1688. — *Idem*, Paris, Étienne Ducastin. 1689, in-4. — *Idem*, Paris, Louis Lucas, 1690, in-4. — En anglais, London, Thomas Newborough, 1688, in-8.

[4] Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine, par le père Louis le Comte de la Compagnie de Jésus, mathématicien du Roy. À Paris, chez Jean Anisson, 1696, 2 vol. in-12 ; souvent réimp. — En anglais, London, 1697, in-8 ; souvent réimp. — En italien, Florence, 1696, in-8. — En allemand, Frankfurt u. Leipzig, 1696, 1699 et 1700. — En hollandais, La Haye, 1698, 2 vol. pet. in-4, et Utrecht, 1710, in-4.

[5] Col. 373-414.

problème de savoir si Dieu était *Shang ti*, ou bien *Shin*, *T'ien*, *T'ien-tchou*, etc. [1]

Mais revenons à nos ouvrages généraux. Le père Kircher, de même que Du Halde, n'avait pas été en Chine, et sa *China illustrata* [2], basée surtout sur des mémoires du père Michel Boym, Polonais, n'offre guère d'intérêt que pour les missions et les arts. Avant Kircher, Juan Gonzalez de Mendoça [3], augustin, p1.086 avait donné, en 1585, son *Historia de las cosas mas notables, ritos y costvmbres del Gran Reyno de la China*, fréquemment réimprimée, et traduite en cinq ou six langues ; dans sa première partie, cet ouvrage est consacré, comme ceux dont nous venons de parler, aux cérémonies, aux sacrifices, aux us, aux lois, etc. la seconde partie comprend trois voyages faits en 1577, 1579 et 1581, par des Augustins.

Nous compléterons notre nomenclature des ouvrages généraux antérieurs à ce siècle en citant les *Mémoires concernant les Chinois* ; nous aurons à reparler plus en détail de cette série si importante de documents à propos du père Gaubil et de son histoire de la dynastie des T'ang.

De nos jours, les Anglais et les Américains, missionnaires protestants en général, nous ont fourni les ouvrages généraux les plus importants : c'est Medhurst avec *China, its State and Prospects* [4], Karl Gutzlaff (allemand)

---

[1] Cf. *Bib. Sinica*, col. 595-607.

[2] Athanasii Kircheri e Soc. Jesu China monumentis qua sacris qua profanis, nec non variis naturae artis spectaculis, aliarumque rerum memorabilium argumentis illustrata, auspiciis Leopoldi Primi Roman. Imper... Amstelodami, apud Janssonium a Waesberge et Elizeum Weyerstraet, 1667, in-fol. — Id., Amst., a Jac. de Meurs, 1667, in-fol. — En holl., par Glazemaker, Amst., 1668, in-fol. — En français, par Dalquié, Amst., 1670, in-folio.

[3] Historia de la cosas mas notables, ritos y costumbres del gran Reyno de la China, en Roma, Bartholome Grassi, 1585, I, pet. in-8. — Madrid, Pedro Madrigal, 1586, in-8. — Medina del Campo, 1595, in-8. — Çaragoça, 1587, in-8. — Anvers, Pedro Bellero, 1596, in-8. — En italien : Roma, Bartolomeo Grassi, 1586, in-4. — Roma, Giovanni Martinelli, 1586, in-4. — Venetia, Andrea Muschio, 1586 et 1587. — Genova, G. Bartoli, 1586. — En français, par Luc de la Porte, Paris, Ieremie Perier, 1588 et 1589 ; Paris, Nicolas du Fossé, 1589, in-8 ; Paris, Abel l'Angelier, 1600 ; — s. l., Jean Arnaud, 1601 ; — Lyon, François Arnoullet, 1609 ; — Rouen, Nicolas Angot, 1614, in-8. — En anglais, par R. Parke, London, 1588, in-4 ; London, 1853-54, 2 vol. in-8, rééd. par Sir. G. T. Staunton pour la Hakluyt Society. — En latin, Francfort, s. a., in-8. — Anvers, 1655, in-4. — En allemand : Frankfurt, 1589, in-4 ; Leipzig, 1597, in-4. — En hollandais, Amst., C. Claesz, 1595, in-8 ; — Delf, 1656, in-12.

[4] *China : its State and Prospects*. With especial reference to the spread of the Gospel... by W. H. Medhurst... London, John Snow, 1838, in-8.

avec *China opened* [1], Doolittle avec *Social Life of the Chinese* [2], Nevius avec p1.087 *China and the Chinese* [3] mais surtout Sir John Francis Davis avec *The Chinese* [4], et le Dr S. Wells Williams avec son *Middle Kingdom* [5] qui, publié d'abord en 1848, est resté malgré quelques légères erreurs et de nombreuses lacunes, le livre le plus populaire et, somme toute, le plus complet. Il est tiré en grande partie du *Chinese Repository*, vaste recueil périodique formant vingt volumes, dont Bridgman et Williams furent les éditeurs [6].

Dans la collection de Didot, l'*Univers pittoresque*, MM. Pauthier et Bazin ont donné, sous le titre de *Chine moderne* [7], un ensemble de renseignements que l'on aurait peine à réunir. La partie historique de cet ouvrage a été traitée par M. Pauthier. *L'empire du Milieu*, de M. de Courcy [8], n'offre rien d'original p1.088 et est extrait avec l'adjonction de quelques erreurs des publications anglaises en général, et du *Middle Kingdom* en particulier. Malgré trois éditions et des comptes-rendus favorables, le livre France et Chine [9], de M. O. Girard, ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Deux ouvrages plus récents sont dus à M. Eden [10]

---

[1] *China opened* ; or a Display of the topography, history, customs, manners, arts, manufactures, commerce, literature..., of the Chinese empire by the Rev. Charles Gutzlaff, revised by the Rev. Andrew Reed, DD. London, Smith Elder et Co, 1838, 2 vol. in-8.

[2] *Social Life of the Chinese* : with some account of their religions, governmental, educational and business customs and opinions. With special but not exclusive reference to Fuhchau. By Rev. Justus Doolittle... New-York, Harper, 1865, 2 vol. in-8.

[3] *China and the Chinese* : A general description of the country and its inhabitants... by the Rev. John L. Nevius... New-York : Harper Brothers, 1869, pet. in-8.

[4] *The Chinese* : A general description of the empire of China and its inhabitants. By John Francis Davis Esq... London, Charles Knight, 1836, 2 vol. in-12. — Id., 1840, 1845, 1849 et 1857. — New-York, 1836, 2 vol. in-18. — En français, par A. Pichard, 1837, 2 vol. in-8. — En allemand, Magdeburg, 1843, gr. in-8 ; Stuttgart, 1852, 4 part. in-8. — En hollandais, Amsterdam, 1841, 3 vol. in-8.

[5] *The Middle Kingdom* ; a survey of the geography, government, éducation, social life, arts, religion, etc., of the Chinese empire and its inhabitants... By S. Wells Williams... New-York, and London, 1848, 2 vol. in-12. — Id., 1857, 1861, 1871. — En allemand, Cassel, Volmann, 1852-53, 1 Bd. 2 Abth.

[6] *The Chinese Repository*, Canton, 1832-1851, 20 vol. in-8.

[7] *Chine moderne* ou description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire, d'après des documents chinois. Paris, Didot, 1837-1853, 2 vol. in-8.

[8] *L'Empire du Milieu*. Description géographique. Précis historique. Institutions sociales, religieuses, politiques. Notions sur les sciences, les arts, l'industrie et le commerce, par le marquis de Courcy, ancien chargé d'affaires de France en Chine. Paris, Didier, 1867, in-8.

[9] *France et Chine*. — Vie publique et privée des Chinois anciens et modernes. Passé et avenir de la France dans l'Extrême-Orient..., par M. O. Girard, ancien curé et témoin synodal de Saint-Paul aux îles Mascareignes. Paris, Hachette, 1869, 2 vol. in-8. — Id., 2 éd., 1870. — 3 éd., 1876.

[10] *China : Historical and descriptive.* By C. H. Eden.., London, Marcus Ward, in-8.

et à l'archidiacre Gray [1] ; il reste cependant à faire, pour la description générale comme pour l'histoire générale de la Chine, un nouveau travail plus en rapport que ceux de Davis et de Williams avec les études modernes. Le premier volume de l'ouvrage gigantesque du baron de Richthofen [1] nous fait espérer que nous aurons une œuvre définitive à beaucoup de points de vue, mais nous ne pensons pas cependant que la partie historique, l'auteur n'étant pas sinologue, nous révèle des faits nouveaux.

Dans le système bibliographique adopté par les Chinois généralement, et en particulier dans la grande collection des ouvrages les plus estimés dans le pays, dont l'exécution fut ordonnée en 1773 par l'empereur p1.089 K'ien loung, la première classe est consacrée aux *Livres canoniques* (*King*), la seconde aux *Ouvrages historiques* (*Che*). Cette classe se subdivise elle-même en :

1° Histoire des différentes dynasties, *Tching che* ;
2° Annales, *Pien nien* ;
3° Histoires générales, *Ki sse peun mo* ;
4° Histoires particulières, *Pié che* [Histoires séparées] ;
5° Histoires diverses, *Tsa che* ;
6° Documents officiels, *Tchaou ling tseou yi* ;
7° Biographies, *Tchouen ki* ;
8° Extraits historiques, *Che tcheou* ;
9° Histoires d'États particuliers, *Tsai ki* ;
10° Chronologie, *Che ling* ;
11° Géographie, etc., *Ti li* ;
12° Administration et gouvernement, *Tche kouan* ;
13° Constitution, lois, édits, etc., *Tching chou* ;
14° Bibliographie, *Mou lou* ;
15° Critique d'histoires, *Che ping*.

Nous avons déjà parlé des ouvrages compris dans la deuxième subdivision (Annales) dont les Européens se sont occupés. Nous parlerons

[1] *China : A History of the Laws, Manners and Customs of the People*. By the Ven. John Henry Gray... London : Macmillan, 1878, 2 vol. in-8.

maintenant de l'histoire des différentes dynasties de la Chine. Les ouvrages qui traitent de l'histoire particulière des familles souveraines ne sont pas de simples récits d'événements passés sous chaque règne, mais bien de véritables encyclopédies. M. Alexandre Wylie qui, dans toutes les questions de littérature et de bibliographie chinoises, est le maître incontesté, remarque dans ses *Notes on Chinese Literature* [2] que p1.090 ces histoires sont généralement faites sur le même modèle et comprennent trois sections :

1° *Ti ki*, chronique des différents empereurs de la dynastie ;

2° *Tchi*, mémoires sur les mathématiques, les rites, la musique, la jurisprudence, l'économie politique, les sacrifices, l'astronomie, l'influence des éléments, la géographie et la littérature ;

Et 3° *Li tchouen*, biographies des personnes célèbres et notes sur les peuples étrangers.

La plus considérable de ces histoires est celle de la dynastie des Soung, qui comprend 496 livres. La plus ancienne est le *Che ki* [Mémoires historiques] du célèbre Se-ma Ts'ien. Cet ouvrage, qui s'étend depuis le règne de Houang Ti jusqu'à l'an 122 de notre ère (dynastie des Han), renferme 130 livres répartis en cinq sections :

1° *Ti ki*, chronique impériale (12 livres) ;

2° *Nien piaou*, tables généalogiques (10 livres) ;

3° *Pa chou*, les huit traités (8 livres) sur les rites, la musique, l'harmonie, la chronologie, l'astrologie, les cérémonies religieuses, les cours d'eau et les poids et mesures ;

4° *Chi kiao*, histoire généalogique des grandes familles (30 livres) ;

Et 5° *Li tchouen*, biographies et mémoires sur les pays étrangers (70 livres).

On voit quelle partie importante de l'histoire de la Chine embrasse l'ouvrage de Se-ma Ts'ien. Elle couvre une période de près de trois mille

---

[1] China. Ergebnisse eigener Reisen und darauf gegründeter Studien von Ferdinand Freiherrn von Richthofen. Erster Bd. Einleitender Th. — Berlin, D. Reimer, 1877, in-4.

[2] *Notes on Chinese Literature* : with introductory remarks on the progressive advancement of the Art ; and a List of translations from the Chinese into various European languages. By A. Wylie... Shanghae, 1867, in-4.

années qui remonte au delà des temps historiques, au delà p1.091 même de la première des dynasties, la dynastie Hia, pour continuer sous les Chang, les Tcheou, et se terminer sous les Han. Se-ma Ts'ien (Ier et IIe s. av. J.-C.) a mis en œuvre dans cette histoire colossale des matériaux que son père, Se-ma Tan, qui occupait la charge de grand historiographe sous Wou Ti, de la dynastie des Han, avait commencé d'accumuler. Se-ma Tan, à son lit de mort, légua ses notes à son fils qui a su mériter le surnom de *Père de l'Histoire*, et dont l'œuvre a servi de modèle à celle de ses successeurs.

Plusieurs sinologues européens se sont livrés à l'étude des temps antérieurs à l'ère chrétienne. Moins pour la qualité que pour le nombre de ses publications, nous citerons d'abord sans nous y arrêter M. August Pfizmaier qui, depuis 1854, a donné une quantité innombrable de travaux dans les mémoires de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie des sciences de Vienne [1]. M. le marquis de Fortia d'Urban a produit une série d'ouvrages peu estimés sous les titres de : *Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogigès*... Histoire antédiluvienne de la Chine, etc. [2]. Édouard Biot a donné dans le *Journal asiatique* en 1845 et 1846, des *Études sur les anciens temps de l'histoire chinoise* d'après les livres classiques.

M. Thos. W. Kingsmill, Président de la Société royale asiatique de Chang hai, s'est particulièrement appliqué à l'histoire des Tcheou, et il a publié dans p1.092 le journal de la Société qu'il dirige trois mémoires [3] remarquables plutôt par leur ingéniosité que par leur esprit scientifique. Nous devons également à ce savant, plus distingué comme géologue que comme historien, une biographie de l'empereur Chouen [4].

Mais c'est dans le deuxième et le cinquième des grands *Kings*, le *Chou king* et le *Tchouen ts'ieou*, que l'on puisera les matériaux les plus

---

[1] Cf. *Bib. Sinica*, col. 247-249.

[2] *Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogigès*. 1e et 2e part. Paris, Xhrouet, 1807, 2 vol. in-12. — *Histoire anté-diluvienne de la Chine jusqu'au déluge d'Yao*, l'an 2298 avant notre ère, Paris, 1840, 2 vol. in-12. — Cf. Bib. Sin., 244-245.

[3] The Mythical origin of the Chow or Djow dynasty, as set forth in the Shoo-king, by Thos. W. Kingsmill. (*Journ. North China Branch Roy. As. Soc.*, VII, 1871-2, p. 137.)
The Legend of Wên Wang, Founder of the dynasty of the Chows in China, by Thos. W. Kingsmill. (*Ibid.*, VIII, 1873, p. 23.)
Short Notes on the Identification of the Yuè-ti and Kiang Tribes of Ancient Chinese History, by T. W. Kingsmill. (*Ibid.*, X, p. 71.)

[4] The Story of the Emperor Shun, by T. W. Kingsmill. (*Ibid.*, XII, p. 123.)

importants. Nous avons déjà parlé du *Tchouen ts'ieou*. Le *Chou king* s'étend depuis Yao et Chouen jusqu'à Ping Wang de la dynastie des Tcheou (720 avant J.-C.). Il a été mis en français par le père Gaubil, dont la traduction a été publiée avec des observations et des notes par de Guignes, à Paris, en 1770 [1]. Le Dr Medhurst fit la première traduction anglaise en 1846 [2] ; malgré la valeur de cette traduction, celle du Dr Legge avec ses p1.093 notes critiques et historiques, ses commentaires, etc., est celle qui est aujourd'hui la plus estimée [3].

La grande question de l'origine des Chinois a été débattue, discutée, sans être résolue définitivement, au triple point de vue de l'histoire, de la philosophie et de la philologie. Citons pour mémoire le travail si remarquable du père de Prémare sur *les temps antérieurs au Chou king*, que de Guignes imprima dans son édition de ce livre classique (1770) [4]. Les études de philologie comparée ont fait naître des ouvrages très attaqués, très attaquables, mais fort intéressants : l'un du Dr Edkins, *China's Place in Philology* [5], a pour but de « montrer que les langues d'Europe et d'Asie peuvent être ramenées à une seule origine en Arménie ou en Mésopotamie » ; l'autre est du Dr Schlegel et son titre indique son objet : « *Sinico-Aryaca*, ou recherches sur les racines primitives dans les langues chinoises et aryennes [6]. » Dans une autre branche de recherches, le Dr Schlegel a essayé de prouver que l'astronomie primitive est originaire de la Chine, et que les noms des constellations sur la sphère chinoise indiquent une antiquité d'environ 17.000 ans avant l'ère chrétienne. Très vivement critiqué et prêtant certainement à la critique, le

---

[1] Le *Chou-king*, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les fondements de leur ancienne histoire, les principes de leur gouvernement et de leur morale ; ouvrage recueilli par Confucius. Traduit et enrichi de notes par feu le père Gaubil, missionnaire à la Chine. Revu et corrigé sur le texte chinois, accompagné de nouvelles notes... Par M. de Guignes... À Paris, Tilliard, 1770, in-4.

[2] Ancient China. The Shoo king, or the Historical Classic : being the most ancient authentic Record of the Annals of the Chinese empire : illustrated by later Commentators. Translated by W. H. Medhurst, Sen. Shanghae, 1846, in-8.

[3] *The Chinese Classics*, vol. III, pts. I et II.

[4] *Discours préliminaire, ou Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king et sur la Mythologie chinoise*, par le père de Prémare.

[5] *China's Place in Philology* : an Attempt to show that the languages of Europe and Asia have a common origin. By Joseph Edkins, B. A., of the London Missionary Society, Peking... London, Trübner, 1871, in-8.

[6] *Sinico-Aryaca* ou Recherches sur les racines primitives dans les langues chinoises et aryennes. Étude philologique, par Gustave Schlegel... Batavia, Bruining, and Wijt, 1872, gr. in-8.

p1.094 second ouvrage [1] du Dr Schlegel renferme cependant beaucoup de faits nouveaux, et indique une telle somme de travail qu'il aurait dû être traité avec des égards que n'ont pas toujours eus ses adversaires ; le Dr Schlegel, au bout de cinq ans de silence, leur a répondu d'une façon acerbe, mais non imméritée [2].

Rapprocher les Chinois des Égyptiens a été, depuis le milieu du dernier siècle, l'un des dadas qui ont le plus séduit ceux qui se sont occupés du Céleste Empire. Sans remonter au père Kircher, Mairan paraît être des premiers à avoir eu l'idée que les Chinois pourraient bien être une colonie égyptienne, hypothèse combattue immédiatement par le père Parrenin dans sa lettre du 18 septembre 1735 [3], De Guignes surtout étudia la question, et il a donné dans le recueil de l'Académie des Inscriptions [4] un mémoire dont le texte explique parfaitement l'objet : *Mémoire dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes, hébraïques, etc., on essaye d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique et symbolique des Égyptiens se retrouve dans les caractères des Chinois, et que la nation chinoise est une colonie égyptienne*. De Guignes trouva un adversaire en Le Roux Deshauterayes qui fit une réponse sous le titre : p1.095 « *Doutes sur la dissertation de M. de* Guignes [5] », à laquelle ce dernier riposta [6]. Vers la même époque (1761), un membre de la Société royale de Londres, Needham, étant à Turin, crut trouver une ressemblance entre certains caractères marqués sur la figure et la poitrine d'un ancien buste d'Isis et les caractères chinois ; il ne lui en fallut pas davantage pour publier un mémoire [7] qui, adressé aux missionnaires de Chine, reçut une réponse sous

---

[1] *Sing Chin Khao Youen*. Uranographie chinoise ou preuves directes que l'astronomie primitive est originaire de la Chine et qu'elle a été empruntée par les anciens peuples occidentaux à la sphère chinoise : ouvrage accompagné d'un atlas céleste chinois et grec, par Gustave Schlegel... La Haye, 1875, 2 part. gr. in-8 et atlas.

[2] Réponse aux critiques de l'Uranographie chinoise, par G. Schlegel. (Bijdragen tôt de Taal-Land-en-Volkenkunde von Nederlandsch-Indië, 1880, pp. 350-372.)

[3] Lettres d'un missionnaire à Pékin, contenant diverses questions sur la Chine... À Paris, Nyon, 1787, in-8.

[4] *Mém.*, XXIX, 1764, pp. 1-26.

[5] À Paris, chez Laurent Prault et Duchesne, 1759, in-8.

[6] Réponse de M. de Guignes aux doutes proposés par M. Deshauterayes sur la dissertation qui a pour titre : Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne. À Paris, chez Michel Lambert... 1759, in-8.

[7] De inscriptione quadam ægyptiaca Taurini inventa et characteribus ægyptiis olim et sinis communibus exarata idolo cuidam antiquo in regia universitate servato ad utrasque

forme d'une « Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise, et la nature de leur écriture symbolique, comparée avec celle des anciens Égyptiens [1] », qui est du père Cibot, et non pas du père Amiot, comme on l'a dit parfois à la légère. De nos jours, M. Pauthier a repris le problème dans son mémoire sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives égyptienne et chinoise [2] enfin la découverte de bouteilles en porcelaine dans des tombeaux égyptiens a donné lieu à plusieurs dissertations, notamment de M. Medhurst Jun. [3], et p1.096 de M. Harry Parkes [4] dans les Transactions de la Société asiatique de Hong kong, desquelles il résulterait que ces objets relativement peu anciens, tout en indiquant des relations entre la Chine et l'Égypte, ne fournissent aucun argument aux partisans d'une origine commune des deux nations.

Sans nier la haute antiquité de la nation chinoise, nous devons avouer que les documents sur lesquels on se base généralement pour l'affirmer ne sont rien moins que probants. L'étude de la Chine n'est pas encore entrée dans cette période de critique scientifique à laquelle on est arrivé pour d'autres pays de l'antiquité ; on n'approche même pas de ce moment de recueillement où les matériaux déjà acquis sont analysés, discutés, acceptés, classés, pour servir de point de départ à de nouvelles découvertes. Nous trouvons bien chez les Chinois les éléments de nos recherches, mais c'est tout ; ils ne possèdent pas cet esprit de critique et cette sagacité persévérante qui sont la caractéristique des études contemporaines en Europe. Un dictionnaire historique de la langue chinoise sera fait non par un Chinois, mais par un Européen, non pas de nos jours, mais dans cinquante ans. Nous tâtonnons aujourd'hui encore beaucoup trop ; chacun travaille séparément et semble ne pas avoir conscience qu'il a

---

Academias Londinensem et Parisiensem rerum antiquarum investigationi et studio præpositas data epistola. Romae, 1761, pet. in-8.

[1] À Bruxelles, chez J.-L. de Boubers. 1773, in-4.

[2] *Sinico-Ægyptiaca*. Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne, composé principalement d'après les écrivains indigènes, traduits pour la première fois dans une langue européenne, par G. Pauthier. Paris, Didot, 1842, in-8.

[3] Inscriptions on Porcelain Bottles found in ancient Egyptian Tombs. Remarks upon facsimiles, sent by Messieurs Julien and Rondot of Paris, of twelve inscriptions on Porcelain Bottles, alleged to have been found in ancient Egyptian Tombs : By W. H. Medhurst, Jun. (*Transactions China Branch Roy. As. Society*, part III, art. v.).

[4] Chinese Porcelain Bottles found in the Egyptian Tombs. — Their Antiquity and uses. By Harry Parkes. (*Ibid.*, part IV, art. vi.)

eu des devanciers, qu'à ses côtés même il ne manque pas de rivaux ; chacun paraît p1.097 n'avoir nul souci du travail déjà fait et vouloir recommencer tout *ab ovo*. Une autre source de faiblesse de ceux qui étudient la Chine, c'est l'universalité de leurs recherches ; on est pressé de connaître à la fois l'histoire, la linguistique, la jurisprudence, les sciences, que sais-je encore ? Nous serions incapables de répondre d'une manière sérieuse à des questions multiples sur notre propre pays, et nous n'hésitons pas lorsqu'il s'agit d'une nation relativement peu connue de traiter de toutes choses *ex cathedra*. De là des travaux conçus à la hâte, exécutés à la diable, copiés les uns sur les autres ; de là des erreurs perpétuées de génération en génération ; et dans le fatras des publications encombrantes qui chargent les rayons d'une bibliothèque, à peine une cinquantaine de livres dénotent-ils des recherches vraiment originales. Les études chinoises n'atteindront au niveau des autres études orientales que lorsqu'on se spécialisera, qu'on se contentera de n'aborder qu'un seul problème, et qu'on osera répondre lorsqu'on ignore une chose : « Je ne sais pas ».

Nous disions donc plus haut que nous ne trouvions pas de documents suffisamment authentiques de l'histoire ancienne de la Chine pour l'admettre aujourd'hui sans une prudence dont beaucoup se sont trop écartés à notre avis. La Chine, par exemple, possède assez d'inscriptions pour former un respectable corpus, mais l'épigraphie ne se compose pas dans cet empire comme dans d'autres pays de monuments d'une antiquité indiscutable. D'ailleurs, des matériaux souvent employés, le papier et le bois sont éminemment périssables, et des inscriptions gravées sur la pierre ou le marbre fort peu remontent à une époque reculée grâce aux désastres des révolutions.

p1.098 L'une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, celle que l'empereur Yu fit graver en souvenir de ses travaux sur un rocher du Heng chan (Hou Pé), n'est rien moins qu'authentique. On sait qu'elle a été étudiée jadis par Hager [1] puis par Klaproth [2], et de nos jours par MM.

---

[1] Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, par Joseph Hager. Paris, Treuttel et Wurtz, 1802, in-folio.

[2] Inschrift des Yü, ubersetzt und erklaert von Julius von Klaproth. Halle, 1811, in-4.

Medhurst [1] et Gardner [2]. Un monument authentique et autrement important, mais beaucoup plus récent que le précédent, qui se compose de dix tambours de pierre portant des inscriptions, conservés dans le temple de Confucius à Pe king, remonte seulement à la dynastie des Tcheou. Ils ont été l'objet d'un mémoire remarquable du Dr Bushell [3].

L'histoire ancienne de la Chine s'est perpétuée plutôt par la tradition recueillie par Confucius qui vivait au Ve et au VIe siècle avant l'ère chrétienne et par les disciples de ce sage. Cette tradition a même failli être interrompue au IIIe siècle avant J.-C. par l'empereur Chi Houang-ti qui ordonna la destruction de tous les livres. Sans admettre que cet ordre ait été exécuté à la lettre et que tous les livres aient été détruits, sans admettre surtout que tous ceux qui sont restés nous soient parvenus soit par l'intermédiaire du vieillard Fang qui les connaissait par cœur et put les dicter, soit par d'autres moyens non moins p1.099 ingénieux, mais aussi peu probables, il est bien certain que nous ne nous trouvons pas en présence d'une histoire tracée d'une manière indélébile dans la pierre comme en Égypte et en Assyrie ou fournissant des documents authentiques remontant à une époque aussi ancienne que les livres religieux de l'Inde.

Mais cette digression nous a conduits loin des histoires des dynasties, nous y revenons avec le *Ts'ien Han-chou*, Livre des Han antérieurs, dû à Pan kou, dont M. Wylie a extrait récemment (livre 96, 1e partie) des « Notes on the Western Regions » insérées dans le *Journal of the Anthropological Institute* d'août 1880.

La dynastie des T'ang a eu pour historien le père Gaubil ; le travail de ce missionnaire, publié dans le vol. XV des Mémoires concernant les Chinois, en 1791, ne fut complètement terminé que dans le vol. XVI de cette collection, en 1814, grâce à Silvestre de Sacy [4]. Ces *Mémoires* [5] renferment surtout des travaux scientifiques et des traductions d'ouvrages classiques ou de

---

[1] The Tablet of Yü by W. H. Medhurst. (*Jour. N. C. Br. R. As. Soc.*, déc. 1868, N° V.)
[2] The Tablet of Yü, by Christopher T. Gardner. (*The China Review*, II, 1874, pp. 293-306.)
[3] The Stone Drums of the Chow Dynasty. By. S. W. Bushell. (*Jour. N. C. Br. R. As. Soc.*, VIII, 1873, p. 133.)
[4] *Abrégé de l'histoire de la grande dynastie Tang*.
[5] *Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, etc., des Chinois : par les missionnaires de Pékin*. À Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4.

philosophie ; mais ils comprennent néanmoins un certain nombre de documents historiques importants, notamment une série de biographies traduites du chinois par le père Amiot, et un abrégé chronologique de l'histoire universelle de l'empire chinois. Commencée en 1776, la collection des *Mémoires* fut terminée en 1814, formant une série de 16 volumes à laquelle on ajoute généralement le Traité de chronologie chinoise du Père Gaubil. Elle contient une quantité considérable de documents et p1.100 constitue, avec la *Description* de Du Halde, le recueil des *Lettres édifiantes* et l'*Histoire* du père de Mailla, la base de toute bibliothèque sinico-européenne.

Le Révérend K. Gutzlaff a donné, dans le *Chinese Repository*, des notes sur deux ouvrages relatifs à la dynastie des Soung [1] et sur le *Ming che* [2], histoire des Ming, dont l'abbé Delamarre a également écrit l'histoire ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Comme historien de la dynastie mongole (Youen) nous retrouvons encore le Père Gaubil avec son histoire de Gengis Khan et de ses successeurs [3]. Le petit volume de M. R. K. Douglas [4] n'ajoute pas grand'-chose à la réputation de son auteur et à la connaissance de son héros. Sur les Mongols, il nous faudra également consulter les importantes histoires de Constantin d'Ohsson [5] et de M. Howorth, cette dernière encore inachevée.

L'établissement, aux dépens des Ming, de la p1.101 dynastie mandchoue (Ta Ts'ing) qui règne aujourd'hui encore sur la Chine, a eu de nombreux historiens européens. L'*Histoire de la guerre des Tartares* du père Martini, publiée en latin à Anvers en 1654 [6], a eu un nombre considérable d'éditions

---

[1] *Ping Nan How Chuen*, or an account of the Latter Pacification of the South, an historical work in six vol. (*Chin. Rep.*, pp. 281 et seq.)
*Nan Sung Chi-chuen*, or History of the Southern Sung dynasty, (*Ibid.*, XI, pp. 529-540.)

[2] *Ming Shi*, or History of the Ming dynasty reviewed by a correspondent. (*Ibid.*, XI, pp. 592-614.)

[3] *Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongous* ses successeurs, conquérants de la Chine, tirée de l'histoire chinoise, et traduite par le R. P. Gaubil... Paris, 1739, in-4.
Nous ne parlons pas de l'ouvrage de Pétis de la Croix qui n'est pas tiré de documents chinois.

[4] The Life of Jenghiz Khan translated from the Chinese. With an introduction by Robert Kennaway Douglas. London, Trübner, 1877, pet. in-8.

[5] *Histoire des Mongols*, depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timourbey ou Tamerlan, par M. le baron C. d'Ohsson.., Amsterdam, Frederik Muller, 1852, 4 vol. in-8.

[6] *De Bello Tartarico historia* ; In qua, quo pacto Tartari hac nostrâ aetate Sinicum Imperium inuaserint, ac ferè totum occuparint, narratur ; eorumque mores breuiter describuntur. Auctore R. P. Martino Martinio, Tridentino, ex Prouinciâ Sinensi Societatis Iesv in Urbem misso Procuratore. Antverpiae, ex offîcina Plantiniana Balthasaris Moreti. 1654, pet. in-8. —

et de traductions. L'évêque Juan Palafox y Mendoça donna une histoire semblable [1] ; le père Greslon écrivit l'histoire des Tartares pendant 18 ans, de 1651 à 1669 [2]. Ajoutons à ces noms ceux du père de Rougemont [3], Belge et missionnaire à la Chine, et p1.102 du père d'Orléans [4]. Le père Jouve d'Embrun, sous l'anagramme de Vojeu de Brunem, tira de l'histoire du père de Mailla, alors inédite, l'épisode relatif à la conquête des Tartares, et son ouvrage eut beaucoup de succès [5].

Nous entrons dans la période la plus connue de l'histoire de la Chine, celle où, à côté du témoignage des Chinois, nous avons celui des étrangers. Les neuf empereurs qui ont occupé le trône depuis l'avènement des Ts'ing, et en particulier le deuxième et le quatrième, K'ang hi et K'ien loung, ont trouvé de nombreux historiens.

Le père Bouvet nous a donné le portrait historique de K'ang hi [6], et le père Verbiest [7] nous a conté ses voyages à la suite de cet empereur en

---

Id., B. Moreti, 1654, in-16. — Coloniae, 1654, in-12. — Romae, 1655, in-16. — Amstelodami, 1655, in-12, — Amst., 1661, in-12. — En français : à Paris, chez Jean Henault, 1654, in-8. — À Douay, chez la veuve Jean Serrurier, 1654, in-8. — 1671. — Paris, Jean Henault, 1657, in-8. — En holl., Delff, 1654. — Utrecht, s. d. — Amsterdam, 1660, in-12. — En allemand, Amst., 1655, in-12. — En anglais : London, John Crook, 1654, pet. in-8 ; — 1655, in-fol. — En italien : Milano, 1654, in-8. — En espagnol : Madrid, 1665, in-16. — En portugais : Lisboa, 1657, in-16. — En suédois, Wijsingsborg, 1674, in-4.

[1] *Historia de la Conquista de la China por el Tartaro*, escrita por el Ill. Sen. Don Juan de Palafox y Mendoça... En Paris, Antonio Bertier, 1670, in-8. — Id., Madrid, 1670, in-fol. — En français : Paris, Antoine Bertier, 1670, in-8. — Amst., J.-F. Bernard 1723, in-12. — Limoges, Barbou [1869], in-8. — En anglais : London, 1671, in-8 ; — *Ibid*., W. Godbid, 1676, in-8 ; — *Ibid*., T. Mercer, 1679, in-8.

[2] *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares*. Où l'on verra les choses les plus remarquables qui sont arrivées dans ce grand Empire, depuis l'année 1651 qu'ils ont achevé de le conquérir, jusqu'en 1669. Par le Père Adrien Greslon... À Paris Jean Henault, 1671, in-8.

[3] Historia Tartaro-Sinica Nova Authore P. Francisco de Rougemont Soc. Iesu Belga Evangelii apud Sinas praecone curiosè complectens ab anno 1660... Lovanii, 1673, pet, in-8.

[4] *Histoire des deux Conquérans tartares qui ont subjugué la Chine*, par le R. P. Pierre Joseph d'Orléans. À Paris, chez Claude Barbin... 1688, in-8. — Id., Paris, Louis Lucas, 1689 et 1690. — En anglais : London, Printed for the Hakluyt Society, 1854, in-8.

[5] *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares-Mancheoux*, à laquelle on a joint un accord chronologique des annales de la monarchie chinoise avec les époques de l'ancienne histoire sacrée et profane, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ. Par M. Vojeu de Brunem B. et P. D. M. À Lyon, Duplain, 1754, 2 vol. in-12. — En russe, Moscou, 1788, in-12.

[6] *Portrait historique de l'empereur de la Chine*, présenté au roy, par le père J. Bouvet..., Paris, Estienne Michallet, 1697, in-12. — À Paris, Robert et Nicolas Pepie, 1698, in-12. — La Haye, 1699, in-12. — En latin, 1699. — En anglais : London, Coggan, 1699. — En holl., Utrecht, 1710.

[7] Lettre du père Ferdinand Verbiest, de la Compagnie de Jésus, écrite de la cour de Pékin sur un voyage que l'empereur de la Chine a fait l'an 1683, dans la Tartarie occidentale. À Paris, chez la veuve P. Bouillerot... 1684, in-4.
Voyages de l'empereur de la Chine dans la Tartarie, auxquels on a joint une nouvelle découverte au Mexique. À Paris, chez Estienne Michallet... 1685, in-12.

Tartarie. Le récit de l'ambassade chinoise auprès des p1.103 Tartares-Tourgouths a été traduit en russe par Léontiev [1] et en anglais par Staunton [2].

Les conquêtes de K'ien loung dans l'Asie Centrale dessinées par des missionnaires jésuites et augustins, furent gravées à Paris aux frais de l'empereur, d'abord sous la direction de Cochin [3], par des artistes comme Aliamet, Saint-Aubin, Choffard, etc., puis par Helman.

La Vie de Tao Kouang a été écrite en anglais [4] par Gützlaff ; c'est sous cet empereur qu'éclata la grande guerre d'opium dont les récits, signés Jocelyn [5], Bingham [6], Macpherson [7], Murray [8], p1.104 Mackenzie [9], Ouchterlony [10], Cunynghame [11], Lock [12], etc., se comptent à la douzaine.

Sous son successeur, Hien Foung, les insurgés T'ai P'ing, partis des provinces méridionales de la Chine, se dirigèrent vers le nord, portèrent la guerre et la désolation au cœur de l'empire, s'emparèrent de Nan-King, s'avancèrent jusqu'à T'ien tsin et menacèrent Pe king, ébranlant un instant les assises mal assurées du trône mandchou. On trouvera l'histoire de cette

---

[1] Saint Pétersbourg, 1782.

[2] *Narrative of the Chinese Embassy to the Khan of the Tourgouth Tartars*, in the years 1712, 13, 14 and 24 ; by the Chinese ambassador, and published, by the Emperor's authority, at Pékin. Translated from the Chinese, and accompanied by an appendix of Miscellancous translations. By Sir George Thomas Staunton... London, Murray, 1821, in-8.

[3] Suite des seize estampes représentant les conquêtes de l'empereur de Chine, avec leur explication. — Cet ouvrage, gravé sous la direction de Cochin par Masquelier, Aliamet, Le Bas, Saint-Aubin, Prévost, Cholfard et de Launay, ne fut terminé qu'en 1774. — Helman, graveur du duc de Chartres et élève de Le Bas, a fait une réduction de ces 16 gravures.

[4] The Life of Taou-kwang, late Emperor of China : with Memoirs of the Court of Peking ; including a sketch, of the principal events in the History of the Chinese Empire during the last fifty years. By the late Rev. Charles Gützlaff. London, Smith Elder, 1852, in-8. — En allemand : Leipzig, 1852, in-8.

[5] *Six Months with the Chinese expedition*. London, 1841, in-8.

[6] *Narrative of the expedition to China*, from the commencement of the War to its termination in 1842, by Commander J. Elliot Bingham. 2d. ed. London, Henry Colburn, 1843, 2 vol. in-12.

[7] *The War in China. Narrative of the Chinese expedition* from its formation in April 1840 to the treaty of peace in August 1842, by D. Mc Pherson, M. D. 3d. ed. London, Saunders and Otley, 1843, in-8.

[8] *Doings in China*. Being the personal Narrative of an officer engaged in the China expedition from the recapture of Chusan in 1841 to the Peace of Nankin in 1842, by Lieut. Alexander Murray. London, R. Bentley, 1843, in-8.

[9] Narrative of the second campaign in China by Keith Stewart Mackenzie. London, R. Bentley, 1842, in-12.

[10] *The Chinese War*. London, 1844, in-8.

[11] *An aide-de-camp's recollections of service in China*. London, 1844, 2 vol. in-12.

[12] *The Closing Events of the campaign in China* : the Operations in the Yang-tze-kiang, and the Treaty of Nanking, by Capt. Granville G. Lock, R. N. London, John Murray, 1843, in-12.

terrible insurrection mieux peut-être dans les récits des étrangers que dans ceux des Chinois eux-mêmes. Le *North China Herald*, journal hebdomadaire publié à Chang hai, renferme une suite de narrations fort intéressantes et surtout des documents très importants traduits du chinois par le Dr Medhurst [1]. Callery et Yvan, assez inexactement, en français [2], le Rév. Théodore Hamberg [3], p1.105 missionnaire suédois, en anglais, dans un ouvrage extrêmement curieux, donnent le récit des débuts de l'insurrection. Des officiers anglais et français dirigèrent la fin des opérations contre les rebelles qui furent écrasés. Nan-King, qui était entre les mains des T'ai P'ing depuis 1853, tomba au pouvoir des troupes impériales le 9 juillet 1864. Wilson [4] a été l'historien des campagnes de Gordon, depuis gouverneur général du Soudan pour le khédive ; notre compatriote, M. Prosper Giquel, lieutenant de vaisseau, a trop peu parlé de ses services personnels dans un article de la Revue des Deux-Mondes [5].

Mais, au premier rang parmi les historiens des révolutions chinoises, il faut placer Thomas Taylor Meadows. Meadows a été l'esprit le plus original et le plus philosophique qui ait écrit sur la Chine dans les dernières années. Dans ses *Desultory Notes on China* [6], composées de dix-neuf articles sur le gouvernement et les mœurs de la Chine, il avait donné déjà une idée de ce qu'il pouvait faire. Élève de Neumann, en même temps qu'il avait étudié sous ce médiocre sinologue les éléments de la langue chinoise, il avait puisé à l'Université de Munich des notions de philosophie. Nous avons un aperçu des idées de Meadows dans le chapitre 18 de ses *Chinese and their* p1.106 *Rebellions* [7] consacré à Tchou hi. Cet ouvrage, qui est suivi d'un long

---

[1] Cf. *Bib. Sinica*, col. 273-280.

[2] *L'insurrection en Chine depuis son origine jusqu'à la prise de Nankin*, par MM. Callery et Yvan. Paris, *Lib. nouv.*, 1853, in-18, — En portugais, Paris, 1853, in-12. — En anglais, by John Oxenford, London, Smith Elder Co, 1853, in-8. — En all., 1854, in-8.

[3] *The Visions of Hung-siu-tsuen, and origin of the Kwang-si insurrection*. By the Rev. Théodore Hamberg... Hongkong, 1854, in-8. — Id., London, 1855, in-8. — En français, par Alph. Viollet, Paris, s. d.

[4] The « ever-victorious Army », a History of the Chinese campaign under Lt.-Col. C. G. Gordon, C. B. By Andrew Wilson... Edinburgh, and London, 1868, in-8.

[5] La France en Chine. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1864).

[6] *Desultory notes on the government and people of China, and on the Chinese language* ; illustrated with a sketch of the province of Kwang-tung, showing its division into departments and districts. By Thomas Taylor Meadows... London, W. H. Allen and Co, 1847, in-8.

[7] *The Chinese and their rebellions*, viewed in connection with their national philosophy, ethics, legislation, and administration. To which, is added an essay on civilization and its

essai sur la civilisation, comprend non seulement des hors-d'œuvre comme ceux que nous venons de signaler, mais encore l'histoire des commencements de la rébellion des T'ai-P'ing et des considérations fort intéressantes sur l'origine des insurrections chinoises en général. M. G. Schlegel [1], dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, a donné, en 1866, une étude fort étendue sur la ligue du Ciel et de la Terre bien plus complète que les travaux de ses devanciers : Milne [2], Morrison [3], Rœttger [4], Hoffmann [5]. Tout récemment, le père Leboucq [6] a réuni en un volume ses lettres très curieuses sur les Associations de la Chine.

Sous le règne malheureux de Hien Foung, la Chine, déchirée par la guerre civile, souffrit aussi de p1.107 l'invasion étrangère. C'est sous le gouvernement de ce prince infortuné que l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre à la Chine, Tout le monde se rappelle cette mémorable campagne de 1860, — malheureusement souillée par le pillage du Palais d'Été, — qui se termina par l'entrée des armées alliées à Peking et la signature d'une convention confirmant le traité de T'ien tsin. Pour cette campagne, comme pour celle des Anglais en 1842, nous nous trouvons en présence d'une quantité énorme de documents : articles de journaux et de revues, et des livres dont quelques-uns restés populaires. Wingrove Cooke, correspondant du Times [7], M'Ghee [8], Swinhoe [9], Wolseley [10] pour les Anglais, Mutrécy [11], Varin [12], Pallu [1] pour les

---

present state in the East and West. By Thomas Taylor Meadows. London, Smith Elder, 1856, in-8.

[1] Thian Ti-ITwui. The Hung-League or Heaven-Earth-League. A secret society with the Chinese in China and India. By Gustave Schlegel... Batavia, Lange, 1866, in-4.

[2] Some account of a secret Society in China entitled « The Triad Society », by the late Dr Milne. (*Trans. R. A. S. of Great Britain*, vol, I, 240.)

[3] A transcript in roman characters, with a translation, of a manifesto in the Chinese language, issued by the Triad Society. By the Rev. R. Morrison... (*Jour. R. As. Soc.*, vol. I, pp. 93-5.)

[4] Thien-ti-hoih. Geschichte der Brüderschaft des Himmels und der Erden der communistischen Propaganda China's von E. H. Rœttger. Berlin, 1852.

[5] Het Hemel-aarde-verbond, Tien-Ti-Hoe, 1853, — (*Tijdschft. v. h. K. Inst. v. de T., L. en Volk. v. Ned. Indie*, n° 3, 1853).

[6] *Associations de la Chine*. Lettres du père Leboucq, missionnaire au Tchély-Sud-Est, publiées par un de ses amis. Paris, F. Wattelier, s. d.

[7] China : being « The Times » spécial correspond. from China in the years 1857-1858, with corrections and additions by the author, G. Wingrove Cooke. New. ed. London, Routledge, 1859.

[8] How we got to Pekin... London, Bentley, 1862, in-8.

[9] Narrative of the North China campaign of 1860... London, Smith Elder, 1861, in-8.

[10] Narrative of the War with China in 1860... London, Long-man, 1862, in-8.

[11] Journal de la campagne de Chine. Paris, 1861, 2 vol. in-8.

[12] Expédition de Chine, par Paul Varin. Paris, Lévy, 1862, in-8.

Français, ont écrit des ouvrages dont il serait facile de grossir considérablement le nombre. Il faut y ajouter les publications des plénipotentiaires lord Elgin [2] et le baron Gros [3], et les notes du généralissime anglais sir Hope Grant [4]. p1.108

**Histoires générales**. — Nous venons de terminer rapidement l'indication des ouvrages particuliers à chaque dynastie, mêlant aux travaux purement chinois ceux des étrangers qui peuvent servir à les éclaircir et à les compléter. Parmi les ouvrages qui composent la troisième section de la classe *Histoire*, en Chine, se trouvent les histoires générales, *Ki se peun mo*, comprenant, comme le *Chou king* par exemple, un ensemble de règnes ou de dynasties. À part le *Chou king*, dont nous avons déjà parlé, nous ne voyons guère dans cette classe d'écrits que le *Cheng wou ki* qui renferme l'histoire des opérations militaires de la dynastie actuelle, publié en 1842 par Wei youen, dont les Européens se soient occupés. Le Dr Bridgman en a donné une notice assez étendue [5]. Le *North China Herald* (n° 293, 8 mars 1856 et seq.), en a extrait l'histoire du traité entre la Chine et la Russie. M. Camille Imbault-Huart en a tiré trois mémoires publiés dans le *Journal asiatique* : Histoire de la conquête de la Birmanie par les Chinois (cahier de février-mars 1878) ; Histoire de la conquête du Népal par les Chinois sous le règne de K'ien long (cahier d'octobre-décembre 1878) ; Mémoires sur les guerres des Chinois contre les Coréens, de 1618 à 1637 (cahier d'octobre-décembre 1879). C'est également d'après cet ouvrage que le même auteur nous a donné une Histoire de l'insurrection des Tounganes sous le règne de Tao-kouang, insérée dans son *Recueil de documents sur l'Asie centrale*, publiée dans la collection de l'École des langues orientales vivantes. p1.109 Dans cette même collection a paru aussi l'Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Vietnam, écrite en partie d'après le *Cheng wou ki*, par M. Devéria.

---

[1] Relation de l'expédition de Chine en 1860. Paris, 1863,in-4.

[2] Narrative of the Earl of Elgin's mission to China and Japan in the years 1857-58-59 by Laurence Oliphant. Edinburgh and London, 1859, 2 vol. in-8.

[3] Livre jaune du baron Gros, ambassadeur extraordinaire et haut commissaire de l'Empereur, en Chine, en 1858 et en 1860... Paris, Dumaine, 1864, in-4.

[4] Incidents in the China War of 1860 compiled from the private journals of general sir Hope Grant... by Henry Knollys... Edinburgh and London, 1875, in-8.

[5] *Chinese Repository*, XIX, pp. 241-4.

Ces trois sections, *Histoires des dynasties, Annales, Histoires générales*, les plus importantes de la classe Histoire, sont aussi celles qui ont été l'objet des principales recherches des Européens, ainsi qu'on pourra s'en assurer par la suite de cette revue rapide.

Biographies. — Le père Amiot a publié dans les *Mémoires concernant les Chinois*, sous le titre de *Portraits des Chinois célèbres*, une série de 75 biographies, écrite d'après un ouvrage édité en 1685.

Un des meilleurs ouvrages que nous possédions sur la Chine est le Chinese Readers' Manual [1], de William Frederick Mayers, divisé en trois parties que nous avons décrites dans la *Revue critique* : I. *Index of Proper Names*. C'est une série de biographies, de notes relatives à la mythologie et à la littérature, arrangées par ordre alphabétique ; II. *Numerical Categories*. Dans cette partie, qui aide beaucoup à l'étude de la philosophie chinoise, l'auteur présente par série les harmonies de nombre de l'histoire, de la géographie, de la morale, etc. III. *Chronological Tables of Chinese Dynasties*. — M. Mayers, mort il y a deux ans environ, a été trop tôt enlevé à la science et il est du petit nombre de ceux dont les ouvrages demeurent indispensables.

On trouvera encore des notices biographiques dans la *Biographie universelle*, par Abel Rémusat et par p1.110 Weiss, dans le *Chinese Recorder*, dans la *China Review*. Les notices de Rémusat ont été réimprimées dans le vol. II des *Nouveaux mélanges asiatiques*.

Chronologie. — Le père Gaubil a écrit un traité de la chronologie chinoise publié en 1814 par Silvestre de Sacy [2], d'après le manuscrit appartenant au Bureau des longitudes. Cet ouvrage comprend trois parties : 1° les règnes et les années des règnes depuis le commencement de l'histoire jusqu'à 206 avant J.-C. 2° le sentiment des auteurs chinois sur la chronologie et une courte notice des livres de ces auteurs chinois ; 3°

---

[1] *The Chinese Reader's Manual*. A Handbook of biographical, historical, mythological, and general Literary Reference. By William Frederick Mayers... Shanghai, 1874, in-8.

[2] *Traité de la chronologie chinoise*, divisé en trois parties : composé par le père Gaubil, missionnaire à la Chine, et publié pour servir de suite aux *Mémoires concernant les Chinois*, par M. Silvestre de Sacy. À Paris, Treuttel et Wurtz.., 1814, in-4.

vues du père Gaubil sur la chronologie chinoise ; examen des époques de cette chronologie. — C'est grâce à cet ouvrage, dont il eut communication, que Fréret put donner ses savants mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Un travail fort utile au point de vue chronologique est l'établissement d'une concordance entre les dates chinoises et européennes. John-Robert Morrison commença en 1831 la publication d'un *Anglo-Chinese Calendar* qui a été continué depuis lors. M. Mayers avait donné, sous le titre de *Anglo-Chinese Calendar Manual*, une concordance pour les années 1868-1879 [1]. Plus tard, M. Pedro Loureiro nous a fourni, dans son 100 *years Anglo-Chinese Calendar*, un travail similaire qui embrasse la période 1776-1876 (Shang hai, 1872).

Les tables chronologiques de dynasties sont assez p1.111 nombreuses, depuis And. Müller et son *Elenchus Regum Sinicorum*, le père Couplet et ses Tables dans le *Confucius Sinarum Philosophus*, jusqu'à Morrison (*View of China*), Pauthier (*Chine moderne*), Eugène de Méritens dans le *Journal asiatique* [2], Klaproth dans son Catalogue des manuscrits de Berlin, Perny dans l'Appendice à son *Dictionnaire* et Mayers dans la troisième partie de son *Chinese Reader's Manual*.

Nous devons également mentionner, à titre de curiosité, la table chronologique du père Foucquet, en trois feuilles formant une grande planche qui a été publiée à Rome en 1729.

Documents officiels. — M. Pauthier a traduit du *Ta-Ts'ing houei tien* divers *Documents statistiques officiels sur l'empire de la Chine* [3]. Le même auteur nous a donné, dans la *Revue de l'Orient* [4], des document officiels chinois sur les ambassades étrangères envoyées près de l'empereur de la Chine. On peut considérer l'*Histoire des relations politiques de la Chine*

---

[1] Hongkong, 1869. — Shanghai, s. d. (1875).
[2] 5e sér., III, 1854, pp. 510-536.
[3] Documents statistiques officiels sur l'Empire de la Chine, traduits du chinois par G. Pauthier. Paris, Firmin-Didot, 1841, in-8.
[4] Documents officiels chinois sur les ambassades étrangères envoyées près de l'empereur de la Chine, traduits du chinois par G. Pauthier. Extrait de la Revue de l'Orient, Paris, Rignoux, 1843, in-8.

*avec les puissances occidentales depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours* [1], de ce même orientaliste, comme un développement et une révision de ce dernier mémoire.

Du Halde a inséré, dans le vol. II de sa *Description*, un recueil des édits, des déclarations, des p1.112 ordonnances et des instructions des empereurs des différentes dynasties.

Nous croirions sortir du cadre de ce Bulletin déjà trop long si, imitant l'exemple des Chinois, nous nous occupions des sections de bibliographie, de jurisprudence et de géographie qui font partie de la classe *Histoire*. La géographie, à elle seule, réclamerait un travail aussi étendu que celui-ci, et la bibliographie, science dans laquelle les Chinois sont passés maîtres, nous entraînerait dans des détails intéressants, à coup sûr, mais hors de saison. Nous terminerons donc par l'indication de travaux qui n'ont pas trouvé place dans les pages précédentes et qui cependant méritent d'arrêter notre attention.

En première ligne, il faut marquer l'*Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, de De Guignes, ouvrage tiré des livres chinois et des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi. L'auteur de l'éloge de De Guignes écrit à propos de cet ouvrage gigantesque (*Mém. de l'Acad. des insc.*, vol. XLVIII, 1808, p. 770) :

> « Cette histoire, presque entièrement tirée des écrivains orientaux, sans en excepter les Chinois, remplit la grande lacune qui existait auparavant dans l'histoire générale et répand un grand jour sur les révolutions qu'ont éprouvées les différents peuples de l'Europe et de l'Asie ; ce qui fait que l'étude en est indispensablement nécessaire à ceux qui cherchent une instruction solide ; et les tables chronologiques dont elle est accompagnée en rendent l'usage aussi facile qu'il est utile. L'immense et pénible travail que lui coûta cet ouvrage le jeta dans un épuisement auquel il manqua de succomber et dont il est vraisemblable qu'il ne serait sorti qu'avec l'impuissance p1.113 de se livrer par suite à l'étude et de soutenir une forte application sans les soins prudents et assidus

[1] Paris, Didot, 1859, in-8.

que lui prodigua M^lle^ Hochereau de Gassonville, qu'il avait épousée en 1754, à laquelle il dut le rétablissement de sa santé, de ses facultés et le bonheur de sa vie.

L'extrait qui précède n'est pas trop élogieux ; on a pu donner à certains points traités par De Guignes plus de développements, mais personne encore n'a entrepris une œuvre d'ensemble aussi considérable. En 1824, M. Joseph Senkowski a donné un supplément à l'Histoire générale de De Guignes contenant un abrégé de l'histoire de la domination des Uzbèks dans la Grande Boukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1709, et une continuation de l'histoire du Kharezm depuis la mort d'Aboul-Ghazi-Khan jusqu'à la même époque.

De Guignes a donné, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions (XXXVI, 1774, p. 190 et seq.), un long travail intitulé : « Idée de la littérature chinoise en général, et, particulièrement, des historiens et de l'étude de l'histoire à la Chine », dont une bonne partie (pp. 199 et seq.) est consacrée aux historiens et à l'étude de l'histoire à la Chine ; il passe en revue les principaux ouvrages qui composent les sections de la classe *Histoire* en Chine, et, quoique son mémoire ne soit pas à comparer avec celui de M. Wylie dans les *Notes on Chinese Literature*, il témoigne de recherches curieuses pour l'époque à laquelle elles ont été faites.

Nous ne pouvons passer sous silence, quoiqu'ils se rattachent à la géographie plutôt qu'à l'histoire, les nombreux travaux dont le Vénitien Marco Polo a été l'objet dans les dernières années, soit directement, soit indirectement. Les recherches de p1.114 Marsden [1], de Baldelli-Boni [2], de Zurla [3], de Lazari [4], malgré leur importance, n'avaient pas élucidé tous les problèmes que soulèvent les récits du grand voyageur. Le texte donné pour la Société de géographie [5] offrait le plus vif intérêt, mais il s'adressait plutôt

---

[1] The Travels of Marco Polo, a Venetian in the Thirteenth Century... translated from the italian, with notes, by William Marsden... London : M DCCCXVIII, gr. in-4, pp. lXXX-782.

[2] Il Milione di Marco Polo testo di lingua del secolo decimo terzo or a per la prima vol ta pubblicato ed illustrato dal conte Gio. Batt. Baldelli Boni. Firenze, 1827, 2 vol. in-4.

[3] Di Marco Polo e degii altri Viaggiatori Veneziani più illustri Dissertazioni del P. Ab. D. Placido Zurla... Venezia, 1818, 2 vol. in-4.

[4] I Viaggi di Marco Polo Veneziano tradotti per la prima volta dell' originale francese di Rusticiano di Pisa e corredati d'illustrazioni e di documenti da Vincenzo Lazari pubblicati per cura di Lodovico Pasini... Venezia, 1847, in-8.

[5] Voyage de Marc-Pol (Collection de la *Société de géographie*, I, 1824.)

au philologue qu'au géographe et à l'historien. M. Pauthier entreprit de donner une nouvelle édition de Marco Polo [1] ; son œuvre, malgré de vives critiques, n'en reste pas moins fort remarquable, et si le travail du colonel Yule a pris le premier rang, celui de Pauthier n'est pas cependant oublié. C'est en 1871 que le colonel Yule a publié les 2 vol. de son édition monumentale [2] qui a été réimprimée avec des augmentations et des corrections en 1875.

p1.115 Le colonel Yule s'est préparé de longue main à cette vaste tâche par des publications destinées à la collection curieuse de l'Hakluyt Society. Il avait donné d'abord Jourdain de Séverac, d'après la version française de Coquebert-Montbret, puis il avait réuni en deux volumes, aujourd'hui presque introuvables en librairie, une série de notices et de relations de voyages à la Chine et en Tartarie : *Cathay and the Way thither* [3] est en effet une véritable introduction à l'étude de Marco Polo. Une des parties les plus intéressantes de ce Marco Polo est celle qui comprend les recherches relatives à la Chine : l'aide d'un sinologue aussi distingué que M. Wylie a permis à l'éditeur anglais de donner des documents aussi rares qu'importants. On aurait été tenté de croire que cette édition du colonel Yule, du moins en ce qui concerne la Chine, aurait pour longtemps vidé la question ; chose curieuse, elle a été au contraire le point de départ de nouvelles recherches publiées dans le *Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society*. Le rév. G.-E. Moule [4], l'archimandrite Palladius [5] et le p1.116 D^r^ Bretschneider [6] ont en effet inséré dans ce recueil des

---

[1] *Le Livre de Marco Polo, citoyen de Venise, conseiller privé et commissaire impérial de Khoubilaï-Khaân* : rédigé en français sous sa dictée, en 1298, par Rusticien de Pise... Publié... par M. G. Pauthier... Paris, 1865, 2 vol. in-8.

[2] *The Book of Ser Marco Polo, the Venetian, concerning the Kingdoms and Marvels of the East*. — Newly translated and edited with Notes. By Colonel Henry Yule... London, Murray, 1871, 2 vol. in-8. — Une troisième édition par M. Henri Cordier a été publiée à Londres en 1902.

[3] *Cathay and the Way thither* ; being a collection of Medieval Notices of China, translated and edited by colonel Henry Yule, C. B., late of the Royal Engineers (Bengal). With a preliminary essay on the intercourse between China and the Western Nations previous to the discovery of the Cape Route. London. Printed for the Hakluyt Society, 1866, 2 vol. in-8. — Une nouvelle édition en 4 vol. par M. Henri Cordier est sous presse en ce moment (juin 1913).

[4] *Notes on col. Yule's edition of Marco Polo's « Quinsay »*, by the Rev. G. E. Moule. (*Jour. N. C. Br. R. As. Soc.*, IX, 1875.)

[5] *Elucidations of Marco Polo's Travels in North China, drawn from Chinese sources*, by the Rev. Archimandrite Palladius. (*Ibid.*, X, 1876.)

[6] *Notices of the Mediaeval geography and history of Central and Western Asia*, drawn from Chinese and Mongol writings and compared with the observations of western authors in the middle ages, by E. Bretschneider, M. D. (*Ibid.*)

mémoires qui font époque pour la géographie et l'histoire de l'Asie orientale au moyen âge.

Les travaux du Dr Bretschneider portent le cachet de l'exactitude la plus rigoureuse jointe à un esprit scientifique fort rare chez les sinologues. Ses *Notices of the Mediaeval Geography and History of Central and Western Asia* sont une mine de renseignements tels qu'aucun savant, y compris Klaproth, n'a encore pu fournir. Je donne, dans les notes bibliographiques qui accompagnent ce bulletin, une liste [1] des autres publications du savant médecin de la légation russe de Peking ; il est impossible, à quiconque s'occupe de Chine, de ne pas les étudier sérieusement.

Nous voici arrivés à la fin de la tâche que nous nous étions assignée ; le champ à parcourir était vaste et la moisson était si abondante que nous avons sans doute laissé beaucoup à glaner derrière nous ; nous réclamons l'indulgence pour nos omissions involontaires qu'il nous sera facile de réparer dans un avenir peu éloigné.

@

[1] On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs and Arabian Colonies, and other Western Countries, mentioned in Chinese Books London, Trübner, 1871, br. in-8.
Notes on Chinese Mediaeval Travellers to the West. Shanghai, 1875, in-8.
Archaeological and historical researches on Peking and its environs. Shanghai, 1876, in-8. — Trad. en français par V. Collin de Plancy dans la coll. de l'École des langues orientales. Paris, 1879, in-8.

# LES DÉBUTS DE LA COMPAGNIE ROYALE DE SUÈDE DANS L'EXTRÊME-ORIENT, AU XVIII^e SIÈCLE [1]

@

p1.117 La prise de Malacca par le grand Albuquerque (1511) est véritablement le point de départ dans les temps modernes des relations commerciales des étrangers avec les pays de l'Extrême-Orient. Cet événement eut un retentissement énorme dans toute l'Asie orientale. Les rois de Java, de Sumatra, de Pégou et de Siam envoyèrent des ambassadeurs avec des présents au conquérant pour l'assurer de leur amitié. Quelques princes même offrirent de devenir vassaux du Portugal. Le roi de Siam, en échange des présents que lui envoya Albuquerque, donna une magnifique coupe d'or avec une escarboucle et une épée incrustée d'or. Dans une lettre datée de Lisbonne, du 6 juin 1513, le roi Emmanuel écrit au pape qu'il croit convenable de lui faire part, comme chef de la chrétienté, des victoires remportées par les Portugais dans les Indes. Le roi rapporte les succès d'Albuquerque, la prise de Malacca, les relations avec p1.118 Siam, la délivrance de Goa, l'ambassade du Prêtre Jean, le voyage des envoyés portugais en Abyssinie, la soumission du roi d'Ormuz, etc. La lettre, très caractéristique, se termine de la manière suivante et montre bien quels étaient les projets des Portugais sur la mer Rouge :

> « On peut donc espérer que la faveur de Dieu accompagnera Albuquerque dans ses entreprises contre la mer Rouge pour la fermer au commerce des musulmans. Il fera alliance avec le Prêtre Jean, et, levant l'étendard de la croix, il frappera un coup aux mahométans. (*Cal. of State Papers, Col. ser., East Indies*, 1513-1510, pp. 1-2).

Les Portugais arrivèrent en Chine, à Canton, trois ans plus tard (1514), ainsi qu'il appert d'une lettre d'André Corsali à Julien de Médicis, datée du 6

[1] Extrait du *Recueil de textes et de traductions publié par les Professeurs de l'École des langues orientales vivantes*.

janvier 1515 [1] (Cf. *Ramusio*, I, f° 180 et 181). Raphaël Perestrello est le premier Portugais qui ait visité Canton dans une jonque (1516) dont le nom nous ait été conservé. L'année suivante (1517), Fernâo Peres de Andrade, à la tête de quatre navires portugais et de quatre navires malais, se rendit à Canton avec Thomas Pires, envoyé par le gouverneur de Goa pour conclure un traité de commerce avec la Chine. L'attitude de F. P. de Andrade lui avait concilié toutes les sympathies, mais l'arrivée de son frère Simon de Andrade (1518), homme autoritaire et cupide, changea ces bonnes volontés en haine : Simon attaqué fut obligé de fuir (1521), et l'année suivante un nouvel envoyé, Martin p1.119 Alfonso de Mello Coutinho, eut son escorte massacrée en grande partie.

Les Hollandais remplacèrent les Portugais comme influence dans l'Extrême-Orient ; puis vinrent les Anglais dont la première expédition en Chine (1596), composée de trois navires, *the Benjamin, the Bear, the Bear's Whelp*, et faite aux frais de Sir Robert Dudley, n'arriva jamais à destination. Dès l'année 1634, les difficultés commencèrent à Canton lors du voyage du capitaine Weddell, qui, mal reçu par suite des agissements des Portugais, fut obligé d'employer la force. Mais ce n'est qu'à la fin du XVII^e^ siècle et pendant tout le XVIII^e^ que le commerce européen eut à lutter contre les mandarins locaux pour leur arracher des concessions définitives. Sauf le Portugal, dont le monopole commercial qui appartenait à la couronne ne fut abandonné qu'en 1752, les nations occidentales étaient représentées à Canton par des Compagnies.

Une seule fois, en 1731, le roi de Portugal donna à une compagnie l'autorisation d'envoyer un navire faire un voyage à Surate et à la côte de Coromandel, sans permettre la concurrence. Les Hollandais, à la suite du séjour à Lisbonne de Cornélis van Houtman, d'Alkmar, créèrent une première société à Amsterdam, sous le nom de *Compagnie des Pays lointains*. L'exemple des marchands d'Amsterdam fut bientôt suivi par ceux de Zélande et de Rotterdam. Le danger pour le pays de nombreuses sociétés rivales fit réunir tous les intérêts communs en une seule

[1] C'est donc par erreur que l'on considère (comme M. W. F. Mayers, dans *Notes and Queries on China and Japan*, vol. 2, n° 9, *The Portuguese in China*) 1517 (expédition d'Andrade) comme la date de l'arrivée des Portugais en Chine.

Compagnie : la célèbre *Compagnie des Indes orientales néerlandaises*, constituée à la Haye, le 20 mars 1602, par un traité valable pendant vingt et un ans.

p1.120 La première Compagnie anglaise des Indes orientales obtint sa charte de la reine Élisabeth, le 31 décembre 1600, sous le nom de *The Governor and Company of Merchants of London trading to the East Indies*. Une autre Compagnie, connue sous le nom de *Courten's Association* ou de *The Assada Merchants*, créée en 1635, fut réunie à la Compagnie de Londres en 1650. En 1654-1655, Olivier Cromwell accorda une charte à la *Company of Merchants Adventurers* qui fusionna également avec la Compagnie de Londres en 1655-1657. En 1698, une concurrence formidable fut faite par *The General Society trading to the East Indies* ou *English Company*. Enfin les Compagnies rivales de *Londres* et *anglaise* furent définitivement réunies en une seule en 1702-1708-1709, sous le nom de *The United Company of Merchants of England trading to the East Indies.*

Sans entrer dans le détail des efforts de Henri IV et de Richelieu, la grande *Compagnie des Indes orientales* fut créée par édit du roi en septembre 1664. Cette Compagnie, qui céda à différentes sociétés secondaires son privilège pour le commerce de la Chine et de la mer du Sud, fut reconstituée définitivement en 1719 sous le nom de *Compagnie des Indes*. La France entra d'ailleurs assez tard dans le mouvement commercial de Chine ; il y a eu trois Compagnies françaises de Chine : 1° en 1660, réunie à la Compagnie des Indes en 1664 ; 2° en 1697, tombée pendant la guerre pour la succession d'Espagne ; 3° en 1713, qui ne fit aucun usage de son privilège. Ce fut vraiment la Compagnie de 1697-1698, créée par la société Jourdan, de la Coulange et C$^{ie}$, qui installa le commerce de la France à Canton.

p1.121 Les Danois eurent deux Compagnies, l'une de 1612, l'autre de 1670. Ils créèrent en 1616 les établissements de Tranquebar et de Sérampore, qu'ils vendirent à l'Angleterre en 1845, Les Espagnols créèrent la *Compagnie royale des îles Philippines* en 1733. L'Autriche fut représentée par deux Compagnies impériales, celle d'Ostende incorporée le 17 décembre 1722, dont la charte fut suspendue pour sept ans en 1727, et

aux dépens de laquelle s'établit en partie la Compagnie de Suède ; cette Compagnie d'Ostende éprouva d'ailleurs toutes sortes de malheurs, fit faillite en 1784 et termina enfin son existence accidentée en 1793. L'autre Compagnie impériale était celle de Trieste, qui fit beaucoup moins parler d'elle. Enfin je rappellerai pour mémoire les efforts de la Prusse à Emden, — je possède d'importants documents au sujet des voyages partis de cette ville, — et la création, le 24 janvier 1753, de la *Bengalische Handels-gesellschaft*. J'ai laissé de côté, à dessein, la Compagnie royale de Suède, qui fait l'objet de ce mémoire.

Le commerce de la Chine était restreint à Canton.

Le commerce de Canton était dirigé de singulière façon. En 1702, le gouvernement chinois avait voulu concentrer le commerce étranger entre les mains d'un seul individu qu'on appelait le *Négociant de l'Empereur*. La mesure ne réussit point et, en 1722, on inventa cette institution, si connue des voyageurs à Canton au XVIII^e^ siècle, et qu'on appelait le *co-hang* ou le *co-hong*. Voici en quoi elle consistait : l'empereur de la Chine accordait le privilège exclusif de commercer avec les Européens à un certain nombre de marchands indigènes, qui répondaient au chef de la douane chinoise de tous les individus arrivés p1.122 en Chine. L'assemblée de ces douze marchands, dits *hanistes* en français, *hong merchants* par les Anglais, présidée par le chef de douane [*hou-pou*], se nommait *co-hang*. Le nombre de ces marchands a varié suivant les époques : il était de dix en 1777, de douze en 1793, de quatorze en 1808 et de treize en avril 1834, époque à laquelle finit le monopole de l'*East-India Company.* Les factoreries étrangères, les *hongs*, étaient rangées : danoise, espagnole, française, américaine, impériale, suédoise, anglaise, hollandaise, sur la rive gauche de la rivière de la Perle, sur une étendue de plus de 330 mètres, formant une sorte de square. Toutes ces factoreries furent détruites et pillées le 15 décembre 1856 à la suite du bombardement de Canton par Sir Michael Seymour.

De bonne heure, au XVII^e^ siècle, les Suédois visitèrent les pays d'Extrême-Orient, mais leurs voyages n'étaient pas faits sous le pavillon de leur nation : ils servaient des compagnies étrangères et, en particulier, la

Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Cependant je note qu'en 1627, le roi de Suède avait déjà établi une Compagnie des Indes orientales [1]. Je ne rappellerai que Nils Matson, Kioeping et Cojet. Nils Matson, mort en 1667, avait servi tour à tour la Hollande, le chah de Perse et enfin son propre pays en qualité de lieutenant de vaisseau du roi Charles-Gustave. Sa relation nous a été conservée par Kankel, ainsi que celle d'un autre lieutenant de la marine suédoise, également au service de la p1.123 Hollande, Oloff Erickson Willman, qui nous a laissé une description du Japon. Les relations de Nils Matson et de Willman ont été imprimées à la presse particulière du comte P. Brahe, et ont eu deux éditions que nous décrivons en note [2].

p1.124 Quant à Frédéric Cojet, il fut le dernier gouverneur de Formose pour la Hollande. Grâce à l'incurie des autorités néerlandaises de Batavia, laissé à ses propres ressources, il fut obligé de capituler le 5 juillet 1661 devant les forces du chinois Tching Tching-kong, plus connu des Européens sous le nom de Koxinga. Nous possédons également la relation de la

---

[1] « It was remembered that the king of Sweden having lately erected an East-India Company allowed to each committee 250 *l.* » (*Calendar of State Papers, Colonial Series, East Indies*. 1625-1629, London, 1884, p. 361.)

[2] *Een kort Beskriffning Uppă Trenne Resor och Peregrinationer, sampt Konungarijket Japan* ; I. *Beskrifwes een Reesa som genom Asia, Africa och mănga andra Hedniska Konangarijken*..., aff Nils Maison Kiöping. — II. *Forstelles thet stoora och machtiga Konungarijke Japan*. — III. *Beskrifwes een Reesa till Ost-Indien, China och Japan giordhoch beskrefwen* all Oloff Erickson Willman. — IV. *Vthfŏres een Reesa ifrăn Musscow till China*, genom Mongul och Cataija, etc., isingsborgh, Johann Kankcl, anno 1667, in-4,pp. 257 1 f. prél. — Première édition très rare de cette collection intéressante (Cat. Sobolewski, n° 1627.) — *Een kort Beskriffning Vppå Trenne Reesor och Peregrinationer, sampt Konungarijket Japan* : I. *Beskrifwes een Reesa, som genom Asia, Africa och mănga, andra Hedniska Konangarijken, sampt ŏijar : Med flijt ăr fŏrrăttat*, aff Nils Mats on Kioping, fŏrdetta Skepz Lieutnat. — II. *Beskrifwes een Reesa till Ost-Indien, China och Japan*. — III. *Med Fŏrtălliande. Om fŏrbenembde stoora och măchta Konungarijketz Japan Tillstand, sampt thesz Inwanares Handel och Wandel : Fŏrrăttat och Beskrefwin*, aff Oloff Erickson Willman Kongl : Mayst : tz Skepz — Capiaien. — IV. *Vthfŏres een Reesa ifrăn Musscow till China*, genom Mongul och Cataija ŏfwer Strŏmen Obij : *Fŏrrăttat aff een Rysk Gesandt som till then stoore Tartaren Niuki war schickad*... Tryckt pă Wijsingzborg, aff Hans Hŏg Grefl : Năd : Rijkz Drotzens Booktryckare Johann Kankel. Anno MDCLXXIV, in-4, pp. 304 et 2 f. prél. pour le titre et la préface. — La page 304 contient une notice que la première édition de cette collection a été imprimée en 1667 et qu'on ajoute à cette nouvelle édition les traités suivants, ayant chacun une pagination et un titre spéciaux : Mart. Martinj, S. J., *Historia om thet Tartariske*, *Krijget utki Konungarijket Sina*... forswenskat aff Ambr. Nidelberg. Joh. Kankel, 1674. — Mich. Hemmersam, *West-Indianisk Reese-Beskriffning, fran ăhr 1639 till 1645, ifran Amsterdam till St. Joris de Mina*. *Ibid.*, 1674. — *Kort Berăttelse om Wäst Indien eller America, som elliest kallas Nya Werlden*. *Ibid*., 1675. — Jobst Schouten, *Sanfärdig Beskriffning. Om Konungarijket Siam... uthi Holländska Spräket åhr* 1636 *forfattat*. *Ibid*., 1675.

conquête de Formose par les Chinois [1]. Frédéric Cojet, mis en prison à la suite de l'abandon du fort Zelandia à Formose, ne fut remis en liberté que sur les ordres du roi Charles XI. On pourra consulter sur les relations de la Suède avec l'Extrême-Orient par terre le mémoire de M. August Strindberg que nous avons publié dans la *Revue de l'Extrême-Orient* [2].

Les documents que nous reproduisons aujourd'hui sont renfermés en deux volumes in-folio manuscrits conservés à l'*India Office*, à Londres. L'un de ces volumes, relié en vélin, porte les cotes : 1732/3 et J. vol. I ; il renferme des extraits de diverses pièces. L'autre volume, cartonné, porte les cotes 1733/4 et J. vol. II. Ce dernier ne contient qu'une seule pièce de 99 pages qui comprend la traduction du p1.125 français en anglais de l'aventure de Porto-Novo. Le premier feuillet non chiffré porte l'avis suivant :

> I Benjamin Bonnet of London notary publick do hereby certify and attest unto all whom it may concern that the hereunto annexed Translation of the Account relating to the ship the *Queen Ulrica Eleonora* contained in ninety eight sides or pages of paper and part of the ninety ninth was by me faithfully done out of French into English. In London, the third day of October one thousand seven hundred and thirty eight.
>
> Ben. Bonnet, Not. Pub. 1738.

Ces documents ne sont pas signalés dans le dernier inventaire des papiers conservés à l'*India Office* rédigé par M. Frederick Charles Danvers [3], mais ils sont marqués dans le rapport de 1878 de Sir George C. M. Birdwood, M. D., où ils portent la cote J. — *Swedish East India Company*, 1732 *to* 1733, 1733 *to* 1734. La série précédente relative à la

---

[1] *'t Verwaerlossde Formosa, of waerachtig verhael, Hoedanigh door verwaerloosinge der Nederlanders in Oost-Indien, het Eylant Formosa, van den Chinesen Mandorijn, ende Zeeroover Coxinja, overrompelt, vermeestert, ende ontweldight is geworden...* Amsterdam, 1675, in-4, Formose négligée... (*Recueil des Voy... de la Compagnie des Indes orientales*. Rouen, 1725, t. X, pp. 202 à 381). — Cf. *Bibliotheca sinica*, col. 285.

[2] *Notices sur les relations de la Suède avec la Chine et les Pays tartares depuis le milieu du XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours*. Paris, 1884, br. in-8°. On consultera également du même auteur : *Kina. Några gensagor mot gängse irrmeningar*. Stockholm, 1878, in-8. — Philipp Johann von Strahlenberg, *Och hans karta öfver Asien*. Stockholm, 1879, in-8.

[3] *Report to the Secretary of State for India in Council on the Records of the India Office*, by Frederick Charles Danvers, Registrar and Superintendent of Records. — *Records relating to Agencies, Factories and Settlements not now under the Administration of the Government of India*. London, 1888, in-8.

Compagnie d'Ostende ne comprend qu'un seul volume portant la cote I. — *Ostenders*, 1731 *to* 1732.

La suspension du privilège de la Compagnie d'Ostende en 1727 laissa disponibles un grand nombre de marins de nationalités différentes, particulièrement des Flamands et des Anglais. Ce noyau d'hommes de mer expérimentés donna l'idée à un habitant entreprenant de Stockholm, Henry Konig, de l'employer à créer une compagnie de commerce au nom de la p1.126 Suède. Le roi Frédéric, à la demande de Konig et de ses associés, consentit à accorder, en date de Stockholm, 14 juin 1731 [1], une charte à la Compagnie que ceux-ci se proposaient de former. Les lettres patentes du roi comprennent dix-neuf articles. Dans le premier article, il est marqué que Henry Konig et C^ie^ ont le privilège et la liberté de faire voile et de commercer aux Indes orientales pendant une période de quinze ans à partir de cette date, mais qu'ils ne sont nullement autorisés à étendre leurs opérations dans les ports, rivières, comptoirs appartenant à des princes européens, sans l'autorisation de ceux-ci. Par le deuxième article de la charte, il est dit : que les navires employés par la Compagnie auront leur point de départ et d'arrivée à Gothembourg, où aura lieu la vente de la cargaison de retour. Le chiffre des droits à payer par chaque navire dont le nombre n'est pas restreint et pour chaque marchandise est fixé par les articles suivants. Par l'article 5, il est bien spécifié que les navires porteront les couleurs de la Compagnie suédoise, qu'ils seront pourvus de commissions signées par le roi et munis des passeports nécessaires. L'article 6 est relatif à la formation du capital de la Compagnie, capital dont le chiffre, pas plus que le mode de création, n'est indiqué. Liberté complète, par l'article 7, aux associés, d'embarquer sur leurs navires des armes et des munitions, toutes espèces de marchandises, de l'argent, des monnaies étrangères, mais pas celles du royaume. Les articles suivants traitent de la liberté du commerce, de l'embarquement du matériel nécessaire, de la composition p1.127 des équipages, etc. Par l'article 15, il est marqué que la Compagnie de Henry Konig sera toujours dirigée par au moins trois personnes intègres, ayant l'expérience du commerce ; que les personnes que Henry Konig prendra pour

[1] Hunter, *Imp. Gaz. of India*, VI, p. 376, et d'autres auteurs donnent la date du *13* juin 1731.

l'aider dans sa direction auront les mêmes privilèges que l'association, comme si leurs noms mêmes étaient mentionnés dans ces lettres patentes ; que ces directeurs seront Suédois ou naturalisés Suédois, protestants, auront prêté serment de fidélité à la couronne ; enfin, qu'ils résideront toujours dans le royaume, sauf le temps où ils voyageront pour la Compagnie. L'article 16 permet à la Compagnie d'employer un personnel aussi nombreux qu'elle le désire, personnel suédois ou étranger. Les étrangers obtiendront leur naturalisation, dès qu'ils auront adressé leur requête au roi. L'article 17 autorise Henry Konig et C^ie^, et les personnes dans leur emploi, à repousser la violence des tiers et les couvre de la protection royale. L'article 18 est restrictif. Le roi interdit à ses sujets, autres que ceux de la Compagnie, de faire le commerce au delà du cap de Bonne-Espérance, pendant les quinze ans que durera le privilège. Enfin l'article 19 confirme la protection du roi et contient aussi la promesse de modifier, au mieux des intérêts de la Compagnie, les conditions et privilèges marqués dans les lettres patentes, suivant les circonstances.

En vertu de l'article 15 des lettres patentes, les directeurs de la Compagnie Henry Konig avaient le droit d'établir entre eux des règles nécessaires pour conduire leurs affaires. Ces règlements, qui nous ont été conservés, sont au nombre de dix-huit ; ils ont trait à la correspondance qui doit être dépouillée en p1.128 commun, à l'ouverture d'une souscription parmi les Suédois et les étrangers pour l'établissement du capital social. Les Suédois ne pouvaient pas souscrire moins de 200 rixdollars ou 600 dollars d'argent (silvermynt), et les étrangers pas moins de 500 dollars de Hambourg.

Je crois intéressant pour ceux qui étudient l'histoire commerciale du XVII^e^ siècle de reproduire ici le tableau des monnaies et des poids en usage à l'époque, tel qu'il est donné dans les instructions officielles de la Compagnie.

PRO MEMORIA [1]

Monnoye de Suède

1 dollar silvermynt a 4 marc ou 32 ore [2] ou stivers, ou 96 rundstyck.

---

[1] *India Office*, 1732-3, J. vol. 1.
100 öre aujourd'hui = 1 couronne (*Krona*) = 1 fr. 39.

1 marc a 8 ore, ou stiver, ou 24 rundstyck.

1 ore ou stiver a 3 rundstyck.

1 ducatt fait 6 dollar silvermynt.

1 rixdollar en espece fait 3 dollar silvermynt.

1 carolin, 20 ore silvermynt.

1 carolin en espece, 25 ore silvermynt.

1 guinea, 12 dollar 18 ore silvermynt.

1 moydore, 16 dollar silvermynt.

Cours de change

1 pound sterling fait 12 dollar 8 ore.

1 florin courant de Hollande fait 1 dollar 4 ore.

1 marck banco de Hambourg fait 30 2/3 ore. p1.129

Poids de Suède

1 schippond fait 4 centener ou quintaux, ou 20 lisponds ou 400 livres.

1 centener ou quintall fait 5 lisponds ou 100 livres.

1 lispond fait 20 livres.

1 livre, 16 onces ou 32 lots.

100 livres de Suède font 93 lb. d'Angleterre, 85 lb. de Hollande, de Paris et de Bourdeaux, 87 1/2 de Hambourg.

Mesure de Suède

1 oxhofd a 1 1/2 ahm ou 6 anker, ou 90 kannes.

1 ahm a 4 ancker ou 60 kannes.

1 ancker a 15 kannes.

1 3/7 kanne fait 1 gallon d'Angleterre.

1 tonneau de bled, farine, gruaux, etc., a 48 kannes.

100 aulnes de Suede font 63 yards d'Angleterre, 50 1/2 aulnes de Paris, 86 1/5 aulnes d'Amsterdam, 69 varras de Cadix et 103 aulnes de Hambourg.

Des projets furent établis pour faire le commerce de Canton, et le premier navire dont on fit choix dans ce but, en 1731, fut *le Frédéric-roi-de-Suède*. Ce navire, à son retour de Chine (1733), fit la dure expérience d'un début dans le commerce lointain ; des bâtiments hollandais le saisirent, dans le détroit de la Sonde, sur la foi de rapports faux ou exagérés des subrécargues néerlandais de Chine et le conduisirent à Batavia ; mais à la suite de l'examen de la charte royale suédoise, les

Hollandais reconnurent qu'ils n'avaient aucun droit de saisir le navire, le relâchèrent avec force excuses, lui fournirent les vivres nécessaires gratis, le firent accompagner par un de leurs propres vaisseaux et trois délégués, en sorte p1.130 que cette première aventure se termina plus heureusement qu'on n'aurait pu l'espérer.

La seconde expédition suédoise devait être moins heureuse, quoiqu'elle eût été préparée avec le plus grand soin ; le navire désigné était *la Reine-Ulrique-Eléonore* ; on avait fait choix pour le commander du lieutenant de vaisseau Peter von Utfall et pour subrécargues des nommés Charles Barrington, Charles Irvine, John Widdrington et Thomas Thomson. La destination du navire était Porto-Novo, sur la côte de Coromandel. En écrivant ce mémoire, comme j'ai pour but de faire savoir comment on traitait à cette époque les affaires de l'Extrême-Orient, je reproduis, toujours d'après les Archives de l'*India Office*, les lettres d'avis des directeurs de la Compagnie, les instructions pour le capitaine Utfall et les instructions en dix-huit articles pour les subrécargues, pièces datées de Gothembourg [1], le 23 décembre 1732. J'y ajoute la copie française de la Commission du roi, datée de Stockholm, 25 septembre 1732.

À Monsieur,
Mons^r^ Thomas Thomson, Super Cargue
du vaisseau *Reine Ulrique Eléonore*
destiné pour les Indes orientales.

Monsieur,

Nous vous envoyons icy joints des copies autentiques des instructions et ordres que nous avons trouvé à propos d'expédier autant pour Mess^rs^ les Super Cargues conjointement, que pour Mons^r^ le capitaine Peter von Utfall, afin d'en pouvoir faire usage pendant le voyage que vous faites, dans p1.131 lequel nous vous recommencions, en particulier, d'observer toujours notre intérêt, dont vôtre probité ne nous laisse aucun doute, et vous souhaittants de tout notre cœur une heureux voyage et bonne expédition, nous sommes toujours avec considération,

[1] Gothembourg, en suédois Gœteborg, à 477 kilomètres O. S. O. de Stockholm.

Monsieur,

Vos très humbles et obéissants serviteurs,

H. Konig, Campbell, Tham et Comp.

M. Lagerstuom.

Gottenbourg, ce 23e décembre 1732.

*

Instruction pour Monsieur le capitaine Pierre von Utfall, commandant le vaisseau *Reine Ulrique Eléonore* [1], apartenant a la Compagnie octroyée suédoise et destiné pour les Indes orientales.

1

Nous vous recommencions de tenir vos officiers et matelots dans une exacte discipline et bon ordre, et d'éviter soigneusement de les maltraitter, ou d'en user envers eux avec rigueur. Vous ferez faire un chacun son devoir dans son poste, et s'il y a quelqu'un qui disobeira vos ordres, ou qui négligera son devoir, vous avez à le faire punir suivant ce qu'il a mérité, mais que cela se fasse avec discrétion et toujours avec l'approbation des Super Cargues ; et comme fort souvent la mauvaise conduite des matelots provient d'un commandement irregulier, ou du maltraitement qu'ils recevoient des officiers, nous vous enjoignons a vous et a vos officiers d'éviter ces deux extremitez, et de leur donner un bon exemple ; et si quelque officier contrevient à vos ordres, qu'il est negligent, ou qu'il n'est point capable pour remplir son poste comme il faut, vous avez à le faire juger dans un Conseil p1.132 tenu en presence des Super Cargues et des principaux officiers, et le depeouillerez de sa charge, ou le mettrez à l'amande comme il sera jugé raisonnable par la majorité de voix, conformément aux ordonnances maritimes du Roy.

2

Nous esperons que, par votre bon exemple et par celuy de vos officiers, toutes les irrégularités parmy l'équipage, comme yvrognerie et autre pareille, sera prévenue ; cependant nous vous chargeons de donner des

[1] Ulrique Eléonore, fille de Charles XI et sœur de Charles XII, héritière de la famille de Deux-Ponts, épouse de Frédéric de Hesse-Cassel, reine de Suède en 1719, abdique en 1720 en faveur de son mari. Elle mourut en 1741.

ordres rigoureux pour les empecher de boire aux heures indues, ou à fumer du tabac sous les tillacs, ce qui a fort souvent causé le feu et la perte du navire et de tout le monde. Et comme il n'y a rien que fasse plus d'impression et tient les gens plus en ordre et en respect que la religion et le culte divine, nous vous chargeons principalement de faire observer le culte divine exactement a des tems fixés, et notamment les dimanches : et comme vous avez a bord du vaisseau des gens de différentes nations, coutumes et religions, nous vous recommendons, comme nous avons fait pareillement aux Super Cargues, d'eviter d'offenser ou scandaliser les uns les autres, ayants la confiance en vous, que vous vivrez toujours ensemble en bonne amitié et union.

3

Afin que toutes choses se fassent regulierement, nous avons ordonné aux supercargues d'addresser à vous et signer de leurs mains toutes les ordres autant pour charger que pour decharger les merchandizes ou l'argent, et nous vous défendons par la presente de permettre de decharger sans une telle ordre signée des mains des Supercargues, et addressée à vous la moindre chose, n'y d'en recevoir à bord, vous ordonnants de tenir un registre exact dans lequel vous spécifierez regulierement toutes les merchandizes, argent, etc., que vous chargerez ou dechargerez avec leurs qualites, p1.133 marques et numeros ; vous en ferez aussi tenir autant par deux autres de vos officiers, pour nous être tous remis à votre retour.

4

De plus nous vous ordonnons de signer de votre main les connaissements de la cargaison du vaisseau a prendre aux Indes orientales, aussitôt que vous l'y aurez pris entierement à bord et de les rendre aux supercargues, dans lesquels vous specifierez toutes les merchandises et le consignerez a nous, et vous ne permettrez aucunement que la moindre partie des merchandises chargées dans le vaisseau, soit qu'ils apartienent à votre cargaison ou à des particuliers, soit débarquée en chemin faisant, a moins que ce ne soit pour acheter des provisions ou autres nécessaires pour le vaisseau, et qu'il n'y ait point d'argent comptant

à bord, et en ce cas-là même vous ne ferez pas débarquer davantage qu'autant qu'il faudra pour les provisions nécessaires.

5

A l'égard de la navigation du vaisseau, comme vous n'avez point été dans ces mers, nous avons employé quelques officiers étrangers, gens de capacité et de grande experience dans cette navigation ; ainsi nous vous ordonnons par ces présentes tres expressement de les consulter toujours touchant tout ce qui peut apartenir à la navigation du vaisseau, etc., pendant le cours de tout le voyage, et de vous laisser conduire suivants toujours leurs sentiments, et évitants en toute maniere toutes disputes et consultant toujours notre intérêt.

6

Nous vous recommendons et au capitaine Jean Widdrington aussi une bonne oeconomie et de menager autant qu'il vous sera possible les dépenses pour le vaisseau et de prévenir avec soins tout dégât ou enlevement de munitions et provisions.

7

p1.134 Quand vous serez sur vôtre voyage de retour, et aprez que vous aurez relaché a quelque place convenable pour prendre de l'eau et autres provisions, nous vous deffendons expressement de toucher en aucun port de l'Europe, à moins d'une nécessité absolue, vous ordonnants de poursuivre votre chemin par le nord de l'Ecosse et de vous rendre le plut tôt qu'il vous sera possible au port de Gottenbourg.

8

Vous recevrez des Super Cargues dans le baye de Cadix vos ordres pour partir ou faire voile et ainsi de même pendant tout le voyage, auxquelles nous vous ordonnons de obéir aussi ponctuellement que s'ils etoient donnés et signés par nous mêmes.

9

Nous vous ordonnons pareillement d'eviter en mer tous les vaisseaux que vous pourrez rencontrer, de n'en attendre aucun, ny de chercher de parler à qui que ce soit, puisque souvent des accidents fort fatales ont été

causés par là et dans tous les ports ou vous entrerez et trouverez d'autres vaisseaux. Nous vous recommendons d'avoir avec eux le moins de communication qu'il vous sera possible, et de ne point permettre que vos officiers ou matelots aillent à leurs bords ou reçoivent de leurs visites ; cependant notre intention n'est point du tout de vous empecher par cecy de montrer la civilité qu'on est accoutumé de se temoigner l'un à l'autre, mais seulement de vous faire toujours souvenir qu'il vous faut etre sur vos gardes et d'avoir à tous moments l'oeil au guet, puisque nous ne doutons point que les nations européennes ne fassent tout leur possible pour vous faire d'empechement dans votre negoce ; c'est pourquoy la meilleure partie que vous pourrez prendre sera d'avoir avec eux le moins de conversation qu'il vous sera possible.

10

p1.135 En cas que contre toute attente quelque vaisseau, un ou plusieurs, de quelle nation qu'ils peuvent être, pourroit vous arrêter, insulter ou molester, sous quelque pretexte que ce puisse être, ou qu'il venoit vous attaquer comme ennemy, vous vous deffendrez en brave officier et repousserez la violence par violence, et vous reglerez en tout suivant la Commission royale dont vous êtes pourvû, et nous vous recommendons du mieux de vous comporter vous-même, aussi bien dans ces occasions que dans toutes autres, de la sorte que personne n'aye raison de se plaindre de vous.

11

En cas que vous pourriez rencontrer de vaisseaux qui voudroient vous examiner et regarder vôtre commission et autres papiers, il faut que vous leur montriez, mais seulement les copies, gardant toujours les originaux à bord, et ne les laissants jamais sortir de vos mains ; en même tems vous ne laisserez pas aller beaucoup de vos gens dans les chaloupes à bord d'autres vaisseaux, afin que vôtre équipage ne soit point affaibli, mais au contraire d'y envoyer toujours ceux dont vous pouvez avoir le moins de service, afin que vous soyez toujours dans un bon état de défence.

12

S'il arrivoit que quelqu'un de votre equipage venoit à mourir, vous ferez faire d'abord un inventaire exacte de tous les effects du deffunt, et en cas que vous trouvez quelques especes, les Super Cargues et vous l'employeront pour le profit des héritiers, en rendant un compte exact à votre retour ; pour ce qui est des hardes et autres nécessaires du deffunt, vous pouvez les vendre au pied du mât au plus offrant, pour être décourté des gages, etc., de celuy qui les achette à votre retour.

13

p1.136 Comme il est de la dernière conséquence que le vaisseau ne soit arrêté aux Indes plus longtems qu'il faut pour trouver son passage de retour, et que mons[r] le capitaine Jean Widdrington, par l'expérience qu'il a de la navigation dans ces mers, scait mieux que personne le juste tems du départ des ports aux Indes pour etre sur de trouver ce passage, vous avez à suivre la dessus, comme en toute autre chose regardant la navigation du vaisseau, son avis ; et quand, pour cette raison, il trouvera nécessaire que le vaisseau parte des ports destinez aux Indes, vous ne tarderez pas un moment. Nous vous enjoignons aussi et au capitaine Jean Widdrington d'avertir conjointement et à tems mess[rs] les Super Cargues du terme du départ, et si vous deux trouvez que, contre toute attente, mess[rs] les Super Cargues vouloient differer le départ trop longtems en sorte que par là vous pourriez infailliblement courir risque de perdre vôtre passage pour cette année, nous vous ordonnons très expressement de protester comme il faut de tout ce qui pourroit arriver d'un tel retardement et de nous reserver nos droits contre celuy ou ceux qui en pourroient être la cause.

Au reste nous vous recommendons notre intérêt du mieux et prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde en vous souhaittans un heureux voyage.

Fait à Gottenbourg, ce 23 de décembre 1732.

H. Konig, Campbell, Tham et Comp.

M. Lagerstrom.

*

A Messieurs Charles Barrington,
Charles Irvine John Widdrington
et Thomas Thomson.

À Gottenbourg, ce 23 de décembre 1732.

Mess$^{rs}$,

Nous vous donnons icy joint nôtre Instruction generale $_{p1.137}$ et nos ordres contenants dix huit articles pour vôtre conduite pendant votre voyage et dans toutes les affaires que nous vous avons confié. Et nous les confirmons par celle cy, ne doutants nullement que vous ne les observiez exactement, en agissants toujours conformément à leurs contenu. Nous vous avertissons en même tems que, suivant notre premier plan, nous ordonnons que Mons$^{r}$ Charles Barrington soit le premier, Mons$^{r}$ Charles Irvine le second, Mons$^{r}$ John Widdrington le troisième, et Mons$^{r}$ Thomas Thomson le quatrième Supercargue, et qu'en cas de mort de l'un, l'autre succede en sa place suivant son rang ; comme aussi que les cinq pour cent que nous vous accordons du net pourvenu de la cargaison a votre retour, soient partagés de la maniere suivante, a scavoir que Mons$^{r}$ Charles Barrington en aura 2 1/2 pour cent ; Mons$^{r}$ Charles Irvine 1 1/2 pour cent ; Mons$^{r}$ John Widdrington 3/4 pour cent, et Mons$^{r}$ Thomas Thomson 1/2 pour cent. Accordants encore pour vôtre privilege et celuy du capitaine avec les autres officiers place de vingt-cinq tons dans le vaisseau pour être partagé comme cy-dessous :

6 tons pour Mons$^{r}$ Charles Barrington.
4 tons pour Mons$^{r}$ Charles Irvine.
3 tons pour Mons$^{r}$ John Widdrington.
2 tons pour Mons$^{r}$ Thomas Thomson.
2 tons pour Mons$^{r}$ le capitaine Peter von Utfall.
1 1/2 tons pour le premier pilote George Snow.
1 ton pour le deuxième pilote Dyrick Aget.
1/2 ton pour Thomas Combes.
---
20 tons.
5 tons pour les autres officiers, etc.
---
25 tons.

Les merchandises dudit votre privilege seront, a vôtre retour, menés dans les magazins de la Compagnie et payeront des droits, fraix de vente et la provision des directeurs. Ils ne seront aussi point exposés en vente avant que la cargaison de la Compagnie sera vendue, a moins que la vente de ladite p1.138 cargaison, pour des raisons valables, ne soit differée plus longtems que trois mois aprez le retour du vaisseau. Et puisqu'il vous est permis, Messieurs, d'ajouter au fonds employé dans le vaisseau, dans l'endroit ou dans le port ou vous le chargerez, toutes les sommes que vous pourriez avoir plus qu'il ne vous faut pour remplir le privilege à vous accordé cy dessus, nous déclarons et vous assurons par celle cy que tous les effects qui seront de la sorte trouvé chargés dans le vaisseau sans quelque proffit de la compagnie et de les intéressez, seront confisqués ; c'est pourquoy nous esperons que vous ne voudrez aucunement excéder ledit privilege, comme nous avons pareillement la confiance en vous que vous ne voudrez point risquer de décharger la moindre chose sur votre retour, puisque celuy ou ceux qui en seront trouvés culpables aprez des conditions et privilèges si genereux qu'on leurs a accordé, n'auront rien autre chose a attendre que d'etre traités avec la plus grande rigueur et d'en être responsables.

Pour la dépense de la première table pour tout le voyage, nous vous accordons en tout un somme de deux mille cinq cens florins courant de Hollande, esperants que, comme les depences sur la cote ou vous êtes destiné sont fort minces, cette somme vous pourra suffir. Mais si en cas vous étiez obligés d'aller a Canton en Chine pour remplir vôtre cargaison suivant le cinquième article de votre instruction, ou les dépenses pourroient être augmentés, nous avons la confiance en vous, Mess$^{rs}$, que vous observerez exactement ce que nous vous avons recommandé à l'égard d'une bonne oeconomie et frugalité. Et afin que vous scachiez le nombre des personnes qui mangeront à la première table outre les quattre Supercargues et le capitaine Peter von Utfall, il faut vous dire que nous avons accordé cette table au premier et second pilote, à scavoir M$^{r}$ George Snow et M$^{r}$ Dyrick Aget, au s$^{r}$ Thomas Combes, au chapellain et au premier chirurgien du vaisseau, en sorte qu'elle consistera de dix personnes.

Au reste, nous joignons icy aussi une copie de l'instruction du capitaine Peter von Utfall, et réitérons nos vœux p1.139 pour un heureux voyage et bonne expédition, étants avec beaucoup de considération, Messieurs,

Vos très humbles et obéissants serviteurs,

H. Konig, Campbell, Tham.
M. Lagerstrom.

*

Instruction pour Messieurs Charles Barrington, Charles Irvine, John Widdrington et Thomas Thomson, Supercargues du vaisseau *Reine Ulrique Eléonore*, capitaine Peter von Utfall, destiné pour un voyage aux Indes orientales, pour le compte de la Compagnie Suédoise.

1

Nous vous ordonnons, Mess$^{rs}$, par la présente de faire voile au premier vent favorable par le canal pour le port de Cadix en Espagne et de vous y addresser a Mess$^{rs}$ James Gough et Compagnie, desquels vous recevrez a bord l'argent et les autres effects qu'ils ont ordres de vous envoyer. Nous vous recommencions instamment de vous y rendre le plus tôt qu'il vous sera possible et d'y faire aussi grande hate que vous pourrez pour en etre depeché, la saison étant déjà fort avancé, et d'avoir particulièrement soins de vous y pourvoir d'une suffisante quantité d'eau pour le besoin du voyage aux Indes, afin que vous n'ayez point besoin de relâcher en allant en aucun endroit pour cette raison, le vaisseau étant suffisamment pourvu d'autres provisions nécessaires.

Pendant votre séjour a Cadix, vous aurez soins que personne ou fort peu de l'equippage du vaisseau n'aille a terre et particulièrement que les officiers anglois ne s'y montrent pas, pour prévenir tout le subçon que le consul anglois et les autres merchands de la même nation pourroient prendre par la touchant vôtre véritable dessein, afin qu'il ne soit point divulgué ; et puisque le capitaine et le vaisseau ou p1.140 vous etes, est pourvu d'une commission royale, vous prétendrez être destiné pour la mer Méditerranée.

2

Aussitôt que vous aurez pris à bord à Cadix tous les effects et l'argent que nous avons ordonné d'y tenir prêt pour vous, nous vous ordonnons de faire voile de la au premier vent favorable, et de poursuivre vôtre cours a Porto Novo sur la cote de Cormandel aux Indes orientales sans relâcher en chemin dans aucun endroit, a moins que la plus grande nécessité ne vous y oblige. Quand vous y serez arrivé, vous prétendrez d'aller a Bengale ; icy a la cote vous tacherez de vendre le plus avantageusement qu'il vous sera possible votre cargaison qui consiste des effects specifiez dans la facture cy jointe, et vous ferez vôtre accord d'être payé en argent comptant, ou a trocquer contre Guineas ou Salempouris ou autres merchandises propres pour vôtre retour, évaluées suivant le prix courant au prix du comptant. Mais vous ne confierez jamais vos merchandises ou argent, a moins que vous n'ayez en echange de merchandises ou suffisamment de securité autant que vous pourrez pretendre. Et comme vôtre plus grand soin doit toujours être d'avoir principalement a cœur le commun interet en general plus que vôtre propre intérêt en particulier, nous vous enjoignons très expressement de ne point donner a connoitre quelles merchandises que vous avez a bord pour votre propre compte en particulier ny d'en montrer les échantillons, jusqu'à ce que vous ayez montré celles de la compagnie et en ayez fait votre accord. Mais cependant vous vous garderez de tromper les merchands ; ainsi, s'ils insistent a vouloir scavoir nettement la quantité totale des merchandises qu'il y a a bord, il leurs en faut donner une note exacte, lorsque vous etes surs qu'ils ont une intention serieuse d'acheter, et de leurs montrer en meme tems les echantillons de tout. Mais nous entendons comme cy-dessus que les merchandises de la compagnie soient les premières vendues.

3

p1.141 Nous vous recommendons de tenir toujours, pendant que vous resterez icy ou dans tous les autres ports et rades ou vous pourrez toucher pendant le voyage, votre vaisseau en état de defense, et de faire veiller exactement pour prévenir toute surprise ; vous donnerez aussi des ordres précisés à tous les officiers et matelots de ne faire aucune insulte ou affront aux natifs ou inhabitants du pays, ny a terre ny a bord ; et en cas qu'il

arrivoit que quelqu'un de vôtre equipage fusse mal traitté par les natifs ou les inhabitants, la ou ailleurs, il faut que les Supercargues en fassent de plaintes regulieres aux governeurs du lieu en leurs demandant justice et satisfaction, et nous ne trouvons nullement a propos ny convenable que le premier et le deuxième capitaine, ou le premier pilote, soient jamais tous a la fois absens du vaisseau.

4

Si vous avez une apparence certaine de trouver en ces lieux une cargaison pour vôtre retour, et que vous pourrez l'achever avant la fin du mois de septembre pour retourner aussi tôt en Europe, vous resterez sur cette cote jusqu'à ce tems là, et point plus tard, et reviendrez en Europe en droiture ; mais si, aprez y avoir resté quelque tems, vous ne trouvez point d'apparence d'y parfaire une cargaison entière pour votre retour, sans risquer de perdre votre passage pour cette année et demeurer encore une année aux Indes (ce qu'il faut sur toutes choses éviter), en ce cas il vous faut y vendre le fer mieux qu'il vous sera possible, et toutes les autres merchandises que vous pouvez vendre à un profit à peu prez raisonnable ; et si vous [gardez, *sic*] de draps (faute de ne les pouvoir bien vendre), que ce soient plus tôt les ecarlates, aurores et bleües, que les autres couleurs, et plus tôt les longs Ells que les Broad Cloths ; vous y vendrez aussi le plomb si vous le pouvez à quelque profit, et au cas, comme il est cy-dessus expliqué, qu'il n'y a point d'apparence de faire vos p1.142 affaires icy totalement dans la saison, nous vous ordonnons de partir, et de n'y point rester plus tard que le 10e juillet 1733.

5

De là nous vous ordonnons d'aller par le détroit de Malacques à Canton en Chine, où vous employerez vôtre capital suivant le projet d'une cargaison que nous joignons icy, et, s'il est possible, vous partierez de là pour Europe avant le dernier de décembre.

6

Il pourroit arriver qu'on vous feroit esperer sur la cote de Cormandell de pouvoir acheter votre cargaison avant le mois d'octobre, et que cela

pourroit faire vous y rester jusqu'à ce qu'il est trop tard d'aller à la Chine, et qu'alors vous pourriez être incertains à quoy vous déterminer.

7

En ce cas, nous vous ordonnons d'aller de là à Suratte et d'y achever le plus tôt qu'il vous sera possible vôtre chargement de retour en merchandises que vous y trouverez les plus propres pour Europe et qui nous porteront le plus de profit, suivant ce que vous pourrez juger des prix que nous vous envoyons icy joint.

8

Quand vous serez arrivés à Suratte, où il est à présumer que vous trouverez des vaisseaux anglois et hollandois, nous vous enjoignons de jetter l'ancre à quelque distance et d'empecher vos officiers et matelots de n'avoir point de commerce avec eux, ny de leurs faire, ny de recevoir d'eux aucune visite, ny d'entretenir aucune correspondance avec eux, observants icy la même garde et discipline ponctuelle qui vous a été cy dessus enjointe ; aussi tôt que vous serez à l'ancre, à la rade de Suratte, vous enverrez quelque personne convenable voir le gouverneur, pour demander la liberté du p1.143 port et sa protection ; avant que de louer une maison, ou pretendre de faire quelque commerce, il faut être d'accord avec luy pour une somme déterminée, ou à tant pour cent sur la vente et l'achapt, et tant que vous resterez ou serez à terre, vous éviterez toujours toute conversation avec les Anglois et Hollandois, puisqu'ils ne sont point vos meilleurs amys dans ces contrey.

9

Et comme vous pourrez faire vos affaires en peu de temps à Suratte, vous ferez vôtre possible pour vous y depecher le plus tôt que vous pourrez pour vous rendre en droiture en Europe, et si vous etez obligés de relacher en quelque port pour des vivres ou de l'eau (ce qu'il faut pourtant toujours eviter autant qu'il est possible et avoir soins que vous en ayez une bonne provision avant que vous partez d'une bonne place), que cela soit en deca du cap de Bonne-Espérance, ou à Benguela, ou à quelque autre endroit sur la côte d'Afrique, où il y a de bonne eau, ou à St Jago, une des isles du cap Vert, ou Fyal, une des isles Açores, où vous pourriez trouver des lettres de

nous, mais nous vous recommendons de ne pas relâcher en Brazil. La peine et les dépenses avant qu'on y peut avoir la moindre chose y étants trop grands et presque incroyables, puisque toutes les provisions y sont si cheres que 4 à 5.000 florins ne suffiroient presque pas pour avoir le nécessaire, outre que vous y seriez obligés vous meme et toute l'équipage de declarer par serment pour quelle raison que vous y venez. Et Bahia de Todos Santos est plus d'un mois de chemin hors vôtre route et son port est fort étroit à l'entrée, en sorte qu'il est for dangereux d'y entrer dans cette saison ; de plus on y est exposé au plus grand danger de voir le vaisseau et sa cargaison confisquée, si quelqu'un de votre équipage fut attrapé d'avoir vendu la moindre chose, ce qui est presque inévitable ; pour toutes ces raisons nous vous enjoignons de n'y pas relâcher, et nous vous défendons très expressement de toucher, n'y d'entrer pendant p1.144 tout vôtre voyage à aucun endroit, ou dans aucun port apartenant aux Hollandois ou Anglois, et vous ordonnons de prendre vôtre route en revenant par le nord de l'Écosse et point par la Manche ou le canal d'Angleterre, et pendant tout vôtre voyage d'éviter la rencontre de tous les vaisseaux en mer et de n'attendre ny de tacher de parler à aucun.

10

Nous vous recommendons très expressement d'observer toujours l'un avec l'autre une bonne harmonie et union, et d'avoir soins que le culte divin soit observé à des tems fixés et particulièrement les dimanches ; et puisqu'il y en a parmy l'equipage de différentes nations, coutumes et religions, nous vous recommendons d'éviter que l'un ne scandalize en aucune maniere l'autre, mais au contraire de vivre en bonne union avec tous, puisque vous ne pouvez point ignorer les suites effroyables qu'une disharmonie cause presque toujours, et c'est pourquoy nous esperons que par un bon exemple vous encouragerez un chacun de l'entretenir.

11

Nous vous recommendons pareillement très instamment la derniere frugalité et oeconomie dans vos dépenses autant à terre que sur le vaisseau, qui souvent, par l'extravagance des Super Cargues, capitaines et officiers, se montent à des sommes si exorbitants, qu'elles deviennent fort onereuses au

voyage ; et pour prévenir cela, nous vous chargeons de tenir des livres particuliers et fort exacts de toutes les dépenses, autant de la factorie que du vaisseau ; de les examiner chaque semaine, et d'y remedier si vous trouvez la depense plus grande qu'elle ne devroit autant pour les vivres et la boisson que pour les autres fraix, lesquels livres vous nous remettrez à votre retour, afin que nous puissions juger ce qui est raisonnable d'allouer, parce que vous nous serez responsables de tout ce qui se trouvera exorbitant, et que vous p1.145 nous le rembourserez avec le même profit à proportion qui se trouvera sur les merchandises de la cargaison.

12

Nous ordonnons que tous marchez, contracts, consultations et accords pour les affaires et le compte de la Compagnie soient faits en présence de tous les Supercargues, et qu'on ecrive dans un livre toutes les resolutions prises qui seront signez de tous ; et si quelqu'un est d'un sentiment different en quelque affaire qu'on pourroit entreprendre, qu'il le mette en écrit au dit livre avec ses raisons qu'il signera en presence de tous.

13

Et afin que toute chose aille regulierement, nous ordonnons que toutes les ordres pour envoyer de merchandises ou autres choses à bord, ou pour les decharger, soient signées par les Supercargues et addressées au capitaine Peter Von Utfall.

14

Nous vous donnons pouvoir par la présente de recevoir de souscriptions pour nous et en nôtre nom pour l'augmentation du fonds, autant a Cadix qu'aux autres ports ou vous pourrez relâcher, et nous nous obligeons de délivrer des actions ou reconnaissances aux dits souscrivants, en nous remettans vos quittences, dans lesquelles vous exprimerez que vous avez reçû ces sommes pour nôtre compte ; et en cas que ces souscrivants le souhaitteroient, nous nous obligeons de continuer leurs sommes principales dans nos mains pour être employez aux voyages futurs preferablement a tous autres qui pourroient souscrire aprez eux, et que l'on fera une repartition des profits ou des pertes a la fin de chaque voyage.

15

Au cas qu'il n'y ait point assez de capital pour recharger le vaisseau pour nôtre compte, nous vous permettons de p1.146 vous intéresser vous mêmes ou d'autres dans le dit capital, au port ou vous chargerez pour Europe, pour telles sommes que vous estimerez manquer, et pouvoir employer en des meilleurs merchandises et qui rendent le plus de profit pour achever le dit chargement, et cecy aux mêmes conditions des autres intéressez.

16

Et comme on trouveroit peut-être a propos le nécessaire avant votre départ du Cadix de vous envoyer encore quelques ordres, ou d'ajouter quelque chose aux instructions, vous obeirez a tous les ordres qui vous viendront signées de John et Adrian Blake, tout de même comme s'ils venoient de nous et étoient signées de nos mains.

17

Quoyque nous vous avons recommendé cy dessus de bien observer le tems qu'il vous faut pour votre départ des endroits aux Indes, ou, suivant cette instruction, vous pourrez entrer pour vendre vôtre cargaison et recharger vôtre vaisseau, afin que vous ne perdiez point vôtre passage, cependant comme cet article est de la dernière conséquence, afin que vous ne soyez point obligés d'y rester jusqu'à l'autre année, ce qu'il faut absolument prévenir, comme nous vous l'avons ordonné cy dessus, nous avons enjoint au capitaine Peter Von Utfall de prendre la dessus l'avis de Mons^r^ John Widdrington et de vous avertir conjointement avec luy à tems du terme du départ ; et si, contre toute attente, ils trouveroient qu'on voudroit le differer trop longtems, qu'ils pourroient courir risque de perdre le passage pour cette année, de protester comme il faut de tout ce qui pourroit arriver d'un tel retardement, et de nous reserver nos droits contre celuy ou ceux qui en pourroient être la cause. p1.147

18

S'il arrivoit que le capitaine Peter Von Utfall mourroit pendant le voyage (qu'à Dieu ne plaise !), nous ordonnons que Mons^r^ le capitaine John

Widdrington, comme Suédois naturalizé, succedera en sa place, et, en cas de sa mort, le deuxième pilote s^r^ Dyrick Àget, étant pareillement naturalisé Suédois, aura le commandement du vaisseau.

Au reste, nous vous recommendons nôtre intérêt du mieux et prions Dieu, Messieurs, qu'il vous ait en sa sainte garde, vous souhaittants de tout nôtre cœur un heureux voyage et une bonne expédition.

Fait à Gottenbourg, ce 23 décembre 1732.

H. Konig, Campbell, Tham et Comp,
(L. S.).
M. Lagerstrom.

*

Copie française de la Commission du Roy
pour le vaisseau *la Reine Ulrique Eléonore.*

Fredric, par la grâce de Dieu, roy des Suedes, Gothes et Vandales, etc., landgrave de Hesse, prince de Hirschfeldt, comte de Catzen, Elebogue, Dietz, Ziegenhain Nidde et Schamburg, etc., scavoir faisons que nôtre amé sujet Henry Konig nous a, il y a quelque tems, très humblement représenté comme quoy il s'etoit proposé de commencer et régler une navigation et commerce pour les lieux aux Indes orientales qui, ny par juridiction ny par quelque autre droit de commerce, par lequel les autres nations en fussent exclus, appartiennent à des autres puissances de l'Europe ; et comme aprez en avoir obtenu notre approbation, et que nous l'ayons pourvu de notre privilege royal, il nous a très humblement fait connoitre qu'il avoit pour cette fin equippe et charge p1.148 de merchandises le vaisseau nommé *Ulrique Eléonore*, appartenant uniquement a luy et a ses intéressés, de deux cent lasts et de canons sous la conduite du capitaine Petter von Utfall, suppliant très humblement que nous voulions bien accorder à ce vaisseau notre protection par des passeports signez de nôtre main ; ainsi approuvants ce propos qu'il a, comme étant aussi équitable que digne de louanges, et étant toujours inclinés selon notre pouvoir royal d'avancer le bien de nos sujets et d'étendre de jour en jour autant qu'il se peut leurs commerce dans les pays étrangers, comme nous nous persuadons aussi en même tems que cette entreprise ne puisse en aucune

manière faire quelque tort à aucun de nos alliez ou amis dans leurs droits et commerces, Nous avons donc promis, par le présent passeport signé de notre main, au capitaine de vaisseau Petter von Utfall, et luy avons donné la liberté de naviguer, négocier et de faire commerce aux Indes orientales, à scavoir dans tous les lieux, royaumes, mers, ports, rivières et eaux douces ou [de la] (*sic*) ligne equinoctiale, ou les autres nations traffiquent librement, et qui ne sont point sous l'obeissance de quelque autre prince ou État européen ; non seulement point entrer dans quelque autre lieu, mers, ports, rivières, etc.

Fait à Stockholm, ce 25e du mois de septembre 1732.

Fredric,

(L. S.)

H. Cederorentz.

*

Entre temps, l'un des pilotes, George Snow, ayant été naturalisé Suédois, les instructions données aux subrécargues furent légèrement modifiées. Je reproduis également ces nouvelles instructions, car la naturalisation rapide ou simplement prématurée de quelques-uns des officiers d'origine anglaise de la Compagnie a été en grande partie cause du désastre de l'expédition *Ulrique-Eléonore*. p1.149

*

À Messieurs Charles Barrington, Charles Irvine, John Widdrington et Thomas Thomson, supercargues du vaisseau *Reine-Ulrique-Eléonore*.

Gottenbourg, ce 2 Janr 1732. (Doit être 1733.)

Messieurs,

Comme depuis que nous avons signé vos instructions, le premier pilote de notre vaisseau, sr George Snow, a été naturalizé Suédois, ainsi nous avons trouvé a propos de changer l'article 18 dans les dits vos instructions de la maniere suivante, qu'en cas de mort des deux capitaines (qu'a Dieu ne plaise !), le sr George Snow sera celuy qui succedera dans la place du dernier mourant, et aprez luy le sr Dyreck Aget. Nous servons de la même occasion pour expliquer quelques articles qui ont paru en avoir besoin et

nous déclarons que, quand il est parlé, autant dans vos instructions, article 13, que dans celles du capitaine von Utfall, article 3, des Supercargues, nous entendons par la tous les Supercargues conjointement, ou la pluralité de voix, ordonnant qu'en cas d'égalité, la première fois Mons$^{r}$ Barrington, la deuxième fois Mons$^{r}$ Irvine, la troisième fois Mons$^{r}$ Widdrington et la quatrième fois Mons$^{r}$ Thomson, aye double voix, et que toutes les resolutions soient mises dans un livre pour etre remis à nous à vôtre retour. Comme nous avons ordonné dans l'article 3 que le premier ou deuxième capitaine ou le premier pilote ne doivent jamais être tous à la fois absens du vaisseau, nous entendons par la qu'au moins un de ces trois doit toujours être à bord.

À l'égard de ce qui est enjoint par l'article 16, notre volonté est que, si même quelque article dans vos instructions fussent changé par les ordres signés de John et Adrian Blake, qui pourroient vous venir avant votre départ de Cadix de quel date qu'ils puissent être, vous avez a suivre les dites ordres comme s'ils venoient de nous meme. En meme tems nous p1.150 avons aussi trouve a propos de vous apprendre que le s$^{r}$ Thomas Combes est engagé comme commis du contoir des Supercargues et point ce qu'on appelle *pourser*, ayants donne cet employ a un certain Jonas Dahl.

Au reste, comme nous croyons que nous sommes expliqués si clairement dans nos instructions, qu'il n'y aura rien qui puisse avoir besoin d'explication ou donner lieu a quelque dispute, nous espérons, comme nous le souhaitions aussi, que vous vivrez toujours en bonne union et préférerez notre interet a toute autre vue, en quelle confiance nous réitérons nos souhaits pour votre heureux voyage et sommes toujours,

Messieurs,

Vos très humbles et obéissants serviteurs,

H. Konig, Campbell, Tham et Comp,
M. Lagerstrom.

*La Reine-Ulrique-Eléonore* mit à la voile de Gothembourg le 9 février 1733 et arriva à Porto-Novo le 1$^{er}$ septembre de la même année. Aussitôt que le navire fut entré en rade, le commandant Utfall s'empressa de

demander aux autorités indigènes la permission nécessaire pour faire le commerce en toute liberté, ce qui lui fut accordé facilement, et le nabab d'Arcate, dont Porto-Novo [1] dépendait, accorda même aux Suédois l'autorisation de construire un fort pour assurer leur sécurité ; toutefois ce n'était pas de la part des Hindous que devaient surgir les difficultés qui devaient ruiner cette seconde expédition suédoise : les Européens, déjà établis sur la p1.151 côte, ne pouvaient voir qu'avec jalousie une concurrence s'établir à leurs côtés. Porto-Novo est situé à onze lieues environ de Pondichéry ; il semblerait donc que les Français, plus que les Anglais établis à Madras, dussent ressentir les inconvénients du voisinage de nouveaux rivaux. Il n'en fut rien toutefois ; si, dans l'attentat que nous allons raconter aussi sommairement que possible, les Français furent les principaux instruments, les Anglais incontestablement furent les inspirateurs.

En 1733, Lenoir était gouverneur de Pondichéry. Pondichéry avait été créé dès l'année 1674 par François Martin. Lenoir, qui fut un de ses successeurs les plus capables, avait déjà été gouverneur de Pondichéry en 1721 ; il devait occuper ce poste une seconde fois le 4 septembre 1726, en remplacement de M. Beauvallier. C'était un homme paisible et travailleur, qui avait toutes les qualités nécessaires pour diriger les affaires commerciales importantes qui lui étaient confiées ; il remplit d'ailleurs les fonctions de gouverneur de Pondichéry jusqu'au 19 septembre 1735, époque à laquelle Benoît Dumas, gouverneur des îles de France et de Bourbon, le remplaça.

Madras, au nord de Pondichéry, est éloigné de quarante-huit lieues environ de cette ville. La factorerie de Madras, qui est le plus ancien établissement des Anglais aux Indes, dépendait de Bantam à Java et fut créée par Francis Day en mars 1639. En 1653, Madras devint une présidence à laquelle furent subordonnées les factoreries du Bengale jusqu'en 1681. Le premier gouverneur de Madras (1653) fut Aaron Baker qui était, à l'époque, agent de la factorerie. Au moment de l'arrivée de *la Reine-Ulrique-Eléonore* à Porto-Novo, le gouverneur de Madras était George

[1] Porto-Novo (*Feringhipet* ou *Parangipetai* ; *Mahmûd Bandar*) dans le district d'Arcate, présidence de Madras, à l'embouchure de la rivière Vellàr. Cf. Hunter's *Imperial Gazetteer of India*, XI, 1886, édition, pages 221 et 222.

p1.152 Morton Pitt qui avait remplacé en 1730 James Macrae, et auquel succéda en 1735 Richard Benyon. Il ne faut pas confondre ce G. M. Pitt avec son homonyme également gouverneur de Madras (1698-1709), Thomas Pitt, le grand-père de lord Chatham.

Les Anglais étaient arrivés à Porto-Novo en 1682 ; ils trouvèrent déjà dans cette ville des négociants danois et portugais, mais, avec cet esprit d'accaparement et d'exclusivisme qui a caractérisé le développement de leurs entreprises aux Indes, ils ne pouvaient voir qu'avec un profond sentiment de regret de nouveaux concurrents leur disputer la riche proie qu'ils convoitaient pour eux seuls. Porto-Novo n'appartenant ni à l'Angleterre ni à la France, il fallait chercher un prétexte pour agir avec une apparence de légalité dans les affaires de la Compagnie suédoise, il fut bientôt trouvé : à peine l'*Ulrique-Eléonore* était-elle arrivée à Porto-Novo qu'un quartier-maître et dix hommes de l'équipage désertèrent et se réfugièrent dans les établissements français et anglais.

La manière dont les équipages avaient été embauchés, à la suite de la déconfiture de la Compagnie d'Ostende, avait non seulement permis, mais encore encouragé, l'entrée de beaucoup d'étrangers dans la Compagnie suédoise : il y avait donc des Anglais dans la Société Konig, et leur présence pouvait jusqu'à un certain point justifier l'ingérence du gouverneur de Madras ; cependant Pitt, craignant de s'engager dans une affaire douteuse, n'ayant pas les forces nécessaires pour faire un coup de force, éloigné d'ailleurs du centre d'action, avait besoin d'un aide qu'il trouva dans Lenoir. Lenoir fut habilement convaincu qu'il y avait dans l'équipage un grand nombre de p1.153 Français et qu'il devait donc intervenir conjointement avec les Anglais. En réalité, il n'y avait qu'un Français à bord, et ce Français avait été recueilli par compassion à l'île de Saint Iago où il avait été abandonné malade par un capitaine anglais.

Dès que *la Reine-Ulrique-Eléonore* fut arrivée à Porto-Novo, il paraîtrait que les autorités française et anglaise auraient fait courir des bruits extrêmement défavorables au sujet de l'équipage qui n'aurait été, suivant les rumeurs propagées, composé que d'écumeurs de mer sans passeport valable et déjà coupables de pirateries en haute mer ou de la saisie de

bâtiments indigènes. Sans s'inquiéter d'ailleurs de ces bruits fâcheux, les subrécargues s'occupaient non seulement de disposer de leur cargaison, mais encore de s'assurer de leur fret de retour ; le mauvais temps en octobre les obligea à chercher un refuge, jusqu'à une meilleure saison, au Bengale. Pour protéger les intérêts de la Compagnie à Porto-Novo, on y laissa, gardant la factorerie et les magasins, une quarantaine d'hommes de l'équipage qui furent remplacés à bord par une quantité égale de lascars. Le navire mit à la voile le 29 septembre pour le Bengale, n'ayant à bord que le second subrécargue Charles Irvine, et comme marchandises, seulement ce qui était nécessaire pour se procurer du riz qui devait être vendu au retour à Porto-Novo, et d'autres produits du Bengale qui devaient former une partie du fret pour l'Europe.

L'influence anglo-française ne tarda pas à se faire sentir après le départ du navire par les tracasseries que suscitèrent les autorités indigènes au principal subrécargue Charles Barrington, et à son aide Thomas Thomson, qui étaient restés à Porto-Novo. A la p1.154 suite d'une visite de Pitt à Lenoir, il fut décidé qu'un détachement de 200 hommes, moitié anglais, moitié français, sous le commandement du major La Farelle, agirait à Porto-Novo.

Le 20 octobre 1733, à huit heures du matin, arrivait par mer et par terre une petite armée composée de 200 étrangers et de 500 indigènes au service de la France et de l'Angleterre, qui se présentèrent devant les portes de la factorerie suédoise. C'est contre le subrécargue Barrington que Pitt semble avoir eu des griefs : cet agent, en effet, ne se sentant pas en forces, s'était empressé de déguerpir au plus vite et de s'enfuir avec une garde de six hommes de l'autre côté du Vellàr. Pitt, aussitôt, envoya une quarantaine de soldats indigènes à sa poursuite pour le ramener mort ou vif, et écrivit au gouverneur danois de Tranquebar pour l'aider dans l'arrestation de ce personnage.

Thomson, le quatrième subrécargue, n'avait qu'à se rendre devant la force, et il fut fait immédiatement prisonnier ainsi que le commis Thomas Combes. Les soldats furent désarmés, la factorerie et les magasins furent visités et, les scellés ayant été apposés, un enseigne français, avec deux sergents, quatre caporaux et soixante soldats, moitié anglais, moitié français, fut chargé de veiller sur le tout. Le subrécargue Thomson protesta

naturellement contre la violence dont il était l'objet ; les deux jours suivants, l'enseigne français fut remplacé par un officier anglais. Le 22 octobre à 3 heures, le major La Farelle accompagné d'un officier anglais, Wilson, d'un membre du conseil anglais du fort Saint-David, Berriman et de Laurence, secrétaire de Pondichéry, visita la factorerie, dont on commença aussitôt le déménagement p1.155 qui fut continué le lendemain matin 23 octobre. On enleva tout : cargaison, argent, provisions, mobilier, même les portes des magasins ; tout fut transporté au fort Saint-David. Factorerie et magasins étant complètement mis à sac, le capitaine anglais Wilson persuada à l'équipage qu'au lieu de mourir de faim, il n'avait rien de mieux à faire qu'à le suivre au fort Saint-David, où ils seraient nourris et où ils avaient quelque chance de toucher leurs gages. Vingt-sept hommes écoutèrent cet avis et furent transportés au fort Saint-David dans deux bateaux, et il ne resta à la factorerie, sur laquelle flottait toujours le pavillon suédois, que le subrécargue Thomson, le commis Combes, le chirurgien en second Jonas Munck, un des domestiques des subrécargues, Antoine Bengston, et quelques matelots d'origine anglaise. Le lendemain 24 octobre, ces derniers, avec Thomson et Combes, furent envoyés sous escorte au fort Saint-David, et il ne resta plus à la factorerie suédoise que le chirurgien et le domestique. Deux jours après, le 26 octobre, troupe anglaise et troupe française quittaient Porto-Novo, y laissant quarante indigènes pour saisir Barrington, s'il s'y présentait.

L'affaire était grave, et elle le devint plus encore.

Les marchandises étaient saisies, la factorerie était ruinée, mais le navire, parti pour le Bengale, pouvait revenir d'un jour à l'autre ; il était évident que la diversion d'une pairie de l'équipage, la saisie des provisions, le pillage de la factorerie rendaient difficile la rentrée en Europe de *la Reine-Ulrique-Eléonore*, mais le gouverneur de Madras, Pitt, voulant écraser le germe dans l'œuf et en finir en une fois avec p1.156 cette concurrence qu'il jugeait redoutable, essaya de faire saisir le navire avec le restant de l'équipage par son collègue, le gouverneur anglais du Bengale, qui, trop prudent pour se lancer dans une affaire pareille, refusa son concours. Je n'entre pas dans le détail de la correspondance de Pitt avec Lenoir, par laquelle ce dernier consentit une fois encore à prêter son aide à

son collègue de Madras ; toujours est-il que, le 31 janvier 1734, deux navires, l'un anglais, l'autre français, se mirent en observation dans les eaux de Porto-Novo pour attendre le retour du navire suédois. Cependant *la Reine Ulrique-Eléonore* terminait ses opérations au Bengale et recevait, le 24 décembre 1733, au moment où elle se préparait à partir, avis, par l'intermédiaire d'amis de Calcutta, de ce qui s'était passé à Porto-Novo. Le 28 janvier 1734, le navire suédois se mettait en route et il arrivait devant Porto-Novo, le 9 mars, à la tombée du jour ; il fut immédiatement reçu à coups de canon ; les Suédois n'étaient pas de force à résister et, étant d'ailleurs meilleurs voiliers, ils s'enfuirent ; après une course de 36 heures, ils réussirent à échapper à la poursuite de leurs ennemis. Après un voyage pénible, après avoir passé un hiver misérable chez les Français de l'île Maurice, *la Reine Ulrique-Eléonore* était enfin de retour à Gothembourg le 4 février 1735.

Tel est le récit d'un attentat qui n'est malheureusement pas le seul dont les Indes aient été le théâtre. La conduite de Pitt était d'autant plus surprenante qu'un traité avait été signé en 1720 entre la Suède et l'Angleterre, et que les deux pays avaient d'excellentes relations. Une correspondance très active fut échangée entre les cours de Suède, d'Angleterre et p1.157 de France. La Suède était représentée à Paris par son ministre plénipotentiaire, le baron Gedda ; les gouverneurs Lenoir et Pitt ne donnaient d'ailleurs qu'une raison pour leur agression : c'est qu'ils désiraient s'emparer des Français et des Anglais qui, contrairement au droit, s'étaient engagés au service de la Suède. Nous avons vu pour la France que le motif allégué par Lenoir n'avait aucune raison d'être, puisqu'il n'y avait à bord de *la Reine-Ulrique-Eléonore* qu'un seul matelot français, malade et recueilli par charité. Sans entrer dans le détail de dépêches fastidieuses, nous dirons que l'affaire ne fut définitivement réglée qu'en 1740, par le payement à la Suède d'une indemnité d'une cinquantaine de mille francs.

Je n'avais l'intention, dans ces notes, de ne rappeler qu'un fait fort peu connu ou même inconnu en France : l'histoire complète de la Compagnie de Suède m'entraînerait au delà des limites que je me suis assignées. Cet

épisode d'histoire coloniale ne clôt pas fort heureusement l'ère d'entreprises inaugurée par le roi Frédéric. Le commerce de l'Extrême-Orient et, en particulier, de la Chine était extrêmement lucratif : la France, qui n'avait pas la part du lion, y faisait cependant de fort jolis bénéfices, qui s'élevèrent jusqu'à 141 1/4 % dans la période de 1736 à 1743 et rapportèrent encore 67 2/3 % dans l'année médiocre de 1768 [1]. Pendant les longues guerres de la France avec l'Angleterre, le Comptoir français, puis le consul de France à Canton, considéraient que, parmi les neutres, les vaisseaux suédois p1.158 qui prenaient la voie d'Espagne étaient les plus sûrs pour le transport des fonds. À la date du 31 décembre 1780, Vauquelin, consul de France à Canton, écrit à Sartine, ministre et secrétaire d'État :

> « Si vous jugez à propos, Monseigneur, de préférer la voie d'Espagne, je la crois plus sûre que toute autre ; les vaisseaux suédois passent toutes les années à Cadix pour y prendre leurs fonds ; quoiqu'ils aient refusé cette année de se charger de fonds pour les particuliers françois, je ne doute pas, Monseigneur, qu'ils ne s'en chargent volontiers lorsqu'ils seront adressés par vous, Monseigneur, et pour lever toute difficulté, M^rs^ du Conseil suédois en résidence à la Chine m'ont dit que le plus sûr était de leur adresser les fonds à eux directement et qu'ils me les remettraient à Canton [2].

Je n'ai pas ici la place de parler de ces aumôniers, comme P. Osbeck, comme Olof Torée ; de ces officiers, comme Carl Gustav Ekeberg, etc., qui rapportèrent une foule de documents dont l'immortel Linné sut tirer un si grand parti dans les *Actes de l'Académie d'Upsal* ; je me contenterai de rappeler que la charte de la Compagnie de Suède, renouvelée quatre fois, et en particulier en 1806, ne fut plus continuée après 1814 [3].

@

---

[1] *La France en Chine au XVIII^e^ siècle*, par Henri Cordier, t. I, Paris, 1883, p. 42.
[2] *La France en Chine, l. c.*, p. 104.
[3] Les bureaux de la Compagnie suédoise existent encore à Gothembourg et le pavillon de la factorerie de Canton flotte sur un pavillon chinois du parc du chateau de Drottninghohn.

# LE COLONEL SIR HENRY YULE [1]

@

p1.159 La mémoire de Sir Henry Yule est chère à tous ceux qui s'occupent de la géographie historique de l'Asie dans les temps anciens et à l'époque du moyen âge. Henry Yule appartenait à cette grande famille de géographes historiens qui comptent en France, depuis le XVIII^e^ siècle, de glorieux représentants : d'Anville, Eyriés, Walckenaer, Barbié du Bocage, Jomard, d'Avezac.

Yule est né dans le Mid-Lothian, à Inveresk, près d'Edimbourg, le 1^er^ mai 1820 ; son père, William Yule, servait, en qualité de major, dans la Compagnie des Indes, de même que son frère Sir George Udny Yule [2], C. B., K. C. S. I., à qui il dédia son glossaire anglo-indien. Il fit son éducation au collège militaire des Indes (East-India Military Collège), à Addiscombe (1837), dont il sortit en décembre 1838, dans le corps du génie du Bengale (Bengal Engineers) devenu depuis les Royal Engineers. Il partit pour les Indes en 1840, et en qualité d'[5]officier du génie il fut p1.160 attaché (1843), pendant plusieurs années, aux travaux hydrauliques des provinces du Nord-Ouest.

Dès cette époque, Yule commence la longue série de ses publications par un mémoire donné à la Société asiatique du Bengale [3]. D'ailleurs ses premiers travaux ont un caractère technique et ne laissent pas encore prévoir le plus savant des commentateurs de Marco Polo : *The African Squadron vindicated* [4] ; *Fortifications for officers of the Army and Students of Military History* [5], l'un des meilleurs ouvrages, dans son genre, dit un critique compétent [6].

---

[1] Extrait du *Journal Asiatique*, 1890. — Un excellent *Memoir of Sir Henri Yule* par sa fille, Miss Amy Frances Yule, se trouve en tête de *The book of Ser Marco Polo*, vol. 1, London, 1903.

[2] Mort le 13 janvier 1886.

[3] Notes on the Iron of the Kasia Hills, for the Museum of Economic Geology. By Lieutenant Yule, Engineers. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. XI, N. S., Calcutta, 1842, pp. 853-857.) — Yule a donné encore quelques articles à ce même journal.

[4] London, Ridgway, 1850.

[5] Edinburgh Blackwood, 1851, in-8 ; 2d. éd., 1854.

[6] British Army Dispatch.

Plus tard Yule prit part à la campagne de la Sutlej et du Penjab, dirigée par le général Gough, qui se termina par la fuite de l'émir Dost Mohammed, l'expulsion de la garnison afghane de Pechavur, et par la réduction du Penjab en province anglaise de l'Inde (1848-1849).

Yule à de solides connaissances scientifiques joignait une forte éducation classique et une grande culture littéraire ; c'était à lui que l'on avait recours pour rédiger les inscriptions des monuments publics aux Indes ; c'est ainsi qu'il donna celle du puits de Cawnpore [1] et celle de la statue équestre, par Foley, p1.161 du héros de Lucknow (the Bayard of the East), sir James Outram, à Calcutta. Les poètes, et ils n'appartenaient pas seulement au monde de la littérature, n'ont pas manqué eux aussi de célébrer les grandes qualités littéraires de Yule. Je crois intéressant de donner ici les strophes dans lesquelles E. Colborne Baber, le célèbre voyageur dans le sud-ouest de la Chine, marquait à Yule le plaisir que lui avait causé le récit des aventures de Marco Polo à la cour du Grand khan [2] :

Until you raised dead monarchs from the mould
And built again the dômes of Xanadu,
I lay in evil case, and ne er knew
The glamour of that ancien story told
By good Ser Marco in his prison-hold.
But now I sit upon a throne and view
The Orient at my feet, and take of you
And Marco tribute from the realms of old.

If I am joyous, deem me not o'erbold ;
If I am grateful, deem me not untrue ;
For you have given me beauties to behold,
Delight to win, and fancies to pursue,
Fairer than all the jewelry and gold
Of Kublaï on his throne in Cambalu.

E. C. B.
20 July 1884

---

[1] « Sacred to the perpetual rnemory of a great company of Christian people, chiefly women and children, who near this spot were cruelly murdered by the followers of the rebel Nana Dhundu Panth of Bithur, and cast, he dying with the dead, into the well below, on the XVth day of July MDCCCLVII.

[2] *The Athenaeum*, n° 3250, Feb. 8, 1890.

Le premier grand ouvrage de Yule eut la Birmanie pour objet. L'Angleterre, d'une part, les princes de la dynastie du conquérant birman Alaunghprâ d'une autre, devaient, par suite de leurs développements respectifs, se rencontrer sur le territoire commun de l'Assam. Une première guerre, terminée par le traité de Yandabo (24 février 1826), donnait à l'Angleterre, p1.162 non seulement l'Assam, mais encore l'Arakan et la côte de Tenassérim ; une seconde guerre acheva d'isoler la Birmanie du reste du monde, car le 20 décembre 1852, le gouverneur général des Indes orientales, lord Dalhousie, annexa à l'Angleterre par décret l'ancien royaume de Pégou, c'est-à-dire l'estuaire de l'Irraouadi. Cette annexion ne fut pas ratifiée par un traité, mais Mengdun Meng (1853-1879), le frère de Pugân Meng (1846-1853), le roi birman vaincu, étant lui-même monté sur le trône à la fin de 1853, envoya, au commencement de 1855, une mission chargée de porter ses compliments à lord Dalhousie. Ce dernier répondit à ces avances par une autre mission, à la tête de laquelle fut placé le gouverneur en titre du Pégou, le major Arthur Phayre, auquel on donna comme secrétaire le capitaine Yule, accompagné d'un certain nombre de fonctionnaires parmi lesquels se trouvait M. Oldham, directeur de la carte zoologique des Indes, et d'une escorte. Le but de cette mission, obtenir un traité reconnaissant à l'Angleterre la possession du royaume de Pégou et des privilèges commerciaux, ne fut pas atteint ; en revanche, Yule, qui a été l'historiographe du voyage, a rapporté du pays qu'il a visité une quantité de renseignements, non seulement diplomatiques et historiques, mais encore archéologiques et géographiques, Yule était d'ailleurs bien préparé à remplir sa tâche ; car, en sa qualité d'officier du génie, il avait été employé auparavant par lord Dalhousie à examiner la frontière entre l'Arakan et la Birmanie proprement dite. Dans le superbe volume [1] que p1.163 Yule nous a laissé, et dont la préface est datée de la forteresse de Allahabad (3 octobre 1857), qui renferme un grand nombre de dessins de l'auteur, on trouve des chapitres, tels que les relations de la Birmanie avec les pays d'Occident jusqu'à la paix de Yandabo ; une histoire de la

[1] A Narrative of the Mission sent by the Governor-general of India to the Court of Ava in 1855, with notices of the country, government, and people. By Captain Henry Yule, Bengal Engineers, F. R. G. S., late secretary to the envoy (Major Phayre) and under-secretary (D. P. W.) to the government of India. With numerous illustrations. London, Smith, Elder and Co., 65, Cornhill, 1858, in-4.

Birmanie, depuis ce traité jusqu'à la révolution de 1853 ; une longue dissertation sur les pays Shan ; des notes géologiques sur les rives de l'Irraouadi et le pays au nord d'Amarapoura, de M. Oldham ; un spécimen du théâtre birman, par le major Phayre ; la mission du Hollandais Geraerd van Wusthof [1] dans le Laos au XVII^e^ siècle ; une comparaison entre les architectures indienne et birmane, par James Fergusson, et enfin une dissertation philologique sur les langues de la Birmanie et des pays voisins. C'est au cours de cette visite que Yule a rencontré et décrit la fille de l'homme velu, qui avait été dépeint par Crawfurd [2], p1.164 lors de son voyage à la cour d'Ava, et dont nous avons, récemment encore, vu les descendants en Europe.

En qualité d'ingénieur, Yule avait été attaché (1855) comme sous-secrétaire au Département des Travaux publics du gouvernement des Indes ; il avait fortifié, en 1857, les villes d'Allahabad, de Bénarès et de Mirzapore. Puis il devint, cette année même (1857), secrétaire par intérim, puis enfin secrétaire de ce même département. Il occupa ce poste jusqu'en 1862. Lord Dalhousie, qui avait donné sa démission en mars 1856 [3], fut remplacé, comme gouverneur général, par le comte Canning ; l'administration de lord Canning fut marquée par les événements les plus importants : c'est l'époque de la grande rébellion des cipayes (mai 1857), de Nana Sahib, du massacre de Cawnpore, de la fin de la Compagnie des Indes orientales, passant sous l'administration de la Couronne (1858), le gouverneur général devenant vice-roi. Il n'est pas étonnant que cette période, si fertile en douleur et en gloire, ait épuisé les hommes qui l'ont traversée. Lord Canning, qui quitta les Indes en mars 1862, mourut peu de jours après être rentré en Angleterre. Ce fut également l'époque où Yule

---

[1] On a conservé la relation du voyage de Geraerd van Wusthof, l'un des agents de la Compagnie des Indes néerlandaises, dans le Laos et au Cambodge en 1641. Elle est comprise dans une plaquette introuvable dont je possède un exemplaire, intitulée Vremde Geschiedenissen in de konichrijcken van Cambodia en Louwenlant ; in Ost-Indien, zedert den Iare 1635, tôt den Iare 1644 ; aldaer voor-gevallen... Haerlem, Pieter Casteleyn, 1669, in-4. Francis Garnier a donné une partie de cette relation dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1871, pp. 249-289.

[2] Journal of an Embassy from the Governor-general of India to the Court of Ava. By John Crawfurd, esq., F. R. S. F. L. S. F. G. S.. etc., late envoy. With an appendix, containing a description of fossil remains, by Professor Buckland and M. Clift. Second édition. London : published for Henry Colburn, 1834, 2 vol. in-8.

[3] Il mourut prématurément d'épuisement en 1860.

prit sa retraite, que lui imposaient autant le désir de se livrer à ses études favorites que le mauvais état de sa santé et de celle de sa femme. Il était lieutenant-colonel lorsque, comme Canning, au mois de mars 1862, il rentra en Europe avec le rang de colonel honoraire.

Il s'établit à Palerme, et c'est là qu'il commença p1.165 ces grands travaux de géographie historique qui l'ont rendu illustre entre tous.

Il est agréable, à nous autres Français, de constater que ce sont les relations de voyages, publiées depuis 1824 par la Société de géographie de Paris, qui provoquèrent les premiers travaux de Yule : son premier ouvrage de géographie historique (1863) a en effet pour base la relation du frère Jourdain de Séverac [1], dont il traduisit le texte latin, édité par le baron Coquebert de Montbret, en 1839 [2], et qu'il enrichit de notes. On se rappelle ce grand mouvement religieux qui eut pour point de départ le concile de Lyon et la mission du frère Jean du Plan de Carpin (1245-1247), et dont l'apogée fut la fondation d'un évêché à Khan-Baliq (Peking), créé en faveur de Jean de Monte-Corvino, mort en 1333, grand mouvement qui paraît avoir disparu en même temps que la dynastie mongole des Youen en Chine (1368), pour renaître plus florissant que jamais avec les jésuites successeurs de saint François-Xavier, à la fin du p1.166 XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle. La relation de Jourdain de Séverac, ce dominicain qui a résidé à Tana de Salsette pendant deux ans et demi, à l'époque des quatre martyrs dont parle également Odoric de Pordenone, n'avait jamais été publiée ni traduite en anglais ; elle n'avait jamais été l'objet que d'une remarque de la part de sir James Emerson Tennent, dans

---

[1] *Mirabilia descripta*. — The Wonders of the East, by Friar Jordanus, of the order of Preachers and Bishop of Columbum in India the Greater (circa 1330). Translated from the latin original, as published at Paris in 1839, in the *Recueil de Voyages et de Mémoires*, of the Society of Geography, with the addition of a commentary, by Colonel Henry Yule, C. B., F. R. G. S., late of the Royal Engineers (Bengal). London : Printed for the Hakluyt Society. MDCCCXXIII, in-8, pp. IV-XVII-68.

[2] *Description des merveilles d'une partie de l'Asie*, par le père Jordan ou Jourdain Catalani, natif de Séverac, de l'Ordre des frères prêcheurs ou dominicains, évêque à Columbum, dans la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange. Imprimée d'après un manuscrit du XIV^e^ siècle. (*Recueil de la Société de géographie de Paris*, t. IV, 1839.) — Editée par le baron Coquebert de Montbret, d'après un ms. sur parchemin, à deux colonnes, format in-4, appartenant à M. le baron Walckenaer.

son livre sur Ceylan [1]. L'ouvrage de Yule est le trentième des ouvrages (publié pour 1862) donnés par la Hakluyt Society, dont la magnifique série s'ouvre en 1847 [2] par *The Observations of Sir Richard Hawkins, knt., in his Voyage into the South Sea in* 1593. La préface, datée de Gênes, 14 octobre 1863, dédiée au gouverneur de Bombay, Sir H. B. E. Frere, K. C. B., contient ce passage caractéristique : « Till India becomes christian there is no hope of real life and renovation. » Malgré des notes intéressantes, cette édition de Jourdain de Séverac ne fait pas oublier celle de Coquebert de Montbret, mais elle donne des espérances qui sont pleinement réalisées dans l'œuvre suivante.

*Cathay and the Way thither* [3], publié en 1866 par la Hakluyt Society, fait époque dans la littérature p1.167 scientifique du moyen âge. Cet ouvrage comprend non seulement un essai sur les relations de la Chine et les nations d'Occident avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance avec des extraits des auteurs anciens et modernes, Ptolémée, Pomponius Méla, Pline, Pausanias, Ammien Marcellin, Cosmas Indicopleustes, etc., mais aussi les voyages d'Odoric de Pordenone, les lettres et les rapports des missionnaires du Cathay et de l'Inde (1292-1338), des extraits du persan Rachideddin, de l'itinéraire de Pegolotti, les voyages du franciscain Jean de Marignolli (1338-1353), d'Ibn Batoutah au Bengale et en Chine, et enfin cette caravane si curieuse, sur laquelle nous avons si peu de renseignements, du jésuite portugais Benoît de Goës, d'Agra, à Sou-tcheou du Kan-sou où il mourut (1602-1607). Tout n'est pas égal comme valeur dans les deux volumes du Cathay : le *Livre du grand Caan*, par Jean de Cora, archevêque de Sulthanyeh, avait été publié ici même par Jacquet [4] ; Jean dei Marignolli di San Lorenzo, cordelier florentin, a été l'objet d'une

---

[1] Ceylon. An Account of the Island, physical, historical, and topographical with Notices of its Natural History, Antiquities and Productions, by Sir James Emerson Tennent... Fourth ed. London. Longman, 1860, 2 vol. in-8.

[2] Laws of the Hakluyt Society : I. the Object of this Society shall be to print, for distribution among its members, rare and valuable Voyages, Travels, Naval Expeditions, and other geographical records, from an early period to the beginning of the eighteenth century.

[3] Cathay and the way thither, being a collection of mediaeval Notices of China, translated and edited by Colonel Henry Yule, G. B., late of the Royal Engineers (Bengal). With a preliminary essay on the intercourse between China and the western nations previous to the discovery of the Cape route. London : printed for the Hakluyt Society. M.DCCC.LXVI. In two vol., in-8.

[4] *Le livre du Grant Caan*, extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, par M. Jacquet. (*Nouveau Journal asiatique*, VI, 1830, pp. 57-72.)

publication importante, par J. G. Meinert [1] ; Mosheim [2], ou plutôt p1.168 H. C. Paulsen, nous a donné d'après Wadding [3], etc., les lettres de Jean de Monte-Corvino, archevêque de Khan-Bâliq, d'André de Pérouse, évêque de Zeïtoun, de Pascal de Victoria, etc. Benoît de Goës a été l'objet de nouvelles recherches [4]. Mais ce qui reste très personnel dans cette œuvre, c'est l'introduction, complétée d'ailleurs [5], par Yule lui-même, par des travaux subséquents et la relation du voyage d'Odoric de Pordenone. Ce devait être un fort brave homme que ce frère Odoric, un de ces bons moines comme on en rencontrait sur les grandes routes au moyen âge ; on leur indiquait leur chemin, on leur donnait la bénédiction du pape, quelques provisions, et ils se mettaient en route. Ils n'avaient pas la science, mais ils avaient la foi. Et on se les passait de couvent en couvent, même en Asie ; lorsque quelques dangers les menaçaient, une bonne prière, ou même un bon miracle les tirait d'embarras. Arrivés à destination, beaucoup de zèle, beaucoup de conversions, beaucoup de modestie, puis parfois, comme dans le cas présent, une relation intéressante, pleine de faits curieux, méritant, de la part des commentateurs, l'attention la plus sérieuse. Odoric, qui vient immédiatement après Marco Polo dans la liste des voyageurs importants du moyen âge, qui est appelé par nos vieux historiens Odoric de *Portenau*, par le p1.169 traducteur Jean de Vignay Odoric du *Marché Julien* (de Foro Julii !), avait déjà été l'objet de plusieurs publications, dont l'une, excellente, faite par Giuseppe Venni, à Venise, en 1761 [6] ; mais Yule a fait revivre complètement cette vieille figure effacée de moine voyageur, béatifié par la Cour de Rome, et comme il me le disait un jour : « Il est en quelque sorte

---

[1] Johannes von Marignola minderen Bruders und Päbstlichen Legaten *Reise in das Morgenland von J.* 1339-1353. Aus dem Latein übersetzt, geordnet und erläutert von J. G. Meinert... Für die Abhandlungen der K. böhm. Gesellschaft der Wissenschaften. Prag, 1820, in-8, pp. 108

[2] Io. Lavrentii Moshemii Historia Tartarorum Ecclesiastica. Aiecta est Tartariae Asiaticae secundum recentiores Geographos in Mappa Delineatio. Helmstadi, apud Fridericum Christianum Weygand. MDCCXXXXI, in-4.

[3] *Annales Minorum*, 1734-1747, 22 vol. in-fol.

[4] Benoit de Goës, missionnaire voyageur dans l'Asie centrale, 1603-1607. Par le R. P. J. Brucker, de la Compagnie de Jésus (Extrait des *Études religieuses*. Lyon, Pitrat, 1879, br. in-8.)

[5] Notes on the Oldest Records of the Sea-Route to China from Western Asia. By Colonel Yule, C. B., R. E. From *Proceedings of the Royal Geographical Society and Monthly Record of Geography*, november No., 1882, br. in-8.

[6] *Elogio storico alle gesta del Beato Odorico dell'ordine de' Minori Conventuali con la Storia da lui dettata de' suoi Viaggi Asiatici illustrata da un religioso dell'ordine stesso e presentata*

le parrain » de ce disciple de saint François. Les recherches, faites depuis 1866 par les historiens et par les géographes, par Yule lui-même, rendaient nécessaire cependant une nouvelle édition d'Odoric ; je ne l'ai entreprise [1] qu'à la suite d'encouragements venus d'Italie et de Yule lui-même, qui, si j'ose m'exprimer ainsi, infidèle à ses premières amours, abandonnait Odoric pour Marco Polo ; je ne saurais le blâmer du choix. Il portait d'ailleurs le plus vif intérêt à mon travail ; la maladie seule l'a empêché de me donner tous les conseils qu'il m'avait promis. Dans une de ses dernières lettres, il m'écrivait encore (27 octobre 1889) : « I long for the announcement of Odorico ! » J'espérais qu'il aurait été le critique sévère, mais juste, d'un livre qui sera dédié à sa mémoire.

Malgré leur importance considérable, ces ouvrages n'étaient qu'une préparation à une édition nouvelle de Marco Polo. Marco Polo a eu cette singulière destinée, après avoir été discuté pendant des siècles, de p1.170 mériter d'être placé à côté d'Hérodote et de devenir classique. Chose curieuse, le récit de ce voyageur, dicté tout d'abord en français, a été imprimé pour la première fois en allemand, à Nuremberg, en 1477 [2] ; après avoir été imprimé en latin, dans le dialecte vénitien, en portugais, en espagnol [3], il ne nous a été donné en français, pour la première fois, qu'en 1556, d'après la version latine du *Novus Orbis* [4]. Notre première édition française originale ne date que de 1824, et a été publiée par la Société de Géographie de Paris [5]. C'est dans notre siècle que Marco Polo a enfin trouvé des commentateurs dignes de lui ; l'Italie a donné Placido Zurla [6], le comte

---

*agli'amatori delle antichità*. In Venezia. M.DCC.LXI. Presso Antonio Zatta. Con Licenza de'Superiori, in-4, p. VIII-152.

[1] Vol. X (sous presse) du *Recueil de Voyages et de Documents pour servir à l'histoire de la Géographie, depuis le XIII^e^ jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle*, publié sous la direction de MM. Ch. Schefer, de l'Institut, et Henri Cordier. Paris, Ernest Leroux.

[2] Hie liebt sich an das puch dés edelñ Ritters vñ landtfarers // Marcho Polo.

[3] *Bibliotheca Sinica*, col. 909 et suiv.

[4] *La description géographique des Provinces et villes plus fameuses de l'Inde orientale, mœurs, loix, et coustumes des habitans d'icelles, mesmement de ce qui est soubz la domination du grand Cham Empereur des Tartares*. Par Marc Paule gentilhomme Venetien, Et nouuellement reduict en vulgaire François. À Paris, Pour Vincent Sertenas tenant sa boutique au Palais en la gallerie par ou on va à la Châcellerie. Et en la rue neuue Nostre dame à l'image sainct Iehan l'Euangeliste. 1556. Avec Privilège dv Roy, in-4 de 123 doubles pages.

[5] Recueil de la Société de géographie de Paris, vol. I, 1824.

[6] *Di Marco Polo e degli altri Viaggiatori Veneziani più illustri*. Dissertazioni del P. Ab. D. Placido Zurla con Appendice sopra leantiche mappe lavorate in Venezia e con quattro carte geographiche. Vol. I. In Venezia, Presso Gio. Giacomo Fuchs co'Tipi Picottiani. MDCCCXVIII,

p1.171 Jean-Baptiste Baldelli-Boni [1], qui, le premier, a démontré que le texte italien était une traduction de la version française ; Vincent Lazari [2], qui publia, aux frais de Ludovic Pasini, la première traduction italienne de la version française de Rusticien de Pise, avec des notes qui ont contribué à faire un volume intéressant, mais rédigé avec trop de précipitation. L'Angleterre a fourni l'édition extrêmement remarquable de William Marsden [3] et les publications moins importantes de Thomas Wright [4], d'après Marsden, et de Hugh Murray [5], d'après la Société de Géographie de Paris p1.172 et Baldelli-Boni. La France peut s'enorgueillir d'avoir donné en 1824, par l'intermédiaire de la Société de Géographie de Paris, le texte le plus authentique, le meilleur — je parle pour les géographes et non pour les philologues — du récit de Marco Polo ; la France a produit également le livre si remarquable de Guillaume Pauthier,

> « rédigé, dit ce savant, en français sous sa dictée (de Marco Polo), en 1298, par Rusticien de Pise, publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothèque impériale de Paris, présentant la rédaction primitive du Livre, revue par Marc Pol lui-même et donnée par lui, en 1307, à Thiébault de Cépoy »,

---

in-4, pp. VIII-391. *Di Marco Polo*... Vol. II. In Venezia co'Tipi Picottiani. MDCCCXVIII, in-4, pp. 408.

[1] *Il Milione di Marco Polo testo di lingua del secolo decimoterzo ora per la prima volta pubblicato ed illustrato dal conte Gio. Batt. Baldelli Boni*. Firenze, Da'Torchi di Giuseppe Pagani. M.DCCC.XXVIL Con Approv. e Privilegio, 2 vol. in-4. *Storia delle Relazioni vicendevoli dell'Europa e dell' Asia dalla Decadenza di Roma fino alla Distruzione del Califfato del Conte Gio. Batt. Baldelli Boni*. Firenze, Da'Torchi di Giuseppe Pagani, M.DCCC.XXVII. Con Approv. e Privilegio, 2 parties in-4.

[2] I Viaggi di Marco Polo Veneziano tradotti per la prima volta dall' originale francese di Rusticiano di Pisa e corredati d'illustrazioni e di documenti da Vicenzo Lazari pubblicati per cura di Lodovico Pasini Membro Eff. e Segretario dell' I. R. Istituto Veneto. Venezia. MDCCCXLVII in-8, pp. LXIV-484 ; 1 carte.

[3] The Travels of Marco Polo, a Venetian, in the Thirteenth Century : being a description, by that early traveller, of remarkable places and things, in the eastern parts of the world. Translated from the Italian, with notes, by William Marsden, F. R. S., etc. With a Map. London : M.DCCC.XVIII, gr. in-4°, p. LXXX-782.

[4] The Travels of Marco Polo, the Venetian. The Translation of Marsden revised, with a selection of his notes. Edited by Thomas Wright, Esq. M. A., etc. London : Henry G. Bohn, 1854, pet. in-8, pp. XXVIII-508.

[5] The Travels of Marco-Polo, greatly amended and enlarged from valuable early manuscripts recently published by the French Society of Geography, and in Italy by Count Baldelli Boni. With copious notes, illustrating the routes and observations of the author and comparing them with those of more recent travellers. By Hugh Murray, F. R. S. E. Two maps and a vignette. New-York, Harper, 1845, in-12, pp. VI-326.

envoyé à Venise de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. L'œuvre de Pauthier [1] a pâli un peu depuis la publication de Yule, mais il serait injuste d'en méconnaître le grand mérite. Pauthier, dont la nature généreuse se dépensa en partie au milieu de luttes stériles, dans lesquelles la jalousie, moins de son côté que de celui de ses adversaires, joua le principal rôle, est mort sans que pleine justice lui soit rendue ; la p1.173 malechance l'a poursuivi ; au moment même où son œuvre capitale, le Marco Polo, venait d'être terminée, un autre travail, sans faire oublier les efforts antérieurs, venait prendre, avec Yule, la première place ; au moment même où l'École des langues orientales venait de lui ouvrir ses portes, et qu'un avenir rapproché lui permettait d'espérer une double succession au Collège de France et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la mort enleva soudain Pauthier dont l'âge n'avait pas refroidi l'ardeur, et qui se préparait à livrer de nouvelles batailles dans l'intérêt de la science. J'estime qu'il est du devoir de son héritier scientifique de rappeler souvent la noble figure d'un homme qui honore l'érudition française [2].

Marco Polo, dont la réputation est allée grandissant de siècle en siècle, qui a plus fait pour la connaissance de la géographie asiatique à l'époque du moyen âge que tous les autres voyageurs réunis, aurait suffi à attirer l'attention d'un spécialiste tel que Yule, depuis longtemps préparé à sa tâche ; le désir de rivaliser avec les œuvres si importantes que je viens d'énumérer et d'élucider un grand nombre de problèmes restés obscurs devait tenter une grande ambition scientifique : le nouveau Marco Polo parut à Londres en 1871. L'*Edinburgh Review*, la *British Quarterly Review*, *Ocean Highways*, en un mot, toutes les publications périodiques célébrèrent à l'envi ce grand travail. Tel en fut le succès que, quatre p1.174 années [3] plus tard,

---

[1] « Le livre de Marco Polo citoyen de Venise Conseiller privé et Commissaire impérial de Khoubilaï-Khâan » : rédigé en français sous sa dictée en 1298 par Rusticien de Pise ; publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothèque impériale de Paris, présentant la rédaction primitive du Livre, revue par Marc Pol lui-même et donnée par lui, en 1307, à Thiébault de Cépoy, accompagnée des variantes, de l'explication des mots hors d'usage et de Commentaires géographiques et historiques, tirés des écrivains orientaux, principalement chinois, avec une Carte générale de l'Asie ; par M. G. Pauthier. Paris, librairie de Firmin Didot... 1865, 2 parties, gr. in-8.

[2] Cf. École des langues orientales vivantes. — Cours complémentaire de géographie, d'histoire et de législation des États de l'Extrême-Orient. — Discours d'ouverture, prononcé le mercredi 30 novembre 1881, par Henri Cordier. Paris, Ernest Leroux, 1881, br. gr. in-8.

[3] The Book of Ser Marco Polo, the Venetian, concerning the Kingdoms and Marvels of the East. Newly translated and edited, with notes, maps, and other illustrations. By Colonel

une nouvelle édition était devenue nécessaire. Yule s'était entouré des conseils de tous les savants qui lui avaient écrit à la suite de la publication de la première édition ; j'ai le plaisir de noter parmi eux notre illustre d'Avezac. Mais ce fut surtout l'Extrême-Orient, avec le Révérend G. E. Moule [1], de Hang-tcheou, M. Geo. Phillips, de Fou-tcheou, le Dr S. W. Bushell, de Peking, W. F. Mayers, ce savant interprète, mort trop jeune, et le modeste Alexandre Wylie, qui lui permit de renouveler une œuvre déjà remarquable :

> « The contributions of M. A. Wylie of Shanghai, dit Yule dans la préface de la seconde édition de Marco Polo, whether as regards the amount of labour which they must have cost him, or the value of the result, demand above all others a grateful record here. »

Outre le texte de Marco Polo, nous trouvons dans les deux volumes de cet ouvrage considérable des notices étendues sur la famille Polo, les luttes entre Venise et Gênes, une dissertation sur les galères de guerre de la Méditerranée au moyen âge, des renseignements sur la maison de la famille Polo à Venise, que je prendrai la liberté de rapprocher de ceux que p1.175 j'ai donnés moi-même [2] ; le seul point faible de l'ouvrage est la bibliographie du second volume (page 522). Je m'étais permis d'écrire [3] à ce sujet : « Bibliographie peu digne d'un ouvrage si remarquable à tant d'égards. » Yule m'a répondu : « I see you give a just rebuke to the entire inadequacy of the bibliography (a name indeed not merited) in Marco Polo. I can only plead that it would have taken so long to achieve anything of the kind at Palermo that I did not entertain the idea. »

On aurait été tente de croire que cette œuvre monumentale, au moins en ce qui concerne la Chine, aurait pour longtemps vidé la question ; elle a été, au contraire, le point de départ de recherches nouvelles : le Très Révérend George Evans Moule de la Church of England Missionary Society,

---

Henry Yule, C. B., late of the Royal Engineers (Bengal). Hon. Fellow of the Geographical Society of Italy, Corresponding Member of the Geographical Society of Paris, Honorary Member of the Geographical Society of Berlin, and of the N. China Branch of the R. Asiatic Society, etc. Second edition, London : John Murray, 1875, 2 vol. in-8.

[1] Notes on Colonel Yule's Edition of Marco Polo's « Quinsay ». By the Rev. G. E. Moule. (*Journal North China Branch Royal Asiatic Society*, IX, 1875, pp. 1-24.)

[2] *Revue de l'Extrême-Orient*, I, N°. 1, p. 156-157.

[3] *Bibliotheca Sinica*, col. 931.

à Hang-tcheou, M. George Phillips [1], du service consulaire anglais, à Fou-tcheou, l'archimandrite Palladius [2], mort à Marseille en 1878, pour le nord de la Chine, le Dr Emil Bretschneider [3], le savant p1.176 médecin de la légation de Russie à Peking, ont donné des mémoires très importants, aussi bien sur la géographie que sur l'histoire de l'Asie. Le colonel Yule, qui recevait de toutes parts de nouveaux renseignements, me disait, l'année dernière à Pâques : « J'aurais voulu faire une troisième édition du Marco Polo. » Il n'en eut pas le temps ; d'autres travaux avaient d'ailleurs occupé les dernières années de sa vie.

Le plus important de ces travaux est dû à la collaboration de Yule avec Arthur Coke Burnell. Burnell, par des travaux comme le Handbook of South Indian Palæography [4], *The Ordinances of Manu*, œuvre posthume [5], a conquis une des premières places parmi les indianistes de notre époque : il avait justement les connaissances philologiques qui faisaient défaut à Yule, archéologue et géographe. Une idée p1.177 commune aux deux savants, celle de faire un dictionnaire des mots anglo-indiens, usités non seulement dans la presqu'île hindoustane, mais encore dans l'Extrême-Orient, amena vers 1872 une association qui se termina brusquement en 1882 d'une façon

---

[1] Marco Polo and Ibn Batuta in Fookien by Geo. Phillips. (*Chinese Recorder*, III, 1870-1871, pp. 12, 44, 71, 87, 125.) — Notices of Southern Mangi, By George Phillips. H. M. consular Service, China : with Remarks by Colonel Henry Yule, C. B.. (From the *Journal of the Royal Geographical Society*.) — Zaitun Researches. By Geo. Phillips. (*Chin. Rec.*, V, pp. 327-339 ; VI, p. 31-42 ; VII, pp. 330-338, 404-418 ; VIII, pp. 117-124.) — Chang-chow, the capital of Fuhkien in Mongol times. By Geo. Phillips, F. R. G. S., H. B. M. consul, Fuchau, (*Journal China Branch Royal Asiatic Society*, XXIII, 1888, n° I, p. 23-30.)

[2] Elucidations of Marco Polo's Travels in North-China, drawn from Chinese souces. By the Rev. Archimandrite Palladius. (*Journal North China Branch Royal Asiatical Society*, X, 1876, pp. 1-54.)

[3] Notices of the Mediaeval geography and history of Central and Western Asia, drawn from Chinese and Mongol writings and compared with the observations of western authors in the middle ages, by E. Bretschneider, M. D. (*Journal North China Branch Royal Asiatic Society*, X, 1876.) — On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs and Arabian Colonies, and other Western Countries, mentioned in Chinese Books. London, Trübner, 1871, br. in-8°. — Notes on Chinese Mediaeval Travellers to the West. Shanghaï, 1875, in-8. — Archaeological and historical researches on Peking and its environs. Shanghaï, 1876, in-8. — Trad. en français par V. Collin de Plancy, dans la collect. de l'École des langues orientales. Paris, 1879, in-8. — Mediaeval Researches From Eastern Asiatic Sources. Fragments towards the knowledge of the Geography and history of central and western Asia from the 13th to the 17th century. By E. Bretschneider, M. D... London : Trûbner and Co, 1888, 2 vol. in-8.

[4] 1874 ; 2d. ed. 1878.

[5] The Ordinances of Manu. Translated from the Sanskrit, with an Introduction. By the late A. C. Burnell, Ph. D., C. I. E. Completed and Edited by E. W. Hopkins, Ph. D., of Columbia College, N. Y. London, Trübner, 1884, in-8, pp. XLVIII. — Noter également la nouvelle édition de Linschoten achevée par P. A. Tiele, d'Utrecht, et publiée en 1885 par la Hakluyt Society.

prématurée, par la mort de Burnell [1]. Yule n'en continua pas moins le travail, qui parut en 1886 chez Murray, sous le titre singulier de Hobson-Jobson [2] que le collaborateur survivant explique de la sorte [3] :

> « The alternative title (*Hobson-Jobson*) which has been given to this book (not without the expressed assent of my collaborator), doubtless requires explanation. A valued friend of the present writer many years ago published a book, of great acumen and considerable originality, which he called *Three Essays*, with no author's name ; and the resulting amount of circulation was such as might have been expected. It was remarked at the time by another friend that if the volume had been entitled *A Book, by a Chap*, it would have found a much larger body of readers. It seemed to me that *A Glossary* or *A Vocabulary* would be equally unattractive, and that it ought to have an alternative title at least a little more characteristic. If the reader will turn to *Hobson-Jobson* in the p1.178 Glossary itself, he will find that phrase, though now rare and moribund, to be a typical and delightful example of that class of Anglo-Indian *argot* which consists of Oriental words highly assimilated, perhaps by vulgar lips, to the English vernacular ; whilst it is the more fitted to our book, conveying, as it may, a veiled intimation of dual authorship. At any rate, there it is ; and at this period my feeling has come to be that such *is* the book's name, nor could it well have been anything else.

Le titre était mauvais, mais l'ouvrage excellent. Ce glossaire, qui forme un énorme in-8 de 870 pages à deux colonnes, donne non seulement l'explication des termes que l'on peut rencontrer dans les ouvrages relatifs à l'Asie orientale, mais aussi, quand il s'agit de mots géographiques, un résumé chronologique, et une bibliographie des pays et des lieux dont il est

---

[1] Il était né à Saint-Briavels, Gloucestershire, en 1840 ; mort le 12 octobre 1882 à West Stratton, Hampshire.

[2] Hobson-Jobson : Being a glossary of Anglo-Indian colloquial words and phrases, and of kindred terms ; etymological, historical, geographical, and discursive. By Col. Henry Yule, R. E., C. B., LLD., editor of « The Book of Ser Marco Polo », etc. and the late Arthur Coke Burnell-Ph. D., C.I.E., author of « The Elements of South India Palæography », etc. London : John Murray, Albemarle street. 1886. (Ail rights reserved), in-8, pp. XLIII-870. Preface, etc.

[3] *Hobson-Jobson*, préface, p. IX.

question. C'est, en un mot, une vaste encyclopédie de tout ce qui se rapporte aux Indes, à l'Indo-Chine, à l'empire chinois et au Japon.

D'ailleurs ces travaux allaient utilement servir à Yule dans sa dernière grande publication, celle du journal de William Hedges [1]. Le journal de cet ancien agent de la Compagnie des Indes orientales au Bengale, qui s'étend du 25 novembre 1681 au 6 mars 1688, devait, avec une transcription de R. Barlow et des notes de Yule, former un volume de la collection p1.179 de la Hakluyt Society. Mais une surabondance de matériaux, causée par les recherches faites par Yule avec l'opiniâtreté, le zèle et la minutie qu'il apportait dans tout ce qu'il entreprenait, transforma un simple volume en trois forts in-8. Le premier comprend le journal avec un index ; le second, des notes relatives à Sir William Hedges, des documents de Job Charnock et des renseignements sur l'Inde contemporaine ; le troisième, des matériaux pour servir à la biographie de Thomas Pitt, gouverneur du fort Saint-George, à l'histoire des débuts de la Compagnie des Indes orientales au Bengale, aux cartes et à la topographie du fleuve Húgli. Ce dernier volume est particulièrement intéressant. Ce Thomas Pitt, né en 1663, mort en 1726, gouverneur de Madras de 1698 à 1709, qui joua un rôle si important aux Indes [2], est en effet le grand-père de cet illustre lord Chatham, mort en 1778, et l'arrière-grand-père de William Pitt, mort en 1806, le rival de Fox et le grand ennemi de notre pays.

Yule n'eut plus le loisir de commencer de nouveaux travaux ; il avait donné à différentes époques des articles dans les périodiques de la Grande-Bretagne par exemple, plusieurs mémoires au *Journal de la Société royale asiatique de Londres* [3], un compte-rendu critique de l'édition de Marco Polo par Pauthier p1.180 dans la *Quarterly Review* [4] un éreintement,

---

[1] The Diary of William Hedges, Esq. (afterwards Sir William Hedges), during his Agency in Bengal ; as well as on his voyage out and return overland (1681-1687). Transcribed for the press, with introductory notes, etc., by R. Barlow, Esq., and illustrated by copious extracts from unpublished records, etc., by Colonel Henry Yule, R. E., C. B, LL.D, President of the Hakluyt Society. London, 1887-1889, 3 vol. in-8.

[2] The History of the Pitt Diamond, being an excerpt from Documentaiy Contributions to a Biography of Thomas Pitt, prepared for issue [in Hedges' Diary] bv the Hakluyt Society, London, 1888, in-8, pp. 23. Cinquante ex. tirés.

[3] Nous ne signalerons que le suivant, fort important : Notes on Hwen Thsang's Account of the Principalities of Tokharistan, in which some previous Geographical Identifications are reconsidered. (*Journ. Royal Asiatic Soc.*, N. S., VI, 1873, pp. 92-120 et p. 278.)

[4] Juillet 1868.

malheureusement trop justifié, des ouvrages de M. Dabry de Thiersant [1] et de M. Louis de Backer [2] dans l'*Athenæum* [3], une notice sur Pàgan, en Birmanie, dans le nouveau *Trübner's Record* ; il avait mis de savantes introductions en tête des nouvelles éditions du Voyage du capitaine William Gill [4], mort si malheureusement avec Charrington et le professeur d'arabe E. H. Palmer, lors de la lutte contre Arabi pacha, de l'exploration de John Wood [5] aux sources de l'Oxus, de la traduction anglaise par E. Delmar Morgan, des expéditions en Mongolie du capitaine N. Prjevalsky [6] ; dans cette dernière introduction, Yule prenait vigoureusement la défense de notre compatriote, le lazariste Évariste Huc [7], dont la p1.181 bonne foi était mise en doute par le voyageur russe. Yule consacrait une notice émue au malheureux Francis Garnier [8] tué sous les murs d'Hanoï le 21 décembre 1873 ; il s'occupait à nouveau des routes commerciales vers la Chine occidentale [9] dans un article qu'il faut joindre aux notes ajoutées à un mémoire [10] dû au missionnaire français Thomine-Desmazures [11]. La dernière édition de l'*Encyclopedia Britannica* eut en Yule un collaborateur extrêmement zélé : nous ne rappellerons ici que les articles *Marco Polo, Odoric, Lhâsa, Mandeville*. Ce dernier article, écrit en collaboration avec M.

---

[1] *Le catholicisme en Chine au VIII^e^ siècle de notre ère, avec une nouvelle traduction de l'inscription de Sy-ngan-fou*, par P. Dabry de Thiersant, consul général. Paris, Ernest Leroux, 1877, in-8.

[2] Louis de Backer, *L'Extrême-Orient au Moyen âge*, d'après les manuscrits d'un Flamand de Belgique, moine de Saint-Bertin, à Saint-Omer, et d'un prince d'Arménie, moine de Prémontré, à Paris. Paris, É. Leroux, 1877, in-8.

[3] Cf. notre article dans la *Revue critique*, n° 20, 19 mai 1877.

[4] The River of Golden Sand. London, 1883.

[5] A Personal Narrative of a Journey to the Source of the River Oxus. London, 1872.

[6] Mongolia, the Tangut country, and the Solitudes of Northern Tibet being a Narrative of Three Years'Travel in Eastern High Asia. By Lieut. Colonel N. Prejevalsky, of the Russian Staff Corps : Mem. of the Imp. Russ. Geog. Soc. Translated by E. Delmar Morgan, F. R. G. S., With Introduction and Notes by Colonel Henry Yule, C. B., Late of the Royal Engineers (Bengal). With Maps and Illustrations. London : Sampson Low, 1876, 2 vol. in-8.

[7] Evariste Régis Huc, de la Congrégation de la Mission, né à Caylus, 1^er^ juin 1813 ; mort à Paris, mars 1860.

[8] Francis Garnier. (In Memoriam.) [*Ocean Highways*, n° 12, vol. I, pp. 487-491.]

[9] Trade Routes to Western China. (*The Geographical Magazine*, april 1875). Cet article accompagne une carte de E. G. Ravenstein.

[10] Memorandum on the countries between Thibet, Yunân, and Burmah. By the Very Rev. Thomine D'Mazure (*sic*), Vicar Apostolic of Thibet ; communicatecl by Lieut.-Col. A. P. Phayre, Commissioner of Pegu (with notes and a comment by Lt.-Col. Henry Yule (Bengal Engineers), With a Map of the N. E. Frontier prepared in the Office of the Surveyor Gen. of India, Calcutta, Aug. 1861. (*Journal Asiatic Society of Bengal*, n° 4, 1861, vol. XXX.)

[11] Jacques-Léon Thomine-Desmazures, de la Congrégation des Missions étrangères, né à Caen le 17 février 1804 ; évêque de Sinopolis, vicaire apostolique du Tibet ; mort à Mouen, près de Caen (Calvados), 25 janvier 1869.

E. B. Nicholson, bibliothécaire en chef de la Bodléienne, à Oxford, suffît à montrer, surtout si on le rapproche des communications si bizarres et si arriérées, faites récemment par M. Émile Montégut, dans la *Revue des Deux-Mondes* [1], les immenses progrès des recherches relatives aux voyageurs en Asie, à l'époque du moyen âge.

p1.182 Entouré de quelques vieux amis fidèles, du Dr Reinhold Rost, de l'*India Office*, du général Collinson, Yule, revenu à Londres, après avoir été momentanément chercher le bon air, au mois de juin 1889, à Westgate on Sea, dans l'île de Thanet, ne se faisait plus d'illusions sur son état, et il m'écrivait (5 juin 1889) : « I have come to this place of pure air (in the Isle of Thanet) to seek some strength. I hope for *some* benefit, but I am not sanguine as to a great deal. » Il employa les derniers mois de sa vie à réunir quelques-uns de ses mémoires disséminés dans les différentes revues ; il sentait que les forces l'abandonnaient : « The fact is that I am trying to turn to some account the fragment of strength which can be drawn upon in an hour or two daily, in preparing for publication a selection of *Opuscula*, biographies, geographical essays, and the like. » Il était obligé de travailler chez lui, ne pouvant plus aller au British Museum, n'assistant plus aux séances de la Royal Asiatic Society, abandonnant même ce séjour préféré des Anglais, le club de l'Athenæum : « I am unable to go to the British Museum or other public Library, and in fact anything like search kills me. » Il voulait comprendre dans ce dernier volume un mémoire sur le père Martini, qu'il avait jadis donné dans le *Geographical Magazine* [2]. Le père Martini [3], originaire du Trentin, avait séduit Yule, comme auteur de l'*Atlas Sinensis* : « Martini, écrivait-il, who has long been to me the most attractive figure in the p1.183 Chinese section of the Society of Jesus. » Quelques lettres échangées au sujet de ce missionnaire ont terminé, à la fin d'octobre dernier, une correspondance que j'aurais voulu voir continuer longtemps encore.

---

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre et 1er décembre 1889 : Sir John Maundeville.

[2] The Atlas Sinensis and other Sinensiana, (*Geographical Magazine*, July 1, 1874, pp. 147-148.)

[3] Martino Martini, de la Compagnie de Jésus, en chinois *Wei Kouang-kouo*, né à Trente en 1614 ; arrivé en 1643 en Chine ; mort à Hang-tcheou, 6 juin 1661.

Yule, qui est désigné dans le monde savant par son grade de colonel, n'avait jamais cherché les honneurs ; naturellement les sociétés de géographie étrangères l'avaient nommé membre correspondant : l'Italie, Berlin, Chang-haï, Paris en 1873, en premier ; il fut en 1887 Président de la Société royale asiatique de Londres, et ce fut devant lui que j'eus l'honneur et le plaisir de lire une courte notice biographique de l'un de nos vieux amis communs, le timide et savant Alexandre Wylie [1]. Il fut nommé également Président de cette Hakluyt Society, sur laquelle ses propres ouvrages avaient jeté un si grand lustre. Il avait reçu d'Edimbourg le titre universitaire et honorifique de Docteur (LL. D.) ; ses services aux Indes lui avaient valu le titre de Compagnon du Bain (C. B.) ; nommé en 1875, à Londres, membre du Conseil des Indes, il attendit jusqu'à l'année dernière le titre de Chevalier commandeur de l'Etoile de l'Inde (K. C. S. I.), que lui méritaient ses travaux de l'*India Office* et qui lui donnait droit à l'appellation de Sir ; Yule, toujours simple, ressentit moins de joie de cet honneur que des témoignages de profonde sympathie dont il fut l'objet dans cette circonstance : « You will conceive that such honours as this *Star* can do little for a frail man approaching three score p1.184 and ten, and who has lost these who would have taken greatest pleasure in such an honour. But I confess that the warmth of kindness and affection which have come to me from many quarters have brought me a real gratification. » Au mois de décembre [2] l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres nommait Yule correspondant étranger ; épuisé par ses travaux et par une maladie lente mais inguérissable qu'il avait contractée au service indien, Yule reçut à son lit de mort la nouvelle de son élection : ce fut sa dernière joie ; avec la sérénité d'un sage qui sait la mort proche et qui ne la redoute pas, il envoya à l'Académie cet admirable télégramme :

> « Reddo gratias, illustrissimi domini, ob honores tantos, nimios et quanto immeritos ! Mihi robora deficiunt ; vita collabitur ; accipiatis voluntatem pro facto.

---

[1] The life and labours of Alexander Wylie, Agent of the British and Foreign Bible Society in China. A Memoir. By Henri Cordier. (From the *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. XIX. Part 3, br. in-8.)

[2] Dans la séance du 27 décembre 1889 avec MM. Nauck, Neubauer et Radloff.

Cum corde pleno et gratissimo moriturus vos, illustrissimi domini, saluto.

C'est le lundi 30 décembre 1889 que cet homme excellent est mort. Il a été enterré le 3 janvier 1890, près de sa seconde femme, à Tunbridge Wells. Le même jour, l'église Saint-Jude, à Kensington, était trop petite pour contenir la foule venue pour assister au service funèbre. Miss Yule, qui a aidé son père dans ses derniers travaux, suivait le cercueil, accompagnée du héros de la guerre d'Abyssinie, du vainqueur de Théodoros, lord Napier de Magdala, connétable de la Tour de Londres, mort quelques jours après (14 janvier 1890).

Ainsi va la vie ; j'accomplis un devoir pieux en p1.185 rendant un dernier hommage à ceux dont la science et l'amitié ont, dans leur verte vieillesse, guidé mes pas dans ma jeunesse et dans mon âge mûr : naguère Alexandre Wylie, aujourd'hui Henry Yule, demain S. Wells Williams.

Mars 1890.

@

# RELATIONS DE L'EUROPE ET DE L'ASIE avant et après le voyage de Vasco de Gama [1]

@

p1.186 Le centenaire que nous célébrons aujourd'hui marque une des dates les plus mémorables de l'histoire du monde. En effet, lorsque Vasco de Gama, le 22 novembre 1497, doublait le cap de Bonne-Espérance, où, dix années auparavant, Barthélémy Diaz était parvenu, l'état politique de l'Europe et de l'Asie allait subir une transformation complète, et les voies de commerce être entièrement renouvelées. Aux Italiens de la Méditerranée et aux musulmans de l'océan Indien, le commerce asiatique échappait complètement pour passer aux mains des Portugais, et l'ancienne route du sud de l'Afrique faisait concurrence à celle de la mer Rouge, à laquelle, de nos jours seulement, Ferdinand de Lesseps rendit son importance en creusant le canal de Suez.

Depuis longtemps, l'influence maritime des Catalans, des Vénitiens et des Génois était incontestée dans la Méditerranée : la lutte séculaire entre Gênes et sa grande rivale, Venise, avait paru un instant se p1.187 décider en faveur de la première, lorsque Lamba Doria eut écrasé les galères de Saint-Marc à la bataille de Curzola, le 7 septembre 1298 ; mais à la fin du XIV^e^ siècle, la victoire fut assurée à la reine de l'Adriatique.

À l'époque des Mongols de Gengis Khan, les voyageurs européens abondaient sur les grands chemins et les côtes d'Asie. Il y avait alors trois routes pour se rendre dans l'Asie orientale : deux par terre, par l'Asie centrale pour aller d'abord à Kachgar, puis plus tard à Khan Bâliq, itinéraire d'aller de Marco Polo ; par le Koukounor, le Tibet et le Badakchan, itinéraire de retour d'Odoric de Pordenone ; la troisième, par mer, était plus longue, mais plus sûre que les précédentes. Pour éviter les vexations des sultans mamelouks d'Égypte, le voyageur prenait de préférence la route de Perse, où régnaient depuis 1258 les Ilkhans mongols de la dynastie de Houlagou ; il s'embarquait à Ormouz et de nombreuses escales sur la côte malabare, Ceylan, la péninsule malaise lui permettaient de se rendre en Chine.

---

[1] Extrait des *Comptes rendus de la Société de Géographie*, No. 4, 1898.

L'apparition du Croissant ferma les routes de terre dès le milieu du XIV^e^ siècle, et les missionnaires européens d'Ili Bâliq furent massacrés ; d'autre part, la chute des Mongols de Chine et l'avènement des Ming en 1368 arrêtèrent pour longtemps les voyages des Européens dans le pays. La route de Chine par mer resta donc libre aux concurrents ; mais, à l'époque qui nous occupe, les musulmans terrorisaient l'océan Indien, grâce à leurs forteresses d'Aden, d'Ormouz et de Calicut, tandis que, par Malacca, ils commandaient tout le commerce de l'Extrême-Orient.

Venise, vue d'un œil favorable en Égypte, recevait p1.188 par ses agents les produits d'Asie, et avait en quelque sorte le monopole exclusif de leur distribution en Europe. Des Moluques, venaient la noix muscade, les clous de girofle, l'ébène ; de Bornéo, le camphre ; de Timor, le bois de santal ; de Sumatra, le benjoin ; de Cochinchine, l'aloès ; de la Chine, les soies ; de Birmanie, les rubis ; de Ceylan, des pierres précieuses de toute espèce ; de Malabar, le poivre, etc., aussi ses navires, lourdement chargés, enrichissaient-ils les marchands de la grande République.

Cependant l'islam, qui avait déjà porté au loin en Asie ses armes victorieuses, menaçait à la fois la chrétienté dans sa religion et son commerce : la bataille de Nicopolis, en 1396, où la fleur de nos chevaliers, sous la conduite de Jean sans Peur, fut tuée ou faite prisonnière, put faire croire un instant que Bayezid Ilderim allait pénétrer dans la capitale du grand Constantin. Les hordes mongoles de Timour Lenk arrêtèrent pour un demi-siècle à Angora (1402) le triomphe du Turc ottoman, et ce ne fut qu'en 1453 que Mohammed II, après une lutte terrible où périt noblement le dernier empereur grec, Constantin Dragazès, transforma l'antique Byzance en Stamboul, Sainte-Sophie en mosquée, et planta sur le sol européen l'étendard du Prophète qui s'est avancé jusque sous les murs de Vienne et flotte encore à l'entrée du Bosphore de Thrace.

L'Europe ne pouvait rester esclave dans son commerce. Le voyage de Marco Polo, la hantise d'une route vers les Indes orientales semblaient tout dominer. La lettre du savant florentin, Paolo del Pozzo Toscanelli, dont on célèbre en ce moment même le centenaire dans sa ville natale, lettre adressée au chanoine Fernando Martinez, de Lisbonne, en 1474, est p1.189

bien explicite à ce sujet et presque prophétique [1] ; mais ce grand mathématicien ne pouvait prévoir que les grandes découvertes de l'Amérique, dues à des Italiens, Christophe Colomb, Cabot, Americ Vespucci, seraient faites au profit de l'Espagne et de l'Angleterre, et qu'un autre petit pays d'Europe allait retrouver la route et faire la conquête de l'océan Indien.

Je laisse à mon collègue, M. le lieutenant de vaisseau Vedel, le soin de vous retracer l'origine des découvertes portugaises dues au prince Henri le Navigateur et aux marins de l'école de Sagres qu'il avait créée, ainsi que la vie de Vasco de Gama, et de vous faire le récit du grand voyage de 1497-1498.

Immédiatement à la suite de Vasco de Gama, de grands chefs assurent les résultats de sa navigation : c'est l'islam qu'il faut combattre.

Tour à tour, commandent Édouard Pacheco, l'Achille portugais ; Francisco de Almeida, premier vice-roi des Indes, qui, le 3 février 1509, écrase devant Diu les flottes combinées du soudan d'Égypte et des rajahs de Calicut et de Cambaye. C'est enfin le grand Alphonse d'Albuquerque qui promène triomphant le drapeau portugais depuis Malacca jusqu'à Aden. Ses projets pour la grandeur du Portugal étaient extraordinaires. La flotte portugaise remonte pour la première fois la mer Rouge. En 1508, il expédie en Abyssinie, gouvernée alors pendant la minorité du roi David, par Hélène, des envoyés avec des lettres et un fragment du bois de la vraie Croix pour p1.190 obtenir que les Abyssins détournent le cours du Nil, les eaux du fleuve se déversant dans la mer Rouge, l'Égypte serait ainsi ruinée et surtout le port de Suez, dont l'importance faisait une concurrence redoutable au commerce portugais. Cette ambassade porta ses fruits, car le roi d'Abyssinie envoya à la cour de Portugal un Arménien, nommé Mathieu, qui, en février 1514, fut fort bien reçu par Dom Manoel.

La prise de Malacca, où Diego Lopez de Sequeira avait établi une factorerie dès 1509, par Albuquerque, le 11 août 1511, ouvrait la Chine, l'Indo-Chine et l'archipel indien à l'activité portugaise. Malacca devient un

---

[1] Si la lettre est authentique, — Voir Henri Cordier, *Mélanges Américains*, Paris, Maisonneuve, 1913, page 278.

grand entrepôt où arrivent tous les produits de l'Extrême-Orient. Le roi de Portugal, Dom Manoel, écrit de Lisbonne au pape, le 6 juin 1513 :

> « Il y avait alors à Malacca des marchands étrangers de Sumatra, de Pégou, de Java, de Gorez et de l'Extrême-Orient de la Chine, qui, ayant obtenu la permission d'Alphonse [Albuquerque] la liberté de faire le commerce, transportèrent leur habitation près de la citadelle et promirent obéissance au Portugal et d'accepter sa monnaie.

Immédiatement après ce siège mémorable, l'un des premiers souverains qui aient félicité Albuquerque de la prise de cette citadelle, fut le roi de Siam, Phra Borom Raxa, car c'était à ses dépens que les musulmans s'étaient établis à Malacca. En signe d'amitié, il envoya au conquérant portugais une coupe d'or, une escarboucle et un sabre incrusté d'or. En réponse à ces présents du prince, qui était considéré comme le plus puissant de tous ces pays, Albuquerque expédia quelques agents à sa cour. Du Siam, les Portugais devaient facilement pénétrer au Laos et au Cambodge, dont le nom nous vient des Portugais.

p1.191 En 1511, Albuquerque envoie Ruy Nuñes d'Acuñha à l'embouchure de l'Irraouaddy ; en 1517, les Portugais, avec Jean de Silveira, arrivent à Chittagong, dans l'Arakan. En 1514, ils avaient débarqué à Canton ; plus tard, ils établissaient un comptoir sur la rivière de Ning-po, à Liampo, entre Tchin-haï et Ning-po, et un autre dans le Fou-kien, à Chin-cheo. En 1553, sous le règne de l'empereur Wan li, les Portugais créaient dans l'île de Macao une ville sous le nom de *Cidade do nome de Deos*. En 1542, le hasard d'un naufrage fait aborder Fernao Mendez Pinto à Tane gâshima et apprend ainsi aux Portugais à connaître le Japon. Le Tong-king, le Pégou, Ceylan : tout leur devient une proie facile et riche.

En même temps que le Portugal était victorieux dans tout l'océan Indien, la Croix était représentée par Saint François-Xavier, qui, après avoir évangélisé les Indes et le Japon, allait pénétrer en Chine, lorsque la mort le frappa, le 2 décembre 1552, dans l'île de San-tch'ouen ; il laissait à ses successeurs, et en particulier à Matteo Ricci, l'honneur de renouveler dans l'empire du Milieu les traditions chrétiennes du moyen âge et d'y jeter les bases de missions qui, aujourd'hui encore, sont une des gloires de la France.

Vinrent des jours plus difficiles, retardés par Jean de Castro et Louis d'Ataïde. L'Espagne annexait le Portugal, et la politique de Philippe II entraînait la lutte avec les puissances du Nord.

L'emprisonnement à Lisbonne de Cornelis Houtman (1594) lui permettait de prendre les renseignements nécessaires pour organiser la première expédition hollandaise qui le fit aborder à Bantam en 1596. La capture en 1592 du navire *Madre de Deos*, conduit à Dartmouth, livra à l'Angleterre le secret du p1.192 commerce portugais dans l'Inde ; aussi, lorsque en 1640 le drapeau de Bragance fut hissé à nouveau sur la ville de Macao, le domaine asiatique du pays était singulièrement diminué.

Je croirais téméraire et inutile de poursuivre cet aperçu historique jusqu'à des époques plus récentes ; le génie latin ne peut que s'enorgueillir des grandes découvertes des XVe et XVIe siècles.

Notre Société, en célébrant le centenaire d'un illustre navigateur, n'a pas voulu seulement rappeler la date d'un grand fait géographique, mais retracer la formidable épopée d'un vaillant peuple, auquel n'a même pas manqué son barde.

Camoëns, en écrivant dans la grotte de Macao les *Lusiades*, dont il sauvait le manuscrit à la nage, lors de son naufrage au cap Saint-Jacques, non seulement fixait la langue, mais immortalisait la littérature de son pays en chantant :

> « Les combats et les héros fameux, qui partis des rives occidentales de la Lusitanie et s'élançant à travers des mers jusqu'alors inexplorées, laissèrent loin derrière eux la Taprobane après avoir surmonté mille obstacles [1].

@

[1] Séance du lundi 25 avril 1898.

# MÉMOIRE SUR LA CHINE
# adressé à Napoléon Ier par F. Renouard de Sainte-Croix[1]

@

p1.193 L'intérêt que l'empereur Napoléon Ier apportait à toutes les questions, même à celles qui se rattachaient à la politique des pays lointains, est marqué par le nombre considérable de mémoires — qui lui étaient adressés de toutes parts et émanant des personnalités les plus diverses — renfermés dans les archives de plusieurs départements ministériels.

L'auteur du mémoire que nous publions aujourd'hui est bien connu de ceux qui s'occupent des choses de l'Extrême-Orient. Il a écrit un récit intéressant de voyage [2] qui a été traduit en allemand [3] et il a donné une version française du *Ta Ts'ing Liu Li*, mis en anglais par Staunton [4].

p1.194 Son mémoire sur la Chine, adressé à Napoléon Ier en décembre 1811, fait partie d'un volume des Archives du ministère des Affaires étrangères : Asie, 21 (*Indes Orientales, Chine*, etc. 7), folios 190-195. Il porte l'annotation suivante : *Renvoyé par ordre de l'empereur à M. le duc de Bassano* ; ce dernier était ministre des Affaires étrangères depuis avril 1811.

Inutile d'ajouter que le projet d'ambassade de Sainte-Croix ne fut pas réalisé.

Henri Cordier.

---

[1] Extrait du *T'oung pao*.

[2] Voyage commercial et politique aux Indes Orientales, aux îles Philippines, à la Chine, avec des notions sur la Cochinchine et le Tonquin, pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807... par M. Félix Renouard de Sainte-Croix, ancien officier de cavalerie au service de la France, chargé par le gouverneur des îles Philippines de l'organisation des troupes pour la défense de ces îles. Cet ouvrage est accompagné de cartes géographiques de l'Inde et de la Chine, par MM. Mentelle, membre de l'Institut, et Chanlaire, l'un des auteurs de l'Atlas national. Paris, aux Archives du Droit français, chez Clament frères,... de l'imprimerie de Crapelet, 1810, 3 vol. in-8.

[3] Par Ph. Chr. Weyland, Berlin, 1811, in-8.

[4] Ta-Tsing-Leu-Lée, ou les Lois fondamentales du Code Pénal de la Chine, avec le Choix des Statuts Supplémentaires, originairement imprimé et publié à Pékin, dans les différentes éditions successives, sous la sanction et par l'autorité de tous les empereurs Ta-Tsing, composant la dynastie actuelle : traduit du chinois et accompagné d'un appendix contenant des documents authentiques et quelques notes qui éclaircissent le texte de cet ouvrage ; par George Thomas Staunton, baronet, membre de la Société royale de Londres. Mis en français, avec des notes, par M. Félix Renouard de Sainte-Croix... À Paris, 1812, 2 vol, in-8.

Paris, 21 décembre 1811.

Sire,

Les relations politiques de la France avec l'*Empire de la Chine*, interrompues depuis la Révolution, peuvent être rouvertes d'une manière marquante pour la gloire du règne de Votre Majesté, et l'influence que les Anglais ont encore dans cette partie du monde peut aujourd'hui leur être enlevée.

Je n'ai pas besoin de rappeler à Votre Majesté le crédit dont la France jouissait en Chine, antérieurement à la Révolution, et l'île qui porte encore son nom dans le Tigre, à Vampou, prouve assez que les Chinois la considéraient comme supérieure à toutes les autres nations.

Mais, dans ce temps, les missionnaires français plus au fait de la politique à suivre dans ce pays, tout en p1.195 nous laissant des mémoires instructifs, et en nous éclairant sur le gouvernement et les mœurs de ces peuples, soutenaient les droits de la France auprès du chef de l'Empire et faisaient tous leurs efforts pour parer aux coups que des nations rivales, et souvent ennemies, cherchaient à nous porter.

Tel était le soutien de nos affaires politiques en Chine avant la Révolution où la France était, en quelque sorte, représentée à Pékin par les missionnaires.

Au moment où nos troubles civils ont éclaté, les Anglais jugèrent que le système anti-religieux, régnant alors en France, devait mécontenter les missionnaires français à Pékin, et dès lors, ils résolurent de profiter de ce moment favorable pour tenter une ambassade, celle de lord Macartney en 1792, dont le but secret était non seulement l'exclusion de la France au commerce de la Chine, mais encore celle de toutes les autres nations maritimes. Il est douteux que ce lord eût obtenu la permission de se rendre à la cour de Pékin, s'il n'eût trouvé dans les missionnaires français, alors aigris contre leur patrie, des dispositions conformes à son désir.

Les Hollandais suivirent en 1794 les Anglais à la cour de Pékin. Ils y contre-balancèrent l'influence des premiers et, sans cette ambassade, il est

très probable que les Anglais seraient restés seuls possesseurs du commerce qui se faisait à Canton.

Depuis cette dernière ambassade le gouvernement anglais n'a cessé d'écrire à la cour de Pékin, pour l'influencer à sa manière de la situation de l'Europe, et pour l'engager surtout à fermer ses ports à tous les vaisseaux français ou alliés de la France, comme Sa Majesté a été à même de s'en p1.196 convaincre par la lettre du roi d'Angleterre à l'empereur de la Chine, au renouvellement de la guerre en 1804, et que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de S. Ex. le ministre des Relations Extérieures à mon arrivée de Chine en France en 1808.

Mais le temps est arrivé où Votre Majesté peut, tout en cherchant à relever les griefs de nos ennemis à la cour de Pékin, porter le coup le plus fatal à leur commerce, et jamais moment ne fut plus propice.

J'ai mis sous les yeux de Son Ex. le ministre des Relations Extérieures les causes des différends que les Anglais ont eu à Canton et plus récemment encore sous ceux de Monseigneur le duc de Bassano l'entreprise formée par cette nation sur Macao et les suites de cette affaire, renseignements précieux et que je tenais de l'amitié des ci-devant facteurs hollandais.

Ces mêmes facteurs m'ont écrit, sous la date du 20 février 1810, qu'ils s'informaient des moyens à prendre pour renverser le système de commerce que les Anglais font en Chine, et que les suites du massacre des Chinois à Canton par un matelot anglais, ainsi que la prise de Macao [1], qu'ils ont été obligés d'abandonner depuis, avaient fort indisposé le gouvernement chinois contre eux ; et sous la date du 28 février de cette année, que d'après les informations qu'ils ont prises, si une ambassade française pouvait parvenir à Pékin et y réclamer contre tous les torts que nous imputent nos ennemis, et demander l'exclusion de cette nation dangereuse des ports de Chine et particulièrement de Canton, Votre Majesté pouvait l'obtenir avec facilité dans ce moment. Ce serait le coup le plus fatal pour le commerce de la p1.197 Compagnie Anglaise par les débouchés que lui procure la Chine, soit pour les cotons du Bengale et de

Bombay, soit par l'extraction des thés, commerce, à ce qu'assure l'auteur du Code Pénal [2] de Chine, qui monte à plus de 20.000.000 sterling.

Une ambassade de Votre Majesté serait d'autant mieux reçue à la cour de Chine, en observant les usages, que le gouvernement chinois a le plus grand mépris pour tous les peuples qui s'occupent exclusivement de commerce, et que l'envoyé de Votre Majesté ne demanderait aucun privilège particulier et se bornerait à la simple demande de l'exclusion des Anglais.

L'ambassade aurait plusieurs buts d'utilité reconnue pour l'État ; elle ferait connaître à la cour de Pékin les hauts faits de Votre Majesté, demanderait l'exclusion des Anglais de tout commerce de Chine et la France retirerait, sur l'état actuel de cette partie du monde si vantée, des notions certaines qui seraient recueillies avec soin par des personnes savantes attachées à la suite de l'envoyé de Votre Majesté, et il n'y a nul doute qu'une ambassade composée de militaires et de savants ne manquerait pas de s'attirer, d'une manière distinguée, l'attention du gouvernement chinois.

La possibilité de faire parvenir des envoyés à Pékin, par la Russie, ne peut un instant être mise en doute ; l'adhésion de Sa Majesté l'Empereur de Russie au système continental, son vœu pour la paix générale de l'Europe, que l'ambassade ne peut manquer de rendre plus prochaine, prouvent assez qu'il ne mettrait aucun obstacle au passage des p1.198 envoyés de Votre Majesté ; qu'il pourrait même leur prêter secours en nommant un commissaire pour hâter leur marche dans ses États, afin que les gouverneurs ne pussent, sous aucun prétexte, les retarder.

Les relations entre la Russie et la Chine sont aujourd'hui si ouvertes que je rappellerai seulement à Votre Majesté que cette route est suivie par toutes les caravanes russes qui vont commercer à la frontière de la Chine, et qu'elle a été suivie par le Vassilik Ismaïlof, envoyé par le czar Pierre le Grand à l'empereur Camhi en 1720 ; et plus récemment encore jusqu'à la frontière de cet empire par M. de Golofkin en 1805 ; ce dernier éleva sur le

---

[1] Affaire de l'amiral Drury.
[2] Staunton.

cérémonial des prétentions qui ne convinrent pas aux Chinois. Sa suite nombreuse et les deux vaisseaux russes de la marine impériale occupés à faire le voyage du tour du monde, qui se rencontrèrent à Canton, dans le temps où M. de Golofkin désirait être introduit en Chine donnèrent de l'ombrage à la cour de Pékin, j'ai été à même de me convaincre de ce fait.

La seule chose à observer strictement, pour la réussite complète du projet, c'est de n'en donner connaissance aux employés de Votre Majesté qu'à un endroit désigné, afin que les Anglais ne puissent en être instruits assez à temps pour faire des démarches qui pourraient nuire au succès de la négociation.

Toutes les ambassades qui sont parvenues à la cour de Chine y ont porté des présents qui sont devenus en quelque façon de rigueur ; mais au lieu de ces mécaniques, de ces produits de l'art, auxquels les Chinois ne peuvent rien comprendre, et qui restent entassés sous les hangars des palais impériaux, p1.199 une nation guerrière, comme l'est aujourd'hui la France, ne peut et ne doit offrir que des cadeaux en armes de toutes espèces, tirées des manufactures de Votre Majesté, et qui seraient pour les envoyés d'un transport plus facile.

Comme chaque personne devra un compte exact et détaillé de ses travaux à Votre Majesté, je crois nécessaire à son succès de désigner la manière dont cette ambassade doit être composée :

1° Un général en chef de l'ambassade et qui la dirigera, chargé de toutes les instructions particulières.

2° Un secrétaire général d'ambassade.

3° Deux officiers du corps du génie, géographes, aides-de-camp de M^r^ l'ambassadeur, à ses ordres pour asseoir les positions géographiques par des observations astronomiques dans les pays que l'on parcourera.

4° Un auditeur au Conseil d'État s'occupant, avec M^r^ le secrétaire général, des observations politiques.

5° Deux naturalistes pris parmi les membres de cette classe de l'Institut.

6° Un médecin et un chirurgien qui s'occuperont principalement de l'application des plantes chinoises à la médecine française.

7° Deux dessinateurs.

8° Deux interprètes ; mais je dois faire observer à Votre Majesté qu'il vaudra beaucoup mieux les prendre sur les frontières parmi les sujets russes accoutumés à faire ce voyage ; par la raison que lorsqu'il y a des discussions il est impossible de faire dire aux interprètes sujets chinois des raisons qui pourraient contrarier les mandarins.

p1.200 Trop heureux, Sire, si les renseignements que j'ose mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale et Royale peuvent être conformes à ses vues, et lui prouver mon désir d'être utile à l'État, et mon sincère amour pour sa personne.

Signé : Félix Renouard de Ste-Croix.

[Petit-fils de M. d'Agay [1], intendant de Picardie [2]].

@

[1] François-Marie Bruno, Comte d'Agay, né en 1722, à Besançon, jurisconsulte français ; mort à Paris, le 5 décembre 1805.

[2] D'une autre main que le reste du manuscrit.

# Un document inédit tiré des papiers du général Decaen [1]

@

## L'ambassade hollandaise dirigée par Titsingh à Peking, d'après un missionnaire contemporain à la Chine (1794-1795).

p1.201 Le promoteur d'une ambassade hollandaise à la cour de Peking à la fin du siècle dernier fut André Everard Van Braam Houckgeest ; né en 1739 dans la province d'Utrecht, il avait servi dans la marine de son pays, qu'il quitta en 1750 pour se rendre en p1.202 Chine en qualité de subrécargue de la Compagnie des Indes Orientales hollandaises. Van Braam, rentré dans son pays en 1781, se fixa deux ans plus tard dans la Caroline du Sud. La perte de quatre de ses enfants le décida à retourner en Chine comme chef du comptoir hollandais à Canton en 1784. Van Braam nous raconte [2] que le 2 avril 1794, il reçut la visite d'un envoyé du *tsong-tou* [3] venant lui demander

> « si la Compagnie des Indes hollandaises n'adopterait pas l'idée d'envoyer à Peking un député pour y féliciter l'empereur [4] à l'occasion de l'anniversaire de son avènement au trône que Sa Majesté allait célébrer pour la soixantième fois. Il ajouta que les Anglais, ainsi que les Portugais établis à Macao avaient manifesté l'intention de prendre part à cet événement remarquable ; que la nation hollandaise, étant l'une des premières établies à la Chine,

---

[1] Ces papiers sont conservés à la Bibliothèque de la ville de Caen. Nous avons déjà tiré de ce fonds une lettre de George III, roi d'Angleterre, à l'empereur Kia K'ing qui a été publiée dans les *Annales internationales d'Histoire. — Congrès de la Haye*, No. 6, pp. 571-6. [c.a. : L'article d'Henri Cordier parle de *Deux documents inédits*. Un seul sera repris ici, le second, "Récit par un Hollandais d'une mission russe au Japon", ne concerne pas la Chine.]
Extrait du *T'oung pao*.

[2] Voyage de l'ambassade de la Compagnie des Indes orientales hollandaises, vers l'Empereur de la Chine, dans les années 1794 & 1795 : Où se trouve la Description de plusieurs parties de la Chine inconnues aux Européens, & que cette ambassade a donné l'occasion de traverser. Le tout tiré du journal d'André Everard van Braam Houckgeest, chef de la Direction de la Compagnie des Indes Orientales Hollandaises à la Chine, et Second dans cette ambassade... Et orné de cartes et de gravures — Publié en français par M. L. E. Moreau de Saint-Méry. À Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4.

[3] Gouverneur-général du Kouang Toung et du Kouang Si.

[4] K'ien Loung.

le *tsong-tou* verrait avec une véritable satisfaction que la Compagnie eut un représentant à cette solennité ».

Van Braam en écrivit au Conseil général de Batavia qui délégua à Peking Isaac Titsingh, son agent au Japon, comme premier ambassadeur, et Van Braam, comme second [1]. Titsingh s'embarquait à Canton le 22 nov. p1.203 1794, remontait le Kouang Toung et le Kouang Si jusqu'à Kieou-Kiang, près du lac Po-yang ; traversait le Hou-kouang, le Kiang-nan et le Chan-toung et enfin atteignait Peking le 10 janvier 1795. Un mois plus tard, Titsingh [2] regagnait Canton par Hang-tcheou et Nan-tch'ang, après le plus complet insuccès, qui n'avait eu d'égal que celui des Anglais. Il avait été impossible de faire admettre par les Chinois le système du gouvernement des Pays-Bas, et malgré toutes les peines prises, ils disaient toujours *le roi de Hollande* [3] au lieu de Stadhouder dont ils ne comprenaient ni le nom ni la fonction.

Nous trouverons expliquées dans le document que nous donnons aujourd'hui [4] les raisons du peu de succès d'une mission qui ne demandait rien d'ailleurs. J'attribue ce document au père jésuite Jean-Joseph de Grammont [5] ; je doute qu'il soit de l'abbé Nicolas Raux [6] de la Congrégation de la Mission (lazaristes), supérieur de la mission française de Peking, compagnon de De Guignes le fils dans son p1.204 voyage d'Europe en Chine, qui fut le seul missionnaire européen avec lequel les Hollandais eurent l'autorisation de se mettre en relations à Peking, les deux derniers jours de leur séjour dans la capitale.

---

[1] L'ambassade comprenait encore le jeune Van Braam, comme gentilhomme, trois secrétaires, d'Ozy, Agie et De Guignes fils, gérant du consulat de France à Canton ; un chirurgien, Blettermann ; un horloger, Petit-Pierre ; un maître d'hôtel, douze soldats, deux Malais et un certain nombre de cuisiniers chinois, plus trois mandarins.

[2] Isaac Titsingh, né à Amsterdam, vers 1740 ; † en février 1812.

[3] La lettre de K'ien Loung écrite en mandchou, en chinois et en latin porte dans ce dernier texte : *Sinarum Irnperatoris, nunc regnantis, epistola ad Regem Hollandiae.*

[4] Papiers du général Decaen.

[5] Jean Joseph de Grammont, né au château de Grammont, commune de Boucagnères, près Auch, 19 mars 1736 ; arrivé en Chine en sept. 1768 ; † 1808 à Peking.

[6] Nicolas Raux, arrivé à Peking en 1785 ; † dans cette ville le 16 nov. 1801. Moreau de Saint-Méry l'appelle continuellement *Roux*.

Copie d'une lettre d'un missionnaire de Peking à son ami à Canton.

Peking 20 février 1796 [1]

Vous souhaitez quelques détails sur l'ambassade hollandaise. Voici en peu de mots tout ce que je puis vous en dire.

Le 31 octobre 1795 [2] on reçut à Peking la première nouvelle de cette ambassade. Le même jour on manda à la cour tous les missionnaires, à qui l'on fit les questions suivantes : « Où est située la Hollande ? est-elle fort éloignée de la France ? est-elle en guerre avec ce royaume ? Quelle est la manière de s'habiller des Hollandais ? de quoi se nourrissent-ils ? leur pays est-il plus grand que l'Angleterre ? » Après ces questions, on leur montra les dépêches de l'ambassadeur et la liste des présents qu'il apportait, le tout écrit en hollandais, et sous une enveloppe très enjolivée. Ces dépêches étaient accompagnées d'une lettre du tsong-tou de Canton, qui avertissait l'empereur que l'ambassadeur était disposé à observer en tout le cérémonial chinois. L'empereur et les grands nous parurent très contents de cette prochaine ambassade et dès lors personne ne douta qu'elle ne dût p1.205 parfaitement réussir. Le 10 janvier 1796 [3], l'ambassadeur arriva à Peking avec toute sa suite [4]. Ils ne furent pas logés aussi magnifiquement que les Anglais. Mais leur hôtel, d'ailleurs assez commode, était plus à portée et plus près du palais impérial. Le lendemain de leur arrivée, l'empereur devait aller de grand matin voir l'exercice des glisseurs sur la glace, il voulut qu'ils se trouvassent à son passage. Ils s'y trouvèrent ; ils lui firent de loin leur révérence, et puis s'en retournèrent prendre un peu de repos, dont ils avaient tous grand besoin. Car ils avaient fait comme ils

---

[1] Lire 1795.

[2] Lire 1794.

[3] Lire 1795.

[4] L'itinéraire de l'ambassade marque bien le 10 janvier 1795 comme date de l'arrivée à Peking ; voici l'hôtel : « Nous l'avons trouvée [la maison] passable et assez bien disposée, mais à la chinoise ; c'est-à-dire, toute divisée en petits appartements, et de plus mal balayée et couverte de poussière. Dès que chacun de nous a su quel appartement il devait occuper, les domestiques ont été employés à les rendre plus propres, en nettoyant les planchers et les bancs. Nous avons fait mettre des nattes sur ces premiers qui sont de pierres ; mais en attendant nous étions très douloureusement affectés du grand froid, et quoique nous marquassions toute notre sensibilité à cet égard, il a fallu un siècle pour obtenir un peu de feu, et pour avoir les choses les plus nécessaires. On a montré de l'embarras pour trouver chaque chose, et sur ce que nous avons témoigné de l'étonnement de ce manque de préparatifs, on s'est excusé sur ce qu'on ne nous attendait pas avant la nouvelle année ». (Van Braam, I, p. 136.)

vous l'auront sans doute conté eux-mêmes, un voyage si précipité, si incommode et si pénible, qu'ils étaient tous haletants, sans force et sans vigueur à leur arrivée. Le même jour l'empereur leur envoya un gros et excellent poisson de p1.206 sa table [1]. Le jour d'après, ils furent mandés à la cour par le ministre qui voulait les voir.

Les jours suivants, jusqu'au premier de l'an chinois [2], ces messieurs restèrent avec leurs gens, enfermés et gardés dans leur hôtel, sans avoir la liberté d'en sortir ; ils agirent, nous agîmes, de notre côté pour avoir la permission de nous voir, tout fut inutile. Les interprètes chinois qu'ils avaient amenés de Canton avaient déjà tout brouillé par leurs propos inconsidérés.

Enfin le 1er jour de l'an chinois, qui répondait au 21 janvier, la prison s'ouvrit ; Son Excellence et quelques Mrs. de sa suite sortirent de grand matin pour aller à la cour faire ensemble avec tous les envoyés des princes tributaires, la révérence d'étiquette à l'empereur [3]. Cette révérence se fait dans une vaste cour au fond de laquelle est placée la salle p1.207 du trône impérial ; dès la pointe du jour, les princes du sang, les grands de l'Empire, les ministres d'État se rendent dans la salle ; les grands mandarins de tous les tribunaux, les mandarins inférieurs, les envoyés de Corée, du Tong-king, du Lieou-k'ieou, du Thibet, et autres États, se rendent dans la cour, où ils sont placés chacun selon leur rang. Un héraut annonce l'arrivée de l'empereur et le moment où il s'asseoit sur son trône. À l'instant même toute cette brillante et nombreuse assemblée fléchit les deux genoux et fait trois inclinations profondes jusqu'à terre ; elle se relève une seconde fois, fléchit encore les genoux et répète les mêmes inclinations. Après cette

---

De Guignes marque comme date de l'arrivée à Peking le 9 janvier à 7 h. 1/4 du soir.

[1] « 11 janvier. Sa Majesté a envoyé, par deux principaux mandarins, un superbe esturgeon en présent à l'ambassadeur. Il a au moins douze pieds de long et pèse deux cents livres ; il est absolument gelé. C'est la marque d'une faveur distinguée, puisque ce poisson est réservé à l'empereur, et que ceux de ses favoris qui en mangent le reçoivent de lui. On n'a pas manqué de nous citer toutes ces particularités, et d'y ajouter que Sa Majesté nous traite plus favorablement que les Anglais venus l'année dernière, puisqu'ils n'ont jamais reçu de lui quelque chose d'aussi marquant. D'après la coutume du pays, son Excellence et moi nous avons fait le salut d'honneur à l'empereur pour exprimer notre reconnaissance et de son attention et de son magnifique présent ». (Van Braam, I, p. 139.)

[2] En 1795 le premier jour de l'an chinois fut bien le mercredi 21 janvier.

[3] Cette cérémonie est marquée le 11 janvier par Van Braam et non le 12 ; en voir le récit dans Van Braam ; les Hollandais firent le *ko-t'eou*, sujet de discorde avec les envoyés européens ; « Alors nous fîmes tous le salut d'honneur en baissant trois fois la tête jusqu'à terre, à trois différentes reprises ». (I, p. 143.)

cérémonie chacun se retire. Quelques jours après, ces messieurs assistèrent à 3 ou 4 dîners d'étiquette que la cour donne à tous les envoyés. L'ambassadeur hollandais, dans tous ces derniers, était placé au-dessous de l'envoyé de Corée.

Le 15 de la 1e lune chinoise (le 4 février) on tire tous les ans, pendant trois jours consécutifs, de très beaux feux d'artifice dans les jardins de l'empereur, appelés *Yuen-ming-yuen*. L'empereur voulut que ces Mrs y assistassent : la veille de ce jour, on les conduisit à un grand village, appelé Hai-tien [1] à deux lieues de Peking et assez près de ces jardins ; là on leur avait préparé un petit hôtel, d'où on ne leur permettait de sortir que vers les 4 heures du soir pour se rendre à *Yuen-ming-yuen*. Après ces trois jours de réjouissance, l'empereur donna ordre qu'on fît voir p1.208 à ces Mrs *Ouan-cheu-chan* [2], autre jardin de plaisance un peu plus éloigné de Peking, et il nomma deux grands mandarins de sa cour pour les y conduire ; le 19 ils revinrent à Peking et le lendemain ils reçurent les présents de l'empereur et sa réponse à leurs dépêches, ce qui fut pour eux comme leur audience de congé. Le jour de leur retour fut fixé au 26 de la même lune. Comme j'avais été averti que Son Excellence et Mr Van Braam avaient eu la bonté de nous apporter quelques provisions avec quelques lettres de nos amis, je présentai une supplique, en vertu de laquelle il fut permis à M. Raux d'aller remercier ces Messrs. Ce ne fut que le jour même de leur départ (c'est-à-dire le 15 février, que nous reçûmes et les lettres et les provisions qu'ils avaient pour nous). Quel triste moment pour moi de les voir partir sans pouvoir leur faire mes adieux. Si cette ambassade n'a pas mieux réussi, en voici les raisons : 1° Son Excellence n'aurait pas dû venir ici dans le temps de la première lune, par là elle aurait évité d'être confondue avec les envoyés des autres États et aurait attiré toute l'attention du gouvernement ; 2° on n'aurait pas dû amener ces interprètes chinois, qui ne pouvaient rendre aucun service, parce qu'ils sont toujours timides devant les mandarins, et qui ont avili ces Mrs par bien des propos indiscrets sur les affaires de Canton ; ce sont eux qui ont été la cause de

---

[1] Le 30 janvier 1795 on les conduisit « dans un lieu appelé *Hoitim*, situé à dix li de *Yuen-ming-yuen* ». (Van Braam, I, p. 216.)

[2] 圓明園 *Youen-ming-youen*. — 萬壽山 *Wan cheou chan*, près du précédent ; occupés par les Alliés lors de l'expédition de 1860.

cette espèce de captivité où on les a tenus ; 3° le mandarin qui a été chargé de cette ambassade était un orgueilleux, un ennemi des Européens, sans p1.209 humanité, sans politesse, lequel peu de jours après le départ de ces Mess^rs^ a été cassé de son emploi. Malgré le peu de succès de cette ambassade, il est certain que Mess^rs^ les Hollandais ont laissé ici la meilleure réputation, et que même après leur départ l'empereur lui-même a fait plusieurs fois l'éloge de leur modestie, de leur modération et de leur politesse. Au reste l'unique objet de cette ambassade était de venir à Peking faire la cour à l'empereur et lui offrir des présents ; elle n'avait ni plaintes à faire ni grâces à demander. »

Il est intéressant de rapprocher de l'opinion des missionnaires, celle de De Guignes le fils [1], qui, avec le jeune Français Agie, servait d'interprète à Titsingh :

> « C'est de cette manière que se termina une expédition entreprise, d'après l'insinuation des mandarins et surtout de M. Van braam, pour complaire uniquement au tsong-tou de Quanton, lequel aurait dû, par conséquent, en être reconnaissant et recevoir avec plus de distinction l'ambassadeur à son retour de Peking. Mais les Chinois croient faire un grand honneur aux étrangers en les faisant jouir de l'insigne faveur de rendre leurs respects à l'empereur. Un édit relatif à l'ambassade, et l'exemption de droits pour le navire qui avait amené l'ambassadeur, leur parurent plus que suffisants pour dédommager les Hollandais des peines et des dépenses qu'ils avaient supportées. Les mandarins, d'ailleurs, n'ignoraient pas que p1.210 l'ambassade hollandaise ne venait pas directement d'Europe, mais était expédiée seulement de Batavia : cette connaissance et leurs opinions défavorables pour tout ce qui tient à l'état de marchand, durent donc leur donner une idée moins avantageuse de l'ambassade, idée dans laquelle ils furent

[1] Voyages à Peking, Manille et l'île de France, faits dans l'intervalle des années 1784 à 1801, par M. de Guignes, résident de France à la Chine, attaché au ministère des Relations extérieures... À Paris, de l'Imprimerie impériale, MDCCCVIII, 3 vol. in-8.

confirmés par la vente de plusieurs montres pendant le voyage, vente faite, il est vrai, à l'insu de l'ambassadeur, mais qui cependant était impolitique, ou pour le moins, très inconséquente ; tant il est vrai que, dans une entreprise aussi importante, quel qu'en soit le motif, on doit éviter de faire tout ce qui peut avoir la plus légère apparence de trafic, surtout chez un peuple qui n'honore point le commerce. Quoique, par ses manières franches et loyales, sa conduite généreuse, soit dans la route, soit à Peking, M. Titsing se fût attiré l'estime des grands mandarins, il ne réussit pas néanmoins à les faire changer de sentiment, et il est aisé de s'en convaincre par ce que nous éprouvâmes, principalement à Quanton. Envoyer une ambassade chez un peuple étranger est une chose fort simple, mais bien choisir l'ambassadeur n'est pas aussi facile ; et puisque les Hollandais en avaient trouvé un accoutumé aux usages et aux mœurs des Asiatiques, et habitué à traiter avec eux, il était inutile de lui associer un second, qui avec de l'esprit et de l'amabilité, n'avait nullement le caractère ferme, et propre à la place qu'il remplissait.

Si, comme on l'a vu, les Chinois traitent un peu lestement les étrangers qui entrent à la Chine, néanmoins ils veillent à ce qu'il ne leur arrive aucun accident, et s'assurent surtout qu'ils sont sortis de leur empire ; aussi M. Titsing, à son départ de Quanton, après avoir pris congé du tsong-tou et des p1.211 principaux mandarins, fut-il accompagné jusqu'à Macao par trois officiers, et lorsque je m'embarquai, en janvier 1796, les marchands en prévinrent le gouvernement, par la seule raison que j'avais été à Peking. » (De Guignes, *Voyages à Peking*, II, pp. 143-146.)

Nous donnons également les raisons qui ont causé l'insuccès de l'ambassade de Lord Macartney suivant le même père de Grammont :

« Vous serez peut-être curieux de savoir la raison d'un accueil si peu favorable et si extraordinaire : la voici en peu de mots. Ces Messieurs comme sont tous les étrangers qui ne connaissent la

Chine que par les livres, ignoraient le train, les usages et l'étiquette de cette cour et pour surcroît de malheur, ils avaient amené, avec eux, un interprète chinois encore moins instruit, lequel a été cause, en grande partie, qu'ils n'ont jamais pu obtenir d'avoir auprès d'eux un missionnaire européen qui pourrait les instruire et les diriger. De là il est arrivé : 1° qu'ils sont venus ici sans apporter aucun présent, ni pour les ministres d'État, ni pour les fils de l'empereur ; 2° qu'ils ont manqué au cérémonial du pays dans leur salut fait à l'empereur, sans pouvoir en expliquer la raison d'une manière satisfaisante ; 3° qu'ils se sont présentés sous des habits trop simples et trop ordinaires ; 4° qu'ils n'ont pas eu soin de graisser la patte aux différentes personnes qui avaient soin de leurs affaires ; 5° qu'il manquait à leur demande le style et le ton du pays. Une autre raison de leur mauvais succès, et, selon moi, la principale, ce sont les intrigues d'un certain missionnaire [Joseph Bernard de Almeida], qui, s'étant imaginé que cette ambassade nuirait au commerce de son pays, n'a p1.212 pas manqué, en conséquence, de semer bien des propos défavorables à la nation anglaise.

Ajoutez à tout cela que l'empereur est vieux et qu'il y a des cabales partielles et des artificieux dans tous les pays. D'ailleurs tous les grands et les favoris de l'empereur sont avides de présents et des richesses.

Ces documents montrent quelles étaient les difficultés imprévues que rencontraient les étrangers dans leurs relations avec la Chine.

@

# LA PREMIÈRE LÉGATION DE FRANCE EN CHINE (1847)

## Documents inédits [1]

@

p1.257 Pendant longtemps, la France eut comme unique représentant de ses intérêts en Chine un simple consul à Canton, d'ailleurs le seul port ouvert au commerce étranger avant 1842 ; cet agent lors de l'arrivée de M. de Lagrenée à Macao, le 13 août 1844, était M. Lefebvre de Bécour.

La mission confiée par le gouvernement du roi Louis-Philippe dans les instructions de M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, du 9 novembre 1843, à M. T. de Lagrenée [2] comme envoyé extraordinaire p1.258 et ministre plénipotentiaire en Chine, n'avait qu'un caractère temporaire et un but déterminé : obtenir par un traité les mêmes avantages que la Grande-Bretagne et les États-Unis avaient arrachés à la Chine à Nan-King et à Wang-hia et chercher dans les mers d'Extrême-Orient un point où la France pourrait fonder un établissement militaire pour sa marine et un entrepôt pour son commerce. M. de Lagrenée signa un traité à Whampoa le 24 oct. 1844, et quitta Macao le 11 janvier 1846, laissant M. de Bécour à Canton.

Le 4 octobre 1844, M. Lefebvre de Bécour [3] écrivait de Macao à la Direction politique du ministère des Affaires étrangères :

---

[1] Extrait du *T'oung pao*.

[2] *Théodose Marie Melchior Joseph de Lagrené*, né en Picardie le 14 mars 1800 ; † le 27 avril 1862 ; entré en 1822 aux Affaires étrangères sous le ministère de Mathieu de Montmorency ; successivement secrétaire d'ambassade en Russie (où il se maria) ; ministre plénipotentiaire en Grèce ; chargé de sa grande mission de Chine ; à son retour créé pair de France, juillet 1846 ; siégea au Luxembourg jusqu'en 1848 ; élu en 1849 représentant de la Somme à l'assemblée législative ; rentré dans la vie privée après le coup d'État du 2 déc., il devint l'un des membres du conseil d'administration du Chemin de fer du Nord.

[3] Charles Lefebvre de Bécour, né à Abbeville, le 25 sept. 1811 ; surnuméraire aux archives des Affaires étrangères, 21 fév. 1834 ; à la division politique, 23 sept. 1834 ; attaché au cabinet de Molé, 1836 ; rédacteur à la division politique, mars 1839 ; chargé d'affaires à Buenos-Ayres, 1840 ; rédacteur à la division politique, 1842 ; consul de 1e classe à Manille ; gérant le consulat général, 18 mars 1843 ; consul général, 18 déc. 1846 ; rappelé le 14 avril 1848 ; à Calcutta, 3 mars 1849 ; sous-directeur à la division politique, 16 janvier 1852 ; ministre plénipotentiaire près la République argentine, 2 fév. 1856 ; admis à la retraite, 7 nov. 1866 ; Commandeur de la Légion d'honneur, 11 août 1862 ; collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Journal des Débats*, L. de B. a publié divers travaux d'histoire contemporaine.

> « J'ai eu l'honneur d'être présenté hier au commissaire impérial par M. de Lagrenée, en qualité de consul de première classe, chargé par intérim du consulat de France en Chine. M. de Lagrenée a dit au commissaire impérial que j'avais désiré ne me présenter que sous les auspices du ministre de p1.259 France, et que j'avais attendu son arrivée pour me faire reconnaître. J'ai pris ensuite la parole, et j'ai fait répéter à peu près la même chose en d'autres termes. Le commissaire impérial a paru me voir avec plaisir.
>
> Monsieur de Lagrenée vous rendra compte de cette présentation et de tout ce qui s'est passé à cet égard entre lui et moi...

Mais la signature des traités étrangers devait avoir pour conséquence le remaniement des postes d'Extrême-Orient.

Cinq ports : Canton, Amoy, Fou-tcheou, Ning-po et Chang-haï, étaient ouverts au commerce étranger, au lieu du seul port de Canton. Sir John Francis Davis avait remplacé (février 1844) Sir Henry Pottinger comme « Chief Superintendant » du commerce anglais en Chine et comme gouverneur de Hong-kong ; les Américains avaient nommé (13 mars 1845) un commissaire, Alexander H. Everett ; déjà le capitaine G. Balfour [1] nommé consul anglais, arriva à Chang-haï le 5 nov. 1843 et déclara ce port ouvert au commerce le 17.

La France se décida à supprimer ses consulats de Manille et de Canton, et à créer une légation permanente en Chine et un vice-consulat à Chang-haï dont le premier titulaire fut M. de Montigny [2].

En conséquence, le 16 janvier 1847, M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, adressait au roi le rapport suivant : p1.260

---

[1] Depuis le général Sir George Balfour, † à Londres dans sa 85e année, le mars 1894.

[2] *Louis-Charles-Nicolas-Maximilien de Montigny*, né à Hambourg le 4 août 1805 ; chancelier de l'ambassade T. de Lagrené ; agent consulaire à Chang-haï le 20 janvier 1847 ; consul de 1e classe le 24 octobre 1855 ; chargé de mission au Siam de 1855 à 1857 ; consul général le 5 juillet 1858 ; à Canton le 2 février 1859 ; en disponibilité le 16 août 1862 ; mort 14 septembre 1868 ; Commandeur de la Légion d'honneur le 11 août 1862. Auteur de : *Manuel du négociant français en Chine ou Commerce de la Chine considéré au point de vue français.* Paris, 1846, in-8.

Sire,

Les nouveaux rapports que les événements ont amenés entre la Chine et les nations chrétiennes me font un devoir de proposer à Votre Majesté d'envoyer en Chine un résident politique, comme l'ont fait déjà l'Angleterre et les États-Unis. La présence d'un agent diplomatique dans ce pays est indispensable pour assurer l'exécution du traité de Whampoa et pour faire jouir nos nationaux, missionnaires ou commerçants, des garanties qui ont été stipulées en leur faveur. Un agent de la carrière consulaire, eut-il le titre de consul général, ne suffirait pas pour remplir ce but. Placé dans la catégorie des agents commerciaux, il ne pourrait d'après les distinctions admises dans les derniers traités, correspondre sur le pied d'égalité qu'avec les autorités chinoises en sous ordre ; pour s'adresser aux hauts fonctionnaires, il serait obligé de recourir à la forme d'*exposé* et de recevoir les réponses sous forme de *déclaration*. Cette position aurait le double inconvénient de rabaisser le caractère de l'agent français et de rendre son action inefficace.

La nécessité de l'envoi d'un agent diplomatique une fois reconnue, il restait à examiner de quel titre il conviendrait de le revêtir.

Au dessus des consuls ou agents commerciaux de différentes classes, les Chinois ne connaissent que p1.261 deux sortes de fonctionnaires, savoir les *kin-chai* [1] *commissaires impériaux*, ou ambassadeurs proprement dits, et les *koŭn-che* [2], *envoyés diplomatiques*. Les représentants de l'Angleterre et des États-Unis se sont contentés de ce dernier titre. La France n'a pas intérêt à ce que son représentant soit classé dans la catégorie supérieure, mais en se renfermant dans la seconde, on peut réclamer le rang *koŭn-che* , soit pour un ministre plénipotentiaire, soit pour un chargé d'affaires. — Votre Majesté jugera sans doute qu'un chargé d'affaires suffit, quant à présent, pour la protection des intérêts français ; seulement, pour que son rang soit mieux

[1] K'in tch'ai 欽差.
[2] Kong che 公使 ; depuis abandonné par le gouvernement chinois.

compris en Chine, je crois devoir proposer à Votre Majesté de lui donner le titre d'*envoyé et chargé d'affaires*, qui correspond plus exactement à celui de *koŭn-che*.

Le traitement à affecter à ce poste ne me paraît pas pouvoir être fixé au-dessous du chiffre de 60.000 fr. ; cette somme se trouverait d'ailleurs immédiatement disponible au moyen de la suppression du consulat de Canton, dont le traitement est de 40.000 fr., et de la réduction de 20.000 fr., récemment opérée sur le traitement du consulat général de Manille, que Votre Majesté vient de transformer en consulat de I^e^ classe.

Si le Roi daigne approuver l'ensemble de ces propositions, je signalerai au choix de Sa Majesté M. Forth-Rouen, secrétaire de la légation de France à Lisbonne, qui a rempli longtemps avec distinction dans cette capitale les fonctions de chargé d'affaires.

p1.262 J'ai l'honneur de soumettre à la signature du Roi deux projets d'ordonnances destinés à idéaliser cette combinaison.

Je suis avec respect

Sire

de Votre Majesté

Le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet

*Le ministre secrétaire d'État*

*au dép. des Affaires étrangères*

(sig.) Guizot.

Paris, le 16 janvier 1847.

Les deux ordonnances signées le 19 janvier 1847 portaient, la première, que « le consulat établi en Chine est remplacé par une mission politique, à la résidence de Canton » et que « un traitement annuel de 60.000 fr. est affecté à ce projet », la seconde que « le S^r^ Forth Rouen [1] secrétaire de notre légation à Lisbonne est nommé notre envoyé et chargé d'affaires en Chine. »

[1] *Sophie-Elie-Alexandre*, baron Forth-Rouen, né en mai 1809 ; surnuméraire à la direction politique, 19 avril 1830 ; attaché à Londres, 15 juin 1831 ; commis à la direction politique, 1^er^ mai 1833 ; attaché payé au cabinet, 1839 ; secrétaire à Lisbonne, 15 décembre 1841 ; envoyé chargé d'affaires en Chine, 19 janvier 1847 ; ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 20

Quatre jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères donnait avis à M. Lefebvre de Bécour de la nomination de M. Alexandre Forth Rouen et de la suppression du consulat de Canton. p1.263

23 Janvier 1847

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, par ordre du 19 de ce mois, le Roi a nommé M. Forth Rouen, précédemment secrétaire de la légation de France à Lisbonne, son envoyé et chargé d'affaires en Chine. M. Forth Rouen ne tardera pas à partir pour cette destination. Vous voudrez bien attendre son arrivée et lui faire la remise des archives du consulat de Franco en Chine, remplacé par la nouvelle mission politique, avant de vous rendre vous-même au nouveau poste que S. M. vient de vous confier.

Recevez, etc.

Une question importante se posait immédiatement : celle d'un interprète de la nouvelle mission politique ; M. Callery qui avait servi d'interprète à M. de Lagrenée, était rentré à Paris et rendait d'utiles services au département des Affaires étrangères ; la note suivante indique le parti auquel on s'arrêta :

Paris, ce 3 mars 1847 [1]

La création d'une mission en Chine et d'une agence consulaire à Chang-Haï nécessite la nomination d'un interprète pour chacune de ces deux résidences.

Pour le poste de Canton, il serait difficile de faire dès à présent un choix définitif ; l'interprète pour ce poste ne peut être pris que sur les lieux faute de candidat en Europe et si sa désignation avait lieu à Paris même, il se pourrait qu'à l'arrivée de la mission, la personne désignée ne fut pas en état de remplir ses fonctions, la distance qui

février 1851, mais nommé à Athènes 2 avril 1851 ; à Dresde, 29 novembre 1854 ; en disponibilité en 1868 ; mort à Paris, 13 décembre 1886 ; grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1869.

[1] Minute. — Approuvé par le ministre.

sépare la Chine de la France occasionnerait dans ce cas des retards très préjudiciables au service. On propose en conséquence p1.264 d'autoriser M. Forth Rouen, envoyé du roi en Chine, à choisir sur les lieux, dès qu'il y sera parvenu, un interprète provisoire.

Le choix de M. Forth Rouen s'arrêtera sans doute sur M. José Martinho Marques [1], Portugais, actuellement deuxième interprète du sénat de Macao. M. Marques, établi en Chine depuis 30 ans, sait à la fois et la langue mandarine qu'on emploie dans les relations officielles, et la langue cantonnaise parlée par la population indigène. Il a eu occasion de servir à plusieurs reprises par ses connaissances spéciales la mission dirigée par M. de Lagrenée.

Le traitement à allouer à l'interprète de la Mission du roi à Canton ne pourrait être au-dessous de 6.000 fr. M. Marques a déclaré pouvoir se contenter de cette somme, parce qu'il est déjà établi dans le pays, mais il paraît qu'elle serait insuffisante pour tout autre qui ne serait pas dans la même position.

Quant à Chang-Haï, on pourrait désigner pour les fonctions d'interprète dans cette résidence, M. Kleczkowski [2], jeune Polonais qui a été admis à se perfectionner dans la langue chinoise sous M. Callery et qui paraît avoir fait de rapides progrès ; un travail soutenu le mettra en état de seconder M. de Montigny après quelques mois de séjour sur les lieux. M. Kleczkowski est d'ailleurs intelligent et zélé, il sait l'anglais, le russe, et d'autres langues européennes ; il a été recommandé au département par M. Desmouisseaux de Givré, député [3]. p1.265

---

[1] Voir Henri Cordier, *Exp. de Chine de 1857-58*, p. 118 n. et pass.

[2] *Michel-Alexandre*, comte Kleczkowski, né le 27 février 1818, au château de Kleczkow, en Galicie ; attaché au consulat de Chang-haï, 19 mars 1847 ; naturalisé français en 1850 ; attaché payé à la légation de France, Peking 1854 ; chargé d'affaires, 1er juin 1862 au 11 avril 1863, puis à Paris, secrétaire interprète pour la langue chinoise à Paris. Chargé d'un cours libre de chinois pratique, il fut nommé professeur à l'École des Langues orientales vivantes à la fin de 1871 ; il est mort le 23 mars 1886.

[3] *Bernard Jean* Echard, Baron Desmousseaux de Givré, né à Vernouillet (Eure-et-Loir) le 1er janvier 1794 ; † à Paris, le 26 août 1854 ; attaché d'ambassade à Londres ; secrétaire à Rome ; démissionnaire ; reprend du service, 1830 ; premier secrétaire d'ambassade à Londres en 1837 ; député d'Eure-et-Loir, 4 nov. 1837 ; réélu le 2 mars 1839 et le 9 juillet 1842.

> Il serait impossible de trouver en Europe un interprète déjà instruit pour la résidence de Chang-Haï, et si on voulait le choisir sur les lieux, les mêmes obstacles se présenteraient, à moins de s'adresser à un Anglais, ce qui pourrait avoir des inconvénients.
>
> Le traitement alloué à l'interprète de l'agence consulaire de Chang-Haï, ne paraît pas pouvoir être inférieur à 4.000 fr., encore serait-ce à la charge par le vice-consul de loger l'interprète. Si cette condition n'est pas remplie, il faudrait augmenter ce traitement d'au moins 1.000 fr.
>
> En l'absence de fonds libres pour subvenir aux traitements des interprètes de Canton et de Chang-Haï, ils devront être pris sur les frais de missions extraordinaires.

Autre point capital au début de la nouvelle mission : la constitution d'un fonds d'archives :

> M. Forth Rouen demande que l'on forme pour composer les archives de la mission de France en Chine, une collection de la correspondance de M. de Lagrenée, au moyen des numéros qui existent, en double, sous le timbre politique et sous le timbre commercial, et cette mesure paraît en effet nécessaire.
>
> Le nombre et la longueur des dépêches de M. de Lagrenée rendent presque impossible de les faire copier toutes, dans le court espace de temps qui doit s'écouler jusqu'au départ de la mission de Chine ; à peine M. Forth Rouen pourra-t-il faire faire des expéditions des lettres qui ne se trouvent pas en double, car les numéros en duplicata ne représentent, environ, qu'une moitié de la correspondance totale.
>
> On propose de réunir une suite complète de tout ce qui a p1.266 été écrit par M. de Lagrenée, tant sous le timbre politique, que sous le timbre commercial, et de remettre à M. Forth Rouen tout ce qui se trouvera, en double, sous l'un et l'autre des deux timbres. Il ne paraît pas qu'il y ait d'inconvénient à se dessaisir de ces duplicata, parce que les nombreuses lacunes qui existent,

notamment dans les dépêches commerciales, rendraient impossible de former pour le département deux collections complètes pour chacune des deux directions.

Son Excellence est priée de vouloir bien faire connaître sa décision [1].

Le cérémonial à observer dans les relations avec les Chinois a une importance capitale, et pour guider le nouvel envoyé, le département a recours aux lumières d'un homme expérimenté, Callery, prêtre défroqué des Missions étrangères de Paris, interprète de la mission Lagrenée :

Paris, ce 18 mars 1847.

M., les questions de cérémonial et d'étiquette ont en Chine une importance beaucoup plus grande que partout ailleurs, et il pourrait y avoir, surtout au début d'une mission, des inconvénients sérieux à en ignorer les règles. Il est donc à désirer que M. Forth Rouen avant son départ ait des notions exactes sur la manière dont il devra, à son arrivée à Canton, se mettre en rapport avec les autorités chinoises et sur les formes à observer dans ses relations officielles avec elles. Votre long séjour en Chine, la connaissance que vous avez des usages de ce pays et les communications fréquentes que vous avez eues avec les hauts fonctionnaires chinois, vous mettent plus que personne, M., en état de donner à cet égard les renseignements les plus complets. Vous voudrez bien en conséquence rédiger à cet effet une note contenant tous les détails p1.267 nécessaires, et me l'adresser le plus tôt qu'il vous sera possible [2].

M. Callery [3] s'empresse de répondre à la confiance qui lui est témoignée par la lettre suivante [4] qui offre le plus vif intérêt :

---

[1] Note pour le ministre, 15 mars 1847. — Approuvé G.[uizot].

[2] Direction politique à M. Callery.

[3] *Joseph Gaétan Pierre Marie* Calleri ou Callery, né à Turin en 1810 ; agrégé du diocèse de Chambéry ; parti du Havre pour Macao à la fin de mars 1835, à destination de Corée où il n'est jamais allé ; quitta la Société des Missions étrangères ; † à Paris, 8 juin 1862.

[4] L. autog. signée.

Paris, le 26 mars 1847 [1].

Monsieur le directeur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 18 du courant, par laquelle vous me chargez de rédiger un rapport qui puisse éclairer M. Forth Rouen sur les formalités à remplir dans les débuts de sa mission en Chine.

Dans un pays aussi scrupuleux que la Chine pour tout ce qui tient aux formes, il est en effet très important de bien commencer, et d'adopter, tout en y arrivant, une ligne de conduite extérieure telle, qu'on ne soit pas forcé de s'en écarter dans la suite.

Deux écueils dangereux attendent tous les diplomates qui p1.268 abordent l'empire chinois, sans le connaître, savoir, trop d'exigence ou trop de condescendance. Ces deux écueils sont, pour ainsi dire, inhérents au sol du pays, et les hauts fonctionnaires chinois eux-mêmes s'y heurtent sans cesse, parce que la politique de leur gouvernement ne connaît, dans les temps prospères, que le *stat pro ratione voluntas*, et ne peut opposer dans les temps difficiles, qu'une prompte et humiliante retraite. Mais s'il est indifférent, pour les Chinois, de donner aujourd'hui dans un excès de fermeté, demain dans un excès de faiblesse, il n'en est pas de même à l'égard des Européens, dont la politique ne peut triompher en Chine que par la raison et le bon droit. Lord Napier [2] a été tué par l'exigence : M. Elliot [3] qui vint après a succombé devant l'excès contraire. Sir Henry Pottinger a réussi en se tenant dans un juste milieu qui lui a captivé les sympathies, même des plénipotentiaires

---

[1] Lettre à M. Desages, directeur de la Direction politique. — Benoit-Victor-*Émile* Desages, né le 7 juillet 1793 ; mort à Paris, le 25 nov. 1850. — Accompagne comme secrétaire îe ministre Bignori à Varsovie, en sept. 1811 ; élève diplomatique, 8 déc. 1813 ; attaché à la division politique, 1er sept. 1814 ; 2e secrétaire de légation à Rio de Janeiro, 9 nov. 1819 ; 2e secrétaire d'ambassade à Constantinople, 28 oct. 1821 ; 1er secrétaire, même poste, 24 mai 1826 ; chargé d'affaires en l'absence de l'ambassadeur ; directeur politique, 1er nov. 1830 ; admis à la retraite, 24 fév. 1848 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 oct. 1827 ; officier, 30 avril 1831.

[2] Envoyé à Canton par Guillaume IV comme « superintendant » du commerce anglais en 1834 ; † d'épuisement à Macao, le 11 oct. 1834.

[3] Le capitaine Elliot remplaça en déc. 1836 Sir G. Robinson comme « Chief Superintendant ».

chinois auxquels il dicta le traité de Nan-King. Et remarquez, Monsieur le directeur, que ces différentes manières de traiter avec les agents du cabinet de Pe-King n'ont pas été le résultat du caractère personnel des individus. C'étaient des systèmes politiques formés de toutes pièces, qui comptaient, et qui comptent encore aujourd'hui, des défenseurs chaleureux parmi les étrangers qui ont vieilli en Chine. Le ministère a peut-être eu connaissance des efforts qui ont été faits auprès de M. de Lagrenée pour entraîner la légation dans un de ces deux abîmes. Si elle y était tombée, c'en était fait de ses négociations, car les missions de Lord Napier et du capitaine Elliot, qui ont toutes deux échoué, s'étaient présentées dans le Céleste Empire avec un bien plus grand appareil que la nôtre.

Ce serait donc, à mes yeux, une égale faute, soit de pousser trop loin ses prétentions, lorsque l'objet n'a pas une grande p1.269 importance dans l'esprit des Chinois, soit de les abandonner trop facilement, lorsque cette condescendance pourrait servir de précédent, pour établir nos rapports sur un pied qui ne serait pas convenable.

Dans le cas dont je dois m'occuper, que convient-il de faire pour la dignité de nos nouvelles relations avec la Chine ? À mon avis, il serait bon, d'abord, que le département donnât ordre à M. Lefebvre de Bécour d'annoncer officiellement au commissaire impérial la prochaine arrivée d'un nouvel envoyé diplomatique français ; mais il faudrait bien recommander au dit consul de désigner M. Forth Rouen par le titre de *kuñ-xe* 公使, le seul que le gouvernement chinois soit appelé à lui reconnaître. S'il entrait dans les habitudes du ministère de dicter quelquefois à ses agents à l'étranger les dépêches qu'ils doivent adresser au gouvernement local, il y aurait des raisons graves pour qu'on envoyât à M. Lefebvre la minute de la dépêche qu'il serait chargé de transmettre à *Ki-iñ* [1] sous le sceau du consulat. Je pourrai, Monsieur le Directeur, vous donner verbalement plusieurs raisons à l'appui de cette idée.

[1] Ki-ying 耆英 ; cf. Henri Cordier, *Exp. de Chine 1857-1858*, pass.

Deux ou trois mois après que le gouvernement chinois aura été informé des mesures prises par le ministère pour le rétablissement des relations permanentes avec lui, la corvette qui transporte M. Rouen arrivera à Macao. Pourquoi, me demandera-t-on, n'irait-elle pas à Hong-kong, ou ne se rendrait-elle pas en droiture à Canton, lieu de la résidence officielle de notre envoyé ? Je réponds, d'abord, pour ce qui regarde Hong-kong, qu'en abordant ainsi le Céleste Empire à l'ombre du pavillon britannique, le représentant de la France aurait l'air de s'inféoder à la politique anglaise, et deviendrait l'objet d'une juste défiance de la part des Chinois, comme cela est un peu arrivé lorsque M. de Lagrenée, après un an de séjour en Chine, est allé rendre visite au ministre p1.270 plénipotentiaire Davis [1], gouverneur de Hong-kong. Les Anglais s'empressèrent de lui décerner toute espèce d'honneurs, plus, peut-être, que son rang n'en comportait ; c'était un piège : heureusement il était peu dangereux dans l'état avancé où nos négociations se trouvaient alors ; mais au début, il aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, et je conseillerais à M. Rouen de suivre l'exemple de l'habile ministre actuel des États-Unis, M. Everett [2], qui s'est abstenu, jusqu'à présent, d'aller à Hong-kong recueillir des salves et des toasts.

Quant à se rendre immédiatement à Canton en arrivant, sans mettre pied à terre ailleurs, je crois la chose impraticable pour plusieurs motifs qu'il est inutile de mentionner ici : puis, il y aurait peut-être des inconvénients graves, à ce que l'envoyé de France reçût les félicitations des autorités chinoises dans la maison d'un marchand anglais ou américain, où, cependant, il serait forcé de descendre, en attendant qu'il pût se procurer un logement et y installer la légation.

---

[1] *John Francis* Davis, né le 16 juillet 1795 ; † 13 nov. 1890 à Hollywood Tower, Westbury-on-Trim. — Cf. H. Cordier, *Half a Decade of Chinese Studies*, pp. 4-6.

[2] *Alexander H.* Everett, de Massachussets ; commissaire 13 mars 1845 ; ne termina pas son voyage pour rejoindre son poste, mais retourna à Boston, 3 oct. 1845, ayant (8 août) remis ses pouvoirs *p. i.* au commodore Biddle. Everett gagna son poste le 5 oct. 1846 et mourut en Chine le 28 juin 1847.

La corvette mouillera donc en rade de Macao. La première chose que M. Rouen ait à faire en descendant à terre, ou même avant de descendre, c'est de faire appeler l'interprète présumé de la légation, M. Martin Marques, et lui donner à traduire une lettre que M. Rouen aura pu rédiger d'avance pendant le voyage, et par laquelle il annoncera au gouvernement chinois la nature de sa mission, son arrivée à Macao et son projet de se rendre à Canton, à peu près à telle époque... Si M. Guizot jugeait convenable de donner à M. Rouen une dépêche pour *Ki-iñ*, M. Rouen ferait bien d'annoncer aussi p1.271 cette lettre, se réservant de la remettre lui-même à Son Altesse, afin de témoigner et d'inspirer plus de respect pour le ministre des Affaires étrangères.

Quant aux formes à observer dans cette dépêche, et les suivantes, M. Marques, qui est depuis plus de vingt ans dans la diplomatie chinoise, saura parfaitement ce qu'il y aura à faire : je crois, cependant, pour plus grande sûreté, devoir recommander les points suivants, comme plus essentiels que le reste :

1° La première dépêche doit être adressée conjointement à *Ki-iñ* et à *Huañ* [1], comme le sera dans la suite toute la correspondance officielle, à moins qu'il ne survienne un changement dans le personnel qui constitue le commissariat impérial. Il vaut mieux entrer ainsi de soi-même dans la ligne à suivre, que de se faire redresser par les Chinois, ainsi que l'aurait éprouvé M. de Lagrenée, s'il n'avait, dès l'arrivée de *Huañ* au pouvoir, fait valoir le prétexte qu'ayant entamé ses négociations avec *Ki-iñ* seul, il ne convenait pas qu'il les finit autrement. *Huañ* céda bénévolement aux conseils que je lui donnai pour le maintien amical de nos relations ; mais, dans le fonds, il aurait eu droit de se faire reconnaître officiellement par M. de Lagrenée, car il était en possession du décret impérial qui l'avait nommé commissaire impérial adjoint, et il était reconnu pour tel par tous les ministres étrangers.

[1] *Houang Ngen-t'oung* 黃恩彤, gouverneur du Kouang-toung.

2° On donnera aux dépêches la qualification chinoise de *chao-huei* [1] consacrée par le traité de Wan-pu pour les relations officielles entre fonctionnaires d'un rang supérieur.

3° Puisque M. Rouen reçoit en chinois un titre destiné à le faire passer pour l'égal des commissaires impériaux, les enveloppes des dépêches porteront son nom sur le même côté, et à la même hauteur du papier que les noms des diplomates chinois : mais dans le corps des dépêches, il vaudra mieux, p1.272 qu'au lieu de se désigner, comme le fait *Ki-iñ* par l'expression de *pen-ta-tchen* [2] (moi grand fonctionnaire) il s'appelle *pen-kuñ-xe* [3] (moi envoyé diplomatique). C'est la locution employée par les ministres plénipotentiaires anglais et américain, lesquels cependant, traitent le commissaire impérial de *kuéi-ta-tchen* [4] (Le noble grand fonctionnaire, ou Votre noble grandeur). Si on élevait, à cet égard, plus de prétentions que Sir Davis et M. Everett, on diminuerait dans l'esprit des Chinois et des Européens d'autant qu'on aurait voulu s'agrandir.

4° Aucun gouvernement étranger n'adresse de dépêches au gouvernement chinois en d'autre langue qu'en chinois ; d'abord, parce que toute traduction non revêtue du sceau n'est pas regardée comme officielle ; et ensuite, parce qu'il est reconnu que la chancellerie chinoise se dessaisit facilement des textes européens, et qu'ainsi les secrets sont promptement trahis. M. Rouen sera donc obligé de suivre, à cet égard, l'exemple de ses collègues, et pourra, à son gré, expédier ses dépêches revêtues du sceau de son office seulement, comme le font les Chinois, ou y ajouter sa signature, comme M. de Lagrenée avait choisi de faire.

5° Il ne faudra jamais perdre de vue, que le Roi doit être désigné par les mêmes expressions que l'Empereur de Chine, savoir *Ta-*

---

[1] 照會 *Tchao houei*.
[2] 本大臣.
[3] 本公使.
[4] 貴大臣.

*huan-ti* [1], et que dans toutes les locutions figurées qui se rapportent à lui, il faudra l'assimiler en tout à l'Empereur de Chine. C'est un point délicat sur lequel M. Rouen et le ministère devront toujours avoir l'œil ouvert.

Aussitôt que la dépêche de M. Rouen aura été traduite et mise au net (ce qui pourra être fait en moins de deux heures), qu'elle sera revêtue du sceau et placée dans une enveloppe munie du même sceau sur les bords cachetés, M. Marques ira la porter lui-même au mandarin de Macao, afin que p1.273 celui-ci l'expédie à Canton. Si tout autre personne la portait chez ce fonctionnaire, probablement il ne la recevrait pas, et alors, il y aurait des inconvénients à subir pour passer par un autre canal.

La réponse du commissaire impérial ne se fera pas attendre plus de cinq ou six jours, et il est possible qu'elle soit apportée à Macao par un mandarin chargé de faire personnellement les compliments de Son Altesse à M. Rouen. Si c'est un mandarin à globule *bleu*, ou même *blanc*, M. Rouen pourra le recevoir, mais sans apparat. Si au contraire c'était un mandarin de bas étage à globule d'*or* ou même de *cristal*, il faudrait le faire recevoir par le premier secrétaire et l'interprète qui connaît très bien ces usages.

Pour l'effet moral, il convient que M. Rouen ne descende pas ailleurs que dans sa propre maison, soit à Macao, soit à Canton. À Macao, une heure suffira pour qu'il puisse voir les maisons disponibles et choisir celle qui lui conviendra le mieux. Si l'emménagement éprouvait quelques retards, il vaudrait mieux loger à bord que de recevoir l'hospitalité de qui-que-ce-soit, *même du consul*. Il faut éviter également de mettre le pied dans d'autres embarcations, que celles de la corvette, lors même qu'elles porteraient pavillon français, ou qu'elles seraient honorées de la présence du consul.

Une fois installé à Macao, on a toutes les facilités désirables pour se procurer une maison à Canton. La personne qu'il y aurait le

[1] 大皇帝.

moins d'inconvénient, à employer pour cet effet, serait, selon moi, M. Louis Bovet [1], homme riche, serviable estimé de tout le monde, et indépendant de toutes les coteries qui s'efforcent de capter l'esprit des autorités françaises à leur débarquement en Chine.

Quand son installation de plaisance à Macao permettra à M. Rouen d'aller faire son entrée à Canton (et il faudrait que ce fût dans la quinzaine qui suivît son arrivée en Chine), il en préviendra de nouveau le commissariat impérial, et p1.274 remontera la rivière du Tigre jusqu'à Wan-pu [2], à bord de la corvette qui l'aura porté dans ces parages lointains. Il est probable que les Chinois enverront un mandarin au devant de lui avec des cartes de visite et des félicitations. Ils ne sont, cependant, pas tenus de faire cette politesse non plus que d'envoyer à Macao le message dont je discutais tout à l'heure l'hypothèse, et dans le cas où personne ne paraîtrait, M. Rouen ne devrait jamais faire semblant de s'en être aperçu.

Arrivé à Canton, il faudra adopter immédiatement, par l'entremise de M. Marques et de concert avec les autorités chinoises, un linguiste officiel, qui seul sera chargé de porter la correspondance de la légation dans l'intérieur de la ville murée, et d'en rapporter les réponses du commissaire impérial. On s'est servi, autrefois, pour cet objet, d'un nommé *Achin*, homme assez probe, pour un Chinois, et pouvant dire quelques mots de français.

Dès qu'on aura un linguiste, ou pour mieux dire, un courrier, il faudra demander une entrevue personnelle aux commissaires impériaux, leur laissant le soin de régler, d'après les indications astrologiques de leur almanach, le jour et l'heure les plus propices. L'entrevue aura probablement lieu dans la maison de campagne de *Pan-se-chen* ; par conséquent, *Ki-iñ* et *Huañ* ne pourront pas s'y rendre tous les deux, parce qu'il faut que l'un reste dans la ville murée quand l'autre en sort. *Ki-iñ* sera

[1] De nationalité suisse.
[2] Whampoa, Houang-pou 黄埔.

accompagné de *Pan-se-chen* et *Chao Chan-lin*, ses adjoints dans l'administration des affaires extérieures. M. Rouen pourra conduire, outre les membres de sa légation, une partie des officiers supérieurs de l'escadre ; mais pas de négociants, pas de bourgeois, et *surtout*, pas de missionnaires.

Mon rapport, ce me semble, doit s'arrêter ici, car, j'aime à croire qu'une fois entré en relations avec les hauts fonctionnaires chinois, M. Rouen trouvera en lui-même toutes les ressources nécessaires pour représenter dignement la France, p1.275 et lui conserver les sympathies qu'elle s'est acquises dans le plus vaste empire de l'univers.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc., etc.

(sig.) J. M. Callery.

P.-S. Il me paraît très utile, pour ne pas dire nécessaire, que M. Rouen envoye au ministère les copies chinoises certifiées des dépêches qui seront échangées entre sa légation et le commissaire impérial afin que le département ait la certitude que toutes les formes voulues ont été observées de part et d'autre, et que, du côté des Chinois surtout, aucune tentative indirecte n'est en œuvre pour restituer insensiblement à leurs relations avec l'étranger le caractère de suprématie qu'ils leur donnaient naguère. Ce sera, d'ailleurs, pour M. Rouen lui-même une garantie officielle dont il doit sentir tout le prix.

Enfin, le 15 avril 1847, M. Forth Rouen recevait ses instructions :

Paris, ce 15 avril 1847.

Monsieur,

Le traité conclu en 1844 à Whampoa accorde aux Français la faculté de résider à Canton ainsi que dans quatre autres villes du littoral de la Chine déjà ouvertes aux Anglais et aux Américains par des traités antérieurs. Cette convention pourra avoir pour effet d'établir des relations plus actives entre la France et la Chine. La nécessité d'assurer à nos nationaux une protection

efficace, et en même temps le désir de donner à la cour impériale un gage de sympathie ont été les motifs qui ont déterminé le gouvernement du roi à vous envoyer en qualité de chargé d'Affaires à Canton. Les usages diplomatiques de la Chine et les exigences d'une étiquette incompatible avec la dignité de la France, ne vous permettant pas d'approcher de l'Empereur, vous n'aurez de rapports qu'avec les commissaires impériaux.

Le principal objet de votre sollicitude, celui qui a le plus p1.276 particulièrement déterminé l'envoi d'une mission permanente, sera l'exécution des édits qui ont autorisé sur notre demande le libre exercice de la religion chrétienne dans l'empire. La nécessité d'une grande réserve en cette matière vous est naturellement indiquée par la manière dont cette négociation a été primitivement conduite. L'absence calculée de toute stipulation internationale vous permettra difficilement d'adresser à ce sujet aux commissaires impériaux des communications officielles. Cependant, bien qu'en thèse générale nous n'ayons pas à surveiller par voie diplomatique l'exécution d'édits impériaux portant une concession aux sujets de l'empereur, ces édits ayant été rendus à notre instigation et nous ayant été officiellement communiqués, vous pourrez si la nécessité vous en était démontrée, intervenir dans une juste mesure à l'effet de rappeler au gouvernement chinois ses promesses.

Nous tenons d'autant plus à la stricte exécution de ces édits que, même indépendamment des grands intérêts de la liberté religieuse, ils doivent avoir un jour pour effet de faciliter les relations et les échanges, d'ouvrir en un mot plus complètement, plus efficacement l'empire chinois à la civilisation occidentale.

Cela posé, vous apporteriez, le cas échéant, tous vos soins à ménager la susceptibilité du gouvernement impérial et vous n'interviendrez dans ces questions délicates qu'au nom des intérêts bien entendus et de la dignité même du cabinet de Pe-King ; il vous serait facile, en effet, en rappelant les circonstances qui ont déterminé les concessions impériales, de faire sentir aux

représentants de l'empereur, qu'autant ils se sont acquis notre bienveillance en se montrant cléments pour nos coreligionnaires, autant ils courraient risque de s'aliéner nos sympathies en revenant sur des concessions notifiées, et dont nous avons pris acte.

Vous n'oublierez pas d'ailleurs que les plaintes qui pourront vous être portées de l'inexécution des édits dans certaines parties de la Chine n'auront pas un caractère d'authenticité suffisant pour être opposées aux rapports des autorités p1.277 provinciales, si elles sont faites par de simples sujets chinois ; et, si elles émanaient d'Européens, elles seraient entachées d'illégalité puisque leurs auteurs se seraient mis en contradiction au traité de Whampoa et aux lois locales en pénétrant dans l'intérieur de l'empire.

Votre langage et votre action auront d'autant plus de force que vous maintiendrez de votre côté plus scrupuleusement la stricte observation des clauses du traité de Whampoa qui règlent les devoirs des Français en Chine. La différence qui existe sur ce point entre la position des Anglais et la nôtre, nous impose l'obligation de la plus rigoureuse surveillance sur nos nationaux. En effet le consul anglais, auquel est remis, en vertu du traité, un sujet britannique coupable de transgression de limites doit lui infliger des punitions réglées d'avance, et augmentant graduellement s'il y a récidive, tandis qu'aucune pénalité n'est instituée pour les Français qui commettraient un délit analogue.

La stipulation qui oblige de ramener à nos agents les Français qui seraient sortis des limites, pourrait exciter la défiance du gouvernement chinois contre ces agents eux-mêmes, s'ils n'empêchaient autant qu'il sera en leur pouvoir, leurs nationaux d'outrepasser les privilèges qui leur sont assurés.

En conséquence, tout en maintenant avec énergie les droits qui nous sont conférés par l'article 13 du traité, notamment en ce qui touche aux égards et aux bons procédés dont nos nationaux, arrêtés en dehors des limites, doivent être l'objet de la part de l'autorité chinoise, vous aurez à prouver par vos actes et vos

paroles une ferme volonté de respecter et de faire respecter les droits que s'est réservés le gouvernement impérial. Vous aurez soin surtout de vous opposer à ce qu'aucune assistance ne soit donnée par les bâtiments de l'État à des entreprises notoirement contraires au traité.

Pour assurer de part et d'autre la loyale exécution des conventions et prévenir des malentendus ou des erreurs, un des points que vous devrez d'abord régler sera la fixation des limites qu'il sera défendu aux Français de franchir. Il est probable que le meilleur parti à prendre à cet égard sera p1.278 d'adopter pour notre compte les délimitations déjà acceptées par le gouvernement de S. M. B. et celui des États-Unis. Le nombre considérable d'Anglais établis en Chine, l'importance des affaires qu'ils y traitent, l'expérience qu'ils ont acquise par le contact avec les gens du pays, doivent faire présumer qu'ils n'ont rien négligé pour obtenir toutes les facilités compatibles avec les exigences locales ; cependant avant de fixer pour nous les limites telles que les ont acceptées les plénipotentiaires anglais et américain, il sera convenable de s'informer auprès des fonctionnaires de ces deux nations qui résident en Chine, si l'expérience n'a pas démontré quelques inconvénients dans la pratique, et la nécessité de quelques modifications. S'il en était ainsi, vous devriez vous attacher à obtenir les améliorations qui vous seraient signalées, et dont par suite du principe qui leur assure le traitement de la nation la plus favorisée, les Anglais et les Américains devraient profiter après nous.

Il est un point, dans la question des limites, qui n'a pas été résolu encore entre les autorités anglaises et les autorités chinoises : c'est celui de la libre entrée dans la ville murée de Canton. Sur cette question grave qui touche si profondément aux préjugés nationaux du pays, il convient encore d'user de la plus grande circonspection. Vous examinerez, Monsieur, tout ce qui s'y rattache, et quel que soit le parti auquel s'arrête le représentant de S. M. B. vous ne vous engagerez pas sans avoir provoqué en

connaissance de cause et reçu des instructions spéciales et précises de mon département.

Bien que le traité conclu entre la France et le Céleste Empire en 1844 ait eu pour but d'assurer à notre commerce l'entrée des principaux ports de la Chine, et la faculté de s'exercer dans des conditions favorables, il s'écoulera sans doute un certain temps avant qu'il puisse se développer dans des proportions considérables. Vous aurez donc à remplir avant tout, au point de vue commercial, un rôle d'observation et de préparation. Vous recueillerez sur les besoins, les goûts, et les habitudes du pays, sur les prix et la nature des marchandises usuelles des renseignements qui vous p1.279 permettent de juger quels sont ceux de nos produits qui pourraient être avantageusement apportés en Chine, et quels produits du pays pourraient former des cargaisons de retour. Vous vous efforcerez d'acquérir des notions précises sur les procédés indigènes de fabrication et particulièrement sur la partie chimique des arts industriels qui a été poussée par les Chinois à un haut degré de perfection. Le personnel dont vous disposerez vous permettra d'étendre vos recherches par des explorations dans les différents centres commerciaux ouverts aux Français par le traité de Whampoa.

Il a paru suffisant, pour le moment, de placer un vice-consul à Chang-Haï, mais il serait possible que les circonstances rendissent nécessaire la création d'agences consulaires dans quelqu'autre des cinq ports, notamment à Amoy. Vous pourrez en ce cas présenter à mon agrément les personnes qui vous sembleront offrir le plus de garanties pour remplir ces fonctions.

Le traité de Whampoa attribue aux consulats du roi une juridiction civile et criminelle sur les Français établis en Chine. Pour rendre applicables les stipulations qui ne se trouveraient pas en rapport avec notre législation consulaire, j'ai dû faire préparer un projet de loi spécial qui sera prochainement soumis aux Chambres. J'aurai soin que les vice-consuls soient compris dans ce projet de loi.

Je n'ai pas cru devoir désigner d'avance, vu l'absence de tout candidat convenable en Europe et la difficulté de faire à une si grande distance un choix sur les lieux mêmes, l'interprète qui devra concourir aux travaux de votre mission. Votre premier soin en arrivant à Canton devra donc être de choisir un interprète provisoire que je pourrai plus tard confirmer dans son titre, quand sa capacité et sa discrétion auront été suffisamment éprouvées, et je vous autorise à lui compter un traitement annuel de 6.000 fr. que vous porterez au compte des frais de service de votre mission.

L'observation scrupuleuse des règles de l'étiquette a dans le pays où vous allez résider la plus grande importance. Afin de prévenir les inconvénients qui pourraient résulter de p1.280 l'ignorance de quelques usages, j'ai fait rédiger par M. Callery dont l'expérience à cet égard ne saurait être mise en doute, une note détaillée que vous trouverez ci-jointe et que vous pourrez consulter avec fruit.

Tels sont, M., les points principaux que je crois devoir signaler à votre attention ; il est impossible, en présence d'une situation si nouvelle, si exceptionnelle à tant d'égards, de prévoir tous les cas qui pourraient se présenter. J'ai la ferme conviction que vous saurez apprécier sur les lieux la conduite que vous aurez à tenir pour maintenir en toute occasion, soit aux yeux des Chinois eux-mêmes, soit aux yeux des autres populations européennes qui communiqueront avec le Céleste Empire, la dignité et l'autorité du nom français, et pour consolider, pour étendre même, les rapports qui tendent si heureusement à s'établir, dans l'intérêt de la civilisation universelle, entre les régions les plus reculées de l'Extrême-Orient et les nations chrétiennes de l'Europe occidentale.

M. Forth Rouen s'embarqua à Cherbourg sur la corvette *la Bayonnaise* ; elle devait être prête le 15 avril ; elle ne mit à la voile que le 24 avril 1847 [1].

@

[1] Voir Henri Cordier, *Mélanges Américains*, Paris, Maisonneuve, 1913 : *Bahia en* 1847, p. 113.

# L'EXPULSION DE MM. HUC ET GABET DU TIBET (1846)

## Documents inédits [1]

@

p1.281 Lorsque parurent, en 1850, en 2 vol. in-8, à la librairie A. Le Clère et C^ie^, Paris, les *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années* 1844, 1845 et 1846, par M. Huc, le succès de l'ouvrage fut considérable ; les éditions françaises furent nombreuses et la popularité de ce récit de voyage fut attestée par des traductions en anglais, en allemand, en hollandais, en espagnol, en italien, en suédois, en russe. Depuis Thomas Manning (1811-1812), aucun Européen n'avait visité Lhasa, la capitale du Tibet, et encore le voyageur anglais n'avait-il laissé aucune relation, en dehors de ses notes de route restées manuscrites.

Le voyage de Huc a été mis en doute par le célèbre explorateur russe Prjevalsky, injuste pour ses devanciers ; la cause du lazariste français a été victorieusement défendue par le col. Henry Yule [2] et par le prince Henri d'Orléans [3]. Les notes suivantes p1.282 compléteront leurs observations et jetteront du jour sur ce que l'on savait des circonstances du retour de Huc de Lhasa.

Les détracteurs de Huc oublient ou ignorent qu'il avait un compagnon de route, Français comme lui, Gabet, et que ce compagnon confirme son récit ; ils ignorent aussi, sans doute, qu'avant l'apparition des *Souvenirs*, des lettres des deux missionnaires avaient été insérées dans les *Annales de la Propagation de la Foi* [4] et dans les *Annales de la Congrégation de la Mission* [5].

Évariste-Régis Huc est né à Caylus (Tarn-et-Garonne), le 1^er^ juin 1813 ; il fut admis au séminaire interne de la Congrégation de la Mission

---

[1] Ext. du *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, n° 2, 1909.
[2] Préface de la traduction anglaise de l'ouvrage de Prjevalsky : *Mongolia*, London, 1876.
[3] *Le père Huc et ses critiques*, par Henri Ph. d'Orléans. Paris, Calmann Lévy, 1893, in-12, pp. 65 + 1 f. n. c.
[4] XIX, 1847, pp. 269-308 ; XX, 1848, pp. 5-33 ; 118-126 ; XXI, 1849, pp. 38-70, 73-135, 361-434.
[5] XII, 1847, pp. 118-182 ; XIII, 1848, pp. 227-294, 345-425.

(lazaristes) le 5 septembre 1836, et il prononça ses vœux le 15 octobre 1838 ; envoyé dans l'Extrême-Orient en 1839, il arriva à Macao, d'où il se rendit en Mongolie.

Joseph Gabet est né le 4 décembre 1808 au diocèse de Saint-Claude ; il fut admis au séminaire interne des lazaristes le 22 février 1834.

En 1844, Mgr. Martial Mouly [1], vicaire apostolique de la Tartarie mongole, chargea MM. Gabet et Huc

> « d'aller explorer la Tartarie mongole et étudier avec soin les mœurs et le caractère de ces peuples nomades qu'[ils avaient] mission d'évangéliser... Le 3 du mois d'août 1844 [ils] quittèrent la vallée des *Eaux noires* p1.283 [*He Choui*, 黑 水], chrétienté située à près de cent lieues au nord de Pékin [2],

ayant pour seul compagnon de voyage un jeune lama. Les missionnaires se rendirent à Dolon-nor, Kouei-houa tch'eng, au pays des Ordos, Ning-hia, l'Ala-chan, la Grande muraille, Si-ning, et enfin au célèbre monastère de Kounboum ; puis, par le Kou-kou-nor, se joignaient le 15 octobre à une ambassade tibétaine venue de Pe-King qui, par le Tsaïdam, les monts Bayen kara, arrivèrent le 29 janvier 1846 à Lhasa après un voyage de dix-huit mois.

Le père Huc a raconté son séjour à Lhasa dans une autre lettre adressée à M. Étienne [3]. Les deux missionnaires paraissent avoir été bien traités dans la capitale tibétaine ; malheureusement ils y trouvèrent le mandchou Ki-chan, ancien gouverneur général du Tche-li, qui, après avoir conduit à Canton les négociations avec le capitaine anglais Charles Elliot, avait été dégradé, condamné à mort et embarqué le 12 mars 1842 à Canton sous bonne garde pour être conduit à Pe-King ; depuis il avait été envoyé au Tibet comme commissaire impérial pendant la minorité du Grand lama. Il exigea l'expulsion des deux Français. Le 26 février 1846, Huc et Gabet quittaient Lhasa avec une escorte chinoise et furent conduits à Ta-tsien-lou,

---

[1] Joseph-Martial Mouly, ne à Figeac le 2 août 1807 ; entré dans la Congrégation de la Mission ; évêque de Fussulan, vic. ap. du Pe Tche-li sept. ; † à Peking, 4 déc. 1868.

[2] Lettre de M. Huc à M. Étienne, supérieur général de la Congrégation de la Mission, Macao, 20 déc. 1846. (*Annales Propag. de la Foi*, XIX, 1847, p. 269.)

[3] *Ibid.*, XXI, 1849, pp. 38 et seq., pp. 73 et seq.

dans le Se-tch'ouan, où ils furent bien accueillis par le vice-roi à Tch'eng-tou ; leur voyage à travers le Hou-pé et le Kiang-si fut pénible ; ils p1.284 arrivèrent enfin à Canton à la fin de septembre 1846 [1].

Malgré les stipulations formelles du traité signé en 1844 par notre ambassadeur, M. de Lagrenée, les édits en faveur du libre exercice de la religion chrétienne restaient lettre morte. Notre consul à Canton, M. Lefebvre de Bécour [2], écrivait au ministre des Affaires étrangères :

> Macao, 19 juin 1846. — Le lazariste Laurent Carayon a été arrêté dans la province de Tche-li, en décembre 1845, au moment où il passait la Grande muraille à Tchang kia k'eou pour se rendre en Mongolie ; conduit à Pao-ting fou, se déclare Français et prêtre catholique ; après deux mois d'hésitation, on l'expédie à Macao pour être, aux termes du traité, remis à notre consul ; il arrive à Macao le 27 mai au soir, après un voyage de cent deux jours.

La situation s'aggrave et M. de Bécour écrit une nouvelle lettre au ministère :

> Les édits en faveur du libre exercice de la religion chrétienne en Chine n'ont été publiés que dans un très petit nombre de provinces. On peut même dire qu'ils ne l'ont été qu'à Canton, dans le Fou-kien, à Ning-po et probablement à Chang-haï, quoique cela ne soit pas sûr ; c'est-à-dire qu'ils ont été publiés dans les lieux où c'était le moins nécessaire, p1.285 et uniquement pour en imposer aux Européens par une fausse apparence de fidélité aux engagements pris. Je puis citer le Se-tch'ouan, le Kiang-si, le Ho-nan, le Hou-Pé, la grande et populeuse province du Chan-toung, comme autant de provinces où la publication n'a pas eu lieu ; et on croit généralement (je dirai tout à l'heure d'après quelles autorités je parle) qu'il en est ainsi de toutes les autres, sauf les exceptions mentionnées plus haut. Il est de plus à

---

[1] Gabet a raconté ce voyage dans un rapport daté de Paris, décembre 1847. (*Annales de la Propagation de la Foi*, XX, 1848, pp. 118-126.) On trouvera une relation plus étendue écrite par le même missionnaire, *ibid*., pp. 223 et seq., 241 et seq.

[2] Charles Lefebvre de Bécour, né à Abbeville, le 25 sept. 1811, consul de I^e^ classe à Manille, gérant le consulat général, 18 mars 1843. — Cf. Henri Cordier, *La première légation de France en Chine* (1847), pp. 1-5. Voir supra, p. 258.

> remarquer que pour plusieurs provinces, on sait que l'empereur a défendu aux vice-rois de publier, ce qui équivaut, avec un peu de mauvaise volonté de leur part, à leur défendre de les reconnaître ou d'en tenir compte dans la pratique. Et c'est précisément ce qui arrive. Les chrétiens sont persécutés comme tels, dans le Se-tch'ouan, dans le Hou-Pé, dans le Ho-nan ; et quand ils présentent aux magistrats les copies des édits dont les missionnaires ont eu soin de les munir, les magistrats les rejettent et s'en moquent comme de papiers sans valeur et sans authenticité. Il paraît d'ailleurs, M. le ministre, mais je n'ai pas caractère pour en juger, que ces édits, dans leur forme actuelle, ne réuniraient pas encore, fussent-ils même publiés de bonne foi, tout ce qui commande en Chine le respect et l'obéissance des peuples, une certaine couleur, certains caractères sacramentels en quelque sorte, enfin tous les minutieux détails de mise en scène qui doivent accompagner la manifestation de la volonté impériale, quand l'empereur veut réellement la faire connaître à ses sujets.

Notre consul signale également l'expulsion du franciscain espagnol Michel Navarro [1] du Hou-Pé, conduit à Canton et à Macao.

Le père Gabet, en passant dans cette partie de la Chine, écrivait :

> « Dans la province du Hou-Pé, qui p1.286 forme le vicariat apostolique de Mgr. Rïzzolati, la persécution régnait de toutes parts à l'époque de notre passage ; et il n'y avait que peu de jours qu'un religieux espagnol, M. Navarro, venait de tomber entre les mains des satellites [2].

M. Lefebvre de Bécour annonçait enfin l'arrestation de MM. Huc et Gabet :

> « Ce n'est pas tout encore ; et voici quelque chose de plus grave, et qui nous touche de plus près. Deux missionnaires lazaristes français, MM. Huc et Gabet, ont été saisis, il y a quelques mois, à

---

[1] Michel Navarro, des mineurs réformés ou Alcantarins, né à Grenade (Espagne), 4 juin 1809 ; arriva à Hong-Kong, 1841 ; vic. ap. du Hou-nan, 1856 ; † à Heng-tcheou fou, 9 sept. 1877.

[2] *Annales Prop. Foi*, XX, 1848, p. 250.

l'Hassa, capitale du Thibet, par ordre du résident chinois, et malgré la faveur déclarée des autorités thibétaines, qui malheureusement ont dû céder, après une longue lutte, aux injonctions du commissaire impérial. Or il paraît que ce personnage n'est autre que l'ancien vice-roi de Canton Yshan [1], qui, si je ne me trompe, a fait autrefois à M. l'amiral Cécile tant de protestations d'attachement et de bon vouloir pour la France. Nos deux compatriotes n'en ont pas moins été chassés du Thibet ; on me les renvoie à travers toute la Chine, et je les attends au premier jour à Macao, parce qu'ils ont passé par la capitale du Se-tch'ouan, il y a déjà assez longtemps. Ces deux missionnaires, hommes de talent, dit-on, n'avaient pas donné de leurs nouvelles depuis près de deux ans, et ils étaient à l'Hassa, capitale spirituelle d'une des plus grandes religions de l'Asie, prêchant avec la permission des magistrats et fort écoutés, quand le représentant de l'empereur de la Chine dans ce pays, qui a perdu de son ancienne indépendance, les y a fait arrêter. Ils seront depuis l'ambassade anglaise de M. Turner [2] (qui même n'alla point jusqu'à l'Hassa), les seuls Européens, à l'exception p1.287 peut-être du savant transylvain [3], qui aient pénétré dans un des pays les plus intéressants et les plus singuliers de l'Asie centrale ; et, comme je le disais au commencement de cette dépêche, même au point de vue purement humain, c'est un malheur qu'il ne leur ait pas été donné d'étudier plus longtemps une civilisation et un état social extraordinaires, une langue et une littérature encore peu connues, qui recèlent tous les secrets du bouddhisme, et une race que les anciens missionnaires ont représentée comme très favorablement disposée pour recevoir la lumière évangélique.

---

[1] Lire *Ki chan* ou *Ki chen* ; il avait été chargé de négocier à Canton, mais il était vice roi du Tche-li.

[2] Voir *supra* T. Manning ; Samuel Turner s'est rendu à la cour du Teshoo Lama.

[3] Csoma de Körös, né le 4 avril 1784, à Körös, comté de Háromzék, Transylvanie ; † à Dardjiling, 11 avril 1842.

Ce fut le consul de Hollande qui accueillit les deux lazaristes à leur arrivée à Canton, qu'il annonce par la lettre suivante :

Canton, 27 septembre 1846 [1].

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Paris.

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous remettre pour Mess. les directeurs de la Société des lazaristes, dont je ne connais pas l'adresse. Je leur donne part de l'heureuse arrivée de deux de leurs MM. qui ont été conduits par la police à Canton de la Tartarie. Mon nom vous sera peut-être connu, par plusieurs Français, entre autres M. Laplace [2], qui logeait chez moi, il y a longtemps déjà, et par les secours que j'ai rendus si souvent aux naufragés français, tels que ceux du *Navigateur Euphémi* (?) *Ville d'Oléron* et autres que j'ai eus chez moi pendant plusieurs semaines. p1.288

Les MM. français, actuellement en prison à Canton, m'ayant demandé mes secours, je le leur prête avec plaisir et espère les avoir relâchés demain.

J'ai l'honneur, etc.

M. J. Senn Van Basel [3].
consul hollandais à Canton.

De son côté, M. L. de Bécour prévenait le ministre des Affaires étrangères par cette lettre [4] :

Macao, 24 octobre 1846.

Monsieur le ministre,

Les deux missionnaires lazaristes attendus du Thibet sont arrivés à Canton dans les derniers jours de septembre, et sur la demande du consul des Pays-Bas ont été aussitôt mis en liberté, à condition de

---

[1] Lettre autographe signée. — Transmise le 7 décembre.
[2] Alors capitaine de frégate commandant[i] la corvette *la Favorite* dans son voyage autour du monde exécuté pendant les années 1830, 1831 et 1832.
[3] Cf. William C. Hunter, *Bits of Old China*. London, 1885, pp. 33-35.
[4] Let. a. s.

se présenter devant moi dès qu'ils se seraient reposés des fatigues de leur voyage. Le 4 octobre ils étaient à Macao. Ces messieurs m'ont confirmé sur les diverses circonstances de leur séjour au Thibet et de leur expulsion, la plupart des détails que j'ai eu l'honneur de vous communiquer dans ma précédente dépêche, mais je me suis trompé en vous disant que le résident actuel de l'empereur de la Chine était l'ancien vice-roi de Canton, Y-shan. C'est un autre personnage appelé Kishen, qui a exercé aussi à Canton les fonctions de commissaire impérial et y a conclu en cette qualité, avec le capitaine Elliot, la fausse paix du mois de janvier 1841. C'est Kishen qui a exigé l'expulsion de nos deux compatriotes et, non content de les faire expulser, s'est opposé avec force à ce qu'ils sortissent du pays par la frontière du Sud ou du Sud-Ouest, comme ils le demandaient, pour se rendre à Calcutta. La crainte de l'Angleterre paraît p1.289 être un des principaux motifs de la jalouse surveillance que le cabinet de Pe-King exerce sur le Thibet et des abus de pouvoir qu'il se permet à l'Hassa. Néanmoins, s'il faut en croire nos deux missionnaires, ce joug pèse singulièrement à la régence du Thibet, malgré le détachement des intérêts temporels qui caractérise non seulement le gouvernement, mais encore le peuple de ce pays vraiment extraordinaire ; et là, comme ailleurs, se manifeste un certain affaiblissement du prestige que les victoires, l'activité politique et les grandes qualités personnelles des illustres empereurs Khang-hi et Khien-long avaient conquis pour le nom chinois dans la moitié de l'Asie. MM. Huc et Gabet ont été bien traités pendant tout leur voyage et ont su partout se faire respecter par la fermeté de leur langage et de leur attitude. Il est à désirer qu'après avoir recouvré le sang-froid nécessaire pour un pareil travail, et pris connaissance de ce que l'on a publié sur le Thibet, ils rédigent une relation de leur voyage et de leur séjour qui ne pourra manquer d'avoir un grand intérêt pour le monde savant.

Je n'avais pas l'intention d'entrer en correspondance avec le commissaire impérial sur l'expulsion des missionnaires

catholiques, ni sur l'exécution des édits obtenus par M. de Lagrenée pour le libre exercice de la religion chrétienne en Chine, mais provoqué par la lettre ci-jointe de Ki-yng, il m'a été impossible de ne pas relever le gant, et je crois qu'il était tout aussi impossible de lui répondre avec plus de ménagement dans l'état actuel des choses...

Ki-Ying, 耆英, commissaire impérial à Canton, eut la maladresse d'envoyer à notre consul le document suivant :

Ky, Haut commissaire impérial de la grande dynastie de Ts'ing, second tuteur du Prince, vice-ministre du palais, président du conseil de guerre, gouverneur général des provinces de Kouang-toung et Kouang-si, et membre de la maison impériale, p1.290

Et Hoang, par commission impériale, vice-président du conseil de guerre, et sous-vice-roi de la province de Kouang-toung, adressent l'office suivant au consul de France pour sa connaissance et pour sa gouverne, (ou : pour qu'il le sache et l'exécute).

Ayant reçu un office du sous-vice-roi du Kiang-si, nous transmettant les offices des gouverneurs des différentes provinces par où ont passé deux missionnaires français Gabet et Huc, ensemble les personnes desdits deux missionnaires qui sont allés en plusieurs lieux de l'intérieur, prêchant la religion, nous avons immédiatement délégué le quam-choo-foo et autres employés pour leur faire les questions requises, et ils ont dit

« qu'ils étaient venus en Chine à différentes époques pour prêcher la religion chrétienne ; qu'ayant passé par Canton, le Fou-Kien, le Kiang-si, le Hou-Pé, le Ho-nan, le Chan-toung, le Tche-li (Pe Tche-li), ils se sont rendus de la capitale de la Chine à Moukden, où ils se sont réunis ; que de là ils sont allés à Lan-tcheou, capitale du Kan-Sou, d'où ils ont passé ensemble au Thibet ; et que les magistrats du Thibet, les ayant renvoyés au Se-tch'ouan, ils ont été de là reconduits à Canton. Ils ont ensuite déclaré qu'étant fatigués du voyage et malades, et désirant se

rétablir à Canton, le consul hollandais, leur connaissance et ami, les recevrait avec plaisir dans sa factorerie pour les guérir. »

En outre, le consul hollandais nous ayant fait la même déclaration, il nous a donné un reçu dans lequel il disait,

« qu'aussitôt que les deux missionnaires seraient rétablis, il les remettrait au consul français. »

Ayant vu tout cela, nous avons à lui faire observer : que selon le traité, les Français, résidant, ou de passage dans les cinq ports, pourront se promener dans les environs, mais ne pourront pas dépasser les limites fixées et quand il arrivera que quelqu'un viole cet article en s'introduisant dans l'intérieur de l'empire, il sera permis aux magistrats chinois de le faire remettre au consul français du port le plus prochain ; d'un autre côté, quand il a été convenu antérieurement qu'on ne punirait pas les Chinois qui embrasseraient la religion p1.291 chrétienne dans le but de pratiquer le bien, il a été également convenu que les étrangers ne pourraient d'aucune façon entrer dans l'empire pour prêcher la religion. Maintenant ces missionnaires, en s'introduisant dans l'intérieur pour propager le christianisme, n'ont pas observé le traité et ainsi il convient de les livrer à leur consul. Mais comme ils ont représenté qu'ils étaient malades, et qu'ils voulaient se soigner à Canton, et que le consul hollandais les a reçus volontiers pour qu'ils se guérissent chez lui, il était juste que nous accédassions à leur requête, pour leur témoigner notre compassion, et manifester la bonne harmonie qui règne entre les deux nations. En conséquence, outre que nous ordonnons que les dits missionnaires soient immédiatement remis au consul hollandais, en lui demandant le reçu nécessaire pour la constatation du fait et en lui recommandant de veiller à leur prompte guérison pour qu'ils soient remis au consul français, nous lui adressons le présent office, afin que ledit consul sache ce qui s'est passé, et qu'aussitôt qu'il aura reçu du consul hollandais lesdits missionnaires, il nous envoie la réponse en nous accusant réception de leurs personnes pour notre gouverne. Office impérial.

Est jointe à cet office une copie du reçu délivré par le consul hollandais. Quant à une caisse de bois pour papiers qui a été remise avec lesdits missionnaires, on la garde pour l'examiner, et ensuite on la lui enverra avec un autre office pour qu'il la remette auxdits missionnaires, ce que nous lui communiquons également.

Adressé au consul français de Bécour.

10e jour de la 8e lune de la 26e année de Tao-Kouang (29 sept. 1846).

Le consul hollandais passe ce reçu et déclare qu'il a reçu les deux missionnaires Huc et Gabet, lesquels se trouvent dans sa factorerie pour se guérir, et aussitôt qu'ils seront rétablis, ils seront conduits à Macao et livrés au consul français de Becour. En foi de quoi il a signé le présent. p1.292

Fait dans la 8e lune de la 26e année de Tao-Kouang par le consul hollandais.

Traduit par moi soussigné Joze Marinho Marquez.

Pour traduction du portugais : *Le consul, gérant le consulat de France en Chine*, Ch. Lefebvre de Bécour.

Macao, 3 octobre 1846.

Le consul de France répondit aussitôt au commissaire impérial :

Macao, 11 octobre 1846.

Monsieur le commissaire impérial,

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 10e jour de la 8e lune, conjointement avec S. E. Hoang, etc., pour m'annoncer que deux missionnaires français venus du Thibet ont été remis par vos ordres au consul du roi des Pays-Bas. Depuis, ces missionnaires sont arrivés à Macao, après avoir pris quelques jours de repos à Canton, et je m'empresse de vous annoncer qu'ils se sont présentés devant moi, et que, par conséquent, la responsabilité du consul des Pays-Bas à leur égard a cessé d'exister. Comme S. M. le roi des Français prend un vif intérêt à tout ce qui concerne la Chine et les affaires de la religion chrétienne dans cet empire, je lui rendrai compte de l'événement

au sujet duquel V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire ; et peut-être S. M. apprendra-t-elle avec un certain étonnement, que depuis quelque temps les missionnaires ses sujets soient recherchés et poursuivis avec tant de rigueur, surtout si S. M. considère la condition particulière du pays où ces deux derniers ont été arrêtés, à la demande et sur les vives instances du résident chinois, et malgré la bienveillante protection des magistrats thibétains.

J'ai vu avec plaisir dans la lettre de V. E. qu'elle n'a pas oublié ce qui a été réglé au sujet des chrétiens en Chine, qui p1.293 doivent pratiquer leur religion avec une entière liberté. Car plusieurs faits dont j'ai eu connaissance, et dont j'ai également rendu compte au gouvernement de S. M. le roi des Français, m'avaient permis de craindre que dans plusieurs provinces les chrétiens ne fussent pas admis à jouir de la liberté qui leur avait été solennellement accordée, à la demande, du roi des Français par l'intermédiaire de son envoyé. Cela est arrivé sans doute par suite des anciennes habitudes ; mais je supplie V. E. qui désire ne rien épargner pour maintenir la bonne harmonie entre les deux nations, de se rappeler combien le roi des Français a porté d'intérêt à cette affaire et de veiller à ce que les édits soient exécutés fidèlement, en punissant les magistrats qui oseraient y contrevenir et qui persécuteraient les chrétiens.

J'espère que les papiers appartenant aux deux missionnaires venus du Thibet, et qui ont été retenus par vos ordres pour être examinés, leur seront promptement rendus ; ce sont des documents d'une grande importance pour eux, et où V. E. ne trouvera certainement rien de coupable.

Je ne terminerai pas cette lettre sans remercier V. E. d'avoir bien voulu permettre à ces hommes respectables et qui ne prêchent que la vertu, de se reposer quelques jours à Canton chez le consul des Pays-Bas, avant de se rendre au lieu où je réside.

Daignez, etc.

Pour copie conforme : *Le consul, gérant le consulat de France en Chine*, Ch. Lefebvre de Bécour.

Nouvelle note de Ki-ying :

Ky, Haut commissaire impérial , etc., adresse la réponse suivante au consul français Bécour.

Le susnommé consul nous ayant écrit un office portant :

« Que les deux missionnaires N. et N. lui ont été livrés par le consul hollandais ; et ayant ensuite exposé les fréquentes p1.294 et rigoureuses recherches qui se sont faites des missionnaires français, et que les chrétiens en Chine devant pratiquer librement la religion, comme il a été réglé, il craignait que dans quelques provinces de la Chine, les chrétiens ne jouissent pas d'une entière liberté, et qu'en conséquence il désirait que les édits fussent exécutés dans toute leur étendue, en punissant les magistrats qui par hasard oseraient y contrevenir et persécuter les chrétiens ; et quant à la boîte (des deux missionnaires) qu'il espérait qu'elle lui serait remise pour être rendue à ses maîtres »,

je viens lui dire :

Que selon le traité, l'employé chinois est autorisé à remettre au consul français tout sujet du royaume de France qui, transgressant les défenses, pénétrerait dans l'intérieur de la Chine ; et que selon ce qui a été réglé antérieurement, est exempt de punition tout sujet chinois qui embrasse la religion chrétienne en vue de faire le bien, sans que les magistrats du district puissent jamais procéder arbitrairement contre lui ; mais que, quant aux étrangers, il leur est extrêmement défendu d'entrer dans l'intérieur pour prêcher la religion. Maintenant les deux missionnaires, ayant passé de Canton et du Fou-kien dans les provinces de Kiang-si, Hou-Pé, Ho-nan, Chan-toung, Tcheli et ensuite de la capitale de Peking à Cuentang (*sic*) et Kan-Sou, pour prêcher la religion chrétienne, ils ont (en ce faisant) pénétré dans l'intérieur de la Chine, et n'ont pas agi conformément à ce

qui a été réglé ; en même temps, s'ils ont été découverts, reconduits à Canton, et livrés au susdit consul, ce n'a été que pour exécuter le traité, et avec l'intention de garder la foi, et conserver la bonne harmonie. Quant à la boîte appartenant auxdits missionnaires, il convient qu'elle leur soit rendue.

En conséquence, la présente réponse est adressée au consul susdit pour son information, et on lui envoie la boîte pour être remise aux missionnaires N. et N. Réponse spéciale.

Adressée au consul français de Bécour avec une boîte en bois. p1.295

(1er jour de la 9e lune de la 26e année de Tao-Kouang (25 oct. 1846).

Traduit par moi soussigné Joze M. Marquez.

Pour traduction du portugais : *Le consul, gérant le consulat de France en Chine*, Ch. Lefebvre de Bécour.

Macao, 2 novembre 1846.

Ces documents officiels, jusqu'ici inédits, ne peuvent laisser aucun doute sur la réalité du voyage de Huc et Cabet ; ce dernier mourut au Brésil le 3 mars 1853.

Huc quitta la congrégation de la Mission le 26 décembre 1853 ; il est mort à Paris en mars 1860. J'ai raconté ailleurs le rôle considérable qu'il a joué dans les événements qui ont amené l'intervention de la France en Cochinchine en 1858.

@

# LES FRANÇAIS AUX ÎLES LIEOU K'IEOU [1]

@

p1.296 Le Journal de la Société asiatique de Chang-hai, en 1905 [2], et le magazine *East of Asia*, en 1904 [3], renfermaient des articles intéressants, par M. Leavenworth, sur l'histoire des îles Lieou K'ieou, qui ont été depuis réimprimés en un volume séparé [4]. Toutefois le rôle joué par la France dans ces îles ayant été passé sous silence, je crois utile de le rappeler, d'après des documents dont les derniers sont inédits.

On sait l'activité que la France et les États-Unis déployèrent dans les mers d'Extrême-Orient après la guerre d'opium et la signature par les Anglais du traité de Nan-King (1842). Déjà le Japon attirait l'attention des puissances occidentales, et les îles p1.297 Lieou K'ieou paraissaient désignées pour ménager les approches du grand archipel de l'Asie orientale.

À défaut de l'amiral Cécille et de *la Cléopâtre*, retenus sur les côtes de Chine par la mission Lagrenée, ce fut la corvette *Alcmène*, commandée par M. Fornier-Duplan, récemment promu au grade de capitaine de vaisseau, qui fut choisie pour se rendre aux îles Lieou K'ieou ; le 4 avril 1844, le commandant Fornier-Duplan appareilla de la rade de Macao, emmenant avec lui un prêtre des Missions étrangères, l'abbé Forcade, et un catéchiste chinois, Augustin Ko ; les vents et les courants contraires ne permirent à l'*Alcmène* de gagner la baie de Nafa que le 28 avril. Après des pourparlers, la lettre suivante était remise, le 3 mai, par les autorités locales à l'abbé Forcade pour le commandant Fornier-Duplan :

> « L'ordre d'un grand empire étant à craindre, nous prions qu'on daigne recevoir l'hommage du petit royaume. Nous demandons,

---

[1] Ext. du *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, n° 3, 1910.

[2] The History of the Loochoo Islands, by Charles S. Leavenworth. (*Journal China Branch Royal Asiatic Society*, XXXVI, 1905, pp. 103-119).

[3] The Loochoo Islands, by Charles S. Leavenworth, M. A. (*East of Asia*, vol. 3, 1904, n° 3, sept., pp. 282-302 ; n° 4, dec., pp. 371-386).

[4] The Loochoo Islands, by Charles S. Leavenworth, M. A., Professor of History, Imperial Nanyang College, Shanghai. — Shanghai : « North-China Herald » Office, 1905, in-8°,3 ff. n. ch. + pp. 186, ill. et carte.

en conséquence, qu'on nous fasse la miséricorde de ne pas établir le commerce.

D'après le rapport du gouverneur de la ville de Nafa, nommé Chang Leang-pi, un grand commandant français a ordonné de faire amitié et d'établir le commerce avec le royaume de Lieou K'ieou, puis de donner réponse après beaucoup de réflexions. Il est tout à fait conforme à la raison que nous fassions connaître les motifs de cette réponse.

Or, en réfléchissant humblement en nous-mêmes sur la volonté où vous êtes de faire le commerce, nous avons pensé qu'elle ne partait pas d'une autre source que de l'amitié. Mais notre royaume est un pays de très petite importance : ses îles sont stériles, elles ne produisent qu'un peu de riz ; elles n'ont ni or, ni argent, ni cuivre, ni fer. Le peuple tout entier peut à peine subvenir à sa nourriture quotidienne : il manque généralement d'ustensiles. Or, de toute antiquité, nous p1.298 échangeons le riz et les autres productions de notre royaume avec les îles voisines, et c'est ainsi que nous subvenons un peu à nos besoins. Mais survient-il de la sécheresse ou des orages, alors il y a une grande disette de produits, et nous ne pouvons faire le commerce avec ces îles, comme nous le voudrions. Que si maintenant nous faisons le commerce avec votre royaume, il est vrai que votre royaume n'y suffira pas.

D'un autre côté, notre royaume reçoit toujours de l'empire chinois la dignité royale, quoique la couronne y soit héréditaire, et il paye tribut à la dynastie régnante. Or, tout ce qui est de grande importance, nous ne le décidons pas de nous-mêmes. C'est pourquoi, dans les années 1803, 1827 et 1832, les royaumes mongiali, iamilikami (américain), inigiti (anglais) voulant établir le commerce, nous leur avons donné la même réponse et en même temps nous les avons priés de nous excuser.

Nous prions donc le grand commandant d'examiner avec soin nos véritables motifs, de nous faire l'insigne grâce d'avoir pitié de

nous et de nous dispenser de l'alliance et du commerce. Nous le conjurons de vouloir bien, à son retour dans sa patrie, se faire notre intercesseur auprès de l'empereur et nous obtenir ce que nous demandons, et alors tous les mandarins et les grands du royaume allumant des bâtonnets, nous lui rendrons un culte immortel.

Du règne de Tao-Kouang, la 24e année, le 16e jour de la 3e lune (4 mai 1844).

Le gouverneur général de Chang-Lang, ville de premier ordre, au royaume de Lieou K'ieou.

Hiang-nang-Pao

Le grand capitaine veut que deux interprètes soient laissés à terre. Nous avons examiné. Or, jamais auparavant, des hommes d'un pays étranger n'étaient descendus à terre pour y rester. Et parce que le pays est malsain, nous craignons beaucoup que ces deux hommes, en restant, ne contractent quelque infirmité, par suite de la mauvaise température. p1.299 C'est un grand inconvénient, nous prions qu'on y fasse attention.

Cette lettre, nous dit le commandant Fornier-Duplan, était accompagnée de présents à l'intention du commandant, du père Forcade et de M. Augustin, consistant en un bœuf, deux cochons, deux chevreaux, deux jarres de vin de riz, des pièces de cotonnade grossière et des éventails en papier [1].

Le 4 mai, le commandant se rendait à terre pour visiter la ville de Nafa et le village de Po-tsoung ; il était accompagné du père Forcade et d'Augustin. Avant de se rembarquer, il remettait la lettre suivante, écrite en caractères chinois et adressée au gouverneur :

Le capitaine de vaisseau Fornier-Duplan, etc., écrit ceci :

J'ai reçu votre lettre, datée de la 24e année du règne de Tao-Kouang, 3e mois, 16e jour, et je l'ai lue avec attention ; j'ai aussi reçu vos présents et je vous en rends grâce.

[1] Campagne de l'*Alcmène*. (*Bull. Soc. Géogr. Rochefort*, n° 1908, p. 31).

Vous avez pensé avec raison que la proposition d'établir le commerce ne venait point d'une autre source que notre amitié pour vous. Pour que le commerce s'établisse entre deux nations, il faut qu'il y ait avantage pour l'une et pour l'autre et qu'elles y consentent mutuellement. Cela est conforme à la justice, dont nous ne voulons en aucune manière enfreindre les lois.

Je ferai donc savoir à notre *empereur* que vous ne pouvez faire le commerce avec nous, et je le prierai de daigner accepter vos excuses. Je lui dirai aussi que vous nous avez fait très bon accueil et que vous avez subvenu à tous nos besoins avec une générosité sans exemple, ne voulant accepter aucun argent pour nos dépenses. Je suis assuré que Sa Majesté ordonnera aux capitaines de ses navires de se conduire toujours avec vous avec bienveillance et amitié. p1.300

Je suis heureux que vous ne m'ayez pas refusé de recevoir les deux interprètes : ayant l'ordre de les laisser dans votre pays, j'aurais été contraint de le faire nonobstant un refus de votre part, et le déplaisir que je vous aurais ainsi causé m'aurait fait beaucoup de peine à moi-même.

Vos observations touchant le climat et la crainte où vous êtes sur la santé de ces deux personnes témoignent de votre bon cœur ; mais vous saurez que les Français, quand ils ont reçu un ordre, l'exécutent même au péril de leur vie. Je débarquerai donc à terre, demain, ces deux interprètes, avec leurs effets, en les recommandant de nouveau à vos bons soins.

Je partirai après-demain, si, comme je l'espère, le temps le permet. Ne sachant s'il me sera donné de vous voir avant mon départ, je vous prie de recevoir mes adieux, etc. [1]

Le commandant Fornier-Duplan complète ainsi le récit de son séjour aux Lieou K'ieou :

[1] Campagne de l'*Alcmène*, *loc. cit.*, p. 33.

« Cette formalité accomplie, lorsque je veux prendre congé, les mandarins m'offrent d'entendre quelques chants du pays pour me faire honneur ; leurs airs ressemblent assez à nos chants d'église, et ils marquent la mesure en frappant les mains. Enfin je leur fais mes adieux ; leur interprète m'annonce qu'il viendra à bord le lendemain, me prier d'écrire mon nom et ceux des officiers sur mon éventail.

« 5 mai 1844. — Ces braves gens nous avaient donné une pièce de bois, six bœufs, des cochons, etc., et ne voulaient point en recevoir le payement. J'étais fort embarrassé ; mais, heureusement, ils avaient p1.301 paru désirer une longue-vue. M. Le Brec vint à mon aide en m'offrant la sienne, qui était très bonne et toute neuve. Je profitai de la proposition, me réservant de demander au ministre de la Marine d'en donner une autre à cet officier, dont j'avais eu à signaler déjà les capacités, le zèle et le dévouement, et que je comptais recommander particulièrement pour la Légion d'honneur.

À dix heures arrivèrent les mandarins. J'avais fait remettre à neuf un certain nombre de pièces de monnaie à l'effigie du roi Louis-Philippe. Je donnai une pièce d'or au jeune interprète et je distribuai des pièces d'argent aux autres mandarins. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'ils les acceptèrent, et alors, prenant à deux mains l'effigie du roi, chacun éleva la pièce plusieurs fois au-dessus de son front, dans une salutation solennelle. Sur leur demande, je fis écrire les noms des officiers de l'état-major sur un éventail, et, l'interprète ayant écrit un quatrain chinois sur le sien, nous en fîmes l'échange. Je lui remis ensuite la longue-vue offerte pour son chef, avec ma carte de visite ; il me fut promis qu'elles lui seraient remises le soir même.

À leur départ, les mandarins ne cessèrent de m'assurer que le nom de l'*Alcmène* resterait éternellement gravé dans leur mémoire ; ils me demandèrent de les bien recommander au grand chef qui devait venir et me firent promettre aussi que, si MM. Forcade et Augustin venaient à tomber malades, ils

> remettraient aux autorités locales un certificat constatant la manière dont ils auraient été traités.
>
> Le 6 mai, à six heures et demie du matin, MM. Forcade et Augustin se rendirent à terre, accompagnés de MM. Le Brec et Bolloré. Ils furent bien reçus par p1.302 les mandarins, et les adieux ne se firent pas sans attendrissement de part et d'autre [1].

De l'archipel des Lieou K'ieou, l'*Alcmène* se rendit aux Chousan.

Quand les missionnaires eurent débarqué, au milieu d'une foule considérable de curieux, ils furent conduits tout droit à la bonzerie de Tou-maï (le vrai nom de Po-tsoung), qui fut la demeure ou plutôt la prison affectée désormais à leur résidence ; d'abord traités avec beaucoup d'attentions, ils ne tardèrent pas à être l'objet d'une surveillance tracassière. Deux frégates anglaises, le *Samarang* en juin 1845, et le *Royalist* en août, firent une courte apparition aux Lieou K'ieou.

Rappelons que c'est au début de l'apostolat de M. Forcade qu'arriva à Nafa le docteur Bettelheim, fondateur de la mission protestante, qui débarqua le 2 mai 1846, venant de Hong-kong.

Le 1er mai 1846 arrivait le navire de guerre la *Sabine*, commandant Guérin, avec un nouveau missionnaire, M. Le Turdu, qui, suivant les instructions de l'amiral Cécille, ne devait être débarqué que sur la réquisition de M. Forcade ; celui-ci écrivit en conséquence au commandant de la Sabine :

> « Bien que je ne puisse encore considérer comme certain le séjour définitif de M. Le Turdu dans ce royaume, plein de confiance dans l'habileté connue de M. l'amiral Cécille et dans son dévouement à la cause de nos missions, rassuré d'ailleurs par ses récents p1.303 succès en Chine, j'ose prendre sur moi de vous demander dès aujourd'hui le débarquement de mon cher confrère [2].

---

[1] Campagne de l'*Alcmène* en Extrême-Orient (1843, 1844, 1845 et 1846). D'après le Journal du commandant Fornier-Duplan. (*Bull. Soc. Géogr. Rochefort*, 1908, janv.-mars, pp. 20 à 34.)

[2] *Premier missionnaire catholique du Japon*..., par Forcade, p. 55.

Cependant la nécessité d'avoir un interprète à bord fit rester M. Le Turdu sur la *Sabine*, qui appareilla de Nafa pour Port-Melville, le 30 mai 1846 ; le 4 juin, la *Victorieuse*, commandée par M. Rigault de Genouilly, passait en route pour le même port ; enfin, le lendemain 5 juin, l'amiral Cécille arrivait avec la *Cléopâtre* et emmenait M. Forcade à Port-Melville, où les négociations devaient être conduites pour l'obtention d'un traité d'amitié et de l'autorisation de la résidence des deux missionnaires dans l'archipel.

> « Les négociations traînèrent. C'est un système très oriental. On en vit la fin au bout de six semaines. Le gouvernement de Lieou K'ieou supplia qu'on lui fît grâce du traité d'amitié. M. l'amiral Cécille répondit que ce refus inattendu lui imposait la nécessité d'en référer à son empereur ; qu'il reviendrait ou enverrait dans un an porter la réponse ; mais qu'en attendant il devait laisser dans le pays MM. Forcade et Le Turdu afin qu'ils apprissent parfaitement la langue et fussent très bien en état de servir ensuite d'interprètes. Cette déclaration fit faire la grimace. Mais enfin, après avoir épuisé l'arsenal des subterfuges, on accorda les points suivants : les missionnaires resteront dans l'île ; on leur procurera des livres pour étudier la langue ; la bonzerie de Tu-maï leur sera entièrement livrée, sauf indemnité ; ils n'auront point de gardes ; ils seront en tout soumis au droit commun [1].

p1.304 Le 17 juillet 1846, l'amiral Cécille reprenait la mer avec la *Cléopâtre* et ses deux corvettes *Sabine* et *Victorieuse*, pour se rendre au Japon ; il emmenait avec lui MM. Forcade, qui devait revenir plus tard aux Lieou K'ieou, et Augustin qui, au contraire, n'y devait pas retourner ; M. Le Turdu restait donc seul dans l'archipel. L'amiral devait visiter le Japon et la Corée ; à ce dernier pays il devait demander compte du martyre de Mgr. Imbert, évêque de Capse, vicaire apostolique de Corée, décapité en 1839 à Saï-nam-to, près de Séoul, ainsi que les pères. Maubant et Chastan. Le 29 juillet 1846, la division navale arrivait à Nagasaki, qu'elle quittait le 31, sans que personne ait pu débarquer ; elle se dirigea ensuite vers la Corée ;

---

[1] Marbot, *Vie de Mgr. Forcade*, Aix, 1886, p. 124.

l'amiral entra en relations avec les indigènes de Wai-ian-do et retourna enfin aux Chousan le 19 août.

L'arrivée du prêtre des Missions étrangères Adnet changea les plans de M. Forcade ; le pape Grégoire XVI avait décidé la création d'un vicariat apostolique du Japon, et le père Adnet apportait l'acte consistorial du 25 mars, désignant pour ce poste le père Forcade, qui devait être consacré, par suite, évêque de Samos et vicaire apostolique. M. Forcade, en conséquence, partit le 7 septembre sur la *Cléopâtre*, qui arriva le 29 septembre à Manille ; de là, il se rendit à Hong-kong, où, le 21 février 1847, il recevait la consécration des mains de Mgr. Rizzolati [1], franciscain. Le père Adnet, de son côté, partait le 8 septembre sur la *Victorieuse* pour se rendre à Nafa, où il prenait la place de Mgr Forcade. Nous ne suivrons pas p1.305 celui-ci dans sa brillante carrière : le commandant Lapierre avait succédé à l'amiral Cécille dans le commandement de la division navale avec la *Victorieuse* et la *Gloire*, frégate remplaçant la *Cléopâtre* ; M. Forcade s'embarqua sur la *Gloire*, assista le 13 avril à l'affaire de Tourane ; le soir même, Lapierre reprenait la route de Hong-kong, d'où Mgr. Forcade partit pour Paris ; il retourna à Hong-kong en 1848 ; malade, il rentra en Europe en 1852 ; nommé évêque de la Guadeloupe le 6 avril 1853, puis de Nevers, il devint archevêque d'Aix-en-Provence où il mourut du choléra le 12 septembre 1885 ; il était né à Versailles le 2 mars 1816.

Le départ de l'amiral Cécille, qui avait quitté (juillet 1846) les îles Lieou K'ieou en y laissant les abbés Le Turdu et Adnet en qualité d'interprètes à la place de M. Forcade, ne laissa pas d'inquiéter les autorités de Choui en méfiance contre les nouveaux venus ; elles adressèrent leurs doléances à la cour de Pe-King ; elles furent entendues ; sur la demande de Ki-ying, vice-roi des deux Kouang, l'amiral français promit que la division navale, devant se rendre prochainement à Nafa, en ramènerait à Macao les deux missionnaires, objets de l'inquiétude des autorités loutchouanes. La mission de se rendre aux Lieou K'ieou fut donnée aux commandants Lapierre et Rigault de Genouilly, qui venaient avec la *Gloire* et la *Victorieuse* de détruire la flotte du roi d'Annam, Thiêu-tri, dans la baie de Tourane (15

[1] Giuseppe Maria Rizzolati, de la province de Venise, vicaire apostolique de Hou-kouang, évêque d'Arada, 30 août 1839 ; mort à Rome en 1862.

avril 1847) ; malheureusement ces deux navires se perdirent le 10 août suivant, sur la côte de Corée, et, par suite, notre visite aux Lieou K'ieou fut retardée.

L'année suivante, la corvette la *Bayonnaise*, commandée par M. Jurien de la Gravière, qui avait p1.306 emmené en Chine notre premier envoyé et chargé d'affaires le baron Forth-Rouen [1] fut chargée d'accomplir la mission et elle arriva en vue de la terre le 25 août 1848. Depuis un mois, le père Adnet était mort, à 35 ans, d'une affection de poitrine [2] ; à côté de lui avait été enterré le second chirurgien de la corvette *Victorieuse*, mort en 1846 en rade de Nafa. Le père Le Turdu [3] restait donc seul.

Les missionnaires habitaient le village de Tou-maï, non loin de Nafa et à 2 milles environ de la ville de Choui ; par suite des demandes de l'amiral Cécille, les missionnaires avaient le droit de circuler librement dans l'île ; mais, par suite des agissements des Japonais que redoutaient les gens de Nafa, ce privilège avait été supprimé en pratique. Le 17 octobre 1847, jour des funérailles du roi du pays, les pères Le Turdu et Adnet, ainsi que le missionnaire protestant, docteur Bettelheim, voulurent se rendre à Choui, mais ils furent attaqués par la populace.

L'arrivée de la *Bayonnaise* plongea dans la consternation les gens du pays, qui montrèrent la plus grande humilité. Le maire de Choui rendit visite à notre commandant et présenta ses excuses pour ce qui était arrivé ; l'attaque de nos missionnaires n'était qu'un malentendu causé par des gens grossiers, et les autorités locales n'en étaient pas responsables, etc. p1.307

> « MM. Le Turdu et Adnet n'étaient point, en effet, des missionnaires ordinaires ; ils avaient été conduits à Nafa par une frégate française, et laissés dans l'île du consentement des mandarins : on les avait acceptés comme des agents officiels, on s'était engagé à les traiter avec plus d'égard qu'on n'en avait

---

[1] *La première légation de France en Chine* (1847). Documents inédits, publiés par Henri Cordier. Leide, E.-J. Brill, 1906 ; br. in-8°. Voir *supra*, pp. 257-280.

[2] Mathieu Adnet, du diocèse de Verdun, des Missions étrangères de Paris, parti le 27 février 1846 ; † à Nafa, le 1er juillet 1848.

[3] Pierre-Marie Le Turdu, du diocèse de Saint-Brieuc, agrégé à Versailles, des Missions étrangères de Paris, parti le 10 mars 1845 ; missionnaire aux Lieou K'ieou et au Kouang toung, où il fut pro-préfet ; † à Canton le 15 juillet 1860, à 40 ans.

> témoigné à Mgr Forcade, et, loin de remplir ces promesses, on avait failli, pour les empêcher d'user d'un droit jusqu'alors reconnu, les faire périr sous les coups des agents de police. Il y avait, sans aucun doute, dans ce concours de circonstances, des motifs plus que suffisants pour exiger une réparation, ou pour apprendre par quelque mesure sévère à ce peuple, qui semblait cacher une finesse cauteleuse sous sa feinte douceur, le respect des engagements pris envers la France [1].

Était-il nécessaire ou utile de tirer une réparation de la conduite des Lou-tchouans ? Assurément non.

Il fut convenu avec le père Le Turdu que,

> « sans user de notre droit de représailles, sans même demander la punition des satellites qui avaient maltraité nos missionnaires, nous bornerions notre vengeance à inquiéter, par une extrême froideur et un brusque départ, les autorités, qui n'avaient fait probablement qu'obéir à cette pression morale du Japon, contre laquelle leurs habitudes d'asservissement ne leur avaient point permis de protester [2].

Le père Le Turdu s'embarqua donc sur la *Bayonnaise*, qui se rendit le 12 septembre dans la baie de Manille, puis rentra à Macao [3].

p1.308 Depuis longtemps, les grands intérêts commerciaux des États-Unis dans l'Extrême-Orient, le développement rapide de la Californie, le besoin de créer une ligne de navires de San Francisco à la Chine, faisaient désirer au gouvernement de Washington d'établir des relations avec le Japon. À la suite de la délivrance de matelots naufragés par le commodore Glynn, qui eut une conférence avec le président Fillmore, pour étudier la question de l'envoi d'une forte escadre au Japon, afin de réclamer pour les matelots américains en détresse un traitement convenable, et obtenir des modifications aux règlements existants pour les relations et le commerce, le commodore

---

[1] Jurien de la Gravière, I, p. 220.
[2] *Idem, ibid.*, I, p. 221.
[3] *Voyage en Chine pendant les années* 1847, 1848, 1849, 1850, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, 2e éd., Paris, 1864, 2 vol. in-12. Vol. I, chap. XI. — Les îles Lou-tchou, — Retour de la *Bayonnaise* à Macao.

Aulick, porteur d'une lettre du président à l'empereur du Japon, datée du 10 juin 1851, de pleins pouvoirs pour négocier un traité et d'instructions de M. Webster, fut nommé au commandement de la station des Indes Orientales. À peine était-il arrivé en Chine, qu'il fut rappelé et remplacé par le commodore Matthew Calbraith Perry. Ce dernier arriva en juillet 1853 à Uraga, à l'entrée de la baie de Yedo, porteur de ses instructions. Il visita après les îles Lieou-K'ieou et la Chine, et, l'année suivante, malgré l'hostilité du prince de Mito et les ennemis des Chôgouns de la maison de Toku-gawa, le *bakufu*, c'est-à-dire le gouvernement chôgounal, consentit à signer un traité à Kanagawa, le 31 mars 1854. Ce traité, signé pour les États-Unis par le commodore M. C. Perry, l'était pour le Japon par Hayashi, Daigaku-no-kami, Ido, Prince de Tsoushima, Iza-wa, p1.309 prince de Mimasaka, et Udono, membre du ministère des Finances, et comprend douze articles, dont le plus important est le dixième qui ouvrait aux Américains les ports de Shimoda dans la province d'Idzu, et d'Hakodate, dans l'île de Yeso. Ratifié par le président des États-Unis en 1854, les ratifications de ce traité furent échangées à Shimoda le 21 février 1855.

Les gouvernements anglais et français se montrèrent inquiets des agissements des Américains, d'autant plus que l'on faisait courir le bruit que le commodore Perry avait obtenu des avantages particuliers du gouvernement des îles Lieou-K'ieou. La lettre suivante du ministre de la Marine et des Colonies au ministre des Affaires étrangères témoigne de cette préoccupation :

Paris, le 25 janvier 1854 [1]

> Monsieur le Ministre et cher Collègue, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois, pour me transmettre divers renseignements sur l'expédition dirigée dans les mers de Chine & et du Japon par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, ainsi que sur les concessions que le commodore Perry aurait obtenues du gouvernement de Napa-Kiang (îles Liéou-Khiéou), avantages qui ne tendraient à rien moins qu'à

[1] Ce document ainsi que les suivants et le texte du traité sont inédits

créer, pour les Américains, un établissement permanent sur cette île, comme au Port Lloyd (île Bonin).

Ces îles, considérées comme point de relâche et de ravitaillement, relient naturellement, par Honolulu, les côtes d'Amérique avec le Céleste Empire et le Japon ; elles ont p1.310 donc une importance réelle, au point de vue des intérêts de nos établissements en Océanie et de notre commerce en général ; aussi me suis-je empressé d'adresser des instructions à M. le contre-amiral Laguerre, commandant en chef la division de la Réunion et de l'Indo-Chine, afin qu'il fît les démarches nécessaires pour obtenir des avantages analogues à ceux que le commodore Perry aurait pu faire stipuler en faveur de ses compatriotes.

(Sig.) Théodore Ducos.

Le gouvernement britannique suggérait même l'idée d'une entente avec le gouvernement des États-Unis pour l'occupation des îles Bonin : la lettre suivante du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères explique la situation :

Paris, le 21 juin 1854

Monsieur le Ministre et cher Collègue, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 mai dernier, au sujet d'une proposition du gouvernement de S. M. Britannique, qui serait disposé à s'entendre à l'amiable avec la France et les États-Unis d'Amérique, afin d'occuper les îles Bonin et d'y établir des ports de refuge et de ravitaillement pour les navires de toutes les nations.

Avant de répondre à cette communication, qui faisait suite, d'ailleurs, à celle que vous m'aviez précédemment adressée (le 12 janvier dernier) sur les avantages obtenus par le commodore Perry aux îles Lieou-Khieou et Bonin, j'ai voulu me rendre un compte exact de l'importance que pourrait avoir la création d'établissement dans ces dernières, eu égard au nombre de baleiniers qui fréquentent cette partie de l'océan Pacifique. Il résulte de renseignements recueillis près de nos officiers et des

capitaines au long cours qui ont séjourné aux îles Bonin, que les navires baleiniers français se rendent généralement dans l'une d'elles pour y réparer leurs p1.311 avaries et y faire de l'eau, qu'ils s'y procurent du bois et des rafraîchissements ; mais qu'il serait très avantageux pour eux d'y pouvoir trouver les objets d'approvisionnements et les ressources que ne manquerait pas de leur offrir l'établissement qu'on se propose d'y créer.

D'un autre côté, comme point de relâche et de ravitaillement pour les paquebots qui doivent, dans un avenir rapproché, relier par Honolulu les côtes d'Amérique avec le Céleste Empire et le Japon, ce groupe, comme les îles Lieou-Khieou, a une importance véritable, et, au point de vue de nos établissements en Océanie, de notre commerce en général, il ne peut y avoir qu'un intérêt réel à y former des établissements permanents. C'est dans cette pensée que j'ai donné déjà des instructions au commandant en chef de notre station navale dans les mers de l'Inde et de la Chine, ainsi que je vous en ai informé le 25 janvier de cette année, afin qu'il eût à faire stipuler en faveur de la France des avantages analogues à ceux que le commodore Perry avait su obtenir des chefs des îles Lieou-Khieou.

En résumé, et dans mon opinion, je crois que, sous tous les rapports, on ne saurait que s'associer aux vues du gouvernement Anglais et accepter la proposition que l'ambassadeur de S. M. B. à Paris a été chargé de vous faire relativement aux îles Bonin.

Agréez, etc.

(Sig.) Théodore Ducos.

En réalité, ce ne fut que le 11 juillet 1854, que le commodore Matthew C. Perry, commandant en chef les forces navales américaines dans les Indes Orientales, la Chine et le Japon, avait signé à Napa, dans la Grande Lieou-K'ieou, un traité en 7 articles. Le marin américain avait recommandé à son gouvernement une prise de possession de l'archipel [1]. p1.312

[1] *American Diplomacy in the Orient*, by John W. Foster, Boston and New York, 1904, in-8, p. 229.

Peu de temps après, le docteur Peter Parker, qui fut ministre américain en Chine, préconisait l'occupation temporaire par la France de la Corée, par la Grande-Bretagne des Chousan, et par les États-Unis de l'île Formose [1].

En 1855, l'amiral Guérin, qui avait déjà visité les Lieou-K'ieou en 1846 comme commandant de la *Sabine*, retourna à Nafa avec deux prêtres des Missions étrangères, les abbés Mermet [2] et Girard [3], et signa le traité suivant avec les autorités locales :

## Convention entre la France et les îles Lieou-Kieou

Frégate la Virginie, le 17 décembre 1855.

En attendant la conclusion d'un traité plus complet entre Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté le roi des îles Liou-tchou, la convention suivante a été passée et arrêtée entre les représentants soussignés des deux gouvernements à Nafa, le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante-cinq.

Savoir :

Pour S. M. l'empereur des Français, M. le contre-amiral Guérin, commandant en chef la station navale de la Réunion, de l'Inde, de la Chine et du Japon, d'une part ; et pour S. M. le roi des îles Liou-tchou, p1.313 leurs excellences : Chang Kin-pao, régent du royaume ; Ma Leang-tsay, ministre des Finances ; Woun Té-yi, ministre des Finances.

Lesquels sont convenus des articles suivants :

### Article premier

À l'avenir, lorsque des Français viendront aux îles Liou Tchou, ils seront traités avec toute la courtoisie et les égards qui sont dus aux sujets de Sa Majesté l'empereur des Français. Toute denrée du pays qu'ils demanderont aux chefs ou aux gens du peuple leur sera vendue, sans que les autorités

---

[1] *Ibid*., p. 229.

[2] Eugène-Emmanuel Mermet, du diocèse de Saint-Claude ; Missions étrangères de Paris ; quitte la France le 25 août 1854 ; missionnaire au Japon ; quitta la mission en 1864.

[3] Prudence-Séraphin-Barthélemy Girard, du diocèse de Bourges ; Missions étrangères de Paris ; quitte la France le 29 mars 1848 ; missionnaire au Japon ; provicaire ; supérieur de la mission (1859-1866) ; † à Yokohama, le 9 décembre 1867, à 48 ans.

locales puissent établir aucun règlement prohibitif pour empêcher le peuple de leur vendre directement. Tous les objets de part et d'autre qu'ils voudraient acheter ou vendre seront échangés à des prix raisonnables.

Article 2

Le gouvernement de Liou-tchou refusant avec persistance de consentir à l'achat et même à la location, par des Français, de terrains, maisons et bateaux, il est arrêté entre les soussignés que les terrains, maisons et bateaux nécessaires aux Français leur seront fournis par les autorités du pays pendant tout le temps qu'ils en auront besoin. Si les terrains, maisons ou bateaux donnés aux Français ne leur convenaient pas, ils le feraient remarquer aux autorités locales qui devraient alors leur en fournir de plus convenables. Faute par elles de faire droit à leur réclamation, les Français seront autorisés alors à louer les terrains, maisons et bateaux à leur convenance.

Un terrain spécial situé à proximité d'un débarcadère sera concédé ou affermé à Tournai au gouvernement français par celui de Liou-Tchou, pour y établir un dépôt de charbon et les constructions nécessaires à la conservation et à l'administration de ce dépôt. p1.314

Les terrains, maisons ou bateaux occupés par des Français seront inviolables.

Article 3

Toutes les fois que des bâtiments français entreront dans une des rades de Liou-Tchou, il leur sera fourni le bois et l'eau dont ils auront besoin aux prix courants ; mais, s'ils ont besoin d'autres objets, ils ne pourront les acheter qu'à Nafa.

Article 4

Si des navires français viennent à naufrager sur l'une des îles Liou-Tchou, les autorités locales devront, dès qu'elles en seront informées, prêter assistance à l'équipage, pourvoir à ses premiers besoins et prendre toutes les mesures nécessaires pour sauver le navire et préserver les marchandises. Elles devront, en outre, conserver en lieux sûrs tout ce qui pourra être mis à terre jusqu'à ce que des bâtiments de cette nation viennent prendre ce qui

aura été sauvé. Les dépenses occasionnées par le sauvetage des naufrages seront remboursées par la nation à laquelle ils appartiennent.

Article 5

Les Français auront, aux îles Liou-Tchou, la liberté d'aller où il leur plaira et de communiquer librement et sans obstacles avec les habitants. On ne les fera pas accompagner d'agents chargés de les suivre ou d'espionner ce qu'ils font ; mais si ces personnes cherchent à acheter de force des objets, ou commettent tout autre acte illégal, elles seront arrêtées par les autorités locales, sans pour cela être maltraitées, et remises au capitaine du premier bâtiment français qui arriverait aux îles Liou-Tchou.

Article 6

À Tumai est un cimetière pour les Français ; leurs tombes et tombeaux seront respectés [1]. p1.315

Article 7

Le gouvernement de Liou-Tchou nommera des pilotes capables pour veiller les bâtiments qui passeront au large de l'île, et si quelqu'un se dirige vers Nafa, les pilotes se rendront dans de bons bateaux pour le conduire à un mouillage sûr. Le capitaine payera au pilote cinq piastres pour ce service, et le même prix sera donné pour aller de la rade au dehors des brisants.

Article 8

Lorsque des bâtiments mouilleront à Nafa, les autorités locales leur fourniront du bois au prix de 3.600 sapecs pour mille catties de bois, et de l'eau au prix de 600 sapecs pour mille catties ou six barriques.

Article 9

S'il arrive que des matelots ou autres individus désertent des bâtiments de guerre ou s'évadent des navires de commerce français, les autorités locales, sur la réquisition du capitaine, feront tous leurs efforts pour découvrir et restituer sur-le-champ entre ses mains les susdits déserteurs ou fugitifs.

---

[1] Cf. Leavenworth , *op. cit*., p. 31, qui mentionne les tombes d'Adnet et de Jules Galland, de la corvette *la Victorieuse*, 10 septembre 1846 ; il y a en tout neuf tombes étrangères : outre les deux françaises, six américaines, et une dont l'inscription est illisible.

Pareillement, si des habitants des îles, prévenus de quelque crime, venaient se réfugier dans des maisons françaises ou à bord des navires, l'autorité locale s'adresserait au capitaine du bâtiment, ou au maître de la maison qui, sur la preuve de la culpabilité, prendrait toutes les mesures nécessaires pour que l'extradition soit effectuée.

Article 10

Si, malheureusement, il s'élevait quelque rixe ou quelque querelle entre les Français et les Lou-tchouans, comme aussi p1.316 dans le cas où, dans le cours d'une semblable querelle, un ou plusieurs individus seraient tués ou blessés, les habitants seraient arrêtés par les autorités du pays qui les feraient punir, s'il y avait lieu, conformément aux lois du pays. Quant aux Français, ils seront remis au capitaine du premier bâtiment français qui se présenterait aux îles Liou-Tchou.

Article 11

Si des bâtiments en détresse ou en avarie arrivaient aux îles Liou-Tchou, les autorités locales s'empresseraient de leur porter secours, de rechercher les matériaux nécessaires pour les réparer, et de mettre à leur disposition un local pour y déposer les agrès du navire, les marchandises et les vêtements de l'équipage.

Enfin il reste bien entendu que, quelque chose qu'il arrive, la France jouira toujours aux îles Liou-Tchou des mêmes avantages que la nation la plus favorisée.

Le désir mutuel des deux gouvernements est qu'il existe toujours une entente parfaite entre leurs sujets respectifs.

Et ont signé, les jour, mois et an que dessus :

Le c.-amiral (sig.) Guérin ;

Le régent du royaume (sig.) Chang Kin-pao ;

Les ministres des Finances (sig,) Ma Leang-tsay, Woun Té-yi.

Le contre-amiral Guérin se rendit ensuite sur les côtes de Mandchourie, à bord de la *Virginie*, puis fit voile pour la Corée, et, le 16 juillet 1856, il jetait l'ancre dans la baie de Broughton qu'il désirait explorer ; après avoir fait l'hydrographie de la baie, l'amiral se dirigea vers le sud, explorant les

embouchures des fleuves de Corée, donnant le nom du « Roi Jérôme » à l'une des principales baies. Après avoir séjourné trois semaines à l'embouchure du Yang-tseu, la *Virginie* fit voile pour les îles Lieou-K'ieou, où p1.317 l'amiral Guérin avait laissé, l'année précédente, les abbés Mermet et Girard, qui n'avaient pas été inquiétés et qu'on avait laissés en possession d'un temple qui leur avait été assigné pour demeure, mais qui n'avaient cessé d'être l'objet de la surveillance des autorités. M. Mermet retourna à Hong-Kong et fut remplacé par MM. Furet [1] et Mounicou [2], venus sur la *Virginie*. Le séjour de ces deux missionnaires fut de courte durée ; ils ne paraissent pas d'ailleurs avoir obtenu le moindre succès. L'abbé Furet a laissé quelques lettres, datées de 1858, qui ont été publiées [3].

Aujourd'hui personne ne dispute aux Japonais la possession de l'archipel des Lieou-K'ieou 琉球 qu'ils appellent Ryù Kyù ; la capitale est Churi, dont le port, Nafa, est appelé par les Japonais Okinowa 沖縄. La visite du croiseur français *La Clocheterie* en 1877 fut toute pacifique [4].

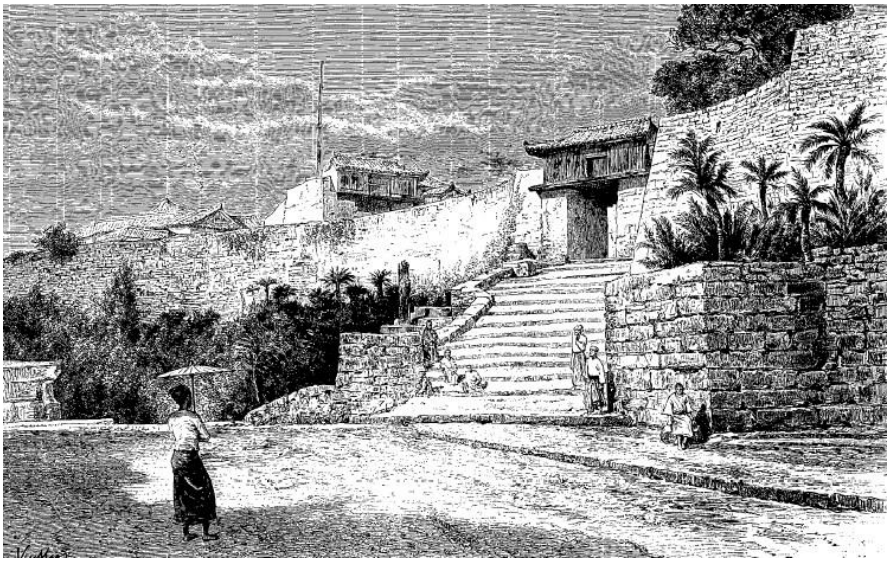

**Château royal des Lieou-K'ieou. La porte de l'heure.**

**@**

---

[1] Auguste-Théodore Furet, du diocèse du Mans ; Missions étrangères de Paris ; quitte la France le 19 avril 1853 ; missionnaire au Japon (1853-1869) ; quitte la mission du Japon en 1869.

[2] Pierre Mounicou, du diocèse de Tarbes ; Missions étrangères de Paris ; quitte la France le 29 mars 1848 ; sous-procureur à Hong-kong ; missionnaire au Japon ; provicaire apostolique ; † à Kobé, le 16 octobre 1871, à 49 ans.

[3] *Lettres à M. Léon de Rosny sur l'archipel japonais et la Tartarie orientale*, par le père Furet, missionnaire apostolique au Japon. Deuxième édition. Paris, Maisonneuve, MDCCCLXI, pet. in-12, pp. IV-120. (Voir *Bibliotheca Sinica*, 2e éd., col. 3013-3014.).

[4] *Une visite aux îles Lou-tcheou*, par M. J. Revertégat, 1877. (*Le Tour du Monde*, XLIV, 1882, pp. 249-256. [c.a. : l'illustration en est extraite])

# L'ASIE CENTRALE ET ORIENTALE ET LES ÉTUDES CHINOISES [1]

@

Monsieur le ministre, Mesdames, Messieurs,

p2.001 Il y a une soixantaine d'années, un personnage de *la Vie de Bohème* s'adressant à Colline, le philosophe du groupe qui entourait le poète Rodolphe, lui disait :

> — Comment, monsieur, vous savez le chinois ?... c'est fabuleux... j'aurais beaucoup aimé savoir le chinois.

Et le brave garçon qui allait vendre ses livres pour venir en aide à Mimi Pinson de répondre froidement :

> — Je vous l'apprendrai.

Et cependant, à cette même époque, M. Stanislas Julien enseignait au Collège de France le chinois à un auditoire aussi clairsemé qu'infidèle. Les temps ont changé. Du cabinet du savant qui pâlissait sur les vieux textes de la littérature du Céleste Empire, le chinois s'est échappé pour jouer sa partie dans le concert international des nations qui luttent pour des intérêts de plus en plus complexes, et il est entré dans p2.002 le domaine de la pratique. Le bourgeois de 1849 trouverait tout simple aujourd'hui que la langue parlée par quatre cents millions d'êtres humains, c'est-à-dire le tiers de la population du monde, fût étudiée dans un but autre que celui de la curiosité.

Il était fort naturel que l'étude du chinois, avant de former une branche très importante de la linguistique, ne fût, ainsi que beaucoup de sciences à leur début, considérée que comme un pur passe-temps d'amateur. Les premiers qui parlèrent de cette langue n'avaient nullement le dessein de l'apprendre aux autres, ni même celui d'indiquer les sources qui permettraient de l'étudier ; on ne s'occupait du chinois que pour compléter le cadre d'une histoire générale de la Chine ou d'un traité universel de

[1] Discours prononcé à la Sorbonne par M. Henri Cordier, à la séance générale du congrès des Sociétés savantes, le vendredi 24 avril 1908.

linguistique ; on ne fournissait, par conséquent, aucune méthode régulière d'enseignement, on se bornait à citer quelques caractères vagues de la langue ou deux ou trois phrases usuelles, et, pour donner plus d'attrait à un sujet qui offrait plus d'intérêt pour le curieux que pour le savant, on agrémentait la dissertation de quelques signes bizarres qui, n'étant compris de personne, pas même de ceux qui les traçaient, pouvaient tout aussi bien passer pour du chinois que pour toute autre langue aussi peu connue.

La première mention de l'écriture chinoise dans les ouvrages occidentaux a été faite au XIII^e^ siècle par le cordelier Guillaume de Rubrouck, envoyé de Saint Louis à la cour du Grand khan.

> « [Les Chinois] écrivent, dit-il, avec un pinceau fait comme celui des peintres, et dans une figure ils font plusieurs lettres et caractères, comprenant un mot chacun.

p2.003 Les premiers livres imprimés en Europe dans lesquels on ait représenté des caractères chinois sont les *Cartas*... des jésuites, Alcala, Lequerica, 1575, in-4°, p. 72 *b* ; le *Theatrum Orbis Terrarum*, d'Ortelius, Anvers, Plantin, 1584, in-fol., et l'*Historia del gran reyno de la China*, du père Juan Gonçalez de Mendoça, publié à Rome en 1585, chez Grassi.

Dans l'énumération des langues que contient son *Thresor de l'histoire des langues*, Claude Duret, en 1613, cite les langues indienne orientale, chinoise, japonaise, sans parler *des sons, voix, bruits, langages ou langues des animaux et oyseaux*. Duret consacre son soixante-seizième chapitre à la langue chinoise. Outre le passage de Mendoça, qu'il reproduit en ajoutant à la fantaisie des caractères, Duret donne

> « le simple alphabet de la Chine et du Gyapon, d'ont l'escriture procède du haut en bas, par colomnes arrengées de la main droicte vers la gauche, à la mode hébraïque, qui nous a esté imparty au publicq de la grâce et beneficence de la maiesté du feu roy Henry III, par le moyen de feu Monsieur le comte du Bouchage viuant père capuccin ; à la réquisition de non moins éloquent que tres docte le feu reuerend et deuot père Monsieur Edmond Auger de la Société du nom de Iesus qui nous a moyenné ce bien, ainsi que le certifie le feu sieur de Vigenere en son traicté des chiffres ».

Quelques-uns des caractères de ce soi-disant alphabet sont assez bien tracés, et la plupart sont reconnaissables.

L'arrivée du père Ricci à Pe-King au commencement du XVII$^{e}$ siècle fut le point de départ de travaux sur la langue chinoise de Nicolas Trigault, Lazare Cattaneo, Gaspar Ferreira et Alvaro Semedo. Martin Martini apporta en Europe le premier atlas p2.004 renfermant des cartes exactes de la Chine (1655) ; en passant par la Hollande, il fit la connaissance de l'illustre savant Jacques Golius à qui il donna des leçons de chinois. Plus tard, Philippe Couplet, lors de son voyage en Europe, en 1680, fit connaître les livres classiques de Confucius traduits par Ignacio da Costa.

Des savants, comme Christian Mentzel à Berlin, Thomas Hyde à Oxford, André Müller, de Greiffenhagen, hommes au savoir universel, partant superficiel, cultivaient au XVII$^{e}$ siècle l'étude du chinois.

Gottlieb Siegfried Bayer, né à Kœnigsberg, mais Pétersbourgeois d'adoption, peut être considéré comme le dernier et en même temps le plus remarquable de ces sinologues de l'ancienne école ; nous entendons par ancienne école, celle des savants dont nous venons de parler, qui ont acquis leurs connaissances au hasard de leurs recherches ou de leurs rencontres, et dont les ouvrages, inutiles à consulter pour l'étude de la langue, ne sont que des objets de curiosité. Nous avons dit que Bayer était le plus remarquable de ces orientalistes, car, sans être fort en chinois, il était bien supérieur à ses devanciers et il a eu, le premier, le mérite de nous donner des textes étendus.

Avec Fourmont l'aîné, au XVIII$^{e}$ siècle, commence l'école moderne des sinologues, et nous voulons dire par école moderne, celle qui a puisé ses inspirations directement dans les ouvrages publiés en Chine. Fourmont est le premier qui eut l'idée de se servir des ouvrages utilisés par les missionnaires eux-mêmes pour étudier la langue chinoise et il pilla copieusement le travail du dominicain espagnol Varo, imprimé à Canton en 1703, alors presque inconnu en Europe, pour compiler sa propre grammaire, en 1742.

p2.005 La création d'une mission française par les jésuites envoyés à Pe-King par Louis XIV a été le signal d'un grand développement donné aux

études chinoises qu'ont illustrées Visdelou, Gerbillon, Parrenin, Prémare, Gaubil, Incarville, Amiot, et qui a donné naissance à ces grands recueils : la *Description de la Chine*, de Du Halde, l'*Histoire générale de la Chine*, de Mailla, la *Notitia linguæ sinicæ*, de Prémare, les *Mémoires concernant les Chinois*, qui sont l'honneur des travaux sinologiques français au XVIII^e^ siècle.

Une période d'arrêt se produit à Pe-King à la fin du XVIII^e^ siècle, mais pendant cet assombrissement temporaire dans le Nord, un nouveau centre d'études était créé dans le Sud de la Chine, à Macao et à Canton. Robert Morrison, le premier missionnaire protestant en Chine (1807), est le véritable fondateur de cette brillante école sinologique anglo-américaine sur laquelle ont jeté tant d'éclat Sir John Francis Davis, Medhurst, Bridgman, S. Wells Williams, Wylie, Sir Thomas Francis Wade et, jusqu'à nos jours, l'illustre James Legge.

En Europe, un renouveau se produisait : des sinologues plus remarquables par leur nombre et le bruit de leurs discussions que par la qualité de leurs travaux, publiaient des livres qui n'offrent plus guère qu'un intérêt historique ; ils tiraient leur origine, les étrangers, de la tradition créée à Saint-Pétersbourg par Bayer, les Français, des livres de Fourmont l'aîné : Jules Klaproth, Joseph Hager, Antonio Montucci, l'abbé Dufayel, le baron Schilling de Canstadt, Stephen Weston, et brochant sur le tout De Guignes fils, arrivé de Canton où, le dernier, il avait géré le consulat de France, armé du *Han-tseu si-ye*, dictionnaire de l'ancien vicaire apostolique du p2.006 Chen-si, le franciscain Basilio Brollo, de Gemona, qu'il devait publier sous son nom dans l'énorme in-folio qui encombre la bibliothèque de tout sinologue qui se respecte. De cette foule surgira, esprit lucide et créateur, Abel Rémusat, l'inspirateur de la tradition française actuelle. Il inaugura le 16 janvier 1815, le cours de « Langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues » fondé pour lui au Collège de France et dans lequel il fut remplacé, lors de sa mort prématurée en 1832, par Stanislas Julien qui jeta un si grand lustre sur les études chinoises. Actuellement leur successeur suit leur tradition d'une façon brillante.

Il m'a toujours semblé que l'enseignement donné au Collège de France ne devait pas être le même que celui donné à l'École des langues orientales vivantes. L'École des langues orientales, sans perdre son caractère

scientifique, a un but essentiellement pratique, celui de fournir des drogmans et des interprètes aux départements ministériels, et même d'apprendre aux jeunes gens se destinant au commerce et à l'industrie, les langues, les mœurs, les coutumes et les lois de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

Le cours de chinois de l'École des langues orientales inauguré en 1841 par Bazin, continué à la mort de ce dernier (30 déc. 1862) par Stanislas Julien comme chargé de cours, ne prit son caractère définitif que lorsqu'il eut été confié, en 1871, au comte Kleczkowski, secrétaire-interprète du gouvernement pour les langues de la Chine, qui avait longtemps résidé dans l'Extrême-Orient. Depuis lors, cette chaire a toujours été occupée par des interprètes du ministère des Affaires étrangères.

Jamais les études chinoises n'ont été aussi p2.007 florissantes, en France et même en Europe, qu'aujourd'hui, grâce à l'enseignement donné au Collège de France, à l'École des langues orientales, à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, et aux ouvrages publiés par les sinologues français, soit à Paris, soit en Chine et en Indo-Chine, où la jeune École de Hanoï a conquis du premier jour une place considérable dans le monde scientifique sous l'habile direction de M. Louis Finot.

Quel a été le champ de ces études dans le passé ? quel est-il dans le présent ?

Dans un passé lointain et déjà historique, la Chine était formée d'une série d'États échelonnés dans le bassin du fleuve Jaune, véritable berceau de l'empire du Milieu, lorsqu'à la fin du III$^{e}$ siècle avant notre ère, un grand guerrier, brisant la domination féodale des principautés, indépendantes sous la suzeraineté nominale des Tcheou, établit l'unité du pays et, répartissant l'Empire en trente-six provinces, se proclama, lui, chef de l'État de Ts'in, premier empereur, Houang Ti (220 av. J.-C.). C'est ce conquérant, Ts'in Chi Houang-ti, qui est bien connu dans l'histoire comme le persécuteur des lettrés et le destructeur des livres philosophiques de Confucius et de son école, qui conservaient une tradition dont il voulait anéantir jusqu'au souvenir, l'histoire de l'Empire devant commencer avec lui. Déjà, à cette époque, la Chine était menacée par les envahisseurs du Nord, aussi fût-ce pour arrêter leurs incursions que Chi Houang-ti fit

exécuter, aux frontières septentrionales de son empire, ce gigantesque travail qui fait encore l'admiration de la génération présente, la Grande muraille ou Muraille des dix mille lis.

p2.008 Ces envahisseurs étaient les Hioung-nou.

Les Hioung-nou, ou Huns, peuple turc, jadis sujets des Yue-tchi, à leur tour avaient vaincu ceux-ci une première fois à la fin du III^e^ siècle et une seconde en l'an 177 avant J.-C. Les Yue-tchi, chassés du Kan-Sou, leur pays d'origine, en 165, émigrèrent vers l'ouest où ils se divisèrent en deux branches : les petits Yue-tchi, qui se retirèrent dans le Tibet, où ils se mélangèrent avec les Khiang ; les grands Yue-tchi, qui occupèrent Kachgar dont ils dépossédèrent les Sakas (163 av. J.-C.), puis traversant la Sogdiane, poussant toujours devant eux les Sakas (128 av. J.-C.), s'emparèrent de Caboul (126 av. J.-C.). Les Sakas, pourchassés, se réfugièrent dans le nord-ouest de l'Inde et occupèrent le Sindh et le Pendjab.

Alexandre le Grand, après s'être emparé de la Perse (330-328), occupa la région de l'Indus (327-325) et, de cet empire oriental, forma les trois satrapies de Bactriane, d'Ariana et d'Inde, dont Seleucus s'empara après la mort du conquérant (312-306) ; mais dès 304, le lieutenant d'Alexandre était obligé de céder ses possessions de l'Inde à Tchandragoupta, de Magadha, dont le petit-fils, Açoka, surnommé Piyadasi, célèbre par son zèle religieux, couvrit de monuments bouddhiques l'Inde depuis le nord-ouest jusqu'au Dekkan.

Les Yue-tchi, continuant le cours de leurs conquêtes, mettaient fin en 120 avant J.-C. à la domination grecque dans l'Asie centrale, s'emparaient du royaume saka de Soter Megas (60 av. J.-C.), faisaient la conquête du Cachemir et, après avoir vu leur empire de l'Inde tomber par lambeaux entre les mains des princes hindous, disparaissaient au p2.009 V^e^ siècle de notre ère devant les Huns Blancs.

Le rôle des Yue-tchi, Tokhares ou Indo-Scythes, avait été considérable, car ils furent probablement les intermédiaires entre la Chine et l'Europe, et c'est par eux, bien certainement, que le bouddhisme fut connu par le Céleste Empire.

Dans la seconde moitié du IV$^{e}$ siècle, les Huns se divisent en deux branches : un groupe conduit plus tard par Attila roulera, en la dévastant, à travers l'Europe, et sa vague formidable ira, en 451, se briser dans les Champs Catalauniques contre les forces compactes et disciplinées des Romains d'Aetius, des Visigoths de Théodoric, des Francs de Mérovée et des Burgundes, unis dans un sentiment de commune conservation pour arrêter l'élan destructeur des barbares asiatiques. L'autre groupe détruira le royaume Kouchan de Caboul, le royaume de Gandhâra et l'empire goupta et, sous le nom de Huns blancs ou Hephthalites, créera dans l'Asie centrale un vaste empire, avec Badakhschân, à l'est de Faizabad actuel comme capitale, qui, au VI$^{e}$ siècle de notre ère, succombe aux attaques des Tou-kiué (Turcs) ; ceux-ci, après une période de grande puissance, tombèrent une centaine d'années plus tard à leur tour sous les coups des Ouigours, dont la capitale Kara-Balgasoun s'élevait sur la rive gauche de la rivière Orkhon.

Mais, du fond du nord-est asiatique, réserve inépuisable d'envahisseurs, s'élançaient de nouvelles hordes : les Tartares orientaux K'i-tan, d'origine toungouse, créèrent au X$^{e}$ siècle la dynastie des Liao, qui régna successivement à Liao-yang (Mandchourie) et à Yen-King (Pe-King). Refoulés à leur tour vers l'ouest au XII$^{e}$ siècle, par une autre tribu toungouse, les Niu-tchen, comme jadis les Yue-tchi par les Huns, p2.010 les Liao s'emparèrent de la Kachgarie, où ils fondèrent un nouvel empire sous le nom de Kara-K'itaï. Les Niu-tchen, sous le nom de *Kin*, établis également à Pe-King, avaient créé dans le nord de la Chine un empire tandis que les souverains chinois de la dynastie des Soung, chassés vers le sud, régnaient dans le Tche-kiang à Hang-tcheou, devenu Lin-ngan. C'est à ces deux divisions de l'empire chinois que les historiens occidentaux du moyen âge ont appliqué les noms de Cathay et de Manzi.

Toutefois, à la fin du XII$^{e}$ et au commencement du XIII$^{e}$ siècle, une formidable organisation guerrière était constituée au sud du Baïkal — et les Mongols, sous la conduite de Tchinguiz Khan et de ses héritiers, après avoir subjugué les tribus qui les environnaient, Merkites, Kéraïtes, Naimans, détruisaient les royaumes de Kara-K'itaï, du Kharezm, le khalifat de Bagdad, anéantissaient les Kin et achevaient la destruction des Soung. L'immense empire mongol qui eut pour capitales successivement

Karakoroum, Kaï-ping, puis Khan-bâliq (Pe-King), s'étendait depuis l'Asie orientale jusqu'à l'Europe. La commotion produite par les guerriers asiatiques fut telle que papes et rois de France leur envoyèrent légats et ambassadeurs ; les étudiants de l'Université de Paris réclamèrent — ils réclamaient déjà ! — la création d'une chaire de « tartare » ; diplomates, missionnaires et marchands affluent sur la route de Karakoroum et de Khan-bâliq ; la voie de Perse, grâce à l'esprit libéral des Ilkhans mongols de l'Iran, est de nouveau suivie pour s'embarquer sur l'océan Indien depuis longtemps inaccessible, grâce aux exigences des sultans mamelouks d'Égypte ; les mers lointaines sont franchies par les voyageurs d'Occident et de leur p2.011 multitude surgit le nom de l'illustre vénitien Marco Polo qui, nouvel Hérodote, nous fera connaître par le minutieux récit de ses voyages, la géographie de l'Asie dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, comme le grand pèlerin bouddhiste Hiouen-tsang nous aura fait connaître celle du VII^e^ siècle.

Cependant au milieu du XIV^e^ siècle, la puissance mongole sombre à son tour et avec elle cette politique tolérante qui avait guidé les grands khans ; Toghroul Timour se convertit à l'islam, les chrétientés florissantes sont détruites, aussi bien dans l'Asie centrale à Al-Mâliq qu'en Chine à Khan bâliq et à Zaitoun. Les Chinois, à Nan-King d'abord, à Pe-King ensuite, ont réinstallé sur le trône la dynastie éminemment nationale des Ming. Les routes par terre et par mer sont fermées : la route de mer sera rouverte par les Portugais au XVI^e^ siècle lorsque, après la découverte du cap de Bonne-Espérance, ils auront brisé la tyrannie de l'islam dans l'océan Indien ; la route de terre ne sera reprise qu'au commencement du XVII^e^ siècle par Benoît de Goës, parti de l'Inde, qui expirera empoisonné à Sou-Tcheou, aux portes mêmes de la Chine, la terre promise à son activité évangélique.

Un nouvel empire, aussi rapide dans sa formation, aussi puissant dans ses luttes, qu'éphémère dans sa durée, reconstitue à la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle la puissance mongole sous le cimeterre de Tamerlan qui sauve l'Europe vaincue par les Ottomans à Nicopolis, en écrasant à Ancyre le vainqueur Bajazet Ilderim, retardant ainsi d'un demi-siècle l'entrée du Turc dans les murs de Constantinople.

C'est la fin !

p2.012 Désormais plus de grandes chevauchées à travers l'Asie centrale. Le sable a recouvert d'un linceul les villes jadis si peuplées et le voyageur erre au milieu de la vague sèche et brûlante du désert aride sans penser que son pied foule l'oasis jadis fertile qui abritait des tribus nombreuses et prospères ; le Chinois a repris sa marche vers l'ouest, et en 1759 il annexe définitivement à son vaste empire l'Asie centrale qu'il gardera malgré quelques sanglantes révoltes durement réprimées et la création d'un État musulman de courte durée par Yakoub, il y a une quarantaine d'années. Lorsqu'au milieu du XVI^e^ siècle, le Russe commence sa course au delà de l'Oural, elle le conduit plus au nord ; les continuateurs de l'œuvre de Iermak Timofeevitch franchissent les uns après les autres les larges cours d'eau sibériens, et avant d'entreprendre la conquête du Kamtchatka, les Cosaques font un long arrêt sur les bords de la Léna ; ils explorent les affluents supérieurs de ce grand fleuve et c'est par eux qu'ils pénètrent dans le bassin du He-loung-Kiang où ils entrent en relations avec le peuple chinois.

Dans cette mêlée où les peuples se fondent les uns dans les autres, se superposent ou s'exterminent, quel a été le rôle de la Chine : le Chinois n'est pas l'être impassible à l'extérieur, immobile dans sa pensée, figé dans un moule unique, ignorant tout du monde — dont il est le centre — en dehors des dix-huit provinces qui forment l'empire et des pays qui en dépendent, — souvent dépeint par les étrangers ; il a fait des emprunts à des civilisations étrangères, certaines de ses mœurs ont été modifiées par ses conquérants, et d'autre part son action politique et p2.013 militaire s'est étendue de la Corée à l'Annam, du Japon à l'Asie centrale. De ses explorations vers l'ouest, il a rapporté, avec la religion bouddhique, la connaissance d'un art affiné par la tradition de la Grèce qui a eu la plus décisive et la plus heureuse influence sur le goût de l'Asie orientale.

C'est dans le Gandhâra (Pèshawar) que se forma, au I^er^ ou au début du II^e^ siècle de notre ère, l'art charmant dénommé gréco-bouddhique qui emprunta sa forme à l'art antique et ses sujets à la vie indienne (bouddhisme). Le bouddhisme qui pénétra à Kachgar dès 120, en Chine, en Corée (372), puis au Japon (552), porta avec lui cet art que nous retrouverons dans les admirables sculptures que les To-ba, qui régnèrent

en Chine sous le nom de Wei de 386 au VI$^{e}$ siècle, nous ont laissées à Ta T'oung dans le Chan-si, et dans le défilé de Loung Men dans le Ho-nan, soigneusement photographiées par M. Chavannes au cours de son beau voyage d'exploration archéologique en Chine, l'année dernière. Courte fut la prospérité de cet art que la décadence qui s'annonçait déjà au VI$^{e}$ siècle, lors du pèlerinage de Soung-yun, conduisit à la ruine constatée au siècle suivant par Hiouen-tsang. On pourra admirer dans une vitrine du Louvre, au premier étage, dans le vestibule au-dessus du musée égyptien, les beaux spécimens rapportés du Gandhâra par M. A. Foucher qui s'est fait l'historien attachant et érudit de l'art gréco-bouddhique.

La géographie ne doit pas moins que l'art, de reconnaissance au bouddhisme dont les Chinois ont peut-être entendu parler pour la première fois dans leurs luttes contre les Hioung-nou ; ce n'est qu'en l'an 2 avant notre ère, qu'une ambassade de l'empereur Ngai, chez les Ta Yue-tchi, nous fournit une date p2.014 précise au sujet de la nouvelle religion qui fut reconnue officiellement en Chine par l'empereur Ming Ti, en 61 de notre ère.

Les pèlerins bouddhistes chinois, avides de puiser la bonne parole à la source même, furent entraînés sur la route de la Haute-Asie jusqu'à la vallée sacrée du Gange, en quête des livres qui expliquaient la sainte doctrine ; depuis le IV$^{e}$ siècle, de longues théories de pèlerins, en accomplissant leur œuvre de foi, faisaient aussi un travail géographique considérable : Fa-hian au IV$^{e}$ siècle, Soung-yun au VI$^{e}$, Hiouen-tsang et I-tsing au VII$^{e}$, pour ne nommer que les plus célèbres d'entre eux, en même temps qu'ils prenaient place en Chine parmi les personnages les plus révérés de sa religion, figurent au premier rang des grands explorateurs asiatiques, au-dessus de géographes ou de voyageurs laïques comme Tchao Jou-koua et Ma-houan que nous ont révélés Fried. Hirth et George Phillips.

On peut faire remonter les explorations des Chinois vers l'ouest aux missions confiées au célèbre Tchang k'ien (139-127 av. J.-C.) envoyé par l'empereur Wou-Ti (140-87 av. J.-C.) près des Yue-tchi et fait prisonnier par les Hioung-nou, qui étendirent les connaissances des Chinois jusqu'à l'Oxus et aux confins de la Perse. Au I$^{er}$ siècle de notre ère, le fameux général Pan Tch'ao fit la conquête de tout le bassin du Tarim ; formé des cours d'eau qui baignent les villes du sud des T'ien chan, dont le déversoir

est le Lob-Nor. C'est également à cette époque qu'il faut placer les renseignements sur la route de la soie donnés par le négociant macédonien Maës Titianus à Marin de Tyr et conservés par Ptolémée.

Cette route conduisait de Hiérapolis sur l'Euphrate p2.015 par Hékatompylos, Aria et Margiana (Merv) à Bactres, puis au nord au district montagneux de Komedi qui sépare l'Oxus de la rivière de Wakhshab et de Karategin, aux pâturages du plateau de l'Alaï et quitte le bassin de l'Oxus pour celui du Tarim ; par la passe de Taun-murum, on gagnait la grande route qui met Kachgar en communication avec le Ferghana par le Terek Dawân, après avoir passé la Tour de Pierre, Tach-Kourgan, dont la position n'est pas encore fixée, et qui n'est sans doute pas celle que l'on rencontre en remontant du Taghdoumbash Pamir vers le nord.

La décadence de la puissance chinoise dans l'Asie centrale commença dès le début du II^e^ siècle de notre ère sous l'empereur Ngan Ti (107-125) des Han postérieurs. Au III^e^ siècle, l'empereur Wou Ti (265-290) qui avait reconstitué, avec la dynastie des Tsin occidentaux, l'unité de la Chine divisée entre trois dynasties pendant la période dite *San kouo tchi*, essaya de rétablir l'influence du Céleste Empire dans la vallée du Tarim, et l'on verra plus loin l'importance de ce règne au point de vue archéologique.

La destruction par la Chine (658-659) de l'empire des Turcs occidentaux avait étendu la puissance du Fils du Ciel au delà de l'Oxus jusqu'à l'Indus ; c'est l'époque de sa plus grande extension vers l'ouest, mais les difficultés d'ordre intérieur pendant la souveraineté de Wou-Heou, la reprise des conquêtes arabes et surtout l'occupation de Kachgar (670-692) par les Tibétains qui fermaient la route des Pamirs à l'envahisseur de l'est, rendirent illusoire la domination de la Chine dans ces contrées lointaines, malgré l'expédition victorieuse que conduisit en 747 le général Kao Sien-tche au delà des Pamirs, à travers les p2.016 passes de Baroghil et de Darkot qui lui livra Gilgit et la route de Kachmir. Semblable expédition serait aujourd'hui impossible : les Anglais en occupant ces mêmes passes se sont rendus maîtres du Wakkan et par conséquent de la vallée du Haut-Oxus et empêchent par suite toute menace d'invasion par le nord du bassin de l'Indus.

À la suprématie des Tibétains, au VIII$^{e}$ siècle, se substitue celle des Ouïgours qui s'étend de Pei-t'ing (Gou-tchen) à Aksou.

Enfin, au milieu du X$^{e}$ siècle, Satok Boghra Khan qui régnait de l'Issik-koul à Kachgar se convertit à l'islam.

Nous avons terminé l'historique de la période qui offre aujourd'hui à l'activité et à la science des archéologues et des orientalistes tant de problèmes complexes. Tous les faits sont scrupuleusement relatés par les Chinois dans leurs annales. On ne découvre pas la Chine ; on étudie ce que ses fils ont écrit ; la science occidentale contrôle leurs récits et l'expérience démontre la véracité des historiens du Céleste Empire. Aucun peuple ne possède une littérature historique ou géographique aussi riche, mais si les sinologues ont déployé beaucoup de savoir et de sagacité dans la traduction et l'interprétation des Livres canoniques, ils n'ont encore qu'effleuré les textes historiques et ce n'est que de nos jours que l'étude de ceux-ci a été abordée avec une véritable méthode scientifique.

La traduction des voyages des pèlerins bouddhistes commencée par Abel Rémusat, poursuivie par Stanislas Julien et Samuel Beal, a été continuée de nos jours avec le plus vif succès par MM. Chavannes et p2.017 Takakusu ; ce sont ces voyageurs qui nous ont révélé la géographie de l'Asie centrale et du nord de l'Inde : le général Cunningham dans son grand ouvrage sur la période bouddhiste de la géographie de l'Inde (1871), M. Stein tout récemment, dans ses grandes explorations, ont tiré grand parti des recherches des sinologues.

C'est à ceux-ci également que l'on doit de connaître les parties les plus importantes des histoires dynastiques de la Chine ; M. Chavannes traduisit une partie de l'histoire des Han commencée par Wylie, et ses documents relatifs aux T'ou-Kiué occidentaux (Turcs), publiés par l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, ont éclairé d'une manière inattendue les découvertes de Sven Hedin et de Stein, en même temps qu'ils aidaient les explorateurs dans leurs futures recherches. Jadis Palladius traduisait des fragments de l'histoire des Youen dont Gaubil avait tiré sa *Vie de Gengis khan*. Groeneveldt et Hirth nous renseignent, le premier sur les États de la Malaisie, le second sur les connaissances des

Chinois sur l'empire romain. Il n'est pas téméraire de dire que, sans les travaux des sinologues, les grands ouvrages de Sir Henry Yule, *Cathay* et *Marco Polo*, de Brestchneider sur les voyages du moyen âge d'après les sources orientales, n'auraient pu voir le jour.

L'expérience allait bientôt confirmer les faits révélés par les livres. Les grands voyageurs dans l'Asie centrale, les frères Schlagintweit, Bonvalot, Henri d'Orléans, les Russes Sievertsov, Prjevalsky, Pievtsov, Groum-Grjimailo, Obroutchev et, de nos jours, Kozlov et Roborovsky, tant d'autres encore, poursuivaient soit des recherches d'histoire naturelle, soit des découvertes géographiques, soit simplement p2.018 un but politique, quoiqu'ils nous aient parfois parlé des ruines rencontrées au hasard de leurs pérégrinations. On peut dire que de nos jours seulement, l'étude de l'histoire du passé a été systématiquement entreprise, et qu'à la lumière des découvertes archéologiques, on a pu apporter la preuve de la sincérité des écrivains chinois, reconstituer en grande partie la chronologie et marquer la parenté des populations si diverses qui ont jadis donné la vie à ces pays aujourd'hui si déserts.

Le 10 mai 1890, un Sibérien d'Irkoutsk, Nicolas Yadrintsev, directeur de la *Revue Orientale* de cette ville, m'apportait des rives de l'Orkhon, affluent de la Selenga qui se jette dans le lac Baïkal, des inscriptions en caractères anciens, encore inconnus, relevées lors d'une expédition dont il avait exposé les trouvailles en janvier 1890, au VIII^e^ Congrès archéologique russe de Moscou. M. Yadrintsev se plaignait d'avoir vu sa découverte peu appréciée en Russie, et il venait attirer l'attention du monde savant de l'Occident sur ses recherches. Il fit une conférence à la Société de géographie et M. Philippe Berger, dans sa remarquable *Histoire de l'Écriture dans l'antiquité* (1891), constatait l'intérêt de la mission qu'il avait accomplie. Suivant les traces de Messerschmidt au XVIII^e^ siècle et d'Alexandre Castrén au XIX^e^, en 1887 et 1888, M. O. Donner, pour le compte de la Société finlandaise d'archéologie, recueillait dans la région de l'Iénisséi des inscriptions qui furent publiées à Helsingfors en 1889. Une nouvelle expédition organisée en 1890 sous la direction de M. Axel Heikel, donna de fort beaux résultats ; outre diverses antiquités, elle rapportait trois monuments épigraphiques : 1° une stèle du prince p2.019 turc Gueuk

Teghin, datée de 732, portant deux inscriptions, l'une en chinois, l'autre en turc altaïque ; 2° la stèle funéraire de Me Ki-lien, khakan des Tou-Kiué, et enfin 3° des fragments sino-ouïgours. Un autre résultat du voyage de M. Heikel fut de prouver que, contrairement à l'opinion d'Abel Rémusat, le Kara-Koroum des Mongols Tchinguizkhanides n'est pas le Kara-Balgasoun, capitale des Ouïgours. Enfin, en 1891, une expédition russe dans les mêmes parages était dirigée par l'académicien W. Radloff, qui ne tardait pas à publier les premiers résultats de son voyage. Les inscriptions de l'Iénisséi et de l'Orkhon appelèrent immédiatement l'attention de fantaisistes, puis de savants sérieux, mais la gloire de leur déchiffrement revient, grâce à une méthode singulièrement ingénieuse, au savant philologue de l'Université de Copenhague, Vilh. Thomsen. Il est à regretter que Yadrintsev, qui fut en quelque sorte l'apôtre de ces nouvelles entreprises, soit mort prématurément à Barnaoul, en 1894.

Le cordelier Guillaume de Rubrouck, envoyé au milieu du XIII^e^ siècle par le roi de France Saint Louis à la cour du grand khan Mangkou, nous dit que la ville de Kara-Koroum, excepté le palais du Khan, « ne vaut pas la ville de Saint-Denis en France, dont le monastère est dix fois plus considérable que tout le palais même de Mangkou » ; il y rencontra un orfèvre parisien, Guillaume Boucher, qui lui fabriqua un fer pour mouler les hosties. Cette véridique histoire nous est confirmée par notre compatriote Marcel Monnier qui, parmi les objets curieux que lui montrèrent les bonzes de l'Erdeni-Tso lorsqu'il visita ce couvent, qui occupe une partie de l'emplacement de Kara-Koroum, il y a quelques années, p2.020 reconnut un fer à hosties, sans aucun doute celui de maître Guillaume de Paris.

Mais c'est dans le bassin du Tarim et de ses affluents, qui ont pour déversoir l'instable Lob-Nor, que devaient se faire les principales découvertes quand on se mit à rechercher méthodiquement ces villes dont parlent les annales chinoises, et qui ne pouvaient être les agglomérations modernes constituant comme autant d'oasis dans le désert qui étend son immensité au sud des T'ien-Chan. D'après les itinéraires des voyageurs bouddhistes on pouvait supposer qu'il y avait une série de postes en bordure de la vaste mer de sable où une civilisation avait dû trouver un

asile, et un passage de l'Ouest à l'Est, et Sir Henry Yule et moi nous écrivions dans notre édition de Marco Polo :

> « On peut dire, avec juste raison, que pendant les dernières années des traces nombreuses de civilisation hindoue ont été trouvées dans l'Asie centrale, s'étendant depuis Khotan, à travers le Takla-Makan, aussi loin que Tourfan et peut-être plus haut.

Les restes de l'ancienne capitale du Khotan, Yotkân, à l'ouest de la ville actuelle de Khotan, furent découverts il y a une quarantaine d'années. En 1877, Sir Thomas Douglas Forsyth, chargé par le gouvernement de l'Inde d'une mission auprès de Yakoub-Beg, à Yarkand, signalait à la Royal Geographical Society l'existence de villes enfouies dans le sable. L'exhumation de manuscrits, de poteries, de monnaies, etc., allait donner une base solide aux théories et nous révéler la nature des documents que l'on pouvait retrouver dans des régions aujourd'hui désolées, après avoir connu une ère de prospérité.

En 1890, le lieutenant Bower trouvait les plus p2.021 anciens manuscrits connus dans une écriture indienne, en partie du V$^{e}$, peut-être même du IV$^{e}$ siècle de notre ère, à Mingaï, dans la Kachgarie. D'autres manuscrits étaient envoyés à Saint-Pétersbourg par M. Petrovsky, consul de Russie à Kachgar. À la même époque, M. Weber, missionnaire morave à Leh, au Ladak, expédiait à Calcutta d'autres manuscrits. M. Serge d'Oldenburg a étudié à Saint-Pétersbourg les documents de M. Petrovsky, et M. A. F. Rudolf Hoernle publiait, dans le journal de la Société asiatique du Bengale et de la Société asiatique de Londres, une série de mémoires sur les manuscrits de Bower et de Weber. De notre côté, nous n'avions pas été moins heureux.

Pendant la grande exploration dans laquelle notre compatriote Dutreuil de Rhins perdit la vie, un document écrit sur écorce de bouleau, renfermé dans le mazar de Kountou, au sud-ouest de Khotan, sur la rive droite du Karakach-Daria, tomba en juin 1892 entre les mains du jeune compagnon de l'infortuné voyageur, M. Fernand Grenard, et l'examen de ce manuscrit par M. Émile Senart montra qu'il contenait des fragments du *Dhammapada*

en caractères kharoshthi, ancienne écriture dont l'emploi semble avoir cessé dans l'Inde au I^er^ siècle de notre ère.

D'autre part, le célèbre explorateur suédois, le docteur Sven Hedin, en 1896, lors de son second voyage à travers le Takla-Makan, de Khotan à Chah-Yar, visita les ruines entre le Khotan-Daria et Kirya-Daria, où il trouva les restes de la ville de Takla-Makan, maintenant ensevelie dans les sables. Il découvrit des figures de Bouddha, un morceau de papyrus avec des caractères inconnus et des vestiges d'habitation. Cette Pompéï asiatique, disait le p2.022 voyageur, vieille au moins de dix siècles, est antérieure à l'invasion mahométane conduite par Kuteïbe Ibn-Muslim, au commencement du VIII^e^ siècle ; ses habitants sont bouddhistes et de race aryenne, probablement originaires de l'Hindoustan.

Toutes ces découvertes allaient servir de prétexte au remarquable voyage dont nous allons parler.

Au cours des années 1900-1901, sous les auspices du gouvernement de l'Inde, le Dr M. Aurel Stein accomplissait un voyage dans le Turkestan chinois. L'acquisition en 1891 du célèbre manuscrit sur écorce de bouleau acheté à Kou-tcha par le colonel Bower, la découverte du manuscrit en écriture kharoshthi par la mission Dutreuil de Rhins, les manuscrits reçus et étudiés par le Dr A. F. R. Hoernle, provenant en majeure partie de l'oasis de Khotan et du désert adjacent de Takla-Makan, ainsi que les doutes sur l'authenticité de quelques-uns de ces documents, rendaient nécessaire l'exploration du pays. Les résultats de la mission de Stein dépassèrent les espérances de ceux qui l'avaient encouragée. Les documents chinois furent confiés à l'examen de M. Chavannes ; ceux qui furent trouvés à Dandân-Uiliq, dont les dates s'échelonnent de 768 à 790, se rapportent à la période où l'influence chinoise subsistait encore dans tout le Turkestan oriental, bien qu'elle n'eût déjà presque plus de communications avec le gouvernement central ; un certain nombre de documents chinois écrits sur des fiches minces et étroites de bois, trouvés à Niya, se rattachent au début de la dynastie Tsin, qui commença de régner en 265 après Jésus-Christ ; une autre trouvaille du plus vif intérêt faite p2.023 à Dandân-Uiliq fut

celle d'un document judéo-persan qui ne paraît pas remonter au delà du VIII$^{e}$ siècle, ce qui lui donnerait deux cents ans de plus que le plus ancien document judéo-persan connu jusqu'ici, c'est-à-dire le rapport légal de 1020 conservé à la Bibliothèque Bodléienne ; il est également le plus ancien document en persan moderne, puisque le manuscrit le plus ancien en cette langue d'un ouvrage en prose est l'exemplaire de Vienne daté 1055 du traité de Muffawak Ibn'Ali, de Hérat, composé entre 961 et 976 de notre ère. Un autre résultat du voyage fut la découverte à Khotan d'une véritable fabrique de faux manuscrits dont le gouvernement indien, en 1895-1898, et quelques voyageurs anglais avaient inconsciemment acheté les produits du faussaire Islam Akhun.

Le Lob-Nor, dont l'instabilité est si grande, a été l'objet des études des géologues et des géographes depuis la mémorable discussion de Prjevalsky et de Richthofen. En février 1901, Sven Hedin, sur la rive septentrionale d'un grand lac desséché qui serait le vrai Lob-Nor de l'antiquité, trouva les ruines de quatre villages qu'il identifia sans doute à tort avec la principauté de Leou-lan ou Chan-chan, qui était au sud du Lob-Nor.

D'autre part, la géologie venait contrôler les découvertes de l'archéologie ; les Américains, grâce à la générosité de M. Carnegie, avec le vétéran Raphaël Pumpelly, W. M. Davis, Bailey Willis, etc., étudiaient la substructure des montagnes et des mers de sable de l'Asie centrale, et le professeur Ellsworth Huntington émettait l'avis que le marais de Kara-Kochoun n'était qu'un petit reste moderne de l'ancien grand Lob-Nor et qu'entre le III$^{e}$ et le VIII$^{e}$ siècle de p2.024 notre ère, le lac semble avoir occupé la position qui lui est assignée sur les vieilles cartes chinoises à un degré environ au nord du Kara-Kochoun. Ceci viendrait à l'appui de la thèse que j'ai autrefois émise, à savoir que Marco Polo, qui ne parle pas du Lob-Nor, serait passé entre le lac septentrional de Sven Hedin et le Kara-Kochoun de Prjevalsky, pour prendre l'ancienne route utilisée par les Chinois à l'époque de la dynastie des Han, pour traverser le désert jusqu'à Cha-tcheou, sur la frontière du Kan-Sou.

Cependant la nécessité de donner un peu d'unité aux efforts des travailleurs devenait de plus en plus évidente : une concurrence maladroite pouvait compromettre le fruit de sérieux efforts et il semblait que la Russie,

intéressée d'une manière spéciale dans la question, fût particulièrement désignée pour prendre en mains la direction des recherches archéologiques. Au congrès des Orientalistes tenu à Rome en 1899, M. Radloff, membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, me consulta sur un projet de règlements d'un Comité chargé de l'exploration de l'Asie centrale. Ces règlements, révisés, furent de nouveau présentés en 1902 au Congrès des Orientalistes de Hambourg, et adoptés : le siège de l'Association, formée le 10 septembre 1902, était fixé à Saint-Pétersbourg ; le statut du Comité russe était confirmé par l'empereur de Russie, le 2 février 1903 et des branches devaient être créées dans divers pays. MM. Senart, Foucher et Henri Cordier étaient désignés pour constituer le Comité français.

Le Comité russe se mettait immédiatement à l'œuvre et organisait les missions scientifiques p2.025 suivantes, nous ne citons que les principales : dans l'été de 1903, André Roudneff relève les dialectes des tribus mongoles et détermine la frontière de la population mongole au N.-E. de la Mongolie, au delà de Khingan ; en 1903, le docteur G. J. Ramstedt, envoyé par l'Université de Helsingfors, accomplissait deux missions, l'une chez les Kalmouks de la Volga, l'autre chez les tribus mongoles de l'Afghanistan ; la même année, deux étudiants étaient envoyés, l'un, Nicolas Bravine, en Crimée pour y poursuivre l'étude du dialecte des Tartares Nogaï, l'autre, Jean Belaiev, pour étudier les dialectes des Kara Kalpacs, habitant près du delta de l'Amou Daria ; M. Yiatkine faisait des recherches dans les environs de Samarcande ; MM. Tcherkasov et Claret exploraient les ruines d'Otrar où ils dressaient le plan de la citadelle où mourut Tamerlan en 1405 ; dans l'été de 1904, une exploration archéologique était conduite par le professeur Barthold à Samarcande.

Des comités étaient formés en Hollande avec le professeur H. Kern comme président, à Budapest avec le *Keleti Szemle* (Revue orientale) comme organe officiel, à Rome ; ce dernier comité, présidé par le sénateur Paolo Mantegazza, vient d'envoyer dans l'Extrême-Orient M. Giovanni Vacca, docteur en mathématiques, qui compte rester au moins une année au Se-tch'ouan et au Chen-si où il poursuivra, en outre du chinois, ses études relatives à l'histoire des sciences.

Les Allemands prenaient une part très active au défrichement de ce nouveau champ d'études.

En 1902, le musée d'ethnographie de Berlin organisait une expédition à Tourfan, sous la direction du professeur Albert Grünwedel et du docteur Georg p2.026 Huth mort depuis. Son but était l'exploration des antiquités du culte bouddhique au Turkestan chinois, qui avaient éveillé l'attention du monde savant à la suite des découvertes faites par l'expédition russe dirigée en 1889 par M. D. Klementz sous les auspices de l'Académie impériale des Sciences ; l'exploration des ruines de la ville d'Idiqutšahri, près de Kara-Khodja, à environ 30 kilomètres à l'est de Tourfan, a livré d'importants documents estranghelo, turk, sanscrit, brahmi, chinois, qui ont été étudiés par MM. F. W. K. Müller, Karl Foy, R. Pischel, H. Stönner, O. Franke. À son retour, M. Grünwedel rédigeait, pour le Comité russe pour l'exploration de l'Asie centrale, des *Remarques pratiques sur les travaux archéologiques dans le Turkestan chinois.*

J'ai eu l'occasion d'entretenir la section de Géographie du Comité des travaux historiques de la seconde mission de M. Grünwedel. Un des membres de cette mission, le docteur von Le Coq, qui est un assistant du musée d'ethnographie de Berlin, quitta cette ville en septembre 1904, et se rendit à Ouroumtchi, capitale du Turkestan chinois, et de là, à Tourfan, distant de cinq jours de marche ; après trois mois de fouilles stériles, il découvrit une grande quantité de peintures murales sur plâtre bouddhistes, et de manuscrits sur papier, sur cuir ou sur bois, en nagari, brahmi, chinois, tibétain, si-hia, syriaque, manichéen, ouïgour, kok-turk et dans une langue inconnue ; à la fin de 1905, M. Grünwedel rejoignit le docteur von Le Coq à Kachgar et ils entreprirent ensemble des fouilles à Koutcha et à Kourla ; ils y firent une ample moisson de manuscrits nagaris et brahmis, de tablettes avec des inscriptions brahmi et kharoshthi et de peintures à l'huile. Tout p2.027 récemment M. F. W. K. Müller semble avoir établi que l'une des deux langues encore inconnues que nous ont révélées ces fouilles doit être la langue des Tokhares, Indo-Scythes ou Yue-tchi qui paraît être indo-germanique et se rapprocher plus des langues européennes que du groupe aryen ; la seconde langue inconnue doit être un idiome iranien.

Nous ne sommes pas restés en arrière des étrangers. La section française du Comité international pour l'exploration de l'Asie centrale, avec le concours du ministère de l'Instruction publique, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de la Société de Géographie, du Comité de l'Asie française, et de quelques particuliers, a organisé la mission dirigée par M. Paul Pelliot, professeur à l'École française d'Extrême-Orient, avec la collaboration de MM. le docteur Vaillant et Charles Nouette, photographe. Parti de Kachgar, le 17 octobre 1906, M. Pelliot recueillait d'importants documents dans les ruines d'un temple bouddhique à Toumchouq, au nord-est de Maral-bachi, sur la route d'Aksou ; depuis il a soigneusement exploré Koutcha et ses environs, où la récolte est moindre qu'on pouvait l'espérer à cause des excavations déjà faites par les Allemands et même par les Japonais, Ouroumtchi et, aux dernières nouvelles, il était à Tourfan où était arrivé également le docteur Stein de retour de son second voyage qui l'avait conduit au Kan-Sou. Le docteur Stein avait fouillé les anciens sites au nord du Lob-Nor, puis il s'était dirigé vers Cha-tcheou ou Toun-houang à la frontière chinoise par la route de Hiouen-tsang et de Marco Polo abandonnée pendant plusieurs siècles ; à l'ouest de Toun-houang, il avait relevé une ligne de p2.028 défense avec des tours de garde construite à la fin du II^e^ siècle avant notre ère par l'empereur Wou-Ti ; un grand nombre de documents datés pour beaucoup d'entre eux de 98 avant J.-C. à 25 après J.-C. furent recueillis.

À ces voyages dans l'Asie centrale, il faut rattacher. la première grande exploration archéologique faite systématiquement en Chine. Le voyage que M. Édouard Chavannes a entrepris l'année dernière dans la partie historique de l'empire du Milieu, qui s'étend au nord du Yang-tseu, a révélé des faits nouveaux et confirmé d'autres signalés seulement par les livres. Après avoir relevé les tombes impériales de Moukden et son palais où il a pris le moulage de plus de soixante miroirs métalliques, M. Chavannes s'est transporté sur la rive droite du cours supérieur du Yalou, rivière frontière entre la Mandchourie et la Corée, pour voir les vestiges de l'ancien royaume de Kao keou li ; au Chan-toung, il faisait un pèlerinage aux lieux de naissance des grands philosophes Confucius et Mencius et visitait les fameuses chambrettes funéraires de la famille Wou dont les

sculptures du II$^{e}$ siècle de notre ère sont les plus anciennes connues en Chine. Dans le voisinage de Kong hien, il notait un temple avec des sculptures du VI$^{e}$ siècle ; il relevait les sépultures des empereurs de la dynastie Soung, Jen tsoung et Houei tsoung, avec de longues files d'animaux et de personnages en pierre, analogues à celles des tombeaux des Ming. Notre compatriote passait sur l'emplacement du premier temple bouddhique construit en Chine et faisait un séjour de douze jours dans le Ho-nan, au défilé de Long-men, célèbre par ses sculptures ciselées au VI$^{e}$ siècle par les Wei, venus de Ta-t'oung, et au p2.029 VII$^{e}$ et au VIII$^{e}$ siècles par les T'ang, leurs continuateurs. En quittant Si-ngan fou, ancienne capitale de l'empire, il visitait les tombeaux de Wou San-seu, neveu de la fameuse impératrice Wou, de Kao tsoung, de T'ai tsoung, de Jouei tsoung et de Hien tsoung, empereurs de la dynastie T'ang. Plus tard, il passait au lieu de la sépulture de l'illustre historien Se-ma Ts'ien, dont il a traduit le grand ouvrage *Che ki*, ou « Mémoires historiques », un défilé également nommé Long-men, puis il remontait au nord du Chan-si, visitant les temples du massif du Wou-T'ai chan, consacrés au culte de Manjuçri, et enfin Ta-t'oung fou, où il a fait une étude complète des bas-reliefs de Yun-kang, qui, bien que fortement restaurés, fournissent encore par endroits quelques bons spécimens de l'art des Wei septentrionaux au V$^{e}$ siècle de notre ère : c'est là que M. Chavannes découvrit ce curieux personnage rappelant l'Hermès des Grecs et les nombreuses sculptures qui permettent de jalonner la route de l'art gréco-bouddhiste qui, du nord-ouest de l'Inde, s'est répandu jusqu'au Japon.

Ce voyage marque une date dans l'histoire des recherches dont la Chine est l'objet : c'est la première fois qu'un sinologue, doublé d'un archéologue avec une forte culture classique, allait, mûri par une longue et savante préparation, contrôler sur place l'authenticité des anciennes annales du vieil empire chinois ; et le grand honneur d'accomplir cette tâche revenait à un savant français, digne continuateur de la tradition inaugurée par Abel Rémusat, continuée par Stanislas Julien.

Les découvertes des voyageurs modernes ont renouvelé complètement les études orientales dont p2.030 le domaine singulièrement élargi devient difficile, sinon impossible à embrasser dans son ensemble ; les différentes

branches d'études s'enchevêtrent, se ramifient entre elles, et par l'art grec viennent se rattacher à l'Europe. Un seul homme ne suffit plus à pénétrer dans tous leurs détails les multiples problèmes que présente un pays asiatique : la division du travail s'impose et le nombre des ouvriers doit nécessairement s'accroître devant l'immensité et la diversité du labeur déjà préparé.

Nous avons tenté de retracer l'ensemble des travaux entrepris depuis vingt ans par les peuples d'Occident pour essayer de reconstituer l'histoire si embrouillée du passé de cette Asie si longtemps mystérieuse, aujourd'hui encore si mal connue. Au milieu des ruines accumulées par les hommes et par les siècles, le Chinois reste debout, non pas impavide, mais ferme dans sa tradition ; à ses côtés un jeune empire, fermé, il y a quarante ans encore, à toute influence extérieure, s'est placé d'un coup au premier rang des puissances militaires du monde. Une nouvelle page de l'histoire d'Asie se prépare ; des peuples que l'on croyait immobilisés dans leurs vieilles mœurs et coutumes se meuvent ; la placidité du fils de Han disparaît devant les assauts répétés des novateurs. Une évolution considérable se fait dans cette masse de peuples, hier encore si calmes en apparence.

Quel avenir nous réserve le réveil de la race jaune ?

Ici finit le domaine de la géographie et de l'archéologie ; ici commence le domaine de la politique.

Je m'arrête.

@

# LES CHINOIS DE TURGOT [1]

@

p2.031 Ko et Yang étaient deux jeunes Chinois de Pe-King, envoyés en Europe par les jésuites pour compléter leur éducation religieuse ; ils ignoraient, à cause de leur jeunesse, à peu près tout de leur propre pays ; au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : richesse, distribution des terres, culture. — Arts (papeterie, imprimerie, étoffes). — Histoire naturelle. — Quelques points d'histoire (juifs en Chine, Miao- tseu) ; pour permettre à Ko et Yang de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, qui parut en novembre 1766. En cent paragraphes,

> « il renferme, dit un bon juge [2], sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écrivait, neuf ans plus tard, sa *Richesse des nations*.

p2.032 J'ai pensé que des renseignements sur le séjour de ces Chinois en France, alors qu'il était rare de voir des Fils du Céleste Empire dans notre pays, pourraient présenter quelque intérêt ; je les ai recueillis en majeure partie dans les papiers du ministre Bertin conservés à la Bibliothèque de l'Institut.

Ces deux Chinois, originaires de Pe-King, de parents chrétiens, se nommaient Louis Ko [Kao], fils de Joseph Ko et de Cécile Tchao, et Étienne Yang, fils d'André Yang et de Catherine Li, né le 8 février 1733, moins âgé d'un an que son compagnon. Après avoir poursuivi leurs études chinoises et passé trois années chez les jésuites de Pe-King, « ils se proposèrent de passer en Europe pour y voir la splendeur du christianisme. Ils crurent, et ne se sont point trompés, que la religion ne fleurit dans aucune autre

---

[1] Extrait du *Florilegium Melchior de Vogué*, 1909, pp. 151-158.
[2] Léon Say, *Turgot*, Paris, 1887, p. 45.

nation plus qu'en France, ils se déterminèrent à y venir ». Ils partirent de Pe-King le 7 juillet 1751 et ils arrivèrent à Canton à la fin de septembre 1753, passèrent à Macao où ils demeurèrent plus de trois mois en attendant le départ ; ils s'embarquèrent avec un compatriote nommé Louis Tcheng qui retourna avant eux en Chine et n'embrassa pas l'état ecclésiastique, au commencement de janvier 1754, sur un des vaisseaux de la Compagnie des Indes, commandé par M. de Fremerie qui mourut pendant la traversée longue de six mois et quelques jours. Arrivés en France, Ko et Yang furent conduits au collège royal de la Flèche où ils séjournèrent environ six ans, apprenant le français, se perfectionnant dans le latin, étudiant la logique et la théologie. En 1760, ils se rendirent à Paris avec l'intention d'entrer au noviciat des jésuites et d'y prendre l'habit, mais le général, sur l'avis p2.033 des missionnaires de Chine, s'opposa à leur dessein pour sauvegarder leur liberté.

Quand la Compagnie de Jésus fut dissoute, ils furent recueillis par l'abbé de Broquevielle, lazariste.

> « Le R. T. provincial des jésuites, nommé La Croix, touché de compassion pour notre état, écrivit en cour pour nous [1] obtenir une pension du roi. Le supérieur, qui nous avait si bien accueilli, ne manqua pas d'intéresser Mgr. l'archevêque de Paris auprès de Mgr. le comte de Saint-Florentin. Mgr. le comte de Saint-Florentin [2], rempli d'humanité, se fit un plaisir de solliciter pour nous auprès de Sa Majesté très chrétienne et nous obtint à chacun une pension de 750 livres par an, ce qui nous donna le moyen de continuer nos études de théologie pour nous mettre en état de recevoir les saints ordres.
>
> Au commencement de l'an passé 1764, voulant profiter des vaisseaux que la Compagnie des Indes envoya à la Chine, pour retourner dans notre pays, nous fûmes heureusement obligés

[1] Note écrite par Yang et Ko le 17 janvier 1765, deux heures avant leur départ pour Lorient.

[2] Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705 ; mort le 27 février 1777, à Paris ; ministre d'État en 1761 ; beau-frère de Maurepas.

d'aller faire notre cour à Mgr. Bertin [1], ministre et secrétaire d'État, qui était alors chargé des affaires de la Compagnie des Indes, et qui seul pouvait nous accorder le passage sur le vaisseau.

Pendant l'espace de cette année 1764, le roi à la recommandation de Mgr. Bertin, ministre digne de la confiance de Sa Majesté, nous ordonna de faire un p2.034 voyage à Lyon, dans le Forez et dans le Vivarais, pour y examiner et connaître toutes les plus belles manufactures de ses États, afin qu'à notre retour en Chine nous puissions voir les différences qu'il peut y avoir entre les arts de la Chine et ceux de la France.

Mgr. Bertin, ministre et secrétaire d'État, prévenu en notre faveur, a voulu nous rendre utiles à la France et en même temps à la Chine ; en conséquence nous avons été engagés à différer notre voyage à un an.

Engagés par la reconnaissance, nous avons exécuté les ordres de Sa Majesté de point en point : nous avons donné preuve de notre exactitude et de notre attention, par les observations que nous avons eu l'honneur de remettre par écrit à Mgr. Bertin.

Comblés de bienfaits et de libéralités du roi, nous nous voyons enfin sur le point de quitter Paris. Sa Majesté très chrétienne voulant mettre le comble à ses bontés pour nous, nous a donné une tenture des belles tapisseries de sa manufacture royale de Beauvais, une collection de douze glaces superbes, une collection de porcelaine de sa manufacture royale de Sèvres, une imprimerie portative, une machine d'électricité, une collection de lunettes d'approche, un télescope, une chambre noire, un microscope solaire et un microscope à liqueur, avec une montre d'or à chacun, en nous laissant participant de ses bontés pendant notre vie ; et nous nous conformerons, pour ces présents aux instructions que le roi nous a données par son ministre. Nous nous reconnaissons incapables de reconnaître jamais assez toutes les faveurs de Sa

[1] Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, né en 1719, mort en 1792 contrôleur-général des Finances ; ministre d'État.

> Majesté, c'est pourquoi nous ne cesserons de conjurer le Ciel de les reconnaître pour nous, par la conservation d'un monarque digne de régner à jamais pour la prospérité de ses États.

p2.035 Outre les connaissances qu'ils purent acquérir dans leur voyage en province et leur séjour à Paris, Ko et Yang reçurent aussi vingt et une leçons de physique de M. Brisson [1], professeur au collège de Navarre, membre de l'Académie des Sciences, auquel ils furent confiés au mois de juillet 1764. Brisson les fit assister douze fois à des expériences de physique et construisit pour eux une machine électrique. On a fait instruire nos Chinois « autant que le peu de temps l'a permis, et en particulier de la chymie dont l'objet est d'analyser tous les corps et d'en connaître les principes dont ils sont composés ». Leur professeur de chimie était Cadet [2] : on les avait installés sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

Quand Ko et Yang partirent, on leur remit, le 16 janvier 1765, une *instruction* détaillée sur la conduite qu'ils devront tenir en arrivant en Chine ; on sait que « la discrétion dont le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang ont usé en France ne laisse aucun lieu de douter qu'ils ne se conduisent pendant leur traversée à la Chine sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes avec toute sorte d'égards et de ménagements » ; aussi dès qu'ils auront abordé à Canton

> « leur premier soin doit être de prendre les plus promptes et les plus justes mesures pour s'habiller à la chinoise et faire attention de ne quitter leur bord que quand ils seront en état de paraître décemment suivant les usages de leur nation : pour cet effet, ils s'informeront le plus p2.036 exactement qu'il se pourra de la manière dont le S$^{r}$ Tcheng leur compatriote, qui est retourné à la Chine, il y a 3 ans, s'est comporté à son arrivée à Canton, et de suivre la même route que luy s'ils apprennent qu'il n'y a éprouvé aucune difficulté ; il est très essentiel pour la tranquillité du S$^{r}$ Ko et du S$^{r}$ Yang et pour le succès de tout ce qu'ils se proposent

---

[1] Mathurin-Jacques Brisson, né à Fontenay-le-Comte le 30 avril 1723 ; mort le 23 juin 1806, à Croissy, près de Versailles ; il succéda à l'abbé Nollet dans sa chaire au collège de Navarre.

[2] Sans doute Louis-Claude Cadet-Gassicourt, né à Paris en 1731 ; mort en 1799.

d'avantageux pour les deux États de la Chine et de la France de ne rien faire qui puisse donner lieu à des plaintes de la part du gouvernement chinois ; on comprend que cette observation a lieu pour tous les objets de la présente instruction sans qu'il soit besoin de la répéter ailleurs.

On leur trace un véritable programme pour le moment de leur arrivée à Pe-King :

« Après avoir rempli tous les devoirs que la nature, les lois à la Chine et les bienséances exigent d'eux, le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang songeront efficacement à profiter des lumières qu'ils ont acquis en France dans la vue d'être réciproquement utiles à la nation chinoise et à la nation française. Mais comme ils ne sauraient suffire d'eux-mêmes à la connaissance de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir ces objets, ils doivent chercher soigneusement à former des liaisons différentes et analogues aux connaissances de différente espèce qu'il leur est essentiel d'acquérir à la Chine pour les comparer avec celles qu'ils ont pris en France ; ou recueillir celles des objets et des avis dont ils n'auront point entendu parler en France et dont ils croiraient que la France se trouverait ignorer et à cet égard on les exhorte à ne se faire aucune peine sur la crainte qu'ils pourraient avoir ou de paraître minutieux, ou de taxer la France d'ignorer $_{p2.037}$ des objets peut-être triviaux ou enfin de paraître eux-mêmes ignorer qu'ils étaient connus en France ; ils savent dans quel esprit toutes leurs questions, tous leurs détails seront accueillis, et lors même qu'ils ne nous apprendront rien de nouveau, ils doivent être assurés qu'on leur saura beaucoup de gré de leur attention, et les réponses qu'on leur fera les instruiront toujours de l'état où en est l'Europe relativement à ces mêmes objets.

On a remis en partant, aux S$^{rs}$ Ko et Yang trois instructions détaillées et divisées en chapitres composés chacun de plusieurs questions. La première instruction concerne le droit public, ce qui comprend la chronologie, l'histoire, la religion, le gouvernement,

la police, les forces et les revenus de l'empire de la Chine, etc. On a accompagné cette première instruction de trois mémoires en forme de lettres sur l'origine ou la création du monde, le déluge, l'histoire des premières générations des hommes, de leurs peuplades en différentes parties de l'univers, de l'origine des langues, de l'écriture, etc., afin que le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang puissent comparer les différents systèmes qu'on suit à la Chine sur tous les points, avec ce que la critique la plus exacte et l'examen le plus sévère des historiens sacrés et profanes ont établi de plus certain parmi les savants de l'Europe sur les mêmes objets.

On donnera suite à ces premières lettres de manière que le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang puissent les recevoir l'année prochaine par les mêmes vaisseaux de la Compagnie des Indes.

La seconde instruction concerne le droit civil et contient des questions sur la manière dont les lois de la Chine décident dans tous les cas qui intéressent p2.038 les personnes privées et ce qu'elles possèdent dans l'ordre de la société.

La troisième instruction comprend en plusieurs chapitres tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts mécaniques relativement à l'usage de l'homme et cette matière si vaste se réduit à connaître :

1° Tout ce qui est indispensablement nécessaire à l'homme : la subsistance, le vêtement et le logement.

2° Ce qui lui devient utile, le commerce en toutes les branches.

3° Les objets qui servent à sa commodité et à son agrément.

Ces trois genres d'instruction demandent de la part du S$^{r}$ Ko et du S$^{r}$ Yang une attention particulière à former des liaisons avec des personnages distingués et d'un grand mérite, dont ils puissent tirer, de chacun en ce qui les regarde, des connaissances relatives aux réponses qu'on attend de leur part : ainsi à l'égard de la première instruction il convient au S$^{r}$ Ko et au S$^{r}$ Yang de former une liaison d'amitié autant qu'il se pourra, avec un ou plusieurs lettrés du grade le plus élevé qui soient doués en même temps

d'un caractère doux et complaisant capables de dire avec franchise ce qu'ils savent sur la matière qui fera l'objet de la recherche, laquelle sera placée sans affectation dans le discours et par manière de conversation.

Il faut faire en sorte dans ces recherches que l'on ne sache pas que l'autre soit consulté et s'abstenir par cette raison de faire des questions à plusieurs personnes dans une même société.

Sur la seconde instruction et en observant la même réserve, les liaisons que le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang formeront avec des gens de loi leur seront infiniment utiles.

Quant à la troisième instruction, le champ en est $_{p2.039}$ si étendu et l'objet en même temps si nécessaire et si urgent qu'on ne peut trop inviter le S$^{r}$ Ko et le S$^{r}$ Yang de se mettre à portée de connaître d'abord les plus nécessaires des Arts, ensuite les plus utiles, et enfin ceux qui concernent la commodité et l'agrément.

Tous ces objets ne peuvent être traités que peu à peu, avec cet esprit de tranquillité et de réflexion qui paraît naturel à la nation chinoise ; on ne presse donc de répondre sur aucun objet particulier, mais sur tous à peu près également parce que le goût et les occasions doivent en décider, mais de manière cependant que par chacune des expéditions des vaisseaux de la Compagnie des Indes on puisse recevoir du S$^{r}$ Ko et du S$^{r}$ Yang des mémoires relatifs à celles des instructions sur lesquelles ils auront pu se procurer des éclaircissements ; ils doivent donc rassembler des matériaux à mesure qu'ils le pourront ou qu'ils se présenteront sur tous les objets, et s'occuper ensuite de les séparer par matière et de les mettre en ordre pour les envoyer.

Je ne suivrai pas nos Chinois après leur arrivée en Chine, l'espace me manquant ici ; embarqués sur *Le Choiseul*, ils abordèrent après une traversée heureuse de cinq mois et deux jours à Canton, où ils eurent à souffrir des tracasseries du vice-roi (*tsong-tou*) qui voulait retenir leurs tapisseries destinées à être présentées à l'empereur. Ko et Yang rentrèrent

à Pe-King à la fin de janvier 1766 : le roi de France leur faisait à chacun une pension annuelle de 1.200 livres qu'ils surent mériter par les nombreux renseignements qu'ils recueillirent et envoyèrent à Paris.

Ko mourut à Pe-King en 1780, et Yang, en 1787, dans le Kiang-si où il exerçait son ministère.

@

# LA SITUATION EN CHINE [1]

@

p2.053 La révolution qui vient d'amener la chute de l'empire mandchou et la proclamation de la République en Chine est un des événements les plus considérables, non seulement de l'histoire de ce vieux pays, mais aussi l'un des plus importants de l'histoire du monde. Les nations étrangères devront suivre avec le plus grand soin un mouvement qui aura sa répercussion tôt ou tard sur la politique de l'univers entier ; malgré l'intérêt des nombreuses questions à l'ordre du jour en Europe et en Amérique, aucune, pour l'observateur et le philosophe, de même que pour le politique, n'égale en importance pour l'avenir et pour le présent celle de l'Extrême-Orient. Il n'est pas indifférent d'assister à la transformation politique et sociale d'un peuple qui représente le tiers de la population du globe. Assurément ce n'est pas la première fois qu'un trône chancelant croule tout à coup dans l'empire du Milieu ; des dynasties nouvelles se sont échafaudées sur les ruines des dynasties en décadence ; il y a même une étrange ressemblance entre la fin des Ts'ing, dynastie étrangère, et celle des Ming, dynastie chinoise : affaiblissement du pouvoir impérial, rivalité stérile des coteries de la cour, influence croissante des eunuques. Jusqu'à présent les étrangers qui ont p2.054 accaparé le pouvoir, tels les Mongols au XIII^e^ siècle, les Mandchous eux-mêmes au XVII^e^ siècle, n'ont pas réussi à modifier le caractère général des mœurs et de l'administration du pays. Malgré la création de rouages administratifs nouveaux, tel que le *Kioun Ki tch'ou*, Grand conseil, créé en 1732 pour battre en brèche le *Nei Ko*, chancellerie impériale, tel le doublement des présidents chinois des ministères par des présidents mandchous, telle la création des fonctions de général tartare dans les principales capitales provinciales, même l'organisation de l'armée des Huit Bannières n'ont pu donner la prépondérance à l'élément étranger, et le conquérant a fini par être absorbé par le conquis dont la natte qui lui pend sur le dos témoignait seule encore récemment qu'il avait dû subir le joug venu du dehors. Et puis, si la dynastie mandchoue avait compté de

[1] Extrait de la *Revue Bleue*, 20 avril 1912, pp. 485-490.

grands empereurs, comme K'ang hi et K'ien loung, depuis le XIX[e] siècle, le trône du Dragon n'avait été occupé que par des souverains de plus en plus débiles, à la merci d'un soulèvement bien dirigé. Même K'ang hi eut à lutter vigoureusement contre les rebelles : du vieux parti chinois, et de son époque datent quelques-unes de ces sociétés secrètes qui à partir du règne de Kia K'ing (1796-1821), prirent une extension formidable : en 1813, les rebelles de la société des Triades envahirent le palais impérial de Peking, et n'en furent repoussés que grâce à l'énergie du jeune prince qui devait régner sous le nom de Tao Kouang (1821-1851). Pendant quinze ans (1849-1864), la rébellion des T'ai P'ing, qui avaient fait de Nan-King leur capitale, tint en échec les forces de l'empire, et celui-ci aurait peut-être succombé si, au lieu de le secourir, ses ennemis de la veille, Anglais et Français, p2.055 avaient tendu la main à ses adversaires ; mais on s'était aperçu que le chef de ceux-ci, le T'ien wang, était devenu fou, et que ses partisans s'étaient transformés en hordes de pillards. La situation était tellement difficile que l'empereur Kouang Siu lui-même essaya en 1898 une tentative de réforme, qui devait fatalement avorter entre ses mains inhabiles ; l'inexpérience de ses conseillers allait se heurter à la forte volonté de l'impératrice douairière Ts'eu hi. Mais cette tentative, eût-elle réussi, n'aurait pas suffi à amener assez rapidement la transformation radicale que désirait la jeune Chine.

Les causes du mouvement révolutionnaire chinois sont multiples : il faut tout d'abord compter la haine, tantôt ouverte, tantôt latente, mais toujours constante, du vieux Chinois pour son conquérant mandchou ; l'éclat des succès des Japonais contre les Russes, qui prouvaient que les Européens pouvaient être vaincus par les Jaunes : le bruit des victoires japonaises retentit à travers l'Asie entière et l'Hindou comme le Siamois et l'Annamite, comme le Chinois, y virent le triomphe de l'Asiatique. De là, réveil d'aspirations que l'on pouvait croire étouffées. Les jeunes Chinois se rendirent en masse à Tokio, pour y étudier, tandis que la Chine, malgré son antipathie pour les habitants de l'empire du Soleil Levant, faisait appel aux officiers japonais pour instruire son armée, non seulement parce qu'ils coûtaient meilleur marché que les instructeurs européens, mais aussi parce qu'ils étaient victorieux ; les étudiants, en même temps que la culture

scientifique, prenaient au Japon des idées de progrès ; d'autres venaient en France, et absorbaient, sans pouvoir les digérer, Jean-Jacques Rousseau et les philosophes du XVIII^e^ p2.056 siècle ; d'autres allaient aux États-Unis ; ils y puisaient des idées d'une liberté dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Tous ces exilés volontaires apprenaient à connaître ce qui faisait la faiblesse de leur pays ; tout en s'apercevant que leur civilisation surannée ne pouvait coexister avec les progrès de la société moderne, ils s'en prenaient de leur infériorité, aux Mandchous, qui n'étaient que les continuateurs d'une tradition qu'ils avaient acceptée en s'emparant du pouvoir. Les sociétés secrètes qui pullulent en Chine travaillaient depuis longtemps au renversement de la dynastie mandchoue, mais leurs efforts manquaient de coordination, et l'unité dans l'action leur fut donnée par les novateurs qui avaient été puiser en Occident leurs idées de liberté et de réforme. Leur venue amena l'écroulement de toute la machine gouvernementale vermoulue.

D'autre part, le gouvernement mandchou était sorti de la révolte des Boxers amoindri, humilié devant son peuple et devant les étrangers ; il cherchait le salut dans une réorganisation de son armée ; il construisait des chemins de fer ; il se donnait même une apparence de moralité en prohibant la culture du pavot, mais ses efforts mêmes pour échapper à l'abîme vers lequel il se précipitait, allaient lui créer des ennemis parmi les vieux Chinois. Les chemins de fer ruinaient les auberges et les marchands qui vivaient des mandarins et de la suite nombreuse qui les accompagnait dans leurs pérégrinations sur les grandes routes de Chine ; les anciens cultivateurs du pavot, source de l'opium, s'empressèrent, dans le Yun-nan, de se joindre aux rebelles et de reprendre la culture de la plante proscrite lorsque le mouvement actuel se produisit. Et ainsi de suite. On peut dire que la p2.057 révolution a été faite, autant par les vieux partis que par les réformateurs, et c'est justement l'antagonisme des intérêts qui rendra plus difficile le règlement de l'imbroglio chinois.

Concilier des intérêts séculaires avec des réformes radicales n'est pas chose aisée.

La rébellion n'était imprévue que pour ceux qui ne se tiennent pas au courant des affaires de Chine ; même les efforts de rénovation du gouvernement, mal dirigés par des mains malhabiles et malhonnêtes, devaient se retourner contre ceux qui les faisaient : insuffisants pour les réformistes, ils excitaient le mécontentement des gens attachés aux traditions ; le trône mandchou, loin d'être consolidé par ses projets, a vu se tourner contre lui le parti de la Jeune Chine, moins considérable que ses membres voudraient le faire croire, et la masse des vieux conservateurs ; c'est la coalition de ces éléments opposés auxquels se sont ajoutés les déclassés, les gens sans aveu, les pirates, qui a fait crouler l'édifice branlant.

Il ne faut pas essayer de comparer la révolution chinoise d'aujourd'hui avec la révolution japonaise de 1868. Les Japonais ne renversaient pas leur empire, ni leur souverain, le *tenno*, mais bien le maire du palais, le *shogoun* appartenant à cette famille de Tokugawa qui, à partir du milieu du XVII^e^ siècle, avait fermé le Japon à toute communication extérieure. Ils n'avaient pas non plus à se débarrasser d'une tradition séculaire qui, si elle a fait la grandeur de la Chine dans le passé, l'entrave aujourd'hui complètement dans ses projets de réforme. Son écriture, son art, le Japonais l'avait pris au dehors, et il lui était facile de changer son habit d'emprunt contre un autre ; p2.058 aussi sauta-t-il de plein pied dans la civilisation européenne, lui prenant ce qui lui paraissait le plus utile dans sa situation nouvelle. Le Japon d'ailleurs tirait une force singulière de sa puissante aristocratie militaire, chatouilleuse à l'excès sur le point d'honneur, en regard de laquelle la Chine ne peut opposer qu'une masse de fonctionnaires enlisés depuis des siècles dans les doctrines morales, mais terre à terre, de Confucius. Les gens éclairés en Chine se rendent parfaitement compte qu'il faut modifier l'état des choses, ils se rendent moins compte que la grande masse du peuple est beaucoup trop ancrée dans ses habitudes pour qu'elle puisse changer sur un simple mot d'ordre et en quelques jours. Jusqu'à présent, le Chinois, dans ses tentatives de réforme, même dans ses révolutions, n'a jamais cessé d'être lui-même ; or, aujourd'hui, on lui demande de devenir un autre homme. Oh ! il pourra abandonner son ma koua, couper ses ongles, ne plus se raser la tête,

délaisser ses souliers de drap ou de feutre, pour endosser la jaquette et le pantalon occidental, laisser pousser ses cheveux, chausser des bottes vernies, mais l'apparence seule aura changé, le fond restera le même. On peut changer la forme du gouvernement, modifier le costume, on ne changera pas en quelques semaines la mentalité d'un peuple qui s'est formé lentement au cours des siècles, qui a subi des guerres désastreuses, enduré le joug des conquérants, mais dont la civilisation, supérieure à celle de ceux qui l'ont subjugué, n'a jusqu'ici subi aucun assaut sérieux. Ce ne sont pas des banquets dans les capitales de l'Europe et des discours enflammés mais creux, prononcés par des gens qui n'ont jamais mis le pied en Chine, qui opéreront la transformation du pays.

p2.059 La révolution a commencé au Se-tch'ouan, qui n'était cependant pas le meilleur terrain pour les réformateurs. Justement, par un essai de politique générale, on a voulu nationaliser le chemin de fer ; or, le Chinois, particulariste, veut bien payer pour les travaux de sa province, mais non pour ceux de l'empire en général. Ajoutez à cela que le pays avait été affreusement pressuré, non seulement pour le chemin de fer, mais aussi pour l'expédition contre les Tibétains ; et voilà des motifs de révolte, causés par des intérêts personnels qui ont été lésés, et non pas des motifs de réforme. La révolte éclate, il faut la réprimer : et on envoie au Se-tch'ouan les troupes du Hou Pe, et voilà cette immense agglomération d'hommes qui vit au confluent du Han et du Yang tseu, à Wou tch'ang, Han-yang et Han K'eou, livrée à elle-même. L'occasion est trop bonne pour n'être pas saisie par les novateurs, et immédiatement le mouvement révolutionnaire éclate, dirigé par les jeunes éléments, qui reçoivent leur inspiration de Soun Ya-tsen.

Et que fait pendant ce temps, la cour mandchoue, affolée, désemparée, avec un empereur enfant, sans homme, sans chef ? Le prince K'ing, homme médiocre d'ailleurs, est trop âgé pour jouer un rôle actif ; et il faut bien le dire, sauf le prince Koung, les hommes de valeur dans ces derniers temps, ont été des Chinois et non des Mandchous, Tseng Kouo-fan, Li Houng-tchang, Tso Tsoung-tang, Tchang Tche-toung.

La cour fait appel à Youen Che-k'ai, qui, disgracié par le régent, il y a deux ans, s'est retiré dans sa province : Youen Che-k'ai est le seul homme capable de sauver la dynastie !

Est-ce vrai ? Youen Che-k'ai est un homme de la p2.060 province du Ho-nan. C'est lui qui commanda la garnison chinoise de Séoul quand éclata la révolution coréenne de 1884, et il se trouva en conflit avec les Japonais. Alors qu'il est encore en Corée, Youen est nommé par décret impérial du 2 mai 1893, tao-t'ai de Wen-tcheou, à la place de Ts'ao Chou-jao, promu juge provincial du Tche-Kiang. Rappelé de Corée en 1894 et remplacé comme résident chinois à Séoul par Li Siao-yün, ancien consul chinois à Tchemoulpo, il est appelé au poste de juge au Tche-li en juillet 1897. L'empereur Kouang-Siu met en lui sa confiance ; il commandait alors dans le Chan-toung, 7.000 hommes de troupes exercées par M. Von Hanneken ; il est chargé, le 5 août 1898, de faire exécuter à T'ien tsin Jong Lou, qui est considéré comme un obstacle aux projets impériaux de réforme, et d'arrêter l'impératrice douairière. Fort peu soucieux de remplir sa tâche, Youen Che-k'ai va trouver Jong Lou :

> — Mes lèvres, dit-il, en tendant l'arrêt de mort, ne me permettent pas de prononcer de paroles.

Avec calme, Jong Lou lit le document, le remet à Youen et lui dit :

> — Il est de votre devoir d'exécuter les ordres de votre empereur.

Youen insinue que Jong Lou aurait peut-être quelques affaires privées à régler avant d'être décapité et dit en se retirant qu'il reviendrait le surlendemain. À bon entendeur, salut ! Jong Lou n'attendit naturellement pas la seconde visite de son bourreau désigné ; immédiatement, il prenait le train pour Pe-King, prévenait l'impératrice du sort qui lui était réservé, à lui, Jong Lou, et du danger que faisait courir à elle, impératrice, un second édit, qui l'éloignait de Pe-King, et l'exilait dans un de ses palais d'été. Depuis la guerre sino-japonaise, et le retour du prince Koung aux affaires, p2.061 l'impératrice T'seu Hi était tenue dans une sorte de disgrâce, due autant à sa conduite politique qu'à ses intrigues de palais et à son ingérence dans les affaires de concubines ; l'inaction pesait à cette femme ambitieuse, et il était évident qu'elle saisirait la première occasion de

reprendre le pouvoir abandonné contre son gré. Sans perdre de temps, l'impératrice faisait séquestrer Kouang-Siu à Yong-t'aï, petite île du parc impérial, dont on coupait les ponts, et elle s'emparait du gouvernement. Le décret du 20 septembre 1898 marquait la déchéance de Kouang Siu.

La récompense de Youen Che-k'ai ne se fit pas attendre. En septembre 1898, il était nommé vice-président d'un ministère en expectative d'emploi, et chargé de la formation des troupes. Il recevait à titre de récompense 4.000 onces d'argent (29 septembre 1898), et plus tard, par décret du 6 janvier 1899, cette insigne marque de faveur impériale :

> « Nous accordons à Soung K'ing, général de division du Se-tch'ouan, et à Youen Che-k'ai, vice-président en expectative d'emploi, la faveur de pénétrer à cheval à l'intérieur du palais en dedans de la porte Si-Youen-men, et de se servir soit d'une barque, soit d'un traîneau ». (Dans le lac qui entoure l'île Yong-t'aï où se trouvait la résidence de l'empereur).

Nommé gouverneur par intérim du Chan-toung le 6 décembre 1899, à la place de Yu hien, Youen Che-k'ai réussissait à faire partir les Boxers de sa province et à les faire évacuer sur le Tche-li. Au mois de mars 1900, il était nommé gouverneur en titre, et malgré son deuil (juin 1900), put rester à son poste, qu'il quitta en novembre 1901 pour remplir les fonctions de gouverneur général du Tche-li. En janvier 1902, directeur-général des Chemins de fer du Nord, et p2.062 ministre l'année suivante (juillet 1903), il est placé à la tête du Conseil de réorganisation de l'armée ; enfin, le 4 septembre 1907, il devient président du ministère des Affaires étrangères et Grand conseiller. Mais l'empereur Kouang Siu meurt, puis sa puissante protectrice T'seu Hi. Youen porte ombrage au régent ; celui-ci, Tsai Foung, prince Tch'ouen, frère du malheureux Kouang Siu, et père du jeune empereur Siouen Toung, n'a d'ailleurs pas oublié la trahison de 1898 et la recommandation de l'empereur de tirer vengeance de celui qui a été la cause de l'agonie de ses dernières années ; Youen est disgracié et se retire dans sa province.

Le mouvement révolutionnaire éclate : Youen Che-k'ai est rappelé à Pe-King. Il se fait désirer ; enfin, il cède aux prières : il sera le sauveur de la

dynastie mandchoue menacée. Il va envoyer immédiatement à Han k'eou ses troupes bien exercées pour écraser les rebelles. Le grand homme va faire preuve de décision et d'énergie. Rien de la sorte ! il garde ses troupes dans le Nord et négocie avec les rebelles, qui faisant appel à tous les mécontents et aux gens sans aveu toujours prêts à jouer un rôle aux journées de révolution, voient grossir leurs rangs de jour en jour : ils ont tout le temps de se rendre maîtres de Wou-tch'ang, de se répandre dans la vallée du Yang-tseu, et d'établir à Chang-hai une sorte de Grand conseil. Pendant ce temps, Youen entreprend de prouver aux Mandchous que la situation est perdue pour eux ; il réussit ; les princes sont apeurés et l'empereur enfant abdique. La République est proclamée et Youen Che-k'ai en devient, le 1er mars, le premier président, alors que Soun Ya-tsen, la véritable cheville ouvrière du mouvement p2.063 réformateur, n'a accepté, avec un désintéressement qu'il faut reconnaître, que le titre de président provisoire. La haute situation à laquelle Youen est arrivé par ambition, non par conviction, n'est pas celle à laquelle aspire cet ambitieux personnage. *Quo non ascendam ?* pense-t-il. Et son rêve, caressé depuis longtemps, connu de ceux qui suivent ses faits et gestes, c'est de restaurer une nouvelle dynastie dont il serait le premier empereur. Mais la Roche tarpéienne est près du Capitole. Déjà les bombes meurtrières (16 janvier) lui montrent les dangers de la situation ; il est suspect aux réformateurs, exécré des Mandchous ; son existence est en perpétuel danger. Il a sur beaucoup de réformateurs l'avantage de connaître la Chine à fond ; mais ils ont sur lui celui de connaître les pays étrangers, qui, en fin de compte, sont appelés à jouer un grand rôle dans les destinées de Ja Chine. Somme toute, Youen est resté un vieux Chinois ; il ignore les beautés du parlementarisme et il agit sans consulter son Premier ministre, ce qui le brouillera forcément avec l'Assemblée de Nan-King ou celle qui la remplacera, Assemblée de convention, qui est loin de représenter les aspirations du pays. Pauvre Youen Che-k'ai !

Qui a-t-il devant lui ? dans le parti réformateur : Soun Ya-tsen, un Cantonnais, élevé aux îles Sandwich, aujourd'hui âgé d'environ quarante-cinq ans, qui a étudié à Hong-Kong, connaissant l'anglais probablement mieux que le chinois classique, qui a exercé la médecine à Macao, et qui,

lorsqu'il entend parler de réformes, s'enthousiasme, voyage en Amérique, en Angleterre, pour y porter la bonne parole ! En 1896, à Londres, alors qu'il passait dans Portland Place en face de la légation de Chine, Soun Ya-tsen avait p2.064 été reconnu, saisi par les gens de la légation, et emprisonné jusqu'au moment où l'on pourrait subrepticement l'embarquer pour la Chine, où sa tête était mise à prix, dans l'attente des plus horribles supplices. Soun Ya-tsen a la chance d'échapper à ses geôliers, et commence sa propagande. On le voit à Paris, où il cherche l'appui de quelques hommes politiques ; en 1905, il fonde le Comité républicain chinois d'Europe, à Paris, à Bruxelles, Londres et Berlin. Il sait ce qu'il veut. Alors que Kang-Yeou-wei, le réformateur de 1898, sympathisant avec l'Angleterre, rêvait une monarchie constitutionnelle avec la dynastie mandchoue, Soun Ya-tsen, imbu des idées républicaines de la France et surtout des États-Unis, cherche à fonder une fédération d'États sur les ruines du trône des Ts'ing. Il n'a cependant pas rompu avec la vieille tradition chinoise, car nous apprenons que ce mois-ci même, il s'est rendu aux tombeaux des Ming à Nan-King, pour annoncer aux mânes des souverains de cette dynastie, renversée par les Mandchous, que leurs conquérants étaient dépossédés du pouvoir qu'ils avaient usurpé, et que les Chinois étaient maîtres de leur propre pays. Soun Ya-tsen me paraît être un homme convaincu, de bonne foi, sans ambition personnelle, le seul désintéressé, peut-être, dans le groupe des réformateurs. Accouru en Chine pour suivre le mouvement qu'il a suscité, il est nommé président provisoire de la République, et s'efface sans effort devant Youen Che-k'ai lorsque celui-ci est nommé président définitif, malgré la défiance dont il est l'objet de la part de tous.

Les deux figures marquantes du parti réformateur, à côté de Soun Ya-tsen, sont incontestablement Wou Ting-fang et T'ang Chao-yi. Wou Ting-fang, le p2.065 premier ministre des Affaires étrangères du nouveau régime, autre Cantonnais, est, des chefs de la révolution, celui qui a le plus d'expérience ; jadis avocat à Hong Kong sous le nom de Ng Choy, il entra au service de son pays, et après avoir été chargé avec Lien Fang d'échanger avec Ito Miyoyi le 8 mai 1895 à Tche-fou les ratifications du

traité de Shimonoseki, il prit une part active à la rédaction du traité de commerce signé entre la Chine et le Japon le 21 juillet 1896.

En novembre 1896, envoyé comme ministre plénipotentiaire aux États-Unis, en Espagne et à Cuba, c'est-à-dire dans les pays où se porte l'émigration chinoise, il signa le 14 avril 1898, à Washington, un arrangement préliminaire pour la ligne du chemin de fer Pe-King-Han K'eou. Nommé en mai 1903, secrétaire, puis la même année vice-président du ministère des Affaires étrangères, il fut envoyé une seconde fois comme ministre à Washington à la fin de 1907.

T'ang Chao-yi est un Cantonnais également, créature de Youen Che-k'ai dont il a été secrétaire lorsque celui-ci résidait en Corée. Il fut lui-même consul général dans ce pays après le traité de Shimonoseki, et a été directeur général du chemin de fer Nan-King-Chang-hai et Pe-King-Han-K'eou (1906) ; premier gouverneur de Feng-tien en avril 1907, lors de la réorganisation de la Mandchourie, il fut désigné comme envoyé spécial en Amérique pour remercier les États-Unis de la générosité avec laquelle ils avaient abandonné la part qui leur revenait de l'indemnité après la révolte des Boxers en 1900. C'est lui qu'on a nommé président du premier Conseil des ministres de la République, et il a débuté en provoquant la méfiance du consortium financier des p2.066 quatre puissances : France, Angleterre, Allemagne et États-Unis, en faisant en dehors de lui un premier emprunt qui a amené les protestations des légations de ces puissances.

Voyons maintenant quelle est la situation dans le pays même ? Anarchie et massacre dans toutes les régions. À Canton, les bandits qu'on avait enrôlés pour garder la ville, n'étant plus payés, occupent les forts. À Fou-tcheou, deux régiments en viennent aux mains, parce que les hommes de l'un ont gardé la natte, tandis que les autres ont supprimé cet appendice caudal. À Pe-King, dans les soirées du 29 février et du 1er mars, les soldats, secondés par la racaille, se paient leur solde en pillant les maisons et les gares de chemin de fer, brûlant le palais de Kouei-siang, frère de l'impératrice douairière, fournissant ainsi un prétexte excellent à Youen Che-k'ai, incapable de réprimer leurs excès, pour ne pas se rendre à Nan-King, au milieu de l'Assemblée des réformateurs qui annihileront toute son influence. À Tchi-tcheou, au sud de Pao-ting, ce mois de mars, des soldats

assassinent le missionnaire protestant Day, qui accompagnait l'évêque anglican Scott ; la victime est ailleurs l'Américain Hicks. À Si-ngan fou, massacre de missionnaires suédois et de milliers de Mandchous. Dans le Se-tch'ouan, massacre de missionnaires américains. En Asie centrale, les troupes sont battues par les rebelles. À Chang-hai même, des soldats du Tche-Kiang, mécontents de leur solde, se mutinent. La Mongolie, hésitante, va peut-être se jeter dans les bras des Russes. La Mandchourie est une proie mûre pour les Japonais. Les partis réactionnaires se remuent déjà : on voit un général des troupes du Chan-si marcher sur la capitale et s'entendre avec son collègue p2.067 de la Mandchourie. Pour que le ridicule s'ajoute à l'horreur de l'anarchie dans laquelle la Chine est plongée, viennent se greffer les manifestations de suffragettes singeant leurs sœurs d'Angleterre et leurs exploits. Grâce à la multitude de journaux poussés comme des champignons, les fausses nouvelles circulent dans tout l'empire et ajoutent aux angoisses de la situation. Les réformateurs ne sont plus qu'une infime minorité. Le pays a besoin de réformes sans doute, mais ce n'est ni Montesquieu, ni Rousseau, ni les socialistes russes qui pourront servir utilement de modèles à la Chine en ce moment. Il lui faut tout d'abord sortir du gâchis dans lequel elle est plongée, s'adresser à des gens d'expérience, pratiques, ayant la connaissance de la vieille Chine, tout au moins autant que de la vieille Europe, et avant de remplacer les enseignements de Confucius par ceux de la Sorbonne, il sera bon de voir ce qui répond naturellement aux habitudes et aux aspirations de la Chine. Chaque pays a ses besoins, et ce qui est bon pour la France ou les États-Unis, n'est pas nécessairement bon pour l'antique empire asiatique ; il n'y a pas de panacée universelle.

Et puis, il y a la question financière ; les événements des derniers jours montrent que sans argent, la révolte éclate partout ; et ceux qui ont déchaîné la révolution en seront les premières victimes, s'ils ne savent pas apaiser à prix d'or les ambitions qu'ils ont soulevées. C'est alors qu'il faudra s'adresser à l'étranger. Ce dernier est flatté par la jeune Chine parce qu'elle le sent nécessaire, mais il est exécré par le fond même de la population.

Quelle sera l'attitude de cet étranger ? Il a déjà assuré sa défense en occupant dès janvier le chemin p2.068 de fer de Peking à la mer. Assurément

il a désiré une Chine paisible et travailleuse, mais il la voit sans mélancolie s'affaiblir elle-même par ses dissensions. On peut dire que son intervention seule sortira la Chine de l'anarchie ; mais dans quelles conditions pourra-t-elle se produire ? Ce qui domine tout, c'est la politique financière. Les « Quatre Puissances » sont disposées à aider la Chine ; le Japon s'est rallié avec des réserves au consortium financier ; il envoie d'ailleurs des troupes à Port-Arthur et à T'ien-tsin. La Russie fait ses conditions et marchera sans doute avec les autres. Mais pour cet appui financier, il faut donner des gages. Les douanes et une partie des chemins de fer sont déjà données en garantie. Il y a de nouvelles lignes de chemin de fer à construire, des mines à exploiter, de nouveaux travaux à exécuter ; c'est là ce qu'on leur demandera comme garantie, et de nouveau le particularisme provincial se trouvera en opposition avec l'intérêt général du pays. Source toujours nouvelle de difficultés ! Les « Quatre Puissances » n'ont que des intérêts économiques en Chine ; elles doivent désirer le *statu quo* dans le pays et l'intégrité du territoire, mais il serait, je crois, naïf de penser que le Japon et la Russie soient disposés à abandonner le terrain qu'ils ont acquis en Mandchourie, et cette même Russie qui redoutait la colonisation chinoise dans la Mongolie profitera certainement de la situation actuelle pour empêcher les tribus qui lui servent d'avant-garde ou mieux de tampon, de retomber sous le joug du Céleste Empire. Les Russes ont déjà placé dans leur sphère d'influence la région du haut Iénisséi, c'est-à-dire le pays au nord de Kobdo ; soyons certains qu'ils voudront prendre Kobdo même, ainsi que le Tarbagataï. Et quant à leur agent p2.069 Doriev, qui les avait si fidèlement servis au Tibet, et qui vient de quitter Saint-Pétersbourg, pour la Mongolie, je ne doute pas qu'il ne sache persuader au *Houtoukhtou lama* d'Ourga que le salut est vers l'Ouest et le Nord, plutôt que vers l'Est.

La monarchie mandchoue est à terre, la République chinoise est proclamée, mais elle n'existe pas encore.

@

# L'ISLAM EN CHINE

@

[1]p2.085 Malgré les travaux de Palladius, de Ch. Schefer, de Deveria, de Hirth, de M. Hartmann, on peut dire que l'islam en Chine a été peu étudié. Généralement on se borne à citer les deux volumes que P. Dabry de Thiersant a consacrés au *Mahométisme en Chine* en 1878 malgré les nombreuses erreurs qu'ils contiennent, et le travail spécial à *la province du Yun-nan*, dans lequel M. Émile Rocher a raconté (1879-1880) la terrible rébellion musulmane qui éclata dans le sud-ouest de l'empire chinois en 1856 et ne se termina qu'en 1873 par la prise de Ta-li. Voici deux ouvrages récents très différents dans leur manière de traiter la question de l'islam en Chine, qui méritent d'attirer l'attention des savants, car sans être définitifs, ils nous apportent l'un et l'autre de nouveaux documents. Le premier, celui de M. Broomhall, embrasse l'islam en Chine dans son ensemble ; p2.086 le second n'étudie que les provinces traversées par la mission dirigée par le commandant d'Ollone, c'est-à-dire le Yun-nan, le Se-tch'ouan et le Kan-Sou ; toutefois un chapitre est consacré aux musulmans dans l'Asie centrale dont nous n'aurons d'ailleurs pas à parler, la Chine proprement dite, c'est-à-dire les dix-huit provinces, étant seule aujourd'hui l'objet de cette étude. La publication de ces deux ouvrages ainsi que celle de la *Revue du Monde musulman*, qui a atteint son vingtième volume, me donne l'occasion de tracer un état sommaire de nos connaissances sur les musulmans de l'empire du Milieu.

## I

Rappelons que la première mention des Arabes appelés *Tazi* ou *Tachi* par les Chinois qui les connurent par la Perse, se trouve dans les Annales de la dynastie des T'ang (618-907) et que nombreuses sont dans les ouvrages chinois les allusions à ces Ta-zi. En 713, un ambassadeur ta-zi se rend en Chine ; un autre, en 924, visite A-pao-ki, chef des K'i tan, campé sur les bords

[1] Premier article, *Journal des Savants*, janvier 1913, pages 30-35.

de l'Orkhon ; plus tard encore, en 1020, une princesse Leao épouse un chef ta-zi. Les musulmans payaient un tribut au chef des Si-Leao ou Kara K'itai, et au XII^e^ siècle, il y avait un régiment de leurs coreligionnaires dans l'armée des Kin ; c'est à partir de la dynastie des Soung (960-1279), sous laquelle on compte vingt ambassades de Ta-zi, que le nom de ceux-ci disparaît pour faire place à celui de *houei houei*.

M. le commandant d'Ollone consacre un chapitre de son ouvrage à l'*Origine du nom de houei houei* ; p2.087 d'après le *Discours sur les musulmans* de Lieou Tche, le nom de *houei hou* remplacé par le nom de *houei houei* serait

> « une application extensive des Ouïgours pendant longtemps principaux représentants de l'islam aux yeux des Chinois ».

C'est d'ailleurs ce que sous une autre forme nous dit le D^r^ Bretschneider cité par M. Broomhall :

> « Il peut y avoir quelque raison dans le fait que les Chinois au XIV^e^ siècle appelaient les mahométans *houei ho* ou *houei hou*, termes jadis employés pour désigner les Ouïgours ».

Ceux-ci étaient en effet désignés sous les T'ang comme les *houei ho* et les *houei hou.*

À quelle époque l'islam a-t-il pénétré en Chine? La mosquée de Si-ngan-fou dans la province du Chen-si possède une stèle de l'année 742 publiée par Broomhall qui nous fournit une date certainement erronée ; l'inscription de cette stèle dit en substance que la doctrine de Mahomet ne pénétra en Chine que sous le règne de K'ai houang (581-600), empereur de la dynastie des Soui. Il suffit de faire remarquer que la date de l'hégire étant 622, il est difficile que l'islam ait pénétré en Chine en 581 ; d'autre part pour désigner l'Arabie, au lieu de Ta-chi, on y a employé l'expression de *T'ien fang* ou Ka aba qui, ainsi que le signale Devéria, n'apparaît dans les historiens chinois qu'à partir de 1288. L'inscription de Si-ngan fou est donc apocryphe.

L'inscription de la mosquée de Ts'iouen-tcheou dans le Fou-kien est actuellement la plus ancienne connue en Chine (1310-1311) ; signalée jadis par le consul anglais Geo. Phillips (*T'oung pao*, VII, 1896), elle a été

depuis minutieusement étudiée dans le même recueil (XII, 1911, pp. 677-727) par le père p2.088 Greg. Arnáiz, O. P., et M. Max Van Berchem. Cette inscription marque que la mosquée a été construite l'année 400 de l'hégire du Prophète (1009-1010) et qu'elle fut remise en état, à la date de l'année 710 de l'hégire (1310-1311) par « Ahmad, fils de Muhammad, originaire de Jérusalem, surnommé le pèlerin Ruku (ad-dîn) de Shiraz ».

Auparavant, l'inscription de la mosquée de Canton A. H. 761 (sept. 1350) était considérée comme la plus ancienne de la Chine. En 758, une colonie nombreuse de mahométans établis à Canton se révolta ; ces rebelles, peut-être des pirates, mirent à sac et brûlèrent la ville, et massacrèrent 5.000 négociants étrangers : la grande mosquée du Saint-Souvenir, *Houei-cheng-se*, bâtie sous la dynastie des T'ang, fut détruite par le feu en 1343 et reconstruite en 1349-1351 ; seules les ruines d'une tour marquent l'emplacement de la première construction. À la fin du IX^e^ siècle, les musulmans transférèrent leur principal comptoir dans l'Extrême-Orient dans la presqu'île de Malacca, à Kalah, qui hérita de l'importance commerciale de Ceylan. Nous avons la relation du voyage accompli en Chine au IX^e^ siècle par le marchand Soleyman et le récit d'Abou Zeyd donnés dans le *Salsalat-at-tevarikh*, « chaîne des chroniques », et traduit par Reinaud.

Pendant la période mongole les colonies musulmanes furent nombreuses sur la côte de Chine au témoignage du voyageur maghrébin Ibn Batouta (XIV^e^ siècle). Le géographe arabe Aboulfeda mentionne (XIV^e^ siècle) les villes suivantes de la Chine (*Sîn*) : Khanfou (Hang-tcheou), Khândjou, Yandjou (Yang-tcheou), Zaitoun ou Zitoun (Ts'iouen-tcheou), Khânqou, Sila (la Corée), Khâdjou, Sandkjou p2.089 (Sou-tcheou) ; il connaît le lac Sikhou (*Si-Hou*) de Hang-tcheou. Ibn Batouta remarque que dans toutes les villes de Chine, il y a toujours un *cheikh ul islam* et un *cadi* pour faire fonction de juges parmi les musulmans. Les Arabes appelaient l'empereur chinois *Faghfour*, altération du persan *Baghpour* (Fils de Dieu) équivalent de *T'ien tseu*, « Fils du Ciel » ; la Chine était le *Chin* ou le *Maha Tchin*, parfois le *Toung t'ou*, « Terre d'Orient ».

Cette prospérité des colonies maritimes musulmanes semble avoir été éphémère si nous en jugeons par leur population actuelle ; les provinces dans lesquelles elles se trouvaient comptent parmi celles où l'élément mahométan est le moins nombreux ; ainsi, suivant M. Broomhall, le Kouang-Toung compterait entre 20 et 25.000 sectateurs du Prophète, le Fou-kien, 1.000 et le Tchekiang 7.500. C'est donc par terre que s'est produit l'afflux de la population musulmane permanente en Chine.

L'ouvrage de M. le commandant d'Ollone traite particulièrement des provinces dans lesquelles cette immigration a eu lieu, et nous commencerons avec lui par le Yun-nan, province du sud-ouest de la Chine. Marco Polo nous parle de ce chef musulman qui commandait les troupes tartares dans la bataille que celles-ci livrèrent au roi de Mien (Birmanie) à Vochan (Yong-tch'ang) ; les Birmans, malgré leur nombre et leurs éléphants furent vaincus grâce à l'habileté de leur adversaire :

> Et quand les sire des ost des Tartarz soit certainemant que cest roi li venoit soure à si grant jens, il hi a bien doutée, por ce qe il ne avoit qe douze mille homes à chevaus, mès sans faille il estoit mout vaillanz homes de son cors et buen chevaitanz, et avoit à non Nescradin. Il ordré et amoneste sez p2.090 jens mout bien. Il porcace tant con il plus poit de défendre le païs et ses jens. [1]

Naçr ed-Din était fils aîné du Seyyid Edjell qui joua un rôle considérable à l'époque mongole. Bretschneider nous a donné quelques renseignements sur ces deux personnages tirés du *Youen-che*, [2] Histoire des Youen, mais M. Vissière a traduit pour M. d'Ollone les passages les concernant non seulement de cet ouvrage mais aussi d'autres livres chinois et voici les principaux faits de leur carrière :

Chams ed-Din s'appelait aussi Omar ; il descendait de Mahomet ; lorsque Tchinguiz Khan faisait la guerre dans l'Ouest, Chams ed-Din

> « à la tête de mille cavaliers, se porta à sa rencontre et se soumit à lui, en lui faisant hommage de panthères à rayures et de faucons blancs. L'empereur le fit entrer dans sa garde d'élite pour marcher

[1] Édition de la Société de Géographie, p. 139.
[2] *Medieval Researches*, I, p. 270-271.

> à l'attaque avec l'expédition. Il l'appela *Seyyid Edjell* et ne le désignait pas par son nom personnel »,

Seyyid Edjell comme on dirait, en Chine, « de race noble ». C'est cette double appellation de Seyyid Edjell Chams ed-Din qui a été rendue par les Chinois par Sai-tien tch'e Chan-sseu Ting. D'Ohsson le fait naître à Boukhara [1], mais M. Vissière n'a rencontré ce fait nulle part dans les notices officielles chinoises ; De Guignes le qualifie d'Arabe. Le Seyyid Edjell occupa sous les Khans Ogotaï et Mangou diverses fonctions importantes ; lorsque ce dernier prince attaqua le pays de Chou (Se-tch'ouan), le Seyyid Edjell eut la direction des p2.091 subsistances militaires et les approvisionnements ne manquèrent pas ; mais ce fut sous K'oublai que sa faveur atteint son apogée ; en 1274, il devint gouverneur du Yun-nan et il occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1279, à l'âge de soixante-neuf ans, laissant cinq fils et dix-neuf petits-fils ; il avait été nommé prince de Hien-Yang, sous-préfecture voisine de Si-ngan-fou et *tchen-nan tsiang-kiun* (Maréchal Pacificateur du Sud), et ministre gouverneur.

Au cours de son administration le Seyyid Edjell fit entreprendre de grands travaux hydrauliques pour arrêter les inondations et rendre des terrains à la culture, se signala par des réformes, par celle-ci entre autres : substituer à l'incinération des cadavres, leur ensevelissement dans des cercueils [2]. La sépulture du Seyyid Edjell se trouve dans le cimetière particulier de la famille Ma à 2,5 km au sud-est de Yun-nan-fou ; près du tombeau est placée une stèle sino-arabe découverte et estampée deux ans avant l'arrivée de la mission d'Ollone par M. Charria (1905-1906) qui ne l'avait pas publiée ; l'inscription a été traduite par le capitaine Lepage puis par M. Chavannes [3], auquel M. Charria avait envoyé son estampage. Outre son tombeau du Yun-nan dont la stèle est postérieure à 1736, le Seyyid Edjell avait une sépulture dans les environs de Si-ngan-fou avec une inscription chinoise de l'année 1538 dont l'estampage a été rapporté par M. Ph. Berthelot en 1905 et traduit par M. Vissière [4]. D'après ce sinologue,

---

[1] *Histoire des Mongols*, II, p. 467.

[2] E. H. Parker, *China Review*, 1901, p. 196-197.

[3] *T'oung-pao*, mai 1908, p. 269-272.

[4] *Revue du Monde musulman*, IV, 1908, p. 284-346.

c'est la sépulture de Si-ngan-fou qui serait celle dans laquelle p2.092 aurait été déposé le corps de Seyyid Edjell. M. Chavannes qui a pris l'estampage de cette stèle le 31 mars 1907 sous le vestibule de la porte d'entrée de la grande mosquée de Si-ngan dit que pour sa part

> « il n'en est pas convaincu, et que l'inscription de 1538 peut fort bien n'avoir été fabriquée que pour authentiquer une tradition que rien ne peut justifier dans les textes chinois. [1]

Dans tous les cas, grâce aux travaux de MM. Lepage, Vissière et Chavannes, nous voici complètement renseignés sur un personnage auquel non sans raison Dabry de Thiersant faisait remonter l'introduction de l'islamisme au Yun-nan.

> « Il leur enseigna, écrit Dabry [2], la religion de Mahomet, en même temps que le respect qu'ils devaient avoir pour Confucius, à qui il fit élever des temples, pendant que des mosquées étaient en construction dans toutes les villes.

[3] La relation suivante d'un certain Hadji Mohamed Ali, d'origine arabe, né dans l'île de Hai-nan, rattache au Yun-nan l'expansion des musulmans en Chine :

> « Jadis, quand le raja Tang Wang était roi de Chine, il eut l'esprit inquiet pendant un long temps. Une nuit il rêva qu'il existait de chaque côté de la Chine un peuple de musulmans qui portaient un turban enroulé autour de leur tête et des vêtements descendant jusqu'aux pieds, et avaient le visage couvert de poils ; et que s'il pouvait amener ce peuple en Chine, son esprit serait rasséréné. Sur ce, il envoya nombre de jonques à la recherche des gens dont il avait rêvé, et les fit amener en Chine, leur donnant l'ordre de vivre dans p2.093 différentes parties du pays, tels que Canton, le Hou-Nan, le Yun-nan, Ham-Sou, Sou-Soun et Hai-nan. L'un de ces Arabes eut alors de nombreux descendants, et je suis l'un d'eux. Au cours des siècles, la race se répandit à travers tout le

---

[1] *T'oung pao*, mai 1908, p. 269.
[2] *Le mahométisme en Chine*, I, p. 119.
[3] Second article, *Journal des Savants*, février 1913, pages 56-67.

> pays jusqu'à ce qu'un homme nommé Sultan Slêman devînt roi du Yun-nan. Ensuite des troubles éclatèrent dans diverses parties du pays, et depuis la mort du raja Tang Wang, je ne puis me rappeler que partiellement ce qui arriva. [1]

Notre narrateur songe sans aucun doute, non au Seyyid Edjell, mais à T'ou Wen-sieou qui fut sultan de Tali, mais il n'en est pas moins intéressant de noter le rôle que joue le Yun-nan dans le développement de l'islam en Chine suivant la légende musulmane elle-même.

Naçr ed-Din [Ni ya seu la ting], remplaça son père comme gouverneur de Karajang (Yun-nan) et mourut en 1292. Il laissait douze fils dont l'un, Bayan, joua un rôle considérable. D'Ohsson nous dit [2] qu'à la mort de K'oublai en 1295 :

> « Bayan-Fentchan conserva le ministère des Finances, et reçut le surnom de *Seyid-Edjell*, fort considéré chez les Mongols, qui s'étaient habitués à le regarder comme appartenant au chef de l'administration. Ce ministre avait huit collègues qui composaient avec lui le conseil des Finances.

M. George Soulié rapporte que :

> « Les traditions locales font remonter à un millier d'années la venue des premiers musulmans. Dans toute la partie p2.094 nord-est et sud-est, les croyants se disent originaires de Canton ; dans l'ouest, au contraire, ils prétendent que leurs ancêtres, venant du Turkestan, pénétrèrent dans le pays par le Koukou-Nor et le Thibet oriental. [3]

Il rejette l'origine cantonaise des musulmans du Yun-nan à cause de l'absence de trace du dialecte de Canton dans le dialecte local et parce qu'il n'existe aucune communauté *houei-tseu* au Kouang-si, seule route reliant autrefois le Kouang-Toung au Yun-nan [4]. M. Broomhall n'accepte

---

[1] *Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society*, juin 1882, p. 165.
[2] *Histoire des Mongols*, II, pp. 507 et suiv.
[3] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 210.
[4] *Ibid.*, p. 212.

pas la théorie de M. Soulié objectant qu'il y a une population musulmane au Kouang-si variant de 15.000 à 20.000 personnes.

Je rappellerai une fois de plus la grande révolte des musulmans qui éclata en 1855 sous la direction de Ma Tê-sing et de Ma Jou-loung et qui ne fut définitivement écrasée que par la prise de Ta-li et la mort du sultan T'ou Wen-sieou ; elle a été racontée tout au long par M. Émile Rocher dans son ouvrage *la Province chinoise du Yun-nan* (Paris, 1879).

> « La plus grosse agglomération [de la province de Yun-nan] à l'heure actuelle, écrit le commandant d'Ollone, semble être Tchao-t'ong-fou, dans le nord-est. Les musulmans n'y ont pas pris part à la grande révolte et ont été épargnés ; ils peuvent y être au nombre de huit à douze mille, le tiers ou le quart de la population. À Yun-nan-sen, il y a 1.200 familles (6 à 8.000 personnes environ), avec cinq mosquées. Il faut noter un autre foyer de l'islam, dont l'importance et le prestige sont tout à fait hors de proportion avec le chiffre de la population, c'est le bourg de Ta-tchouang au nord de Mong-tseu, peuplé de 500 familles dont trente seulement non musulmanes. p2.095

Le commandant d'Ollone ajoute que dans toute la province :

> « Leur nombre n'est pas très considérable : de trente à quarante mille familles, suivant leurs propres déclarations (200.000 à 250.000 âmes).

Ces chiffres sont inférieurs à ceux qui sont donnés par d'autres auteurs. M. Gervais Courtellemont nous dit qu'à Tchao-t'ong, dont l'iman qui a fait le pèlerinage de la Mecque est le gendre de Ma Jou-long :

> « Une rue entière est occupée par les fourreurs et les peaussiers. Cette industrie est exclusivement entre les mains des mahométans. Ceux-ci sont au nombre de 20.000 dans l'arrondissement relevant du sous-préfet de Tchao-t'ong-fou. D'origine mongole, ils ont apporté de leur pays les habitudes pastorales et les industries qui en découlent. [1]

[1] *Voyage au Yun-nan*, Paris, 1904, p. 147.

Il y a à Tchao-t'ong et ses environs 63 mosquées ou oratoires [1]. Le même auteur nous dit également qu'on compte à Yun-nan-sen environ 2.000 familles musulmanes de toutes conditions [2] et que cette ville renferme trois mosquées. [3]

Les chiffres donnés par M. Soulié sont plus élevés que ceux de M. d'Ollone :

> « On estime, dit-il, à 800.000 ou un million d'âmes le nombre des mahométans qui vivent dans la province, le total de la population étant estimé comme variant de 8 à 10 millions d'âmes. [4]

p2.096 Les centres les plus importants seraient les suivants [5] :

> — Au nord-est : Tchao-t'ong-fou, 10.000 à 15.000 musulmans sur 20.000 à 30.000 habitants ; Tong-tch'ouan, 2.000 à 3.000 musulmans sur 10.000 habitants.
>
> — Au centre et à l'ouest : Yun-nan-fou, 8.000 à 10.000 musulmans sur 50.000 habitants ; Ta-li-fou, 1.000 à 1.500 musulmans sur 10.000 à 12.000 habitants ; Mong-houa-t'ing 1.000 à 1.200 musulmans sur 2.000 à 3.000 habitants.
>
> — Au sud-est : Lin-ngan-fou, 3.000 à 4.000 musulmans sur 5 à 6.000 habitants.

Notons deux particularités sur les musulmans du Yun-nan :

— l'une relevée par le commandant d'Ollone :

> « Au premier abord, les mahométans du Yun-nan semblent isolés du reste du monde musulman. À les en croire, ils n'auraient de relation ni avec les autres pays ni même avec les autres provinces. Leur clergé n'a pas de hiérarchie. Chaque a-hong, ou desservant de mosquée, ne relève que de sa communauté, et n'entretient pas de rapports réguliers avec ses voisins. Ni à Péking, ni à Constantinople, ni même à la Mecque, les Yun-nanais

---

[1] *Loc. cit.*, p. 149.
[2] *Loc. cit.*, p. 103.
[3] *Loc. cit.*, p. 104.
[4] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 214.
[5] *Loc. cit.*, p. 217.

> ne reconnaissent d'autorité religieuse supérieure. Sans chefs religieux, les musulmans du p2.097 pays n'ont pas non plus de chefs politiques... Il faut cependant noter que, chaque année, une trentaine au moins de musulmans du Yun-nan vont à la Mecque, soit par la Birmanie, soit par le Tonkin. [1]

— l'autre, par M. G. Soulié :

> « La puissance de la foi n'a pas été assez grande pour maintenir l'usage des ablutions rituelles et vaincre l'horreur que l'idée même d'une ablution inspire à la masse des Yun-nanais. La circoncision n'est pour ainsi dire jamais pratiquée, seuls quelques prêtres l'imposent à leurs enfants. [2]

## II

Passons au Se-tch'ouan avec M. d'Ollone. En venant du Yun-nan, on rencontre les premiers musulmans au nord de Te-tch'ang ; ce sont des émigrés depuis la grande révolte et la chute de Ta-li ; entre Te-tch'ang et Ning-youen

> « plusieurs villages assez importants sont occupés par eux ; le centre principal est Kao-tsao-pa, bourg de 200 familles musulmanes (de 1.000 à 1.500 personnes). À Ning-youen, la capitale de la région, il y a une mosquée et 100 familles.

À Ta Tsien-lou, il y une mosquée fréquentée par 100 familles. Le commandant d'Ollone publie une inscription bilingue traduite par le capitaine Lepage gravée sur une stèle érigée en 1760 qui se trouve dans un pavillon de la cour du temple de la Littérature de Tch'eng-tou. C'est dans cette ville que, sauf de très rares exceptions, sont publiés tous les ouvrages p2.098 mahométans que le voyageur a trouvés dans toute la Chine ; ces ouvrages au nombre de 36 auxquels il faut ajouter 7 doubles et 1 exemplaire d'un des livres déjà mentionnés dans une édition différente, traitent de la doctrine et de la liturgie, du calendrier musulman, de

---

[1] Commandant d'Ollone, *Musulmans chinois*, p. 4.
[2] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 220.

l'histoire, de la géographie et de la langue arabe ; ils sont analysés par M. A. Vissière. M. Broomhall de son côté a donné une liste de 20 ouvrages compris dans l'étude de M. Vissière sauf les 3 suivants : *Jen li tche yao*, les rites les plus importants pour l'homme par Ma Ki-kong ; *Houei Houei Kiao*, Causerie sur l'islam ; *Seng mi tchen youen*, Examen de l'origine de l'Erreur et de la Vérité. — Rappelons qu'en 1874, la Société archéologique de Saint-Pétersbourg a publié un mémoire de l'Archimandrite Palladius sur la littérature chinoise mahométane d'après l'ouvrage chinois *Tchi cheng chi lou*, de Liou Kiai-lien ou Liou Tchi, Dans la séance du 20 avril 1905 du Congrès international des Orientalistes tenu à Alger, M. Paul Pelliot a indiqué quelles ont été les principales œuvres publiées en chinois par les musulmans et dont la première ne remonte pas, dit-il, au delà de 1642 ; son mémoire, qui n'a pas encore été imprimé, énumère, je crois, environ 70 ouvrages. Tout récemment le catalogue de la Bibliothèque d'une mosquée de Pe-king a été publié par MM. René Ristelhueber et L. Bouvat dans la *Revue du Monde musulman* (mars 1908, p. 516). Les livres arabes en Chine sont ou manuscrits ou imprimés ; ces derniers viennent pour la plupart du Pendjab.

C'est à Tch'eng-tou, nous dit M. d'Ollone, qu'il est

> « entré pour la première fois en relation avec des tenants du *Sin Kiao*, la nouvelle religion... Le p2.099 *Sin Kiao*, appelé aussi *Koumbé Kiao*, religion des Tombeaux, enseigne à prier sur leurs tombes les saints personnages qui continuent à s'occuper des affaires de la terre et accordent leurs bienfaits. Le a-hong Ma, qui prêche cette doctrine, est considéré par ses partisans comme jouissant d'un pouvoir surnaturel qu'il a hérité de son père. Contrairement aux autres musulmans, il est très hostile aux Européens. Les tenants de la Vieille Religion, *Kieou Kiao* ou *Lao Kiao*, réprouvent violemment ces doctrines et ces pratiques. Il y a eu jadis bataille entre les deux sectes qui aujourd'hui affectent de ne pas se connaître.

M. d'Ollone compte au Se-Tch'ouan environ 400 mosquées, dont 13 à Tch'eng-tou seulement, et d'après leurs propres statistiques, les musulmans seraient 70.000 familles environ, soit 400.000 âmes ; un des

grands centres est, au nord de la province Soung-pan-t'ing où sur 10.000 habitants, il y a 4.000 musulmans avec 3 mosquées et une centaine de a-hong ; ces musulmans monopolisent le commerce du thé avec les Barbares, Tibétains ou Mongols, par suite du privilège concédé, il y a environ cent cinquante ans, à un certain Ma Yu-min, de Tch'eng-tou, dont les descendants ont cédé une partie de leur monopole à quatre de leurs coreligionnaires.

Voici maintenant les chiffres de M. Broomhall, qui donne à la province un total de musulmans variant de 100.000 à 250.000 ; ses informateurs lui fournissent les renseignements suivants : à Soung-pan, 2.000 familles, à Mien-tcheou 210, à Loung-ngan 300, dans deux autres endroits 100 ; à Kouan-hien, 140 familles, à Peng-hien, 240 ; dans la préfecture de Pao-ning, environ 4.000 personnes ; à Tch'eng-tou, 1.000 mâles ou 2.597 des deux sexes ; à p2.100 Tch'oung K'ing, environ 800 dont 60 peuvent lire et comprendre l'arabe ; à Wan-hien, 1.000 personnes. Il y aurait 8 mosquées à Soung-pan, 9 à Loung-ngan, 7 à Mien-tcheou, 5 à Pao-ning, 11 à Tch'eng-tou.

## III

Nous pénétrons maintenant au Kan-Sou, point d'arrêt tantôt momentané, tantôt définitif des musulmans venus de l'ouest :

> « Ce fut probablement à la suite de la conquête du royaume de Tourfan en 1368 par le prince musulman Kizr Khodja, descendant de Djagatai, que les Salars eurent occasion de pousser jusqu'au Kan-Sou à la faveur de cette invasion islamique.

M. Bonin qui écrit ces lignes ajoute :

> « La tradition fait venir les Salars de Samarkand aux bords du fleuve Jaune dès le XIV$^{e}$ siècle. Il n'est pas douteux, en effet, qu'ils ne soient originaires des steppes transcaspiennes, où leurs frères de nom et de race, les Turkomans Salars, occupaient

> encore, au nombre de 5.000 familles, l'oasis de Sarakho, lorsqu'elle fut annexée, en 1884, par le général russe Komarov. [1]

Le capitaine M. S. Wellby a consacré tout un chapitre de son ouvrage *Unknown Tibet* à la rébellion de 1895-1896 et M. W. W. Rockhill a donné de fort intéressants renseignements sur les mahométans du Kan-Sou en général et sur les Salars en particulier (*Land of the lamas*), Il en est de même de M. Grenard qui écrit :

> « Dans la partie proprement tibétaine du Kan-sou, se trouve une population turque musulmane qui s'appelle Salar. Elle p2.101 a pour centre la petite ville de Siun-houa-t'ing ou Salar, située au sud du Houang-ho par Lg. 100°, Lat. 36° 50'. Elle occupe une bande de terrain sur la rive droite du fleuve Jaune depuis l'Ourounvou jusqu'au T'ao-ho et quelques cantons sur la rive gauche, sur une partie de la route assez accidentée et montagneuse qui mène de Si-ning à Ho-tcheou. Dans cette dernière ville les Salars côtoient les musulmans ordinaires. Ces Salars se distinguent très nettement des Chinois par le type physique. Leur taille est haute, leur musculature sèche, leur nez grand et non épaté, leurs yeux noirs et droits, leurs pommettes très peu saillantes, leur face allongée, leurs sourcils très fournis, leur barbe abondante, noire et raide comme leurs cheveux ; leur front est fuyant, leur crâne aplati par derrière, leur peau basanée mais nullement jaune. En somme ils ressemblent d'une manière frappante aux habitants du Turkestan oriental. Ils sont vêtus à la chinoise, mais ils ont la tête entièrement rasée et portent un bonnet polygonal et blanc et non pas rond et noir comme les Chinois. Ils sont assez rigides et quelque peu fanatiques dans leur religion. À la vérité, ils boivent de l'eau-de-vie comme des lansquenets ou des Tibétains, mais ils s'acquittent assez exactement des pratiques journalières, s'abstiennent rigoureusement du sang des animaux et de la viande de porc, affectent un grand respect pour leur clergé et, à la différence de leurs coreligionnaires de la même province, ils refusent de brûler l'encens et n'admettent point dans leurs mosquées la tablette de l'empereur et la figure du dragon

[1] *Revue du Monde musulman*, X, 1909, p. 213.

> impérial avec l'inscription consacrée. Leur code religieux est conforme à la chériat de Boukhara, et par conséquent, au rite hanéfite. Plusieurs de leurs mollas ou *akhoun* parlent et écrivent le persan et la plupart des gens du peuple connaissent les caractères arabes. On attribue cette sévérité relative avec laquelle les Salar observent leur religion et l'instruction élémentaire plus répandue chez eux que chez les autres peuples musulmans, à un réformateur nommé Ma Ming Hin [Mohammed Amin] qui, il y a environ 150 ans, les prêcha et ranima leur piété. p2.102 Mais ce réformateur n'a point réformé les mœurs des Salars, qui aujourd'hui autant que jamais sont d'effrontés pillards. J'ai dit qu'ils entretiennent avec les bandits du haut fleuve Jaune d'amicales relations cimentées par une confraternité de brigandage et une communauté de haine contre les Chinois. La particularité la plus remarquable de ces musulmans, c'est leur langue qui est un turc corrompu. Sur 102 mots pris au hasard, on en compte 68, les noms de nombre mis à part, qui sont du turc pur et conformes au dialecte moderne du Turkestan chinois, 15 qui sont turcs encore, mais plus anciens ou corrompus, 5 qui sont persans ou généralement usités dans le Turkestan oriental, 1 qui est du persan corrompu inconnu dans ladite contrée, 7 qui sont chinois et 6 dont je n'ai pu déterminer l'origine. [1]

Dans cette région de la Chine, les musulmans sont divisés en *houei-houei* aux « bonnets blancs », qui brûlent de l'encens comme les autres Chinois, et en *houei-houei* aux « bonnets noirs », qui sont les Salars ; ceux-ci considèrent cet usage comme idolâtre et sont plus fanatiques ; ils vivent dans le voisinage de Ho-tcheou, à Siouen-houa-t'ing, et leur principale ville est Salar Pakun ou Paken (8.000 familles salar). Il est juste de dire que M. le commandant d'Ollone écrit :

> « Quelle qu'ait été autrefois la situation des musulmans à Ho-Tcheou, la ville préfectorale est aujourd'hui interdite aux musulmans : ils n'ont pas le droit d'y résider. Seul un vaste faubourg, au sud des remparts, est presque entièrement habité

[1] *Mission dans la Haute Asie*, [c.a. : Note sur l'ethnographie du Kan-sou. Les musulmans Salar, p. 451 sqq.]

> par des musulmans, qui compteraient jusqu'à « 10.000 familles ». C'est une véritable ville, murée elle aussi, en face de la ville préfectorale, mais dans la situation humiliée d'un lieu de relégation.

p2.103 C'est à cause de la révolte de 1864-1874 et en 1871 après la prise de Kin-tsi-p'ou et de Ning-hia et la mort de Ma Houa-loung, que le vice-roi Tso Tsong-t'ang accorda l'amnistie aux musulmans de Ho-tcheou à la condition qu'ils habiteraient un faubourg de la ville dans laquelle il y a 13 mosquées. C'est dans le Kan-Sou qu'est principalement répandue la Nouvelle Secte (*Sin Kiao*) qui se rattache au prophète Ma Houa-loung.

> « Le culte des tombeaux en est la marque distinctive, écrit d'Ollone, à tel point qu'on l'appelle aussi *koumbé kiao*, religion des tombeaux.

Ces révoltes ne sont pas les premières qui aient éclaté au Kan-Sou : dans la quatrième lune de l'année 1648, conduits par Mi-la-yin, Ting Kouo-tong, Fong Min-kou et Tchou Che-tch'ouen, ils se soulevèrent dans les districts à l'ouest du Houang-ho, s'emparèrent de Kan-tcheou, Leang-tcheou, Lan-tcheou, Min-tcheou et Lin-t'ao et assiégèrent Kong-tch'ang ; ils furent battus par le général Tchao Kouang-soui et le vice-roi Meng K'iao-fang et écrasés près de Kan-tcheou ; toutefois ce ne fut que le onzième mois de l'année suivante que la ville de Sou-tcheou fut reprise et que le dernier chef, Ting Kouo-tong, fut exterminé avec sa tribu entière [1]. Le gouvernement chinois, assez indulgent jusqu'alors à l'égard des musulmans du nord-ouest, allait par son intransigeance provoquer une formidable rébellion qu'a racontée Wei youen dans le *Cheng Wou ki*. En 1781, les Salars à turban noir résidant à Si-ning, à l'est du Koukou-Nor, soulevés par Sou Se-che-san, disciple de Ma Ming-sin (probablement le Ma Ming Hin, de Grenard), qui, lors de son pèlerinage à la Mecque, p2.104 avait été gagné aux idées des wahhabites, disciples de Abd el-Wahheb, le réformateur de l'islam, tuèrent Yang Che-ki préfet de Kan-tcheou, s'emparèrent de Ho-tcheou, et assiégèrent Lan-tcheou. Les troupes impériales furent appelées de toutes les parties de l'empire, et, après une farouche résistance et de

[1] De Groot, *Sectarianism*, p. 269-270.

grands massacres, le chef T'ien Wou fut tué et ses lieutenants furent exilés à Haï-nan (1784) [1]. De nouvelles difficultés surgirent en août 1789, et un certain nombre de musulmans furent envoyés au He-loung kiang comme esclaves des Tartares.

M. Broomhall estime la population du Kan-Sou à 3.000.000 d'habitants, Grenard compte que « la moitié des habitants de cette province, environ 2.500.000 personnes adhèrent à l'islam » [2]. Les Salars comptent à peine 50.000 individus.

## IV

Nous ne suivrons pas M. le commandant d'Ollone au Turkestan qui ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Nous nous contenterons d'ajouter quelques renseignements sur les musulmans dans d'autres parties de la Chine.

Nous avons eu l'occasion de parler de la stèle apocryphe de Si-ngan-fou de 742. Cette ville que les Arabes appelaient Khamdan possède une mosquée réparée, en 1127, 1315, 1368-1398, 1403-1424. M. Philippe Berthelot en a rapporté ainsi que de la mosquée de K'ai Foung-fou (Ho-Nan) 6 estampages p2.105 d'inscriptions en arabe et en persan qui ont été publiées et traduites par M. Clément Huart [3].

Pe-king est un centre musulman important. Sur une feuille de papier rapportée par le commandant d'Ollone, se trouvait la note suivante, traduite par M. A. Vissière [4] :

> « Il y a dix mille familles de musulmans à Pe-king. À 20 li (environ 10 km) de Pe-king, à la porte rouge du Hai-dzeu (ancien parc de chasse impérial), il y a plus de cent familles de musulmans. Au sud-ouest et droit au sud, à Ma-kia-k'iao « Pont de la famille Ma » (qui est un des principaux noms patronymiques des Chinois mahométans), il y en a plus de cent familles. Droit à l'est, les

---

[1] De Groot, *loc. cit.*, p. 311 et suiv.
[2] *Mission dans la Haute Asie*, II, p. 466.
[3] *T'oung pao*, vol. VI, 1905, pp. 261-320.
[4] *Revue du Monde musulman*, déc. 1908, p. 706.

> musulmans de Tch'ang-ying (« le long camp ») sont au nombre de huit cents familles. Droit à l'ouest, à Tch'ang-hing-tien (« l'auberge du succès permanent »), il y a trente familles de musulmans. À Tchouo-tcheou, distant de Pe-king de 130 li (environ 65 kilomètres), il y a plus de cent familles de musulmans. En dehors de cela, à des distances de plus de 1.000 li, des musulmans existent en tous lieux. Les localités où il n'y a pas de mahométans sont rares.

Récemment encore une petite colonie musulmane s'est formée à Fou Tsia-tsian, village près de Kharbin, en Mandchourie. Les musulmans ne se distinguent pas des autres Chinois par leur costume : beaucoup occupent de hautes situations dans l'administration, mais ils s'adonnent plutôt aux métiers de boucher ou de caravanier ou à la profession de soldat.

La construction de la mosquée de Pe-king a été terminée en 1764 sous l'empereur K'ien loung ; elle p2.106 renferme une inscription en chinois, mandchou, turc oriental et mongol qui a été traduite par Devéria, Cl. Huart et W. Bang. Le journal *Tcheng tsoung Ngai kouo pao* « Journal patriotique », publié à Pe-king est dirigé par des mahométans qui reçoivent les journaux de leur religion provenant de Constantinople, Beyrouth, le Caire, etc.

Beaucoup de musulmans chinois font le pèlerinage de la Mecque et il est probable que des pèlerins ont visité cette ville entre le XV^e^ et le XVIII^e^ siècle, mais aucune mention n'en est faite dans la littérature chinoise traitant de l'islam. La route déterre des pèlerins (*hadjis*) modernes pour se rendre en Arabie passait par Kia-yu kouan, Hami, Tourfan, Aqsou, Andidjan, Khokand, Samarkand, Bokhara, Tchardjoui, Meched, Hamadan, Kirmanchah, Baghdad, Mossoul, Diarbékîr, Alep, Damas, Jérusalem, le Caire. Après avoir quitté Bokhara, ils passaient par Balk, Tach-kourgan, Kaboul, Kandahar, Kelat. Les routes de mer passaient par Ava et Rangoun, ou Pe-se et le Si-kiang.

Depuis une cinquantaine d'années, il y a eu d'assez fréquentes relations entre les musulmans de Chine et leurs coreligionnaires d'Europe. Ma Te-Sing, l'un des chefs de la rébellion du Yun-nan, avait fait un long séjour à Constantinople. En 1889, le sultan avait expédié au Japon le cuirassé

*Ertogroul* ; en cours de route, on fut obligé à diverses reprises de venir en aide à ce malheureux bâtiment qui alla se perdre dans la mer Intérieure ; son équipage fut rapatrié par les Japonais. À la fin de 1900, une mission turque sous la direction du général Enver Pacha fut envoyée en Chine pour se mettre en contact avec les musulmans chinois, mais elle aboutit à un échec complet. p2.107 L'a-hong d'une mosquée de Pe-king, Abd ur Rahman (Wang Hao-chan) s'est rendu à la fin de 1906 à Constantinople et au Caire ; il était accompagné de Ma Ting-yuan qui parlait arabe. Enfin, en 1907, arrivaient en mission spéciale à Pe-king par le Sibérien, deux fonctionnaires ottomans, Ali Riza, inspecteur des écoles primaires, et Hassan Hafiz ; ils résidèrent à Pe-king dans la grande mosquée du Niou Kiai, dont l'école renferme 120 élèves ; ils voyagèrent au Ho Nan, au Ngan Houei et au Kouang Toung ; ils repartirent sans avoir obtenu de résultats sérieux.

Quel peut être le chiffre de la population musulmane en Chine ? et avec cette question nous terminerons cette étude.

M. le commandant d'Ollone écrit :

> « Je ne vois donc aucun élément de calcul permettant à l'heure actuelle d'énoncer un chiffre global avec l'apparence de la vérité.

En effet, il n'existe aucune statistique, même approximative, du nombre des musulmans en Chine. Suivant Dabry, auteur sujet à caution, il y a en Chine entre 20 et 22 millions de musulmans dont 8.350.000 dans le Kan-Sou, 6.500.000 dans le Chen-si, 3.500.000 à 4.000.000 dans le Yun-nan. Seyyid Suleiman, fonctionnaire musulman du Yun-nan, cité par M. Broomhall, déclarait au Caire en 1894 que la Chine renfermait 70.000.000 de ses coreligionnaires ; Sara Chandra Dras ramène ce chiffre à 50.000.000 et A. H. Keane à 30.000.000. Le docteur Andrew Happer l'abaisse à 3.000.000 ce qui est certainement un chiffre trop faible quoiqu'il se rapproche de celui de 3 à 4.000.000 donné par Palladius, savant exact. M. Broomhall me paraît plus raisonnable en estimant la population musulmane de la Chine entre 5 et 10 millions.

@

# À LA RECHERCHE D'UN PASSAGE VERS L'ASIE PAR LE NORD-OUEST ET LE NORD-EST [1]

@

p2.108 M. Cordier dit que les quelques paroles qu'il prononcera ce soir formeront comme le cadre de la conférence de M. Ch. Rabot.

> « Lorsque Vasco de Gama eut doublé le cap de Bonne-Espérance, qui avait été découvert dix années auparavant par Bartholomé Diaz, en 1487, il se trouva en présence de cet océan Indien si considérable, qui était pour les régions d'Extrême-Orient ce qu'est aujourd'hui la Méditerranée pour certaines de nos régions.
>
> L'Inde était l'objet d'ardentes convoitises de la part des pays européens et il y avait nécessité absolue pour eux de trouver une route aussi courte que possible pour s'y rendre. Après le traité passé entre le Portugal et l'Espagne, craignant qu'à un moment donné, les routes vers le sud ne vinssent à être fermées, les puissances du Nord cherchèrent une autre voie. Tout ce que nous recevions en Europe arrivait des Moluques, de la Chine, de l'Inde : il était donc p2.109 important que nous fussions bien renseignés sur les routes qui conduisaient à ces régions. De là le problème de la pénétration en Chine et aux Moluques par l'Asie. Cette route fut cherchée par les trois ou quatre puissances intéressées, et en particulier par l'Angleterre et la Hollande. Mais il ne faut pas oublier que les premières acquisitions faites dans le nord de l'Amérique l'ont été par l'Angleterre. La fin de la grande guerre des Deux-Roses et l'avènement des Tudor (1485) marquent la formation de cette marine qui devait devenir si puissante et qui atteignit son apogée sous le règne de la reine Élisabeth. Cette grande lutte devait créer de grands marins. Dès la fin du XV^e^ siècle, Henri VII concéda le privilège des découvertes

[1] Extrait des *Comptes rendus de la Société de Géographie* (n° d'Avril).

du Nord à Jean Cabot, originaire de la Vénétie. C'est à cette charte que l'on doit la découverte du Labrador, et plus tard cette route se poursuivit. Nous voyons Cabot remonter au nord-ouest vers ce passage qui ne sera, comme l'autre, celui du nord-est, résolu qu'à notre époque, car tous les efforts devaient rester stériles jusqu'à nos jours. Ce problème géographique n'est devenu un problème pratique que depuis quarante ans.

La question qui nous intéresse surtout, c'est celle de la route vers la Chine et vers les Moluques, c'est-à-dire le passage vers le nord-est en Asie et vers le nord-ouest en Amérique. La recherche de la route du nord-est a amené les découvertes de Barents dans les beaux voyages qu'il fit de 1594 à 1597.

La route d'Asie a été franchie par Vitus Behring, au détroit qui porte son nom. L'autre, celle du nord-ouest, a été ouverte par le capitaine Robert Mc Lure, en 1850. Mais le passage complet par le nord-est n'a été ouvert qu'en 1879 par le baron Adolf Eric p2.110 Nordenskiold, lorsqu'il fit la grande route d'Asie à bord de *la Véga.*

Notre objectif est moins de traiter ici dans leur ensemble ces questions arctiques, que de dégager nettement le but poursuivi par nos anciens voyageurs, nos anciens géographes. Ils ambitionnaient, non pas d'atteindre le pôle Nord, mais de trouver la route d'Asie, soit par le nord-est, soit par le nord-ouest.

M. Cordier termine en remerciant M. le ministre des Pays-Bas qui a bien voulu honorer de sa présence la cérémonie d'aujourd'hui, toute à la glorification de la Hollande [1].

@

[1] Séance du vendredi 1er avril 1898.

# LE TIBET, LA CHINE ET L'ANGLETERRE [1]

@

p2.111 Des immenses montagnes désignées sous le nom de « Pamir » (Toit du monde) s'élancent vers le nord-est, l'est et le sud-est du continent asiatique, trois groupes de chaînes qui forment les limites de régions parfaitement distinctes : le premier qui offre avec des directions différentes, des solutions de continuité, porte tour à tour les noms de T'ien chan, de Tarbagataï, d'Altaï, de Yablonoi et de Stavonoi ; il borne au nord le grand désert de Gobi, bassin du Tarim et de ses affluents qui arrosent les villes du versant sud des T'ien chan et déversent leurs eaux dans l'instable Lob Nor ; au sud, ce vaste océan de sable est arrêté par les K'ouen loun, dont la chaîne prend dans certaines de ses parties les noms d'Altyn tagh et de Nan chan ; ces K'ouen loun servent en même temps de limite septentrionale à un gigantesque massif élevé d'environ 5.000 mètres, s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur de 2.000 kilomètres, et du nord au sud sur une longueur de 1.200 kilomètres, divisé dans ses parties septentrionale et occidentale en plateaux et en lacs, dans ses parties méridionale et orientale en vallées et p2.112 en torrents ; au sud, les monts Himalaya avec ses pics géants : l'Everest, 8.840 mètres, et le Kinchinjunga, 8.577 mètres, séparent cet immense massif de la vallée du Gange. C'est ce pays aride et désolé dans lequel sont clairsemés un peu plus de six millions d'êtres humains que les Européens appellent Tibet, les Chinois, Wei Tsang et Si Tsang, et les indigènes Bod youl, pays de Bod.

Sur ce haut plateau prennent naissance les grands fleuves, ornements ou fléaux, des versants sud, sud-est et est du continent asiatique : au midi, l'Indus, après avoir reçu l'apport de la Sutlej, coule dans la mer d'Oman ; le Gange déroule son cours, au sud des Himalaya, baigne les temples de la cité sainte de Bénarès, et se jette dans le golfe du Bengale où dans un vaste estuaire il retrouve les eaux du Brahmapoutre, qui sous le nom de T'san po, a suivi un parcours semblable au nord de la même chaîne,

[1] Extrait de *la Revue Hebdomadaire*, 9 juillet 1910, pp. 168-194.

coupant ainsi le pays tibétain dans toute sa largeur. Puis viennent les grands fleuves de la Chine méridionale et de l'Indo-Chine, Irraouadi, Salouen, Mékong ; enfin vers l'est, se dessine le cours immense et accidenté des deux artères de l'empire du Milieu, le Houang-ho, fleuve Jaune, appelé Ma tchou dans sa partie supérieure, et le Yang tseu, ou plus simplement le Kiang, le fleuve Bleu des Européens.

Cette vaste région, après avoir été longtemps la contrée mystérieuse, dont quelques voyageurs n'avaient réussi qu'à pénétrer en partie le secret, vient de voir brutalement arracher le voile qui la cachait aux yeux du grand public, et elle est entrée, sans transition, dans le domaine de l'actualité politique.

*

p2.113 Un assez grand nombre de routes permettent de se rendre à la capitale, Lhasa : 1° par la route du Kou kou nor qui passe à Si-ning dans la province chinoise de Kan-Sou ; 2° la route principale, celle qui dessert la province de Se-tch'ouan et traverse Ta Tsien lou, Ba-tang, Li t'ang et le Tchamdo ; 3° la route du Yun-nan par Li-kiang ; ce sont les trois grandes voies de pénétration venant de la Chine ; au sud, venant de l'Inde par le Sikkim, on quitte Dardjiling et l'on remonte à Gyan-tse par la vallée de la Tchoumbi ; à l'ouest on entre au Tibet occidental par Leh, dans le Ladakh. On peut descendre aussi du nord en venant de Khotan par l'Aksai chin, avec Roudok comme objectif.

Mais quelles routes ! Écoutez Huc (II, p. 218) :

> « La neige, le vent et le froid se déchaînèrent sur nous avec une fureur qui alla croissant de jour en jour. Les déserts du Tibet sont, sans contredit, le pays le plus affreux qu'on puisse imaginer. Le sol allant toujours en s'élevant, la végétation diminuait à mesure que nous avancions, et le froid prenait une intensité effrayante. Dès lors, la mort commença à planer sur la pauvre caravane. Le manque d'eau et de pâturages ruina promptement les forces des animaux. Tous les jours, on était obligé d'abandonner des bêtes de somme qui ne pouvaient plus se traîner. Le tour des hommes vint un peu plus tard. L'aspect de

> la route nous présageait un bien triste avenir. Nous cheminions, depuis quelques jours, comme au milieu des excavations d'un vaste cimetière. Les ossements p2.114 humains et les carcasses d'animaux qu'on rencontrait à chaque pas semblaient nous avertir que, sur cette terre meurtrière et au milieu de cette nature sauvage, les caravanes qui nous avaient précédés n'avaient pas eu un sort meilleur que le nôtre.

Le Tibet actuel forme cinq provinces :

1° *Amdo*, partie de la province chinoise de Kan-Sou et de la région du Kou kou nor (*Ts'ing hai*) habitées par les Tibétains et qui dépend d'un fonctionnaire chinois spécial résidant à Si-ning ; les quatre autres provinces forment le Tibet proprement dit qui relève du gouverneur général du Se-tch'ouan ;

2° le Tibet antérieur ou oriental, *Ts'ien Ts'ang*, ou *K'ang*, *Kham*, *Khamdo*, *Tchamdo*, qui s'étend entre les provinces chinoises de Se-tch'ouan et de Yun-nan et le district de Lhorong djong, frontière de Lhasa ;

3° *Wei*, *Wou* ou *Tchoung* T'sang, Tibet central, royaume de Lhasa, avec les districts sud-est, en particulier celui de Po-youi, but des explorations de M. Jacques Bacot ;

4° *Ts'ang* ou *Heou Ts'ang*, Tibet postérieur, c'est-à-dire le sud-ouest du Tibet jusqu'au lac Mansarovar, où se trouve la ville de Chigatsé, près de laquelle s'élève le monastère de Tachiloumbo, au confluent du Nyang-tchou et du T'san po ; enfin

5° le *Ngari* (*O-li*), Tibet occidental, qui occupe le haut cours et les sources de l'Indus et de la Sutlej et d'une manière générale le nord-ouest du Tibet, avec Gartok et Roudok comme villes principales ; ces deux dernières provinces relèvent de Lhasa ; le Ngari est limitrophe du district anglais de Kumaon ; il renferme des chaînes élevées comme le Nanda Devi, 25.689 pieds, le plus haut sommet en territoire anglais du monde entier, et le Kamet, 25.373 pieds, comme le Gurla Mandhata, 25.350 pieds, en territoire tibétain, au sud des deux lacs p2.115 Mansarovar et Rakas ; ce pays est sacré également aux Hindous et aux bouddhistes ; le Tibet occidental possède le mont Kailas, le ciel de Civa, l'axe de l'univers.

Le plateau tibétain qui touche au territoire britannique s'élève de 4 à 5.000 mètres au-dessus de la mer. Les Tibétains croient que les Titans chassés du Ciel occupent un emplacement à la base du mont Meru ou mont Kailas, entre le Ciel et la Terre, et que dans la guerre que les dieux leur font sans relâche, ceux-ci sont commandés par le dieu tibétain de la guerre, Gralha ; au sommet du Meru est placée la cité de Brahma ; le Gange, né du pied de Vichnou et lavant la Lune, tombe ici du Ciel et, entourant la ville de Brahma, donne naissance à quatre grandes rivières : au nord, l'Indus, à l'est, le Brahmapoutre, à l'ouest, la Sutlej, et au sud, le Karnali, l'une des sources du Gange : bouches du lion, du cheval, du taureau et du paon.

Ce Tibet occidental est administré par deux *garphans*, ou vice-rois, désignés par les titres d'*Urgu Gong* et d'*Urgu Hog*, dont la capitale est à Gartok, et par des *jongpens* et des *tarjums* placés à la tête des districts extérieurs et subordonnés aux garphans ; ils sont tous nommés de Lhasa et sortent de l'école des fonctionnaires de cette ville ; il n'y a pas moins de douze passes pour se rendre de l'Inde au Tibet occidental ; l'altitude la plus élevée est celle de la passe de Balchh, 18.000 pieds, la plus basse celle de Balwakot, un peu moins de 3.000 pieds.

À la tête de l'administration religieuse, ou mieux de la hiérarchie lamaïque du Tibet, se trouvent le dalaï-lama et le p'antch'en erdeni lama. Le nom de *lama*, qui dérive d'un mot tibétain, correspond au p2.116 chinois *wou chang* « sans supérieur ». Le dalaï-lama est une réincarnation d'un des disciples du réformateur Tsong K'apa, et il est en même temps une incarnation du bodhisattva Avalokiteçvara ; il réside au monastère de P'o-ta-la, à Lhasa. Son titre est tchep-tsoun djamts'o rinpoch'é. Le p'antch'en erdeni lama demeure à Tachi-loumbo. Les protecteurs de la foi, c'est-à-dire ceux qui ont rendu des services à la religion, peuvent recevoir le titre de nomên 'han ou dharma raja. Le célibat rendrait impossible les réincarnations, si les Houtou ketou ou Saints n'étaient choisis pour représenter le principe de la transmission : ce sont ces personnages que l'on désigne sous le nom de bouddhas vivants. Le troisième, par ordre hiérarchique, des lamas, est le tcheptsoun dampa houtouketou, qui est le patriarche des tribus khalkhas et réside à Ourga ; le tch'ahan nomên 'han

descend d'un conseiller envoyé au XVI^e siècle par le dalaï-lama au chef des Ordos ; il habite à Koukou Khoto : citons encore le tch'ang kia houtouketou, qui est le lama métropolitain et se trouve à Dolon Nor. Les abbés des lamaseries sont désignés sous le nom de k'an pou.

En dehors de la hiérarchie lamaïque, il y a au Tibet une administration séculière qui comprend : un Conseil, *Ka Hia*, composé de quatre ministres, *kalon* ou *kablon*, du troisième rang des fonctionnaires chinois, nommés pour la plupart par le gouvernement impérial de Pe-King sur la proposition du résident chinois ; la Trésorerie (*chang chang*), présidée par un kalon, avec trois conseillers de première classe (*tsai peng*) et deux de deuxième classe (*chang tchodba*) ; deux contrôleurs (*yerts'angba*) du revenu ; deux contrôleurs (*lang-tsaihia*) des rues et des routes ; deux p2.117 délégués à la justice (*hierbang*) ; deux surintendants de la police (*chediba*), etc. Il y a six commandants militaires (*taipeng*) ayant sous leurs ordres douze *jupêng*, à la tête de 200 hommes, 24 *kiapêng*, et 120 *tingpeng* ; les fonctionnaires civils et militaires sont désignés par le terme général de *fan mou*.

L'administration chinoise est représentée par le résident impérial, *tchou tsang ta tch'en*, ou *amban* (*ngang-pai*) avec son second, le *pang pan ta tch'en* ; ils servent d'intermédiaires entre la Chine et le Népal ; un secrétaire *yi ts'ing tchang-king* est chargé des affaires indigènes. il y a trois commissaires chinois, *liang tai*, ayant rang de sous-préfets, délégués à Lhasa, Tachiloumbo et Ngari. À la suite de l'expédition anglaise, le gouvernement de Pe-King avait décidé de renforcer la garnison chinoise du Tibet, et cette résolution est en partie cause des événements actuels.

Actuellement, le résident impérial au Tibet est Tchao Eul-foung, qui était en décembre 1904 directeur général du chemin de fer Se-tch'ouan-Hou-pé, et depuis fut, par intérim, en 1907-1908, vice roi du Se-tch'ouan ; mais il paraîtrait que l'homme qui mène véritablement les affaires, est le résident adjoint, un Cantonnais nommé Wen Tsoung-yao, qui a fait ses études en Amérique et au Queen's College à Hong-Kong, puis fut sous-directeur d'un journal indigène à Chang hai. Il n'a pas peu contribué par ses intrigues à faire poursuivre T'ang Chao-yi et à amener la chute de Youen Che k'ai.

C'est au XVIII$^{e}$ siècle, sous l'empereur K'ien Loung, que les Chinois, profitant des divisions intérieures du pays, commencèrent à établir sur le Tibet cette domination qui tend de plus en plus à restreindre p2.118 le pouvoir du dalaï-lama au domaine spirituel et religieux, et que furent désignés en 1725 deux hauts commissaires chargés du contrôle des affaires temporelles au nom de la Chine. En 1793, première lune de la 58$^{e}$ année K'ien Loung, un édit impérial décida que le tirage au sort désignerait le nom de celui qui pourrait être réincarné (*houbilhan*) parmi les enfants choisis à cet effet pour devenir dalaï-lama. Ce qui n'a pas peu aidé à affermir la domination chinoise dans ce pays, a été l'extrême jeunesse — de véritables enfants en fait — des personnages choisis comme réincarnations successives du Bouddha et qui devaient exercer le pouvoir comme dalaï-lama ; sauf le souverain pontife actuel, ces lamas ont eu la vie courte, ce qui a assuré de nombreuses minorités, partant de multiples régences, pendant lesquelles les Chinois pouvaient exercer une influence sans limite dans l'administration tibétaine.

L'histoire ancienne du Tibet est singulièrement obscure : on attribue au prince indien Rupati la fondation de la première dynastie qui, lorsqu'elle disparut, laissa le pays morcelé en petites principautés ; l'unité du Tibet ne fut reconstituée que vers 430 avant Jésus-Christ par Nak-khri-Tsanp'o. Nous savons d'autre part que lorsque les tribus yue-tchi, fuyant devant les Hioung Nou ou Huns, quittèrent leur pays d'origine, le Kan-Sou, au nord-ouest de la Chine, et émigrèrent vers l'ouest, elles se divisèrent en deux branches, dont l'une, les petits Yue-tchi, se mélangea aux K'iang ou Tibétains, c'est-à-dire à cent cinquante tribus environ de nomades et de pasteurs du Kou-Kou-nor et du nord-est du Tibet actuel. En réalité on peut considérer que le début de l'empire tibétain date de la fin du VI$^{e}$ siècle de notre ère avec son p2.119 premier roi Loun tsang so-loung tsan qui fit de nombreuses incursions dans le centre de l'Inde et dont le fils et successeur fut le célèbre Srong-tsang Gam-po, un des plus fermes champions du bouddhisme : ce souverain qui passe pour une incarnation du bodhisattva Padmapani étendit ses conquêtes non seulement sur le Tibet proprement dit, mais aussi sur la région du Kou-kou-nor, en Chine jusqu'à Soung pan t'ing, dans la province de Se-tch'ouan, dans l'Assam et le Népal : en 639, il

épousa la princesse Bribtsun, fille d'Ançuvarman, souverain du Népal, et en 641, la princesse de Wen tch'eng, fille de Tai tsoung, empereur de la dynastie chinoise des T'ang ; sous l'influence de ses deux femmes, le prince tibétain donna un grand développement au bouddhisme dans ses États : tous les trois dérivent, suivant la légende, des rayons lumineux émanés de Chutuktu Niduler Usektschi. Srong-tsang Gam-po avait fondé en 639 Lhasa, auparavant Lha-ldan, où pendant des siècles, ses descendants, avec le titre tibétain de *gialbo*, en chinois *tsan p'o*, gouvernèrent le pays.

Alliés des khalifes de Bagdad, la puissance des Tibétains atteint son apogée aux VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles ; ils envahissent les provinces chinoises de Yun-nan, de Se-tch'ouan et de Kan-Sou, poussent même jusqu'à Tch'ang-ngan, capitale des empereurs T'ang ; ils exerceront une influence sur les élections impériales et leurs souverains épouseront des princesses chinoises ; mais dès le VIII^e^ siècle, la suprématie des Tibétains est contestée, et peu à peu se substitue celle des Ouïgours qui s'étend de Pei-t'ing (Goutchen) à Aqsou. Nous voyons en 1047 un envoyé tibétain venir implorer les secours des Leao contre les Hia, leurs voisins du Tangout.

p2.120 Sous la dynastie des Youen, dynastie mongole qui règne en Chine jusqu'en 1368, le Tibet passe sous la domination de son puissant voisin. Ce fut le lama P'agspa qui inventa l'écriture officielle de l'empereur K'oubilai qui, en 1260, le nomma conseiller impérial et lui donna le titre de grand et précieux prince de la foi, le reconnaissant comme chef du bouddhisme.

Vers le milieu du XI^e^ siècle, les religieux bouddhistes du monastère Sakya commencèrent à s'emparer du pouvoir au Tibet, et sous le nom de *Houng-kiao*, église rouge, à cause de la couleur des vêtements et des coiffures des bonzes, exercèrent une suprématie que la licence des mœurs, le mariage des moines, la pratique de la sorcellerie ne tardèrent pas à compromettre. À la fin du XV^e^ siècle parut le réformateur Tsong k'apa ou Jé Rinpoch'é, né à Amdo près du Kou-kou-nor en 1358 ; fondateur de la secte Gelupa, il obligea ses adhérents de retourner vers la religion primitive du Bouddha, et adopta pour les vêtements de sa secte la couleur jaune (*Houang-kiao*) pour se différencier avec les lamas Sakya ou rouges ; en 1407, près de Lhasa, Tsong k'apa fondait la grande lamaserie de Gadän, et en 1418, non loin de celle-ci, celle de Sera ; cette même année il mourait à

Gadän où il résidait et il eut pour successeur Gédundub, alors âgé de trente ans, originaire du Tsang. En 1446, la nouvelle église était assez forte, pour que Gédundub pût se rendre à Chigatse, à 45 milles de Sakya, capitale des lamas rouges, et y fonder le monastère de Tachiloumbo, devenu au XVII^e^ siècle la résidence du second lama, le pantch'en rinpoch'é. J'emprunte une grande partie de cette histoire au remarquable mémoire que l'Honorable W. W. Rockhill, jadis ministre américain à Pe-King, aujourd'hui ambassadeur à p2.121 Saint-Pétersbourg, a inséré dans le numéro de mars de la revue le *T'oung pao*.

Gédundub étant mort en 1474, fut réincarné dans un enfant né en 1476 qui reçut le nom de Gédun gyats'o, remplacé lui-même en 1542 par un autre enfant, né cette même année, et nommé Sonam-gyats'o. La conversion, en 1566, à la foi Gelupa du chef ordo Kong Daidja Koutouktou Setzen et de son oncle Altan Khan, prince de Toumed, donna à la religion jaune une extension inattendue ; Sonam-gyats'o fut invité à visiter son pays en 1576 par le puissant prince mongol qui lui conféra le titre de « dalaï-lama vajradhâra » conservé par ses successeurs ; quand le dalaï-lama, en tibétain « tcheptsoun djamts'o rinpoch'é », retourna dans son pays en 1579, il laissa près d'Altan, le lama Yontän-gyats'o, qui fut le premier des tchahan nomen'han et est connu parmi les Mongols comme le dongkour manjuçri houtouketou ; il est mort en 1615 à Lhasa dans la lamaserie de Debung.

Au XVII^e^ siècle, le Tibet était divisé en Khamdo, à l'est, Wou ou Tibet Central (avec Lhasa) et Tsang ou Tibet postérieur avec Chigatse ; toutes ces régions étaient gouvernées par des rois (*tsamp'o*), de la dynastie P'agmo-du, arrivée au pouvoir au commencement du XIV^e^ siècle et dont Lhasa était la capitale. L'existence des lamas jaunes, un instant menacée, par la prise de Lhasa en 1630, par le régent (*dézi*) de Tsang, fut assurée par la défaite de ce dernier, vaincu par le chef des Éleuthes du Kou-Kou-nor en 1641, et le dalaï-lama se transporta de la lamaserie de Debung à l'ouest de la cité de Lhasa.

Dans l'espérance d'obtenir plus de liberté pour l'administration de son pays, en 1779, le pantch'en p2.122 rinpoch'é paldän-yeshes accepta une

invitation de l'empereur K'ien Loung d'assister à Pe-King aux fêtes du soixante-dixième anniversaire de sa naissance. Il quitta Tachiloumbo dans l'été de 1779, se rendit par le Kou-Kou-nor à la lamaserie de Kounboum où il passa l'hiver, puis par le Chen-si et le Chan-si, arriva à Djehol où il fut reçu par l'empereur dans un bâtiment construit sur le modèle de celui qu'occupait le lama dans son pays. Plus tard, le lama se rendit à Pe-King, où il mourut le 27 novembre 1780, dans le Si Houang-se, qui avait été construit vers 1750, pour le cinquième dalaï-lama, par le premier empereur de la dynastie mandchoue actuelle, Chouen tche. Un magnifique mausolée fut érigé en l'honneur de l'illustre défunt, et son corps fut ramené au Tibet avec de grands honneurs. Toutefois, il est arrivé une aventure macabre au crâne du lama. Son chef, conservé à Pe-King, dans un reliquaire d'or, orné de pierres précieuses, par le hasard d'un des pillages dont la capitale chinoise a souffert de la part des Européens, tomba entre les mains d'un soldat, qui s'empressa de céder cette relique à un marchand de bibelots de Paris. Celui-ci, non sans avoir allégé la boîte d'or de ses pierres précieuses, la céda au prince Oukhtomsky, après en avoir fait exécuter des fac-similés qui sont l'ornement de collections d'amateurs bien connus.

*

Le voyageur vénitien, Marco Polo, au cours de ses innombrables pérégrinations dans l'empire chinois, ne manque pas de nous parler du Tibet :

> « Ceste province de Tebet est une grandisme province ; et ont langage par eus... et sont idolastres... p2.123 Il sont moult grant larrons. Elle est si grant province que il y a huit royaumes et grant quantité de citez et de chasteaus... »

Auparavant, au milieu du XIII$^{e}$ siècle, le cordelier Guillaume de Rubrouck nous signale également ce pays, dont les habitants poussent la piété filiale si loin, qu'ils mangent leurs parents morts, pour qu'ils n'aient pas d'autre tombe que leurs propres intestins. Abominable coutume ! dit le bon moine, que les Tibétains ont abandonnée, tout en conservant l'habitude de transformer les crânes de leurs défunts parents, en coupes, dont ils se servent pour boire dans les fêtes, afin de conserver présent leur souvenir. Ni

Marco Polo, ni Rubrouck, d'ailleurs, ne sont allés au Tibet. Le premier voyageur européen qui semble avoir été à Lhasa, est le franciscain Odoric de Pordenone, qui voyageait en Asie dans la première moitié du XIV^e^ siècle.

> « On trouve, au Tibet, nous dit-il, du pain et du vin en plus grande abondance qu'en aucune autre partie du monde ; les gens de ce pays demeurent dans des tentes de feutre noir ; leur principale cité est très belle, construite en pierre blanche, et les rues sont bien pavées. Elle s'appelle Gota. On n'oserait pas répandre le sang dans cette ville, soit humain, soit animal, à cause d'une idole qu'on y adore. C'est dans cette ville que demeure l'Obassy, c'est-à-dire le pape, chef de tous les idolâtres, qui donne les bénéfices du pays à sa guise.

Et le traducteur français du récit du moine voyageur nous raconte, dans sa bonne vieille langue, les coutumes que je demande la permission de reproduire :

> « En ce pays est la coustume que les femmes y portent plus de cent ou II grans dens comme de p2.124 sengler. Une autre coustume y a : quant aucuns y meurt, le filz y veult faire honneur à son père mort. Si mande les prestres et les religieux de sa loy, les menestrelz et tous ses voisins et amis, et quant ilz sont assemblez, ilz portent le corps mort en mi les champs et droit là sur un drecoir les prestres lui coppent la teste et la donnent à son filz. Lors commence ce filz et toute sa compagnie à chanter, et à faire grant noise et grant feste et dient moult de oroisons pour le mort. A donc viennent ces prestres et coppent le corps tout par pièces et donc viennent ces egles et ces voultres et leur giette-on à chascun sa pièce et les oiseaulz les emportent. Lors crient ces prestres à haulte voix : « Agardez, dient-ilz, comment cilz fu sains proudoms, car les angelz de Dieu l'emportent en paradis. » Le filz se tient moult honouré quant il cuide que les anges aient ainsi porté son père en paradis et puis se partent tous et s'en revont. Et quand le filz est venu à l'ostel avec ces amis il cuist la teste son père, si la mengue et du tez fait un hanap ouquel il boit et toute sa maisnie et tous ceulz de son lignage a moult grant

dévocion en remembrance du père mort et cuident au mort faire moult grant honneur. »

Ce n'est qu'au XVII$^{e}$ siècle, en 1624, que le jésuite portugais, Antonio de Andrade, dans une lettre datée d'Agra, le 8 novembre 1624, nous raconte son voyage aux sources du Gange, au lac Mansarovar et à Roudok ; par une erreur qui a causé beaucoup de confusion dans les catalogues de bibliothèques, il a donné au Tibet le nom de Cathay, qui appartenait, en réalité, au nord de la Chine, au moyen âge. Plus tard, deux autres jésuites, Grueber et Dorville (1661), partant de Pe-King, par la route de Si-ning, p2.125 arrivèrent à Lhasa, où ils résidèrent deux mois, ils rentrèrent ensuite aux Indes, par la voie du Népal. Il est curieux de noter que l'ouvrage du père Kircher consacré à la Chine, dans lequel des extraits du voyage de Grueber sont insérés (1670), donne une vue du P'o-ta-la, résidence du dalaï-lama, qui est presque identique à la photographie prise, en 1901, par le kalmouk Norzounov, sujet russe. Encore deux jésuites, Desideri et Freyre se rendirent (1715-1716), par Leh à Lhasa, où le premier résida jusqu'en 1729, époque à laquelle il fut obligé de quitter la capitale tibétaine par suite des intrigues des capucins qui avaient pénétré au Tibet, où ils fondèrent une mission qui dura jusqu'en 1760. L'un de ces capucins, Francesco Orazio della Penna di Billi, nous a laissé une relation du Tibet. Mais un voyage tout à fait remarquable fut accompli par un Hollandais, Samuel Van de Putte, qui se rendit des Indes à Pe-King par Lhasa, et revint par la même route ; il mourut à Batavia, le 27 septembre 1745, ayant malheureusement donné l'ordre de brûler ses papiers. Plus tard, le gouverneur du Bengale, Warren Hastings, envoya George Bogle, en 1774, à la cour du techou ou pantch'en lama ; le récit de cette mission a été publié pour la première fois par Sir Clements Markham, en 1876. Bogle fut désigné pour une seconde mission au Tibet en avril 1779, mais cette dernière fut retardée par le départ du techou lama, qui, nous l'avons vu plus haut, mourut de la petite vérole à Pe-King en 1780. Le capitaine Samuel Turner fut envoyé, en 1783, à la cour du nouveau techou lama. Nous aurons terminé cette liste des anciens voyageurs, en mentionnant le nom de l'Anglais Thomas Manning, qui réussit à aller à Lhasa, d'où il retourna aux Indes sans incident, en p2.126

1811 ; son journal n'a été, malheureusement, gardé qu'à l'état fragmentaire ; ce qu'il en reste a été également publié par Markham.

En 1844, eut lieu le voyage célèbre des lazaristes Huc et Gabet. Le 3 août 1844, ces missionnaires quittaient la vallée des Eaux-Noires, chrétienté située à près de cent lieues au nord de Pe-King, ayant pour seul compagnon de voyage un jeune lama. Ils se rendirent à Dolon-nor, Koueihoua tch'eng, au pays des Ordos, Ning-hia, l'Ala-chan, la Grande muraille, Si-ning, et enfin au célèbre monastère de Kounboum ; puis, par le Kou-kou-nor, se joignaient le 15 octobre à une ambassade tibétaine venue de Pe-King, et, par le Tsaïdam, les monts Bayen Kara, arrivèrent le 29 janvier 1846 à Lhasa après un voyage de dix-huit mois. Huc et Gabet paraissent avoir été bien traités dans la capitale tibétaine ; malheureusement ils y trouvèrent le mandchou Ki-chen, ancien gouverneur général du Tche-li, qui, après avoir conduit à Canton les négociations avec le capitaine anglais Charles Elliot, avait été dégradé, condamné à mort et embarqué le 12 mars 1842 à Canton sous bonne garde pour être conduit à Pe-King ; depuis il avait été envoyé au Tibet comme commissaire impérial pendant la minorité du Grand lama. Il exigea l'expulsion des deux Français. Le 26 février 1846, Huc et Gabet quittaient Lhasa avec une escorte chinoise et furent conduits à Ta-tsien-lou, dans le Se-tch'ouan, où ils furent bien accueillis par le vice-roi à Tch'eng-tou ; leur voyage à travers le Hou-pé et le Kiang-si fut pénible ; ils arrivèrent enfin à Canton à la fin de septembre 1846 [1].

p2.127 Lorsque parurent, en 1850, en deux volumes in-8° à la librairie A. Le Clère et C^ie^, Paris, les *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845 et 1846*, par M. Huc, le succès de l'ouvrage fut considérable ; les éditions françaises furent nombreuses et la popularité de ce récit de voyage fut attestée par des traductions en anglais, en allemand, en hollandais, en espagnol, en italien, en suédois, en russe. Depuis Thomas Manning (1811-1812), aucun Européen n'avait visité Lhasa, la capitale du Tibet, et encore le voyageur anglais n'avait-il laissé aucune relation, en dehors de ses notes de route restées manuscrites.

---

[1] Voir *supra*, I, pages 281-295.

Le voyage de Huc a été mis en doute par le célèbre explorateur russe Prjevalsky, injuste pour ses devanciers ; la cause du lazariste français a été victorieusement défendue par le colonel anglais Sir Henry Yule et par le prince Henri d'Orléans.

Pendant quelques années l'exploration du Tibet fut conduite par des « pandits » au service du gouvernement indien ; leur anonymat a été maintenant percé et le nom de quelques-uns d'entre eux, en particulier ceux de Naïn Sing et du lama Ugyen gyats'o, figurent sur la liste des grands voyageurs. Le voyageur russe Prjevalsky, lors de son troisième voyage (mars 1879-octobre 1880), explorait les sources du Houang ho ; lors de son quatrième voyage (novembre 1883-octobre 1885), il parcourait une grande partie du Tibet septentrional et le Tsaidam ; en 1888, au moment où il se préparait à aller à Lhasa, il mourait, laissant à Roborovsky le soin de l'exploration des K'ouen-loun. Ayant comme point de départ le monastère de Kounboum, l'Américain Rockhill (1888-1889, 1891-1892), pénétrait au nord-est du p2.128 Tengrinor à environ 110 milles au nord de cette ville. Nos compatriotes, Gabriel Bonvalot et le prince Henri d'Orléans, accompagnés du missionnaire belge Constant De Deken (1889-1890) descendaient de Tcharkalyk du Lob-nor au Tengri nor à 95 milles au nord de Lhasa et gagnaient la Chine par Ba-tang et Ta Tsien lou. Parti de Leh, le capitaine Hamilton Bower (1891-1892) est arrivé au lac Garing, à 200 milles au nord-ouest de Lhasa. En 1892, Miss A. R. Taylor, partie du Kan-Sou, atteignit Nagtch'ou K'a, à douze jours de Lhasa, point par lequel est passé le dalaï-lama, lors de sa fuite à Ourga. Notre malheureux compatriote Dutreuil de Rhins (1893-1894) pénétra jusqu'au sud-est du Tengri nor, à cinq jours de Lhasa, et rentrant en Chine, fut assassiné le 5 juin 1894 à Toung boumdo, par les lamas rouges ; son jeune compagnon, Fernand Grenard, qui échappa miraculeusement à la mort, nous a laissé le récit de cette mémorable exploration. Parmi les voyageurs au Tibet avant l'expédition anglaise, nous citerons encore Sir George K. Littledale (1895) parti de Khotan ; le capitaine M. S. Wellby et le lieutenant Malcolm (1896) partis de Leh ; le capitaine H. H. P. Deasy (1896) venu de Leh ; Sven Hedin préludant en 1896 et en 1901, à sa dernière grande exploration ; le capitaine russe P. K. Kozlov (1900-1901) explorateur du Tsaidam.

Suivant l'exemple que leur avaient donné les Anglais avec les « pandits », les Russes ne tardèrent pas à inonder le Tibet de leurs émissaires bouddhistes, kalmouks, bouriates, et autres spécimens de la gent tartare, tels que Baza Bakchi, lama bouddhiste kalmouk, qui se rendit en 1897, d'Astrakhan à Lhasa, Ovche Norzounov (1901), également kalmouk, qui fit deux voyages à la capitale tibétaine et rapporta des p2.129 photographies, Tsibikov, bouriate, et surtout le lama Agouan Dordjiev qui exerça une grande influence à la cour du dalaï-lama.

Les Anglais prirent ombrage de ces nombreuses missions ; le spectre russe les hantait depuis que Charles Marvin avait montré les hordes moscovites envahissant le nord-ouest de l'Inde par la route facile de Hérat et de Quettah. À tous les cols, qui permettent déjà si difficilement de franchir les Himalayas, ils voyaient surgir le bonnet de fourrure et la longue lance du Cosaque, ils oubliaient la parole sage de lord Salisbury disant que lorsqu'on étudiait la politique de vastes pays peu peuplés, il était bon de se servir de cartes à grande échelle. Les Anglais en arrivaient à ne voir que le péril moscovite, oubliant le péril autrement grave, qui pouvait venir de son autre voisine, la Chine. La politique de l'Angleterre, d'ailleurs, fut d'une insigne maladresse. Tout d'abord, elle fit des arrangements avec la Chine, à l'endroit du Tibet, pour lesquels les Tibétains ne furent pas consultés ; puis plus tard, lorsque ses troupes entrèrent à Lhasa, elle signa un traité avec les Tibétains, sans consulter la Chine.

L'échec de leurs négociations avec les Tibétains, les menées des Russes, poussèrent les Anglais à profiter de l'embarras de ces derniers et de leur lutte avec les Japonais pour essayer de résoudre à leur profit la question tibétaine. Comme on le verra, l'Angleterre a lamentablement échoué.

Quoique limitrophe sur une ligne immense d'une frontière difficile, voire infranchissable, le territoire anglais de l'Inde est en contact direct avec le Tibet en trois endroits seulement : à Spiti, dans le district de Kangra au Punjab, au Gahrwal anglais et Almora, p2.130 deux districts appartenant à la division de Kumaon des provinces unies d'Agra et d'Oude, et enfin par l'Assam. Aussi l'Angleterre a-t-elle toujours pris le plus vif intérêt à ce qui se passait de l'autre côté de la frontière.

Un article séparé de la Convention signée à Tche-fou le 13 septembre 1876, par l'Angleterre et la Chine, à la suite de l'assassinat de l'interprète Augustus R. Margary, stipulait que :

> « Le gouvernement de Sa Majesté, se proposant d'envoyer une mission d'exploration l'an prochain par la voie de Pe-King, à travers le Kan-Sou et le Kou-kou-nor, ou par la voie du Se-tch'ouan au Tibet, et de là aux Indes, le tsoung-li yamen, ayant égard aux circonstances, donnera, quand le moment sera venu, les passeports nécessaires et adressera des lettres aux hautes autorités provinciales et au résident du Tibet.
>
> Si la mission n'était pas envoyée par cette route, mais traversait la frontière indienne pour se rendre au Tibet, le tsoung-li yamen, au reçu d'une communication à cet effet du ministre anglais, écrira au résident dans le Tibet et le résident, avec les égards convenables aux circonstances, enverra des officiers pour prendre bon soin de la mission et les passeports pour la mission seront issus par le tsoung-li yamen, afin que son passage ne soit pas intercepté.

Le 17 mars 1890, une convention en huit articles fut signée à Calcutta, par laquelle la Chine reconnaissait le protectorat de l'Angleterre sur le Sikkim et fixait les frontières entre ce pays et le Tibet. Cette convention fut complétée par des règlements à Dardjiling le 5 décembre 1893 par lesquels Ya-toung, situé sur la frontière, sur territoire tibétain, serait ouvert au commerce à partir du 1er mai 1894.

p2.131 Depuis longtemps l'Angleterre avait renoncé à l'envoi au Tibet de la mission stipulée par la Convention de Tche-fou ; en effet dans une convention relative au Tibet et la Birmanie signée avec la Chine par M. O'Conor, ministre à Pe-King, le 24 juillet 1886, il était stipulé par l'article 4 :

> « Attendu qu'une enquête faite à ce sujet par le gouvernement chinois a démontré qu'il existe de nombreux obstacles à l'envoi d'une mission dans le Tibet prévu dans un article séparé de la Convention de Tche-fou, l'Angleterre consent à contremander la mission.

> Relativement au désir du gouvernement britannique d'étudier des arrangements pour le commerce de frontière entre l'Inde et le Tibet, ce sera le devoir du gouvernement chinois, après une enquête attentive au sujet des faits, d'adopter des mesures pour exhorter et encourager la population dans le but de favoriser et développer le commerce. Si la chose se trouve être praticable, le gouvernement chinois s'occupera alors d'étudier soigneusement l'établissement de règlements commerciaux ; mais si on reconnaît l'existence d'obstacles insurmontables, le gouvernement britannique n'insistera pas indûment à ce sujet.

En juillet 1903, une mission dirigée par le major F. E. Younghusband, accompagnée d'une escorte de 200 Sikhs, se rendit à Khamba Jong, à 20 milles de la frontière, n'y trouva ni délégué chinois ni tibétain, mais en revanche ne tarda pas à se trouver menacée par une armée de 3.000 indigènes ; le gouvernement anglais décida le 6 novembre 1903, que la mission devait s'avancer sans retard jusqu'au marché de Gyantse, en plein Tibet, à 145 milles de Lhasa, avec p2.132 des forces suffisantes pour obliger les Tibétains à remplir les conditions du traité ; que la vallée de la Tchoumbi serait occupée pour témoigner du sérieux de la démonstration et que l'expédition se retirerait dès que satisfaction aurait été obtenue des lamas ; en conséquence le 11 décembre, la mission anglaise quittait Khamba Jong, et le même jour une seconde mission partait de Gnatong avec le colonel Younghusband comme commissaire et le général Sir James R. L. Macdonald qui avait vu du service dans l'Ouganda comme commandant de l'escorte militaire, formant une brigade d'environ 2.800 fusils sikhs, goorkhas, etc., des canons. Ce fut une promenade plutôt qu'une expédition militaire, mais rendue singulièrement difficile par la conformation même du pays, les obstacles naturels à franchir. Le 12 décembre 1903, la petite armée pénétrait au Tibet par la passe de Jelep et occupait Phari, le 19 ; après plusieurs combats dans lesquels les Tibétains perdirent un grand nombre des leurs, les Anglais s'emparèrent de Gyantse le 12 avril 1904 qu'ils conservèrent malgré les efforts des soldats indigènes envoyés de Chigatse pour reprendre cette ville ; des négociations entamées le 1er juillet avec l'envoyé tibétain Tongsa Penlop étaient rompues deux

jours plus tard, et le 14, les Anglais prenaient la route de Lhasa où ils pénétrèrent le 3 août ; le dalaï-lama était en fuite ; le 7 septembre un traité était signé ; le 23, les troupes anglaises quittaient la capitale tibétaine et le 25 octobre, la colonne était de retour.

Le traité tibétain, ratifié par le vice-roi de l'Inde le 11 novembre 1904, comprenait dix articles : les Tibétains s'engageaient à rétablir les bornes frontières à la limite du Sikkim suivant les termes de p2.133 leur traité précédent (1890) ; ils s'engageaient, outre Ya toung, à ouvrir des marchés à Gyantse et à Gartok ; aucune station douanière ne devait être établie entre la frontière indienne et ces points ; une indemnité de cinq millions de dollars, réduite depuis de deux tiers devait être payée par les Tibétains, qui s'engageaient à raser tous les forts entre Gyantse et la frontière indienne. Les troupes anglaises devaient occuper la vallée de la Tchoumbi pendant trois ans jusqu'au paiement intégral de l'indemnité et les Tibétains ne céder aucune parcelle de leur territoire, ni autoriser l'immixtion d'étrangers dans l'administration sans le consentement de la Grande-Bretagne.

Il faut reconnaître que la conduite des Anglais fut extrêmement modérée, aussi bien pendant leur séjour à Lhasa que dans la conclusion du traité ; je dirai même, qu'au point de vue politique, elle fut trop modérée ; tel paraît d'ailleurs avoir été l'avis de Younghusband, qui fut obligé d'accepter, contre son gré, les conditions dictées par les politiciens du gouvernement métropolitain. Que gagnaient, en effet, les Anglais à cette expédition coûteuse et qui aurait pu facilement tourner au désastre sans l'incurie et la lâcheté des Tibétains ? Restaurer le prestige anglais ébranlé à Lhasa ? Qui ne sait que dans l'Extrême-Orient, l'ennemi est oublié dès qu'il a le dos tourné ; il eût été nécessaire à l'Angleterre, pour assurer son influence, de laisser une petite garnison à Lhasa. Cette expédition n'a eu qu'un résultat : d'écarter, — s'il a jamais sérieusement existé, — le péril russe fort éloigné et y substituer le péril chinois, autrement rapproché, quoique dans mon opinion, on en exagère singulièrement l'importance dans ces régions.

Le 27 avril 1906, une convention en six articles, au p2.134 sujet du Tibet, fut signée à Pe-King par Sir Ernest Mason Satow, au nom de l'Angleterre et par Tang Chao-yi, au nom de la Chine. Cette convention confirmait celle de

Lhasa ; le gouvernement britannique s'engageait à ne pas annexer de territoire tibétain, ni à intervenir dans l'administration du pays ; d'autre part, le gouvernement chinois s'engageait à ne permettre à aucun État étranger d'intervenir dans le territoire ni dans l'administration tibétains. De plus, en 1907, la Russie et la Grande-Bretagne signaient un accord par lequel ces puissances s'engageaient à respecter l'intégrité territoriale du Tibet et à s'abstenir de toute ingérence dans son administration intérieure.

À partir de ce moment, nous voyons la route du Tibet rigoureusement fermée aux étrangers qui cherchaient à y pénétrer par la frontière indienne. Des travaux topographiques importants avaient été faits de Gyantse à Gartok par le capitaine Ryder, qui avait déjà fait de nombreux relevés à Kamba Djong et de Gyantse à Lhasa. Les mesures prohibitives du gouvernement britannique n'empêchèrent pas toutefois les voyageurs de pénétrer au Tibet ; évincés par la frontière sud, ils pénétrèrent par le nord : déjà en 1904, un naturaliste autrichien, le docteur Erich Zugmayer, avait accompli une expédition dans le Tibet occidental, de Polou à Ladakh, en passant par l'Altyn-Tagh. De juillet 1904 à novembre 1905, notre compatriote, le comte de Lesdain, accompagné de sa femme, se rendit d'Amdo au Tengri nor et à Gyantse, d'où ils gagnèrent le Sikkim. On sait comment, plus récemment encore, le docteur Sven Hedin s'est moqué des défenses anglaises et, ayant pénétré par la partie septentrionale du Tibet, avait traversé en tous sens ce territoire immense.

p2.135 Qu'était devenu le dalaï-lama ? Avant de fuir de Lhasa, à l'approche des troupes anglaises, il avait laissé son sceau au ti rinpoch'é lobtsang gyaltsan, chef du monastère de Gadan, qui, avec les lamas des deux autres lamaseries de Debung et de Sera, avec une soi-disant assemblée nationale appelée *tsong dou*, signèrent le traité du 7 septembre 1904. Le dalaï-lama avait gagné Ourga, dans la Mongolie septentrionale, résidence du troisième lama, le tcheptsoun dampa houtouketou ; il y arriva le 27 novembre. Après la signature du traité anglais, et de sa confirmation par la Chine, le dalaï-lama pensa qu'il lui était possible, en conséquence, de quitter sa retraite.

Dans l'été de 1907, le dalaï-lama quittait Ourga et venait s'installer au mois de novembre au monastère de Koun boum, près du Kou-kou-nor.

Invité par le gouvernement impérial à se rendre à Pe-King, le dalaï-lama, au printemps de 1908, quittait cette lamaserie avec une suite de 250 personnes, se rendait au Chan-si, et s'établissait au monastère de P'ou-sa ting dans le Wou-t'ai chan, lieu de pèlerinage célèbre en l'honneur du bouddha Manjuçri. Pressé par le gouvernement de Pe-King, le 22 septembre, le dalaï-lama quittait sa retraite et allait prosaïquement prendre le chemin de fer à T'ing tcheou, qui le conduisit à la capitale, où il arriva le 28 septembre. Il fut logé dans le Houang-se, construit par l'empereur K'ang hi pour le cinquième dalaï-lama. Le pontife fut reçu en audience par l'empereur le 14 octobre, et le 30 un banquet lui fut offert dans le Tse Kouang Ko, où les ministres européens avaient été reçus par T'oung Tche en 1873, et le 5 mars 1891 par Kouang Siu. Sur ces entrefaites, l'empereur mourait le 14 novembre et l'impératrice douairière le lendemain ; le p2.136 3 décembre, un édit permettait au lama de quitter Pe-King, ce qu'il fit le 21, prenant la grande route impériale par Si-ngan fou, Lan-tcheou fou et Si-ning, et arrivant à Koun boum le 26 février 1909.

L'honorable W. W. Rockhill, qui a passé une semaine avec le dalaï-lama Tobtan gyats'o, pendant son séjour au Wou t'ai chan, et qu'il a vu souvent à Pe-King, nous en trace le portrait suivant :

> « C'est un homme d'une intelligence et d'une habileté incontestables, de compréhension rapide et de force de caractère. Il a l'esprit large, résultat possible de ses expériences diverses durant les dernières années, et il a une grande dignité naturelle. Il semblait profondément pénétré des grandes responsabilités de son ministère comme pontife suprême de sa foi, plus peut-être que par celles résultant de ses devoirs temporels. Il a le tempérament vif et impulsif, mais gai et aimable. En tout temps, je l'ai trouvé un hôte attentif, un causeur agréable et extrêmement courtois. Il parle rapidement et doucement, mais très bas.
>
> Il est petit de taille, probablement cinq pieds six ou sept pouces environ et d'apparence frêle. Son teint est plutôt plus foncé que celui des Chinois, et d'un brun plus rosé ; son visage, qui n'est pas très large, est marqué de la petite vérole, mais pas profondément. Il s'éclaire d'une manière plaisante lorsqu'il sourit

et montre ses dents qui sont saines et blanches. Au repos, sa figure est impassible et plutôt hautaine et distante.

Son nez est petit et légèrement aquilin, ses oreilles sont larges mais bien attachées. Ses yeux sont brun foncé et plutôt grands avec une obliquité considérable et ses sourcils fournis et relevés vers les tempes d'une façon très marquée, lui donnent une expression p2.137 très narquoise, qui est accentuée par sa moustache et la petite *mouche* sous sa lèvre inférieure. Ses mains sont petites et bien formées ; sur son poignet gauche il porte habituellement un rosaire de grains « de bois de santal rouge », avec des jetons d'argent. Quand il marche, il se meut rapidement, mais ne se tient pas droit, résultat de sa vie passée en partie assis les jambes croisées sur des coussins. Sa robe habituelle est du même rouge foncé que celle portée par tous les lamas, avec un gilet de brocart d'or, et un carré de la même étoffe couvrant son *ch'ablu*, et tombant au-dessous de la taille devant [1].

*

Mais les Chinois cherchaient une occasion de rétablir leur influence : ils savaient qu'une fois au Tibet, en dehors des obstacles naturels, ils ne devaient éprouver aucune peine pour marcher jusqu'à Lhasa ; mais la grosse difficulté était de franchir la frontière occidentale de l'empire : depuis plusieurs années, les lamas sont en pleine effervescence : ce sont eux qui ont massacré le père Soulié et quelques autres prêtres des missions étrangères englobés dans leur haine pour le Chinois ; les nouvelles du mois de décembre annonçaient que les Tibétains levaient des troupes pour couper la route du Tchamdo à Lhasa aux Chinois qui répandaient le bruit que les frais de la guerre étaient faits par les nations européennes ! Les Chinois n'ont pas de chance avec les tribus de l'ouest et du sud-ouest de l'empire : on se souvient que deux explorateurs allemands avaient été massacrés par p2.138 les Lissous : quelques Lissous, restés étrangers à cet attentat, furent amenés à Teng yueh, et décapités à la place des vrais coupables ; en revanche huit mandarins et quatre cents

[1] *T'oung pao*, mars 1901, pp. 91-92.

soldats envoyés pour châtier les meurtriers reçurent une raclée mirifique. D'autre part on disait que Tchao Eul-foung, nommé en 1908 résident au Tibet, avec le rang de président d'un ministère, essuyait défaite sur défaite ; que son cousin Tchao Eul-hiun, depuis la même époque vice-roi du Se-tch'ouan, épuisait les ressources de sa province, chemin de fer et loteries, pour lui envoyer des troupes, des munitions et des vivres ; mais le manque absolu d'hygiène et les désertions faisaient des brèches considérables dans les rangs. On faisait même courir le bruit que le dalaï-lama, pauvre dalaï-lama ! se proposait de venir combattre en personne le général chinois, soutenu secrètement par la Russie qui fournissait aux Tibétains des armes perfectionnées qui, jusqu'à présent, leur avaient fait défaut. Il faut croire que ces premiers obstacles ont été surmontés puisqu'on annonce que les troupes chinoises ont pénétré à Lhasa, d'où le dalaï-lama s'est précipitamment enfui par la route du sud dans la nuit du 17 février.

Avant sa fuite de Lhasa, le dalaï-lama avait envoyé à son représentant à Saint-Pétersbourg, au bouriate Dordjiev, deux agents porteurs d'une lettre politique importante ; il est évident que le pontife tibétain se leurrait de l'espoir que la Russie lui viendrait en aide dans sa situation difficile. Déjà, les journaux russes annoncent que la réponse des Moscovites, comme celle des Anglais, sera conçue en termes vagues et qu'une protestation, toute platonique d'ailleurs, faite auprès du gouvernement de Pe-King, sera la seule p2.139 démarche de ces puissances sur lesquelles le dalaï-lama comptait pour conserver ce qui lui restait d'indépendance. Sa visite même à Calcutta paraît avoir été stérile, car nous apprenons qu'il devait quitter cette ville le 18 courant avec vingt-cinq fonctionnaires et cinquante serviteurs pour retourner par train spécial à Dardjiling, où il continuera à être l'hôte du gouvernement indien, comme il fut celui des Russes pendant son séjour à Ourga.

L'expédition de l'Angleterre au Tibet n'aura eu qu'un résultat : celui de consolider la puissance chinoise dans ce pays. L'état de l'Inde ne permet pas aux Anglais de se lancer aujourd'hui dans des entreprises périlleuses ; les victoires japonaises ont eu la plus vive répercussion chez les Hindous comme chez les autres peuples de l'Asie dont les jaunes désirent expulser

leurs maîtres temporaires. La politique anglaise, dans la péninsule hindoustane, a été peu habile, blessant des susceptibilités parfois légitimes, comme dans le cas du rattachement récent, inopportun et impopulaire, du Bengale oriental à l'Assam. Toutes les forces de l'Angleterre lui sont nécessaires pour le maintien de sa politique en Europe : en Asie, elle doit se contenter d'une politique d'attente et de paix.

@

# LES FOUILLES EN ASIE CENTRALE [1]

@

p2.140 Il ne faut pas confondre les recherches dont j'ai l'intention de parler aujourd'hui avec celles qui ont pour point de départ les découvertes d'inscriptions faites par Nicolas Yadrintsev, en 1890, dans le voisinage de l'Orkhon, affluent de la Selenga, qui se jette dans le lac Baïkal : elles furent l'objet de missions considérables finlandaises et russes dans les régions de l'Iénisséi et de l'Orkhon, dont les principaux résultats furent le déchiffrement des inscriptions kök-turques de cette région par l'illustre philologue de Copenhague, Vilh. Thomsen, et l'établissement de l'emplacement exact de Qara Qoroum, la capitale des Mongols tchinguizkhanides, dans un site entre l'Orkhon et le Kokchin (ancien) Orkhon, occupé aujourd'hui en partie par le couvent d'Erdeni Tso [2]. Je ne m'occuperai donc que des explorations dont le Turkestan chinois, contrée appelée *Sin-Kiang* (nouvelle frontière), a été le théâtre dans ces dernières années.

## I

p2.141 À l'ouest de la passe qui permet de franchir la Grande muraille à son extrémité dans la province du Kan-Sou, passe connue sous le nom de Kia Yu Kouan, s'étend l'immensité du désert de sable mouvant appelé par les Chinois depuis la plus haute antiquité *Liou Cha*. On lit dans le Chou-King :

> « (Le pays qui reçut les soins de Yu et fut divisé par lui en neuf provinces) est baigné à l'est par la mer et limité à l'ouest par le sable mouvant » [3].

Marco Polo, au XIII^e^ siècle, ne manque pas de nous signaler les vastes nuages de sable qui s'élèvent dans le désert, mais il ne soupçonne pas que, comme un vaste linceul, ils ont recouvert et condamné à la mort éternelle des cités jadis florissantes. Quelques siècles auparavant, le pèlerin Hiouen

---

[1] Extrait du *Journal des Savants*, mai 1910, pages 210-224.

[2] Cf. sur cette question : Henri Cordier, *Les études chinoises* (1891-1894), Leide, 1895, p. 83-86. — *Les études chinoises* (1895-1898), Leide, 1898, p. 54-60.

[3] *Chou-King*, Tribut de Yu, § 38, trad. Couvreur, p. 88.

Tsang nous avait raconté la destruction par le sable d'une ville à l'est du désert de Khotan, punie ainsi de son dédain pour une image bouddhiste miraculeuse. Plus tard, Mirza Haï dar, dans son *Tarikh-i-Rachidi*, nous narrera la destruction dans les mêmes conditions, entre Tourfan et Khotan, de Katak avec sa mosquée et son minaret [1].

De nos jours, l'attention a été de nouveau attirée sur les villes ensevelies sous les sables, en 1865, par W. H. Johnson ; dans la relation de sa visite à Iltchi (Khotan), ce voyageur nous dit : p2.142

> « À une distance de six milles au nord-est d'Iltchi est le grand désert de Takla Makan (Gobi), avec ses sables mouvants qui marchent en vastes vagues débordant tout, qu'on dit avoir enseveli 360 villes dans l'espace de 24 heures. Le bord de ce désert a l'apparence d'une chaîne basse de collines brisées, et consiste en monticules de sable mouvant, variant de 200 à 400 pieds en hauteur. Le thé que j'ai emporté comme échantillon fut extrait d'une de ces villes ensevelies pendant que j'étais à Iltchi, et il était considéré par les indigènes comme étant d'une grande antiquité. Des monnaies d'or, pesant 4 livres, et d'autres objets auraient été aussi trouvés dans quelques-unes, mais la situation de ces villes était connue d'un petit nombre de personnes seulement, qui en gardent le secret afin de s'enrichir elles-mêmes. La seule qui soit bien connue est celle dans laquelle de grandes quantités de thé en briques sont trouvées, qui obtiennent une vente immédiate dans les marchés, en ce moment que tout commerce avec la Chine est arrêté. Le site de cette ville ensevelie est à un mille au nord d'Urangkach [2].

Johson écrit encore :

> Pendant mon séjour à la capitale de Khotan, je m'occupais à étendre mes recherches, en faisant à la hâte un voyage jusqu'à la ville de Kiriya, située à environ 40 milles à l'est d'Iltchi. Je m'y

---

[1] *The Tarikh-i-Rashidi*..., edited by N. Elias ; transi, by E. Denison Ross, London, 1895, p. 10-11.

[2] *Report on his Journey to Ilchi*..., by W. H. Johnson. (Journ. Roy. Geog. Soc., XXXVII, p. 3).

> rendis en un jour, avec des chevaux préparés pour moi par le khan, y passai un jour, et revins le troisième jour, ayant entre temps laissé mes bagages à Iltchi. Je visitai aussi l'emplacement d'une ville ancienne près d'Urangkach, d'où l'on a exhumé du thé en briques [1].

L'exploration de Johnson donna l'idée de recueillir des renseignements sur les villes ensevelies sous le p2.143 sable du désert à Sir Douglas T. Forsyth, envoyé par le gouvernement de l'Inde en mission à Yarkand ; lors de son premier voyage dans cette ville en 1870, Forsyth ne réussit pas à obtenir beaucoup de renseignements, et son compagnon Robert B. Shaw, dans son livre *Visit to High Tartary*, ne fait pas allusion à ce sujet, mais pendant sa deuxième expédition en 1873, le délégué anglais se décida à étudier la question sérieusement :

> « Suivant des renseignements recueillis de voyageurs, et confirmés par Syad Yakoub Khan, il y a une ville en ruines appelée Toukht-i-Touran, près de la ville de Koutcha, sur un rocher nu ; les ruines sont en terre d'une couleur jaune foncé, tout à fait différente de tout ce qui se trouve sur le rocher ; il y a en outre un grand nombre de grottes, creusées pour habiter. On dit que la ville existait antérieurement à la première occupation chinoise, et qu'elle fut détruite par le feu à cause du refus de son souverain d'adopter la foi mahométane. À environ 16 tash, ou 60 milles, au nord de Koutcha, on dit qu'il existe une grande idole sculptée dans le roc ; elle a de 40 à 50 pieds de haut, elle a 10 têtes et 70 mains, et elle est sculptée avec la langue tirée hors de la bouche. Il est extrêmement difficile de faire l'ascension de la montagne derrière l'idole ; le gibier y abonde, mais ne peut être tiré, grâce à la protection de l'idole. On dit qu'il existe quelques ruines très remarquables non loin de Maral Bachi. Syad Yakoub Khan nous en a donné une description, mais malheureusement après que le capitaine Biddulph eut visité le voisinage sans se douter de la proie presque dans ses mains. Non loin de la ville actuelle de Kachgar est le Kohna Chahr, ou vieille cité, qui a été

[1] *Ibid*., p. 14.

> détruite il a plusieurs siècles ; cependant les murs, quoique construits seulement de briques séchées au soleil, sont debout, avec les ouvertures dans lesquelles les poutres étaient insérées aussi nettement conservées que si elles p2.144 venaient d'être utilisées. Elles me rappelaient les ouvertures qu'on voit dans les rochers du Danube juste avant d'arriver aux Portes de Fer [1].

Forsyth parle de Pein, qu'il identifie, à tort, comme on le verra, avec Kiriya [2].

On m'a paru dans les derniers temps avoir négligé de citer ces précurseurs ; on s'est souvenu seulement du Dr Albert Regel, fils du directeur du Jardin botanique de Pétersbourg, lui-même médecin à Kouldja en 1875 ; en 1879, il entreprit un voyage à Tourfan, où il arriva le 28 septembre ; il était le premier Européen qui visitait cette oasis depuis le jésuite portugais Benoît de Goës, au commencement du XVIIe siècle. Le Dr Regel explora les ruines étendues qui, dans son opinion, marquaient l'emplacement de l'ancien Tourfan détruit il y a 400 ans.

> « À en juger par l'étendue de ces ruines, la ville a dû être très grande. Les vieux murs, d'une immense épaisseur, avec des bastions, des portes, et des galeries souterraines, peuvent être retracés aujourd'hui. Parmi les ruines, il trouva des fragments de poterie chinoise et des idoles bouddhiques montrant de la grandeur dans le dessin, quoique faites de rien de mieux que d'argile et de paille [3].

Regel nous dit lui-même :

> « Aux extrémités sud-est et sud-ouest de la ville de Takianus se trouvent d'imposantes tours rondes à gradins, qui sont p2.145 aussi traversées par des galeries semblables, probablement d'anciennes constructions de temples, plus loin des fûts de colonnes à plusieurs degrés, réunis par des fenêtres cintrées simulées ou vraies. De

---

[1] *On the buried Cities in the shifting Sands of the Great Desert of Gobi*. By Sir T. Douglas Forsyth. (*Proc. R. Geog. Soc.*, XXI, 1876-1877, p. 38-39).
[2] *L. c.*, p. 28.
[3] *Dr Regel's Expedition from Kuldja to Turfan in 1879-1880*, by E. Delmar Morgan. *Proc. R. Geog. Soc.*, N. S.. III, 1881, p. 340-352).

> profil, ces arcades donnent l'impression d'une vieille ville romaine. Mais comme ici jamais Grec ou Romain n'est venu, je les tiens pour les constructions d'un peuple civilisé du vieux Turkestan auquel ont succédé en premier les Mongols nomades ou Turcs Ouïgours ou Chuichoi (ancêtres présumés des Dounganes d'aujourd'hui, qui furent également nommés Chuichoi). Ainsi s'expliqueraient les anciennes ruines des villes trouvées dans le Turkestan propre. Plus tard, je découvris dans cette vieille ville des débris de vases de caractère chinois, ainsi que des restes de statues de divinités bouddhiques de forme imposante bien qu'elles ne fussent composées que de paille et de glaise [1].

## II

Mais de nouvelles découvertes allaient bientôt permettre de pénétrer le secret des nécropoles ou des villes abandonnées recouvertes comme d'un vaste linceul par les sables du Gobi. En 1890, le lieutenant Bower trouvait à Koutcha un manuscrit en lettres brahmi rédigé en sanskrit qui fut exposé à la Société Asiatique du Bengale en novembre 1890 et en avril 1891, et qui, après avoir été étudié par le Dr A. F. Rudolf Hoernle dans les *Proceedings* et le *Journal* de cette société ainsi que dans l'*Indian Antiquary* (XXI, 1892), fut publié par ce savant en 1893 et 1897. Ce manuscrit, écrit sur écorce de bouleau, était le plus ancien connu.

p2.146 Puis M. N. F. Petrovsky, consul de Russie à Kachgar, envoyait à Pétersbourg des fragments de manuscrits qui étaient étudiés par M. Serge d'Oldenbourg (*Zapiski* de la Section orientale de la Société impériale russe d'archéologie).

En juin 1892, F. Grenard, de la mission Dutreuil de Rhins, recueillait un manuscrit sur écorce de bouleau, en caractères kharoshthi qui était, dit-il,

> « à en juger par la date où l'emploi épigraphique de cette écriture semble avoir cessé dans l'Inde, le plus ancien manuscrit indien

[1] Regel, *Turfan*. *Petermann's Mitt*., t. XXVI, 1880, p. 207).

> connu jusqu'à ce jour ; il remonte probablement au I^er^ siècle de notre ère [1] ;

on l'avait trouvé au sud-ouest de Khotan, dans le mazar de Kountou, à l'extrémité nord-ouest de la colline qui s'élève sur la rive droite du Karakach-Daria, dans laquelle sont percées les grottes de Koumâri mentionnées par le pèlerin chinois Hiouen Tsang ; l'examen de ce manuscrit par M. Émile Senart montra qu'il contenait des fragments du *Dhammapada* :

> « C'est... la première fois, dit ce savant, que nous nous trouvons en présence d'un manuscrit kharoshthi ; nous n'avons pour points de comparaison que des spécimens épigraphiques... il me semble que... tous les indices placeraient notre manuscrit... vers le II^e^ siècle au plus tard de l'ère chrétienne [2].

Une autre portion du même manuscrit était, par l'intermédiaire de M. Petrovsky, passée entre les mains de M. Serge d'Oldenbourg. D'autre part, la Mission Dutreuil de Rhins notait le centre de ruines p2.147 le plus important et probablement le plus ancien de toute la partie méridionale du Turkestan.

> « ... Celui, dit Grenard [3], que nous avons découvert en 1891 au petit village de Yotkàn, dans le canton de Bourazân, à 9 kilomètres à l'ouest de la ville actuelle de Khotan, sur les bords d'un ravin encaissé où coule un peu d'eau et que l'on appelle *Yâr* ou *Karasou*. Les indigènes disent que c'est là l'emplacement de l'ancienne capitale du pays ; elle se serait étendue jusqu'à un grand remblai de terre situé à 3 kilomètres au sud-est au lieu dit Hélâl Bâgh. On donne à ce remblai de terre le nom de Naghàra Khanah et l'on dit que c'était l'ancienne citadelle du khakan, de ce Khelkhâl-i-Tchin dont il est question dans le Tezkéreh.

---

[1] *Mission scientifique dans la Haute Asie*, III, p. 142.
[2] *Actes du Onzième Congrès int. des Orientalistes*, Paris, 1897, I, p. 5-7.
[3] *L.c.*, p. 127-128.

En juillet 1893, M. Weber, de la mission morave de Ladakh, faisait l'acquisition de manuscrits provenant de Koutcha, dont l'un était l'alphabet du feuillet de M. Petrovsky.

Cependant les manuscrits provenant de l'Asie centrale affluaient entre les mains du Dr A. F. Rudolf Hoernle, qui a publié divers mémoires dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal* et a donné la description de la collection entière d'antiquités et de documents qu'il a reçus dans un numéro supplémentaire de cette publication en 1899 [1], comprenant le rapport de ce savant au gouvernement de l'Inde ; les contributions à cette collection sont au nombre de 21 et les principales proviennent de dons : de M. G. Macartney, agent anglais à Kachgar, petits paquets de manuscrits trouvés près de Koutcha, p2.148 reçus par Hoernle en avril 1895, et antiquités provenant de Khotan et du Takla Makan ; du Cap. S. H. Godfrey, manuscrits du Takla Makan et de Koutcha ; de Sir Adelbert Talbot, 24 monnaies et 12 feuilles de manuscrits obtenues de Muhammad Ghauz de Khotan. Comme on le voit, Koutcha et Khotan sont les deux principaux lieux d'origine de ces trouvailles. Cependant des soupçons sur l'authenticité de quelques-uns de ces manuscrits s'étaient élevés dans l'esprit non seulement de Hoernle, mais aussi de quelques-uns des fonctionnaires du British Museum ; ces soupçons furent confirmés par une lettre adressée à Hoernle par M. Backlund, missionnaire suédois à Kachgar, le 29 juin 1898, dans laquelle le nom de celui qui devait être découvert comme le faussaire était mentionné : Islam Akhun ; mais l'honneur d'avoir dévoilé l'imposture revient au Dr Stein, qui a consacré un chapitre de son grand ouvrage *Ancient Khotan* (XV, p. 507) à ce remarquable et intelligent voleur.

Enfin, en avril 1899, le capitaine H. H. P. Deasy envoyait de Yarkand à Hoernle une boîte cylindrique en bois renfermant un livre imprimé sur papier mince, mais résistant, de 72 feuillets qui a été décrit dans le Journal de la *Royal Asiatic Society* (avril 1900, p. 321).

D'autre part, le célèbre explorateur suédois, Sven Hedin, en 1896, lors de son second voyage à travers le Takla Makan, de Khotan à Chah-Yar,

---

[1] *A Collection of Antiquities from Central Asia*. Part. I. By A. F. Rudolf Hoernle. (*Journ. Asiat. Soc. Bengal*, vol. 68, 1899, Pt. I, Extra-number I, p. I-XXXII- 110, et planches).

visita les ruines entre le Khotan-Daria et le Kiriya-Daria, où il trouva les restes de la ville de Takla Makan, maintenant ensevelie dans les sables. Il découvrit des figures de Bouddha, un morceau de papyrus avec des caractères inconnus et des vestiges d'habitation. p2.149 Cette Pompéi asiatique, disait le voyageur, vieille au moins de dix siècles, est antérieure à l'invasion mahométane conduite par Kutéïbe Ibn-Muslim, au commencement du VIII^e^ siècle ; ses habitants sont bouddhistes et de race aryenne, probablement originaires de l'Hindoustan.

En 1898, M. D. Klementz, envoyé à l'oasis de Tourfan par l'Académie des Sciences de Pétersbourg, visitait Yar Khoto, le Vieux Tourfan, Qara Khodja, Astana, Idiqut Chahri, ancienne capitale des Ouigours, etc. Les résultats importants de cette mission, publiés en 1899 par l'Académie des Sciences de Pétersbourg sous le titre de *Turfan und seine Allerthümer*, ne pouvaient manquer d'éveiller l'intérêt du monde savant et de susciter de nouvelles expéditions dans une région si fertile en antiquités non découvertes.

## III

Le gouvernement de l'Inde eut le bon esprit de faire choix du D^r^ Stein pour conduire une mission archéologique afin d'étudier la région d'où provenaient les manuscrits qui, depuis plusieurs années, étaient l'objet de l'examen des savants de l'Europe entière. Le D^r^ Stein nous a conté le voyage mémorable qu'il avait accompli au cours des années 1900-1901, sous les auspices du gouvernement de l'Inde, dans le Turkestan chinois, dans son volume paru en 1903 : *Sand-buried Ruins of Khotan* (London), et il a donné un aperçu des résultats scientifiques qu'il avait obtenus dans son intéressant *Preliminary Report on a Journey of archæological and topographical* p2.150 *Exploration in Chinese Turkestan* (London, 1901, in-4°) ; il a présenté l'ensemble et le détail de ses découvertes, qui le placent au premier rang des archéologues qui ont visité l'Asie centrale, dans deux grands volumes in-4°, parus à Oxford, en 1907, *Ancient Khotan*. Cachemire fut le point de départ de l'exploration. Ayant Kachgar, dans le Turkestan chinois, comme but immédiat, Stein fit choix de la route à travers Gilgit, Hunza et le Taghdoumbach Pamir, où il pénétra par la

passe de Kilik, qu'il traversa le 29 juin 1900. Il fait ressortir l'importance de ce Pamir qui seul appartient au Turkestan, tandis que tous les autres Pamirs déversent leurs eaux dans le bassin de l'Oxus ; on désigne sous le nom de Sarikol le district montagneux dont les vallées fournissent les eaux formant en grande partie la rivière de Tachkourghan qui rejoint la rivière de Yarkand ou Zerafchan ; le Sarikol tire son importance de sa position qui en fait le lien entre le Haut Oxus et les oasis du Sud du Turkestan chinois, et par suite la Chine. Les pèlerins bouddhistes Fa Hian, Soung Yun, Hiouen Tsang, traversèrent le Sarikol, désigné par les noms de Ho p'an t'o, Han t'o, K'o kouan t'an, K'o lo t'o ; l'assimilation proposée par Sir Henry Yule de la vieille capitale Kié p'an t'o avec le présent Tachkourghan peut être considérée comme certaine ; en quittant Tachkourghan le 10 juillet 1900, le D$^{r}$ Stein s'est rendu en dix-neuf jours à Kachgar par le défilé de Gez ; c'est l'itinéraire que j'ai tracé pour le voyage de Marco Polo, et je suis heureux que mon travail de géographe en chambre soit vérifié par la pratique ; je ne suivrai pas le D$^{r}$ Stein dans son voyage à Yarkand, à Khotan, à Dandân-Uiliq, à Niya, ni dans sa recherche du P'i-mo de Hiouen Tsang, le Pein de p2.151 Marco Polo, qu'il identifie, non avec Kiriya, ville moins ancienne, mais avec Ouzoun Tati. Les résultats de la mission de Stein dépassèrent les espérances de ceux qui l'avaient encouragée. Les documents chinois furent confiés à l'examen de M. Chavannes ; ceux qui furent trouvés à Dandân-Uiliq, dont les dates s'échelonnent de 768 à 790, se rapportent à la période où l'influence chinoise subsistait encore dans tout le Turkestan oriental, bien qu'il n'eût déjà presque plus de communications avec le gouvernement central ; un certain nombre de documents chinois écrits sur des fiches minces et étroites de bois, trouvés à Niya, se rattachent au début de la dynastie Tsin, qui commença de régner en 265 après Jésus-Christ ; une autre trouvaille du plus vif intérêt faite à Dandân-Uiliq fut celle d'un document judéo-persan qui ne paraît pas remonter au delà du VIII$^{e}$ siècle, ce qui lui donnerait plus de deux cents ans de plus que n'en compte le plus ancien document judéo-persan connu jusqu'ici, c'est-à-dire le rapport légal de 1020 conservé à la Bibliothèque Bodléienne ; il est également le plus ancien document en persan moderne, puisque le manuscrit le plus ancien en cette langue d'un ouvrage en prose est l'exemplaire de Vienne daté de 1055 du traité de Muffawak Ibn'Ali, de Hérat, composé entre 961 et 976 de notre ère.

On ne pouvait manquer, au cours de ces recherches dans cette partie de l'Asie centrale qui n'est autre que le bassin du Tarim et de ses affluents, de s'occuper du fameux lac qui sert de déversoir à ce fleuve, le Lob Nor, dont l'emplacement a été l'objet d'une mémorable discussion entre Prjevalsky et Richthofen. En février 1901, Sven Hedin, sur la rive p2.152 septentrionale d'un grand lac desséché qui serait le vrai Lob Nor de l'antiquité, trouva les ruines de quatre villages qu'il identifia sans doute à tort avec la principauté de Leou-lan ou Chan-chan, qui était au sud du Lob Nor [1]. Il est intéressant de noter que les documents chinois sur papier et sur bois rapportés par Sven Hedin et déchiffrés par Karl Himly datent pour la plupart des années comprises entre 264 et 270 de notre ère, et qu'une des fiches de bois trouvées à Niya par Stein porte la date de 269, ce qui paraît prouver que pendant le règne du premier empereur (265-290) de la dynastie Tsin, le Turkestan oriental, au moins jusqu'à Niya, subit l'influence politique de la Chine, comme le fait remarquer M. Chavannes [2].

D'autre part, la géologie venait contrôler les découvertes de l'archéologie : avec le vétéran Raphaël Pumpelly, W. M. Davis. Bailey Willis, et d'autres savants, étudiaient la substructure des montagnes et des mers de sable de l'Asie centrale ; le professeur Ellsworth Huntington émettait l'avis que le marais du Kara-Kochoun n'était qu'un petit reste moderne de l'ancien grand Lob Nor, et qu'entre le III^e^ et le VIII^e^ siècle de notre ère le lac semble avoir occupé la position qui lui est assignée sur les vieilles cartes chinoises à un degré environ au nord du Kara-Kochoun. Ceci viendrait à l'appui de la thèse que j'ai soutenue, à savoir que Marco Polo, qui ne parle pas du Lob Nor, serait passé entre le lac septentrional p2.153 de Sven Hedin et le Kara-Kochoun de Prjevalsky, pour prendre l'ancienne route utilisée par les Chinois à l'époque de la dynastie des Han, pour traverser le désert jusqu'à Cha-tcheou, sur la frontière du Kan-Sou : Sven Hedin a approuvé ma théorie comme Stein celle que j'avais émise sur la route des Pamirs.

---

[1] On pourra consulter à ce sujet un article de George Macartney dans le *Geographical Journal*, mars 1903, p. 260-265, et un compte rendu de M. Chavannes dans le *T'oung pao*, IV, 1903, p. 425.
[2] *L. c.*, p. 426.

## IV

Toutefois la nécessité de donner un peu d'unité aux efforts des travailleurs devenait de plus en plus évidente : une concurrence maladroite pouvait compromettre le fruit de sérieux efforts, et il semblait que la Russie, intéressée d'une manière spéciale dans la question, fût particulièrement désignée pour prendre en mains la direction des recherches archéologiques. J'ai raconté au congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne le 24 avril 1908 la genèse de l'organisation internationale qui devait être chargée de centraliser les efforts des travailleurs. Au congrès des Orientalistes réuni à Rome en 1899, le professeur Wilhelm Radloff, membre de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, me consulta sur un projet de règlements d'un comité chargé de l'exploration de l'Asie centrale. Ces règlements, révisés, furent de nouveau présentés, en 1902, au congrès des Orientalistes de Hambourg, et adoptés : le siège de l'Association formée le 10 septembre 1902 était fixé à Pétersbourg ; le statut du comité russe était confirmé par l'empereur de Russie le 2 février 1903, et des branches devaient être créées dans divers pays. MM. Senart, Foucher et Henri p2.154 Cordier étaient désignés pour constituer le comité français.

Le comité russe se mettait immédiatement à l'œuvre et organisait les missions scientifiques suivantes : nous ne citons que les principales : dans l'été de 1903, André Roudnev relève les dialectes des tribus mongoles et détermine la frontière de la population mongole au nord-est de la Mongolie, au delà de Khingan ; en 1903, le Dr G. J. Ramstedt, envoyé par l'Université de Helsingfors, accomplissait deux missions, l'une chez les Kalmouks de la Volga, l'autre chez les tribus mongoles de l'Afghanistan ; la même année, deux étudiants étaient envoyés, l'un, Nicolas Bravine, en Crimée, pour y poursuivre l'étude du dialecte des Tartares Nogaï ; l'autre, Jean Belaiev, pour étudier les dialectes des Kara Kalpacs, habitant près du delta de l'Amou Daria ; M. Viatkine faisait des recherches dans les environs de Samarcande ; MM. Tcherkasov et Claret exploraient les ruines d'Otrar, où ils dressaient le plan de la citadelle où mourut Tamerlan en 1405 ; dans l'été de 1904, une exploration archéologique était conduite par le professeur Barthold à Samarcande.

Des comités étaient formés en Hollande avec le professeur H. Kern comme président ; à Budapest avec le *Keleti Szemle* (Revue orientale) comme organe officiel ; à Rome ; ce dernier comité, présidé par le sénateur Paolo Mantegazza, envoya dans l'Extrême-Orient M. Giovanni Vacca, docteur en mathématiques, qui devait rester au moins une année au Se-Tch'ouan et au Chen-Si et y poursuivre, en dehors du chinois, ses études relatives à l'histoire des sciences.

p2.155 Les Allemands prenaient une part très active au défrichement de ce nouveau champ d'études.

En 1902, le musée d'ethnographie de Berlin organisait une expédition à Tourfan, sous la direction du professeur Albert Grünwedel et du docteur Georg Huth, mort prématurément depuis, le 1er juin 1906. Grünwedel, pendant plusieurs mois de l'hiver de 1902-1903, se consacra à l'exploration des ruines de la ville d'Idiqut-Chahri, près de Qara Khodja, à environ 30 kilomètres à l'est de Tourfan, et il examina aussi les restes des Ming-oï ou grottes aux Mille Bouddhas, près de Qoum-Toura, au nord-ouest de la ville de Koutcha. Les résultats de cette mission furent considérables : le plus considérable peut-être fut la découverte par F. W. K. Müller de manuscrits écrits dans une forme de caractère estranghelo renfermant des fragments perdus de la littérature des manichéens ; les documents étudiés par Müller dans une note présentée, le 18 février 1904, à l'Académie de Berlin étaient des textes fort courts écrits en écriture estranghelo sur des fragments de papier, et, dans deux cas isolés, sur peau et sur soie ; quoique dérivé de l'alphabet syriaque, l'alphabet en diffère par diverses modifications importantes ; quant à la langue, c'est tantôt le turk, tantôt le persan [1].

> « Voici donc enfin retrouvés, écrit M. Chavannes (*T'oung pao*, 1904, p. 218), ces fameux manichéens ouïgours dont l'ambassadeur chinois Wang Yen-tö nous avait attesté en 982 p. C. la présence à Tourfan, et dont l'existence avait été mise hors de doute par les recherches de Pelliot et de p2.156 Marquart. Un fait historique de première importance se trouve ainsi définitivement élucidé.

[1] *Handschriften-Reste in Estrangelo-Schrift aus Turfan, Chinesisch-Turkestan*. II. Teil, von Dr F. W. K. Müller in Berlin (*Abhandl. d. König. Preuss. Akad. d. Wiss.*, 1904, *Phil.-hist. Abh.*, Abh. II, p. 348-352).

D'autre part, le 5 mai 1904, M. R. Pischel, enlevé si soudainement à la science en décembre 1908, communiquait à l'Académie des Sciences de Berlin plusieurs fragments [1] d'un texte xylographié, imprimé en caractères indiens de l'Asie centrale, qu'il a déchiffrés et dont il a pu déterminer la provenance ; une indication tracée en chinois à la marge met ces fragments en rapport avec le *Tsa-a-han*, version chinoise d'un ouvrage bouddhique, le *Saṃyuktâgama*, exécutée au cours du V^e^ siècle par le moine hindou Gunabhadra. Mais l'original sanscrit du *Saṃyuktâgama* ne s'est pas retrouvé au Népal parmi les débris trop rares de l'ancien canon sanscrit, et l'on a pu douter qu'il ait même jamais existé [2].

D'autres documents furent étudiés par MM. K. F. Geldner [3], H. Stonner [4], Karl Foy [5], O. Franke [6]. À son retour, M. Griinwedel rédigeait, pour le comité p2.157 russe pour l'exploration de l'Asie centrale, des *Remarques pratiques sur les travaux archéologiques dans le Turkestan chinois* [7]. En même temps, l'importance de Koutcha au point de vue archéologique étant reconnue, M. P. Popov, professeur de langue chinoise à l'Université de Saint-Pétersbourg, envoyait au comité russe une notice [8] sur cette ville, tirée de l'ouvrage chinois *Sin-tsiang-yu-t'ou-foung-k'ao*.

À la suite du succès de cette mission, un comité de savants fut constitué par M. R. Pischel avec MM. Ed. Sachau, directeur du séminaire des langues orientales de Berlin, Harnack, Müller, Hartmann ; le gouvernement et l'empereur ayant fourni les fonds, une nouvelle exploration dans l'Asie

---

[1] *Bruchstücke des Sanskritkanons der Buddhisten aus Idykutšari*, von R. Pischel. (*Sitzungsberichte der Königlichen Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1904, p. 807-827).

[2] *Le Samyuktâgama sanscrit et les feuilles Grünwedel*, par Sylvain Lévi. *T'oung pao*, juillet 1904, p. 297-309).

[3] K. F. Geldner, *Bruchstück eines Pehlevi-Glossars aus Turfân*. (*Sitzb. K. Preuss. Akad. Wiss.*, 1904, II, p. 1136-1137).

[4] H. Stonner, *Zentralasiatische Sanskrit-Texte in Brahmīschrift aus Idikutšari.* I. Nebst Anhang : *Uigurische Fragmente in Brahmīschrift*. (*Sitzb.*, *ibid.*, p. 1282-1290). — II. (*Ibid.*, p. 1310-1313). MM. Sylvain Lévi et Éd. Chavannes ont consacré à ce mémoire un article dans le *T'oung pao*, 1905, p. 115-117.

[5] Karl Foy, *Die Sprache der türkischen Turfan Fragmente in Manichäischer Schrift.* [*Sitzb.*, 1904, p. 1389-1403).

[6] O. Franke, *Eine Chinesische Tempelinschrift aus Indiqutšahri*. (*Anhang zu den Abh. d. K. Preuss. Ak. d. Wiss.*, Berlin, 1907).

[7] Albert Grünwedel, *Einige praktische Bemerkungen über archaeologische Arbeiten in Chinesisch Turkestan*. (*Bull. Association inter. pour l'exploration... de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient*, n° 2, Saint-Pétersbourg, oct. 1903, p. 7-16).

[8] *Ibid.*, n° 5, mars 1905, p. 3-7.

centrale fut décidée ; la santé de Grünwedel ne lui permettant pas de se mettre en route, ce fut le docteur A. von Le Coq, accompagné d'un assistant technique, Bartus, qui avait fait le premier voyage, qui fut placé à la tête de cette seconde expédition allemande ou mieux de la première expédition royale prussienne. Von Le Coq quitta Berlin le 12 septembre 1904 pour Ouroumtchi, Qara-Khodja près de Tourfan, dans le voisinage de l'une des anciennes capitales ouïgoures, Kao-tch'ang ou Khotcho ou Idiqut-Chahri, où il s'installa le 18 novembre ; sans entrer dans le détail des fouilles qui furent faites, disons qu'à peu près au centre de la ville, dans une quantité de ruines : p2.158

> « Sur la muraille occidentale de la salle septentrionale, se trouvait caché, derrière un mur plus récent, le portrait d'un ecclésiastique manichéen, revêtu de ses robes sacerdotales et entouré de son clergé habillé de blanc. Malheureusement la peinture, qui est en couleur à l'eau, a beaucoup souffert avec le temps. Des inscriptions en caractères ouigours et manichéens, tracées sur la poitrine des religieux inférieurs, nous en donnent les noms iraniens ; ces portraits sont beaucoup plus petits que celui du grand prêtre, que nous croyons être une représentation de Manès lui-même, l'auréole étant composée du soleil entouré de la lune. C'est la seule peinture murale manichéenne qui ait été trouvée, et, par suite, quoique en très mauvais état, elle est peut-être la pièce la plus intéressante de la collection [1].

Malgré les persécutions chinoises contre les bouddhistes :

> « La mission a trouvé cependant à Kao-tch'ang des statuettes bouddhiques en bronze et en bois, des peintures votives, manichéennes et bouddhiques, des têtes de Bodhisattva en argile, des bases de colonnes sculptées en bois, des fragments de boiseries dans le style du Gandhâra, des pièces de monnaies chinoises (surtout de la période K'ai-yuan) et des monnaies iraniennes et inconnues, puis encore des souliers et des bonnets, des étoffes de tous genres et de la poterie. Nous y avons pris

[1] *Journal asiatique*, sept.-oct. 1909, p. 327-328.

> aussi, dit von Le Coq, quelques peintures murales. Tout compte fait, les résultats des fouilles de Kao-tch'ang ont donc été assez maigres, si l'on considère que nous avons travaillé de 5 heures du matin à 6 heures du soir pendant une période de trois mois [1].

Le voyageur est modeste ; nous ne le suivrons pas dans ses explorations du défilé de Sängim, du grand p2.159 monastère de Bäzälik, près de Murtuq, du IX^e^ siècle, de Tchiqqan Köl, de Toyoq, de Bulayiq, du monastère de Hasa Chahri : il se rendit à Qomoul (Hami) et se préparait à visiter Touen-houang lorsqu'il apprit que Grünwedel se remettait en route ; il le rejoignit à Kachgar le 1^er^ décembre 1905 et l'accompagna à Koutcha et à Karachahr, mais l'état de sa santé obligea von Le Coq à partir en juillet 1906 pour Kachgar, d'où, les troubles de Russie lui fermant l'Europe, il passa aux Indes par le Qara Qoroum pour rentrer en Europe où il arriva en janvier 1907. Les résultats de cette mission ainsi que ceux de la troisième expédition de Grünwedel sont considérables et déjà on commence à en connaître l'importance.

Parmi les documents rapportés par M. von Le Coq se trouvait une miniature manichéenne avec quelques lignes de turc qui a été reproduite par l'imprimerie impériale de Berlin ; elle nous permet de juger d'un art que l'on pouvait croire complètement disparu à la suite des persécutions religieuses dont les disciples de Manès furent l'objet. D'autres manuscrits, étudiés par M. F. W. K. Müller, sont écrits en écriture syriaque, mais en langue soghdienne ; le même savant paraît avoir établi que l'une des deux langues encore inconnues révélées par les fouilles ne serait autre que celle des Tokhares, Indo-Scythes ou Yue-Tche, qui serait indo-germanique et se rapprocherait plus des langues européennes que du groupe aryen. Enfin, tout récemment, à la suite d'un article sur des fragments en écriture kökturke par M. von Le Coq, M. Müller annonce qu'il a déterminé, comme étant l'écriture hephthalite, l'écriture sémitique, d'un manuscrit dont l'explorateur a rapporté p2.160 des fragments étendus. On voit quels horizons nouveaux sont ouverts aux études

[1] *Journal asiatique*, *l. c.*, p. 328-329.

par ces manuscrits : l'un des résultats a été de faire contester la valeur des travaux faits jadis d'après de prétendus textes ouïgours [1].

Cependant le docteur M. Aurel Stein organisait une nouvelle expédition en Asie centrale, et accompagné de Rai Ram Singh, le topographe indigène du *Survey* des Indes, qui avait pris part à son premier voyage, et d'un caporal du génie, Naik Ram Singh, il quittait le fort de Malakand dans le Tchitral le 28 avril 1906, passa les cols de Lowaraï (3 mai), de Darkot (17 mai) et de Baroghil (19 mai) dans l'Hindou-Kouch, de Wakhjir et arriva à Tachkourghan dans le Sarikol ; tandis que Rai Ram Singh allait lever la partie orientale du Mustagh-ata, il descendait par le Chichiklik Davan à Kachgar, où il arrivait le 3 juin. Nous indiquerons d'une façon sommaire l'itinéraire du docteur Stein : Khotan, Kiriya, Niya, Tchertchen, Tcharkalik, qu'il considère comme le Leou lan des anciens Chinois et le Lop de Marco-Polo, Abdal, poussant jusqu'à Touen-houang à la frontière de Chine et pénétrant dans la province du Kan-Sou par Sou-tcheou jusqu'à Kan-tcheou ; il revient par Ngan-si, Ha-mi, Tourfan, Karachahr, Koutcha, d'où il redescend à Kiriya ; il repasse à Khotan, Yarkand, et remonte à Aqsou par Maralbachi et Toumtchouq ; à son retour, il explora la p2.161 région des sources du Youroung-Kach-Daria et du Karakach-Daria ; au cours de cette dernière partie de son voyage, le voyageur eut les pieds gelés et il fut obligé de regagner le Ladakh aussi vite que possible pour se faire opérer (sept. 1908). On aura une idée de l'importance des résultats de cette mission lorsqu'on saura que les levés topographiques préparés pour la publication en ce moment par le « Trigonometrical Survey Office » à l'échelle de 4 milles par pouce comprendront près de 100 cartes et qu'elle a rapporté près de 8.000 manuscrits ou documents en douze écritures ou langues. L'un des travaux considérables de la mission a été de relever, en deux mois, une ligne régulière de défense avec des tours de guet sur une longueur de 225 kilomètres environ de Ngan-Si à son extrémité occidentale ; au cours de ce relevé, Stein recueillit plus de 2.000

[1] *Short Account of the Origin, Journey and Results of the First Royal Prussian (Second German) Expédition to Turfan in Chinese Turkestan*, by A. v. Le Coq. (*Journ. Roy. Asiat. Soc.*, avril 1909, p. 299-322). — *Exploration archéologique à Tourfan*, par A. von Le Coq. (J. Asiat., sept.-oct. 1909, p. 321-334).

documents relatifs pour la plupart à des questions d'administration militaire, qui prouvent que l'occupation de cette frontière remonte au II^e^ siècle avant notre ère à l'époque de l'empereur Wou.

Un autre point de l'exploration du D^r^ Stein est son examen des grottes des « Mille Bouddhas », à Touen-houang sur lesquelles, en 1902, le professeur L. de Lóczy, de Budapest, avait attiré son attention et où il s'installa le 20 mai 1907. Moyennant une rétribution au prêtre, il réussit à se faire ouvrir la cachette où étaient renfermés depuis des siècles des manuscrits ; comme j'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet à l'occasion de la mission Pelliot, je dois exposer dans les termes du D^r^ Stein comment fut conduit l'examen des documents :

> « À la lueur vague de la petite lampe fumeuse du moine, j'ouvris de grands yeux. Entassées les unes sur les autres, p2.162 sans aucun ordre, mais aussi sans aucun vide, des liasses de manuscrits s'élevaient jusqu'à une hauteur de trois mètres ; il y avait là 14 mètres cubes de textes ! Tous ces manuscrits semblaient intacts : tels ils avaient été déposés, tels ils étaient demeurés, et aucun ne portait trace de moisissure. Comme il était impossible d'examiner quoi que ce fût dans ce trou noir, le prêtre consentit à m'installer dans une petite pièce voisine, à l'abri de tout regard indiscret, et à m'apporter successivement tous ces paquets. Un des premiers que j'ouvris était plein de peintures sur soie et coton, d'ex-voto de toute sorte en soie et en brocart, avec un mélange de peintures sur papier, de banderoles en divers tissus, de fragments de broderie, etc. Les peintures sur coton et sur soie avaient servi jadis de bannières et étaient soigneusement roulées. Déroulées, elles montraient de belles figures de Bouddhas et de Bodhisattvas : les unes étaient d'un style tout à fait indien, les autres illustraient de la façon la plus intéressante l'adaptation des modèles indiens au goût chinois et portaient des dédicaces du IX^e^ ou X^e^ siècle de notre ère. Il y avait là des textes bouddhiques, des manuscrits sanscrits, un notamment sur feuilles de palmier, admirablement conservé, le plus ancien qui nous soit actuellement connu, de très nombreux

textes tibétains, en turc ouïgour, en kökturk, d'autres avec cette écriture syriaque qui fut employée par les manichéens, enfin des documents chinois, lettres, comptes de monastères, etc. Ces pièces me révélèrent que la chambre contenant ces trésors avait été murée vers l'an 1000 après Jésus-Christ, sans doute par crainte de quelque invasion [1].

Le Dr Stein put emporter vingt-quatre caisses de manuscrits et cinq de peintures aujourd'hui à Londres.

## V [2]

p2.163 Nous ne sommes pas restés en arrière des étrangers. La section française du comité international pour l'exploration de l'Asie centrale était constituée [3]. Avec le concours du ministère de l'Instruction publique, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de la Société de Géographie, du comité de l'Asie française, et de quelques particuliers généreux, cette section a organisé la mission dirigée par M. Paul Pelliot, professeur à l'École française d'Extrême-Orient, avec la collaboration de MM. le Dr Louis Vaillant, fils du professeur bien connu du Muséum d'histoire naturelle, et Charles Nouette, photographe.

La mission Pelliot quittait Paris le 15 juin 1906 et arrivait à Kachgar le 1er septembre, d'où elle se mit en route pour Koutcha le 17 octobre ; avant d'atteindre Aqsou, elle eut la bonne fortune de découvrir à Toumtchouq, un peu au nord-est de Maralbachi, des ruines déjà visitées par Sven Hedin, qui les avait crues musulmanes et dont les fouilles, qui durèrent un mois et demi, livrèrent des sculptures qui, malgré leur manque d'originalité, trahissent p2.164 l'influence hellénistique. M. Pelliot resta de janvier à septembre 1907 à l'oasis de Koutcha, d'où les Allemands qui l'avaient devancé étaient déjà repartis, mais où il trouva M. Berezovsky, chargé

---

[1] *La Géographie*, 15 septembre 1909, p. 148.

[2] Extrait du *Journal des Savants*, juin 1910, pages 241-252.

[3] Cette section était constituée de la manière suivante : Président, M. Emile Senart ; vice-présidents, MM. le prince Roland Bonaparte, Paul Doumer et Barbier de Meynard ; secrétaire général, M. Henri Cordier ; secrétaire adjoint, M. A. Foucher ; membres, MM. le Dr É.-T. Hamy, Edmond Perrier, Édouard Chavannes, de l'Institut, Sylvain Lévi, J. Deniker, L. Finot, F. Grenard, Marcel Monnier, Paul Labbé, Paul Pelliot, A. Vissière.

d'une mission russe, avec lequel il entretint les meilleures relations ; la carte de l'oasis fut dressée par le Dr Vaillant et M. Pelliot fit la traversée directe du T'ien chan, de Koutcha au Youldouz, par le Qalmâq-davan, dans laquelle avait jadis échoué le capitaine russe Kozlov. Malgré les fouilles de la Mission Grünwedel, M. Pelliot fut assez heureux pour recueillir des manuscrits brahmi, un rouleau dont la langue n'était pas encore connue, des planchettes inscrites, des monnaies, etc., dans les ruines de l'ancien temple de Douldour-âqour. De Koutcha la Mission se rendit à Ouroumtchi, puis à Tourfan, à Qomoul (Hami) et enfin à Touen-houang (Cha-Tcheou).

Touen-houang, à l'ouest du Tang ho, fut établie par l'empereur Wou, de la dynastie des Han, en 111 avant Jésus-Christ ; c'était une des quatre commanderies qui coupaient la route entre les Hioung nou au nord et les Tibétains au sud ; cette ligne de défense avait pour prolongement naturel Hami et le lac Barkoul [1]. Cha-Tcheou, à l'est du Tang ho, est d'origine plus récente ; elle a été fondée en 622 après Jésus-Christ par le premier empereur de la dynastie des T'ang ; au XIe siècle, entre 1034 et 1037, Cha-Tcheou fut annexée au royaume Si-Hia, qui à son tour fut conquis par les Mongols de Tchinguiz Khan (1227). Marco Polo y passa dans la seconde moitié du XIIIe siècle et il nous dit : « Il ont maintes abbaies et maint p2.165 moutier plains de leurs ydoles. » Le voyageur russe Prjevalsky, en 1879, signala des grottes des Mille Bouddhas au sud-est de Cha-Tcheou ; le Hongrois Szechényi fit la même constatation ; enfin au cours de sa mission scientifique, de 1898 à 1900, M. Ch.-E. Bonin en rapportait quatre estampages d'inscriptions sur pierre datées de 776, 894, 1348 et 1351 ; en outre, M. Chavannes, qui les a étudiées avec une rare science [2], signale une autre inscription de 698.

Outre celles de Touen houang, on connaît dans l'Asie centrale (*Sin Kiang*) un certain nombre de *Ming-oi* ou de « Grottes des Mille Bouddhas » *Ts'ien Fo Tong*.

---

[1] Chavannes, *Dix inscriptions chinoises*, p. 216. — Pauthier, p. 153.

[2] *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin*, par M. Éd. Chavannes. (Mém. présentés par divers savants, XI, 2e partie, 1904, p. 193 seq.)

> « Ces sanctuaires, creusés de main d'homme dans les falaises de loess, de diluvium, de roche gréseuse, ont encore leurs parois couvertes de peintures préislamiques [1]. »

Il y en a à Koutcha, visitées par la mission Grünwedel.

> Des grottes des Mille Bouddhas sont indiquées au sud-ouest de Tsi-mou-sa, localité qui est à l'ouest de Goutchen... D'autres grottes des Mille Bouddhas se trouvent sur la rivière Kyzyl, à 30 li en aval du poste militaire de Kyzyl, entre Koutcha et Saïram [2].

À Touen-houang, il n'y a pas « plus de mille grottes », mais près de cinq cents.

> Si un bon nombre, écrit Pelliot [3], sont tout à fait délabrées et sans intérêt, il en est d'autres, et non des moindres, qui s'offrent à nous avec leurs peintures, leurs statues, les p2.166 portraits et les noms des donateurs, telles qu'elles furent aménagées du VI^e^ au X^e^ siècle. À lui seul, le Ts'ien Fo Tong vaut le voyage, du moins pour les premiers qui l'explorent méthodiquement. Vous souhaitiez à notre Mission un site bien à elle ; je ne crois pas que le passage antérieur d'autres voyageurs, même de M. Stein, nous ait ici beaucoup nui. Un sinologue seul, à ce qu'il me semble, peut relever et utiliser, pour l'explication et l'histoire de ces monuments, les milliers de cartouches et de *graffiti* qui les accompagnent.

M. Pelliot avait appris dès Ouroumtchi la découverte faite par un certain taoïste Wang de manuscrits bouddhiques écrits sous les T'ang ; c'est ce Wang qui, moyennant finances, avait livré des documents à Stein ; la perspective de toucher de nouveaux subsides lui fit ouvrir de nouveau la cachette à notre compatriote, qui y pénétra le 3 mars 1908. Il resta stupéfait, nous dit-il, et il y avait de quoi : il se trouvait dans une niche d'environ 2,5 m en tous sens, et garnie sur trois côtés, plus qu'à hauteur d'homme, de deux et parfois trois profondeurs de rouleaux ; il devait y en

---

[1] *La Mission Pelliot en Asie centrale*, p. v.
[2] Chavannes, *l. c.*, p. 200-201.
[3] *Une bibliothèque médiévale retrouvée au Kan-Sou*, p. 19.

avoir de quinze à vingt mille, et pendant trois semaines, M. Pelliot s'est attaché, accroupi dans une niche, à en reconnaître le contenu. Les derniers noms de règne (*nien-hao*) étant des premiers empereurs Soung, et comme il n'y avait pas un seul caractère *si-hia* dans la bibliothèque, il paraissait évident que la niche avait été murée dans la première moitié du XI$^{e}$ siècle, probablement à l'époque de la conquête si-hia, qui eut lieu vers 1035.

Voici quelques-uns des résultats de ces fouilles : un rouleau uniquement ouïgour ; une quarantaine de rouleaux en brahmi, plus quelques fragments et une centaine de feuillets de *poṭhī* ; une vingtaine de $_{p2.167}$ fragments ou courts documents isolés de textes de bouddhisme ouïgour, une quarantaine de feuilles de *poṭhī*, deux cahiers et sept rouleaux assez considérables ; une grande quantité de manuscrits tibétains, des manuscrits bouddhiques chinois, dont quatre écrits sur soie fine, en parfait état. Pelliot a découvert un nouveau pèlerin bouddhiste, qui s'intercale entre Yi-Tsing et Wou-K'oung ; des documents précieux sur le christianisme nestorien ; il m'est impossible d'entrer dans le détail. Signalons cependant un plan du Wou t'ai-chan, « les cinq montagnes » du Chan-Si, séjour du Bouddha chinois Manjuçrī, qui occupait tout le panneau du fond d'un sanctuaire, et qui permettra de constater les différences qui existent de ce lieu célèbre de pèlerinage à notre époque et au X$^{e}$ siècle de notre ère.

Nous ne suivrons pas M. Pelliot et ses compagnons dans leur voyage de retour : en mai 1908, la Mission quittait Touen-houang et, par Leang Tcheou et Si-ngan fou, se dirigeait sur Pe-King. De cette ville M. Pelliot se rendit en Indo-Chine, et, pour compléter son œuvre, revint à Chang haï et Pe-King, où il fit l'acquisition de 30.000 volumes d'œuvres chinoises destinés à la Bibliothèque nationale de Paris. Comme conclusion :

> M. Nouette rapportait plusieurs milliers de clichés du plus grand intérêt documentaire. M. le D$^{r}$ Vaillant avait levé plus de 2.000 kilomètres d'itinéraires, reliés par environ 25 points astronomiques et ne comportant pas d'erreurs possibles au-dessus de 400 mètres en latitude et de 1.000 en longitude. Un herbier de 800 plantes, 200 oiseaux, des mammifères, de nombreux insectes, des crânes et des mensurations constituent les collections d'histoire naturelle. Pour les peintures, les bois

sculptés, les bronzes, les p2.168 céramiques rapportés par la mission, les conservateurs du Louvre songent à aménager une salle entière. Enfin la Bibliothèque nationale possédera une bibliothèque d'imprimés chinois comme il n'y en a pas en Europe, et une collection de manuscrits chinois qui n'a pas son équivalent en Chine même [1].

## VI

M. Pelliot s'était tu prudemment sur ses acquisitions de Touen-houang tant que les caisses n'étaient pas en lieu sûr. Mais ensuite, tant à Nan-King et à T'ien Tsin avec le vice-roi Touan Fang qu'à Pe-King avec les érudits de la capitale, il parla de la niche aux manuscrits et montra quelques spécimens qu'il avait gardés avec lui. Ces documents excitèrent une extraordinaire curiosité. Tous les érudits pékinois se succédèrent chez M. Pelliot pour les voir. On lui demanda de les photographier, et une association fut formée pour éditer ces quelques textes et les principaux de ceux déjà expédiés à Paris. Des notices sur la collection furent rédigées par un des meilleurs connaisseurs de la Chine moderne en anciens manuscrits et œuvres d'art, Lo Tchen-yu, et répandues à profusion en Chine et au Japon. Des épreuves des photographies faites à Pe-King ont été exposées récemment par la « Société des études historiques » de Kyoto, et la presse du Japon, l'*Osaka asahi* en particulier, a consacré à cette exposition des articles assez détaillés [2].

p2.169 La dernière exploration qui ait été faite dans le Turkestan chinois est celle du Japonais Zuicho Tachibana. Il quitta Pe-King le 16 juin 1908, se rendit à Ourga et à Ouliasout'ai, visita les lieux historiques de l'Orkhon et arriva à Kobdo le 23 septembre ; traversant l'Ektai Altaï, il atteignit Gou Tchen où il exécuta des fouilles, ainsi qu'à Leou lan. Zuicho arrivait le 6 juillet à Kachgar, où il fut rejoint par quelques-uns de ses compagnons qui avaient pris la route de Kourla et fait des recherches à Koutcha, où ils découvrirent quelques manuscrits ; après une visite à Kerghalik et à

[1] Séance de la Société de Géographie du 10 décembre 1909. *La Géographie*, t. XXI, p. 70.
[2] *Bull. de l'École française d'Extrême-Orient*, octobre-décembre 1909, p. 829.

Yarkand, Zuicho prit la route de l'Inde le 30 septembre, traversa le Qara Qoroum (18 oct.) et arriva à Leh le 27 octobre. À Calcutta, Zuicho fit examiner ses manuscrits par M. E. Denison Ross, directeur de la Medersah : il y avait plus de vingt rouleaux renfermant des sutras, plus ou moins complètes ; un rouleau ouïgour d'environ dix mètres de long, contenant une sutra ; un rouleau d'un mètre de long, portant d'un côté partie d'une sutra en chinois, et de l'autre une invocation à Manjuçri en mongol ; une collection importante de fragments de papier avec du chinois, du ouïgour, du kökturk, et du brahmi de Kachgar ; des morceaux de bois avec des caractères tibétains, brahmi et kharoshthi. Parmi les manuscrits chinois trouvés à Leou lan figurait une pièce sans date, que le voyageur japonais croit être du second siècle de notre ère au plus tard ; c'est une lettre d'un envoyé chinois qui s'intitule « haut commissaire de la région occidentale », adressée aux « rois indigènes ».

On voit quels résultats magnifiques nous ont donnés ces voyages archéologiques dans l'Asie centrale et quels éclaircissements ils apporteront à l'histoire p2.170 de cette vaste région ; mais il ne faut pas perdre de vue que celui qui tiendra le fil conducteur dans cet amas de documents amoncelés dans la poussière des siècles écoulés sera le sinologue dont il est nécessaire de rappeler en quelques mots le rôle qu'il a joué dans la découverte d'un passé obscur.

Sans remonter aux travaux de Mgr Claude de Visdelou [1] qui ont conservé de la valeur, ni à l'*Histoire des Huns* [2], de De Guignes, ouvrage considérable et toujours estimable, on peut dire qu'Abel Rémusat, par son *Histoire de la ville de Khotan* [3] et ses *Mémoires sur la géographie de l'Asie centrale* [4], a ouvert, comme dans d'autres branches de la sinologie, une voie qui a été suivie par Stanislas Julien, dans ses *Mélanges de géographie asiatique* [5] et ses *Documents historiques sur les Turcs* [1]. C'est grâce aussi

---

[1] *Histoire de la Tartarie*, dans la *Bibl. Orientale*, de B. d'Herbelot, Supp., Paris, 1780, p. 18 et suiv.

[2] *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, Paris, 1756-1758, 4 vol. in-4° ; Supp., par J. Senkowski, Saint-Pétersbourg, 1824, in-4°.

[3] *Hist. de la ville de Khotan*, Paris, 1820, in-8°.

[4] *Mémoires sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie centrale*, Paris, 1825, in-4°.

[5] *Mélanges de géographie asiatique et de philologie sinico-indienne*, I, Paris, 1864, in-8°.

aux études d'Abel Rémusat sur les pèlerins bouddhistes que Stanislas Julien a pu également entreprendre la belle publication des voyages du pèlerin Hiouen Tsang [2], qui rend encore de si grands services, quoique la nécessité d'une nouvelle édition se fasse de plus en plus sentir.

p2.171 Les travaux de Sir Henry Yule, et en particulier son édition de Marco Polo [3], ont été le point de départ de nombreuses publications dont quelques-unes, comme celles de l'archimandrite Palladius [4] et du docteur Bretschneider [5], jettent une lumière si vive sur l'histoire de l'Asie centrale au moyen âge.

Mais les travaux de M. Édouard Chavannes sur les Turcs [6], sur le général chinois Pan Tch'ao [7], ses documents tirés du Han-chou [8] et du Wei-lio [9], ont donné une base solide à une histoire si complexe ; c'est d'ailleurs lui qui a étudié les matériaux rapportés par Bonin et par Stein [10], et si les résultats de son propre voyage, si fructueux dans la Chine même, n'absorbaient tout son temps, c'est encore lui qui dépouillerait les innombrables matériaux rapportés par Stein dans sa seconde mission.

Grâce à lui surtout, j'ai essayé de retracer un aperçu historique de l'histoire de l'Asie centrale à p2.172 l'époque du moyen âge, qui sera la conclusion naturelle de cette étude assez touffue.

## VII

---

[1] *Doc. hist. sur les Tou-kiue* (Turcs), extr. du *Pien-i-tien*, Paris, 1877, in-8°.

[2] *Hist. de la vie de Hiouen Thsang*, Paris, 1853, in-8°. — *Mémoires sur les contrées occidentales*, trad. du sanscrit en chinois, en l'an 648, par Hiouen Thsang, Paris, 1857-1858, 2 vol. in-8°.

[3] *Cathay and the Way thither*, Lond., Print. for the Hakluyt Soc., 1866, 2 vol. in-8°. — *The Book of Ser Marco Polo*, Lond., 1871, 2 vol. in-8°. — Second éd., 1875. — Third ed. revised by Henri Cordier, 1903, 2 vol. in-8°.

[4] *Elucidations of Marco Polo's travels in North-China, drawn from Chinese sources*. (*Journ. North-China Br. Roy. Asiat. Soc.*, X, 1876, p. 1-54).

[5] *Mediaeval researches from Eastern Asiatic Sources*, London, 1888, 2 vol. in-8°.

[6] *Documents sur les Tou-Kiue* (Turcs) *occidentaux*. Acad. des Sciences de Pétersbourg, 1903, in-8°. — *Notes additionnelles*, (*T'oung-pao*, mars 1904, p. 1-110).

[7] *Trois généraux chinois de la dynastie des Han orientaux* (*T'oung-pao*, mai 1906, p. 210-269.)

[8] *Les pays d'Occident d'après le Heou-Han-Chou*. (*Ibid.*, mai 1902, p. 149-234.)

[9] *Les Pays d'Occident*, d'après le *Wei-lio.* (*Ibid.*, 1905, in-8°.)

[10] *Ancient Khotan*. Oxford, 1907, 2 vol. in-4°.

Au III^e siècle avant notre ère, deux peuples rivaux se disputaient le pouvoir au nord de la Chine, alors divisée en États sous la tutelle de plus en plus affaiblie des princes de l'État de Tcheou : c'étaient les *Hioung-Nou*, depuis le nord de la province de Chan-si jusqu'au lac Barkoul, et les *Yue-Tche*, dans la région qui forme la province actuelle de Kan-Sou. Les Hioung-Nou, d'abord sujets des Yue-Tche, à leur tour avaient vaincu ceux-ci une première fois à la fin du III^e siècle et une seconde en l'an 177 avant J.-C. Les Yue-Tche, chassés du Kan-Sou, leur pays d'origine, en 165, passèrent à Koutcha, au nord du Gobi, rencontrèrent les Wou-Souen qui occupaient le bassin de l'Ili et de ses deux affluents sud, la Tekes et le Konges, les battirent, dépassèrent l'Issik-koul et se divisèrent en deux branches : les petits Yue-Tche, qui se mélangèrent aux K'iang ou Tibétains, et les grands Yue-Tche, qui occupèrent Kachgar, dont ils dépossédèrent les Sakas (163 av. J.-C.). Les Yue-Tche, battus de nouveau par les Hioung-Nou, qui protégeaient les Wou-Souen, sont forcés de descendre vers le sud, chassant devant eux les Sakas et soumettant, au sud de l'Oxus, le royaume de Ta-Hia, dont la capitale était Lan-Che. Les Sakas ou Sak, que M. von Le Coq croit appartenir au groupe iranien, se réfugièrent dans le nord-ouest de l'Inde, occupèrent le Sindh et le Pendjab et p2.173 finirent peut-être par se mélanger aux Yue-Tche.

Alexandre le Grand, après s'être emparé de la Perse (330-328), occupa la région de l'Indus (327-325) et, de cet empire oriental, forma les trois satrapies de Bactriane, d'Ariana et d'Inde, dont Séleucus Nicator s'empara à la mort du conquérant (312-306) ; mais dès 304, le lieutenant d'Alexandre était obligé de céder ses possessions de l'Inde, c'est-à-dire le pays où s'élèvent aujourd'hui Kaboul, Herat, et Kandahar, à Tchandragoupta, qui avait usurpé en 322 le trône de Magadha, et dont le petit-fils Açoka, surnommé Piyadasi, célèbre par son zèle religieux, couvrit d'inscriptions bouddhiques l'Inde depuis le nord-ouest jusqu'au Dekkan.

Les Yue-Tche, continuant le cours de leurs conquêtes, mettaient fin en 120 avant J.-C. à la domination grecque dans l'Asie centrale, s'emparaient du royaume saka de Soter-Megas (60 av. J.-C, ), faisaient la conquête du Cachemire et, après avoir vu leur empire de l'Inde tomber par lambeaux entre les mains des princes hindous, disparaissaient au V^e siècle de notre

ère devant les Huns Blancs. Le rôle des Yue-Tche, Tokhares ou Indo-Scythes, avait été considérable, car ils furent probablement les intermédiaires entre la Chine et l'Occident, et c'est bien certainement par eux que le bouddhisme fut connu par le Céleste Empire ; nous avons vu que M. F. W. K. Müller a retrouvé leur écriture.

Aucune puissance n'était interposée, après l'exode des Yue-Tche, entre leurs vainqueurs et l'empire du Milieu ; aussi pendant les deux siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, sous les dynasties de Ts'in et de Han, ce fut une lutte acharnée entre le Hioung-Nou envahisseur et le Chinois, qui, après avoir p2.174 défendu sa frontière victorieusement, ne tardait pas à la franchir ; une première barrière était opposée aux Hioung-Nou à la fin du III^e siècle avant J.-C., par le chef de l'État de Ts'in, le premier empereur, Che Houang-ti, qui, pour arrêter les incursions, fit exécuter, aux frontières septentrionales de son empire, ce gigantesque travail qui fait encore l'admiration des générations d'aujourd'hui : la Grande muraille ou Muraille des dix mille lis.

Au II^e siècle avant J.-C., l'empereur Wou, de la dynastie des Han, projetant une alliance avec les ennemis jadis irréconciliables des Hioung-Nou, les Ta Yue-Tche, qu'il croyait encore dans l'Ili, alors qu'ils étaient déjà passés en Sogdiane, leur envoya comme ambassadeur un certain Tchang-K'ien, qui se mit en route en l'an 138 avant J.-C. Tchang- K'ien fut arrêté presque immédiatement par les Hioung-Nou, s'enfuit au Ferghana, et arriva, entre le Syr-Daria et l'Amou-Daria, chez les Yue-Tche, qui, lancés dans de nouvelles aventures, avaient déjà oublié leurs luttes avec leurs anciens adversaires ; l'ambassadeur était de retour en Chine en 126, après avoir subi une nouvelle captivité chez les Hioung-Nou avant de rentrer dans sa patrie. Ce voyage, qui n'eut pas d'effet immédiat, eut par la suite une importance considérable, car les Chinois, au lieu de se diriger vers l'Occident par la route du Nord et le territoire hostile des Hioung-Nou, suivirent la route des T'ien-Chan ; et comme la vallée de l'Ili était occupée par les Wou-Souen, en 115, l'empereur Wou envoyait de nouveau Tchang-K'ien vers ces derniers, qui accueillirent bien l'envoyé chinois, mais se sentirent trop faibles pour s'allier au souverain chinois. Wou avait d'ailleurs complété les p2.175 travaux du Kan-Sou par une ligne de défense pour

garantir le territoire au sud de la rivière Sou lai et pour étendre sa puissance dans la direction du Lob Nor ; le docteur Stein a exploré et décrit les tours de garde de cette ligne, qui avaient été vues jadis par M. Bonin.

À partir du I^er^ siècle de notre ère, les Hioung-Nou voient leur puissance disparaître devant celle des Chinois ; ils se retirent vers l'ouest, où, sous le nom de Huns, ils acquièrent une nouvelle célébrité ; les travaux du docteur Fried. Hirth semblent bien avoir prouvé, en effet, que les Huns appartenaient à la même famille que les Hioung-Nou [1]. Dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, les Huns se divisent en deux branches : un groupe conduit plus tard par Attila roulera, en la dévastant, à travers l'Europe, et sa vague formidable ira, en 451, se briser dans les Champs catalauniques contre les forces compactes et disciplinées des Romains d'Aetius, des Visigoths de Théodoric, des Francs de Mérovée et des Burgundes, unis dans un sentiment de commune conservation pour arrêter l'élan destructeur des barbares asiatiques. L'autre groupe détruira le royaume Kouchan de Caboul, le royaume de Gandhâra et l'empire goupta, et, vainqueur du souverain sassanide Pirouz, en 484, sous le nom de Huns Blancs ou Hephthalites, créera dans l'Asie centrale un vaste empire, avec Badakschân, à l'est de Faizabad actuel, comme p2.176 capitale, qui, au VI^e^ siècle, succombera aux attaques des Tou-kiué (Turcs) occidentaux alliés du roi de Perse. Les Tou-kiué, jadis, comme d'ailleurs les Hephthalites, sujets des Jouan-jouan, les véritables Avares, dont le chef résidait au nord de Touen-houang, et dont la puissance s'étendait de Karachahr à la Corée septentrionale, écrasèrent leurs maîtres au VI^e^ siècle. Après une période de grande puissance, ces Tou-kiué, une centaine d'années plus tard, virent leur influence passer aux Ouïghours, connus d'abord sous le nom de Tölös ; ceux-ci, qui remontaient aux anciens Hioung-Nou, eurent plusieurs capitales dont Kao-tch'ang, Khotcho ou Idiqut-Chahri, près de Tourfan, et plus tard Qara Balgasoun, sur la rive gauche de la rivière Orkhon, quand ils eurent défait les Turcs septentrionaux (744).

---

[1] Die Ahnentafel Attila's nach Johannes von Thurocz. (*Bull. Ac. imp. des Sc. de Pétersb.*, XIII, sept. 1900, n° 2, p. 221-261). — Ueber Wolga-Hunnen und Hiung-nu. (*Sitzb. der philol.-philosophischen u. der historischen Classe der königlichen bayerischen Akademie der Wissenschaften,* 1899, Bd. II, Heft II, p. 245-278). — Hunnenforschungen. (*Keleti Szemle*, II, 1901, p. 81-91).

> « Il apparaît, dit von Le Coq, que c'était une race mixte, composée d'éléments scythes, iraniens et turcs ; leur langage était un dialecte turc se rapprochant de celui des Tou-kiué. Ils formèrent la première tribu turque qui soit parvenue à un haut degré de culture. La plupart d'entre eux étaient des bouddhistes, mais il y avait aussi nombre de manichéens et de chrétiens nestoriens [1].

Comme nous l'avons vu, c'est sous Wou-ti (140-87 av. J.-C.) que l'on peut faire remonter les explorations des Chinois vers l'ouest. Au I^er^ siècle de notre ère, le fameux général Pan-Tch'ao fit la conquête de tout le bassin du Tarim formé des cours d'eau qui baignent les villes du sud des T'ien Chan dont le déversoir est le Lob Nor ; là on trouvait les villes ou p2.177 royaumes de Yu-t'ien (Khotan), Sokiu (Yarkand), Soule (Kachgar), Kou-mo (Aqsou), Yen-k'i (Karachahr), Che-tche'ng (Ouch-Tourfan), Kieou-tseu (Koutcha), etc. C'est également à cette époque qu'il faut placer les renseignements sur la route de la soie donnés par le négociant macédonien Maës Titianus à Marin de Tyr et conservés par Ptolémée.

Rappelons que cette route conduisait de Hiérapolis sur l'Euphrate, par Hékatompylos, Aria et Margiana (Merv), à Bactres, puis au nord au district montagneux de Komedi qui sépare l'Oxus de la rivière de Wakhshab et de Karategin, aux pâturages du plateau de l'Alaï, et quittait le bassin de l'Oxus pour celui du Tarim ; par la passe de Taun-murum, on gagnait la grande route qui met Kachgar en communication avec le Ferghana par le Terek-Davân, après avoir passé la Tour de Pierre, Tach-Kourghan, dont la position n'est pas encore fixée, et qui n'est sans doute pas celle que l'on rencontre en remontant du Taghdoumbach Pamir vers le nord.

La décadence de la puissance chinoise dans l'Asie centrale commença dès le début du II^e^ siècle de notre ère sous l'empereur Ngan (107-120) des Han postérieurs. Au III^e^ siècle, l'empereur Wou (265-290), qui avait reconstitué, avec la dynastie des Tsin occidentaux, l'unité de la Chine divisée entre trois dynasties pendant la période dite *San kouo tche*, essaya de rétablir l'influence du Céleste Empire dans la vallée du Tarim, et nous avons vu l'importance de ce règne au point de vue archéologique.

---

[1] *Journal asiatique*, sept-oct. 1909, p. 325.

La destruction par la Chine (658-659) de l'empire des Turcs occidentaux avait étendu la puissance des Fils du Ciel au delà de l'Oxus jusqu'à l'Indus ; c'est l'époque de sa plus grande extension vers l'ouest ; p2.178 mais les difficultés d'ordre intérieur pendant la souveraineté de l'impératrice Wou Heou, la reprise des conquêtes arabes (*Ta-zi* ou *Ta-che*) et surtout l'occupation de Kachgar (670-692) par les Tibétains, qui fermaient la route des Pamirs à l'envahisseur de l'est, rendirent illusoire la domination de la Chine dans ces contrées lointaines, malgré l'expédition victorieuse que conduisit, en 747, le général Kao Sien-tche au delà des Pamirs, à travers les passes de Baroghil et de Darkot, qui lui livra Gilgit et la route de Cachemire. Semblable expédition serait aujourd'hui impossible : les Anglais, en occupant ces mêmes passes, se sont rendus maîtres du Wakhan et par conséquent de la vallée du Haut Oxus et empêchent par suite toute menace d'invasion par le nord du bassin de l'Indus.

À la suprématie des Tibétains, au VIII^e^ siècle, se substitue celle des Ouïghours, qui s'étend de Pei-t'ing (Goutchen) à Aqsou.

Enfin, au milieu du X^e^ siècle, Satok Boghra-Khan, qui régnait de l'Issik-koul à Kachgar, se convertit à l'islam.

Rappelons que les Tartares orientaux K'itans, d'origine toungouse, sous la conduite de Ye-liu A-pao-ki, créèrent en 907 dans la Chine septentrionale la dynastie des Leao, qui régna successivement à Leao-Yang en Mandchourie et à Yen King (Pe-King). Refoulés à leur tour vers l'ouest, au XII^e^ siècle, par une autre tribu toungouse, les Niu-tchen, comme jadis les Yue-Tche par les Hioung-Nou, les Leao s'emparèrent de la Kachgarie, où ayant dépossédé les Kara-khanides (Ileks, ou Al-i-Afrasyab), ils fondèrent la dynastie des Leao occidentaux (*Si-Leao*) ou de Kara-K'itaï, dont le dernier prince p2.179 Tche-lou-kou fut dépossédé en 1168 par son gendre Koutchlouk, chef de la tribu turque des Naïmans. Les Niu-tchen, avec le cinquième de leurs chefs Aguda (1113), sous le nom de *Kin*, établis à Pe-King également, avaient créé un empire dans le nord de la Chine, tandis que les souverains chinois de la dynastie des Soung, chassés au sud, régnaient dans le Tche-kiang, à Hang-tcheou devenu Lin-ngan. C'est à ces

deux divisions de l'empire chinois que les historiens occidentaux du moyen âge ont appliqué les noms de Manzi et de Cathay.

Puis tous ces États, tous ces royaumes, tous ces peuples sont balayés par la formidable poussée de l'organisation guerrière constituée au sud du Baïkal par les Mongols de Tchinguiz Khan et de ses héritiers, et font place au XII$^{e}$ siècle à un empire aussi immense qu'éphémère qui s'étend de l'Asie orientale jusqu'à l'Europe.

Nous pouvons nous arrêter ici, après avoir essayé de débrouiller cette histoire si complexe, d'éclairer un peu cette mêlée de religions, de civilisations, de peuples. Dans cette lutte séculaire pour l'hégémonie de l'Asie, sur cette grande route du monde qui conduit de l'Occident à l'Orient, le Chinois finit par l'emporter ; mais au-dessus de lui émerge victorieux, figure de paix et de conservation, au milieu des dévastations de la guerre, le Bouddha qui a laissé sa trace d'art et de littérature dans les sables desséchés du Turkestan.

@

# LES FOUILLES EN ASIE CENTRALE [1]

@

p2.180 J'ai jadis indiqué les résultats importants de la première mission de M. Aurel Stein, aujourd'hui Sir Aurel Stein, dans sa première mission en Asie centrale pendant les années 1900-1901 ; j'ai même donné un aperçu sommaire du second voyage de l'explorateur ; il nous est maintenant possible [2], grâce à la publication du journal d'étudier dans le détail cette mémorable mission conduite au cours des années 1906, 1907 et 1908 par ordre du gouvernement de l'Inde.

Le champ des opérations de Stein s'étend des vallées de la frontière indo-afghane où, comme le fait remarquer notre auteur, l'art gréco-bouddhiste essaya tout d'abord d'employer les formes classiques pour représenter les figures et les scènes du culte religieux de l'Inde, à Touen-houang à la frontière de Chine, en passant par l'Hindou-Kouch, les p2.181 Pamirs, source de l'Oxus, le Tarim et le Lob-Nor. De Touen-houang étaient rapportées vingt-quatre caisses de manuscrits et cinq de peintures, broderies, etc. Des explorations furent conduites dans les chaînes des Nan-Chan dont on releva 20.000 milles carrés dans les régions montagneuses et peu connues avoisinant le Tibet : une seconde campagne archéologique fut dirigée dans l'hiver de 1907-1908 dans le bassin du Tarim. Le désert de Takla-Makan fut traversé dans sa plus grande largeur. L'été et l'automne de 1908 furent consacrés à l'étude géographique des Kouen-loun au sud de Khotan et Kiriya ; enfin le bassin supérieur du Kara-Kach-Daria fut atteint. Un Atlas de 94 feuilles à l'échelle de 4 milles par pouce représentera le territoire étudié au cours de ces trois années de labeur incessant.

Nous allons rechercher les résultats obtenus au cours de cette longue et fatigante exploration.

---

[1] Extrait du *Journal des Savants*, sept.-nov. 1914, pages 424-434.

[2] Aurel Stein, *Ruins of Desert Cathay Personal Narrative of Explorations in Central Asia and Westernmost China*. 2 vol. in-8°, XXXVIII et 546 p. ; XXI et 517 p., ill. et cartes. London, Macmillan and C°, 1912. — Édouard Chavannes, *Les documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental*. Gr. in-4°, p. XXIII-232, 37 pl. Oxford, Imprimerie de l'Université, 1913.

Inspecteur général de l'éducation à la frontière nord-ouest de l'Inde, Stein avait été occupé jusqu'à l'été de 1904 à la mise en œuvre des matériaux de son premier voyage ; c'est alors qu'il soumit à Lord Curzon, gouverneur général de l'Inde, le plan d'une nouvelle exploration qui reçut l'année suivante l'approbation du secrétaire d'État. Il fut convenu que le British Museum prendrait à sa charge les deux cinquièmes des frais de voyage. Stein obtint son congé le 1er octobre 1905 et quitta Srinagar le 2 avril 1906. Accompagné de Rai Ram Singh, le topographe indigène du *Survey* de l'Inde, qui avait pris part à son premier voyage, et d'un caporal du génie, Naik Ram Singh, il partit du fort de Malakand dans le Tchitral le 28 avril 1906 et passa les cols de Lowaraï (3 mai), de Darkot (17 mai) et de Baroghil (19 mai) p2.182 où l'Hindou-Kouch qui forme la ligne de partage des eaux de l'Indus et de l'Oxus s'abaisse à 12.400 pieds. Quoique Darkot ne fût pas sur sa route, Stein désirait visiter cette passe qui traverse la grande chaîne au sud de la partie la plus haute de la vallée du Yarkhun (partie supérieure de la rivière de Tchitral) 15.400 pieds, à cause de l'exploit mémorable relaté dans les annales de la dynastie des T'ang du général chinois Kao Sien-tche qui, en 747, franchit cette route avec ses troupes pour envahir Yasin et Gilgit.

Stein traverse l'Oxus, passe le col de Wakhjir, le Taghdoumbach Pamir et arrive à Tachkourgan dans le Sarikol ; tandis que Rai Ram Singh va lever la partie orientale du Moustagh-ata, il gagne le Chichiklik Maidan ou plateau, entre dans le défilé encaissé de Tangi-tar, c'est-à-dire « la gorge étroite », traverse la passe de Kachka-sou, quitte la route de Yarkand, remonte à Yangi-hissar et enfin à Kachgar (3 juin). Là, il retrouve des amis, Macartney, l'agent anglais, Kolokolov qui a remplacé Petrovsky comme consul général ; il prépare sa caravane de chameaux à la tête de laquelle il place Hassan Akhoun. C'est pendant le séjour de Stein à Kachgar que meurt le 22 juin le missionnaire Hendricks, bien connu de tous les voyageurs de l'Asie centrale : Hollandais de naissance, il avait appartenu aux missions belges qu'il avait abandonnées pour s'établir à Kachgar ; il fut enterré le lendemain de sa mort dans le cimetière russe et Stein partit pour Yarkand après la cérémonie. De Kachgar, Stein se rend à Khotan d'où il fait un crochet vers le sud, passant par les glaciers de Nissa, celui d'Otrughul et

par la chaîne de Karanghu-Tagh et le p2.183 Youroung-Kachdaria revient à son point de départ. De Khotan également, il fait le 15 septembre une course vers Ravak dont il a déjà fouillé les ruines en 1901 ; il visite les temples de Khadalik, enfin il prend la route du Lob Nor. Par Domoko et Kiriya il arrive à Niya : il extraira de ses ruines un mobilier du III^e^ siècle ap. J.-C., des bois sculptés, des documents en kharoshthi, etc. Stein quitte Niya le 1^er^ novembre pour se rendre à Endere.

> « On devra, dit-il, toujours accorder une importance spéciale à l'époque historique à l'espace couvert de végétation de la fin du cours de la rivière d'Endere comme étant la seule position possible pour une station à moitié route dans le désert, entre Niya et l'oasis de Tchertchen.

En 1901, Stein avait trouvé dans les ruines du fort circulaire d'Endere une inscription chinoise de 719 ap. J.-C. et des fragments de manuscrits en tibétain, brahmi et chinois, qui prouvaient que le fort avait été occupé pendant les premières décades du VIII^e^ siècle et abandonné peu après pendant l'occupation tibétaine ; cependant, il faut remarquer que Hiouen Tsang dans son voyage de retour en Chine vers 645, passant par la route de Niya à Tchertchen, n'avait trouvé à la place correspondant à Endere que les ruines d'établissements abandonnés depuis longtemps, dont la tradition faisait le site de Tou-houo-lo ou Toukhara. De nouvelles tablettes en kharoshthi du II^e^ ou III^e^ siècle ap. J.-C. furent découvertes. Il semble que l'emplacement, après avoir été abandonné, avait été réoccupé une dizaine d'années après le passage de Hiouen Tsang. Après de nouvelles recherches à Endere, Stein se met en route le 15 novembre pour Tchertchen. Tchertchen situé à moitié route entre le Lob-Nor et Kiriya a été p2.184 visité en 519 par le pèlerin bouddhiste Soung-Youn allant du Lob-Nor à Khotan, puis par Hiouen Tsang et enfin par Marco Polo. Ce n'est qu'après le premier tiers du siècle dernier que les Chinois ont commencé de coloniser Tchertchen une fois de plus comme une petite station pénale. Plus loin Stein atteint Tcharkalik ; il est convaincu que cette oasis représentait jadis comme aujourd'hui le point le plus important de la région du Lob-Nor, que c'est le Lop de Marco Polo, et il ne voit pas de raison pour placer ailleurs

l'ancien royaume de Na-fo-po, le même que Leou-lan ou Chan-Chan, où arriva Hiouen Tsang après dix marches au nord-est de Tchertchen.

Le matin du 6 décembre 1906, Stein quittait Tcharkalik pour se rendre à l'emplacement du Lob-Nor au nord des marais desséchés qui appartenaient autrefois à ce lac ; il y trouvait des tablettes kharoshthi et des documents chinois qui ont été examinés par M. Chavannes : ils sont datés de 263 à 330 après Jésus-Christ ; les documents rapportés du même endroit par Sven Hedin et examinés par Karl Himly sont datés de 264 à 270. D'un temple en ruines, Stein tira des bois sculptés décorés de grands losanges en relief remplis de fleurs à quatre pétales, dans le genre de celles de l'art du Gandhara. Après une moisson fructueuse, il quitte l'ancien site du Lob-Nor le matin du 29 décembre 1906, traverse les dunes du désert, et par Abdal, le Tarim et le Tchertchen-Daria revient à Tcharkalik. À quelque distance au nord-est de cet endroit il fouille le vieux fort de Miran qui semble avoir été abandonné comme Niya, Endere et le nord du Lob-Nor vers la fin du III^e^ siècle. Miran a été l'un des points qui ont donné les meilleurs résultats : tout d'abord de vieux débris, p2.185 des peignes, une fronde, des pièces d'armure en cuir laqué, des bois de flèches brisés, enfin des documents tibétains qui doivent être examinés par le Rév. A. H. Francke, de la mission morave de Leh. D'une inspection sommaire de F. W. Thomas, de l'India Office, il résulte qu'il s'agit de pièces diverses adressées à des officiers de la garnison tibétaine : les Tibétains ont sans doute dominé dans l'Asie centrale depuis la chute de l'influence chinoise dans le dernier tiers du VIII^e^ siècle jusqu'à la seconde moitié du IX^e^. Chose curieuse, Stein trouva aussi à Miran un papier avec une écriture turke-runique, la plus ancienne écriture turki, comme celle des documents du VIII^e^ siècle trouvés sur les bords de l'Orkhon et l'Yenisei. L'examen de cette pièce par le grand philologue de Copenhague, V. Thomsen, montre qu'elle renferme en turki une liste de noms d'hommes, probablement de militaires auxquels des passeports avaient été fournis ; ce serait une relique de la période précédant l'occupation tibétaine qui devait donner à Miran son importance à cause de sa situation sur la route conduisant de Lhasa à la partie orientale du Tibet à travers les Kouen-loun ; pendant les périodes ouighours, musulmanes et mongoles, Tcharkalik valait mieux, étant placé

d'une manière plus avantageuse. Mais l'art bouddhiste allait aussi révéler à l'intrépide voyageur quelques-uns de ses trésors. Dans un temple bouddhiste en ruines il trouve la tête d'un Bouddha colossal en stuc, et les restes de figures de Bouddhas colossaux assis appartenant au style gréco-bouddhique du Gandhara. Dans des monticules recouvrant des stupas, on découvre des fresques représentant des chérubins d'une jolie couleur :

> « dans ces fresques ils approchaient du dessin purement p2.186 classique, dit Stein, plus que dans n'importe quelle œuvre de peinture que j'ai vue jusqu'à présent, soit au nord, soit au sud des Kouen-loun. Une autre fresque représente Gautama Bodhisattva enseignant, et devant lui un prince en adoration le fond est d'un rouge pompéien.

Une peinture murale représente la légende du roi Vessantara. Ces fouilles à Miran si productives terminaient la tâche de Stein dans la région du Lob-Nor. Il était temps de marcher vers Touen-houang.

Abdal offre au voyageur un humble lieu de repos : qui lui permet toutefois de préparer sa caravane avant de s'aventurer de nouveau dans le désert.

Pendant la dynastie des premiers Han, il y avait quatre routes conduisant de Chine vers l'Occident : 1° Touen-houang, sud du Lob-Nor, Tchertchen et Khotan ; 2° Touen-houang, nord du Lob-Nor, Kourla au sud de Karachahr, Koutcha, Aqsou ; 3° Hami, Tourfan, Koutcha où la route rejoignait la seconde ; 4° Hami, vers le lac Barkoul et le versant nord des T'ien-Chan.

Stein prit le sud du Lob-Nor, longea le lit desséché du grand lac incrusté de sel, la chaîne déserte du Kourouk-Tagh ; il arrive au Sou-lo-ho. Il aperçoit les premières tours de garde qui annoncent l'approche de Touen-houang où il se prépare à faire son entrée le matin du 12 mars 1907. Touen-houang est une ville ancienne dont le nom remonte à l'époque des Han, mais elle doit sa célébrité à ses grottes remplies de Bouddhas, *Ts'ien Fo Toung*, « Grottes de Mille Bouddhas », qui furent visitées en 1879 par M. L. de Loczy, le savant géologue hongrois, compagnon du comte Szechenyi dans son exploration de l'Asie orientale, qui avait vivement admiré les

fresques de p2.187 l'époque des T'ang qui les ornaient, et vingt ans plus tard par notre compatriote, M. Charles-Eudes Bonin, qui en rapporta des estampages dont les inscriptions ont été publiées depuis par M. Chavannes dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quelque temps avant l'arrivée de Stein, des ouvriers avaient découvert une grotte restée murée jusqu'alors, pleine de manuscrits, dont des spécimens furent envoyés aux autorités de Lan-tcheou, capitale du Kan-Sou, qui les jugeant sans doute sans intérêt ordonnèrent qu'ils fussent remis en place. Chose curieuse, quoique le lieu fut consacré à Bouddha, Wang, un prêtre taoïste, en était le conservateur. Les caves étaient ornées de fresques, l'une représentant Bouddha entre des disciples, bodhisattvas et dvarapalas. Toutefois avant d'essayer de pénétrer dans la grotte aux manuscrits, Stein résolut d'examiner l'ancienne ligne frontière, formée d'un mur construit de couches alternatives d'argile compressée et de fascines, avec des tours de garde, marquant l'ancienne route de Ngan-si au Lob-Nor à l'époque des Han ; une de ses premières découvertes fut celle de trois fiches de bois avec des caractères chinois de la période Young-Ping (Kien-Wou) 58 ap. J.-C. Ce n'était que le prélude de la trouvaille de nombreux documents de l'époque des Han qui furent remis à M. Chavannes et dont nous parlerons tout à l'heure. Il semble que cette Grande muraille avait pour but non seulement de défendre le territoire au sud du Sou-lo-ho, comme le dit Stein, mais avait aussi un caractère offensif. Il n'est peut-être pas hors de propos d'expliquer ce qu'était l'ancienne Grande muraille et la nouvelle Grande muraille ; aussi bien M. Chavannes nous donne p2.188 d'après Se-ma Ts'ien et le Tsien Han Chou des renseignements historiques qu'il nous paraît utile de reproduire ici, car ils sont confirmés par quelques-unes des fiches :

> « La partie de l'ancienne Grande muraille le long de laquelle M. Stein a fait ses mémorables trouvailles n'appartient pas au système de protection organisé par T'sin Che Houang-ti. En l'an 214 avant Jésus-Christ, T'sin Che Houang-ti, maître de l'empire depuis sept ans, décida de relier entre eux les murs de défense que les royaumes féodaux du Nord avaient construits sur leur frontière septentrionale pour se garder contre les incursions des

Hiong-nou ; ainsi fut conçue l'entreprise gigantesque de la Grande muraille. Cette Grande muraille de T'sin Che Houang-ti, dont on peut suivre le tracé sur une carte chinoise de l'année 1137, partait de Lin-t'ao à l'ouest pour aboutir à Chan-haï-kouan à l'est. Lin-t'ao est aujourd'hui la préfecture secondaire de Min, située dans le sud du Kan-sou, près du coude de la rivière T'ao, affluent de droite du Houang-ho.

La Grande muraille de T'sin Che Houang-ti était un ouvrage défensif ; les compléments qui lui furent ajoutés du côté de l'ouest une centaine d'années plus tard furent l'instrument d'une politique qui prenait l'offensive. En 126 avant Jésus-Christ, Tch'ang kien était revenu de cette longue et périlleuse ambassade qui, primitivement destinée à nouer des relations avec les Yue-tche qu'on croyait établis dans la vallée de l'Ili, avait eu en réalité pour terme les bords de l'Oxus et avait révélé à la Chine, non seulement la situation économique des principautés du Turkestan oriental, mais encore l'importance commerciale des grandes civilisations occidentales. À partir de ce moment, l'empereur Wou forma le dessein de s'ouvrir la route de l'Ouest en pratiquant une trouée au point précis où les hordes turques et les peuplades tibétaines étaient en contact et où par conséquent la cohésion des nomades qui entouraient la Chine était moindre. Le résultat fut obtenu lorsque, p2.189 en 121 avant Jésus-Christ, à la suite des campagnes glorieuses du général Ho K'iu-ping, les régions de Kan-tcheou et de Leang-tcheou furent annexées à l'empire... Pour assurer la liberté du passage, on construisit un rempart qui partait de Ling-Kiu pour se diriger vers l'ouest... C'est en 108 avant Jésus-Christ qu'on établit une ligne continue de postes et de fortins depuis Tsieou-ts'iuan (Sou-tcheou) jusqu'à la porte du Jade... C'est à la suite de Li Kouang-li contre le Ta-yuan, en 102 et 101 avant Jésus-Christ que la Grande muraille paraît avoir été prolongée. Alors en effet les relations diplomatiques de la Chine avec l'Occident se multiplièrent.

Mais retournons aux grottes des Mille Bouddhas. Stein avait enfin obtenu du bonze taoïste la permission d'examiner et... d'acheter un certain nombre de manuscrits. Quand on sait que les Tibétains conquirent Touen-Houang avec une grande partie du Kan-Sou vers 759, il n'est pas étonnant qu'on ait trouvé dans cette grotte un grand nombre de manuscrits tibétains. La suprématie tibétaine à Touen-Houang a atteint son point culminant du milieu du VIII$^{e}$ siècle au milieu du IX$^{e}$ ; c'est par Touen-Houang que les Tibétains à partir de 766 envahirent les territoires du Turkestan oriental et finirent par s'emparer en 790 des garnisons chinoises isolées qui essayaient de maintenir la puissance chinoise au nord et au sud des T'ien-chan.

En 850, Tchang Yi-tch'ao, gouverneur héréditaire de Touen-Houang, secoua le joug tibétain, fit sa soumission à l'empereur chinois qui retrouva pendant quelque temps sur ces pays de l'ouest une suzeraineté bientôt perdue pendant les troubles qui suivirent la chute de la dynastie des T'ang ; un envoyé chinois à Khotan passant vers 938 par les territoires p2.190 correspondants à Ngan-Si et à Touen-Houang les trouva sous la dépendance des Chinois, quoique la population fut restée principalement chinoise et que l'administration fut entre les mains d'un chef appartenant à la grande famille locale de Ts'ao. Dans la grotte, on trouva des bannières peintes sur soie de l'époque des T'ang sur lesquelles étaient représentés des bodhisattvas ; sur d'autres bannières étaient figurées des scènes de la vie de Bouddha ; une grande peinture bouddhique sur soie, datée de 864, montrait des bodhisattvas avec les portraits des donateurs en adoration ; une vieille broderie de fleurs semblant appartenir au type sassanide : où les dessins sassanides dérivés de l'art grec transplanté en Mésopotamie et de là dans l'Iran ont-ils été exécutés ? Mais la plus importante partie des découvertes de Stein dans la grotte de Touen-Houang est la bibliothèque même : quelles richesses ! de quoi fournir du travail à tous les orientalistes d'Europe pendant des années : manuscrits sanskrits intéressants pour l'histoire du canon bouddhique du Nord, confiés à M. L. de la Vallée Poussin. — Manuscrits en diverses variétés centrales-asiatiques d'écriture indienne brahmi, mais en langues non indiennes, remis au D$^{r}$ A. F. Rudolf Hoernle. — Manuscrits sogdiens contenant des traductions de la littérature

canonique du bouddhisme, examinés par M. F. W. K. Müller, de Berlin. — Un manuscrit, turk runique, c'est-à-dire la plus ancienne écriture turke, celle des inscriptions de l'Orkhon, étudié par V. Thomsen ; ce manuscrit est particulièrement intéressant, car ce n'est pas un texte religieux, mais un recueil de petites histoires sur les hommes et les animaux avec une morale pour les enfants et les jeunes gens ; il est probable que ce p2.191 document n'est pas plus récent que le VIII$^{e}$ siècle. — Une demi-douzaine de livres en écriture ouighoure ; le D$^{r}$ E. Denison Ross a reconnu que deux de ces volumes renfermaient des traductions de portions différentes d'un commentaire sur l'ouvrage métaphysique bouddhique, l'Abhidharmakosa, traduit pour la première fois en chinois de l'original sanskrit par le fameux pèlerin Hiouen Tsang. — Plus de 9.000 manuscrits chinois dont l'inventaire détaillé qui sera fait par M. Paul Pelliot sera publié par les Trustees du British Museum. — Une masse de manuscrits tibétains dont un examen sommaire par le D$^{r}$ F. W. Thomas, bibliothécaire de l'India Office, et par Miss C. M. Riding, montrent qu'ils renferment des textes du canon bouddhique tibétain ; ils seront conservés à l'India Office.

Extrêmement remarquables au point de vue de l'art sont les fresques qui décorent les panneaux des caves des « Mille Bouddhas » représentant des scènes de la vie du Dieu, des figures colossales, des disciples, des bodhisattvas, des scènes du ciel bouddhiste ; nous avons encore ici la marque de l'influence de cet art gréco-bouddhiste dont nous suivons la trace depuis le nord-ouest de l'Inde. Enfin Stein s'arrache aux délices du Ts'ien-Fo-Toung et il se rend à Ngan-Si, au nord-est, placé au point où la grande route venant de Sou-tcheou et de la Chine intérieure tourne brusquement vers le nord-ouest vers Hami et le Turkestan oriental ; il franchit le canal qui amène l'eau du Sou-lo-ho à l'oasis de Ngan-Si. Nous ne le suivrons pas dans les montagnes occidentales du massif des Nan-Chan et nous arriverons avec lui à la porte de la Grande muraille, Kia-yu-kouan ; là il s'assure que la muraille qui s'étend de là au nord de p2.192 Sou-Tcheou et de Kan-Tcheou, n'était en réalité que la continuation de la ligne frontière de défense dont il avait suivi la trace à travers le désert de Touen-Houang et près de Ngan-Si ; il quitte Kia-yu-kouan, le 22 juillet au matin, pour se rendre à Sou-Tcheou, la première grande ville de Chine où il évoque le

souvenir de Marco Polo et de Benoît de Goës, le célèbre jésuite portugais qui, venu du nord-ouest de l'Inde, y était mort en 1607, avant d'avoir reçu l'autorisation de continuer sa route jusqu'à Pe-King. Enfin par la chaîne Richthofen des Nan-Chan, à travers le To-lai-chan, par les sources du Sou-lo, il atteint Kan-Tcheou, le but extrême de son voyage. Il reprend maintenant la route de l'ouest et des T'ien-chan, non sans faire en route l'école buissonnière. Il passe à l'oasis de Hami, visite les ruines de Tourfan signalées jadis par le capitaine Roborovsky et étudiées en 1897 par le Dr Klementz, par A. Grünwedel et enfin par A. von Lecoq ; Stein se rend à Kara-Khoja, la capitale du Tourfan à l'époque ouighoure et à Yarkhoto, site de la capitale du Tourfan jusqu'à l'époque des T'ang. Parti le 1er décembre, notre voyageur se rend à Karachahr qui a été moins fouillé que Tourfan par Grünwedel ; il y trouve des bodhisattvas en relief en stuc, des têtes montrant l'influence de l'art gréco-bouddhique, quelques-unes d'un réalisme étonnant. Mais il faut poursuivre la route : Khora, Koutcha ; ici l'explorateur descend en ligne à peu près droite à Kiriya à travers la mer de sable ; il atteint, mourant de soif, la rivière de Kiriya, puis, après avoir visité encore quelques ruines du Takla-Makan, passe à Khotan et remonte à Aqsou, va à Yarkand, revient à Khotan, où il fait ses préparatifs pour la fin de son p2.193 expédition qui le conduit dans les gorges de Polur et de Zailik d'où jadis on tirait annuellement 300 onces d'or. Son objectif est le glacier du Youroung-Kach ou Khotan-daria et le 25 août, « il traverse l'éperon abrupt entre les vallées de Zailik et du Youroung-Kach par une passe de plus de 17.700 pieds de hauteur » ; il veut remonter des sources du Youroung-Kach à la vallée supérieure du Kara-Kach, son affluent, et il suit en partie une route déjà suivie par le capitaine Deasy, mais en cherchant le Yangi-Davan, l'intrépide voyageur a les pieds gelés ; il ne peut plus marcher ; il a hâte de gagner rapidement le Ladakh ; après un voyage pénible il arrive à Leh le 12 octobre. Le Rév. S. Schmitt, médecin missionnaire morave à Leh, ampute tous les orteils du pied droit de Stein, soit complètement, soit à la première phalange ; la cicatrisation est longue : enfin Stein peut partir le 1er novembre ; douze jours après, il est à Srinagar. Le vice-roi Lord Minto lui donne l'autorisation d'accompagner ses collections à Londres ; Stein passe à Calcutta, s'embarque à Bombay le 26

décembre 1908, et arrive à Londres au mois de janvier, après un court séjour à Venise.

Quels ont été les résultats de cette exploration : 94 feuilles de cartes à l'échelle de 4 milles pour un pouce ; plus de 14.000 manuscrits dans une douzaine d'écritures et de langues ; il a fallu près de six mois pour déballer et faire l'arrangement préliminaire des objets dans les sous-sols du British Museum. Heureusement que le gouvernement de l'Inde avait accordé à Stein un congé de deux ans et trois mois, qu'il put passer en Angleterre. Toutes ces collections ont été placées dans le nouveau bâtiment du British Museum, inauguré le 7 mai 1914.

@

# LES DOUANES IMPÉRIALES MARITIMES CHINOISES

@

## I. — Les origines [1]

p2.194 Lorsque le 6 mai dernier, un décret de l'empereur de Chine plaça à la tête de l'administration des Douanes deux hauts fonctionnaires chinois, les étrangers, étonnés et inquiets, se demandèrent quel effet auraient ces nominations sur le service si important en général et sur la situation de son chef actuel, l'Irlandais Sir Robert Hart. D'ailleurs la Chine avait-elle le droit, sans consulter les puissances, de modifier à son gré un rouage administratif, le seul vraiment honnête de l'empire ? Aussi ne fut-on nullement surpris de voir la Grande-Bretagne protester, avec l'appui de la plupart des autres nations, contre un changement qui pouvait gravement compromettre l'influence et les intérêts des Européens en Chine. Il était facile de discerner dans la promulgation de l'édit impérial le désir de donner satisfaction au parti plus brouillon et remuant que sérieusement épris de réformes utiles qui a pour devise « La Chine aux Chinois », et qui sans se rendre compte de la différence des pays, des mœurs, des temps, ébloui par la rapide évolution du Japon de 1868, s'efforce à le p2.195 singer ; mais l'empire du Milieu avait-il sa liberté d'action ? Ceci conduisait à rechercher quelle était l'origine des douanes chinoises, quelles transformations cette administration avait subies, quelle situation elle occupait dans l'ensemble du gouvernement de la Chine, quels engagements elle avait contractés à l'égard des étrangers.

*

Les Douanes impériales maritimes chinoises ne sont pas un rouage administratif imposé au gouvernement chinois par les puissances étrangères : à l'encontre des autres concessions accordées par des traités arrachés par la force des armes, les Douanes ont été établies sur la demande même des Chinois et dans leur intérêt propre, et leur extension

[1] Extrait du *Temps*, 15 et 16 août 1906.

est due entièrement à ce que les indigènes ont reconnu d'utile pour eux-mêmes dans leur organisation.

La prise de Nan-King par les T'aï-P'ing le 29 mars 1853, l'occupation par ces rebelles de la province de Kiang-Sou, la prise de possession de la ville indigène de Chang-Haï le 8 septembre 1853 par les rebelles des loges cantonnaise et foukienoise, l'abandon de leur poste par les fonctionnaires chinois, l'impossibilité pour le tao-t'aï-Wou d'administrer les douanes empêchèrent d'une manière absolue la perception des droits sur les marchandises étrangères ; en réalité, personne n'avait plus de mandat régulier pour toucher les taxes sur les marchandises importées ; par suite, un arriéré énorme se produisit dans la perception de la douane : le 23 novembre 1854, d'après une note du ministre américain Robert M. Mac Lane, les droits arriérés, dus par les citoyens p2.196 des États-Unis, montaient à eux seuls à 118.125 taëls 8 m. 4 c. 1 s.

Que devaient faire les consuls des trois puissances ayant signé des traités avec la Chine ? Pouvaient-ils sous le prétexte que la Chine ne remplissait pas ses engagements en protégeant les étrangers, dispenser leurs nationaux de payer les droits ? La Chine pouvait invoquer le cas de force majeure, et d'autre part l'occupation momentanée d'un territoire par l'ennemi ne suspend pas la souveraineté de droit. Comme le faisait remarquer un diplomate dans une note du 3 octobre 1854 :

> « Si, en fait, l'occupant exerce la souveraineté et perçoit les tributs, il est équitable que le vrai souverain, en revenant, ne les exige pas une seconde fois ; mais ici, ce n'est pas le cas : les rebelles n'avaient pas perçu les droits de douane, ce me semble. On dit : Si le souverain sait à l'avance que les négociants abandonnés par le gouvernement local à la merci de l'ennemi ne lui payeront pas l'impôt arriéré, il protégera mieux ces négociants pour éviter le déficit. Mais cela est-il bien sérieux ? Est-ce de gaieté de cœur qu'on se laisse prendre une province ? Si d'ailleurs il est bon que le *souverain souffre* de l'occupation pour avoir intérêt à l'empêcher, n'est-il pas bon aussi que *l'étranger n'en profite point*, afin qu'il n'ait pas intérêt à prolonger ce désordre ?

Chaque consul eut une opinion différente. M. B. Edan, gérant du consulat de France de Chang-Haï pendant le congé de M. de Montigny, déclara qu'en l'absence de toute administration indigène et de tout pouvoir politique, les droits ne devaient pas être acquittés : 1° parce qu'il y avait impossibilité matérielle, le bureau de la douane n'existant plus ; 2° parce p2.197 que le gouvernement chinois étant dans l'impuissance d'accorder à nos nationaux la protection promise par les traités, nous étions ainsi affranchis des devoirs qui nous étaient imposés en raison de cette protection. Le consul d'Angleterre, Rutherford Alcock, le consul américain R. C. Murphy, jugeant nécessaire de maintenir les stipulations des traités, en décidèrent autrement ; mais tandis que le second réclamait le payement des droits entre ses mains en espèces et immédiatement, le premier se contentait d'obligations ou billets conditionnels (*promissory notes*), qui deviendraient payables aussitôt que les troupes impériales auraient repris possession de la ville.

Mais ce qui compliqua la situation, c'est que les consuls de Hollande et des villes hanséatiques suivirent l'exemple de M. Edan et autorisèrent leurs nationaux à ne payer aucun droit ; étant négociants eux-mêmes, ils étaient juge et partie. Naturellement, Anglais et Américains réclamèrent pour leurs pavillons les avantages accordés aux autres nations. Le commissaire américain Humphrey Marshall, prédécesseur de Mac Lane, sans reconnaître la réclamation de ses nationaux, avait, le 20 janvier 1854, déclaré le port libre et le traité abrogé ; ce qui avait permis aux navires américains *Oneida* et *Science* de quitter Chang-Haï sans payer de droits. À leur tour, les maisons de commerce anglaises de Chang-Haï, Blenkin, Rawson et C°, Gilman, Bowman et C°, Smith, Kennedy et C°, etc., y compris les Parsis, D. Burjarjee, Dhurumsey, Poojabhoy, A. Habebhoy, Cowasjee Pallanjee et C°, adressèrent une lettre de protestation contre le payement des anciens droits à Sir John Bowring, alléguant le p2.198 blâme infligé au consul Rutherford Alcock par Sir George Bonham, plénipotentiaire, prédécesseur de Bowring.

Le ministre américain Mac Lane arriva à Chang-Haï le 8 juin 1854 ; il y fut rejoint par Bowring et par l'amiral anglais Sir John Stirling. Sir John Bowring annonçait clairement son intention de donner satisfaction au gouvernement chinois, en dépit de toute opposition. Dans la réponse qu'il

adressa aux négociants anglais, tout en penchant pour que les *promissory notes* fussent acquittées, il ne décida pas toutefois lui-même cette question et se borna à déclarer que

> « les autorités chinoises ont le droit de porter leurs réclamations contre les négociants anglais devant la cour consulaire, qui prononcera dans chaque cas particulier suivant les circonstances.

La question devenait diplomatique et l'on ne pouvait aller en appel à la cour de Hong-Kong. Lord Clarendon, qui avait attendu l'arrivée en Angleterre de Sir George Bonham, ancien plénipotentiaire en Chine, pour décider avec lui de la question, se montra d'un avis diamétralement opposé à la théorie de Sir John Bowring. Le gouvernement anglais admettait l'opinion que le payement ne devait pas avoir lieu, parce que le payement des droits de douane à une autorité quelconque impliquait en retour de la part de cette autorité une protection assurée au commerce étranger, et qu'en fait le gouvernement chinois avait manqué à ce devoir de protection, en cédant la place à l'insurrection. Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris, ayant pressenti à cet égard M. Drouyn de Lhuys, celui-ci lui fit connaître que comme le gouvernement britannique, il p2.199 pensait qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer le payement rétroactif des droits non perçus pendant la suppression temporaire de la douane de Chang-Haï. D'autre part, le gouvernement des États-Unis, à la demande de l'envoyé anglais de Washington, avait, le 8 novembre 1853, invité le commissaire américain en Chine à prononcer l'annulation des obligations souscrites par les négociants américains pour le remboursement éventuel des droits.

En fait, les trois puissances s'étaient mises d'accord pour le non-payement des arrérages de droits de douane, depuis le mois de septembre 1853 jusqu'au mois de février 1854, période pendant laquelle la douane de Chang-Haï n'avait pu fonctionner. Toutefois, M. Drouyn de Lhuys ne partageait pas, en théorie, les idées de ses collègues. Il avait cédé par intérêt politique. Lord Cowley avait été chargé de représenter au gouvernement de l'empereur la haute importance attachée par le gouvernement de la reine à ce qu'une parfaite unité d'action fût observée par les représentants de la France, de l'Angleterre et des États-Unis en traitant cette question de douane ; mais comme il avait été convenu entre

les gouvernements de la reine et des États-Unis que les obligations livrées par leurs sujets respectifs pour le payement des droits de douane seraient annulées, lord Cowley exprimait au gouvernement de l'empereur le vif espoir du gouvernement de la reine que de pareilles instructions seraient envoyées au représentant de l'empereur en Chine.

Par une dépêche en date du 10 décembre 1854, lord Cowley informait le comte de Clarendon qu'une communication avait été faite par lui à M. Drouyn de Lhuys, conformément aux instructions qu'il avait p2.200 reçues à ce sujet, et que Son Excellence ayant demandé quelques jours pour considérer et apprécier la question, lui donnait avis enfin que, quoiqu'il ne fût pas d'accord avec le gouvernement de la reine quant au principe qui le dirigeait dans cette affaire, il était néanmoins si fortement imbu de l'importance d'unité d'action des trois gouvernements que M. de Bourboulon serait chargé de poursuivre la même voie, en traitant cette question, que les représentants de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

M. Drouyn de Lhuys ayant été remplacé le 8 mai 1855 au ministère des Affaires étrangères par le comte Colonna Walewski, une nouvelle démarche fut faite par lord Cowley pour demander confirmation de l'arrangement précédent.

Cependant, à Chang-Haï, la douane avait été ouverte dans un local au milieu des concessions étrangères. Le tao-t'aï-Wou demanda non seulement qu'on lui versât les droits perçus, mais encore manifesta l'intention de s'établir dans le local étranger. Il fut obligé de renoncer à son projet devant l'opposition qu'il rencontra, fondée sur cette raison :

> « qu'attendu l'insuffisance de ses forces militaires pour se protéger lui-même contre les insurgés, la colonie deviendrait, par le fait de sa présence, le théâtre de sanglants conflits dans lesquels les jours et les propriétés des étrangers seraient infailliblement exposés.

Le tao-t'aï n'eut pas plus de succès quand il proposa d'établir une douane flottante à bord de l'*Antilope*, navire européen qu'il avait acheté pour augmenter sa flottille : on lui opposa les mêmes objections et les mêmes arguments. Un tel état de choses ne pouvait durer ; aussi conclut-on un

arrangement par lequel un bureau temporaire des douanes p2.201 serait ouvert le 13 février 1854, sous la présidence du tao-t'aï de Chang-Haï. Il fallait néanmoins arriver à un *modus vivendi*, et les conversations des consuls avec le fonctionnaire chinois conduisirent à la solution suivante.

L'unique moyen de sortir des difficultés dont la question entière était entourée sous l'empire des traités devait être cherché dans la combinaison d'un élément étranger de probité et de vigilance avec l'autorité chinoise. Il serait nécessaire d'adjoindre à l'agent chinois qui serait chargé des douanes un inspecteur des douanes étranger, délégué des trois consuls, qui serait logé à la douane et devrait contresigner toutes les pièces. Les frais du personnel de cet inspecteur étaient calculés de la façon suivante :

Inspecteur, par an : 6.000 dollars. — Deux linguistes à 100 dollars par mois : 2.400 dollars. — Écrivains, messagers, etc. : 600 dollars. — Douaniers étrangers : 3.000 dollars. — Total : 12.000 dollars

C'est le tao-t'aï lui-même qui avait souvent exprimé le désir de voir un agent européen chargé de la surveillance et du contrôle des opérations de la douane. Satisfaction lui fut enfin donnée. Une fois cette idée de l'élément étranger à introduire dans le service de la douane accueillie, les trois consuls furent appelés à donner leur avis sur sa mise à exécution et les moyens les plus réguliers de la traduire dans la pratique.

Comme on le voit, la première idée, réalisée aujourd'hui, était la nomination d'un inspecteur unique, Européen, richement rétribué par l'autorité p2.202 chinoise. Et même le consul anglais Alcock, qui avait, en réalité, mené toute l'affaire, avait songé à demander cet agent à la France, comme à celle des trois puissances dont on avait lieu d'attendre le plus d'impartialité ; il est vrai que notre commerce était à peu près nul ; M. Alcock avait même suggéré le choix de l'interprète du consulat de France, M. Arthur Smith, comme réunissant tous les suffrages pour remplir les délicates fonctions d'un inspecteur unique. Mais bientôt, après mûre réflexion, on s'arrêta à l'idée de trois inspecteurs, nommés par chacun des trois consuls de France, d'Angleterre et des États-Unis.

*

Le 29 juin 1854, une conférence fut tenue à Chang-Haï par le tao-t'aï-Wou, surintendant des douanes, MM. Rutherford Alcock, consul de Sa Majesté Britannique, R. G. Murphy, consul des États-Unis, et Edan, consul de France par intérim, à la suite du désir exprimé par le fonctionnaire chinois de consulter les trois consuls au sujet de la réorganisation de la douane et des mesures à prendre pour faire rentrer les droits d'une manière plus régulière. Après discussion, les membres de la réunion adoptèrent neuf articles dont voici la substance : 1° l'impossibilité de trouver pour les douanes des employés probes et vigilants, possédant une connaissance des langues étrangères, nécessite l'introduction dans l'administration d'un élément étranger dans la personne d'étrangers choisis avec soin et *nommés par le tao-t'aï* ; 2° la meilleure manière d'arriver à ce résultat est la nomination par le tao-t'aï d'un ou plusieurs étrangers d'une probité indiscutable agissant sous p2.203 ses ordres avec un personnel mixte d'étrangers et d'indigènes, avec un bâtiment de douane (*revenue cutter*) monté par des marins étrangers ; 3° pour éviter les difficultés, il est entendu que l'agent consulaire de chaque puissance à traité désignera à la nomination du tao-t'aï un inspecteur, dès qu'ils auront trouvé une personne qualifiée pour ce poste ; 4° en cas de plaintes contre ces inspecteurs pour exaction, corruption, négligence dans l'accomplissement de leur emploi, les consuls, après en avoir averti les autorités chinoises et leurs collègues, feront une enquête devant une cour mixte composée du tao-t'aï et de trois consuls de puissances ayant des traités avec la Chine, et décideront du renvoi ou de l'éloignement de l'inspecteur ; 5° définition des fonctions de l'inspecteur ; 6° dans le cas où l'inspecteur ou les inspecteurs ne connaîtraient pas la langue chinoise, on nommerait un interprète étranger ; 7° stipulation qu'il y aurait un bâtiment de douanes rapide qui puisse aller jusqu'à Gützlaff ; 8° nécessité de reviser les règlements de douane du mois d'août 1851 ; 9° résolution du tao-t'aï d'entreprendre sur ces bases adoptées à l'unanimité la réorganisation des douanes.

Pour donner suite à cette conférence et pour reviser les règlements douaniers d'août 1851, on nomma une commission des représentants des consuls, composée de : MM. T.-F. Wade, vice-consul d'Angleterre, le capitaine Carr, attaché à la légation des États-Unis, et Arthur Smith,

interprète du consulat de France, lequel donna naturellement sa démission de ce dernier poste. La nouvelle douane commença à fonctionner le 12 juillet 1854. On ne comprit pas immédiatement à Paris l'importance de p2.204 la nouvelle création, car le 7 octobre 1854, le ministre des Affaires étrangères écrivait à notre ministre en Chine :

> « Je vous avoue que cette situation de trois sujets anglais, américain et français, mis à la solde du gouvernement chinois, me paraît tout au moins peu convenable, et j'attendrai pour savoir si je dois l'approuver que vous m'en ayez fait connaître les motifs et l'utilité.

Au bout d'un an (1er juin 1855), M. Wade céda sa place à l'interprète Horatio-Nelson lay.

## II. Développement des douanes

À la suite de l'occupation de Canton par les Anglais et les Français, après le bombardement de cette ville et l'installation d'une administration provisoire étrangère, le système des douanes adopté à Chang-Haï fut employé dans le grand port du sud de l'empire de Chine et un bureau des douanes y fut ouvert en octobre 1859, avec l'approbation du vice-roi des deux Kouang, Lao Tsoung-kouang.

L'article 46 du traité anglais signé à T'ien-Tsin le 26 juin 1858 porte :

> « Les autorités chinoises, à chaque port, adopteront les moyens qu'elles pourront juger les plus propres à empêcher le revenu de souffrir de la fraude ou de la contrebande.

L'article 10 du tarif de droits du commerce anglais avec la Chine, du 8 novembre 1858, marque d'autre part :

> « Comme le gouvernement chinois, par traité, a l'option d'adopter telle mesure appropriée à la protection de son revenu, augmentant par le commerce anglais, il est convenu qu'un système uniforme sera mis en vigueur dans chaque port.
>
> p2.205 Le haut fonctionnaire, nommé par le gouvernement chinois pour prendre la direction du commerce étranger, devra, par suite,

de temps à autre, visiter lui-même chaque port ou y envoyer un substitut à sa place. Ledit haut fonctionnaire aura la liberté de son propre choix, et indépendamment de l'avis ou de la nomination d'aucune autorité britannique, de choisir tel sujet britannique qui lui paraîtra propre à l'aider dans l'administration du revenu de la douane, dans la prévention de la contrebande, dans la délimitation des ports, ou dans la décharge des devoirs de capitaine du port, ainsi que dans la répartition des phares, bouées, feux, etc., à l'entretien desquels il sera pourvu par les droits de tonnage.

Le gouvernement chinois adoptera telle mesure qui lui paraîtra nécessaire pour empêcher la contrebande sur le Yang-Tseu-Kiang, quand cette rivière sera ouverte au commerce.

Le traité signé à T'ien-Tsin en 1858 par le baron Gros pour la France ne contenait pas de clause semblable, mais le 24 novembre 1858, il signait à son tour les tarifs de douane et les règlements commerciaux, ce qui nous mettait sur le même pied que l'Angleterre ; les conditions du tarif furent acceptées également par le plénipotentiaire américain.

Le port de Chan-T'eou (*Swatow*) fut ouvert en février 1860, Tchen Kiang sur le Yang-tseu, en avril, Ning-Po, en mai 1861, T'ien-Tsin, le même mois reçurent des commissaires. La même année, en juillet, Fou-Tcheou, et en décembre, Han-K'eou et Kieou-Kiang, sont ouverts à leur tour ; en avril 1862, Amoy ; en mars 1863, Tche-Fou ; en mai, Tamsoui et Kiloung ; puis en septembre, Takao, dans l'île Formose, et en mai 1864, Nieou-Tchouang, p2.206 complètent le chiffre de quatorze bureaux de douanes ouverts à la fin de 1864.

La convention de Tche-Fou de 1876, le traité de Shimonoseki en 1895, des conventions spéciales, des arrangements particuliers, l'action spontanée du gouvernement chinois dans certains cas, ont amené l'ouverture de beaucoup d'autres ports au commerce étranger et donné au service des douanes son développement actuel.

La France et les États-Unis ayant négligé de se faire représenter dans le triumvirat des inspecteurs, M. H. N. Lay resta seul à la tête du service des

douanes, reconstituant ainsi à son profit et à celui de son pays les fonctions d'inspecteur général unique, telles que les avait conçues Rutherford Alcock. Nous élevâmes une timide protestation après la signature de la convention de Pe-King en 1860, mais l'entente cordiale de 1858 n'existait plus : nous avions à nous faire pardonner par l'Angleterre la guerre d'Italie et l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Les Anglais restèrent donc maîtres de la direction des douanes chinoises.

Pendant un voyage en Europe de M. Lay, en 1861, celui-ci fut remplacé provisoirement à la tête de son service par MM. Fitz-Roy et Robert Hart, qui ne tarda pas à être appelé à Pe-King. Ce n'est pas ici la place de raconter l'histoire de la flotte que le commandant Sherard Osborne avait été chargé d'organiser pour le compte du gouvernement chinois, ni des manœuvres qui amenèrent la disgrâce de M. Lay et son remplacement, en novembre 1863, par Sir Robert Hart, qui, après avoir été interprète de divers consulats anglais, avait été commissaire des douanes à Chang-Haï.

p2.207 La nomination de M. Hart fut faite non par un vice-roi, mais par le tsoung-li yamen, nouveau rouage gouvernemental chargé de la direction des affaires extérieures, rendu nécessaire à la suite des traités de 1858 et des conventions de 1860 et créé en 1861 ; c'est au tsoung-li yamen que sont adressés les rapports des douanes, qui sont ensuite remis au ministère des Finances (*hou-pou*). Il est vrai que le tsoung-li yamen n'a eu qu'une fois à nommer un inspecteur général. Lorsque Sir Robert Hart, enfermé à Pe-King pendant le siège, ne pouvait assurer le service des douanes, le gouverneur général des deux Kiang, Lieou Kouen-yi, revenant à l'ancienne tradition, désigna M. F.-E. Taylor, comme inspecteur général par intérim. Aujourd'hui, ce serait le *waï-wou-pou*, qui a remplacé le tsoung-li yamen comme ministère des Affaires étrangères, qui serait chargé de la nomination de l'inspecteur général.

La Chine agit dans toutes ces circonstances dans la plénitude de son indépendance ; mais cette indépendance, l'a-t-elle aujourd'hui ? Tout au moins, en ce qui regarde les douanes, on peut répondre sans hésitation : non. Pendant longtemps, la Chine a pu dire qu'en fait l'administration des douanes maritimes chinoises a été confiée sur sa demande à un service spécial du gouvernement impérial, service connu sous le titre de :

« Inspectorat général des douanes impériales maritimes chinoises », dans lequel des étrangers sont employés, aux termes de l'article 46 du traité anglais de T'ien-Tsin de 1858 et de l'article 10 des conditions du tarif du 8 novembre 1858. Mais ce service spécial, le seul dirigé d'une manière intègre et le seul bien administré du gouvernement impérial, est devenu un gage, et ce gage, p2.208 sérieusement hypothéqué, ne peut être dénaturé sans l'autorisation des prêteurs.

### III. — Gage des emprunts

Depuis trente ans, la Chine a passé par de cruelles épreuves ; il lui a fallu de l'argent pour remplir ses engagements. Cet argent, elle l'a trouvé facilement, grâce aux garanties qu'elle a pu donner sur ses chemins de fer et sur ses douanes. Le revenu des douanes chinoises s'élevait en 1905 à 35.111.004 taëls de Haïkouan, ce qui, au change 3,78, représente en francs 132.719.595,12 fr. C'est, comme on le voit, une belle garantie. Dès 1874, la Chine a emprunté 2 millions de taëls, une misère, sur ses douanes ; cet emprunt fut remboursé en dix ans. D'autres emprunts, effectués depuis, ont été également amortis, mais il en reste quelques-uns qui ne sont pas encore remboursés ; ce sont les suivants :

1° juillet 1886, 767.200 taëls argent, 7 %, émis par la Hong-Kong and Shanghaï Banking Corporation, remboursable par tirages annuels, le dernier devant avoir lieu le 31 mars 1917 ; garanti par les douanes maritimes.

2 En 1894, 10.900.000 taëls argent 7 %, émis par la Hong-Kong and Shanghaï Bank, remboursable par dix tirages annuels d'égale valeur, dont le premier a eu lieu le 1er novembre 1904 et le dernier aura lieu le 1er novembre 1913 ; garanti par les douanes maritimes ; emprunt fait pour vingt ans.

3° Février 1895, 3.000.000 liv. st., 6 %, émis par la Hong-Kong and Shanghaï Bank, remboursable par 15 tirages annuels d'égale valeur, commençant le 31 décembre 1900 ; garanti par les douanes p2.209 maritimes. Cet emprunt est pour vingt ans, mais le gouvernement chinois s'est réservé le droit de le rembourser au pair, à n'importe quelle époque,

au cours de ces vingt années, en donnant un préavis de six mois ; les intérêts cessent d'être payés sur les obligations sorties.

4° Avril 1895, 1.000.000 liv. st., 6 %, émis par la Chartered Bank, remboursable au pair par 15 tirages annuels d'un montant à peu près égal ; garanti par les douanes maritimes ; les intérêts cessent d'être payés sur les obligations sorties au tirage.

5° juin 1895, 1.000.000 liv. st., 6 %, émis par la national Bank für Deutschland, remboursable par 15 tirages annuels de 1901 à 1915 ; garanti par les douanes maritimes. Cet emprunt est fait pour vingt ans ; le contrat porte que le gouvernement chinois ne s'est pas réservé le droit d'un remboursement anticipé.

6° juillet 1895, 400.000.000 de francs, 4 %, émis par des établissements français et russes ; remboursable en 36 années à partir de 1896 par tirages au sort annuels ; garanti par les douanes maritimes et le gouvernement russe ; il est affecté, chaque année, à l'amortissement 1288688 % du montant nominal de l'emprunt, plus 4 % du montant nominal des titres déjà amortis ; les annuités sont les mêmes et seul le chiffre des centaines varie.

7° 23 mars 1896, 16.000.000 de liv. st., 5 %, émis par la Hong-Kong and Shanghaï Bank et la Deutsche Asiatische Bank ; remboursable au pair en 36 années à partir de 1897 par tirages au sort annuels ; garanti par les douanes maritimes.

8° mars 1898, liv. st. 16.000.000, 4 ½ % émis par les mêmes banques, remboursable en quarante-cinq p2.210 années, à partir de 1898 ; garanti par les douanes maritimes après amortissement des emprunts précédents ; encaissement du *likin* sur le sel dans certaines provinces, et dans d'autres sur les marchandises. Pendant le délai de ces quarante-cinq années, le gouvernement chinois n'aura pas le droit d'augmenter l'amortissement, d'amortir la dette avant le terme indiqué et de modifier l'ordre stipulé dans le contrat.

Ce n'est que lorsque ces emprunts, dont les douanes sont la garantie, auront été remboursés, que la Chine pourra recouvrer sa liberté d'action et substituer, ce qui est son objectif, des fonctionnaires indigènes aux

employés étrangers dans le grand service dont elle doit la création et l'organisation à l'Europe et aux États-Unis. Comme on le voit, ce n'est pas seulement l'Angleterre par les emprunts de 1896 et de 1898 qui est intéressée dans la question, mais aussi la France, la Russie et l'Allemagne, qui ont consenti des emprunts sur la même garantie. C'est donc la plus grande partie de l'Europe qui doit prendre part à une action commune ; elle a d'autant moins de raisons de se démunir de son gage, qu'elle sait que la spoliation dont elle est menacée n'a pour but que de procurer de l'argent à un gouvernement désireux d'augmenter sa force militaire pour balayer ceux-là mêmes qui bénévolement lui en fourniraient les moyens.

Il est un autre point, à mes yeux sans grande importance : c'est l'engagement spécial, pris par la Chine vis-à-vis de l'Angleterre au sujet de la nomination d'un inspecteur général des douanes aux jours sombres de 1898 ; il est conçu ainsi, dans une note adressée par le tsoung-li yamen au ministre d'Angleterre, Sir Claude Mac Donald : p2.211

Kouang-Siu, 24e année, Ie lune, 23e jour (13 février 1898).

> Le yamen a l'honneur d'écrire au ministre anglais au sujet de la continuation de l'emploi dans l'avenir d'un Anglais pour succéder a l'inspecteur général des douanes maritimes... Il doit observer que le commerce anglais avec la Chine dépasse celui de tous les autres pays, et comme le yamen l'a fréquemment convenu et promis, on a l'intention que dans le futur comme dans le passé, un Anglais soit employé comme inspecteur général.
>
> Mais si, à une époque future, le commerce d'un autre pays aux différents ports chinois devenait plus grand que celui de la Grande-Bretagne, alors la Chine, naturellement, ne serait pas obligée d'employer nécessairement un Anglais comme inspecteur général.

Les circonstances ont bien changé depuis que le tsoung-li yamen écrivait cette note, qui dans tous les cas permet la controverse. On pourra discuter le chiffre des affaires de l'Angleterre avec la Chine, examiner s'il n'est pas singulièrement grossi par les statistiques de Hong-Kong. Il ne

sera pas possible de ne pas tenir compte de l'opinion de la dernière puissance venue dans le grand conseil des nations à Pe-King ; les intérêts politiques, aussi bien que les intérêts commerciaux, se sont multipliés en Chine. Il est bien probable que si Sir Robert Hart se retirait, ce qui n'est pas plus désirable pour les autres nations que pour l'Angleterre, les douanes impériales seraient administrées par un consortium représentant les intérêts des diverses puissances ; seule, la Chine ne peut rien transformer : elle est prisonnière de ses créanciers.

@

# LES DOUANES IMPÉRIALES MARITIMES CHINOISES [1]

@

p2.212 Une circulaire, qui n'émane ni des Douanes maritimes chinoises, ni du comité de l'Asie française, a été distribuée, un peu légèrement, il faut bien le dire, aux établissements de l'enseignement secondaire dans les villes de province en France ; il en est résulté une avalanche de demandes d'admission dans le service chinois, aussi bien au ministère des Affaires étrangères et au comité de l'Asie française, que chez M. J. D. Campbell, représentant de Sir Robert Hart en Europe [2]. Ce dernier a reçu plus de cent lettres accompagnées de demandes, souvent baroques, de renseignements, adressées par des lycéens et des collégiens de toutes les parties de la France ; en un seul jour vingt-cinq lettres arrivaient chez M. Campbell des quatre points cardinaux. Le *Bulletin du comité de l'Asie française* a donné dans son numéro de février 1902 des renseignements sur p2.213 le recrutement dans la carrière des douanes chinoises qu'il est désirable de rectifier sur certains points et de compléter. Je le fais aujourd'hui à l'aide de documents contrôlés par le service même des douanes qui, s'ils enlèvent quelques illusions à de trop nombreux candidats, indiquent d'une façon sûre au petit nombre de ceux qui peuvent être appelés à faire partie de cette grande administration, les conditions essentielles de l'admission.

Je crois devoir faire précéder ces renseignements d'un court historique de l'établissement des douanes en Chine.

L'origine du service des Douanes impériales maritimes chinoises (Impérial Maritime Customs) date de 1854 [3]. À cette époque, les rebelles de la Société triade du petit couteau, *Siao Tao Houei*, des loges cantonnaise et foukienoise, occupaient la ville indigène de Chang-Haï ; les

---

[1] Cet article a paru dans le numéro de mai 1902 du *Bulletin du comité de l'Asie française* et nous avons cru devoir le reproduire à cause de son importance pratique dans le *T'oung pao*, octobre 1902. Il a été réimprimé en 1905. Sir Robert Hart a été remplacé en octobre 1911 comme inspecteur général par Sir Francis A. Aglen, qui était entré dans le service en décembre 1888.

[2] 26 Old Queen street, Westminster, London, S. W.

[3] *China*, n° 1 (1865). *Foreign Customs Establishment in China*. 1865 [3509]. — Voir *supra*, pages 193 seq.

fonctionnaires chinois avaient abandonné leurs postes ; personne n'avait un mandat régulier pour toucher les droits sur les marchandises importées. Les consuls eux-mêmes ne pouvaient guère recevoir que des promesses de payer les droits et pouvaient-ils même légalement percevoir les taxes ? Un arriéré énorme se produisait donc dans la perception de la douane. Le 23 novembre 1854, d'après une note du ministre américain, Robert M. Mc. Lane, les droits arriérés, dus par les citoyens des États-Unis, montaient à eux seuls à 118.125 taëls 8 m. 4 c. 1 s.

> « Cependant les consuls p2.214 d'Amérique et de la Grande-Bretagne, pour arrêter le désordre, décidèrent que les droits seraient acquittés entre leurs mains soit en argent, soit en simples obligations (*promissory notes*). Wou Samqua [Wou Kien-tchang] (le tao-t'aï) ne demanda pas seulement qu'on lui versât les droits perçus, mais manifesta même l'intention de rouvrir la douane dans le local qui y avait été consacré au milieu des concessions étrangères. Toutefois il dut y renoncer devant l'opposition qu'il rencontra, fondée sur cette raison
> « qu'attendu l'insuffisance de ses forces militaires pour se protéger lui-même contre les insurgés, la colonie deviendrait, par le fait de sa présence, le théâtre de sanglants conflits dans lesquels les jours et les propriétés des étrangers seraient infailliblement exposés ».
>
> Le tao-t'aï n'eut pas plus de succès quand il proposa d'établir une douane flottante à bord de l'*Antilope*, navire européen qu'il avait acheté pour augmenter sa flottille : on lui opposa les mêmes objections et les mêmes arguments [1].

Un tel état de choses ne pouvait durer, aussi conclut-on un arrangement par lequel un bureau temporaire des douanes serait ouvert le 13 février 1854, sous la présidence du tao-t'aï de Chang-Haï. Dans une conférence tenue le 29 juin 1854 entre Wou tao-t'aï et les consuls Rutherford Alcock, B. Edan et R. C. Murphy des trois puissances ayant des traités avec la Chine, c'est-à-dire l'Angleterre, la France et les États-Unis, ils rédigèrent les

[1] Arthur Millac [Camille Imbault-Huart], dans la *Revue de l'Extrême-Orient*, II, p. 10.

articles au nombre de neuf qui leur semblaient nécessaires pour une meilleure organisation du service des douanes. Pour p2.215 exercer sur les douanes un contrôle devenu indispensable et pour reviser les règlements douaniers d'août 1851, on nomma une commission des représentants des consuls composée de : T. F. Wade, vice-consul d'Angleterre, le capitaine Carr, attaché à la légation des États-Unis et Arthur Smith, interprète du consulat de France ; le traitement de ces inspecteurs fut fixé à 6.000 piastres (plus de 30.000 francs) pour chacun, sans compter les frais de service. La nouvelle douane commença à fonctionner le 12 juillet 1854. Le système ayant donné de bons résultats, on se décida à l'appliquer aux autres ports ouverts au commerce, tout d'abord à Canton, en octobre 1859, avec l'approbation du vice-roi des deux Kouang, Lao Tsoung-kouang. (Voir traités de T'ien-tsin, 1858). Les pouvoirs du fonctionnaire (*haï kouan*) si connu des étrangers au XVIII^e^ siècle, sous le nom de *Hoppo*, étaient ainsi singulièrement transformés. Chan-T'eou (*Swatow*) fut ouvert en février 1860 ; Tchen-kiang sur le Yang-tseu, en avril, Ning-po, en mai 1861, T'ien-tsin, le même mois, reçurent des commissaires. La même année, en juillet, Fou-tcheou, et en décembre, Han-k'eou et Kieou-kiang sont ouverts à leur tour ; en avril 1862, Amoy ; en mars 1863, Tche-fou ; en mai, Tam-soui et Ki-loung ; puis en septembre, Ta-kao, dans l'île Formose, et enfin en mai 1864, Nieou-Tchouang, complètent le chiffre de quatorze bureaux de douanes ouverts à la fin de 1864 [1].

En fait, l'administration des douanes maritimes chinoises était confiée à un service spécial du p2.216 gouvernement impérial, service qui est connu sous le titre de « Inspectorat général des douanes impériales maritimes chinoises » dans lequel des étrangers furent employés aux termes de l'article 46 du traité anglais de T'ien-tsin de 1858 et de l'article 10 des conditions du Tarif du 8 novembre 1858. Il n'y a pas dans le traité français de T'ien-tsin de clause semblable à celle de l'article 46 du traité anglais, mais les conditions du Tarif furent acceptées par les plénipotentiaires français et américain et signées le 28 novembre 1858 par le plénipotentiaire français.

---

[1] Extrait de l'*Histoire des Relations de la Chine*, par Henri Cordier, I, pp. 158-159.

Fonctionnaires des douanes

À la tête du service est placé un inspecteur général. Nous avons dit plus haut qu'à l'origine, à Chang-Haï, en juillet 1854, les droits de douanes étaient perçus par les trois consuls. Antérieurement, depuis septembre 1853, le consul d'Angleterre, Rutherford Alcock, auquel est due l'initiative de la création du nouveau service des douanes, avait servi d'intermédiaire à ses compatriotes ; il s'était fait représenter dans le triumvirat par son vice-consul Thomas-Francis Wade qui, à son tour, céda au bout d'un an (1er juin 1855) la place à l'interprète Horatio Nelson Lay. La France et les États-Unis ayant cessé de nommer des représentants, M. Lay resta seul. L'extension du système des douanes de Chang-Haï aux autres ports devait conduire à l'unité de direction et c'est ainsi que Lay, nommé par le gouverneur général des deux Kiang, devint inspecteur général des douanes maritimes. Le tsoung-li yamen, depuis sa création en 1861, avait dans ses attributions la p2.217 nomination de ce haut fonctionnaire qui lui adressait ses rapports pour être remis au ministère des Finances (*Hou-Pou*) ; il est vrai qu'il n'a eu qu'une fois à exercer cette prérogative en faveur de M. Robert Hart.

L'administration des Douanes est confiée à quatre services (*Departments*) : 1° le Revenu (*Revenue Department*) ; 2° la Marine (*Marine Department*) ; 3° l'Éducation (*Educational Department*) ; 4° les Postes (*Postal Department*).

En 1903, ce dernier département comprenait 72 employés étrangers et 2.677 Chinois ; le secrétaire des Postes est un Anglais, M. F.-A. Aglen ; les chefs de bureaux sont des employés du service intérieur ; restent donc les emplois subalternes. Je laisse de côté la Marine et l'Éducation, services techniques. C'est en réalité au premier département (*Revenue*) que les candidats cherchent un emploi. Ce département comprend un service intérieur (*In-door staff*), un service extérieur (*Out-door staff*), un service de la Côte (*Coast-staff*), étrangers et Chinois comprenant, en 1903, 957 étrangers et 4.138 Chinois. Le service extérieur (616 étrangers) est principalement recruté sur place, surtout parmi les marins de différentes nationalités. On comprend dès lors que les demandes visent exclusivement le service intérieur (*In-door staff*). Nous allons l'examiner.

Le service intérieur comprenait, en 1903, 293 employés européens sur lesquels 23 sont de simples commis sans chance d'avancement ; restent 270 employés ainsi répartis par nationalités : p2.218 Anglais 132, Français 34, Allemands 27, Américains 18, Russes 12, Italiens 7, Norvégiens 7, Japonais 7, Portugais 6, Danois 4, Autrichiens 3, Hollandais 5, Belges 5, Espagnols 2, Hongrois 1.

Depuis la publication de l'Annuaire de 1903, nous savons qu'au moins 12 jeunes gens sont entrés dans le service, ainsi répartis par nationalité : Anglais, 9 ; Français, 1 ; Belges, 2, ce qui fait un total, pour le chiffre actuel des employés du service intérieur, de 305 ; mettons 300 en chiffres ronds. Or, on a calculé qu'un employé des douanes reste environ 30 ans dans le service, cela fait une moyenne de *dix places vacantes par an*, à répartir entre plus de *quinze* nations ayant des traités avec la Chine.

Ces chiffres sont assez éloquents ; la conclusion s'impose d'elle-même ; il n'y a pas place pour une *cohue* de candidats, mais seulement pour une petite élite. Il est donc peu sage, pour ne pas dire plus, d'entretenir chez des collégiens des illusions qui leur prépareraient d'amers réveils.

Sir Robert Hart, bart.

p2.219 Le service des Douanes chinoises est dirigé par l'inspecteur général, l'I. G. comme le désignent ses subordonnés, Sir Robert Hart, véritable autocrate, qui dispose seul de toutes les places et auquel les candidats doivent adresser *directement* leurs demandes. Le trait caractéristique du service, c'est qu'il a à sa tête un seul chef qui est nommé par le gouvernement chinois ; il est le seul fonctionnaire choisi de la sorte, mais sa commission, munie du sceau du tsoung-li yamen, l'autorise à prendre les agents qui serviront sous ses ordres. Lord Clarendon était hostile à toute intervention des consuls britanniques dans le choix des employés anglais des douanes. Lord Elgin, plénipotentiaire anglais, écrivait le 8 février 1862 à M. Layard au sujet du traité de T'ien-tsin et du Tarif :

> « The stipulation that an uniform system of collection was to be gradually introduced at the several open ports, and the omission of the clause requiring Her Majesty's consuls to exercise over Her

> Majesty's subjects a control in Custom-House matters, from which the subjects of other Treaty Powers were exempt, coupled with the large reductions in the Tariff rates of duty, and the opening up of the whole seaboard of China and of the banks of the more important navigable rivers to trade, were held to be advantages of no mean order. To the best of my recollection it never was suggested to me that I should use the power I possessed to compel the Chinese government to divest itself of its power of enacting regulations for the protection of its revenue, and of imposing penalties for the breach p2.220 of such regulations. Had such a suggestion been made, I should have been obliged to disregard it, because I could not have acted upon it without contravening one of the most essential principles of the policy prescribed to me by Lord Clarendon.

Robert Hart, né le 20 février 1835, à Portadown, dans le comté d'Armagh (Irlande), fut élevé à Queen's University, Belfast, et obtint son diplôme de Bachelier-ès-Arts en 1853 et celui de Maître-ès-Arts, M. A. *hon. causâ*, en 1871 ; il est aussi LL. D. de Queen's University, 1882, et de Michigan, États-Unis. D'abord interprète surnuméraire de la surintendance du commerce à Hong-Kong (mai 1854), près du consulat britannique à Ning-po (octobre 1854), assistant-interprète dans le même port (juin 1855), puis second assistant à Canton (mars 1858), il remplit les fonctions de secrétaire des commissaires alliés pour l'administration de la ville de Canton (avril 1858). Interprète du consulat anglais à Canton (mai 1859), il obtient la permission d'entrer dans les douanes chinoises où il est promu d'emblée député-commissaire dans cette ville (juin 1859) ; pendant l'absence de Lay, il remplit (avril 1861-mai 1863), avec M. Fitz-Roy comme collègue, les fonctions d'inspecteur général. Nommé commissaire à Chang-Haï avec la charge des ports du Yang-tseu et de Ning-po (avril 1863), il remplaça H.-N. Lay, trois mois plus tard, définitivement (novembre 1863). L'Angleterre, qui sait récompenser les bons services, a fait de Robert Hart un Grand-Croix de Saint-Michel et Saint-George, G. C. M. G. (1889) et un Baronet (1893) ; la Chine lui a donné le globule rouge de la première classe

des fonctionnaires (1881), l'a p2.221 décoré de la première classe de la seconde division du Double Dragon, et de la Plume de Paon (1885), et a anobli trois générations de ses ancêtres avec le rang de la première classe du premier ordre ; récemment il a reçu le titre honorifique de *Cha-Pao*, second tuteur de l'héritier présomptif, titre qui, à ma connaissance, n'avait jamais été décerné à un étranger.

Sir Robert Hart a reçu les distinctions suivantes des gouvernements étrangers : France : commandeur de la Légion d'honneur, 1878 ; grand officier, 1885 ; — Belgique : commandeur de l'Ordre de Léopold, 1869 ; grand officier, 1893 ; — Suède et Norvège : chevalier de l'Ordre de Vasa, 1870 ; chevalier grand croix de l'Étoile Polaire, 1894 ; — Autriche-Hongrie, chevalier commandeur de l'Ordre de François-Joseph, 1870 ; grand croix, 1873 ; — Italie : grand officier de la Couronne, 1884 ; — Saint-Siège : commandeur de l'Ordre de Pie IX, 1885 ; — Portugal : grand croix de l'Ordre du Christ, 1888 ; — Pays-Bas : grand croix de l'Ordre d'Orange-Nassau, 1897 ; — Prusse : Ordre de la Couronne, 1e classe, 1900.

Sir Robert Hart a été nommé, en mai 1885, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Chine et en Corée ; il donna sa démission au mois d'août 1885, pour rester comme inspecteur général dans le service chinois.

*

La note suivante a été publiée il y a quatre ans et demi ; elle explique les principes suivant lesquels les nominations sont faites dans le service intérieur des douanes : p2.222

ADMISSION AU SERVICE CHINOIS DES DOUANES
Service intérieur

Memorandum

1. — Les nominations dans le service intérieur des douanes chinoises sont faites directement par l'inspecteur général, et tout sujet de la nationalité de toute puissance ayant un traité est admissible.

2. — L'inspecteur général nomme seulement ceux qu'il connaît ou qui lui sont suffisamment bien recommandés en ce qui regarde les antécédents et la conduite. Les candidats doivent adresser eux-mêmes directement leur demande à l'inspecteur général, lui envoyant en même temps les recommandations et les certificats qu'ils désirent présenter, ainsi que leur photographie.

3. — L'âge des candidats est de 19 à 23 ans.

4. — Les candidats doivent être célibataires. Le service n'a pas le moyen de fournir une installation de maison pour des jeunes gens mariés.

5. — Tous ceux qui sont désignés à des emplois sont soumis à une épreuve justifiant de leur aptitude et de leur éducation. Il n'y a pas de sujets spéciaux d'examen, sauf que la connaissance de l'anglais, de l'arithmétique, de la géographie et au moins d'une autre langue moderne est requise. Outre ces sujets, les candidats admissibles seront examinés sur tels autres sujets qu'ils choisiront. En pratique, le candidat devra être socialement et par son éducation au moins égal à la moyenne des plus hauts grades des employés civils des contrées d'Europe.

6. — Dans le cas où il se présenterait plus de candidats qu'il n'y a de places, l'inspecteur général peut, comme il l'a fait jusqu'ici, faire passer un examen de concours aux p2.223 candidats et donner les places à ceux qui seront les plus heureux dans cette épreuve.

7. — Il est fait un examen médical de tous les candidats. Ils doivent donner la preuve d'une intelligence générale, être exempts de toute maladie organique et n'avoir aucun germe de maladie de poitrine, de cœur ou de faiblesse héréditaire. Le bégaiement et la claudication sont des clauses d'exclusion, de même qu'un défaut sérieux dans la vue.

8. — Une indemnité suffisante pour payer le passage à la Chine est donnée aux candidats qui sont engagés en Europe. La somme allouée à cet effet est actuellement de 100 livres sterling.

9. — Les jeunes gens nommés sont surveillés d'une manière spéciale pendant leurs premières années de service pour juger de leur conduite, de leur tenue, de leur aptitude à remplir leurs fonctions et de leur zèle dans l'étude de la langue chinoise, qui est essentielle. Dans le cas où ils seraient

sous l'un de ces rapports des employés ne donnant pas satisfaction, l'inspecteur général se réserve le droit de les renvoyer.

Inspectorat général des douanes,

Pékin, 30 décembre 1899.

*

La note suivante indique les conditions d'admission et du service :

Mémorandum explicatif des conditions d'entrée
dans les douanes maritimes impériales chinoises.

1. — Toute nomination dans le service dépend de la seule volonté de l'inspecteur général, Sir Robert Hart, Bart., G. C. M. G,

2. — p2.224 Le cadre étranger placé sous les ordres de l'inspecteur général des douanes comprend des sujets des différentes puissances alliées à Chine par un traité.

3. — Pour être admis comme 4e assistant, C., il faut être âgé de 19 ans au moins et de 23 ans au plus.

4. — Le candidat doit être apte au service en Chine, c'est-à-dire : n'avoir pas plus de 23 ans ; — posséder une instruction convenable ; se trouver dans de bonnes conditions physiques (on se montre surtout exigeant pour la vue et l'ouïe) ; — et être capable d'occuper un pupitre anglais dans un bureau [parler et écrire l'anglais qui est la langue usitée dans le service des douanes].

5. — Suivant la lettre de nomination qui est donnée par l'inspecteur général au 4e assistant, C., celui-ci, d'après les conditions générales du service, pourra être appelé à remplir les occupations des douanes aussi bien comme employé de bureau (*in-door staff*) que comme employé pour le service extérieur (*out-door staff*) et s'il aspire à un degré supérieur et à un traitement plus élevé, il devra acquérir la connaissance de la langue chinoise ainsi que des usages et des coutumes du peuple chinois. Le service est un département du service civil de la Chine, ses membres étant employés du gouvernement chinois et non les subordonnés d'aucun autre gouvernement ; ils ne sont pas employés pour aucun temps spécifié, mais l'acceptation d'un emploi implique l'acceptation des statuts et des règlements du service.

6. — Il y a une allocation de 100 livres sterling pour le voyage, et les appointements commencent en Chine à raison de 1.200 haïkouan taëls par an. La valeur du haïkouan taël varie suivant le taux courant du change ; en moyenne, elle était, en 1901, de 2 sh. 11 d. 9/16, en 1902, de 2 sh. 7 d. 1/5, et en 1903, de 2 sh. 7 d. 2/3. En outre de ces appointements, chaque assistant est logé (non meublé) ou reçoit à la place une indemnité. Si l'assistant quitte de sa propre volonté le service avant l'expiration de cinq ans de service p2.225 effectif en Chine, il est tenu de rembourser les 100 livres sterling qui lui avaient été allouées pour son passage.

9. — Le traitement d'un 4e assistant, C., est de 1.200 haïkouan taëls. (Les anciens traitements en argent, — qui s'élevaient suivant les grades pour les commissaires de 4.800 à 9.000 haïkouan taëls, — ont tous été augmentés).

8. — La promotion dans le service dépend :

a) des vacances qui peuvent se produire ;

b) des progrès réalisés par l'intéressé dans l'étude du chinois ;

c) de la conduite et des aptitudes de l'intéressé.

9. — Les agents ne sont pas retraités, mais d'après les règlements actuels, une allocation d'une année de traitement peut être donnée au gré de l'inspecteur général après chaque période de sept années de service.

10. — A la fin de la première période de sept ans de service, et dans la suite, après une période de cinq ans, un congé de deux ans, à demi-solde, pourra, suivant le présent règlement, être accordé, si les besoins du service le permettent.

*

La note suivante indique les conditions de l'examen des candidats qui ont reçu de l'inspecteur général leur nomination :

## Mémorandum explicatif des examens d'entrée dans l'administration du service des douanes chinoises

1. — Avant que l'examen n'ait lieu, le candidat devra produire un certificat médical à l'effet de prouver qu'il n'a aucun défaut dans la vue, la parole ou l'ouïe ; qu'il est exempt de toute maladie, affection

constitutionnelle ou p2.226 infirmité corporelle, qui pourrait probablement le gêner dans l'accomplissement exact de ses devoirs officiels, et que, au point de vue de la santé, il est parfaitement propre au service en Chine.

2. — Il y aura un examen préliminaire d'épreuve pour l'écriture, la dictée, la grammaire et l'arithmétique. Tout candidat qui ne réussirait pas à passer cet examen d'une manière satisfaisante sera disqualifié pour l'examen final, qui a spécialement pour but de s'assurer des mérites de chaque candidat relativement à ses connaissances, son intelligence et ses chances d'avenir. Les sujets de l'examen final ou de l'examen d'épreuve de l'instruction sont partie obligatoires et partie facultatifs.

I. — Obligatoires : a) Langue anglaise. — b) Éléments d'histoire moderne. — c) Géographie. — d) Composition et précis. — e) Tenue de livres en partie double.

II. — Facultatifs : Le candidat peut choisir n'importe quels sujets, plus spécialement français et allemand, afin de prouver qu'il a reçu une éducation convenable. On tiendra un plus grand compte d'une profonde connaissance de quelques sujets que d'un savoir superficiel d'un grand nombre.

## Recrutement

On verra d'après le mémorandum relatif aux examens que l'on ne cherche pas à faire atteindre aux candidats un niveau spécial d'instruction. L'éducation que l'on nomme en général *libérale*, c'est-à-dire celle que doit recevoir tout homme pour faire son p2.227 chemin dans le monde, est tout ce que l'on demande ; en sorte que si un jeune homme s'est préparé soit à la carrière des armes, soit à la marine, au droit, à la médecine, aux travaux d'ingénieur, soit à toute autre profession honorable, il ne se rend ainsi nullement impropre au service des douanes. Mais l'on recherche aussi bien les avantages physiques que les qualités intellectuelles, et l'on désire des hommes dignes de confiance, honnêtes, travailleurs et possédant du sang-froid et du bon sens.

Quand un candidat est inconnu de Sir Robert Hart, il doit naturellement fournir, à l'appui de sa demande, des recommandations émanant d'une personne connue de l'inspecteur général officiellement ou en particulier, ou

dont la réputation ou le nom ou la position soit une garantie suffisante pour la recommandation.

Lorsque Sir Robert Hart désigne un candidat en Europe, il en informe M. Campbell, dont c'est le devoir d'exécuter les instructions relatives à l'examen et de décider si le candidat est ou n'est pas apte au service. Il est préférable que les candidats adressent directement leur demande à Sir Robert Hart.

L'examen littéraire peut être remplacé par le diplôme d'établissements comme l'École des langues orientales vivantes, l'École coloniale, etc. Si les candidats sont trop nombreux, il est alors nécessaire d'ouvrir un concours ; c'est ce qui est arrivé récemment quand 39 jeunes gens se sont présentés pour 6 places vacantes.

## Avancement

Le service intérieur des douanes comprend dans ses 293 employés : 1 inspecteur général, 1 inspecteur p2.228 général adjoint, 38 commissaires (directeurs), 22 commissaires adjoints, 38 principaux assistants, 31 premiers assistants, 28 deuxièmes assistants, 51 troisièmes assistants, 60 quatrièmes assistants, 9 commis (clerks), 14 divers.

Jusqu'à l'année 1901, les assistants étaient divisés en deux classes, A et B ; pour accélérer les promotions, ils seront dorénavant répartis en trois classes, A, B et C. Les traitements commençaient à hk. tls. 900 ; ils suivent aujourd'hui l'échelle ci-dessous jusqu'aux commissaires, qui étaient en 1901 au nombre de 38, dont 18 Anglais, 7 Américains, 5 Allemands, 3 Français, 1 Hongrois, 1 Norvégien, 1 Belge, 1 Russe, 1 Danois.

(hk. tls)

4e Assistant C : 1.200 ; B : 1.500 ; A : 1.800

3e Assistant C : 2.100 ; B : 2.400 ; A : 2.700

2e Assistant C : 3.000 ; B : 3.300 ; A : 3.600

1er Assistant C : 3.900 ; B : 4.200 ; A : 4.500

Principal assistant C : 4.800 ; B : 5.400 ; A : 6.000

Commissaire adjoint : 7.200 Commissaire : 9.600 à 12.000

À cause de la dépréciation de l'argent, les traitements commenceront désormais à hk. tls. 1.200 au p2.229 lieu de 900 et suivront une augmentation progressive suivant les grades.

L'avancement est dû naturellement à l'intelligence, au travail, à l'assiduité et à la bonne conduite, mais surtout aux progrès dans la langue chinoise ; un assistant qui ne possède pas cette langue à fond n'a aucune chance d'arriver au grade de commissaire.

Dans les dernières promotions, les plus heureux parmi les commissaires adjoints ont été nommés commissaires au bout de 18 ans de service dans les douanes, mais la plupart ont attendu 22, 24, 28 et même 29 ans ce haut emploi.

J'espère que ces quelques renseignements pourront donner une idée exacte du service des douanes impériales maritimes chinoises, des conditions dans lesquelles on peut y être admis, et de l'avancement que l'on peut y obtenir.

@

# ALBUQUERQUE [1]

@

*Cartas de Affonso de Albuquerque seguidas de documentos que as elucidam* publicadas de Ordem da Classe de Sciencias moraes, politicas e bellas-lettras da Academia real das Sciencias de Lisboa e sob a direcção de Raymundo Antonio de Bulhão Pato, Socio da mesma Academia. Tomo I. — Lisboa, Typographia da Academia Real das Sciencias. MDCCCLXXXIV, in-4°, p. XXIII-448. — T. II, *Ibid.*, MDCCCXCVIII in-4°, p. LVIII-454 plus 1 f. n. ch. — T. III, *Ibid.*, MDCCCCIII, in-4°, p. XV-406. — T. IV, *Ibid.*, MDCCCCX, in-4°, p. XXXVI-382.

p2.230 Ces quatre volumes forment les tomes X, XII, XIII et XIV de la première série *Historia da Asia* de la « Collection de monuments inédits pour l'Histoire des conquêtes des Portugais en Afrique, Asie et Amérique » ; il a fallu un grand nombre d'années pour imprimer ce vaste recueil, car le premier volume, paru en 1884, a été lentement suivi par les trois autres en 1898, 1903 et 1910. Voici sommairement le contenu de la collection.

Le tome I renferme les lettres d'Albuquerque depuis la première, écrite de Mozambique le 6 février 1507 au roi, traitant de son voyage avec Tristan da Cunha et de l'exploration de l'île Saint-Laurent ; jusqu'à la dernière, du p2.231 6 décembre 1515, écrite en mer au roi, par Albuquerque, déjà moribond, pour lui recommander son fils : cette lettre célèbre diffère de forme suivant les auteurs qui l'ont reproduite, et les variantes de son texte sont données dans le tome II, p. XXIV-XXVI, d'après João de Barros, les *Commentarios*, l'*Asia* de Faria y Sousa, suivi et modifié par Fernão Lopes de Castanheda, Damião de Goes et Gaspar Correia, et enfin la véritable rédaction d'après l'original conservé à la Torre do Tombo et que nous connaissons depuis longtemps par l'excellente version qu'en a donnée Ferdinand Denis ; les lettres datées d'Albuquerque sont suivies d'autres lettres sans date.

Le tome II contient des conseils et des avis sur les entreprises militaires, les règlements et autres documents attribués à Albuquerque, l'enquête sur les actes d'Albuquerque à Ormouz, des lettres de princes

[1] Extrait du *Journal des Savants*, novembre 1911, pages 493-502.

indigènes, etc., et se termine par divers documents, pour servir à éclairer la situation de l'Inde à l'époque d'Albuquerque.

Dans le tome III se trouvent la suite des documents divers, les lettres et autres documents adressés à Albuquerque ; les documents renfermant des références ou des allusions à Albuquerque ; les documents datés s'étendant du 1er mars 1500, lettre du roi D. Manoel de Lisbonne pour le roi de Calicut, au 20 mars 1516, lettre écrite d'Almeirim par le même D. Manoel à Albuquerque pour lui annoncer son remplacement ou plus exactement sa disgrâce : « *Ordenand-lhe que, no caso de haver tomado Aden ou algum outro porto do Ma Roxo, ou de ter entrado o mar da India a armada do Soldão, permanecesse na India, repartindo o governo com o novo capitão mor, Lopo Soares* » ; le volume renferme aussi des documents sans date ou p2.232 incomplètement datés.

Enfin le tome IV contient la suite des documents relatifs à Albuquerque, des additions aux lettres, une série de 267 ordres signés par Albuquerque du 8 février 1509 au 30 décembre 1510 ; les documents s'étendent du 7 février 1506 au 11 avril 1524.

L'occasion se présente de retracer sommairement la carrière du grand Albuquerque, et je la saisis avec d'autant plus d'empressement que l'on ne trouve dans ces volumes nulle esquisse biographique pour servir de fil conducteur au milieu de cette masse de documents.

## I

C'est en 1503 qu'Antonio de Saldanha découvrit la baie qui fut nommée *Agoada do Saldanha*, au fond de laquelle devait s'élever au XVIIe siècle la ville du Cap [1] ; en 1601, l'amiral hollandais Joris van Spilbergen donna le nom de baie de la Table qu'elle a conservée jusqu'à nos jours à l'Agoada do Saldanha[2] ; cette même année 1503, deux expéditions furent envoyées sous le commandement de Francisco et d'Affonso de Albuquerque. Francisco rétablit sur son trône le roi de Cochin, chassé de ses États par le rajah de

[1] Sur la fondation de la ville du Cap, voir Henri Dehérain, *Le Cap de Bonne-Espérance au XVIIe siècle*, in-12, Paris, Hachette, 1909, p. 12 et suiv.

[2] Le nom de Saldanha fut donné, plus tard, à une baie profonde qui s'ouvre sur la côte de l'Afrique australe à environ 120 kilomètres au nord de la baie de la Table.

Calicut et construisit à Cochin le premier fort que les Portugais possédèrent aux Indes et qui fut confié à la bravoure de Duarte Pacheco Pereira. p2.233

C'est la première fois que nous rencontrons le nom d'Affonso de Albuquerque ; ce grand homme était né en 1453 à Villa d'Alhandra, près de Lisbonne, de Gonçalo de Albuquerque, seigneur de Villaverde, par lequel il descendait du roi Diniz et de Leonor de Menezes ; élevé à la cour des rois Affonso V et João II dont il fut grand écuyer, il avait reçu une éducation extrêmement soignée ; dans cette année 1503, après avoir touché au Brésil, Affonso arriva à Quilon, sur la côte du Travancore, et y établit une factorerie.

Cependant les intrigues de la République de Venise avec le Soudan d'Égypte et ses alliés, les rajahs de Calicut et de Cambaye, inquiétant les Portugais, D. Manoel se décida à envoyer aux Indes une grande expédition : celle-ci, commandée par Francisco de Almeida avec le titre de vice-roi des Indes, mit à la voile le 25 mars 1505 ; cette flotte comprenait 22 navires et 15.000 hommes et devait débarrasser le commerce portugais des entraves que lui mettaient les musulmans, et explorer la mer Rouge. Almeida s'empara de Quilon (22 juillet 1505), dont il remplaça le roi hostile aux Portugais par un prince à sa dévotion. Après avoir fait relâche à Mélinde, il bâtit des forts à Anchedhiva et à Cananor, puis il couronna solennellement le roi de Cochin. Quelques princes hindous, et parmi eux le roi de Narsingue, s'empressèrent de lui envoyer des ambassadeurs et de faire avec lui des traités de paix et d'amitié. Almeida, arrivé au comble de la puissance, envoya à D. Manoel une flotte de huit navires chargés d'épices sous le commandement de Fernam Soares. C'est dans ce voyage de retour que, le 1er février 1506, fut découverte par les Portugais la côte orientale de p2.234 Madagascar tandis que l'était la côte occidentale de cette même île par João Gomez d'Abreu, le 10 août 1506, jour de Saint Laurent, dont le nom fut donné à ce nouveau pays.

Le 6 avril 1506, Tristan da Cunha, qu'une maladie d'yeux avait empêché de prendre le commandement de l'expédition confiée à Almeida, fut envoyé avec une flotte de 16 navires et 1.300 hommes pour consolider la puissance portugaise en Afrique et en Asie, et répandre la gloire du nom

chrétien dans les pays lointains ; au cours de ce voyage, il découvrit les trois îles qui portent son nom. Affonso de Albuquerque faisait partie de l'expédition. Après avoir exploré les côtes de Saint-Laurent (Madagascar), sous prétexte que les chrétiens étaient persécutés dans l'île de Socotora, les Portugais s'en emparèrent et y construisirent une forteresse. Tristan da Cunha, après cet exploit, prit la route des Indes, puis revint en Portugal, laissant à Albuquerque, avec le commandement de sa flotte, le soin de courir le long de la côte d'Arabie et de continuer son œuvre.

Ormouz, construit dans une île, à l'entrée du golfe Persique, excita la convoitise d'Albuquerque. En conséquence, le 20 août 1507, il fit voile de Socotora avec 470 soldats, commandés par six de ses meilleurs officiers. Après un combat naval, le souverain d'Ormouz fut obligé de se reconnaître tributaire du roi de Portugal et de permettre à Albuquerque de construire une forteresse sur son territoire. Malheureusement, la défection de quelques capitaines portugais permit au roi d'Ormouz de secouer le joug, et Albuquerque, obligé de renoncer à son entreprise contre cette île, reprit la route des Indes, où il arriva le 3 novembre 1508.

p2.235 À cette époque, Francisco de Almeida, premier vice-roi des Indes, reçut des lettres par lesquelles le roi de Portugal le rappelait, avec ordre de laisser son commandement à Albuquerque. Almeida se refusa à reconnaître celui-ci comme gouverneur des Indes et le fit même jeter en prison à Cananor. La situation des Portugais était d'ailleurs difficile en présence de la coalition des puissances musulmanes. Almeida porta un coup terrible à l'islam et à son commerce dans l'Inde en écrasant, le 3 février 1509, devant Diu, les flottes combinées du soudan d'Égypte et des rajahs de Calicut et de Cambaye. Après cette victoire décisive, le grand vice-roi, dégoûté de l'ingratitude des siens, abandonna la partie et reprit la route de l'Europe, qu'il ne devait pas revoir : ayant malheureusement fait relâche près du cap de Bonne-Espérance, dans la baie de Saldanha, cet illustre capitaine périt misérablement le 1er mars 1510 avec soixante-cinq de ses compagnons dans une lutte contre les indigènes. La flotte portugaise, privée de son chef, reprit la route de Lisbonne après que le corps de Almeida eut été enfoui dans le sable. D'un tempérament impétueux et d'un indomptable orgueil, d'aspect grave et de manières courtoises, Almeida

était de la race des guerriers et non de celle des politiques. Il était conquérant, nullement administrateur ; capable de férir un bon coup d'épée, mais ignorant les finesses de la diplomatie s'il en avait la compréhension ; terrassant ses adversaires, sans les convaincre ; sachant prendre, il n'aurait point conservé. Mais il fut vraiment l'homme de la situation qu'il avait trouvée en Asie ; il fallait un soldat qui eût la claire conception de la politique à suivre ; Almeida comprit que l'islam était le véritable ennemi et il l'écrasa ; pour p2.236 protéger le commerce il fallait être maître de la mer, et il le devint. Son œuvre fut heureusement complétée et consolidée par son successeur. Albuquerque, à son tour, sentit la nécessité d'assurer sur terre la puissance acquise sur mer : Ormouz, Goa, Malacca, furent les points d'appui de son empire, commandant le golfe Persique, l'océan Indien et les mers d'Extrême-Orient.

## II

L'honneur d'avoir créé le premier établissement portugais à Malacca revient à Diogo Lopes de Sequeira. Par ordre du roi D. Manoel, Sequeira avait quitté Lisbonne le 5 ou le 8 avril 1508 avec quatre navires ; il arrivait le 4 août à l'île Saint-Laurent, qu'il côtoyait dans sa partie méridionale, passa à Cochin, où Almeida, qui était encore vice-roi, ajouta à sa flottille un navire monté par soixante hommes, se rendit à Sumatra, où il visita le roi de Pedir, avec lequel il conclut un traité d'alliance, puis à Pacem, et enfin jeta l'ancre à Malacca le 11 septembre 1509. Le sultan Mahmoud Chah, qui régnait à Malacca depuis 1477, envoya les officiers du port s'enquérir de ce que venaient faire ces étrangers. Sequeira répondit :

> « Qu'un roy fort renommé l'avait envoyé d'un des bouts de l'Occident, afin de traicter alliance avec le roy de Malacca, de la grandeur duquel il avait ouy parler bien amplement et qu'il s'asseuroit que telle alliance servirait à l'un et à l'autre.

Bien accueilli par le sultan, Sequeira débarque, se rend dans la ville, conclut un traité d'alliance et obtient l'établissement d'une factorerie dont prendra charge Ruy d'Araujo. p2.237 Cependant les Portugais, pleins de confiance, se répandent dans la ville, alors que les marchands de l'Inde et

de Java excitent contre eux les soupçons du sultan ; malgré les conseils des Chinois qui leur sont favorables et les engagent à se méfier, Sequeira et ses compagnons sont sur le point de tomber dans un guet-apens qu'ont préparé les musulmans : Sequeira doit être empoisonné dans un banquet ; mais, prévenu à temps, il ne se rend pas à l'invitation. Il réussit encore à échapper, à bord des navires portugais, au massacre général qu'avait ordonné le sultan, se retire au cap Comorin, et en arrivant aux Indes, apprenant qu'Almeida est remplacé par Albuquerque, dont il est l'ennemi, il reprend la route du Portugal.

Après un échec devant Calicut, Albuquerque s'empara de Goa le 17 février 1510 ; reprise par les musulmans, puis reconquise le 25 novembre, fête de Sainte-Catherine, cette ville devait être désormais la capitale de l'Asie portugaise ; on a célébré l'année dernière le quatrième centenaire de ce glorieux événement, et cependant, malgré son importance, je considère la prise de Malacca comme ayant eu des résultats plus considérables, puisque la chute de cette forteresse ouvrait aux Européens l'Extrême-Orient qui leur était fermé depuis le XIV$^{e}$ siècle, traçait la voie des épices et préparait la rencontre de ces autres Européens, rivaux en gloire et en entreprise des Portugais, les Espagnols, auxquels Magellan montra la route par le sud de l'Amérique.

Albuquerque se préparait à faire voile de Goa pour la mer Rouge, lorsque les vents contraires lui firent modifier ses plans, le décidèrent à changer sa route en sens contraire et à se diriger vers Malacca : aussi bien avait-il à tirer vengeance du guet-apens tendu $_{p2.238}$ deux années auparavant par le souverain de cette place forte à Diogo Lopes de Sequeira ; peut-être voulut-il également tirer profit des renseignements que, suivant quelques auteurs, lui aurait donnés le voyageur italien Varthema ; dans tous les cas, la possession de Malacca lui était indispensable tant pour assurer sa domination sur l'islam dans l'océan Indien que pour s'ouvrir une route vers l'Extrême-Orient. Il se dirigea vers Sumatra, fit relâche à Pedir, puis se rendit à Pacem, où s'était réfugié Naodabegua, l'un de ceux qui avaient pris part à l'attaque des Portugais à Malacca ; Naodabegua, qui cherchait à s'enfuir pour porter à Malacca la nouvelle de l'arrivée d'Albuquerque, fut tué après un combat acharné sur le bateau qui le portait ; Albuquerque emmena sous sa protection Zainal, sultan détrôné de Pacem, qu'il promit de rétablir

dans ses possessions s'il se reconnaissait vassal de D. Manoel, et enfin il jeta l'ancre près d'une petite île du port de Malacca, où mouillaient plusieurs bateaux chinois, le 1er juillet 1511.

Immédiatement les Chinois vinrent offrir leurs services à Albuquerque, qui, le lendemain de son arrivée recevait les envoyés de Mahmoud Châh chargés de le saluer ; le sultan de Malacca essayait de se disculper des mauvais traitements infligés aux Portugais en rejetant la faute sur un subordonné. Avant toute discussion, Albuquerque réclama la mise en liberté des Portugais retenus prisonniers, la permission pour eux de venir le trouver, et la restitution de leurs biens qui avaient été pillés.

Avec 9.000 canons de fer et de fonte, un nombre considérable de soldats et des munitions en abondance, en réalité Mahmoud Châh ne cherchait qu'à p2.239 gagner du temps pour permettre à une flotte attendue depuis quelque temps d'arriver à son secours ; le sultan de Pacem, attribuant à la crainte le retard apporté par Albuquerque à l'attaque de la ville, s'était enfui à Malacca. Cependant le vice-roi des Indes se décida à incendier les faubourgs de la ville, créant ainsi une véritable panique chez les habitants ; le sultan, effrayé, envoya Araujo, qui avait été retenu prisonnier à la suite de l'expédition de Sequeira, auprès d'Albuquerque ; loin de presser son chef et ami de cesser les hostilités, Araujo exposa la mauvaise foi du sultan et l'engagea à agir vigoureusement, quoi qu'il pût advenir de lui et de ses compagnons, avant l'arrivée des renforts attendus ; Albuquerque déclara qu'il ne traiterait que dans la ville et dans un endroit où il serait libre de construire une citadelle pour se mettre à l'abri des mauvais desseins du sultan. À la suite de nouveaux délais, Albuquerque se décida à attaquer Malacca ; après une lutte acharnée dans laquelle se distinguèrent Fernão et Simão de Andrade et fut en danger Albuquerque lui-même, le sultan fut blessé et une partie de la ville brûlée : les Portugais avaient eu treize hommes tués et soixante-dix blessés. Cependant le sultan se fortifiait ; il faisait semer des pointes d'acier empoisonnées, espérant qu'elles blesseraient mortellement les assaillants qui marcheraient dessus ; mais Albuquerque, prévenu, déjoua la ruse. Enfin, après un dernier et sanglant assaut, dans lequel la lutte se poursuivit de rue en rue, de maison

en maison, les Portugais se rendirent maîtres de la ville, qui fut mise au pillage. Le sultan s'enfuit. Environ quatre-vingts Portugais avaient été tués.

Dans une lettre de Lisbonne du 6 juin 1513, p2.240 D. Manoel annonça au Pape, comme chef de la chrétienté, ses succès aux Indes.

> « Après beaucoup de combats acharnés et de sang versé, son général, Alfonso de Albuquerque, pour réparer les pertes des années précédentes, a fait voile pour la Chersonèse d'Or, appelée Malacca par les indigènes, entre le Sinus Magnus et l'estuaire du Gange, ville d'une immense étendue, supposée renfermer 25.000 maisons, et ayant en abondance des épices, de l'or, des perles et des pierres précieuses. Après deux engagements et un massacre considérable de Maures, la place fut prise, mise à sac et brûlée. Le roi, qui combattait sur un éléphant, fut grièvement blessé et s'enfuit ; on fit beaucoup de prisonniers, et beaucoup de butin fut enlevé, y compris sept éléphants de guerre, avec leurs tours et leurs harnachements de soie et d'or, et 2.000 canons de bronze du plus beau travail. Albuquerque fit construire une forteresse à l'embouchure de la rivière qui coule à travers la ville, avec des murs de quinze pieds d'épaisseur, avec les pierres tirées des ruines des mosquées. Il y avait alors à Malacca des marchands étrangers de Sumatra, du Pegou, de Java, de Gores, et de l'extrême est de la Chine, qui, ayant obtenu d'Albuquerque la liberté de commerce, transportèrent leurs habitations près de la citadelle et promirent d'obéir au Portugal et de prendre sa monnaie courante. Les gens de Malacca souscrivirent pour 1.000 *catholici* de monnaie d'or et 100.000 d'argent (*auream catholicos mille scilicet nummorum, argenteam centum valore Malachenses inscripsere*). En apprenant ceci le roi de Ansiam (Siam), le roi le plus puissant d'Orient, auquel Malacca avait été arraché par les Maures, envoya une coupe d'or avec une escarboucle et une épée incrustée d'or comme gage d'amitié. En réponse, Albuquerque lui envoya quelques-uns de ses hommes les plus habiles avec des

> présents, pour explorer le pays, ce qui sans aucun doute développera la foi [1].

p2.241 Outre une ambassade à Siam, Albuquerque envoya d'autres missions aux Moluques, au Pégou, à Java et à la Chine. Il expédia aux Moluques (îles des Épices) trois navires montés par cent vingt hommes, commandés par Antonio de Abreu, commodore (*Capitão-mór de armada*) sur la *Santa Caterina*, Francisco Serrão et Simão Affonso, et une jonque pilotée par un musulman de Malacca qui connaissait la route ; l'un des navires se perdit en voyage, mais les autres arrivèrent à Banda, où ils passèrent quatre mois, puis ils retournèrent à Malacca ; au cours de cette expédition en 1512, Abreu découvrit Amboine et Francisco Serrão poussa jusqu'à Ternate.

Au Pégou, à l'embouchure de l'Irraouadi, dès 1511, on envoyait Ruy Nuñez d'Acuñha ; les Portugais arrivèrent à Chittagong, dans le royaume d'Arakan, dès 1517, avec João de Silveira, quoique les annales indigènes ne mentionnent leur présence qu'en 1532. D'un autre côté, Albuquerque recevait des ambassades du roi de Java, d'un roi de Sumatra et d'autres princes orientaux.

La prise de Malacca ouvrait aux Portugais la route de l'Extrême-Orient en général et de la Chine en particulier. Un passage d'une lettre écrite par le Florentin André Corsali à Julien de Médicis, de Cochin, le 6 janvier 1515, ne laisse aucun doute sur l'année de l'arrivée des Portugais à Canton, c'est-à-dire 1514. Un autre Italien, également au service portugais, Giovanni da Empoli, arrivé aux Indes avec les navires du nouveau gouverneur, Lopo Soares de Albergaria, successeur d'Albuquerque, dans une lettre écrite de la même ville, le 15 novembre 1515, nous dit aussi que les Portugais « ont encore découvert la Chine, où de leurs hommes qui sont ici p2.242 ont été. » La lettre adressée le 7 janvier 1514 au roi D. Manoel par les fonctionnaires de Malacca, insérée dans les *Cartas*, III, 1903, p. 90, confirme cette date de 1514 :

> « Partio daquy hum junco pera a China, de vosa alteza, em companhia doutros que vam la tamben a caregar, he a fazenda delle, a metade sua, e a metade bem dara uma chatu, e asy de permeio os gastos que sam feytos e se fizerem agora, daquy a

[1] *Calendar of State Papers, Colonial Series, East-Indies, China and Japan*, 1513-1516, p. 1.

> dous meses ou tres esperamos por elle, que venha caregado e rico, porque nom ha rezam pera vir doutra maneira.

Les dates de 1515 et de 1517, données généralement pour la première visite des Portugais en Chine, sont donc erronées.

Après avoir dégagé Goa assiégé pendant son absence par les musulmans, Albuquerque, le 18 février 1513, mettait à la voile pour la mer Rouge à la tête d'une flotte de 20 navires, mais il échouait dans le siège d'Aden, clef du passage, qu'il était réservé aux Turcs Osmanlis de conquérir quelques années plus tard. La reprise d'Ormouz fut le dernier exploit du grand capitaine. On sait que, malgré ses services, Albuquerque, desservi par ses ennemis, fut rappelé par D. Manoel ; le grand homme ne devait pas revoir sa patrie : il mourait le 16 décembre 1515, en rade de Goa.

Le nom d'Albuquerque marque l'apogée de la puissance portugaise en Asie ; après lui, immédiatement la décadence commence ; il fut excellent homme de guerre, mais ne surpassa pas Almeida, dont la victoire de Diu permit la conquête de Goa et de Malacca par son successeur ; il fut peut-être plus grand comme politique et administrateur ; il avait la conception de projets grandioses : en 1508, il essaya de persuader au roi d'Éthiopie de détourner p2.243 le cours du Nil dont les eaux se seraient déversées dans la mer Rouge, Suez se trouvant ainsi ruinée. Cette édition des lettres d'Albuquerque, qui complétera si heureusement les *Commentaires* de l'illustre capitaine, est malheureusement dépourvue, non seulement d'une notice biographique, mais aussi de notes et d'index ; les introductions sont insuffisantes et parfois de mauvais goût ; en tête du vol. II, p. VII, un parallèle avec la France, Napoléon III, Montauban et la Chine était pour le moins imprévu, et je ne vois guère le rapprochement d'Albuquerque avec Alexandre et César : « Affonso d'Albuquerque, cujo nome se pode alternar a cada passo com o de Alexandre et de Cezar. »

@

# L'INVASION MONGOLE AU MOYEN ÂGE ET SES CONSÉQUENCES [1]

@

Messieurs,

p2.254 En 1238, la cour de France recevait une ambassade envoyée solennellement par les princes musulmans de l'Asie Mineure pour implorer l'appui des puissances occidentales contre

> « une certaine race d'hommes monstrueux et cruels qui était descendue des montagnes du Nord ; elle avait envahi, dit le moine anglais Matthieu Paris, une vaste et riche étendue de terres en Orient ; elle avait dépeuplé la grande Hongrie et avait envoyé partout des lettres comminatoires et des ambassades terribles. Leur chef se disait l'envoyé du Très Haut pour dompter les nations rebelles. Ces barbares ont de grosses têtes tout à fait disproportionnées pour leurs corps : ils se nourrissent de chair crue et même de chair humaine. Ce sont d'incomparables lanceurs de flèches ; ils traversent les fleuves, quels qu'ils soient, sur des barques de cuir qu'ils portent avec eux ; ils sont robustes p2.255 et de grande taille, impies et inexorables, leur langue ne se rapproche d'aucune de celles que nous connaissons. Ils sont fort riches en bestiaux, en grands troupeaux et en montures ; ils ont des chevaux très rapides qui peuvent en un seul jour parcourir l'espace de trois journées de marche ; ils sont bien armés par devant et sans armure par derrière pour que la fuite leur soit interdite. Leur chef, qui est très féroce, s'appelle Caan. Ils habitent les contrées du septentrion et viennent soit des montagnes Caspiennes, soit des montagnes voisines ; on les appelle Tartares, du nom du fleuve Tar. Trop nombreux pour le malheur des hommes, ils semblent sortir de terre en bouillonnant : déjà ils avaient fait des incursions à plusieurs reprises, mais cette année ils se répandirent avec plus de fureur

[1] Lu dans la séance publique annuelle des Cinq Académies, du 26 octobre 1914.

> qu'à l'ordinaire. Aussi ceux qui habitent la Gothie et la Frise, redoutant les invasions de ces barbares, ne vinrent point en Angleterre selon leur coutume, à l'époque de la pêche du hareng, denrée dont ils chargeaient ordinairement leurs vaisseaux à Yarmouth. Il s'ensuivit que cette année-là, le hareng se donna pour rien en Angleterre, à cause de son abondance, en sorte que dans les contrées même éloignées de la mer, on en vendait pour une seule pièce d'argent, jusqu'à 40 et 50 à la fois et des plus frais. L'ambassadeur sarrasin, homme puissant, et d'illustre naissance, s'était donc rendu auprès du roi de France, avec mission, de la part de tous les princes orientaux, d'annoncer ce qui se passait et de demander secours aux Occidentaux, afin d'être plus en état de repousser la fureur des Tartares. Cet ambassadeur chargea aussi un des Sarrasins qui l'avaient accompagné, d'aller trouver le roi d'Angleterre, de lui raconter ce qui se passait, et de lui p2.256 dire que si les Sarrasins ne parvenaient point à arrêter l'invasion de ces barbares, ceux-ci n'auraient plus qu'à dévaster les pays d'Occident.

On se demandait ce qu'étaient ces nouveaux Barbares qui menaçaient l'Europe et voici ce qu'on aurait pu apprendre : Un chef mongol, Temoutchin, né de Yesoukai Bahadour, en 1162, près des bords de l'Onon, au sud du lac Baïkal, après avoir soumis les tribus environnantes, avait, à une assemblée générale des Tartares en 1206, dans sa capitale, Karakoroum, pris le titre de Tchinguiz Khan (Gengiskhan) et avait étendu ses conquêtes, subjuguant tour à tour les Kirghizes et les Ouïgours, détruisant le grand empire de l'Asie Centrale, le Kara K'itaï, commençant la conquête de la Chine et achevant celle du Khwarezm.

La chute de l'empire de Khwarezm et la disparition de son sultan Mohammed laissaient libre la route de Perse : les généraux mongols Tchébé et Souboutaï conquirent l'Azerbaidjan, d'où ils pénétrèrent en Géorgie, avec une armée renforcée de Turkmènes et de Kurdes. Les Géorgiens ayant été battus en février 1221, les Tartares retournent en Perse et reviennent au mois d'octobre ; ils s'emparent de Derbend, traversent le Caucase et se heurtent aux Alains, Lezghiens, Circassiens et

Kiptchaks ou Polovtsi ; ces derniers, nomades, Turcs d'origine comme les Mongols, occupaient toute la région au nord de la mer Noire et du Caucase depuis les bouches du Danube jusqu'à celles du Jaïk. Ils abandonnèrent les autres peuples du nord du Caucase qui furent défaits par les Mongols ; dès lors un corps de 1.000 Alains fit partie de la garde particulière du Grand khan. Les Polovtsi payèrent cher p2.257 leur lâcheté : à leur tour, ils furent obligés de fuir devant l'envahisseur et se réfugièrent chez les Russes.

La Russie était loin d'occuper l'immense territoire qu'elle possède aujourd'hui ; sa frontière était très au nord de la mer Caspienne, à la partie supérieure de la Volga et de son affluent l'Oka. L'histoire de ce grand pays ne commence guère qu'au IX^e^ siècle de notre ère, lorsque Rurik le Varègue, appelé par les Slaves, réunit sous son sceptre leurs différentes tribus, construisit le château de Novgorod et d'un corps sans cohésion, fit le peuple russe. À l'époque de l'invasion mongole, un grand nombre de chefs se partageaient le pays ; les Polovtsi, pour se bien faire voir d'eux, embrassèrent l'orthodoxie, leur persuadèrent qu'ils étaient également menacés par les Mongols et les supplièrent de les aider à repousser l'ennemi commun. Un conseil fut tenu : le prince de Galitch, Mstislav, qui avait épousé la fille d'un khan kiptchak, son gendre Daniel, prince de Volhynie, Mstislav Romanovich, grand prince à Kiev, Vladimir de Smolensk, y assistaient ; on décida de demander à Sousdal l'appui du grand-duc Georges ; cependant Russes et Polovtsi réunis, descendirent avec leurs armées vers la partie basse de la Dnieper, où ils rencontrèrent les ambassadeurs mongols envoyés au-devant d'eux. Ceux-ci venaient prévenir les Russes que ce n'était pas contre eux qu'ils venaient combattre, mais bien contre les Polovtsi ; non seulement les envoyés tartares ne furent pas écoutés, mais ils furent saisis et mis à mort, et l'armée russe continua sa marche jusqu'à la rivière Kalka qui se jette dans la mer d'Azov. Elle fut traversée sans obstacle, mais au delà, ils se p2.258 heurtèrent aux Mongols et dès le premier choc, les Polovtsi, lâchant pied, se retournèrent dans les lignes russes, dans lesquelles ils jetèrent le désordre. D'autre part les chefs russes avaient négligé de combiner une action commune et combattaient séparément. Le désastre était inévitable ; 6 princes et 70 boyards furent massacrés (31 mai 1223). Le prince de Kiev, qui assistait à la bataille sur un

tertre dominant les rives de la Kalka, témoin du désastre, fortifia immédiatement sa position et, après trois jours d'une lutte inégale, accepta la capitulation que lui offraient les Tartares. Ceux-ci trahirent la parole donnée ; la garde du prince fut massacrée et Mstislav Romanovich lui-même, ainsi que ses deux gendres furent étouffés sous des planches. Les troupes envoyées de Vladimir par le grand-duc Georges arrivèrent trop tard.

Les barbares vainqueurs dévastèrent le pays des bords de la Dnieper à la mer d'Azov, pénétrèrent dans la Chersonèse taurique, s'emparèrent de Soudac, l'opulent entrepôt des Génois, remontèrent vers le pays des Bulgares entre la haute Volga et la Kama et rentrèrent enfin en Perse.

Tchinguiz Khan mourut le 18 août 1227, et son empire fut divisé entre ses quatre fils ; l'aîné, Djoutchi, étant mort, fut remplacé dans la répartition par son fils Batou, qui occupa les pays à l'ouest de la mer Caspienne ; Ogotaï, le troisième fils, devint le chef suprême de tous les Mongols et prit le titre de Grand khan.

À l'assemblée des tribus (Kouriltaï) en 1235, le Grand khan décida d'entreprendre une campagne, à l'ouest de la Volga ; Batou fut nommé p2.259 commandant en chef avec d'autres princes mongols sous ses ordres, mais on eut soin de lui adjoindre, le rappelant de Chine, le vainqueur de Kalka, Souboutaï Bahadour. Après un hiver de préparatifs, au printemps de 1236, les chefs se rendaient à la frontière des Bulgares. La capitale, Bolghar, située à quelque distance de la Volga au-dessous de Khazan, déjà prise en 1223 par Souboutaï, dut se rendre une fois encore au chef mongol qui la saccagea complètement.

Après avoir obtenu la soumission de la Bulgarie (1236), au printemps de 1237, ils détruisaient une partie du Kiptchak, en soumettaient une autre, tandis que le reste de la population s'enfuyait à l'étranger, y portant la terreur du nom tartare. Maîtres de tous les pays au nord de la mer Caspienne et du Caucase, en décembre 1237, les Mongols s'avancent sur la frontière du grand-duché de Vladimir. Les Russes n'avaient profité en aucune manière de la terrible leçon de 1223 et n'avaient fait aucun préparatif de défense ; ils ne purent donc opposer qu'une résistance illusoire aux envahisseurs bientôt sous les murs de Razan, Colomna et

Sousdal qui sont détruites ; ils mettent le siège devant Vladimir qu'ils prennent d'assaut le 8 février 1238. Les Barbares massacrent les membres de la famille du grand-duc ainsi que l'évêque réfugié dans la cathédrale incendiée. La ville elle-même est pillée et brûlée. Rostov, Yaroslav, Youriev, Tver, etc., sont saccagées ; le grand-duc Georges est vaincu et tué sur les bords de la Sitti, affluent de la Mologa. Novgorod échappe par miracle à la destruction et les Mongols, gorgés de dépouilles, redescendent vers le Caucase, où ils achèvent la soumission de ses peuples. Ils remontent de nouveau en Russie, marchent sur Kiev, p2.260 qui est prise et en grande partie détruite (1240) ; ils dévastent la Galicie, dont le prince se réfugie en Hongrie. La Pologne, déchirée par les guerres civiles, était une proie facile ; les Barbares y entrent par Lublin. Le trône de Cracovie était occupé par Boleslas IV, souverain nominal dont le pouvoir ne s'exerçait guère que sur sa capitale et Sandomir.

Ayant ravagé la province de Lublin, les Mongols, après une nouvelle incursion en Galicie, reviennent en Pologne, et s'avancent à quelques kilomètres de Cracovie ; au printemps de 1241, ils font quelques prisonniers et se retirent, mais poursuivis par Vladimir, palatin de Cracovie, ils sont surpris près de Polonietz ; les Polonais sont mis en fuite, toutefois les prisonniers sont délivrés et les Mongols continuent à se retirer en Galicie. Une troisième fois les Mongols rentrent en Pologne, dévastant tout sur leur passage ; le 18 mars 1241, ils sont attaqués par la noblesse de Sandomir et de Cracovie, près de Szydlow ; les Polonais sont vaincus et le roi Boleslas se réfugie en Moravie. Cracovie abandonnée est brûlée par les Mongols, qui entrent en Silésie par Ratibor, se portent sur Breslau incendié par ses habitants. À l'ouest de cette ville, près de Liegnitz, à Wahlstatt, ils se heurtent aux forces réunies par Henri le Pieux, duc de Silésie : 30.000 hommes, Allemands, Chevaliers teutoniques, Polonais, Silésiens, etc. les chrétiens sont écrasés et les Barbares coupent une oreille à chaque mort, dont ils remplissent neuf grands sacs. Le duc Henri est tué et sa tête coupée est portée au bout d'une lance devant la citadelle de Liegnitz, dont la ville avait été brûlée par ses défenseurs (9 avril 1241).

Cependant les hordes sauvages hurlant des cris de p2.261 mort et poussant des blasphèmes au milieu des cris d'angoisse et de douleur des

agonisants poursuivent leur œuvre de carnage, dans leur sinistre chevauchée, marquant d'une trace sanglante leur route jalonnée des cadavres pantelants de vieillards, de femmes et d'enfants, éclairée par la lueur des villes et des villages en flammes ; le galop de leurs chevaux annonçait l'écrasement de la civilisation et sonnait le glas de la chrétienté ; la Moravie est mise à feu et à sang jusqu'aux frontières de Bohême et d'Autriche. Le roi de Bohême, Wenceslas, confie la défense d'Olmütz à Yaroslav de Sternberg, commandant 12.000 hommes. Une sortie heureuse oblige à lever le siège les Mongols, qui vont rejoindre leur armée principale, commandée par Batou, en Hongrie.

La Hongrie était alors gouvernée par Béla IV, fils d'André ; les possessions de ce royaume s'étendaient jusqu'à l'Adriatique. Batou, avant d'attaquer le souverain magyar, lui écrivit une lettre demandant sa soumission ; n'ayant reçu aucune réponse, le chef tartare pénètre en Hongrie par la porte de Russie ; une autre force mongole venant de Moravie franchit les portes de Hongrie, enfin Souboutaï lui-même avance de la Moldavie avec une troisième armée. Batou marche sur Pest, dont il fait ravager les environs, il rencontre les forces de Béla à Mohi, sur les bords de la Sayo ; les Magyars sont mis en déroute et leur souverain s'enfuit. Pest est pris d'assaut et brûlé, tous ses habitants sont égorgés ; ils passent en un tourbillon de feu et de fer à Varadin, à Perg, etc. ; dans l'hiver de 1241, ils attaquent Gran (Strigonie) dont ils brûlent les faubourgs, mais ne peuvent prendre la citadelle.

En quittant Strigonie, ils s'avancèrent au mois p2.262 d'août en Autriche, jusqu'à Neustatt, près Vienne, mais ils n'osèrent affronter les armées réunies par le roi de Bohême, le duc d'Autriche, le patriarche d'Aquilée et autres puissants seigneurs ; ils se dirigèrent vers l'Adriatique, saccageant Cattaro et les autres villes maritimes de la Dalmatie, sauf Raguse.

L'Europe occidentale fut saisie d'effroi.

> « Au moment donc où ce formidable fléau de la fureur du Seigneur menaçait les peuples, la reine Blanche, mère du roi de France, dame vénérable et chérie de Dieu, s'écria, suivant Matthieu Paris, en recevant ces terribles nouvelles :

— Roi Louis mon fils, où êtes-vous ?

Celui-ci approchant lui dit :

— Qu'y a-t-il, ma mère ?

Alors, celle-ci, poussant de profonds soupirs et laissant échapper un torrent de larmes, lui dit en considérant ce péril, toute femme qu'elle était, avec plus de fermeté que les femmes n'en ont d'ordinaire :

— Que faut-il faire, mon très cher fils, dans un événement si lugubre, dont le bruit épouvantable s'est répandu jusque chez nous ? Nous tous aujourd'hui, ainsi que la très sainte et sacrée Église, sommes menacés d'une destruction générale, par l'invasion de ces Tartares qui viennent vers nous.

À ces mots, le roi répondit d'une voix triste, mais non sans une inspiration divine :

— Que les consolations célestes nous soutiennent, ô ma mère ! Car si cette nation vient sur nous, ou nous ferons rentrer ces Tartares, comme on les appelle, dans leurs demeures tartaréennes d'où ils sont sortis, ou bien ils nous feront tous monter au Ciel.

Comme s'il eût dit : « Ou nous les repousserons, ou, s'il nous arrive d'être vaincus, nous nous en irons vers Dieu, nous comme des confesseurs du Christ, ou comme des martyrs. »

Et cette parole remarquable et louable ranima et p2.263 encouragea non seulement la noblesse de France, mais encore les habitants des provinces adjacentes.

On avait le souvenir en France de ces grandes invasions qui avaient foulé le sol de la Gaule ; on rappelait dans un lointain passé ces Teutons et ces Cimbres écrasés par Marius à Aix et à Verceil ; on se rappelait surtout cette grande ruée de barbares au V^e^ siècle : Vandales, Goths, Suèves, Hérules, dont quelques tribus arrêtées sur notre sol, dans leur marche vers le Sud, tels les Burgondes et les Francs, ont contribué à former notre nationalité ; on avait surtout présents à l'esprit les Huns, venus du nord de

la Chine, qui par une marche séculaire avaient par étapes gagné l'Europe, et étaient venus se faire anéantir dans les plaines champenoises, par les Romains, les Visigoths, les Burgondes et les Francs, unis dans une alliance commune pour sauver la civilisation contre le flot sauvage. On avait aussi gardé la mémoire plus récente de cette autre invasion, celle-ci arabe, venue du Sud, qui, après avoir dévasté les bords de la Méditerranée, s'était avancée au cœur de la France, succombant enfin sous le formidable effort du grand Charles Martel. Dans la longue suite des siècles, les peuples rediront les noms exécrés de ces illustres bandits dont ils maudissent la mémoire : Attila, Tamerlan, Gengis Khan, d'autres encore, dont le nom est sur toutes les lèvres. Mais Paris était plein de confiance. Assurément, on ordonna des prières publiques, on invoqua la protection divine, et le peuple avait mis sa foi dans son roi, car si Louis IX était un grand saint, il était aussi un brave guerrier ; il l'avait montré à Taillebourg et devait le prouver encore sur la terre brûlante d'Afrique qui reçut son dernier soupir. Il était p2.264 d'ailleurs le petit-fils de Philippe Auguste, de ce roi illustre qui a donné à notre pays la notion de la patrie dans cette triomphante journée de Bouvines, inscrite le 27 juillet 1214 dans les fastes de l'histoire glorieuse de la France.

Toutefois c'était l'Allemagne qui avait le plus à redouter l'invasion. L'empereur Frédéric II était en lutte avec le pape Grégoire IX et ils s'accusaient mutuellement d'avoir attiré le fléau sur la chrétienté. Frédéric II demanda des secours aux autres princes et écrivit au roi d'Angleterre une longue lettre qui nous fait un terrible portrait des Tartares et nous montre la transformation qu'ils ont déjà subie au contact de la civilisation :

> « Ce sont des hommes d'une petite et courte stature quant à la longueur du corps, mais robustes, larges, bien membrés, nerveux, vaillants et intrépides, toujours prêts à se précipiter dans tous les dangers sur un signe de leur chef. Ils ont la face large, les yeux de travers, et poussent des cris horribles, qui expriment bien la férocité de leurs cœurs ; ils sont vêtus de peaux non tannées, et sont défendus par des cuirs de bœufs, d'ânes, ou de chevaux, cousus à des lames de fer : ce sont les armures dont ils se sont servis jusqu'à présent. Mais, ce que nous

> ne pouvons dire sans soupirer, ils se sont déjà revêtus d'armures plus convenables et plus élégantes avec les dépouilles des chrétiens, afin que nous soyons plus honteusement et plus douloureusement massacrés avec nos propres armes : c'est la colère de Dieu qui le veut. De plus, ils sont montés sur de meilleurs chevaux, ils se nourrissent d'aliments moins grossiers, ils sont couverts d'habillements moins sauvages.

Mais l'empereur ne se contenta pas d'écrire des p2.265 lettres : il se prépara à repousser l'agresseur, qui renonça à envahir l'Allemagne ; la France était sauvée. Il nous reste de cette époque un intéressant souvenir : c'est une requête de l'Université de Paris au souverain pontife pour qu'il y fût créé un enseignement du grec, de l'arabe et du tartare.

Le pape Innocent IV, de son côté, ouvrit à Lyon un concile en 1245, qui avait, entre autres objets, celui de protéger la chrétienté : ce fut le point de départ des missions célèbres confiées par le Pape à Jean du Plan de Carpin et autres moines, ou envoyées par saint Louis, au Grand khan, ou aux autres princes mongols, pour obtenir leurs bonnes grâces. Mais je n'ai pas à parler aujourd'hui du résultat de ces voyages et de la politique tolérante des Mongols d'Asie.

Les Tartares ne revinrent qu'en 1259 envahir la Pologne et incendier une fois encore Cracovie. Nouvelle alerte en 1265 ; puis ils ne repassèrent qu'en 1285 en Hongrie et dévastèrent Pest. Mais la puissance mongole, tout en augmentant, subissait une profonde transformation ; avec les Grands khans Mangou et K'oubilaï, la capitale de leur empire était transportée de Karakoroum dans l'Extrême-Orient ; d'abord à Kaï P'ing, puis dans la ville célèbre sous le nom de Khanbaliq que nous appelons Pe-King. Une autre branche de la famille mongole avait détruit le Khalifat de Baghdad et la puissance du Vieux de la Montagne, fondant en Perse un État dont les souverains envoyèrent des ambassades au roi de France, Philippe le Bel ; mais cette domination, qui s'étendait depuis les mers de Chine jusqu'à la mer Caspienne, s'effondra au milieu du XIV$^{e}$ siècle. L'empire chinois ressuscitait avec une dynastie p2.266 nationale tandis qu'une nouvelle puissance naissait dans l'Asie Mineure. Un petit chef seldjoukide, Ertoghroul

ibn Soleiman, au milieu du XIII$^{e}$ siècle, avait obtenu de son suzerain le sultan de Konieh un territoire de médiocre étendue en Phrygie ; le vassal arrondit ses terres et son successeur, Osman, se déclara indépendant ; le troisième prince, Orkhan, s'empara de Brousse et y établit sa capitale ; le quatrième, Mourad I$^{er}$, menaça les chrétiens d'Europe et faillit renverser le trône grec. Enfin le cinquième, Bayezid, vainqueur de Jean sans Peur et de la fleur de la chevalerie chrétienne à Nicopolis, aurait sans doute achevé l'œuvre de son prédécesseur, si, dans les plaines d'Angora (1402), Tamerlan (Timour Lenk) en le dépouillant de sa puissance et de sa liberté, n'avait arrêté sa marche victorieuse.

Soudain, en effet, au milieu du chaos de l'Asie, avait surgi un génie dévastateur qui, de Dehli à la Syrie, de la Perse à la frontière de Chine, brûlant, saccageant, massacrant, créera à Samarcande, au milieu d'une mer de sang et d'immenses collines de crânes, un empire aussi puissant qu'éphémère. Pour peu durable qu'ait été l'œuvre même de Tamerlan, descendant de Gengis Khan, elle produisit néanmoins des effets considérables : en écrasant Bayezid Ilderim, Timour retardait d'un demi-siècle l'entrée des hordes ottomanes victorieuses dans la capitale de Constantin, et en ébranlant les royaumes tartares de l'Oural et de la Volga, en préparait la facile absorption par les Russes au XVI$^{e}$ siècle.

Seuls, en effet, les Mongols de Russie avaient pu résister à la catastrophe qui avait balayé leurs frères ; sous le nom de la Horde d'Or, avec Saraï, sur $_{p2.267}$ la Volga, comme capitale, ils avaient imposé leur joug aux princes russes réduits à l'état de vasselage, arrêtant ainsi pendant deux siècles le développement du pays ; mais peu à peu, la puissance des chefs mongols faiblit ; la conquête des royaumes tartares de Khazan et d'Astrakan, en 1552 et 1554, porta un coup fatal aux Tartares et la dernière trace de l'influence des descendants de Gengis Khan disparut au XVIII$^{e}$ siècle, par la conquête de la Crimée par Potemkin, au nom de la Grande Catherine.

Après l'hégémonie mongole, trois grands facteurs ont arrêté l'expansion slave pendant des siècles : la conquête turque, la division des Slaves entre eux et la poussée germanique. Les Serbes, dont l'histoire commence vers le

IX$^{e}$ siècle de notre ère, étaient déjà connus vers le II$^{e}$ siècle ; ils occupaient les rives de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule ; on retrouve même le nom des Serbes dans celui de la principauté d'Anhalt-Zerbst. On les signale pour la première fois dans les chroniques byzantines, dans la péninsule balkanique, sous le règne de Justinien. Leur action se développe du Monténégro à Novi Bazar (ville de Ras) ; ils sont ballottés entre Byzance, la Hongrie et Venise ; défaits une première fois par les Turcs en 1371, ils le sont à nouveau le 15 juin 1389 à Kosovo ; désormais ils sont asservis au sultan et à Constantinople.

D'autre part, les Chevaliers teutoniques fondés en 1128 à Jérusalem, chassés d'Asie, vinrent s'établir en Europe, et devinrent une grande puissance en soumettant tout le littoral de la Baltique, Prusse, Esthonie, Livonie, Courlande, aux dépens des Slaves, qui du XI$^{e}$ à la fin du XIII$^{e}$ siècle reculent devant la poussée des Germains vers l'est.

p2.268 Cependant la Pologne se relevait à la fin du XIII$^{e}$ siècle et en 1410, écrase les Chevaliers teutoniques à la bataille de Tannenberg et s'empare de leur capitale Marienbourg. Kœnigsberg devient alors la capitale de l'ordre, dont le grand-maître, Albert de Brandebourg, se fait luthérien en 1525, se marie, et sécularise la Prusse orientale. Lorsque les Russes ont fait leur unité sous Ivan IV, ils cherchent à reprendre leur marché interrompue vers l'ouest, mais ils la trouvent barrée, par leurs frères de race, les Polonais, séparés d'eux par la religion et la langue : la victoire d'Étienne Bathory détournera de la Baltique pour longtemps les Russes qui commenceront avec Ermak Timoféevich cette marche vers l'est qui les conduira jusqu'aux frontières de la Chine et les rives de la mer d'Okhotsk. La Russie retrouvera sa position en Europe lorsque, dans ses guerres avec l'aventureux roi de Suède, Charles XII, elle pourra s'annexer les provinces baltiques, jadis conquises par les Chevaliers teutoniques. Elle offre malheureusement par un acte d'une politique imprévoyante, une arme nouvelle au germanisme envahissant : le partage de la Pologne, la nation chevaleresque qui avait sauvé la chrétienté en brisant avec Jean Sobieski l'effort du Turc assiégeant Vienne (1683), entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, marquait un recul de l'influence slave vers l'est.

Les événements se sont chargés de donner un démenti aux calculs de l'homme ; l'âme slave au XIX[e] siècle, asservie par l'Autriche, la Prusse et la Turquie, s'est réveillée soudain. On entendit la clameur de ces Serbes et de ces Bulgares, de l'Adriatique au bas Danube ; les oppresseurs sentirent leur proie s'échapper ; déjà, les Serbes et les Bulgares ont p2.269 reconquis leur indépendance et, grâce au geste d'un noble prince, les Polonais à leur tour ont regagné leur droit à la vie.

De grands souverains ont compris que l'influence allemande était aussi néfaste au génie slave que l'avait été jadis l'influence mongole : la Russie se ressaisit, et rejetant brusquement les éléments étrangers funestes à son développement, se lança hardiment dans la voie nouvelle que lui indiquait son esprit national. Il existait cependant encore une ombre sur cette large route ouverte à l'avenir de la race slave : la désunion des peuples qui la composaient. Une proclamation au nom du tsar libérateur a brisé toutes les barrières ; l'étendard de la liberté flottera pour le Polonais comme pour le Russe : Slaves occidentaux, Slaves orientaux, Slaves de culture byzantine ou Slaves de culture latine, s'avanceront sous le même drapeau dans la route du progrès, que trace la civilisation moderne, tandis que le germanisme, réduit à ses propres forces, isolé dans l'hostilité du monde entier, s'enfoncera à nouveau dans les ténèbres de son antique barbarie.

L'Éternel a dit :

> « Vous avez labouré la méchanceté, et vous avez moissonné l'iniquité ; vous avez mangé le fruit du mensonge, parce que tu t'es confié sur ta conduite, et sur la multitude de tes hommes forts.
>
> C'est pourquoi un tumulte s'élèvera parmi ton peuple, et on détruira toutes tes forteresses. » (*Osée*, X, 13, 14.)

@

# LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE [1]

@

Messieurs,

p2.270 Depuis une quinzaine d'années, les études chinoises ont subi une transformation complète, et leur champ s'est considérablement élargi. À la traduction des textes, s'est ajoutée leur critique, et cette critique a pu s'établir, grâce aux explorations et aux découvertes de savants étrangers et français, principalement de Sir Aurel Stein, en Angleterre ; MM. Grünwedel et von Lecoq, en Allemagne, Pelliot et Chavannes, chez nous. Je voudrais dire aujourd'hui un mot seulement sur une des branches de l'archéologie et de l'art qui me paraît tout particulièrement digne de retenir votre attention, car elle est la révélation d'un art presque inconnu en Europe : la sculpture sur pierre en Chine. Ne nous laissons pas, toutefois, entraîner par un enthousiasme irréfléchi ; en dehors de sa valeur comme document d'histoire, il faut avouer que la sculpture sur pierre en Chine, sauf quelques exemples, n'offre vraiment qu'un intérêt de curiosité, et fort peu de satisfaction artistique. p2.271 La Chine a eu de bons ouvriers, mais jamais un Praxitèle ou un Lysippe. Certes, la peinture de la Chine et de l'Asie Centrale a infiniment plus de valeur au point de vue de l'art, et tel motif d'ornementation trouvé à Tourfan soutient avantageusement la comparaison avec les meilleures enluminures du moyen âge postérieur de l'Europe. Il n'en est pas de même de la sculpture.

Pendant fort longtemps, on n'a eu, en Europe, que des notions bien vagues sur l'art chinois, rejeté complètement dans l'ombre, sans que l'on sût au juste ce qu'il était, par l'art éblouissant mais plus superficiel du Japon. En ce qui concerne la sculpture, on peut dire qu'on n'en connaissait à peu près rien ; si, un vaste panthéon de poussahs, de divinités biscornues, de géants roulant des yeux terribles ou de buddhas à l'air placide, peuplant les temples innombrables qui couvrent la Chine. On

[1] Lu dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1914 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

connaissait aussi ces personnages et ces animaux colossaux de pierre qui bordent les tombeaux des premiers empereurs Ming, du XV^e^ siècle, à Nan-King, et du XVI^e^ siècle, aux environs de Pe-King. Ceux qui avaient fait des excursions aux environs de la capitale chinoise avaient contemplé aussi les grandes scènes sculptées du *Pi yun seu*, mais c'est à peu près à cela que se bornait ce que nous savions d'un art qui mérite cependant d'attirer d'une manière sérieuse l'attention de l'archéologue et de l'artiste. Il faut le dire, ce sont les Français qui ont donné à l'archéologie de la Chine toute son ampleur ; on peut ajouter qu'elle était totalement inconnue, il y a une dizaine d'années, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai cru utile d'en parler aujourd'hui.

p2.272 Jadis, on faisait remonter au second siècle de notre ère les plus anciens monuments de la sculpture chinoise : la mission récente dans le nord et l'occident de la Chine, du D^r^ Segalen, a retrouvé devant la tombe d'un général chinois, mort 117 ans av. J.-C., l'un des chevaux de pierre qui l'ornaient et qui, d'ailleurs, était signalé dans l'histoire de la localité de la province du Chen Si, où il a été exhumé, ce qui nous recule de deux siècles et demi en arrière des plus anciens monuments connus de la sculpture chinoise. Cette date de 117, qui est celle de la plus ancienne œuvre que nous connaissions, nous permet de supposer des œuvres de mérite antérieures ; et, en dehors de la pierre, quand on aura étudié les bronzes anciens de la Chine, on trouvera encore des motifs intéressants pour l'artiste et pour l'archéologue remontant à une antiquité beaucoup plus reculée.

En dehors de ce cheval, les monuments les plus anciens que nous possédons de la sculpture sur pierre à l'époque de la dynastie des Han, remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne : ce sont des piliers qui précédaient les chambres funéraires, dont l'usage paraît avoir été institué à cette époque ; on les trouve dans les provinces de Chan Toung, de Ho Nan et de Se-Tch'ouan. Parmi ces piliers, ceux qui appartiennent à une époque plus reculée, sont les trois paires de Teng Fong hien, petite ville du Ho Nan, portant les dates de 128 et de 123. Elles devaient servir d'entrée au temple consacré à la divinité de T'ai che, qui n'est autre que le pic du Centre, c'est-

à-dire au culte de la montagne. La gravure en ronde-bosse représente tantôt de simples p2.273 décors comme des losanges striés ou des anneaux entrelacés, tantôt des personnages ou des animaux indépendants les uns des autres, tels que bélier, léopard, hydre, oiseau. On rencontre encore de ces piliers à la sépulture de la famille Wou, dont nous parlerons tout à l'heure, aussi à Ya Tcheou, dans le Se-Tch'ouan, ces derniers datés de 209.

Au congrès international des Orientalistes qui se tint à Berlin en 1881, le Dr S. W. Bushell, médecin de la légation britannique à Pe-King, présenta des estampages de sculpture provenant des chambres funéraires d'une famille Wou dans la province de Chan Toung. Ils ne parurent pas exciter à l'époque l'attention qu'ils méritaient, mais cinq ans plus tard, M. R. K. Douglas, conservateur au musée Britannique, consacra dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* quelques pages à ces sculptures, et donna les reproductions, non pas d'après les originaux, mais d'après les figures d'un recueil chinois, le *Kin che souo*. Les Chinois, autant, sinon plus, que les savants d'Occident, s'intéressent à l'histoire de leur passé ; ils possèdent un grand nombre d'ouvrages d'archéologie et le *Kin che souo*, qui a pour auteur un certain Fong Yun-p'ong, en est un. La première édition semble être de 1821 ; elle renferme des descriptions de vases anciens, de monnaies, de cachets, de miroirs, etc., enfin d'inscriptions. Douglas trouvait que, dans beaucoup de scènes représentées par ces sculptures, il y avait une ressemblance curieuse avec les représentations mythologiques d'Égypte, de Babylone et de Grèce. Ces monuments du Chan Toung furent visités pour la première fois en 1886 par un Européen, le colonel Dudley A. Mills, qui p2.274 rapporta une série d'estampages dont il fit don au musée Britannique ; à son tour, le 27 janvier 1891, notre confrère, M. Édouard Chavannes, visitait ces monuments qui lui servirent, en 1893, à publier son ouvrage sur la *Sculpture sur pierre en Chine*. Il y retourna en 1907 avec un savant russe, M. Alexieff, et put ainsi compléter ses premières recherches. L'ensemble des monuments formant le groupe de Wou Leang ts'eu est le plus considérable des sculptures de l'époque des empereurs Han, qui florissaient aux premiers siècles de notre ère. Ils sont situés dans l'ouest de la province de Chan Toung, patrie des illustres philosophes Confucius et

Mencius, au pied d'une colline, au sud de Kia siang hien. Le temps et les hommes, les hommes surtout, ont détruit les chambrettes funéraires dont l'emplacement est signalé par des piliers existant encore aujourd'hui, érigés en 147 de notre ère par quatre frères Wou en l'honneur de leur père et de Wou Pan, mort prématurément, fils de Wou K'ai-ming, le dernier d'entre eux. Cinq inscriptions appartiennent à ces tombes et sont datées 11 et 21 avril 147, 14 décembre 148, 4 juillet 151, et 167 ; elles étaient d'ailleurs connues des archéologues chinois et, depuis le XI$^{e}$ siècle, l'objet de leurs études. Cette famille Wou remontait à une très haute antiquité et prétendait compter parmi ses ancêtres un souverain ayant régné plus de 2.000 ans avant notre ère. Les tombes avaient été dégagées en 1786 par un nommé Houang Yi, et avec le résultat de ces fouilles, il créa une sorte de musée dans une maison au pied de la colline Ts'eu Yun, qui s'augmenta des dalles découvertes depuis. Des fouilles nouvelles ont été faites depuis la visite de M. Chavannes par le missionnaire allemand $_{p2.275}$ Volpert, qui découvrit deux lions au nord des piliers, puis par l'archéologue japonais Sekino, qui publia le résultat de ses recherches dans la revue japonaise bien connue la *Kokka*. Les achats d'antiquité faits par ce dernier et par ses compatriotes secouèrent l'apathie des Chinois qui, en 1908, fondèrent une Association pour la conservation de leurs antiquités nationales ; par suite, on a réuni six bas-reliefs dans les bâtiments de la Bibliothèque publique de Tsi-nan fou, capitale de la province de Chan Toung.

Les scènes représentées dans les sculptures rappellent des événements ou des hommes bien connus dans l'histoire légendaire de la Chine : les empereurs mythiques Fou Hi et Niu Koua, dont le corps se termine en queue de serpent, la tentative d'assassinat de King K'o contre le grand souverain Ts'in Che Hoang Ti, la visite de Confucius à Lao Tseu, Toung Wang Koung, Si Wang Mou, la mère reine de l'Occident, singulier personnage qui a excité la curiosité des savants d'Occident, dont l'un en a fait la reine de Saba, un autre Junon, à laquelle l'empereur Mou Wang, souvenir du roi Salomon, aurait rendu visite. Comme on le voit, si les chambrettes funéraires de la famille Wou sont en ruines, il est tout de même possible de les reconstituer ; en revanche, il existe une chambrette funéraire de l'époque des Han, qui se trouve dans un état parfait de conservation : c'est celle du

Hiao t'ang chan, située à environ 25 kilomètres au nord-ouest de la sous-préfecture de Fei-tch'eng. Nous en avons eu une reproduction à l'exposition d'estampages d'anciennes sculptures chinoises ouverte au musée des Arts Décoratifs du 11 janvier au 12 février 1912. Sans qu'on puisse p2.276 donner la date exacte de cette chambrette, qui est enclose dans une petite maison faisant partie d'un temple taoïste, on sait par une inscription qu'elle est antérieure à l'année 129 ap. J.-C. Elle est consacrée à la mémoire d'un certain Kouo-Kiu, qui vivait à l'époque des Han, et qui fut un modèle de piété filiale. Toutefois les scènes représentées sur la paroi ont l'air beaucoup plus d'être consacrées à un haut personnage qu'à un homme réputé pour sa vertu ; par exemple, sur la paroi du fond, on voit un cortège royal ; sur la paroi occidentale, le dieu du tonnerre ; il est vrai qu'au-dessous, on aperçoit des scènes de cuisine, des musiciens, des acrobates. Sur la paroi orientale, deux hommes appartenant au peuple fabuleux des « Poitrines perforées », qui se font porter au moyen d'un bâton qui leur traverse le corps, avec le cortège de l'inévitable Si Wang Mou.

Assurément, les découvertes présentaient un vif intérêt, soit au point de vue de l'histoire, soit au point de vue de la religion, et nous initiaient aux légendes d'une mystérieuse antiquité ; mais, il faut bien le reconnaître, comme manifestation d'art, la sculpture qui était offerte à notre curiosité ne pouvait donner aucune satisfaction au goût affiné des Occidentaux. Il fallut la découverte, ou si l'on aime mieux la reconnaissance, en Chine, de l'art connu déjà à la frontière nord-ouest de l'Inde sous le nom d'art gréco-bouddhique du Gandhara qui forme le district actuel de Peshawar. Cet art, qui allie de la façon la plus heureuse la technique de l'art grec à la légende complexe du bouddhisme indien, florissait aux premiers siècles de notre ère et s'étendait non seulement dans le Gandhara, mais sans doute aussi dans l'ancienne Bactriane, partie de l'Afghanistan p2.277 d'aujourd'hui, et dans le Cachemire. Pendant longtemps, l'étude de cet art fut négligée, et il semble bien que ce soit l'orientaliste Dr W. G. Leitner, qui, le premier, sut marquer l'intérêt qu'il offrait par les traces d'influence grecque qu'il représente. Les vues de Leitner furent adoptées par l'archéologue anglais, général Cunningham, et par le savant allemand Curtius qui déclarait que : « C'est bien une page nouvelle de l'art grec qui s'ouvre » ; mais le sens de cette

page ne peut être déchiffré qu'en sanskrit, ajoute M. Alfred Foucher, l'un de nos compatriotes, auquel on doit l'étude la plus complète de cet art, branche de l'art antique indien, qui intéresse par l'aspect extérieur l'archéologue grec et par le sujet qu'il traite l'indianiste exclusivement. Cet art ne remonte pas, comme on a pu le croire, à l'époque d'Alexandre le Grand ou de ses successeurs immédiats ; il lui est postérieur et d'une période de décadence ; la période de floraison est antérieure à la seconde moitié du II^e^ siècle et cette école d'art se clôt vers l'an 600 de J.-C. Dans la décoration des édifices du Gandhara, des éléments non pas purs, mais mélangés à des éléments iraniens, puisés dans des ateliers méditerranéens, se confondent à d'autres tirés des bords du Gange.

> « L'originalité et l'intérêt de ces œuvres singulières, nous dit M. Foucher, consistent justement dans cette intime union du génie antique et de l'âme orientale, dans cette sorte de fusion de la légende bouddhique coulée à même les moules importés d'Occident.

La religion bouddhique à laquelle l'art du Nord-Ouest emprunte ses sujets, née aux Indes, a eu pour véritable berceau le pays de Magadha, province p2.278 actuelle de Bihar ; elle a été probablement connue des Chinois vers notre ère par l'intermédiaire des Ta Yue-Tche, peuple chassé par les Hiong-nou ou Huns, du Nord de la Chine dans l'Asie Centrale. De la Chine, le bouddhisme s'étendit en Corée (372 après J.-C.), puis au Japon, où il ne pénétra qu'en 552. La Mongolie et la Mandchourie reçurent leur religion du Tibet. C'est avec cette religion, qui a pris une expansion formidable, que l'art du Gandhara s'est répandu à travers l'Asie Centrale, jusqu'au Japon et jusqu'à Java. Mais on est naturellement conduit à se demander quels étaient les chaînons qui reliaient l'Inde à l'Extrême-Orient, et particulièrement celui qui rattachait en Chine l'Asie Centrale au Japon ?

Ce chaînon, nous le retrouvons dans les sculptures bouddhiques qui ornent les grottes de Yun Kang, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Ta T'oung, dans la partie septentrionale de la province du Chan Si. D'un texte historique, signalé par M. Chavannes dès 1902, il appert que ces monuments ont été exécutés au V^e^ siècle de notre ère, sous la dynastie des

*Wei* du Nord, de race toba, c'est-à-dire non chinoise, qui emprunta très probablement ses modèles à Tourfan. Yun Kang est situé au pied d'une paroi de pierre très friable, percée, sans aucun doute de la main de l'homme, d'une multitude de grottes dont les parois sont recouvertes de sculptures et l'intérieur meublé d'une foule de divinités. Ces grottes furent visitées par notre compatriote, M. de Lesdain, qui toutefois ne paraît pas en avoir compris toute l'importance. M. Chavannes, dans son voyage de 1907, a, au contraire, relevé avec le plus grand soin ces sculptures dans tous leurs détails et dans leur ensemble. Tantôt l'on trouve, sur les parois de ces p2.279 grottes, des milliers de petits Bouddhas, d'autres fois, des statues, soit colossales, soit de grandeur naturelle :

> « Si l'on veut apprécier toute l'élégance de l'art des *Wei* du Nord, dit Chavannes, il faut considérer de préférence les statues de grandeur naturelle qui occupent les niches pratiquées dans les parois des grottes secondaires : grâce de la pose, douceur de la physionomie, harmonie des plis des vêtements, tout y concourt à produire une réelle impression de beauté ; ces premiers spécimens de l'art bouddhique en Chine me paraissent en être les plus parfaits. L'inspiration des artistes qui sculptèrent ces œuvres souples et nerveuses paraît être mahâyaniste et gandharienne. Les statues, qui représentent vraisemblablement pour la plupart, Çakyamouni, le Bouddha récent, Maitreya, le Bouddha prochain, et Amitâbha, le Bouddha qui préside au paradis d'Occident, sont souvent assises sur un siège avec les jambes qui se croisent à la hauteur du pied, tandis que la robe forme des plis réguliers qui dessinent les lignes des membres inférieurs. Cette attitude, qu'on ne retrouve plus en Chine à l'époque des *T'ang* et qui est caractéristique de l'art des *Wei* du Nord, est étroitement apparentée à la pose de certaines statues originaires du Gandhâra.

On voit aussi des scènes diverses : le tir à l'arc de jeunes Çakyas, la vie de plaisir dans le gynécée, mais ce qui me paraît le plus caractéristique, c'est peut-être, placée dans l'embrasure de la porte d'une grotte, une sorte d'Hermès, coiffé d'un bonnet flanqué d'ailes, tenant dans la main gauche un

trident : impossible de nier l'influence étrangère dans l'exécution de cette statue.

p2.280 En 494, l'empereur Wei, Kao-Tsou, transféra sa capitale plus au Sud, à Lo yang, dans la province de Ho Nan. Avec ce déplacement de capitale, il y eut un déplacement de l'art, et le défilé de Loung-men (Porte du Dragon) remplaça les grottes de Yun Kang, comme dépositaire de l'art des Wei qui avait atteint son apogée et devait désormais décliner. Loung-men est formé par deux montagnes à l'entrée de la plaine de Lo yang entre lesquelles se jette la rivière I, affluent du Lo, qui se déverse lui-même dans le fleuve Jaune. Richthofen avait parlé de Loung-men brièvement, mais les premières photographies en furent prises en 1899 par l'ingénieur français Leprince-Ringuet, et elles servirent de prétexte pour la publication dans le *Journal asiatique* (1902), par M. Édouard Chavannes, de textes historiques se rapportant aux monuments ; depuis lors, notre savant confrère a visité Loung-men et nous en a rapporté la description détaillée, qui comptait, à l'époque des Wei, huit temples dont les deux premiers furent construits en 500 par l'empereur Che Tsoung en l'honneur de son père Kao Tsou et de sa mère. La falaise de Loung-men est criblée de trous, formant autant de grottes qui rappellent les creutes de certaines régions de la France ; dans la grotte centrale de Pin yang, il y a dans le fond un Bouddha colossal ; contre les parois se dressent des figures qui rappellent singulièrement les images peintes recueillies par von Le Coq à Idiqut Chahri dans l'Asie Centrale. L'entrée de deux grottes jumelles semble défendue par des personnages gigantesques se dressant de chaque côté de la porte ; nous avons bien ici le même art qu'à Ta T'oung, mais en une décadence qui s'accentue lorsque la p2.281 dynastie des T'ang remplace les Wei à Lo yang en 618. En passant, je puis remarquer qu'on aurait pu avoir une idée de l'art des Wei à Paris, car un marchand d'antiquités y avait transporté à grands frais il y a deux ans une des grandes statues de Loung-men, dont il a, je crois, tiré un fort bon prix. Tout en admirant cet esprit d'entreprise, je ne puis que regretter qu'on ne respecte pas davantage les vestiges d'un art disparu.

Peut-être pensera-t-on que les plus beaux spécimens de cet art chinois sont les grandes dalles sur lesquelles sont sculptés en relief de dix

centimètres d'épaisseur, à plus de demi-grandeur naturelle, les six coursiers favoris de T'ai Tsoung, le célèbre empereur des T'ang (627-649), dont ils ornent la tombe à Li-ts'iuan hien, province de Chen Si. Ces monuments n'étaient connus que par une stèle publiée en 1904 par le Dr Bushell, mais M. Chavannes nous en a rapporté de fidèles reproductions photographiques. Elles ont été élevées par l'empereur lui-même en l'honneur des six chevaux qu'il montait avant de gravir le trône : à chaque cheval, est inscrit son nom, sa couleur, la victoire à laquelle il avait pris sa part, le nombre de flèches dont il avait été blessé. L'un de ces chevaux, lancé au galop, la crinière et la queue tressées, sellé, bridé, les étriers flottants, est d'une allure superbe : c'est du grand art, et comme nous sommes loin du cheval ailé mastoc de la sépulture de Wou san seu, au siècle suivant ! La décadence de l'art s'accentue pour aboutir aux monuments colossaux, mais sans grâce, des tombeaux des Ming, à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle.

p2.282 Une mission subventionnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'année dernière nous a apporté, entre autres résultats, de nombreux et nouveaux renseignements sur la sculpture sur pierre en Chine : cette mission, composée du Dr Victor Segalen, du comte Gilbert de Voisins et de l'enseigne de vaisseau Lartigue, poursuivait un double but : relever les monuments historiques dans cette partie de la Chine où se sont déroulées les pages les plus anciennes de son histoire, c'est-à-dire de la capitale, Pe-King, jusqu'à la lointaine province de Se-Tch'ouan, en passant par l'antique cité de Si-ngan, et de faire l'hydrographie de la partie supérieure du Yang-Tseu, exécutée pour le reste de son cours par des Français, le lieutenant de vaisseau Audemard, le vicomte de Vaulserre, le lieutenant de vaisseau Hourst, et le R. P. Chevalier, de l'Observatoire de Zo-cé. La dernière partie du programme n'a pu être exécutée à cause de la guerre, mais la première est un des plus fructueux voyages archéologiques que l'on ait faits dans l'empire du Milieu. Je n'en signalerai que deux résultats : à Kien-tcheou, à trois jours au N.-O. de Si Ngan-fou, grâce au concours des autorités locales, nos compatriotes ont pu dégager une statue de cheval ailé, dont la tête seule émergeait ; signalé par M. Chavannes, il a

pu être étudié maintenant et à loisir, et c'est un des plus beaux morceaux de la sculpture des T'ang au VII$^{e}$ siècle.

D'autre part, cette mission jette un jour tout nouveau sur la question du bouddhisme au Se-Tch'ouan et le D$^{r}$ Segalen a pu conclure :

> « que, si la plupart des monuments bouddhiques se-tch'ouanais datent de l'époque des T'ang (avec quelques p2.283 grossières imitations des Soung et de nombreuses répliques modernes), il n'en existe pas moins, en trois points du Se-Tch'ouan, à Mien Tcheou (Si Chan Kouan) Mien Tcheou (pilier Han surdécoré) et à Kia Ting fou, des gisements bouddhiques nettement antérieurs aux T'ang, que des inscriptions formelles datent des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei.
>
> Les monuments des Leang et des Souei portent les années exactes de 529 (date bouddhique la plus ancienne relevée sur un monument au Se-Tch'ouan) et 610. Chacun de ces trois groupements présente dans l'exécution, le groupement des personnages, la forme des niches, etc., des différences si caractérisées, qu'on peut désormais poser l'existence de trois styles bouddhiques antérieurs aux T'ang : les styles des Leang, des Tcheou du Nord et des Souei. Dans chacun d'eux se relèvent de très curieuses influences, qu'il serait trop long et d'ailleurs précoce de développer ici, mais qui permettront sans doute plus tard de tracer avec exactitude la marche historique de l'iconographie bouddhique au Se-Tch'ouan.

Toutefois, ce n'est pas dans ces sculptures que j'irai chercher la plus grande manifestation d'art des Han et des T'ang, mais bien dans ces poteries funéraires, que, depuis plusieurs années, on exhume en Chine ; on a pu en examiner de beaux spécimens à l'exposition d'art chinois, ouverte au Musée Cernuschi, en mai 1911. Il y en a au Louvre, et surtout au musée Britannique : on y voit entre autres objets donnés par M. Eumorfopoulos un cheval campé ferme sur ses pieds de devant comme le coursier du général Prim dans le célèbre tableau d'Henri Regnault.

En 1910, M$^{me}$ Potter-Palmer et quelques autres collectionneurs en avaient également exposé de curieux spécimens au musée des Arts décoratifs. Des chevaux sellés, bridés, des chameaux, des vases à deux anses d'une élégance qui rappelle celle de la Renaissance italienne, font un singulier contraste avec la multitude de figurines mortuaires qui font songer à celles trouvées dans les tombeaux de l'antique Égypte.

Mais j'arrête ici cette communication déjà trop longue : on aura vu que si l'artiste chinois a eu le sentiment de la nature, peu à peu il l'a perdu dans une stylisation à outrance qui a fini par sombrer dans la déformation et la caricature, ayant d'ailleurs cela de commun avec certaines écoles décadentes de l'Occident.

@

# L'ART BOUDDHIQUE [1]

@

Édouard Chavannes. *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*. Tome I. Deuxième partie : *La sculpture bouddhique*, in-8, p. 291 à 614, pl. 544-597, Paris, Leroux, 1915. — A. Foucher. *The Beginnings of Buddhist Art and Other Essays in Indian and Central-Asian Archaeology*. Revised by the Author and translated by L. A. Thomas and F. W. Thomas, with a preface by the latter, in-8, p. XVI-316. Paris, Geuthner, 1917.

## I

p2.296 Dans la première partie de son ouvrage, parue en 1913, Chavannes avait étudié *La sculpture à l'époque des Han*, sujet qu'il avait déjà traité en partie dans un volume publié à Paris en 1893 sous le titre de *La sculpture sur pierre en Chine* : c'est le même titre que je donnai à la communication que je fis le 20 novembre 1914 à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [2] : je notais le plus ancien monument de sculpture actuellement connu en Chine, remontant à l'année 117 avant Jésus-Christ, représentant l'un des chevaux qui ornaient la tombe du fameux général Ho K'iu-ping, ainsi que les piliers des chambres funéraires p2.297 de la famille Wou au Chan Toung, et je signalais la découverte des sculptures de l'époque des Wei ornant les grottes de Yun Kang, près de Ta-T'oung au Chan Si et plus tard celles de Loung Men au Ho-Nan qui nous fournissent le chaînon qui a conduit l'art bouddhique du Gandhara à travers l'Asie centrale jusqu'au Japon et à Java.

Après la chute de la dynastie des Han, c'est-à-dire après le II^e^ siècle de notre ère,

> « l'art chinois, nous dit Chavannes, présente dans l'état actuel de nos connaissances, une lacune de plus de deux cents ans ; il ne se manifeste à nouveau qu'au V^e^ siècle où il apparaît sous les formes toutes nouvelles qu'il revêt pour s'adapter aux besoins de la religion bouddhique.

---

[1] Extrait du *Journal des Savants*, mars-avril 1919, pages 73-84.
[2] Voir *supra*, pages 270 seq.

Assurément avant cette période, il y eut des statues modelées en dehors de l'influence bouddhiste, par exemple, cités par Se-ma Ts'ien, douze hommes de bronze fondus en 221 avant Jésus-Christ par ordre de Ts'in Che Houang Ti, ou, sous le règne de Wou Ti, 115 avant Jésus-Christ, un génie de bronze qui tient un plateau destiné à recevoir la rosée, mais les statues des Han sont dénuées d'expression, tandis que l'art bouddhique, reflétant l'art grec, donne la pensée hindoue et offre une véritable morale.

Cet art nouveau, inspiré par le bouddhisme, fit son apparition pour la première fois, à Yun Kang, quatre cents ans après l'époque où le bouddhisme fut introduit en Chine ; c'est dire que jusqu'alors cette religion n'avait exercé aucune influence sur l'art chinois, et que probablement elle n'avait fait que végéter ; il faut voir dans cette apparition du bouddhisme dans l'art en Chine, le résultat du voyage du premier pèlerin chinois Fa Hian, qui n'est revenu de l'Inde qu'en 413 ; cet art est venu de l'Inde dans p2.298 le sud par mer ; dans le nord par l'Asie centrale. Trois groupes de sculptures ont été particulièrement étudiés par Chavannes : 1° celui de Yun Kang ; 2° celui de Loung Men, dans le voisinage de Ho Nan fou ; 3° celui de Koung Hien, sous-préfecture de la province de Ho Nan.

Nous commencerons par le groupe de Yun Kang ; cette localité se trouve dans la vallée de la petite rivière Che-li, à trente lieues à l'ouest de Ta T'oung-fou, dans le nord de la province du Chan Si, au pied d'une falaise rocheuse qui borde un vaste plateau ; cet escarpement abrupt est nommé dans les textes historiques Wou Tcheou. Il est percé d'une multitude de grottes, rappelant les *creutes* de Picardie, dont les parois sont sculptées en forme de niches et ornées de statues bouddhiques. Les plus anciens monuments connus de cet art bouddhique chinois ont été exécutés par une dynastie étrangère, celle de Wei, peuple Toba, d'origine toungouse ; l'art des Wei et l'art chinois ont réagi l'un sur l'autre. Les premiers et les plus importants travaux dans la montagne Wou Tcheou furent exécutés sous la direction du moine T'an hiao. Les sculptures, nous dit Chavannes :

> « sveltes et harmonieuses, pénétrées d'un sentiment religieux intense, sont à la fois un début et un apogée ; jamais les Chinois n'ont dépassé dans leurs plus belles œuvres religieuses, l'idéal qui

fut alors conçu par ce peuple venu de la Mongolie orientale ou de la Mandchourie ».

Un moment on put craindre de voir arrêter brutalement cet essor de l'art artistique des Wei ; à l'instigation d'un certain Ts'ouei Hao, conseiller de l'empereur, une persécution terrible éclata contre la religion bouddhique dont on tenta de supprimer les p2.299 manifestations et de détruire les statues ; à la mort de Ts'ouei Hao en 450, une réaction se produisit, faible d'abord, intense à partir de 452, et les monuments se multiplièrent. À l'époque des Wei du Nord, on mentionnait dix temples qui ont disparu, sauf ceux sur l'emplacement desquels s'élève le temple des Bouddhas de pierre ; les grottes comprises dans l'enceinte du temple sont seules entretenues ; les autres sont laissées à l'abandon ; quelques-unes servent même de grenier aux habitants du village. Il n'y a pas moins de neuf grottes dans l'enceinte du temple, dont l'une renferme une énorme statue du Bouddha assis, qui a une hauteur d'environ 17 mètres ; dans une autre grotte, nous trouvons des scènes qui sont les plus anciennes représentations connues de la vie du Bouddha ; elles ont une grande importance pour l'histoire de l'art, car elles montrent comment les traditions des imagiers du Gandhara se sont implantées en Extrême-Orient. Sans nous attarder à l'examen des autres grottes, soit dans l'intérieur des temples, soit à l'est et à l'ouest, nous passerons au groupe de Loung Men.

Le défilé de Loung Men, la « Porte du Dragon », est situé au sud de la ville de Ho Nan fou ; « il est formé par deux chaînes de petites montagnes entre lesquelles coule la rivière Yi » ; de là vient le nom de Yi-k'iue, « les piliers de Yi », sous lequel on désigne dans la littérature les deux montagnes et, par suite, le défilé lui-même. Dès l'année 516 avant J.-C., ce défilé est mentionné sous le nom de K'iue-sai, « la barrière des piliers ». Ainsi que le dit le poète Po Kiu-yi (772-846), il y avait jadis à Loung Men dix temples dont il ne reste plus que trois : Ts'ien k'i, Hiang chan et K'an king. Les statues étaient toutes p2.300 peintes, mais avec le temps les couleurs ont presque entièrement disparu. Toutefois, dans l'ensemble, les monuments de Loung Men sont mieux conservés que ceux de Yun Kang.

Le temple Ts'ien-ki, c'est-à-dire du « ravin où il y a des eaux cachées », construit à l'époque des Soung, comprend un ensemble de bâtiments qui masquent diverses grottes appelées Pin-yang parce que, tournées vers l'est, elles « accueillent comme un hôte le soleil » à son lever ; la grotte centrale a 11 mètres de largeur sur 9,60 m de profondeur, et renferme un Bouddha assis accompagné de deux autres Bouddhas symbolisant la multiplication du corps des Bouddhas et des Bodhisattvas.

Les grottes les plus voisines du temple Ts'ien-k'i le long de la rive gauche de la rivière Yi ne présentent pas de sculptures remarquables, mais renferment quelques inscriptions ; un peu plus loin on rencontre deux grottes jumelles de l'époque des T'ang qui renferment chacune un Bouddha, des çramanas et des Bodhisattvas ; à gauche de ces grottes, par un escalier taillé dans le roc, on monte à une grande grotte contenant un Bouddha flanqué de deux çramanas et de deux Bodhisattvas ; les parois latérales sont couvertes de petits Bouddhas ; extérieurement de chaque côté de la grotte sont placés un gardien et un lion ; au-dessous et un peu à gauche de cette dernière grotte, une autre est reconnaissable à une petite pagode quadrangulaire sculptée extérieurement non loin de l'ouverture ; nous laissons de côté un certain nombre de grottes dont M. Chavannes a relevé les estampages, pour en mentionner une autre dont la décoration supérieure à celle des autres remonte à la dynastie des Wei, sculptée sur l'ordre de p2.301 l'empereur Che Tsoung qui régna de 500 à 515. Un Bouddha colossal assis comme celui de Yun Kang, sur un piédestal à cinq pans, est placé au centre de l'esplanade sur laquelle s'élève le groupe le plus imposant des sculptures de Loung Men ; il est drapé jusqu'au cou, tandis que celui de Yun Kang a le sein, l'épaule et le bras du côté droit à moitié découverts. Dans une grotte, dont l'entrée est plus ornementée que la plupart des autres grottes, nous relevons dans les inscriptions des fragments d'un traité de médecine de l'année 575, dont la dédicace est suivie de recettes pour guérir diverses maladies.

La plus célèbre des grottes de Loung Men, jadis connue sous le nom de Kou-yang-toung, est aujourd'hui appelée la grotte de Lao-Kiun sans qu'on connaisse la raison qui l'a mise sous le patronage du célèbre philosophe taoïste ; ses sculptures remontent à l'époque des Wei du Nord et ses

nombreuses inscriptions donnent des spécimens importants de l'écriture au VI$^{e}$ siècle de notre ère ; elles renferment les dix inscriptions les plus célèbres de l'époque des Wei.

Si l'on étudie les inscriptions de Loung Men qui sont de véritables dédicaces, on s'aperçoit que les donations commencent en 495, c'est-à-dire en l'année qui suit le transfert par les Wei du Nord de leur capitale à Lo-yang et elles prennent fin en 749, c'est-à-dire à la veille d'événements qui ont brusquement arrêté l'essor de la dynastie T'ang et ruiné leur capitale orientale Lo-yang : 751, les Chinois sont battus presque simultanément par le royaume de Nan-tchao dans le Yun-nan et par les Arabes sur les bords de la rivière Talas ; revers qui favorisent la révolte de Ngan Lou-chan ; 756, l'empereur Hiouen $_{p2.302}$ Tsoung s'enfuit de Si-ngan au Se-Tch'ouan ; 756, Lo-yang est pillé et incendié par les Ouighours. L'époque de la grande ferveur bouddhique s'étend de 495 à 537, c'est-à-dire quarante-trois ans, pendant lesquels nous relevons 108 inscriptions, et de 638 à 705, c'est-à-dire pendant soixante-huit ans, pendant lesquels nous relevons 166 inscriptions ; il n'y en a que 13 de 538 à 637 et 8 de 706 à 747. En dehors de l'intérêt qu'elles offrent à cause des œuvres d'art auxquelles elles se rapportent, elles ont une valeur considérable pour la calligraphie et la paléographie.

Les trois grottes primitives de Loung Men sont, d'une manière certaine, celle dite de Lao-Kiun-toung, et probablement une aménagée pour le bénéfice de l'impératrice Wen Tchao, femme de Kao Tsou, et une aménagée pour le bénéfice de l'empereur Che Tsoung (500-515).

En dehors de Yun Kang et de Loung Men, Chavannes a décrit les sculptures d'autres grottes comme celles de Koung hien et de Tsi Nan fou. La sous-préfecture de Koung, ville presque morte, dépend administrativement de Ho Nan fou et est située sur la rive droite de la rivière Lo, peu avant le confluent de ce cours d'eau avec le Houang Ho. La montagne dans laquelle sont pratiquées les sculptures se nomme le Ta-tao-chan et elle se trouve à huit li au nord de la ville de Koung, formant un massif de grès rouge encastré dans le loess ; le *Che-k'ou-se* ou Temple des grottes dans le roc était nommé Temple de la Terre pure et aussi Temple

des Bouddhas de pierre ; il fut aménagé sous les Wei du Nord au cours de la période 500-503.

Au sud-est de Tsi Nan fou, capitale du Chan Toung, p2.303 au Ts'ien-fo-chan, montagne des mille Bouddhas, les sculptures ont, pour la plupart, été faites à la fin du VI^e^ siècle de notre ère ; leur antiquité est attestée par quelques inscriptions, mais elles ont été si souvent et si indiscrètement réparées, recouvertes de torchis et repeintes, qu'il est bien difficile d'en tirer des renseignements pour l'histoire de l'art. Enfin Chavannes termine son volume par la description de sculptures bouddhiques qui ne se trouvent pas dans les grottes, parmi lesquelles nous citerons :

1° deux stèles, l'une de 535, l'autre de 570-571 des Ts'i septentrionaux, dans le temple de Chao-lin-se, au pied de la montagne Siao-che, au nord-ouest de Teng-foung-hien, province de Ho Nan ;

2° un bas-relief bouddhique du Pei-lin, musée des stèles, à Si Ngan, Chen Si, qui paraît être de l'époque des Wei du Nord ;

3° une pierre gravée de l'année 543 qui se trouve dans le village de Pei K'oung, sous-préfecture de Ho-nei, province de Ho Nan ;

4° un piédestal de l'année 523, portant une représentation de Maitreya descendant naître dans ce monde, découvert dans le Tche Li, et appartenant à un riche collectionneur de Wei Hien, dans le Chan Toung.

## II

Chavannes nous avait montré en Chine un développement local de l'art inspiré par le Bouddha ; M. Foucher nous conduit au berceau même de cet art aux Indes. Un éditeur a eu l'heureuse idée de le faire traduire en anglais et de réunir en un volume sous le titre de : *Les Débuts de l'art bouddhiste*, neuf articles dispersés dans le *Journal Asiatique*, les p2.304 volumes de la *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet*, la *Revue Archéologique*, les *Mélanges Sylvain Lévi*, le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, les *Monuments et Mémoires Piot*, avec l'addition d'un grand nombre de planches et d'un index, formant ainsi malgré la diversité des sujets traités

un ensemble dont l'unité est assurée par le but poursuivi : l'étude de l'art bouddhiste.

L'origine du bouddhisme est encore obscure, quoique l'époque à laquelle vivait le Bouddha, le V^e^ siècle avant Jésus-Christ, ne soit pas tellement éloignée que l'on ne puisse un jour jeter quelque clarté sur le problème. En revanche l'art bouddhiste dont malheureusement il ne reste guère que des sculptures, nous permet cependant de remonter à une époque qui paraît se rapprocher de l'origine même de la doctrine.

> « Assurément, nous dit l'auteur, les pierres sont peu loquaces : mais elles rachètent leur mutisme par l'invariabilité d'un témoignage qui ne saurait être suspect de remaniement ni d'interpolation. Grâce à leur grain merveilleux, elles sont aujourd'hui telles qu'elles sortirent, il y a deux mille ans, des mains des imagiers (*rûpa-hâraka*), et nous pourrons bâtir sur ce fondement immuable des inférences plus rigoureuses que sur le sable mouvant des textes.

Malheureusement, à l'action destructive de l'homme s'est ajoutée celle du climat de l'Inde qui n'est pas favorable à la conservation des monuments, particulièrement de ceux qui sont en bois, aussi les plus anciens spécimens d'architecture ou de sculpture ne remontent-ils pas plus haut que la dynastie des Mauryas, à la période d'Açoka, c'est-à-dire vers 250 avant Jésus-Christ. Les plus vieilles constructions de pierre attestent, comme au Mexique, p2.305 l'existence antérieure d'édifices en bois ; ces œuvres anciennes, par leur fini, indiquent bien qu'elles sont l'œuvre non de débutants, mais d'artistes et d'ouvriers expérimentés qui, au III^e^ siècle, ont substitué la pierre au bois. Laissant de côté les grands piliers monolithes d'Açoka, on ne trouve guère à relever à fleur du sol, en attendant des fouilles systématiques, que les débris des balustrades de Bodh Gayâ et de Barhut et les portes de Sânchi qui remontent au II^e^ siècle avant Jésus-Christ. Ce qui caractérise ces anciennes sculptures, c'est qu'elles représentent la vie du Bouddha sans le Bouddha ; les fidèles rendent hommage devant un trône qui est vide, non par suite de l'incapacité des artistes de reproduire une image du Bienheureux, mais par suite de la tradition, de la coutume. Quelle est la cause de cette abstention ? Le

problème est délicat, mais ne paraît guère soluble ; les explications données jusqu'ici ne sont pas satisfaisantes.

Contrairement à ce qui s'est passé pour le christianisme, le bouddhisme n'a connu que tardivement les images de son fondateur ; l'art de présenter la figure humaine était peu répandu dans l'Inde avant Alexandre, non qu'on y fut hostile, mais parce que l'idée ne s'en était même pas présentée à l'esprit indien. Il est probable qu'il doit son origine aux quatre grands pèlerinages primitifs. Avant la transformation apportée dans l'art bouddhique par la révolution gandhârienne, on peut supposer que premièrement, dès le V^e^ siècle, il y eut une production locale aux quatre grands centres de pèlerinages, ainsi que le colportage dans l'intérieur de l'Inde de grossières ou rudimentaires images des « saints vestiges » subsistant sur l'emplacement des sites miraculeux, p2.306 représentant des symboles qui ont fini par être regardés comme des représentations systématiques des quatre principaux épisodes dans la vie du Bienheureux et qui servirent de modèles avant et après la période d'Açoka pour la décoration des monuments religieux. Au second siècle avant notre ère, on remarque des tentatives pour s'affranchir de la routine en cherchant des sujets dans la période qui a précédé ou suivi l'existence dernière de Bouddha. Quand survint l'École du Nord-Ouest éloignée du théâtre des événements représentés dans les modèles de l'ancienne école, elle aurait, semble-t-il, offert des traits caractéristiques différents ; cependant, il n'en est rien : on retrouve au Gandhâra non seulement la multiplication des épisodes empruntés à la jeunesse ou à la carrière enseignante du Maître, dont l'image corporelle occupe à présent le centre de la composition, mais les scènes légendaires postérieures au cycle du *Parinirvâna* disparaissent presque complètement et le nombre des *jâtaka* diminue ; toutefois les vieux emblèmes ne disparaissent pas complètement, pas plus au Gandhâra que dans l'Inde médiévale et M. Foucher remarque que :

> « Si le stupa est considéré comme devenu superflu sur presque toutes les représentations nouvelles du *Parinirvâna*, l'arbre de la Science ne manque jamais de se dresser derrière le Bouddha de la *Sambodhi*, tandis que la roue entre les deux gazelles adossées ou affrontées continue à timbrer le trône de celui de la Première

prédication : et, par là, le déclin de l'art bouddhique rejoint ses plus lointaines origines *visibles* — les seules (est-il besoin de le spécifier ?) dont il ait été question ici.

Les articles qui, dans ce volume, suivent le premier consacré aux débuts de l'art bouddhique ont un p2.307 caractère moins général. Les *jâtaka* auxquels est consacré le second article sont « les étapes du Bouddha sur les voies de la transmigration des âmes ». Il faut tout d'abord pour se rendre compte de la croyance hindoue à la transmigration des âmes, savoir que tout être est certain de mourir et non moins certain de renaître dans l'une des cinq conditions de damné, de revenant, d'animal, d'homme ou de dieu avant de mourir à nouveau, de renaître jusqu'à ce qu'il ait atteint ou mieux dépassé le cercle de la transmigration ; ensuite que cette transmigration, loin d'être livrée au hasard, est réglée par une loi morale, le *karman*, qui établit la balance entre les mérites et les démérites ; enfin que le souvenir des existences précédentes est conservé par celui qui a atteint la sainteté. Ainsi donc Çâkya Mouni a passé, comme les autres, par une longue série d'existences successives pendant lesquelles, bodhisattvas, ils aspiraient au rang de Bouddha qui devait être leur incarnation suprême. À l'aide de la collection pâlie des *jâtaka* qui comprend près de cinq cent cinquante contes et des bas-reliefs de Barhut, au centre de l'Inde, qu'il a choisis parce que la plupart sont accompagnés d'une inscription écrite, dans le plus vieil alphabet de l'Inde centrale, le même dont se servait Açoka pour ses édits au milieu du III^e^ siècle avant notre ère, dans les vingt-cinq *jâtaka* dont on possède à la fois le texte et l'image, M. Foucher suit les différentes transformations du Bouddha : nous le voyons tour à tour animal, peut-être femme dans l'histoire d'Amarâ, homme enfin. Belle conception assurément, mais dont malheureusement l'exécution est inférieure. Dans ces *jâtaka*, tantôt le bodhisattva sous forme animale se trouve en présence de l'homme ; tantôt p2.308 au contraire le bodhisattva, sous forme humaine, souvent en chasseur, intervient parmi les animaux. Parmi ces fables, nous retrouverons des sujets que nos auteurs occidentaux, comme La Fontaine, n'ont pas dédaignés à leur tour ; cette littérature populaire non moins que religieuse pénètre jusque dans l'Extrême-Orient ainsi qu'en témoignent certains des contes qu'a publiés Chavannes.

Le musée Indien de Londres, le musée Guimet à Paris, le museum für Völkerkunde à Berlin, possèdent le moulage d'une porte monumentale couverte de bas-reliefs, don du gouvernement de l'Inde anglaise. Cette porte est l'une des deux qui restent debout sur quatre qui formaient le *stupa* de Sânchi, le plus bel, le plus vieil, même le seul ensemble architectural qui soit conservé de l'Inde ancienne ; contemporain de Barhut, il s'élève près de Bhilsa, entre Pataliputra (Patna), capitale des empereurs mauryas, et Broach. Le stupa se compose essentiellement d'un dôme hémisphérique massif, haut de 12,80 m sur un diamètre de 32,30 m, construit en briques revêtues d'un parement de pierres ; il est surélevé sur un soubassement de 4,25 m également circulaire auquel on accédait par un escalier ; le monument est entouré d'une balustrade de pierre visiblement copiée ou imitée d'une barrière en bois avec quatre portes ou torana, hautes d'environ 10 mètres, couvertes de sculptures. Que représentent les sculptures qui recouvrent la porte orientale dont le moulage est conservé au musée Guimet ? Tel est le problème que se pose et que résout M. Foucher dans son troisième article : 375 inscriptions ont été relevées sur la balustrade et sur les portes et elles ont été étudiées en dernier lieu par G. Bühler, dans le tome II de p2.309 l'*Epigraphia Indica*, mais elles ne peuvent aider en aucune manière à l'identification des sujets, car elles ne sont que de simples ex-voto ne fournissant que les noms des donateurs des pièces sur lesquelles elles sont gravées. C'est grâce aux images de Barhut dont nous avons parlé précédemment, que quelque lumière peut être projetée sur les sujets traités dans les bas-reliefs. Toutes les scènes sont consacrées à illustrer les quatre épisodes capitaux de la légende bouddhique, c'est-à-dire la Nativité ou la Vocation, l'acquisition de l'Omniscience, le Premier sermon et le Suprême trépas. Nous ne pouvons naturellement pas analyser ici le catalogue sommaire des sculptures que dressa M. Foucher en distinguant les éléments décoratifs des scènes bouddhiques.

Particulièrement intéressant est le quatrième article consacré à l'origine grecque du Bouddha. Le Bouddha n'assume toujours et partout qu'une forme purement et simplement humaine. Quelle est l'origine de cette figure dont les plus anciennes représentations se trouvent au musée de Lahore, la « Maison des Merveilles » ? Elles sont originaires de Peshawar, sur la rive

droite de l'Indus, à son confluent avec le Kaboul Roud ; c'est l'ancien Gandhâra où s'associent les deux antiquités, l'hellénique et l'indienne. Le plus ancien et probablement aussi le plus beau des Bouddhas se trouve au mess du régiment des Guides, dans la petite ville de garnison de Hoti-Mardân, pour lequel on a pu inventer le vocable de « gréco-bouddhique ». Le bouddhisme prospéra au Gandhâra grâce à Açoka. L'hellénisme a pénétré dans l'Inde en 326 avec Alexandre, qui fut d'ailleurs obligé, à cause de la chaleur, de battre en retraite par le Belouchistan (Gédrosie), mais surtout grâce à la p2.310 constitution du royaume grec de Bactriane en 250 avant J.-C., et plus tard à la conquête du Penjab par Demetrios, fils d'Euthydème, qui profita de la décadence de l'empire des Mauryas pour se tailler un royaume dans l'Inde du Nord. Le Bouddha se distingue du Bodhisattva en ce qu'il se montre sans bijoux dans le manteau monastique drapé jusqu'au cou, et des religieux de son ordre en ce qu'il est le seul qui ait le privilège de conserver ses cheveux.

Dans le « Couple tutélaire dans la Gaule et dans l'Inde », M. Foucher rapproche des divinités gallo-romaines l'existence de figures et même de groupes tout à fait analogues de l'Inde, par exemple des divinités populaires, des demi-dieux comme Pân-tchika, tour à tour gardien des trésors et dispensateur des richesses et son épouse Harîtî qui d'ogresse, mère de 500 petits lutins, devient une matrone convertie par le Bouddha et chargée d'accorder aux vœux des fidèles une nombreuse progéniture : Lamie métamorphosée en Lucine ; le couple était chargé de donner satisfaction aux besoins des humains, le premier aux hommes, la seconde aux femmes. Sculpteurs gaulois, sculpteurs indiens avaient appris leur art à la même école, celle des Grecs.

Le « grand miracle » ou *mahâ-prâtihârya* de Çravasti, l'un des dix actes dont tout parfait Bouddha doit nécessairement s'acquitter avant de mourir, est le sixième article du recueil de M. Foucher, qui a profité de la découverte récente au lieu de « première prédication », à Sârnâth, dans la banlieue nord de Bénarès, d'une stèle en assez bon état, remontant approximativement au V^e^ siècle ; elle est divisée en huit panneaux consacrés aux huit grandes scènes ; ce nouveau document apporte un utile p2.311 témoignage sur la façon traditionnelle de représenter le « grand miracle » de Çravasti.

Puis vient un essai de classement chronologique des diverses versions du *Shaddanta Jataka*, c'est-à-dire du *jataka* de l'éléphant à six défenses qui n'est autre qu'une des innombrables incarnations du Bouddha : l'éléphant vit heureux dans une vallée cachée des Himalayas avec ses deux épouses, lorsque l'une d'elles se suicide par jalousie ; revenue à la vie comme reine de Bénarès, elle se rappelle son existence précédente et, par vengeance, veut faire tuer l'éléphant, mais l'enveloppe animale peut seule périr par la flèche qui la frappe et l'âme du Bodhisattva est inaccessible à son action ; dans sa magnanimité, le Bodhisattva fait don des défenses au chasseur qui avait été chargé de lui donner la mort ; la reine sent se briser son cœur en recevant ce lugubre présent.

Nous avons ensuite des notes sur l'art bouddhique à Java et en particulier sur le célèbre stupa de Boro Boudour, bâti dans la seconde moitié du IX$^{e}$ siècle, notes recueillies pendant un court séjour de l'auteur à Java en mai 1907.

Enfin le dernier mémoire est consacré à une peinture provenant de Yargolî, à environ dix kilomètres à l'ouest de Tourfan, découverte le 13 juillet 1905 au cours de la seconde mission archéologique allemande dans cette région du Turkestan chinois et conservée actuellement au musée royal d'Ethnographie de Berlin ; elle décorait un sanctuaire en briques crues un peu postérieur au IX$^{e}$ siècle, aujourd'hui en ruines, dédié apparemment au Bouddha. Cette peinture représente une femme assise, tenant dans le bras droit un enfant en maillot, auquel elle présente le $_{p2.312}$ sein de la main gauche ; cette figure est entourée de huit petits personnages : ce n'est pas la Vierge Marie comme on serait tenté de le croire, mais bien la fée Harîtî, dont nous avons déjà parlé, qui donne à téter à son dernier-né, Pingala, tandis que ses autres enfants s'ébattent autour d'elle ; il est à peu près impossible de déterminer la date à laquelle a été exécutée cette peinture.

On voit par ces notes la variété et l'importance des mémoires qui composent le recueil de M. Foucher et qui intéressera non moins l'artiste et le folkloriste que l'indianiste.

@

# NOTES SUR L'ORIGINE DES TURKS ET DES BULGARES [1]

@

p2.313 Quand on étudie le problème complexe de l'origine des nations de l'Europe orientale, il faut toujours la rechercher jusque dans le nord-est du continent asiatique. C'est là que s'est déclenché le grand mouvement de migration qui, ainsi que je l'ai écrit, il y a une dizaine d'années, s'est transmis de proche en proche, de horde en horde, de tribu en tribu, de peuple en peuple, comme des ondes sonores jusqu'en Europe, qui, lorsqu'elle est frappée par le Fléau de Dieu, ignore d'où est parti le coup initial. Chemin faisant, les vastes troupeaux humains venant d'Asie, balayant tout sur leur passage, déposant des îlots détachés de leur masse, se mélangeant souvent aux populations envahies, formant par ces croisements de nouvelles tribus, ont aussi donné naissance à des peuples, mélange de leurs différents groupements qui, reprenant la course de leurs prédécesseurs essoufflés ou disparus, la poursuivent à travers l'Europe entière, jusqu'en Espagne, comme les Goths, jusqu'en Afrique comme les Vandales.

p2.314 Les peuples qui, au nord de la Chine, ont alimenté un réservoir inépuisable d'hommes qui ont, les uns menacé et même conquis l'empire du Milieu, les autres envahi l'Asie Centrale et Occidentale, sont désignés sous le nom général de Tartares. On les divise en Tartares Orientaux, parmi lesquels on compte les Wei, les Leao, les Kin, les Mandchous qui ont régné sur la Chine, et en Tartares Occidentaux qui comprennent les deux grands groupes apparentés des Huns ou Hioung Nou et des Turks auxquels au cours des siècles s'ajoutèrent les Mongols. C'est de ces Tartares occidentaux, sous différents noms, et après de nombreux croisements, que descendent la plupart des Barbares de la grande invasion du V$^{e}$ siècle de notre ère.

L'origine des Hioung Nou nous est inconnue. On a prétendu qu'ils descendaient de Chouen wei, fils du dernier souverain de la première dynastie chinoise des Hia ; on a dit aussi que les Huns qui ne sont autres que les Hioung Nou devaient, suivant Cassiodore, descendre des hommes

[1] Extrait de la *Revue Bleue*, 27 nov.-4 déc. 1915, pages 587-589.

des bois appelés *Fauni ficarii*, suivant Jordanes, des *Spiritus immundi* qui ne seraient autres que *kouei fang* (région des démons) des Chinois qui peut s'appliquer à d'autres barbares, aussi bien qu'aux Hioung Nou. Ils étaient nomades et leur domination s'étendait depuis Siouen Houa fou dans le Tche-li jusqu'au lac Barkoul. Nomades, excellents cavaliers, habiles à manier l'arc, ils faisaient des incursions continuelles en Chine. Dans la seconde moitié du III^e^ siècle avant notre ère, ils se constituèrent en nation. En 215 av. J.-C., le grand empereur Ts'in Che Houang-Ti, pour arrêter leurs incursions, fit construire ou mieux compléter la Grande muraille par le général Mong Tien.

p2.315 Les Hioung Nou avaient des rivaux dans les Yue Tche, dans la région qui forme la province chinoise actuelle du Kan-Sou. Les Hioung Nou, d'abord sujets des Yue Tche, à leur tour avaient vaincu ceux-ci une première fois à la fin du III^e^ siècle et une seconde en l'an 177 avant J.-C. Les Yue Tche, chassés du Kan-Sou, émigrèrent vers l'ouest, laissant le champ libre à leurs adversaires qui, à partir du I^er^ siècle de notre ère, voient leur puissance disparaître devant celle des Chinois. Dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, les Huns se divisent en deux branches : un groupe qui pénétra en Europe sous l'empereur Valens et conduit plus tard par Attila roulera, en le dévastant, à travers notre continent, et, en vagues formidables, ira, en 451, se briser dans les Champs catalauniques contre les forces compactes et disciplinées des Romains d'Aëtius, des Visigoths de Théodoric, des Francs de Mérovée et des Burgondes, unis dans un sentiment de commune conservation pour arrêter l'élan destructeur des barbares asiatiques. L'autre groupe détruira le royaume Kouchan de Caboul, le royaume de Gandhâra et l'empire goupta, et, vainqueur du souverain sassanide Pirouz, en 484, sous le nom de Huns Blancs ou Hephthalites, créera dans l'Asie centrale un vaste empire qui au VI^e^ siècle succombera aux attaques des Tou Kiue (Turks) occidentaux alliés du roi de Perse.

Pendant la première moitié du VI^e^ siècle de notre ère, les Turks que les Chinois appelaient *Tou-kiue*, descendant des anciens Huns, dont les débris après leur ruine s'étaient fixés sur les bords de l'Irtich, avec leur chef Boumin, se rendirent indépendants des Avares (Jouan Jouan) ; ils se

divisèrent en deux branches : la branche septentrionale ou orientale et p2.316 la branche occidentale ; elles restèrent distinctes depuis le milieu du VI$^{e}$ siècle, mais leur séparation politique causée par les intrigues des Chinois qui opposaient continuellement les deux tribus turkes l'une à l'autre, ne date que de 582. Boumin, chef de la branche septentrionale, mourut en 552 et fut remplacé par ses trois fils successivement ; son frère cadet, Chetiemi (Istämi), est l'ancêtre des Turks occidentaux ; il est connu des historiens byzantins sous les noms de Dizaboul et de Silziboul. Après avoir joué un rôle considérable, les Turks commencèrent à tomber en décadence vers 630, et finalement ils furent subjugués par les Chinois en 659. Les Turks ont été la grande puissance de l'Asie centrale de la première moitié du VI$^{e}$ siècle jusqu'au milieu du VII$^{e}$ siècle. Mais de nombreuses branches de Turks continuèrent à subsister en Asie et, en particulier, celle des Sedjoukides qui s'emparèrent en 1037 du Mawara-n-Nahr (Transoxiane) et de là se répandirent dans l'Iran, à Kirman, à Iconium (Konieh), à Alep, à Damas. Les sultans seldjoukides d'Iconium furent détruits en 1308 par les Mongols et leur empire s'effrita en une foule de principautés. Au milieu du XIII$^{e}$ siècle, le sultan d'Iconium Ala ed-din Kaikobad II avait fait don à l'un de ses émirs, Ertoghrul ibn Suleiman d'un petit territoire près de Dorylée en Phrygie ; son successeur, Osman ou Othman (1288-1326), se déclara indépendant des Seldjoukides ; c'est lui qui donna son nom à la famille qui règne encore aujourd'hui en Turquie : les Osmanlis ou Ottomans. Orkhan, successeur d'Osman, s'empara de Brousse (1326) et en fit sa capitale. Le second successeur d'Osman, Mourad I$^{er}$ (1359-1389), s'empara en 1360 d'Andrinople qui fut la résidence des p2.317 sultans ottomans de 1362 à 1453. Le fils de Mourad, Bayezid I Ilderim (1389-1402), vainquit les forces de la chrétienté à Nicopolis en 1396, mais il fut arrêté dans sa marche triomphale par Tamerlan, qui écrasa les Turks dans une bataille décisive à Angora en 1402. Ce fut au cinquième successeur de Bayezid, Mahomet II, fils de Mourad, le vainqueur de Kosovo, que revient la gloire d'avoir mis fin à l'empire grec d'Orient en s'emparant en 1453 de Constantinople d'où nous essayons aujourd'hui de déloger ses descendants.

*

Venons aux Bulgares. Les Chroniques arméniennes prétendent que sous le roi Arson I^er^, au premier siècle avant l'ère chrétienne, des Bulgares chassés de leur pays par les guerres s'étaient établis au nord de l'Araxe ; ceci est douteux ; ce qui l'est moins, c'est qu'ils étaient établis aux environs de la mer d'Azov dans la seconde moitié du V^e^ siècle ; ils étaient connus sous les noms de *Onogoundourous* (Constantin Porphyrogénète-Nicéphore) et de *Ounobundobulgares* (Théophane, *Chronog*.) qui les rapprochent des Huns. En 485, des hordes bulgares marchèrent vers le Borysthènes, traversèrent le Danube, mais furent chassées par Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. Nous les retrouverons tout à l'heure. Les Bulgares qui restèrent sur les bords de la mer d'Azov furent subjugués par les Khazars convertis au judaïsme au IX^e^ siècle ; d'autres au commencement du IX^e^ siècle marchèrent vers la Volga et la Kama, et créèrent le royaume de la Grande Bulgarie, Bulgarie intérieure (Bolgar Aldakhila), ou Bulgarie p2.318 noire ; on ignore si c'est la Volga qui a donné son nom aux Bulgares ou si ce sont ceux-ci qui ont baptisé le fleuve que Ptolémée appelait le *Rha*, Ménandre, *Attila*, Constantin Porphyrogénète, *Atel* et *Etel*, Théophane, *Atal*, Rubrouck, *Etilia*. Ils construisirent près de l'embouchure de la Kama une capitale nommée Brakhimof, qui fut détruite par André, grand-duc de Rostov et de Sousdal ; ils la remplacèrent par Bolghar sur la Volga, au sud de la ville actuelle de Kazan ; elle fut détruite par les Russes en 968 ; prise par les Mongols en 1225, puis par Tamerlan en 1391, Bolghar est mentionnée par les voyageurs du moyen âge, Plan Carpin, Guillaume de Rubrouck, Marco Polo. Au XIV^e^ siècle, le célèbre géographe arabe Aboulféda écrivait qu'elle

> « est située à l'extrémité septentrionale du monde habité, non loin des rives du Volga, du côté du nord-est. Le froid, à Bolar, empêche les fruits de mûrir ; aussi n'y voit-on pas d'arbres à fruit : le raisin y est même inconnu, mais la rave y vient à point ; elle est noire et extrêmement grosse. Un homme de Bolar m'a dit qu'au commencement de l'été le crépuscule ne cesse pas d'éclairer l'horizon, et que les nuits y sont extrêmement courtes. Ce récit est véritable ; il est conforme aux mouvements célestes.

Bolghar est aujourd'hui représenté par le village de Bolgari.

En 921, le calife de Baghdad, Moctader Billah, envoya une ambassade au roi des Bulgares, Almus, fils de Silko, qui venait d'embrasser l'islamisme et prit le nom de Dja'far et dont le fils entreprit en 924 le pèlerinage de la Mecque. Lors de la conquête mongole (1246), la Grande Bulgarie fit partie du royaume de Kiptchak, domaine de Djoutchi, fils aîné de Gengis Khan ; en 1438, Oulough Mohammed, cousin de Toka p2.319 Timour, de la famille de Djoutchi, transforma cet État en khanat de Kazan qui subsista jusqu'à sa conquête par Ivan IV en 1552.

Retournons au Danube. Après leur défaite par Théodoric, les Bulgares chassés pendant quelques années, reparurent après le départ des Goths, ravagèrent la Thrace (499), la Macédoine, l'Épire et la Thessalie (517) ; puis recommencèrent leurs déprédations en 539 et en 559, puis ils s'allièrent aux Avares alors riches et puissants par leurs brigandages. Cependant quelques tribus n'acceptant pas cette alliance se retirèrent dans les États du roi de France, Dagobert, qui les envoya provisoirement en Bavière. Le Conseil du roi, nous dit Lebeau, fut d'avis de se défaire de ces hôtes dangereux. On expédia des ordres secrets de les égorger tous dans la même nuit avec leurs femmes et leurs enfants. Il en périt 9.000 dans ce massacre cruel ; il ne s'en sauva que 700 qui trouvèrent une retraite chez les esclavons vinides (Vendes de la mer Adriatique).

En 679, une horde bulgare franchit le Danube sous le commandement d'Asparoukh, s'implanta au détriment des Slaves dans la région à laquelle elle imposait le nom qu'elle a portée depuis : Bulgarie. Les successeurs d'Asparoukh dont la dynastie est dite des Duloïdes étendirent au loin leur domaine : Kroum au commencement du IX$^{e}$ siècle s'avança jusqu'aux portes de Constantinople. Cette dynastie fut remplacée en 820 par celle d'Omortag sous laquelle les Bulgares se convertirent au christianisme (864) ; ils étaient commerçants et faisaient par leurs compatriotes établis à Constantinople, une telle concurrence aux marchands grecs qu'on les obligea à transporter leurs comptoirs à Thessalonique : ce p2.320 fut le signal de la guerre entre le tsar et l'empereur Léon VI. Siméon poussa ses frontières jusqu'à la Save, conquit la Valachie, mais, après sa mort, la Bulgarie tomba dans l'anarchie ; envahie tour à tour par ses voisins, elle lutta énergiquement jusqu'au jour où ses troupes essuyèrent une terrible

défaite de la part des Byzantins au défilé de Cimbalongou qui conduit de Seres à la haute vallée de Strymon (Kara Sou) ; c'était le 29 juillet 1014 ; le vainqueur Basile II fit crever les yeux à 15.000 prisonniers bulgares, n'en épargnant qu'un sur cent qui simplement rendu borgne devait servir de guide à ses malheureux compagnons ; le tsar bulgare Samuel en mourait de chagrin la même année, et sa mort sonnait le glas de l'indépendance bulgare. Quatre ans plus tard, Basile II (qui mérita le surnom de *Tueur des Bulgares*) entrait en triomphateur dans la capitale Ochrida : la Bulgarie devait rester sous le joug de Byzance jusqu'en 1186.

Alliés aux Valaques, sous la conduite de Jovan Asên I (1186-1196), les Bulgares reconstituèrent alors un nouvel empire dont la capitale fut Tirnovo. Ils firent un commerce actif avec les Ragusains, puis avec les Génois et les Vénitiens ; le blé était leur grand article d'exportation. Par un traité signé le 4 octobre 1352 avec un envoyé du doge Marino Faliero par le tsar Jovan Alexandre Asên, Venise obtenait le droit de construire des entrepôts jusque dans l'intérieur du pays. Mais la Bulgarie tomba rapidement en décadence : elle se divisa en trois principautés indépendantes les unes des autres ; leur faiblesse excita la convoitise de leurs voisins : le tsar serbe Douchan s'empara de la Macédoine, mais lorsque la Serbie disparut (1389), le reste de la p2.321 Bulgarie tomba entre les mains des Turks ; le dernier tsar, Jovan Schichman, fut tué en 1398 ; Widin fut capturé en 1396 ; la conquête turke était terminée en 1398. Désormais la Bulgarie était soumise au pouvoir politique des Osmanlis, au pouvoir religieux des Grecs ; par haine de ces derniers, un grand nombre de Bulgares se convertirent à l'islam. Grâce à la Russie, la Bulgarie renaissait à la vie à la suite de la guerre d'Orient et des traités de San Stefano (3 mars 1878) et de Berlin (juillet 1878). Aujourd'hui, oubliant ses années de cruelle servitude, la Bulgarie se tourne contre son bienfaiteur et cherche à opprimer ses voisins qui n'ont eu que le tort de se défendre contre un ancien allié devenu un félon en 1913.

À quelle race appartiennent les Bulgares ? Ils ne viennent assurément pas des bords de l'Elbe comme les Slaves des Balkans, mais bien des rives de la mer d'Azov ou des bords de la Volga, c'est-à-dire des pays tartares, c'est-à-dire des Turks. L'écrivain arabe Maçoudi nous disait déjà au X$^{e}$

siècle, que les Bulgares étaient d'origine turke ; ils ont, sans aucun doute, absorbé au cours des siècles quelques éléments finnois, grecs et même slaves, mais ils sont restés turks. Ils ont abandonné leur vieille langue bulgare pour une langue slave et ils ont embrassé l'orthodoxie, mais ils sont restés turks de race. Le Serbe, qui est slave, rit, chante, boit ; le Bulgare est silencieux et sobre. Sous une apparence de civilisation, on retrouve facilement dans le Bulgare l'ancêtre turk comme chez l'Allemand l'ancêtre germain avec sa sauvagerie native. Il eut fallu aux Bulgares pour chef un héros s'inspirant de la gloire du tsar Siméon ; ils ont la malechance d'être dirigés dans des voies obscures par un ambitieux sans scrupules et sans p2.322 honneur imprégné des plus mauvaises traditions de Byzance : Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha n'est pas un tsar bulgare, mais un basileus de la décadence.

Répétons-le : les Bulgares ne sont pas des Slaves ; ils n'ont du Slave qu'un vernis religieux et linguistique et ce vernis n'a pas modifié la race dans ses caractères essentiels : la cruauté, la fourberie, et, soyons justes, la bravoure. L'alliance du Bulgare et de l'Osmanli est l'alliance de deux peuples turks.

@

# LA MISSION du CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX à Canton, en 1787,

## d'après les archives du ministère des Affaires étrangères [1]

@

p3.001 Escortée de la *Subtile*, commandée par le vicomte de la Croix de Castries [2], la *Résolution*, battant pavillon du chevalier d'Entrecasteaux [3], jeta l'ancre devant Macao le mercredi 7 février 1787, après soixante-huit jours de traversée depuis Batavia [4].

p3.002 M. de La Pérouse était parti de Macao le 5 février pour se rendre à Manille, sans se douter que, deux jours plus tard, son collègue, chargé d'une mission du roi, mouillerait dans les mêmes eaux que lui. Ce ne fut qu'en avril, à Manille, que M. de La Pérouse apprit avec étonnement l'arrivée de M. d'Entrecasteaux à Canton et qu'il reçut une lettre de lui l'informant des motifs de son voyage. Peu de temps après, M. de la Croix de Castries, à bord de la *Subtile*, apportait des dépêches au grand navigateur.

Deux ans auparavant, d'Entrecasteaux avait reçu du roi le commandement des forces navales en station dans les Indes orientales et l'instruction particulière sur le service qu'il avait à remplir [5] :

> « Le S^r^ Ch^er^ d'Entrecasteaux mettra à la voile du port de Brest, pour se rendre à l'isle de France. En passant au cap de Bonne-Espérance, il y mouillera le temps nécessaire : 1° pour juger de l'état et de la force des troupes qui en ont la garde. 2° Pour examiner si l'on fait travailler aux fortifications, et si l'on y a des

---

[1] Extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1911. Communiqué au 49^e^ Congrès des Sociétés savantes à Caen, le mercredi 19 avril 1911.

[2] Neveu du ministre de la Marine.

[3] *Antoine-Raymond-Joseph* de Bruni, chevalier d'Entrecasteaux, né au château d'Entrecasteaux, entre Barjols et Brignoles, non loin d'Aix-en-Provence, en novembre 1737 ; mort en mer le 20 juillet 1793.— Cf. *D'Entrecasteaux*, 1737-1793, par le baron Hulot. Paris, Société de Géographie, 1894, in-8.

[4] D'Entrecasteaux, par suite de retard dans les instructions, n'avait pu partir qu'au mois d'octobre 1786 de Pondichéry avec la mousson contraire. « Il a d'abord relâché à Batavia, ensuite il a passé par l'est de l'île de Bornéo et, en faisant le tour des îles Carolines et Philippines, il est parvenu à Canton. On est informé qu'il était de retour à Pondichéry au commencement du mois de juin d'où il aura pu se rendre au mois d'août à l'île de France, s'il a été informé à temps de sa nomination au gouvernement de cette colonie. »

[5] Affaires étrangères.

munitions et des approvisionnements suffisants pour une bonne défense.

Le S^r^ Ch^er^ d'Entrecasteaux est prévenu que les deux cours de Versailles et de Londres sont convenues que leurs stations respectives dans les mers d'Asie ne seront composées que de frégates ou autres bâtiments inférieurs. En conséquence, il surveillera l'arrivée des vaisseaux anglais qui viendront d'Europe, pour connaître si leur station se renforce par des bâtiments plus considérables, ou si elle reste telle qu'il a été convenu : et dans le cas où il arriverait des vaisseaux de guerre, il s'informerait des commandants anglais des motifs qui ont déterminé à s'écarter de la convention qui a été faite entre les deux cours, et il en rendra compte au secrétaire d'État ayant le département de la Marine. Il sera nécessaire d'apprécier en même tems la force que les vaisseaux de la p3.003 Compagnie des Indes anglaises peuvent acquérir, si de demi armés qu'ils sont pendant la paix on voulait les porter à l'état de guerre, et augmenter par ce moyen les forces anglaises dans les mers d'Asie, au commencement des hostilités.

Les circonstances ne permettant pas encore aux deux nations française et hollandaise, d'arrêter un plan pour leur sûreté dans les mers des Indes, le S^r^ Ch^er^ d'Entrecasteaux cherchera provisoirement à se lier avec le commandant de l'escadre hollandaise, afin qu'en attendant des ordres pour combiner ses mouvements avec le vaisseau français, ils puissent se concerter sur les meilleurs moyens à employer, pour assurer les établissements respectifs des deux nations, lorsqu'ils en recevront l'ordre.

À son arrivée à l'Île de France, le S^r^ Ch^er^ d'Entrecasteaux se fera rendre compte des dispositions qui auront été faites par le S. de Rosily [1], relativement à la mission dont il a été chargé, et il en adressera le résultat au secrétaire ayant le département de la

[1] *François-Étienne*, comte de Rosily-Mesros, né à Brest, 13 janvier 1748 ; † à Paris, 12 janvier 1832 ; il était alors capitaine de vaisseau. — Voir Henri Cordier, *Correspondance générale de la Cochinchine (1785-1791).* Leide, 1906-1907, p. 24.

Marine. Il trouvera joint à la présente instruction une copie de celle qui a été expédiée à cet officier qui lui fera connaître les objets qu'il doit remplir ; et si des circonstances imprévues mettoient le S. de Rosily dans l'impossibilité d'exécuter les ordres qu'il a reçus, le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux le ferait remplacer par un des bâtiments à ses ordres.

Le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux est prévenu qu'il trouvera dans cette île le S. de Conway [1], commandant en l'absence du gouverneur général, et qu'en cette qualité, il ne doit lui être rendu que les honneurs attachés à son grade militaire.

Avant de partir de l'Isle de France, il examinera l'état du port, et le travail qu'il y aura à faire, pour le rendre utile p3.004 aux escadres de Sa M$^{sté}$ en temps de guerre. Il sera également important qu'il puisse se procurer des renseignements sûrs, relatifs aux ressources en bois qu'on peut trouver dans cette île, ainsi que sur l'emploi et sur le nombre indispensable de nègres, pour y préparer les choses nécessaires aux radoubs des bâtiments de Sa Majesté. Le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux sentira combien il importe qu'il fasse connaître la mesure des ressources de cet établissement principal.

Après avoir pris ces renseignements, et toutes les connaissances que le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux jugera utiles, il mettra à la voile de l'Île de France, pour se rendre à Ceylan, en passant par les îles Seychelles, pour connaître leur situation et le degré de leur utilité ; mais si l'époque de son départ ne lui permettait pas de les reconnaître par lui-même, et de se procurer ces renseignements, il en chargerait un bâtiment à ses ordres.

---

[1] *Thomas*, comte de Conway, né en Irlande en 1735, entre le 16 décembre 1747 au service de la France ; il tut colonel du régiment de Pondichéry (1781), maréchal de camp (1784), et enfin gouverneur général des établissements français dans l'Inde (1787). — Cf. Henri Cordier, *Correspondance générale de la Cochinchine (1785-1791)*. Leide, 1906-1907, in-8, p. 53.

Arrivé à Ceylan, il s'informera des dispositions qui auront été faites par la station hollandaise, et il préviendra le gouverneur que l'escadre du roi sera toujours prête à concourir avec celle du commandant hollandais, pour la sûreté des deux nations.

De Galle ou de Columbo, où il aura vraisemblablement mouillé, en arrivant sur Ceylan, il passera à Trinquemalé, pour en reconnaître la situation sous tous les rapports. Il se rendra ensuite à Goudelour ou à Pondichéry, selon le lieu où se trouvera le commandant des troupes de Sa Majesté.

Si l'époque de son départ de Brest ou le séjour qu'il fera dans sa route le forcent de n'arriver à la côte de Coromandel qu'à la fin de septembre, il se dirigera d'abord sur la côte de Malabar, où il visitera les ports dont la connaissance est la plus importante. Il pourra combiner ces observations à faire dans cette partie d'après les instructions du S. de Rosily, pour ne pas faire de doubles emplois, et ce que le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux pourra faire sera combiné avec l'époque du mois d'avril, à laquelle il devra paraître sur la côte de Coromandel.

En partant de Goudelour ou de Pondichéry, il entrera dans le Gange, il remontera ce fleuve jusqu'à Chandernagor, et le descendra après y avoir rempli l'objet de protection que le commerce peut attendre du séjour que le pavillon du roy y p3.005 fera. Il tâchera, sous quelque prétexte, de reconnaître Calcutta et les batteries placées sur les deux rives, aux points les plus rapprochés de l'embouchure du Gange. Mais pour rendre la navigation dans le Bengale et sur les côtes de l'Est plus utile, il demandera au commandant des troupes à Pondichéry un officier de génie intelligent, pour lever des plans et reconnaître militairement les points importants qu'il parcourra.

Dans le nombre des isles ou des côtes que le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux devra reconnaître ou faire reconnaître par les bâtiments à ses ordres, il s'occupera principalement des îles Andaman, pour s'assurer s'il y a des ports, des bois, et des

subsistances. Il reconnaîtra soigneusement Mergui, Malacca, et tous les détroits. Si, en disposant des bâtiments à ses ordres, il peut envoyer jusqu'à Manille, il fera reconnaître l'état de Luçon, de ses formes de terre, de ses bâtiments, &c. afin de pouvoir juger, si en cas de guerre, et dans l'hypothèse d'une combinaison de forces contre l'Angleterre, on pourrait tirer des secours de cet établissement espagnol.

Il ne négligera aucun moyen d'acquérir toutes les connaissances possibles sur le commerce de la mer Rouge, et il ne perdra pas de vue que l'objet principal de la station de l'Inde est de protéger le commerce de la Compagnie des Indes dans ces mers, et de conserver au pavillon français toute la considération qu'il s'y est acquise.

Dans l'étendue qu'embrasse la station du S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux on peut avoir laissé échapper quelques points de renseignements importants à prendre. Sa Majesté lui recommande donc dans ce cas de suppléer à ce qui aura été omis dans cette instruction et de donner l'extension qu'il estimera avantageuse aux objets sur lesquels il lui est prescrit de se procurer les connaissances qu'il importe d'acquérir.

Il s'occupera des moyens de retirer de l'Inde les Français épars qui voudront revenir en Europe ou dans les établissements français de l'Asie, et il fera observer une discipline exacte et rigoureuse, pour éviter le libertinage qui conduit à la désertion ou aux maladies qui les détruisent.

Il s'occupera pareillement des moyens de faire réparer et ravitailler ses vaisseaux dans les mers où il doit stationner, sans avoir besoin de revenir à l'Île de France, pour cet objet. La défense de venir y relâcher fera découvrir des ressources p3.006 dans les lieux ou les bâtiments se trouveront, qu'on n'y chercherait pas avec la facilité de se les procurer sans peine dans les îles. Le Bengale peut fournir du biscuit et des salaisons, la côte de Coromandel, du bois et les établissements

hollandais de l'arrack qui remplace les eaux de vie. Les liaisons qui existent entre la France et la Hollande, autorisent le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux à aller avec confiance dans ces établissements, pour y demander, en payant, les objets nécessaires aux réparations des bâtiments qui composent la station à ses ordres.

Sa Majesté est persuadée que le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux concourra avec le zèle et les lumières qu'il a développés dans plusieurs occasions, à tout ce qui est relatif au bien de son service. Il n'ignore pas qu'il est absolument sous les ordres du gouverneur général, pour tout ce qui a rapport à la disposition des forces navales en station aux Indes orientales. Elle lui recommande d'user de prudence et de circonspection dans les occasions où il pourrait se trouver vis-à-vis des Anglais, et de concilier néanmoins la modération et la fermeté, son intention étant de ne céder à aucune nation et que son pavillon soit respecté dans tous les cas, et particulièrement dans celui où le commerce de ses sujets éprouverait des entraves au mépris des traités, il soutiendrait alors ses droits avec force et énergie. Elle lui recommande pareillement de tenir exactement la main à ce que le service soit fait à bord des bâtiments sous ses ordres avec la plus grande régularité, et que chacun se conforme aux ordonnances et règlements. Il rendra compte au secrétaire d'État ayant le département de la Marine, des commandants et officiers qui manqueraient à ce qu'il leur aurait prescrit, pour le maintien de la discipline. Sa Majesté lui ordonne de démonter, et de renvoyer en France, ceux qui par leur conduite se seraient rendus coupables de désobéissance, et qui auraient rempli les missions dont ils auraient été chargés.

Sa Majesté attend que, dans toutes les circonstances, le S$^{r}$ Ch$^{er}$ d'Entrecasteaux justifiera l'opinion avantageuse qu'elle a de ses lumières, de sa prudence et de sa fermeté.

Plus tard, il reçoit de nouvelles instructions relatives à la Chine ;

M. d'Entrecasteaux, à Pondichéry.

À Versailles le 17 février 1786.

p3.007 Vous recevrez, M., par une autre de mes dépêches les instructions du roi pour la mission que vous êtes chargé d'exécuter à Canton relativement aux sommes considérables que les Chinois doivent à nos négociants. L'intention de Sa Majesté est encore que vous preniez connaissance de la situation de ce comptoir pour y faire les arrangements provisoires qui vous paraîtront convenables d'après les détails dans lesquels je vais entrer.

Au moyen de l'établissement de la Compagnie des Indes [1], il suffît de conserver à Canton un agent et un interprète qui n'auront rien de commun avec la Compagnie, sur les employés de laquelle l'agent n'aura aucun pouvoir. Son service se bornera à me rendre compte de ce qui se passera en Chine tant pour les affaires politiques que pour celles du commerce, et à exécuter les ordres qui lui seront adressés.

M. Vieillard, vice-consul, ayant demandé à faire son retour en France, vous choisirez entre les Français qui resteront à Canton celui qui vous paraîtra mériter le plus de confiance pour la place d'agent et vous conserverez le S^r^ de Guignes, en qualité d'interprète si vous n'y trouvez pas d'inconvénient. Quant à leur traitement, Sa Majesté a décidé qu'ils jouiront d'une somme qui leur tiendra lieu de tout, même de logement et de frais de voyage. Cette somme ne sera pas portée au-dessus de 4.000^ll^ par an pour l'agent et de 2.000^ll^ pour l'interprète. Vous donnerez pour le retour des employés du roi les ordres que vous jugerez convenables et vous leur annoncerez que je mettrai avec plaisir leurs services sous les yeux du roi pour leur procurer les grâces dont ils se trouveront susceptibles.

[1] Elle avait été créée par arrêt du 14 avril 1785.

J'avais définitivement fixé par une dépêche du 19 octobre 1783 [1] les dépenses du consulat à 20.500$^{ll}$ par an suivant un état que vous trouverez joint au duplicata de cette dépêche. Je vous p3.008 prie d'arrêter sur ce pied le compte de ces dépenses que je vous autorise à recevoir soit du S$^{r}$ Vieillard, soit de celui qui le représentera. Les observations que M. Vieillard a faites à ce sujet par sa lettre du 1$^{er}$ janvier 1785, n° 12, ne m'ont pas paru fondées. Vous aurez en conséquence à retrancher sur le compte qu'il a joint à sa lettre n° 16 dont je vous envoie le duplicata, ainsi que du n° 12, les 7.000$^{ll}$ d'appointements qu'il y a portées au delà des 20.500$^{ll}$ à quoi la dépense totale a été fixée. Ainsi il sera resté en ses mains au 31 octobre 1784, 32.219$^{l}$ 12$^{s}$ 3 dont 20.500$^{ll}$ seront allouées pour l'année 1785 et le surplus sera imputé sur l'année courante.

Vous demanderez à M. de Moracin [2] de vous remettre 2.500 piastres sur les espèces que porte la frégate *La Calipso*, tant pour solder le compte du S$^{r}$ Vieillard que pour laisser environ 1.000 piastres à la disposition du nouvel agent.

Vous verrez par les lettres de M. Vieillard n$^{os}$ 14 et 15 les mouvements qui ont eu lieu à Canton à l'occasion de l'accident involontaire qui a causé la mort de deux Chinois, et des ordres donnés par l'empereur pour arrêter des prêtres chinois. J'en joins également les duplicata avec celui du n° 19 relatif aux griefs du commerce et aux sommes dues aux négociants français qui font l'objet principal de votre mission. Je vous prie de prendre sur les lieux les notions les plus précises que vous pourrez vous procurer, et de me les transmettre dans vos observations.

Le gouverneur portugais de Macao avait intimé à tous les Français qui n'étaient pas attachés au consulat de Canton l'ordre de ne plus aller passer l'hiver dans cette île. Sur les plaintes qui en ont été portées à la cour de Lisbonne, l'ambassadeur de cette

---

[1] Cf. Henri Cordier, *Le consulat de France à Canton au XVIII$^{e}$ siècle*, 1908, p. 16.
[2] Intendant de Pondichéry.

> Couronne a déclaré que la reine de Portugal avait confirmé la décision provisoire du gouverneur de Goa, lequel avait prescrit à celui de Macao son subordonné de remettre les choses en leur ancien état. Je suis persuadé qu'à votre arrivée, vous trouverez cette affaire terminée sur ce pied.

Depuis le XVI^e^ siècle, les Portugais étaient établis p3.009 à Macao [1], mais on ne pouvait considérer cette occupation comme une véritable possession de colonie, car les Chinois y exerçaient des droits absolument suzerains. Les Portugais, depuis 1582, jusqu'à l'assassinat du gouverneur Amaral, le 22 août 1849, payaient aux Chinois une redevance ou, si l'on veut, un loyer nominal de 1.000, puis de 500 taëls par an. — En dehors de la douane portugaise, il y avait aussi une douane chinoise à Macao. Les douanes chinoises imposaient aux Portugais eux-mêmes des droits, inférieurs, il est vrai, à ceux des autres pays occidentaux, puisque c'étaient les mêmes payés par les Chinois, mais ne les exemptaient ni du droit d'ancrage, ni de mesurage. Les Portugais, d'accord en cela avec les Chinois, empêchaient les Européens, sauf les Espagnols de Marseille, de faire le commerce à Macao même : Canton était, lui, le lieu de commerce, Macao n'étant que le point de relâche, à l'aller comme au retour, du port chinois en même temps que le séjour des étrangers entre deux expéditions dans la capitale du Kouang-toung. L'hospitalité portugaise ne s'exerçait pas toujours d'une façon aimable, et un conflit entre le gouverneur portugais de Macao et les Français venait justement d'éclater peu de temps avant l'arrivée de d'Entrecasteaux.

En 1785, le gouverneur portugais Bernardo Aleixo Lemos de Faria, de Macao, avait, de son autorité privée, prohibé aux subrécargues français le séjour pendant l'hiver de la colonie qu'il administrait. Mais son supérieur, le gouverneur de Goa [2], avait p3.010 heureusement suspendu la mesure arbitraire de son subordonné ; aussi lorsque M. de Vergennes adressa des représentations au comte de Souza, ambassadeur de Portugal à Versailles, celui-ci put lui répondre que la Cour de Lisbonne, approuvant le

---

[1] *L'arrivée des Portugais en Chine*, par Henri Cordier (Extrait du *T'oung-pao*, vol. XII), E. J. Brill, Leide, 1911, in-8°, p. 63.

[2] Le secrétaire d'État de l'Inde portugaise était, depuis 1776, Féliciano Ramos Nobre Mourão, qui fut remplacé en 1786 par Sébastião José Ferreira Barroco.

gouvernement de Goa, avait remis les choses en état. L'affaire était donc réglée, ainsi que l'avaient prévu ses instructions, et d'Entrecasteaux n'eut pas à s'en occuper.

Il s'assura, à Macao, que les Français jouissaient de la même liberté que les autres nations dans cet établissement, et qu'il n'avait que des comptes satisfaisants à rendre à cet égard.

Quel était le vrai but de sa mission à Canton ? Entre les instructions écrites et les avis officieux donnés verbalement, il y a des nuances ou mieux des lacunes :

Le but réel de la mission de d'Entrecasteaux et la seule partie secrète de sa mission était de faire connaître à la Chine les futurs desseins des Anglais contre ce grand empire : c'est ce que nous montre une lettre du père de Grammont [1], adressée de Canton le 15 février 1787, à Péking, au père de Ventavon [2], que son confrère charge de prévenir le gouvernement de la capitale.

Dès 1785, ainsi que l'avons vu plus haut, lorsque d'Entrecasteaux, alors capitaine de vaisseau, fut envoyé en station aux Indes orientales, ses instructions lui enjoignaient d'examiner surtout les positions militaires anglaises et françaises au Cap de Bonne-Espérance et à l'Île de France, de se rendre p3.011 compte des forces navales de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien, de visiter les îles Andaman, de reconnaître Mergui et le détroit de Malacca, de pousser même jusqu'à Manille, lui recommandant d'agir partout avec conciliation et cependant avec fermeté. Nous avons vu qu'il ne reçut que plus tard ses instructions pour la Chine.

Le but apparent et le seul qui pût avoir, en somme, un résultat pratique était le règlement des dettes des Chinois envers les Français. En 1783, les sommes dues aux négociants français s'élevaient à 617.480 piastres ou 3.334.362 livres tournois [3].

---

[1] Jean-Joseph de Grammont, S. J., né au château de Grammont, commune de Boucagnères, près Auch, le 18 mars 1736 ; † 1808 à Pe-King.
[2] Jean-Mathieu de Ventavon, né à Gap, 14 septembre 1733, † 27 mai 1787, à Pe-King.
[3] Henri Cordier, *Les marchands hanistes de Canton*, 1902, p. 22.

D'autres questions sont également à débattre : assurer la vitalité d'une nouvelle compagnie de commerce rétablie à la légère par M. de Calonne par arrêt du conseil rendu le 14 avril 1785, faire une enquête sur la moralité plus que douteuse de nos agents à Canton, sur nos droits de propriété sur la factorerie française dite *impériale*, l'une des plus grandes et des plus commodes, dont on avait disposé en faveur d'étrangers et que convoitaient les Anglais ; la besogne ne manque pas. Il y avait aussi un côté un peu glorieux dans la mission du chevalier d'Entrecasteaux : il était bon de montrer dans ces mers lointaines le pavillon du roi de France dont le prestige ne pouvait que s'accroître avec un homme d'aussi grande valeur que le célèbre navigateur.

Et cependant le temps manque : les instructions se font attendre ou se contredisent ; il faut de la fermeté et de la sagesse, exiger le respect dû au pavillon du roi, tout en ayant l'ordre de ne pas l'engager. Il p3.012 n'est donc pas étonnant que M. d'Entrecasteaux lui-même ne se soit fait aucune illusion sur le succès d'une mission qu'il devait savoir fatalement échouer.

Ajoutez, pour compléter les difficultés de la situation — ce que d'Entrecasteaux ne pouvait savoir d'avance — que le gouvernement provincial de Canton était en complet désarroi, par suite du départ des principales autorités appelées au loin par la guerre de Formose [1]. Le gouverneur général (*tsong-tou*) s'était rendu à Tch'ao tcheou pour venir au secours de son collègue du Fou-Kien qui était chargé de réprimer cette rébellion de Formose qui avait éclaté en 1786, pris des proportions formidables et ne fut réprimée qu'en 1788,

Le gouverneur *fou-t'aï* 撫台 ou *siun-fou* 巡撫 était à Péking, et, comme le dit le père de Grammont :

> « Parmi les grands qui restent aujourd'hui à Canton, il n'y a pas une tête, ce sont tous gens timides, embarrassés, peu versés dans les affaires, incapables d'en saisir et d'en terminer aucune sans prendre conseil, et à qui par conséquent la prudence ne permettait pas que l'on communiquât les vrais motifs de l'arrivée des deux frégates.

---

[1] Cf. C. Imbault-Huart, *L'île de Formose*. Paris, 1893, in-4°$_{T}$ p. 118 et suiv.

Il ne restait à Canton que le trésorier, *pou-tchen-che-seu* [1], que visita le père de Grammont le troisième jour de l'an chinois.

Enfin l'un des desiderata de d'Entrecasteaux était la création d'un établissement à Emouy (Amoy), sur la côte du Fou Kien, en face de Formose, où les Espagnols trafiquaient assez librement. C'est un des points qui attirèrent l'attention du ministère. p3.013

D'ailleurs d'Entrecasteaux marquait bien dans ses lettres la situation.

Le règlement des dettes des marchands hanistes le hantait tellement, qu'il écrivait encore de l'Île de France, deux ans plus tard (21 juin 1789) :

> « Il m'a paru important de vous mettre à portée de juger de la vérité des conjectures que j'avais formées sur l'état de nos dettes en Chine, sur l'impossibilité d'obtenir le remboursement de celles des Chinois à notre égard, et sur les obstacles qu'y opposerait surtout la Compagnie, laquelle n'ayant aucun intérêt à cette liquidation ne pourrait que craindre les effets que cette tardive réclamation produirait sur les Chinois ainsi que sur les nations européennes, et dont son faible commerce pourrait ressentir le contre-coup [2].

C'était une tâche pénible et à peu près irréalisable que l'on demandait à M. d'Entrecasteaux d'accomplir. Arrivé à Macao sans plan vraiment étudié, renseigné insuffisamment par des agents paresseux ou négligents, n'ayant à disposer que d'un très court espace de temps, il ne pouvait réussir, malgré son intelligence et sa bonne volonté. C'est un très grand tort de confier des missions importantes à des officiers de passage, qui arrivent à l'improviste, n'ayant d'autre point d'attache que leur navire et qui ignorent tout de l'intérieur du pays, but de leurs opérations. Il est terrible de relever les bourdes qui se trouvent dans les voyages autour du monde ; je me rappelle avoir vu dans la relation de la *Favorite*, commandant Freycinet, confondre à Macao, en 1831, le lazariste Lamiot avec le jésuite Amiot, mort à Peking en 1793. La Pérouse et d'Entrecasteaux étaient de grands navigateurs ; pourquoi en avoir p3.014 voulu faire des diplomates et des experts commerciaux ?

---

[1] 布政使司 ou *Fan-t'ai* 藩台.
[2] Collection H. C.

Le manque de pilotes, occupés avec les navires anglais, — il n'y en avait pas eu moins de 29 dans le courant de l'année, — retarda le départ de d'Entrecasteaux de Macao pour Canton jusqu'au samedi 10 février. Le 12 février, M. d'Entrecasteaux prévenait de son arrivée notre consul auquel il écrivait :

> « L'objet de ma mission est de faire connaître dans toutes les mers de l'Inde, dont la station m'est confiée, la protection que le roi est dans l'intention d'accorder au commerce de ses sujets ; et comme le pavillon de Sa Majesté n'avait jamais paru dans les mers de Chine, elle a jugé que la présence de deux de ses bâtiments devait y produire un effet avantageux, et pouvait contribuer aux négociants français le remboursement des sommes qui leur sont dues par les Chinois.

Dans cette même lettre, avec la profonde ignorance des gens d'Occident qui s'occupent d'Extrême-Orient, d'Entrecasteaux demandait que le père de Grammont, missionnaire jésuite, lui servît d'interprète dans ses négociations avec les autorités chinoises. Le choix était bon pour se renseigner sur les démarches à faire ; mais quel rôle pouvait jouer, quelle influence exercer à Canton un missionnaire étranger ! Autre erreur. Que pouvait faire d'Entrecasteaux ? Bombarder Canton ? On lui recommandait la sagesse en même temps que la fermeté. Mais qu'était cet envoyé du roi de France, cet envoyé d'un roi barbare d'Occident pour dicter ainsi des termes ? Qu'était l'empereur de France auprès du Fils du Ciel ? quand ce Fils du Ciel était K'ien-loung, un lettré doublé d'un conquérant, celui qui, en Birmanie, au Tibet, dans l'Asie centrale, au Népal, p3.015 faisait redouter le nom mandchou, le nom des T'sing< ! Et voilà qu'un simple capitaine de vaisseau devait inspirer le respect ! Tout tremblait au nom du petit-fils de K'ang Hi, l'illustre empereur devant lequel s'était inclinée la vieille Hollande appuyée sur la flotte la plus puissante du temps. À lire la lettre de d'Entrecasteaux, on croirait qu'il s'agit d'échange de dépêches entre souverains d'Europe qui se connaissent, et qui, tout en ne s'aimant pas, se traitent de cousins ! Je vois à chaque instant, dans cette lettre, revenir les mots de *droit*, de *devoir*, etc., adressés au pays le plus orgueilleux du monde peut-être : la Chine ! Et pour qui sait lire ce qui se passe dans l'âme

d'un fonctionnaire du Céleste Empire, combien sont charmantes ces dernières lignes du procès-verbal :

> « Finalement, dans le cas où la réponse ne se ferait pas à la lettre de M. le Ch^er^. d'Entrecasteaux, il doit protester contre le silence des Chinois, en prendre acte signé de l'état-major des deux vaisseaux sous ses ordres, intimer ce protêt aux hanistes, notamment au S^r^ Pan Ke Koua, écrire une seconde lettre au tsomptou pour lui annoncer son départ, et notifier à ce vice-roi que la saison prochaine S. M. l'empereur enverra d'autres vaisseaux prendre la réponse aux deux lettres que son commissaire a écrit au tsomptou et qu'il espère que six mois de réflexion seront suffisants pour faire sentir tout leur effet aux représentations consignées dans ses deux lettres, et que s'il en était autrement S. M. l'empereur de France ne pourrait s'empêcher de prendre le silence du tsomptou pour un déni de justice formel et que le tsomptou se rendrait personnellement responsable des conséquences qu'il pourrait entraîner. »
>
> « C'est une affaire, dit d'Entrecasteaux, qui doit être brusquée pour profiter de la surprise que cette apparition ne peut manquer de causer dans une nation aussi timide qu'elle est défiante ; cette hâte p3.016 est d'autant plus nécessaire que je n'ai moi-même qu'un séjour très court à faire en Chine. »

Non seulement il y a hâte, mais encore la prudence est recommandée, en même temps que la fermeté :

> « Je dois vous prévenir néanmoins, continue-t-il à notre consul, que l'intention du roi n'est pas que son pavillon puisse être compromis en aucune manière par des intérêts particuliers, ni même qu'il pût résulter des démarches faites à cette occasion une interruption de commerce qui serait nuisible aux intérêts de la nouvelle Compagnie, et qui la mettrait dès lors dans le cas de réclamer des indemnités. L'établissement de cette Compagnie, donnant lieu à un nouvel ordre de choses, semble être un motif bien naturel de demander que la liquidation des dettes

> respectives soit arrêtée, puisque ce n'est plus par les mêmes personnes que doit être fait désormais le commerce de Chine. Je vous adresse une lettre pour le vice-roi, où j'insiste sur la justice de cette liquidation d'après ce principe [1]. »

M. d'Entrecasteaux considère qu'une des raisons qui le doivent faire bien recevoir des Chinois, c'est la politique contraire de la France et de l'Angleterre.

> « Si la personne avec laquelle on aura à traiter « est susceptible de concevoir des raisons politiques », il faudra lui « insinuer combien il est intéressant pour les Chinois de ne pas traiter les Français moins favorablement que les Anglais, de lui faire entrevoir qu'un des principaux motifs pour lesquels l'empereur de France s'est décidé à envoyer deux de ses vaisseaux en Chine, est de faire observer la conduite et la marche des Anglais, que l'on sait positivement avoir expédié des bâtiments pour reconnaître les côtes de Chine, où ils ont le projet de former des établissements ; que le tems n'est p3.017 peut-être pas éloigné où les Français seront les alliés naturels des Chinois, comme ils le sont de toutes les puissances de l'Inde, dont les Anglais ont le projet de faire la conquête ; que dans ce moment ils aspirent incontestablement à avoir le commerce exclusif de cet empire, et que, s'ils y parviennent, il est évident que le défaut de concurrence mettra les Chinois dans leur dépendance [2].

Il me semble lire un article de la *Nineteenth Century*, préconisant une triple alliance entre l'Angleterre, la Chine et l'Afghanistan !

Dans une lettre datée du 12 février 1787, d'Entrecasteaux annonça au vice-roi de Canton son arrivée à l'entrée de la rivière du Tigre ; on le pria d'attendre l'autorisation de remonter en dehors de la bouche du Tigre, ce qu'il refusa nettement de faire. Arrivé le mardi 13 février au mouillage de la Tour du Lion, d'Entrecasteaux envoya à Canton de Guignes, qu'il avait

---

[1] Lettre au consul de Canton, 12 février 1787.
[2] Lettre au Ministre,du 14 février 1787.

embarqué à Macao, et M. Haumont, un de ses officiers, qui arrivèrent le soir à Canton et se rendirent incontinent chez le second subrécargue de la Compagnie française, M. Desmoulins, pour se concerter avec lui sur la manière d'agir avec les Chinois. Lorsque Haumont et de Guignes se rendirent le lendemain (mercredi 14) chez le père de Grammont, celui-ci fut extrêmement surpris d'apprendre qu'au lieu de la reine, c'étaient deux vaisseaux du roi qui étaient entrés dans la rivière de Canton. Le chef du Co-hang, Pan Ke Koua, ne fut pas moins déconcerté d'apprendre cette transformation soudaine de bâtiments de commerce en navires de guerre. Toutefois il se rassura ou fit p3.018 semblant de s'assurer que c'était l'absence de fond qui avait fait abandonner le mouillage de Macao. Le jeudi 15, le vendredi 16, aucune réponse n'était arrivée soit du gouverneur général, soit du Haï Kouan. Enfin, le samedi, un interprète vint demander ce que venaient faire ces vaisseaux. Sur la réponse qu'ils étaient des vaisseaux de l'empereur de France, et ne faisaient pas de commerce, mais qu'ils venaient chercher de l'eau et des vivres, deux marchands hanistes, venus le dimanche 18, Tso Koua et Mong Koua, demandèrent à visiter le bateau, ce que d'Entrecasteaux refusa, après s'être enquis des précédents du commodore Anson et du capitaine anglais Panton, afin que ses bateaux ne fussent pas mesurés comme de simples navires de commerce. Malgré le jour de l'an chinois [1] et les lettres du père de Grammont et De Guignes au *pou-tcheng-che-seu*, les fonctionnaires chinois, qui ont peur des canons de nos vaisseaux, donnent l'ordre à nos commandants de déguerpir dans les cinq jours. Le lendemain mardi, d'Entrecasteaux s'empresse d'envoyer le père de Grammont au *pou-tcheng-che-seu* l'assurer de ses sentiments amicaux. Ce haut fonctionnaire, ainsi que le missionnaire, se rendirent au palais du général tartare avec quelques collègues, et ces fonctionnaires, au nombre de huit, se décidèrent à envoyer l'un d'eux, le *nan tche-hien*, chargé de la police du sud de la ville, pour rencontrer M. d'Entrecasteaux chez Pan Ke Koua. À la suite de cette rencontre, ordre fut donné de fournir de l'eau et des vivres à nos vaisseaux, et il ne fut plus question de p3.019 visites à bord de

[1] Le premier jour de l'année chinoise, 52e année de la période K'ien loung, correspond au dimanche 18 février 1787.

nos navires. D'Entrecasteaux eut la bonne fortune de trouver à Canton le père de Grammont, qui avait été autorisé par la cour de Pe-King à se rendre dans cette ville pour rétablir sa santé ; c'était un « homme de sens, très au fait des usages, sachant très bien la langue chinoise » ; Grammont s'était mis immédiatement en rapport avec son confrère de Pe-King, le père de Ventavon, de façon que la cour fût instruite d'une mission que lui auraient laissé ignorer les autorités du Kouang-Toung. C'est ce missionnaire qui fut chargé de traduire et de porter, ainsi que nous l'avons dit, les lettres du chevalier d'Entrecasteaux au gouverneur général des Deux Kouang. Celui-ci étant absent, la lettre ne lui fut pas remise et elle fut laissée aux soins de M. de Grammont pour qu'il la fît parvenir à ce haut fonctionnaire ainsi qu'une copie à la cour de Peking.

Au retour du vice-roi, ou tout au moins à son second retour, — et ce ne fut qu'à la fin de novembre 1787, — M. de Grammont put remettre la lettre de d'Entrecasteaux. Il n'obtint pas de réponse. Il paraîtrait d'ailleurs qu'il y avait à peu près égalité de dettes françaises et chinoises, que si nos nationaux étaient porteurs de billets chinois, les Chinois étaient porteurs de non moins nombreux billets français. Il aurait fallu, pour résoudre la question, des coups de canon, et l'on y était peu disposé à ce moment.

Enfin la lettre fut remise par le père de Grammont au *siuen-fou* au lieu du *tsong-tou* absent, mais la guerre de Formose occupait trop les Chinois pour qu'ils pensassent à autre chose.

Desmoulins [1], agent de la Compagnie française, p3.020 paraît avoir été l'homme qui ait rendu le plus de services à d'Entrecasteaux dans cette mission :

> « Je n'ai pas laissé ignorer au ministre, Monsieur, les services que vous avez rendus aux bâtiments de Sa Majesté ; je lui rendrai compte également du zèle avec lequel vous voulez bien vous charger de procurer les divers éclaircissements qu'il désire. Mes ordres sont, Monsieur, de les demander à la personne la plus digne de confiance. C'est pour me conformer à ses sentiments que je me suis adressé à vous.

[1] Fouqueux des Moulins.

Après son départ, d'Entrecasteaux écrivait à M. Desmoulins, agent de la Compagnie française, qu'il eût

> « à prendre des renseignements sur le fait du remboursement de 8.500 piastres, ordonné par le ministre, laquelle somme avait été payée de trop par le cohang, pour la confection des gravures représentant les victoires de l'Empereur ; il est nécessaire de savoir si le remboursement a été fait en entier ou en partie, afin d'en compléter le payement. »

Les jours qui suivirent la visite du *tche hien* n'offrent aucun fait intéressant. Il ne paraît pas qu'il y ait eu beaucoup de difficultés soulevées de la part des autorités de Canton, et que, seul, Pan Ke Koua, chef des hanistes, eût intérêt à voir partir notre vaisseau pour pouvoir régler ses affaires avec ses associés anglais. Il paraît au contraire que les hauts fonctionnaires chinois voyaient sans déplaisir l'arrivée des Français faisant concurrence à la nation anglaise qu'ils redoutaient par-dessus tout. Le 23 février, un vendredi, Pan Ke Koua et son comprador, intéressés dans la question comme nous venons de le voir, déclaraient à M. d'Entrecasteaux et à p3.021 M. de Castries que leurs vaisseaux devaient partir dans trois jours. Nos officiers répondirent qu'ils n'avaient rien à discuter avec des marchands ; que les mandarins seuls pouvaient traiter avec eux ; enfin, les vivres étant fournis, le chevalier d'Entrecasteaux rejoignit son bord le mercredi 28 février, et le 4 mars les pilotes embarquaient.

Ainsi cette mission dura, dans les mers de Chine, du mercredi 7 février au 4 mars.

Malgré la grande pression qu'il exerçait sur les Chinois, le commerce anglais vivait surtout de crédit et n'était rien moins que florissant. Si, au lieu des vaisseaux de d'Entrecasteaux, c'eût été la reine qui fût arrivée à Canton ; si elle n'avait pas manqué son voyage, plusieurs navires anglais fussent partis sans fret : les Français payant argent comptant, tandis que les Anglais prenaient à crédit. Les Anglais désiraient non seulement augmenter leurs expéditions annuelles, mais encore, peut-être pour les éviter, accumuler en magasin les marchandises pour une année au moins d'avance.

La question d'un autre port que Canton était pour eux fort importante, — je l'ai montré ailleurs, — mais Formose paraît avoir été l'objet de leurs convoitises. L'Angleterre cherchait par des demandes exagérées de marchandises à surélever les prix de telle façon que les nations rivales fussent obligées d'abandonner un commerce qui n'était plus lucratif. Il y avait double jeu, dû à une crise temporaire, par suite de l'augmentation des prix d'achats : rebuter les autres étrangers d'un négoce peu rémunérateur, maintenir les Chinois, à l'aide des avances que leur faisaient les Anglais, par des dettes qu'ils p3.022 contractaient devers leurs Compagnies, forçant de la sorte les achats des produits anglais à un prix exagéré, obtenant de forts rabais sur l'achat des produits indigènes. C'est la loi de l'offre et de la demande, mais c'est aussi celle de l'usure.

Il ne faut pas oublier que l'Angleterre était en concurrence non seulement avec la France, l'Empire, la Suède, mais aussi avec la Russie, dont les draps étaient, comme aujourd'hui, fort recherchés des Chinois. Les Anglais visaient le commerce exclusif de la Chine, et le nombre de leurs navires était d'un tiers plus considérable à Canton que celui des autres nations réunies. C'est par les subrécargues des Compagnies suédoise et hollandaise que nous étions renseignés sur la situation de la Compagnie anglaise.

La lutte entre les Anglais et les Français se marquait d'une façon très intéressante par les rumeurs qui se propageaient en Asie, mais que dire du peu de renseignements de nos agents ? La Pérouse ignorait la venue prochaine de d'Entrecasteaux à Canton, et d'Entrecasteaux, tout en connaissant l'importance de la Cochinchine, ignorait, en arrivant à Canton, l'appel fait à la France par Ngûyen-anh.

> « J'ai appris, à mon arrivée à Canton, que le bruit s'y était répandu que nous allions former un établissement à la Cochinchine. L'inquiétude qu'en ont eu les Anglais m'a bien confirmé dans l'opinion où j'étais déjà de l'importance du port de Tourane.

Il est curieux de noter combien on était hypnotisé par l'idée qu'une ambassade anglaise était en préparation. L'ambassade était en effet en

préparation, mais l'inquiétude était fort peu justifiée, témoin l'insuccès de la mission de Lord Macartney.

p3.023 D'Entrecasteaux écrivait de l'Île de France, le 21 juin 1789 [1] :

> Vous y verrez également que l'annonce que j'avais faite de l'envoi d'un ambassadeur anglais, et ma conjecture sur le lieu où il me paraissait vraisemblable qu'il mettrait pied à terre pour être plus à portée de Pékin, et effrayer par cette apparition inattendue, ou du moins inusitée, une nation aussi timide que celle des Chinois, sont également confirmées par le rapport des supercargues de la Compagnie. Une nouveauté aussi importante à l'égard d'une nation si servilement attachée à tous les anciens usages, et que le moindre changement effarouche, cette nouveauté, dis-je, couvre nécessairement de grands projets ; il ne peut pas être douteux que l'Angleterre ne se propose de demander de grands avantages pour son commerce, qu'elle représentera avec raison comme double de celui de toutes les autres nations réunies, et plus sûrement encore demandera-t-elle un établissement sur les côtes chinoises ; car il est impossible qu'une nation aussi éclairée sur ses véritables intérêts puisse consentir, pour des objets devenus pour elle de 1e nécessité, à rester dans la dépendance d'une nation ombrageuse, dont le gouvernement tyrannique et arbitraire peut d'un instant à l'autre arrêter l'extraction d'une denrée dont l'Angleterre ne peut plus se passer. La preuve la plus évidente des vues de la Grande Bretagne, c'est l'approvisionnement de thé qu'elle a fait et qu'elle continue de faire pour une ou plusieurs années ; elle pense, sans doute, que ses demandes peuvent n'être pas bien accueillies, et dans la crainte d'une suspension de commerce pendant la durée de cette négociation, elle s'est munie de tout ce dont elle a besoin afin de pouvoir parler avec la hauteur que tout semble annoncer qu'elle se propose d'y mettre. Les conjectures que j'avais eu l'honneur de mettre sous vos yeux se trouvent confirmées par toutes les

[1] Collection H. C.

lettres de Macao et de Canton. Je me fais un devoir de vous les rappeler comme dignes de fixer l'attention du ministère.

La crainte de voir les Français obtenir des p3.024 avantages commerciaux défavorables pour eux avait, en effet, poussé les Anglais à envoyer une ambassade en Chine. Le colonel Cathcart, qui dirigeait cette ambassade envoyée à Peking, mourut dans le détroit de la Sonde, et le navire qui le portait, la *Vestale*, reprit la route d'Europe :

Du 20 décembre 1788, Macao.

Monseigneur,

La frégate anglaise la *Vestale* qui devait venir à Quanton n'y est pas arrivée, l'ambassadeur qu'elle portait étant mort dans le détroit de la Sonde vers le 15 juin ; après l'y avoir déposé, elle en est repartie sur-le-champ pour l'Europe, Les Suédois qui ont parlé à la *Vestale*, ont rapporté que cette frégate leur avait dit que la cour d'Angleterre n'envoyait cet ambassadeur que parce qu'elle avait appris que les Français, par le moyen d'un missionnaire de Peking, avaient fait un traité de commerce avec les Chinois. Les employés de la Compagnie anglaise ont paru très satisfait de ce que l'ambassadeur n'ait pu parvenir à Quanton ; ils craignaient que son arrivée n'arrêtât leur commerce et n'empêchât l'expédition de leurs vaisseaux.

M. Galbert, ancien interprète du roi au consulat de Quanton, était sur la *Vestale*.

Je suis avec respect, etc.

De Guignes [1].

Quelle était la situation des étrangers à Canton, la seule ville de Chine où ils fussent autorisés à faire le commerce ?

Il faut reconnaître tout d'abord que la présence des étrangers à Canton n'était tolérée qu'à titre précaire ; aucun traité, aucun acte officiel ne p3.025

[1] *Chrétien-Louis-Joseph* de Guignes, né à Paris le 25 août 1759, † à Paris le 25 mars 1845 ; auteur du grand Dictionnaire chinois ; fils du membre de l'Académie des Inscriptions el Belles-Lettres

l'autorisait. Ce n'était donc que le bon plaisir du gouvernement chinois ou plutôt celui des autorités de Canton qui réglait les rapports entre les Européens et les indigènes : c'est dire que ces rapports furent presque toujours médiocres, souvent mauvais, rarement bons. Le canon seul a ouvert à l'Occident le commerce dans les temps modernes, mais, au XVIII^e^ siècle, dans ces parages lointains, on ménageait les coups de canon, beaucoup plus utiles ailleurs.

Naturellement, il n'y avait pas comme aujourd'hui des droits d'exterritorialité qui garantissaient les étrangers contre la rigueur des lois chinoises, des usages locaux ou même contre des tortures fortuites ; aussi ne se privait-on pas d'employer toutes sortes de vexations à leur égard, suivant les circonstances ou les besoins.

La province de Kouang toung, dont la capitale Kouang-tcheou est notre Canton, est administrée par un gouverneur général (*tsoung-tou*), qui régit en même temps la province limitrophe du Kouang-si. Pour ceux qui connaissent l'administration chinoise, mélange intéressant de centralisation dans la capitale et de décentralisation dans les provinces frontières, on se rendra compte de l'importance considérable du rôle du vice-roi des Deux Kouang (c'est ainsi que l'on désigne le Kouang-toung et le Kouang-si) quand on saura que toutes les affaires des pays limitrophes ou venant par mer du Sud-Ouest, c'est à dire l'Annam, et des pays d'Occident, c'est-à-dire l'Europe, devaient lui passer par les mains, et que la défense maritime aussi bien que terrestre de ces deux provinces lui incombe. Il est donc extrêmement important aujourd'hui pour nous, p3.026 possesseurs ou protecteurs du Tong-King ou de la Cochinchine, d'avoir à Canton un agent consulaire intelligent et bien renseigné. Ce gouverneur général est aidé par un gouverneur (*fou-t'ai*), un trésorier (*fan-t'ai*), un juge (*nié-t'ai*), un contrôleur de la gabelle et un contrôleur d'impôt sur les grains : je laisse de côté les fonctionnaires d'un ordre moins important.

En dehors de ces grands fonctionnaires, celui qui avait à traiter directement avec les étrangers ou plutôt avec les Chinois, leurs intermédiaires, était le chef des douanes : le *yuê-haï-kouan-pou*, que les étrangers désignaient sous le nom, dont l'origine n'est pas exactement connue, mais qui est probablement le nom même du ministère du Cens ou

des Finances, *hou-pou*, de « *hoppo* » ou de *houpou*. Ce fonctionnaire pouvait appartenir à différents grades, tantôt c'était un intendant (*tao-t'aï*) ; tantôt il était d'un grade moins élevé ; on aurait pu faire remplir ce poste comme à Fou-tcheou par le général des troupes tartares. Il était désigné directement par la cour de Pe-King.

C'était, en réalité, le *hoppo* qui était le distributeur des grâces ou plutôt des droits et des charges dont était accablé le commerce étranger. Il ne faudrait pas croire, toutefois, qu'en se mettant simplement d'accord avec ce fonctionnaire, le commerce fût libre. En 1702, un seul Chinois qu'on désignait sous le nom de *négociant de l'empereur* fut choisi pour être le seul agent d'exportation et d'importation du commerce à Canton ; c'était, en vérité, un directeur du commerce, mais qui ne put suffire à la besogne. On créa donc un certain nombre de négociants ayant seuls le privilège du commerce p3.027 étranger, désignés en français sous le nom de marchands *hanistes* et en anglais sous le nom de « *hong* merchants ».

L'assemblée de ces marchands hanistes que présidait le hoppo, constituée en 1720, se nommait le *co-hang* ; le nombre de ses membres a varié suivant les époques : il était de 10 en 1787, lors du voyage de d'Entrecasteaux ; de 12 en 1793, de 14 en 1808 ; il n'était que de 13 en 1834, lorsque cessa en Chine le privilège de l'East India Company.

L'un de ces marchands hanistes était généralement responsable au point de vue chinois du navire dont il était le consignataire. Aussi des habitudes se formèrent, chaque nation différente choisit comme correspondant commercial tel marchand haniste plutôt que tel autre ; c'est ainsi qu'au commencement du XIX^e^ siècle, le plus célèbre de ces marchands, *Houqua*, était l'intermédiaire préféré des expéditeurs des États-Unis d'Amérique [1].

La tyrannie du co-hang l'avait fait dissoudre en théorie en 1771 et à l'époque de la visite de d'Entrecasteaux, c'était Pan-ke-Koua qui était le représentant le plus important et le plus autorisé de ces marchands privilégiés.

---

[1] Cf. Henri Cordier, *Les Marchands hanistes de Canton*, Leide, 1902, in-8.

Naturellement, le privilège de ces hanistes comportait des droits et — disons-le — des pots-de-vin considérables payés au mandarin. Le gouverneur général et ses subordonnés à court d'argent, avaient recours au hoppo, qui, obligé de faire face aux besoins de ses supérieurs, pressurait les hanistes : ceux-ci mettaient à contribution les p3.028 étrangers pour couvrir par des emprunts intéressés les emprunts forcés auxquels ils étaient obligés de consentir. De là, de la part des nations étrangères, de formidables créances sur les marchands hanistes, qui s'abritaient autant que possible derrière les mandarins. Telle est l'origine des missions spéciales comme celle du chevalier d'Entrecasteaux.

Quelle était, d'autre part, la conduite du commerce du côté des étrangers ?

Pour toutes les nations, sauf pour le Portugal, le commerce étranger était représenté par de grandes compagnies. La Couronne portugaise s'était réservé le monopole du commerce de l'océan Indien, qu'elle n'abandonna qu'une seule fois en 1731, pour permettre à un navire national de se rendre à Surate et à la côte de Coromandel. En 1752, le monopole royal cessa d'exister.

La Compagnie des Indes Orientales néerlandaises avait été constituée à la Haye, le 20 mars 1602, par la fusion de nombreuses associations particulières, de marchands de Zélande, de Rotterdam, d'Amsterdam, etc.

La première charte anglaise pour le commerce des Indes Orientales fut donnée le 31 décembre 1600 à la compagnie qui porta le nom de *The Governor and Company of Merchants of London trading to the East Indies*. Une première expédition anglaise, qui avait été organisée aux frais de sir Robert Dudley en 1596, périt en route, mais en réalité leur premier effort commercial en Chine date du voyage à Canton du capitaine Weddell en 1634. D'ailleurs leurs différentes compagnies de commerce, réunies en une seule dans les années 1702-1708-1709, allaient p3.029 devenir la plus importante de toutes sous le nom populaire d'*East India Company.*

Les Danois créèrent des compagnies en 1612 et en 1670 ; leurs comptoirs de Tranquebar et de Serampore furent cédés par eux à l'Angleterre en 1845.

Les Espagnols avaient transporté presque toute leur activité aux Philippines, où une première Compagnie royale avait été créée le 29 mars 1733 ; une autre porta le nom de Compagnie du Rosaire ; enfin une dernière Compagnie des Philippines, établie le 10 mars 1785, par Charles III, dura jusqu'en 1830. Ce fut à Amoy, dans le Fou-Kien, plutôt qu'à Canton, qu'ils témoignèrent d'une velléité de commerce en Chine qui périclita jusqu'au jour où l'émigration des coolies donna de l'importance au mouvement des passagers de l'Extrême-Orient à l'île de Cuba.

La Suède avait également son comptoir qui hérita d'un grand nombre des officiers de la Compagnie d'Ostende. Ce fut le roi Frédéric I^er^ qui accorda à Stockholm, le 14 juin 1731, une charte à la compagnie fondée par un sieur Henry Konig.

La charte de la Compagnie de Suède, renouvelée quatre fois, ne fut pas continuée après 1814 ; nous ferons remarquer qu'elle rendit les plus grands services à nos agents, et en particulier à La Pérouse. Souvent, pendant nos difficultés avec l'Angleterre, ce fut sur des vaisseaux neutres suédois que nous embarquâmes à Cadix l'argent destiné à notre établissement de Canton [1].

La Prusse, avec sa Compagnie d'Embden, faisait aussi des voyages à Canton ; mais, des puissances p3.030 allemandes, ce fut l'Autriche qui montra le plus d'activité avec ses deux Compagnies impériales. Celle d'Ostende, incorporée le 17 décembre 1722, cessa d'exister en 1793, après différentes péripéties, dont une faillite en 1784 ; l'autre était celle de Trieste. C'était à la Compagnie impériale que venait d'être cédé le comptoir français, lorsque le chevalier d'Entrecasteaux fat chargé de sa mission à Canton avec l'ordre de faire une enquête sur cette opération qui avait donné lieu à de fâcheux commentaires.

Les Américains étaient naturellement arrivée les derniers en Chine, et leur commerce, qui plus tard devait faire une si rude concurrence à celui de l'Angleterre, s'ouvrit par l'envoi à Canton du vaisseau *Empress of China*, commandé par John Green, qui mit à la voile de New-York le 22 février

---

[1] Henri Cordier, *Les débuts de la Compagnie royale de Suède en Extrême-Orient au XVIII^e^ siècle*. 1889, Paris, in-8°. [c.a. : voir ci-dessus.]

1784, c'est à dire huit ans après la déclaration de l'indépendance des États-Unis. Le major Samuel Shaw fut le premier consul américain à Canton. Les Américains y furent extrêmement bien reçus par nos compatriotes, et je trouve, dans la correspondance des Affaires étrangères, des lettres de Thomas Jefferson remerciant le cabinet de Versailles pour le bon accueil fait par les autorités françaises de Canton à ses nationaux [1].

Les étrangers ne pouvaient résider d'une manière permanente à Canton ; leur séjour était limité à la durée de leurs opérations commerciales ; ils ne pouvaient amener leur famille avec eux ; il leur était interdit de franchir les limites du quartier des p3.031 factoreries, c'est à dire de pénétrer dans la ville ou les faubourgs indigènes ; il était défendu de leur enseigner la langue chinoise, etc. Après chaque expédition, les étrangers retournaient à Macao, qui se trouvait être ainsi le port d'attente de Canton.

Il y avait donc en quelque sorte vie double et, par suite, dépenses doubles, pour un agent étranger en Chine. Dès que l'expédition des navires était terminée à Canton, il était obligé par les Chinois de descendre à Macao. On peut dire qu'il passait la moitié de l'année à Canton et l'autre moitié à Macao ; d'où nécessité d'une maison à Canton, d'une autre à Macao ; par suite, obligation d'avoir deux gardiens. Il fallait tenir compte du double voyage annuel de Canton à Macao et de Macao à Canton. Avec les frais de nourriture, etc., on arrivait facilement à un chiffre de 15.000 livres tournois.

Examinons maintenant quelle était la situation de la colonie et du commerce français à Canton.

Lorsque la Compagnie des Indes fut dissoute le 6 avril 1770, la création d'un consulat à Canton fut décidée ; une ordonnance royale du 3 février 1776 fut rendue en conséquence : le sieur Vauquelin fut nommé consul, et le sieur Philippe Vieillard, chancelier ; Vauquelin étant mort le 23 septembre 1782, Vieillard devint vice-consul [2].

Malgré des circonstances souvent adverses, une direction parfois ignorante et négligente à Paris, des agents médiocres, pour ne pas dire

---

[1] Henri Cordier, *Américains et Français à Canton au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1898, pièce in-4°.
[2] *Le consulat de France à Canton au XVIII^e^ siècle*, par Henri Cordier. Leide, 1908, in-8°.

plus, à Canton, le commerce de l'ancienne Compagnie des Indes fut toujours fructueux en Chine.

La guerre d'Amérique avait porté un coup funeste p3.032 à notre commerce en Chine ; les autres nations avaient pris notre place dans les rares marchés d'Europe que nous laissait comme un os à ronger l'Angleterre, pour y porter des produits de Chine : par exemple, la Flandre, à laquelle nous fournissions le thé, où les Impériaux s'étaient substitués à nous.

En Chine, les glaces, les draps et lainages venus de France avaient augmenté considérablement de prix ; la guerre avait fait le bénéfice des Portugais ainsi que de la Compagnie suédoise, mais les droits prélevés par la Couronne de Portugal étaient si considérables qu'ils ne pouvaient lutter avec leurs concurrents.

Immédiatement après la signature du traité de Versailles en 1783, le roi de France chercha à renouveler son commerce de Chine, dont il avait accordé le privilège, par arrêt du Conseil d'État, au sieur Grand Clos Mesle ; voici d'ailleurs le projet de cet arrêt [1] :

Le roi s'étant fait représenter l'arrêt de son Conseil, du deux février dernier, qui a autorisé le sieur Grand Clos Meslé à emprunter, pour le compte de Sa Majesté, soit à la grosse, soit de toute autre manière convenable, jusqu'à concurrence d'une somme de trois millions, pour être employée à faire le fond d'une expédition de commerce pour la Chine : Sa Majesté a reconnu que cette première expédition, dont elle a confié la direction audit sieur Grand Clos Meslé, ne remplissait qu'imparfaitement ses vues et que, si elle laissait la liberté indéfinie d'expédier des navires pour la Chine, les armateurs se ruineraient réciproquement par une concurrence sans bornes. Néanmoins, dans l'intention où est Sa Majesté de laisser à ses sujets tous les avantages qu'ils pourraient trouver dans cette branche de commerce, elle a p3.033 pensé qu'en chargeant un armateur de la direction des nouveaux armements et en permettant aux particuliers de s'y intéresser, elle concilierait la protection qu'elle doit à ses sujets avec les précautions qu'elle a cru nécessaires pour assurer les approvisionnemens en cette partie. Et Sa Majesté ayant lieu d'être

[1] Collection H. C.

satisfaite du choix qu'elle a déjà fait du sieur Grand Clos Meslé, elle a jugé à propos de lui confier encore la direction des nouvelles opérations qu'elle a résolues, à quoi voulant pourvoir, ouï le rapport du sieur Lefevre d'Ormesson, conseiller d'État ordinaire, et au Conseil royal, contrôleur général des Finances. Le roi, étant en son Conseil, a ordonné et ordonne ce qui suit.

Article premier

Le roi a accordé et accorde, pour l'avenir, au sieur Grand Clos Meslé, le privilège des expéditions et retours du commerce de la Chine ; veut néanmoins Sa Majesté que ceux de ses sujets qui voudront participer aux bénéfices de ce commerce puissent s'y intéresser soit par actions, soit à la grosse, ou autrement.

II

Sa Majesté autorise ledit sieur Grand Clos Meslé à acheter ou à faire construire dès à présent les bâtiments convenables pour chaque expédition ; l'autorise de même à acheter ou à faire fabriquer dès à présent les marchandises qui doivent former les cargaisons.

III

Le produit des cargaisons de retour, ensemble les bâtiments, agrès et apparaux demeureront spécialement affectés aux remboursements des capitaux et des bénéfices appartenant aux intéressés.

IV

En conséquence des dispositions portées au présent arrêt et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par Sa Majesté, il sera sursis à la délivrance des permissions qui pourraient être demandées pour le commerce de la Chine, p3.034 par des armateurs particuliers, soit en France, soit aux îles de France et de Bourbon.

Fait au Conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le ... 1783.

On put craindre dès 1785 que la paix de l'Europe ne fût de nouveau troublée ; l'empereur Joseph II était en difficultés avec la Hollande ; une guerre générale pouvait en résulter. L'Angleterre, en prévision d'une lutte qui lui fermerait les marchés de l'Extrême-Orient, à la grande inquiétude de la France, forçait ses approvisionnements de thé et laissait entrevoir d'alarmantes visées politiques. Sur 48 vaisseaux venus d'Europe en 1786,

29 étaient anglais, un seul français ; ces navires descendaient le Tigre, lorsque d'Entrecasteaux arrivait à l'embouchure de ce fleuve. Voici ce qu'était alors la valeur de ce commerce anglais comparé au nôtre :

> Un tableau de balance fait monter l'importation des marchandises anglaises en 1786, sur 29 vaisseaux tant d'Europe que de la côte à 30.500.000[l].
>
> Il a été exporté sur ces mêmes vaisseaux des marchandises de la Chine pour 49.612.500[l] ? d'où il résulte que la Compagnie anglaise est redevable aux marchands chinois de 19.102.560[l].
>
> La Compagnie française n'a importé que pour 941,835[l] de marchandises sur un seul vaisseau. Sur 92 vaisseaux tant d'Europe que de côte qui ont paru en Chine, il y en a 52 anglais.

Avec une légèreté inconcevable, avant même que la liquidation de la Compagnie des Indes fût terminée, M. de Calonne fondait une nouvelle Compagnie le 14 avril 1785. Au dire de d'Entrecasteaux, une nouvelle Compagnie était créée « dans la vue de p3.035 prévenir les abus qu'une liberté trop indéfinie dans le commerce pourrait occasionner ». C'était l'établissement de cette nouvelle compagnie, plus encore que le départ de notre représentant Vieillard, qui devait amener la transformation du consulat de Canton en simple agence du roi. Un traité de commerce et de navigation signé le 26 septembre 1786 entre la France et l'Angleterre, plus favorable aux Anglais qu'aux Français, n'améliorait pas notre situation commerciale.

D'Entrecasteaux ne me paraît pas autrement confiant dans notre commerce avec la Chine ; nos articles d'exportation ne peuvent entrer en balance avec les marchandises que nous venons chercher à Canton ; le nombre restreint de nos navires augmente les frais, l'inondation des produits anglais fait diminuer les prix ; il faudrait déplacer notre commerce de Canton plus au Nord ; on ne songe pas encore à la vallée du Kiang, mais déjà Amoy, sur la côte du Fou-Kien, a permis aux Espagnols de faire un commerce relativement indépendant. Les Anglais qui, après les Portugais, se sont rendus maîtres du commerce de Canton, de façon à l'empêcher de se répandre dans l'intérieur, ne montrent aucune influence dans les autres points maritimes ; par suite, il était possible, soit par Amoy, soit par un autre point, de déplacer un centre commercial trop particulier.

La colonie française de Canton avait à sa tête le vice-consul Philippe Vieillard, fils d'un médecin de la Faculté de Paris, alors âgé de 42 ans. Il vivait avec une Portugaise, dont il avait cinq enfants et qu'il abandonna avec la plus grande désinvolture, sans avoir tenu un engagement de lui payer 2.000 p3.036 piastres [1]. On le retrouvera jouant un rôle comme électeur à Paris pendant la Révolution. Paul-Français Costar, second de Vieillard, était d'un an plus âgé que lui : il était fils d'un secrétaire général de la Compagnie des Indes ; il avait reçu l'ordre de remettre tous les papiers de la chancellerie à de Guignes, qui était tenu d'en faire un inventaire avant de les recevoir. On avait eu d'abord l'idée d'embarquer Costar sur la *Subtile* pour le ramener en Europe, mais il avait des intérêts à Macao, et on laissa une lettre à M. de Montigny pour prier ce dernier de laisser monter le chancelier sur le premier bateau à destination de France. L'interprète, Jean-Charles-Français Galbert, avait 30 ans ; fils d'un ancien subrécargue de la compagnie, il paraît un peu moins fou que ses compagnons. Le jeune de Guignes, âgé de 28 ans, fils d'un homme célèbre, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, arrivait trop récemment pour être d'une utilité sérieuse ; cependant, faute de pouvoir nommer deux autres Français de Canton, Sebire et Bourgogne, qui auraient été de meilleur choix, quoiqu'ils fussent criblés de dettes, d'Entrecasteaux nomma agent du roi de Guignes, qui, probablement fort surpris de la chose, demanda confirmation de son mandat au ministre, par lettre datée de Canton, le 1er mars 1787 ; il est vrai que d'Entrecasteaux ignorait à ce moment que La Pérouse avait eu à se plaindre de De Guignes à Macao, et le grand navigateur ne manqua pas de manifester son étonnement d'un choix semblable. Plus tard, on songea à réduire les attributions de De Guignes en lui laissant p3.037 son simple rang d'interprète et en confiant le rôle d'agent du roi aux agents mêmes de la Compagnie, c'est-à-dire aux premiers subrécargues, mieux placés pour avoir des renseignements.

D'autres Français se trouvaient à Canton, d'abord les deux subrécargues de la Compagnie, mais, nous dit La Pérouse : « Ils sont fous. Le premier, M. Thérieu, s'est brûlé la cervelle ; et M. Desmoulins, le second, a fait

[1] Lettre écrite par Costar à d'Entrecasteaux ; Macao, 19 février 1787.

plusieurs actes de folie qui, en Europe, l'auraient fait renfermer ; néanmoins il reste chargé d'assez grands intérêts, parce que personne ne s'est cru suffisamment autorisé pour le destituer. » D'Entrecasteaux ne paraît pas avoir partagé l'opinion de La Pérouse au sujet de Desmoulins.

Bourgogne, autre Français, âgé de 37 ans, était passé subrécargue au service des Impériaux ; il émettait d'ailleurs des prétentions de propriétaire de la factorerie française.

Laissons de côté deux ou trois domestiques, et nous aurons la liste à peu près complète de la colonie française à l'époque. C'était médiocre, et il était impossible à M. d'Entrecasteaux, en moins d'un mois, de rendre à cette colonie le prestige qui lui manquait totalement. Je laisse naturellement de côté les missionnaires. Je comprends donc fort bien que La Pérouse n'ait pas été enchanté de la réception des agents français, de Vieillard qui préparait son départ et de De Guignes qui restait à Macao, sans maison montée et presque sans argent. D'ailleurs, au moment de l'arrivée de d'Entrecasteaux, la colonie française était complètement désorganisée. Vieillard, malade ou se disant malade, avait demandé son rappel par la lettre suivante : p3.038

Consulat de Chine.

Le vice-consul demande son rappel.

N° 18.

Canton, 5 janvier 1785.

Monseigneur,

Ma santé est considérablement altérée par un séjour de seize années consécutives dans ces climats brûlants, elle ne me permet pas de prolonger ma résidence plus longtemps, sans courir les risques d'une ruine totale ; je pourrais encore alléguer à Monseigneur que mes affaires de famille nécessitent ma présence en Europe. Ces motifs que j'ai l'honneur de remettre sous vos yeux me sont un sûr garant que Monseigneur voudra bien m'accorder mon rappel. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour prolonger mon séjour jusqu'au moment où je dois espérer que Monseigneur voudra bien m'accorder la grâce que je prends la

liberté de lui demander ; mais si, contre mon attente, ma santé ne me permettait pas de prolonger mon séjour encore deux années, j'ai l'honneur de vous donner, avis, Monseigneur, que dans la supposition de mon départ pour l'Europe, la saison prochaine, pour consolider les affaires du consulat de Canton, je me propose d'adjoindre M. Sébire l'aîné fils, l'exemple de M. le Chevalier de Robien qui a mérité le suffrage de Monseigneur de Sartine dans une nomination de cette nature, m'est un sûr garant que je ne suivrais en me conduisant de la même manière les règles de la prudence, et les qualités personnelles du sieur Sébire, son âge et son expérience me persuadent que je ne peux faire un meilleur choix et que ma conduite méritera l'approbation de Votre Excellence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vieillard.

Monseigneur le Maréchal de Castries.

Vieillard avait dû partir de Macao avant même l'arrivée de La Pérouse pour se rendre à Canton où p3.039 il devait s'embarquer à bord du navire anglais, le *Vansittart*, cap. Lewin, le 15 février. L'arrivée de La Pérouse l'obligea de remonter à Canton avec son chancelier Costar qui l'avait accompagné. Vieillard craignait beaucoup l'impression que pouvait produire son retour soudain à Canton ; il vit d'Entrecasteaux à bord de son vaisseau. De Guignes était resté à Macao avec les papiers de la chancellerie du consulat. Et, au milieu de ce désarroi, le principal agent de la compagnie à Canton, M. de Montigny, n'était pas en Chine. D'Entrecasteaux avait d'ailleurs écrit à Vieillard, à Canton, pour lui annoncer que M. Haumont du Tertre se rendait auprès de lui pour obtenir le remboursement des sommes dues aux Français ; le chevalier remarque qu'il n'a qu'un court séjour à faire en Chine, que l'affaire doit être brusquée, et que, malgré cette précipitation, le pavillon du roi ne doit pas être compromis ; l'établissement d'une nouvelle Compagnie n'exige plus la présence d'un consul ; Vieillard pourra donc, ainsi que les officiers de sa chancellerie, rentrer en France ;

Vieillard n'avait pas attendu la permission de d'Entrecasteaux pour quitter son poste. Il prendra même à son bord ses agents jusqu'à Pondichéry ; il ne restera plus à Canton qu'un agent et son interprète. Quel agent ? Quel interprète ? Que le vice-roi ne s'étonne pas de le voir entrer dans la rivière avant d'en avoir obtenu la permission : eau et vivres leur manquant, il leur était nécessaire de ne pas attendre. La hâte de d'Entrecasteaux ne lui permettait pas, pour monter de Macao jusqu'à la rivière de Canton, de discuter pour obtenir des pilotes ; aussi fit-il passer son bateau, la *Résolution*, pour la *Reine*, bateau attendu à cette époque de l'Île de France, et la p3.040 *Subtile* fut baptisée *Sainte-Anne* : le stratagème était plus habile que digne.

Mais le but principal de la mission de d'Entrecasteaux était d'obtenir le règlement des sommes considérables dues par les Chinois aux négociants français, d'examiner les griefs nombreux du commerce étranger et, d'une manière générale, de recueillir tous les renseignements utiles à la France et de faire tout ce qui était en son pouvoir au mieux des intérêts de notre pays, suivant les circonstances. Les instructions, datées de Versailles, le 17 février 1786, furent envoyées à d'Entrecasteaux, à Pondichéry. D'ailleurs il devait être considéré par le consul de Canton comme commissaire du roi. Il est certain que d'Entrecasteaux n'avait pas le temps nécessaire d'examiner le bien fondé des créances françaises, pas plus qu'il ne pouvait, sans avoir recours à la force, c'est-à-dire sans engager le pavillon du roi, exiger des Chinois le règlement de leurs dettes.

Dans une lettre, écrite de Canton, le 31 décembre 1782, par Vieillard, qui faisait fonction de consul, à M. de la Croix de Castries, notre agent marquait la décadence du commerce et le peu de crédit des hanistes :

> Monseigneur,
>
> Je ne dois pas vous laisser ignorer les différentes révolutions que le commerce de ce pays a éprouvées depuis plusieurs années, sa décadence, son peu de sûreté depuis 1779. Jusqu'à ce moment, la guerre a occasionné des révolutions qui ont contribué à porter le coup mortel à plusieurs marchands hanistes de façon que le nombre de ces marchands privilégies par le gouvernement, pour

traiter avec les Européens, était réduit à cinq, dont deux d'une faiblesse si grande qu'il y avait tout lieu de craindre une banqueroute totale. Les p3.041 principaux mandarins, pour pallier le mal, ont augmenté le nombre de ces hanistes jusqu'à dix ; ils ont eu attention de choisir cinq nouveaux sujets dont la plupart sont plus connus par leur richesse que par leur intelligence. Le commerce se fait donc avec plus de sûreté, plus de promptitude que les années antécédentes, mais Monseigneur, les mandarins n'ayant pas renoncé aux extorsions pour lesquelles ils ont un goût aussi difficile a décrire qu'à éteindre, ce remède n'est que momentané, et il y a tout lieu de craindre pour les suites les mêmes révolutions que le commerce a déjà éprouvées, l'avarice insatiable des mandarins qui exigent des marchands les mêmes droits sur quatorze vaisseaux que sur trente, qui arrachent des sommes d'argent pour les offrir à l'empereur, pour enrichir leur famille, pour acheter leur innocence, la cour ne manquant pas de les trouver coupables s'ils sont riches, telle a été jusqu'à ce moment la cause des désastres que le commerce de la Chine a éprouvés, et la cause ne cessant pas il y a tout à craindre que les effets ne se fassent ressentir avant peu, surtout si les vaisseaux n'abordent pas plus par les suites que cette année et l'an dernier pour avoir toujours les mêmes sommes à offrir à l'empereur. Le hopou ou intendant des douanes de Canton a exigé des marchands hanistes une somme de six mille piastres par chacun d'eux et a doublé les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises importées et exportées par les Européens. De toutes les nations commerçantes à la Chine, les Danois sont ceux qui ont tiré le parti le plus avantageux des circonstances actuelles. Les directeurs de cette Compagnie ont donné plein pouvoir aux premiers supercargues qu'ils envoient sur leurs vaisseaux pour seconder ceux de résidence à Canton de traiter les affaires de leurs vaisseaux au plus grand avantage de leur Compagnie, de faire dans les mers des Indes toute opération qu'ils jugeraient avantageuse. Cette confiance s'étend sur les résidents à Canton, et a produit les meilleurs effets. Deux

vaisseaux danois destinés pour Chine passant par Tranquebar ont été détenus au Cap par l'escadre françoise, un a vendu toute sa cargaison à un prix fort avantageux, l'autre instruit que la Compagnie hollandaise avait interrompu tout commerce avec les Chinois, est allé à Batavia, et est arrivé à Canton immensément riche en calain, poivre, clous de p3.042 girofle, muscades, ailerons de requin, nids d'oiseaux, bitchos de mare, or et argent. Les résidents danois ayant vu, dès l'an dernier, que les matières d'argent étaient extrêmement rares ont de leur côté fait une souscription de cinq cent mille piastres à Bombay payables en Europe en lettres de change, au change de cinq shillings 8. pennys, et les Anglais ont rempli cette souscription partie par les remises qu'ils ont faites en or, argent et marchandises par les vaisseaux de Macao, et par le reversement en partie dans la caisse danoise du produit de la cargaison des deux vaisseaux particuliers venus cette année de Bombay.

Voici d'ailleurs l'état du commerce des autres nations :

Le commerce suédois aurait été plus avantageux pour la Compagnie si elle n'était pas débitrice d'une somme de deux cent cinquante mille piastres qu'il a fallû solder cette année avec six cent mille piastres venues partie de Suède, partie de Hollande, pour former la cargaison de trois énormes vaisseaux, vu que d'ordinaire chaque cargaison sortant de Chine est estimée année commune de 250 à 280 mille piastres. Les emprunts en lettres de change n'ayant pas pu couvrir le déficit de fonds, la Compagnie suédoise a été encore forcée de recourir aux Chinois, mais si cette Compagnie suit ce même système plusieurs années, elle traitera nécessairement avec un désavantage si marqué qu'il y a tout lieu de craindre qu'elle ne soit forcée de restreindre ses armements pour Chine. La Compagnie anglaise jusqu'à cette époque n'a expédié aucun vaisseau pour Chine en droiture, ou du moins aucun n'est arrivé, et nous n'avons pas de connaissance de leur départ d'Europe. Quatre sont arrivés de la côte de Malabarre, le *Loko*, capitaine Lawson, l'*Essex*, capitaine Arower, l'*Asia*, capitaine Maw, l'*Orteley*, capitaine Rogers. Ces cinq

vaisseaux ont passé par le détroit de Mala, ont essuyé le feu de la frégate *La Pourvoyeuse*, et ont eu le bonheur d'échapper, ils sont arrivés à Wampou, et sont sur le point de partir. Ces vaisseaux étaient extrêmement riches, ils ont versé au trésor de la Compagnie anglaise la valeur de dix-huit cent mille piastres. Leurs cargaisons étoient faites et dans les magasins p3.043 de la Compagnie à Canton dès l'année dernière et ils ont encore onze cargaisons en thé Bouy Camphou, Songlo et Tunkaie, suivant les ordres que le Conseil a reçus l'an dernier des directeurs de la Compagnie anglaise.

Les Hollandais ont cessé leur commerce avec la Chine depuis la nouvelle des hostilités entre l'Angleterre et la République. Les Impériaux ont expédié deux vaisseaux pour Chine, les supercargues chargés de l'expédition de ces vaisseaux ont reçu une lettre datée de la latitude de Palosapate, par un vaisseau danois venu en compagnie avec ces mêmes Impériaux, par laquelle le commandant annonce qu'il rebanquera probablement vers Malac s'il ne peut acoster la Chine, et jusqu'à ce moment comme ils n'ont pas paru il y a tout à présumer qu'ils auront pris ce dernier parti.

Le comte Pierre de Proli a équipé à l'Île de France un vaisseau pour Chine et fretté conjointement avec M. Darifat deux vaisseaux portugais également pour Chine, ces deux derniers vaisseaux passant par Manille. Le premier est arrivé après avoir entamé une opération des plus malheureuses, le second est attendu, et, si les apparences ne me trompent pas, cette opération doit être mise au rang de celles mal concertées et conséquemment très peu fructueuses, pour ne pas dire ruineuses.

L'interruption du commerce français doit nécessairement influer sur les opérations futures ; il est donc de mon devoir, Monseigneur, de vous prévenir que les draps et autres lainages fabrique française sont à très haut prix à la Chine, les glaces sont montées à un prix exorbitant, et au retour de la paix, ces marchandises étant de bonne qualité, les négociants qui spéculeront sur ces objets feront le double bénéfice de procurer une exportation et plus grande pour les manufactures, et plus

> lucrative pour les acheteurs, ayant soin toutefois de n'importer que des lainages d'une bonne qualité chacun dans leur genre.
>
> Les Portugais profitent des circonstances de la guerre pour forcer le commerce de Chine, mais les négociants sont assujettis à payer en Portugal des droits si énormes qu'il n'est pas probable qu'ils puissent continuer à pousser leurs opérations avec la même vigueur que les Compagnies du Nord. En temps de paix les Portugais expédient un vaisseau d'Europe, p3.044 quelquefois deux, et très souvent point du tout ; des sept vaisseaux actuellement à Macao, trois seulement ont été expédiés d'Europe, un fretté par les Français et trois autres sont expédiés par les Anglais qui ont fourni les fonds partie à la grosse, partie à fret, et partie en action d'intérêt, le huitième attendu de Manille est fretté par les Français.

D'ailleurs la situation des Français à Canton, fonctionnaires ou marchands, n'était rien moins que claire ; la factorerie française avait été cédée à la Compagnie impériale (autrichienne) par notre vice-consul Vieillard, qui n'en était nullement dépositaire et me paraît avoir été un fort vilain monsieur. D'Entrecasteaux constata qu'il ne restait rien dans la caisse du consulat de Canton. Vieillard déclarait, au 15 janvier 1787, qu'il était « créancier pour ses dépenses jusqu'au 15 février d'une somme de dix-sept cent quarante-quatre livres 16 sous 9 deniers ». Notre consul s'entendait secrètement avec Pan Ke Koua, et l'absence seule de preuves authentiques empêcha d'Entrecasteaux de porter plainte contre cet agent. D'Entrecasteaux avait dû se renseigner sur le prix de deux glaces arrivées sur la *Dryade* et vendues aux mandarins pour être envoyées en présent à la cour de Pe-King. Or il semblerait que Pan Ke Koua aurait mis d'Entrecasteaux au courant de certains agissements de Vieillard. Il serait parvenu à sa connaissance que les deux glaces envoyées de France en 1783 et qui sont portées sur le compte de 1784 pour 11.416$^{ll}$ ont été payées en Chine 81.000$^{ll}$. Sur le même compte, il est porté 44.012$^{ll}$, 14$^{s}$ comme remboursement au cohang pour avoir été reçu de trop sur le prix des gravures représentant les Victoires de l'Empereur. M. d'Entrecasteaux a des raisons de croire que ce remboursement n'a pas eu lieu ; p3.045 il a

laissé des ordres pour que l'on prenne à cet égard des renseignements de Pan Ke Koua, et il les transmettra au ministre dès qu'il les aura reçus. Il a également entrevu des manœuvres de la part du S$^{r}$ Vieillard dans la cession qui a été faite de la Compagnie impériale du Hong ou factorerie française.

Un autre Français, Bourgogne, émettait la prétention d'être propriétaire du local ; la Compagnie impériale venant de faire faillite, il eût été facile à notre propre Compagnie d'en faire le rachat. En tous les cas, pour garder nos droits sur la factorerie, d'Entrecasteaux écrivait au père de Grammont de prier le vice-roi de Canton d'en suspendre la cession à qui que ce soit jusqu'à l'arrivée de M. de Montigny, qui la réclamera s'il le juge à propos. La vérité est que, lorsque le privilège de la Compagnie des Indes avait été suspendu en 1769, le roi s'engagea à payer toutes ses dettes : les établissements, les objets mobiliers, etc., étant cédés. Le hong français appartenait donc au roi qui désirait le réserver pour la résidence des agents du commerce français. Par suite du manque d'installation à Canton, notre consul dut y demeurer, mais c'était bien propriété royale, et pas plus notre consul que toute autre personne n'avait le droit d'en disposer en faveur d'un tiers, que ce tiers fût même une nation amie ou neutre : le hong français aurait dû être cédé par Vieillard aux agents de Grand Clos Mélé, lors de l'expédition de 1783. Notre consul prétendait avoir occupé le local avec plusieurs négociants, et ensuite pour son compte personnel, jusqu'en 1782. S'étant trouvé ensuite à court d'argent, il avait, disait-il, cédé sa propriété aux Agents de la Compagnie impériale.

L'un des objets de la mission de d'Entrecasteaux $_{p3.046}$ était de régler la question du consulat de Canton. Le départ de Vieillard et de Galbert ne laissait plus au consulat que le chancelier Costar et le second interprète de Guignes, qui touchaient l'un 2.000 livres, l'autre 1.000 livres. L'établissement d'une nouvelle Compagnie des Indes ayant le privilège exclusif du commerce à la Chine, on décida que l'on ne conserverait plus à Canton qu'un agent et un interprète tout à fait indépendants de la Compagnie. D'Entrecasteaux était chargé du choix de l'agent, dont le traitement ne pouvait dépasser 4.000 livres et l'interprète 2.000 livres. D'Entrecasteaux était autorisé à prendre de Guignes pour cette dernière position, s'il n'y voyait pas d'inconvénient. D'ailleurs, l'agent du roi ne devant avoir aucun point commun avec la Compagnie des Indes et n'ayant aucune action à exercer

sur elle, son rôle devait se borner à renseigner le gouvernement sur les agissements des subrécargues et officiers de cette Compagnie.

Parmi les choses secondaires sur lesquelles on attirait l'attention de d'Entrecasteaux étaient l'incident de la *Lady Hughes* [1], les affaires religieuses, et enfin l'ordre déjà rappelé du gouvernement de Macao, interdisant le séjour dans cette ville à d'autres agents français que ceux du consulat.

D'Entrecasteaux s'adressait à trop de personnes à la fois officiellement et officieusement : Vieillard, Haumont, de Guignes, Desmoulins, le père de Grammont, Pan Ke Koua ; il s'adressait, pour agir auprès du vice-roi de Canton, à des gens sans situation p3.047 officielle, c'est comme si un ambassadeur étranger en France, cherchant à se mettre en rapports avec un ministre, s'abouchait avec un chef de bureau ou le président de la chambre de commerce du port auquel il accoste. L'erreur de d'Entrecasteaux fut d'ailleurs celle de ses prédécesseurs ; on pourrait croire qu'il y a habileté à traiter avec des fonctionnaires subalternes plutôt qu'avec de hauts dignitaires pour arriver à un résultat pratique et ne pas être arrêté par de vaines démonstrations courtoises. L'expérience a démontré, en Chine comme en Orient, que pour frapper juste il fallait frapper à la tête. En 1842, à Nanking, les Anglais ; en 1860, à Péking, les Anglais et les Français, arrachèrent à la Chine ce que n'avaient pu obtenir des siècles de négociations et de patience. Aucun Européen n'est de taille à lutter avec un Asiatique en discours et en ténacité : l'Oriental le sait fort bien, il compte sur le temps, les drogmans et les belles paroles pour obtenir ce que la force ne pourrait lui donner. Il ne me coûte rien de dire que c'est par le canon seul que l'on fait entendre d'une façon efficace sa voix dans l'Extrême-Orient.

Quel avait été le résultat de la mission de d'Entrecasteaux ? Tout avait concouru à en abréger la durée à Canton : le changement prochain de mousson, le rendez-vous donné à Pondichéry en avril à tous les vaisseaux de sa station, l'absence du gouverneur général et du gouverneur de Canton, par suite l'impossibilité de traiter avec un fonctionnaire d'un rang

[1] Un canonnier de ce navire anglais, ayant été la cause involontaire de la mort d'un Chinois, fut remis par ses chefs aux Chinois qui l'exécutèrent (1784).

suffisamment élevé. Le chevalier était donc obligé de remettre en d'autres mains les intérêts qu'il était obligé de représenter : au missionnaire Jean de Grammont il confiait le soin de faire connaître à Pe-King p3.048 ses renseignements sur les agissements supposés des Anglais, et de surveiller le règlement des créances des négociants français ; au jeune M. de Guignes il laissait l'honneur et les difficultés du double poste d'agent et d'interprète du roi que la création d'une nouvelle Compagnie des Indes ainsi que le départ du vice-consul Vieillard et du chancelier Costar permettaient de remettre entre les mains d'un seul homme. Le commandant de la *Subtile*, le vicomte de la Croix de Castries, laissé par d'Entrecasteaux, devait présenter au gouverneur de Macao M. de Guignes comme agent du roi.

En quittant Canton, d'Entrecasteaux se promettait d'ailleurs d'envoyer une frégate à Canton à la prochaine mousson, pour savoir auprès de M. Desmoulins, agent de la Compagnie française, si toutes les questions en suspens étaient liquidées. Il recommandait au père de Grammont de conserver le secret de toute cette affaire : « Pas un mot aux Portugais, aux propagandistes, qui pourraient par leurs lettres la divulguer à Macao et à Canton. »

Le vicomte de Saint-Riveul restait commandant en chef de la station après d'Entrecasteaux.

## Appendice

### I

8 février 1787. Duplicata n° 1.

p3.049 Devant Macao, le lendemain de notre arrivée, après 68 jours de traversée depuis notre départ de Batavia [1].

Monseigneur,

Je m'empresse de vous envoyer la carte que j'ai fait dresser sous mes yeux de la route de la *Résolution* par les détroits de Macassar, Gilolo et

[1] Archives du département des Affaires étrangères : Indes Orientales, Chine, Cochinchine, vol. V. Pièce 8.

Pitt. La seconde partie, où doit se trouver le reste de notre route jusques en Chine, et qui est également intéressante, parce que cette étendue de mers est peu connue, n'est pas terminée encore ; dès qu'elle sera finie, j'aurai l'honneur de vous l'adresser avec le journal nautique de cette traversée, et j'y joindrai une instruction sur la manière de naviguer le long de la côte de Bornéo.

Je crois pouvoir assurer, Monseigneur, que ceux qui voudront suivre désormais la même route auront, avec ces différentes instructions, beaucoup plus de facilités que je n'en ai eu moi-même : sans cartes (car celles des Hollandais que j'aurai l'honneur de vous adresser, sont plus mauvaises qu'il n'est possible même de le supposer) ; sans cartes, dis-je, et sans renseignements, cette campagne a été très épineuse ; je me suis trouvé dans des situations véritablement embarrassantes : environné d'écueils de toutes parts, au milieu desquels j'étais parvenu pendant une brume très épaisse, j'ai été pendant deux fois vingt-quatre heures cherchant un passage, et le seul que je pouvais espérer de rencontrer était précisément celui d'où venait le vent ; enfin j'ai eu le bonheur d'en sortir. Arrivé jusques au Nord de Célèbes, après avoir éprouvé des contrariétés étonnantes dans le détroit de Macassar, et p3.050 n'ayant plus que 20 lieues pour m'élever à la hauteur de Gilolo, la mousson du N. E. s'est déclarée avec une violence qui ne me laissait plus l'espoir de pouvoir passer au Nord de cette île ; dans cette position j'ai pris le parti (et il m'a parfaitement bien réussi) de redescendre par le détroit de Gilolo, de traverser les Moluques, et d'entrer dans la mer du Sud par le détroit de Pitt ; de là courant à l'E. 1/4 N. E., j'ai rencontré très inopinément, et par un vent impétueux, de nouvelles îles sur lesquelles une heure de nuit de plus nous aurait fait faire naufrage infailliblement, le désir, ou plutôt la nécessité de parvenir promptement à ma destination, ne me permettaient pas de prendre les précautions auxquelles n'ont pas manqué de se conformer ceux qui ont fait une route à peu près pareille. Jusques à la hauteur des îles Mariannes, cette étendue de mers est semée d'îles et d'écueils au travers desquels il est peu prudent de naviguer la nuit, mais il fallait arriver, et par conséquent fermer un peu les yeux sur les inconvénients d'une trop grande précipitation.

Nous voilà cependant enfin heureusement arrivés à Macao, je désire à présent, plus que je n'espère, le succès de l'objet pour lequel j'y suis envoyé.

J'ai l'honneur de vous adresser copie des deux lettres que j'avais préparées d'avance pour le consul et pour le vice-roi. M. Vieillard, qui est embarqué déjà, et prêt à mettre à la voile, est venu à mon bord ; j'ai conféré avec lui quelques instants sur l'objet de ma mission ; il m'a annoncé d'avance que la lenteur des Chinois dans des affaires de cette nature devait, ainsi que je m'en doutais, me faire perdre toute espérance de terminer, et peut-être même d'entamer cette affaire dans le peu de temps que j'avais à demeurer en Chine ; mais il pense que la présence de deux bâtiments de guerre ne peut, dans tout état de cause, que produire un bon effet. Il croit aussi qu'il est nécessaire d'envoyer l'année prochaine de nouveaux bâtiments, et que cette annonce serait le plus sûr, ou du moins le seul moyen d'obtenir quelque satisfaction. Je viens d'écrire à M$^{rs}$ Costar, De Guignes et Bourgogne, qui sont actuellement à Macao, et d'où ils n'obtiendraient pas l'agrément de retourner à Canton, de venir à mon bord pour remonter la rivière avec moi. C'est par le conseil de M$^{r}$ Vieillard que j'ai pris le parti de leur mander de se rendre à bord, parce qu'il n'y actuellement p3.051 d'autre moyen pour eux d'aller à Canton, et que, parmi les Français qui y sont encore, il n'y en a point qui pût m'être d'aucun secours.

J'attends avec impatience les pilotes qui doivent nous entrer dans la rivière. Ils sont tous actuellement occupés à redescendre les vaisseaux anglais, dont le nombre a été de 29 cette année : il en reste 10 encore qui sont au moment de partir. Notre commerce est bien misérable auprès du leur, et la considération nationale s'en ressent : tout ce que j'ai appris jusques à ce moment des opérations de la nouvelle compagnie, et de la conduite de ses employés, n'est guère propre à l'augmenter. Il est fâcheux à tous égards que le vaisseau *la Reine* ait manqué son voyage, et que M. de Montigny, le principal agent, ne soit pas en Chine. Je tâcherai, s'il est possible, de faire renaître cette considération, que les événements dont M. Vieillard vous a sans doute rendu compte ne peuvent manquer de lui avoir fait perdre.

Je tiens de ce vice-consul que le bruit public est que les Anglais doivent envoyer l'année prochaine un ambassadeur à Pékin. C'est, je crois, la seule manière de faire parvenir à l'empereur tous les sujets de plainte que l'on a à former contre ceux de ses sujets avec qui les Européens ont à traiter.

P. S.

C'est M. de S$^{t}$ Aignan qui a fait la carte ci-jointe ; il y a travaillé avec une assiduité et une intelligence qui méritent infiniment d'éloges ; je ne dois pas laisser échapper cette occasion de vous rendre de ce jeune homme les comptes les plus avantageux ; c'est véritablement un sujet dont les excellentes qualités ne laissent rien à désirer ; je lui ai reproché un peu d'inapplication dans le commencement de la campagne ; mais depuis bien longtemps il est entièrement livré à l'étude de tout ce qui est relatif à son métier. M. Esmangard travaille également à cette même carte ; lui et M. de S$^{t}$ Aignan ont pris les vues des différentes côtes et îles que nous avons parcourues, et j'aurai l'honneur de vous les adresser avec la seconde partie de la carte : je dois encore saisir cette occasion de vous faire les rapports les plus favorables de M. Esmangard, et vous renouveler tout ce que j'ai eu l'honneur de p3.052 vous mander d'avantageux sur le compte du détachement des gardes de la marine, et particulièrement sur M. de Rossel, qui en est le commandant.

J'ai l'honneur d'être, &a.

Entrecasteaux.

## II

9 février 1787 [1]

Cejourd'hui neuf février 1787, nous soussignés, à la requête de M. le chevalier d'Entrecasteaux, avons statué que pour parvenir à remplir l'objet de la mission dont il est chargé de présenter au gouvernement de Canton les représentations consignées dans la lettre qu'il a adressée au tsomptou de Canton sous la date du 12 février 1787, il fallait aller mouiller à la tour du Lion et manifester à cette époque le sujet de sa mission. Monter à Canton et intimer au nommé Panqueyua chef du cohang que M. le chevalier d'Entrecasteaux a ordre de la part de l'empereur de France de faire les représentations consignées dans sa lettre, que l'intention de l'empereur est que cette lettre parvienne à son adresse, qu'elle soit traduite fidèlement et

[1] Archives du Département des Affaires étrangères : Indes Orientales, Chine, Cochinchine vol. V. Pièce 9.

que le tsomptou y fasse réponse définitive ; à cet effet requere M. le chevalier d'Entrecasteaux que le ministère des Interprètes soit rejeté comme gens ignorant la langue française et la langue chinoise, demande que M. de Gramont versé dans les deux langues soit ordonné pour interprète, que sa traduction soit écrite à mi-marge signée de lui fidèle et transcrite par quatriplicata pour justifier dans tous les cas que les intentions de paix et de justice de S. M. l'empereur de France ont été exécutées avec toute la bonne foi et la fidélité que M. le chevalier d'Entrecasteaux commissaire de S. M. l'empereur de France a droit d'attendre d'une personne qui est née son sujet, et qui s'est rendue à la cour de Pékin avec l'agrément de son prince pour contribuer aux progrès des arts et des sciences à la Chine.

M. d'Entrecasteaux doit représenter que la saison étant p3.053 avancée il a peu de temps à rester à la Chine, — conséquement qu'il demande une réponse prompte et définitive pour pouvoir profiter de la voie de la frégate sous ses ordres qui est destinée à porter à la cour de France la réponse du vice-roi.

Il demandera qu'il lui soit fourni des vivres le plus promptement possible et sur le même pied que les autres nations européennes sont fournies par les Chinois.

Finalement dans le cas où la réponse ne se ferait pas à la lettre de M. le chevalier d'Entrecasteaux, il doit protester contre le silence des Chinois, en prendre acte signé de l'état-major des deux vaisseaux sous ses ordres, intimer ce protêt aux hanistes notamment au S$^{r}$ Panqueyua, écrire une seconde lettre au tsomptou pour lui annoncer son départ, et notifier à ce vice-roi que la saison prochaine S. M. l'empereur enverra d'autres vaisseaux prendre la réponse aux deux lettres que son commissaire a écrites au tsomptou et qu'il espère que six mois de réflexion seront suffisants pour faire sortir tout leur effet aux représentations consignées dans ses deux lettres, et que s'il en était autrement, S. M. l'empereur de France ne pourrait s'empêcher de prendre le silence du tsomptou pour un déni de justice formel et que le tsomptou se rendrait personellement responsable des conséquences qu'il pourrait entraîner.

Vieillard , Bourgogne, De Guignes. Haumont.

## III

À bord de la *Résolution*, le 12 février 1787, vice-roi de Canton [1]

Monsieur,

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence de mon arrivée à l'entrée de la rivière du Tigre, avec deux des vaisseaux de l'escadre dont Sa Majesté l'empereur de France m'a confié le commandement, et qu'elle entretient dans les mers de l'Inde.

L'intention de l'empereur mon maître est que son pavillon paraisse dans les lieux ou s'étend le commerce de ses sujets, pour faire connaître aux princes chez qui ils sont admis le p3.054 désir sincère qu'a Sa Majesté d'entretenir la bonne intelligence qui règne entre elle et eux, et prouver en même temps à toutes les nations la ferme résolution où elle est d'accorder à ce même commerce la protection la plus efficace dans toutes les parties de la terre.

Dans la vue de prévenir les abus qu'une liberté trop indéfinie dans le commerce pourrait occasionner, Sa Majesté a jugé ne devoir pas permettre à tous ses sujets indistinctement de faire celui de la Chine, et elle l'a confié exclusivement à une compagnie nouvelle dont la considération écartera tout soupçon de mauvaise foi. Sa Majesté, assurée de trouver les mêmes principes d'équité dans tous les États où ses sujets sont établis, et plus encore dans l'empire de la Chine si renommée par la sagesse de ses lois, ne doute pas que ceux de ses sujets qui ont fait jusqu'à présent le commerce, n'obtiennent sans difficulté la liquidation de leurs dettes respectives avec les Chinois. Rien ne paraissant plus juste, je pense n'avoir qu'à en faire la proposition à Votre Excellence pour être assuré qu'elle voudra bien l'ordonner de la part des Chinois, comme je la ferai exécuter de la part des Français. J'espère également que Votre Excellence voudra bien me fixer un jour pour avoir l'honneur d'aller lui rendre mes devoirs et la remercier de la justice qu'elle aura fait rendre aux sujets de l'empereur mon maître. Je sais que je n'ai qu'à invoquer auprès de Votre Excellence les principes d'équité ; auprès de tout autre, je n'aurais pas manqué de faire

observer que la même liquidation que je sollicite ayant été accordée aux sujets de Sa Majesté britannique, et à ceux de la Compagnie de Hollande, l'empereur de France a droit d'attendre que ses sujets ne soient pas traités d'une manière moins favorable, mais une pareille considération est superflue, et n'a pas besoin d'être mise en avant dans un empire aussi sagement gouverné que celui de Chine.

J'ai l'honneur de vous renouveler, Monsieur, l'assurance de mon empressement à aller vous faire ma cour, et celle de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

De Votre Excellence, le très humble etc.

Signé : Le Ch^er^ d'Entrecasteaux,
commandant les forces navales
de l'empereur de France dans les mers d'Asie.

@

[1] Archives du Département des Affaires étrangères : Indes Orientales, Chine, Cochinchine, vol. V, pièce 10.

# LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN INDO-CHINE ET EN CHINE SOUS LE PREMIER EMPIRE [1]

@

p3.138 Les guerres de la Révolution et de l'Empire n'étaient guère favorables au développement de notre puissance coloniale. Napoléon ne pouvait embrasser tout à la fois, mais il est évident cependant qu'au milieu des nombreux projets qu'il mettait à exécution, il en gardait d'autres en réserve et que parmi ceux-ci se trouvait peut-être une reprise de nos relations avec la Cochinchine ; je note, en effet, dans les archives des Colonies un mémoire sur la Cochinchine portant en marge cette note autographe : *Renvoyé au ministre de la Marine pour me faire connaître son opinion sur ce mémoire*. Paris, le 29 frimaire an 10, le 1er consul, Bonaparte [2].

Cette note est apposée sur un assez long *Mémoire sur la Cochinchine* [3] daté de Paris, 2 frimaire an X dans lequel Charpentier de Cossigny proposait de faire dans ce pays une expédition commerciale à la p3.139 tête de laquelle il offrait de se placer malgré son grand âge.

## Mémoire sur la Cochinchine

J'ai tâché, dans une note succincte, qui a été remise au conseiller d'État Portalis, de faire sentir l'importance attachée au choix d'un évêque, pour les missions de la Cochinchine, en remplacement du dernier dont nous regrettons la perte [4]. Ce vertueux prélat qui avait toute la confiance du roi, ménageait dès longtemps à la France les moyens d'y former un établissement.

Les vues que je vais exposer sont celles qu'il m'a présentées dans plusieurs entretiens que j'ai eus avec lui, à l'Île de France en 1786 et en 1788. Le roi de la Cochinchine était alors disposé à céder à la France l'île et

---

[1] Extrait du *T'oung pao*, 1903, pages 201-227.
[2] H. Cordier, *La question du Tong-king*. (*Soc. historique*, No. 2, 1883, p. 83).
[3] *Archives de la Marine et des Colonies*. Cochinchine 1792-1818, No. 5.
[4] L'évêque d'Adran.

le port de Touron, en toute propriété, mais il exigeait des secours en vaisseaux de guerre et en troupes pour les employer avec les forces qu'il se flattait de rassembler, contre l'usurpateur qui avait envahi ses États, et qu'il a depuis contraint à se retirer sur les confins de son royaume, où il commande à des montagnards difficiles à réduire.

Nous pensons que le roi est encore dans les mêmes intentions, et qu'il suffirait d'une poignée de Français pour remplir les vues de ce prince. Nous ferions donc, pour un léger sacrifice, une acquisition très importante.

Le désir de soumettre ces rebelles, et l'attachement qu'il porte aux Français, le détermineraient vraisemblablement à nous accorder une propriété de terrain, à notre convenance, dans ses États, et le privilège exclusif du commerce de son royaume, à condition que nous réunirions des forces aux siennes contre les révoltés.

La France, par ses victoires, a étendu ses domaines sur le continent, mais elle a fait de grandes pertes dans son commerce extérieur, tandis que l'Angleterre a beaucoup augmenté le sien.

Sans commerce, point de marine ; sans marine, point de p3.140 puissance au dehors ; sans colonies, point de commerce extérieur.

Pour élever la République au degré de puissance qui convient à son étendue et à sa gloire, et pour la mettre en état de lutter un jour contre sa rivale, il paraît nécessaire de présenter au commerce des branches nouvelles et étendues à exploiter. C'est ce que nous offre la Cochinchine, pays qui fournit la plus grande variété de denrées commerciales,

Il produit le plus beau sucre et au prix le plus bas. On en exporte à la Chine, au Japon et à Siam. On pourrait étendre ce commerce et transporter cette denrée aux côtes de Coromandel, de Malabar et dans les golfes Persique et Arabique qui n'en produisent point. Il serait même possible d'en approvisionner la France, si les récoltes de ses colonies ne suffisaient pas à sa consommation. Sous ce rapport la Cochinchine peuplée de quatre millions d'âmes peut nous dédommager des productions de S$^{t}$ Domingue. Le riz qui est très abondant est toujours un objet de commerce avantageux pour la Chine. Le coton, la soie, l'indigo, le thé, le poivre, l'arecque (grand objet pour la Chine), le salpêtre, le brai sec, toutes sortes de résines, etc.,

fourniraient de l'aliment, à un commerce très étendu, pour les Indes Orientales et pour l'Europe.

Mais les objets les plus précieux de ce pays sont l'or dont il y a des mines très abondantes et faciles à exploiter et les trois articles suivants qu'on ne trouve point ailleurs, l'indigo-vert, le bois de sucre et la gomme-gutte. L'industrie française animerait l'agriculture et les arts de ce royaume ; le commerce leur donnerait une nouvelle activité. Nous y formerions avec le temps la colonie la plus florissante, la plus riche et la plus puissante. Les forêts de cette contrée seraient converties en vaisseaux ; et la discipline qui manque aux soldats cochinchinois, dont la bravoure a de la réputation, se trouvant aidée par la tactique européenne, consoliderait notre établissement.

Placé, pour ainsi dire, à la porte de la Chine, il nous donnerait la plus grande influence sur le commerce de cet empire, et les moyens de l'interdire aux Européens, avec lesquels nous serions en guerre, ou du moins de le leur rendre très onéreux.

p3.141 Les rois du Camboge et du Tsiompa [1] sont tributaires de celui de la Cochinchine. Ils gouvernent des peuples à demi-barbares, chez lesquels les Européens n'ont pas encore pénétré. On sait que les deux pays produisent beaucoup de coton ; ils donnent sans doute d'autres denrées qu'on ne connaît pas encore. Il est vraisemblable que nous pourrions étendre nos relations chez ces peuples agrestes, leur inspirer le goût de la civilisation, et y transplanter quelques-uns de nos arts. Faire du bien aux hommes est la plus grande gloire que l'on puisse acquérir.

L'héritier du trône de la Cochinchine, jeune prince de 20 à 22 ans, élève de l'évêque d'Adran, professe le christianisme. Il a une affection particulière pour les Français. Le voyage qu'il a fait en France lui laissera toute sa vie des impressions profondes de la puissance de la nation et des merveilles de nos arts. Comme il est infiniment plus instruit qu'aucun de ses compatriotes, puisqu'il écrit en français et qu'il se plaît dans la lecture de nos livres, les comparaisons qu'il peut faire sans cesse de l'état de fleur et de grandeur de nos villes, avec celles de son pays,

[1] Tchampa.

de notre population, de la multiplicité et de la perfection de nos arts, ne peuvent que lui donner une grande idée de notre supériorité sur les peuples de l'Asie. Ce prince semble appelé par la Providence pour opérer une heureuse révolution dans son pays ; mais il a besoin d'être aidé dans les vues que je lui suppose, par le concours d'une nation européenne. Je ne doute pas qu'il ne contribue beaucoup, par son crédit auprès du roi, à faire accueillir nos propositions. Je pense qu'il est à propos d'expédier au plutôt (après nivose, il sera trop tard vu les moussons des Indes) une frégate de 40 canons et une corvette, pour la Cochinchine, avec un ministre plénipotentiaire, chargé de conclure un traité d'alliance, d'amitié et de commerce, avec le roi.

C'est là le grand objet de cette mission, mais s'il ne pouvait être rempli, je propose d'utiliser cette expédition.

Les Anglais et les Français en ont fait plusieurs très coûteuses, dans l'immense mer du Sud, dans la vue de prendre connaissance du globe et des peuples qui habitent des îles et des contrées inconnues. Il en résulte peu d'avantage pour l'Europe : son commerce n'a pas été accru.

p3.142 Une société de philanthropes anglais a fait, à ses frais, deux expéditions à Otaïti, pour procurer aux colonies américaines de sa nation, le fameux arbre à pain beaucoup trop célébré, et qu'on pouvait trouver aux Moluques et à Ceylan. Et la Grande nation serait arrêtée par des dépenses moindres qui pourraient être compensées par des objets de retour, et diminuées par le transport d'effets d'approvisionnement pour l'Île de France !

C'est toujours un argent bien placé que celui qui a pour résultat le bien de l'humanité. L'argent n'est pas perdu puisqu'il circule dans le pays ; et le produit qu'il a donné dans le premier emploi est à l'avantage de la société.

Il s'agit d'acquérir des végétaux infiniment plus précieux que le bima, placés exclusivement par la nature à la Cochinchine : la plante nommée *dinaxang* dont on extrait un indigo-vert, propre à la teinture, dans toutes les nuances de vert ; le bois de sucre, dont l'écorce a un parfum très

supérieur à la canelle de Ceylan et qui se vend à la Chine cinq ou six fois plus cher que la canelle hollandaise ; l'arbre qui donne la gomme-gutte.

On ajouterait à cette acquisition celle du cotonnier à laine jaune, qui est employé à faire les nankins de la Chine ; le calembac ou bois-d'aigle si estimé et si précieux dans toute l'Asie ; l'arbre à vernis, objet d'un commerce considérable ; le benjoin, la badiane, ou anis étoilé, et plusieurs végétaux qui donnent des résines inconnues aux Européens, et qui sont employés à la Cochinchine et à la Chine.

On y trouverait quantité d'objets propres à enrichir le Muséum d'histoire naturelle, surtout dans le genre de l''ichthyologie et de la botanique.

En passant à Luéda ?, à Malac, à Siam, on ferait une cueillette intéressante. Les rotins, les jets qui servent de canes, et plusieurs autres productions feraient la richesse de nos colonies. Au retour on relâcherait à Batavia où l'on trouverait encore à glaner dans le même genre.

La même expédition transporterait à la Cochinchine, l'évêque qui doit succéder à celui dont nous regrettons la perte.

Outre les présents d'usage destinés au roi, à son fils et aux mandarins, il serait à propos de charger sur la frégate p3.143 quelques pièces de canon, avec leurs affûts, des obus des mortiers et leurs crapauds, que l'on vendrait au roi, et d'autres denrées dont je fournirai l'état, et dont la vente compenserait tout ou partie des dépenses.

Il serait essentiel d'embarquer sur l'expédition quelques artilleurs intelligents, des botanistes, des naturalistes et des minéralogistes.

Les mines d'or de la Cochinchine sont peut-être les plus riches qui existent. Ce métal n'est pas monnaie dans ce pays, ni à la Chine ; il y est beaucoup plus précieux que l'argent, mais ce sont les Européens qui l'ont renchéri. Le roi accorde sans difficulté à ses sujets la permission d'exploiter les mines de son royaume, moyennant un droit très modique. Je ne doute pas qu'il ne l'accordât à ses alliés. Cette entreprise me paraît devoir payer toutes les dépenses du projet, et même elle fait naître l'espoir de procurer par la suite des richesses considérables à ma patrie. Pourquoi la Cochinchine ne deviendrait-elle pas un Pérou pour la nation ? Au surplus on

pourrait rapporter en France des denrées dont la vente rembourserait les frais de l'armement. Il s'arrêterait à l'Île de France où il déposerait une partie des végétaux précieux de sa collection, et pourrait faire son retour par Cayenne et S$^{t}$ Domingue.

L'auteur de ce projet qui a voyagé à la Chine où il avait pris des connaissances sur la Cochinchine, a été lié d'amitié avec l'évêque d'Adran. Il a vu le jeune prince cochinchinois à l'Île de France, lui a même fait quelques présents et lui a présenté son fils qui est du même âge. Il s'est occupé toute sa vie du soin de multiplier et de propager les plantes utiles ou agréables. Dans trois voyages qu'il a faits des Grandes Indes en France, il a toujours rapporté une collection intéressante de graines et de plantes étrangères. La dernière dans l'an IX a été partagée entre Bordeaux, Paris, l'Égypte, Ténériffe, S$^{t}$ Domingue, Cayenne, la Guadeloupe, le Sénégal, la Corse, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche, etc.

Malgré son grand âge, son zèle n'a point vieilli, et il offre au premier consul ses services pour l'expédition qu'il propose. Il croît qu'il est essentiel de garder soigneusement le secret sur l'objet politique de l'armement ; il est très facile de le masquer. Personne ne sera surpris de voir le soussigné p3.144 retourner à l'île de France, avec des botanistes, des naturalistes et des minéralogistes. On pensera que cette expédition est destinée à préparer un établissement à Madagascar, projet dont l'auteur sollicite constamment l'exécution depuis 1764, et qu'il désire voir réaliser un jour.

Il est digne du génie qui gouverne la France d'embrasser des projets qui contribueront à la prospérité de la nation et qui renferment des vues ultérieures d'une grande importance.

Si le Trésor national ne peut pas suffire aux avances qu'exige l'armement proposé, il est un moyen qui fait concevoir l'espérance de les remplir.

Si le gouvernement l'approuve, s'il prend des actions, si les chefs de l'État souscrivent, s'ils témoignent prendre un vif intérêt au succès du projet, nous ne doutons pas qu'il ne puisse être mis à exécution. Dans ce cas le même homme chargé de la collection des plantes étrangères, et des opérations de commerce de l'armement, pourrait être un négociateur secret

auprès du roi de la Cochinchine pour remplir les vues que nous avons exposées dans ce mémoire.

Les étrangers eux-mêmes mus par une sage philanthropie pourraient prendre part à l'exécution. Ils en partageraient moralement et physiquement les produits. Une plante nouvelle transplantée dans une contrée de l'Europe est bientôt propagée dans les autres, si le climat ne s'y oppose pas.

Je n'attends que la décision du gouvernement pour publier le prospectus de la souscription, s'il m'y autorise.

Dans ma jeunesse j'ai été chargé en chef deux fois d'une mission très importante à Batavia, avec trois et quatre vaisseaux. Elle demandait bien plus de détails, elle présentait bien plus de difficulté que celle que je propose aujourd'hui.

À Paris, le 2 frimaire an X de la République française une et indivisible.

Cossigny.

Rue Mazarine N° 66.

P.S. Dans le cas où le gouvernement préférerait de faire pour son compte l'armement que je propose, et qu'il voulût le masquer, il pourrait prendre pour prête-nom un armateur ou un banquier connu.

p3.145 Cinq ans plus tôt, 2 sept. 1797, le capitaine de vaisseau Larcher avait envoyé au Directoire un *Projet d'établissement aux Philippines et à la Cochinchine* [1] qui a pour but de « faire déchoir l'orgueilleuse Angleterre de cet état de splendeur où le commerce l'a fait monter, et qui la rend si insolente envers toutes les nations ».

---

[1] Archives de la Marine et des Colonies. — M. Septans, *Commencements de l'Indo-Chine française*, 1887, pp. 107-109, a donné de courts extraits de Cossigny et de Larcher ; j'ai signalé au cours de ce mémoire, quelques-unes des pièces indiquées par M. Septans ou dont il a donné des extraits dans son livre qui est un des meilleurs sur l'histoire de la Cochinchine. Je publie *in-extenso* les pièces que j'avais copiées moi-même quelques années auparavant aux archives de la Marine et des Colonies ; j'y ai fait allusion dans ma conférence faite en 1883, voir *supra*, p. 138, *note*, à la Société historique (Cercle St. Simon).
J'ai publié déjà un grand nombre de pièces qui ont été reproduites depuis sans que je fusse cité, entre autres le Voyage du *Machault*, 1749-50, imprimé en 1885 dans la *Revue d'Extrême-Orient*, Vol. III, donné à nouveau treize ans plus tard dans la *Revue de Géographie.*

## Projet d'établissement aux Philippines et à la Cochinchine envoyé au Directoire exécutif

Le commerce maritime est la propriété de toutes les puissances qui ont des ports : elles doivent faire jouir à un prix modéré les peuples de l'intérieur des productions qu'il procure ; la justice et la saine politique le prescrivent.

Quand une puissance est connue pour vouloir seule l'envahir, il est du devoir de toutes les autres de s'y opposer ; leur intérêt le commande.

Depuis longtemps l'Angleterre tend à dominer sur les mers, et à la suprématie du commerce maritime. Prête à atteindre le but qu'elle s'est proposé, il est plus que temps d'arrêter ses desseins préjudiciables à tous les peuples.

Déjà maîtresse de la presqu'île de l'Inde, il ne lui manque qu'un établissement conséquent dans les mers de l'Est pour s'approprier exclusivement le commerce de la Chine. Peut-être est-elle au moment de réussir ? Les îles Palos, dont un p3.146 de ses capitaines a emmené en Angleterre le fils du roi, peuvent le lui offrir.

La République française et l'Espagne alliées par la raison, l'intérêt, la bonne foi doivent opposer une barrière légitime à ses projets ambitieux. Elles ont le même ennemi à combattre, et combien de perfidies et d'humiliations n'ont-elles pas à venger ! Quelle raison plus puissante peut mieux assurer la bonne harmonie qui doit exister toujours entre ces deux puissances ? Si des armées de la République française ont fait par leur valeur, et au prix de leur sang, des conquêtes en Espagne, le désir de s'allier étroitement avec cette nation généreuse et brave, et la sagesse du gouvernement français les ont fait rendre ; mais en échange il a obtenu la plus précieuse de toutes, l'estime et la confiance ; elles ont été la base des traités qui ont été faits avec la cour de Madrid. La différence des principes de gouvernement n'est point un obstacle à la durée de cette alliance nécessaire. Le seul indispensable à toutes les formes de gouvernement c'est celui de la justice. Le Directoire exécutif ne peut ni ne veut s'en écarter, est-il quelque chose de plus rassurant pour la monarchie espagnole ?

L'extension considérable que la République française a acquise par ses armes sur le continent et que les traités lui ont assurée, nécessite une augmentation de colonies relative. C'est une vérité politique à laquelle il n'est pas permis de se refuser.

Les malheureux événements qui se sont succédé dans nos îles occidentales, la loi du 16 pluviose, an 2e, confirmée par la Constitution, ne laissent qu'une espérance éloignée de rendre à ces colonies toute la splendeur dont elles jouissaient avant leurs désastres.

La République française doit donc chercher à créer des établissements conformes à ses principes. C'est donc dans des pays, dans des îles où la vénalité des hommes est inconnue, où ce genre de commerce réprouvé par la philosophie et qui dégrade l'humanité n'a pas force de loi, qu'elle doit les former de concert avec les habitants, ou avec le souverain qui les gouverne.

L'archipel des Philippines paraît réunir tous les avantages désirés tant par sa localité que par le nombre de ses habitants, et par la nature de ses productions précieuses.

p3.147 Jamais l'Espagne n'en a tiré, et on peut assurer qu'elle n'en tirera de longtemps le parti avantageux qu'elles présentent ; soit que la nature de son gouvernement s'y oppose, soit que le physique des Espagnols y soit un obstacle.

L'archipel des Philippines est formé d'une quantité d'îles innombrables, peuplées d'habitants robustes, laborieux et bons marins : nos principes sur la liberté des cultes ne pourraient qu'y accroître la population qui est déjà considérable, et qui peut être encore augmentée par des Indiens, et surtout par des Chinois propres aux arts et aux manufactures.

Beaucoup de ces îles ont des ports dans lesquels les plus grands vaisseaux peuvent entrer, et y être en sûreté dans tous les temps de l'année.

Ces îles réunissent toutes les riches productions des deux mondes ; or, épicerie, soie, indigo, coton, sucre, cacao, tabac, perles, cire, ambre gris, etc., la cochenille, cet insecte si précieux, pourrait s'y procréer ; le nopal sur lequel il se nourrit y est très abondant. Elles ont aussi toutes sortes de

comestibles, grains, bestiaux, végétaux, et en abondance : elles sont couvertes de bois de construction d'une grande bonté et d'une beauté rare. Elles produisent des huiles, du bray, et du kair, filament du coco avec lequel on fait les cordages et les cables pour la navigation de ces pays. Les cables de kair se conservent plus longtemps dans l'eau douce, c'est-à-dire dans les rivières où l'on est obligé de mouiller, que ceux d'Europe. Enfin les Philippines sous les lois d'un gouvernement protecteur, peuvent remplacer toutes les colonies de l'univers, et cela sans esclavage.

Il serait facile d'y établir un état de marine qu'aucune puissance ne pourrait contrebalancer ; il suffirait d'y porter du fer, du plomb, des munitions de guerre et de la toile de voiles : rien ne s'opposerait à la culture du chanvre ; le terrain y est propre, le cuivre se tirerait du Japon qui en est voisin.

La République française pourrait former un arsenal, et des chantiers de construction pour sa marine nationale.

Il est plus facile de sentir que de détailler les grands avantages politiques et commerciaux qui doivent en résulter pour les deux puissances alliées d'un établissement français aux Philippines et d'après ces errements et ces principes.

Au premier sujet de mécontentement que causerait le p3.148 cabinet de St. James, et certes sa jalousie et son ambition ne manqueront pas d'en donner, la marine coloniale de la République française et de l'Espagne réunie fermerait hermétiquement aux Anglais l'entrée de la Chine. Que deviendra alors la Compagnie anglaise des Indes ? on peut, je crois, sans être soupçonné d'exagération, prédire sa chute. Quel coup pour le crédit. Le gouvernement anglais enverra-t-il une escadre pour la combattre ? Quelle dépense ! et dans quel état arriveront les équipages après une traversée de 6.000 lieues sans autre relâche que celle d'Achen dans l'île de Sumatra, si les établissements hollandais lui sont fermés comme il est naturel de le préjuger [1]. Avantage incalculable qui devra conduire

[1] « Quand ce mémoire a été fait, l'auteur ignorait que l'amiral hollandais Lucas était parti de la Batavie pour reprendre le cap de Bonne- Espérance. »

inévitablement l'Angleterre à sa perte : cette raison prépondérante n'est-elle pas faite pour décider la cour d'Espagne à un sacrifice utile ?

Mais dira-t-on, comment engager le cabinet de Madrid à faire la cession d'une ou plusieurs îles dans cet archipel sans avoir à lui offrir aucun objet de compensation ? La réponse est facile : son intérêt et la sûreté des Manilles qui sans cela tomberaient tôt ou tard dans les mains des Anglais et desquelles il ne les retirerait jamais.

Le gouvernement espagnol est trop éclairé pour ne pas pas sentir qu'un établissement français aux Philippines garantit sa colonie des Manilles de toutes les entreprises que l'Anglais pourrait y faire. Qui peut assurer que dans ce moment même il n'ait point tenté, et peut-être réussi à s'en emparer ? L'expérience justifie cette crainte, ne l'a-t-il pas rançonnée en 1762 ? et si l'amiral français dans la guerre d'Amérique, n'avait pas su occuper les forces navales de l'Angleterre, les Manilles auraient encore subi le même sort : il est bien prouvé que, quand on a pour voisin son ami, avec lequel on est lié par un intérêt mutuel, on acquiert une double force.

Les Manilles sont plus à charge que profitables au gouvernement espagnol : un seul galion y vient chaque année d'Acapulco, y dépose des piastres qui servent à payer l'état civil, militaire et religieux de cette colonie, et y prend en échange p3.149 quelques marchandises dont les droits qu'on en retire sont loin de couvrir les dépenses.

L'exemple d'un peuple actif, voisin et ami ne sera pas perdu pour l'Espagnol : Les rapports de commerce et les liaisons d'amitié qui s'établiront entre eux donneront une nouvelle existence aux Manilles, feront sortir ses colons de cette indolence assez naturelle à leur caractère, et qui est encore augmentée par la chaleur du climat, et exciteront chez les habitants qui lui sont soumis toute l'industrie dont ils sont susceptibles : l'intérêt est un trop puissant mobile pour pouvoir en douter.

Mais la République française ne se bornera pas au seul établissement des Philippines : il en est un autre dont sa population et ses principes lui permettent de tirer un parti utile et avantageux sous bien des rapports ; c'est celui à former au royaume de la Cochinchine, voisin des Philippines, où les Français ont été appelés il y a dix ans.

En 1786 l'évêque d'Adran, né français, instituteur du jeune roi, expulsé de ses États par un usurpateur, sollicita du gouvernement de Pondichéry, au nom de ce prince, un léger secours en hommes ou deux corvettes pour l'aider à y rentrer. Il offrait en même temps un établissement au port S$^{t}$ Jacques, et le commerce exclusif pour la nation française dans toute l'étendue de ses domaines. Le gouvernement de Pondichéry n'osa pas prendre sur lui d'accéder à cette demande, et le ministre de la Marine d'alors à qui la proposition fut faite par le même évêque d'Adran, venu exprès en France pour solliciter ce secours, dédaignant de calculer les grands avantages qui devaient en résulter pour le commerce français, ou craignant d'indisposer les Anglais, et d'éveiller leur jalousie, refusa net. Sous l'ancien régime, l'Angleterre s'était accoutumée à nous faire la loi ; j'ose croire que sous celui-ci nous prendrons notre revanche.

Le jeune roi, sans aucun secours étranger, est parvenu à soumettre plusieurs de ses provinces. L'évêque d'Adran, homme recommandable par ses lumières, ses vertus et son attachement à la pairie qui l'a vu naître, est toujours auprès de lui.

Cette disposition du prince cochinchinois, prouve au moins son inclination pour la nation française, et il est permis de croire qu'il verrait avec plaisir, même avec intérêt, les p3.150 Français républicains s'établir dans ses États ; il a besoin d'une puissante protection pour faire reconnaître sa souveraineté par l'empereur de la Chine qui le considère encore comme révolté, quoiqu'il y ait un siècle environ qu'on a érigé son pays en royaume particulier et indépendant. Les productions de la Cochinchine sont les mêmes que celles des Philippines ; elle fournit de plus les diamants et l'ivoire.

Cet établissement rendrait la République française maîtresse du commerce des Détroits, du golfe de Siam, et donnerait la prépondérance sur celui de la Chine. De concert avec l'établissement des Philippines, et avec le gouvernement des Manilles, à la moindre provocation des Anglais, l'Est de l'Asie leur serait fermé, et on pourrait défier toutes les forces navales de cette puissance d'en jamais forcer les barrières.

Si l'Angleterre se trouve aujourd'hui la dominatrice de l'Ouest de l'Asie, du royaume de Bengale, et d'une partie de l'empire du Mogol, il est bien permis à la République française de prendre les moyens de faire à elle seule le commerce de l'Est de l'Asie ; elle procurera par amitié et par reconnaissance de la cession demandée au gouvernement espagnol tous les avantages qu'il pourra désirer. Voilà les moyens de resserrer de plus en plus les liens qui doivent unir à jamais ces deux puissances contre la monstrueuse Angleterre leur ennemie née.

Si la République française construit pour les siècles, comme il n'est pas permis d'en douter ; si elle veut jeter un coup d'œil prévoyant sur l'avenir, je crois que ces idées, fondées sur une expérience et une navigation depuis trente années dans ces mers, sont susceptibles d'une grande étendue pour en démontrer tous les avantages politiques et commerciaux, et qu'elles méritent d'être méditées.

Les établissements que je propose seront la pierre d'achopement posée pour opérer la chute de l'Angleterre, et une alliance inaltérable de la République française avec l'Espagne ne peut que l'accélérer.

Quel doit être le but de toutes les puissances maritimes ? la liberté des mers, et faire déchoir l'orgueilleuse Angleterre de cet état de splendeur où le commerce l'a fait monter, et qui la rend si insolente envers toutes les nations.

Il me semble que tous les bons esprits doivent tendre à p3.151 trouver les moyens de rabaisser son impudence et sa présomption : trop heureux si par le plan que je soumets aux lumières du Directoire exécutif, j'en pouvais devenir un des instruments ! combien l'humanité aurait moins à souffrir !

Le 16 fructidor an 5e (2 sept. 1797)

Larcher, capitaine de vaisseau.

L'unité de la partie orientale de la péninsule indochinoise avait été réalisée par Nguyên-anh qui avait pris le nom de règne de Gia-long. Des Français qui l'avaient aidé à monter sur le trône d'Annam, quelques-uns vivaient encore. Si l'évêque d'Adran (9 octobre 1799) et Victor Ollivier, officier du génie (22 mars 1799) étaient morts, le commandant de l'*Aigle*,

de Forçant, Dayot dont nous parlons plus loin, Chaigneau qui sera notre premier consul à Hué, Ph. Vannier, d'autres encore, menaient une existence paisible après le dur labeur de la conquête ; ils pouvaient, et l'événement l'a prouvé à la Restauration, servir de lien entre leur pays d'adoption et la mère-patrie, mais les temps étaient changés, et Gia-long, inquiet des Anglais, ne songeait guère à reprendre ses relations avec une France nouvelle. L'état de guerre entre la France et l'Angleterre avait d'ailleurs empêché nos compatriotes de rentrer dans leur pays ainsi qu'en témoigne la lettre suivante de Vannier [1] :

Hué en Cochinchine, le 21 août 1805.

Monsieur et ancien camarade,

Je vous ai écrit il y a quelques années ; qui sait si mes lettres vous seront parvenues. Je vous marquais que j'étais au service du roi de Cochinchine, que je commandais un de ses p3.152 vaisseaux et que nous comptions reconquérir son royaume, ce qui est arrivé en 1802 après plusieurs combats décisifs. Et poursuivant nos conquêtes, nous avons fait celle du Tonquin, de sorte qu'aujourd'hui il se trouve roi du Tonquin et de la Cochinchine. Nous avons pris le premier rebelle ainsi que tous ceux de son parti, qui ont été mis à mort avec leurs familles, de sorte que tout est tranquille.

Je complais m'en retourner en Europe après les conquêtes du roi, mais la guerre entre la France et l'Angleterre y ayant mis obstacle fait que je me trouve obligé de rester jusqu'à une occasion favorable ne voulant pas risquer ma fortune en temps de guerre. D'ailleurs je suis assez bien dans ce pays. Je jouis de la faveur du prince et d'une grande considération et malgré tous ces avantages je ne cesse cependant de penser à mon pays, à ma famille et à mes anciens amis. Voilà dix-huit ans que je n'ai reçu de nouvelles de chez moi. Vous me rendriez grand service si vous pouviez m'en donner ; car ma fortune est assez considérable pour pouvoir les aider s'ils se trouvaient dans le besoin, et je l'eusse

[1] Archives de la Marine et des Colonies.

déjà fait par la voie des missions si j'en avais reçu quelques nouvelles. Vous pourriez me faire passer vos lettres par les vaisseaux en Chine en les adressant à M. Marquini, procureur des Missions étrangères à Macao, ou à Manille à l'adresse de M. Dayot, négociant. C'est un service que vous rendrez à un ancien camarade dont il vous aura toute obligation.

Vannier [1].

Pour copie conforme
Le secrétaire général de la Préfecture
Bonné.

*

p3.153 En Chine, notre situation n'était guère brillante. De Guignes, dernier agent du roi à Canton, avait servi d'interprète à l'ambassade hollandaise que conduisit Isaac Titsingh à Peking (1794-1795) ; il avait quitté Canton en 1797, les fonds nécessaires aux frais de la résidence de France n'arrivant plus depuis la prise de Pondichéry en 1793, et il était rentré définitivement à Paris le 4 août 1801, après une absence de dix-sept ans. Un autre jeune français, Agie, qui avait passé son enfance dans notre factorerie où il avait appris le chinois, avait également servi d'interprète à l'ambassade hollandaise ; il était rentré à Canton d'où il était parti vers 1802 ou 1803 pour il s'établir à Anvers, dit-on.

Quant à notre factorerie, elle ne nous appartenait plus :

« Les Français avaient une factorerie. Elle fut vendue à l'enchère, lors de la dissolution de la Compagnie, au commencement de la

[1] Vannier était né à Auray le 6 mars 1762, où demeurait son beau-frère Guérin, officier retraité. Dans une lettre adressée au ministre de la Marine, par le général-conseiller d'État, préfet du Morbihan, Jullien de Vannes, le 30 août 1807, ce dernier envoyant copie de la lettre de Vannier que nous publions, ajoute au sujet de Guérin :

« Ce dernier est intelligent et brave et sa principale ambition est de se rendre utile ; et si l'intention de Sa Majesté Impériale était d'envoyer sur les lieux un agent secret, je pense que nul ne serait plus propre à remplir cette commission que celui que je vous propose. Il pourrait être instruit et dirigé par son parent, et ce serait ce me semble un très grand avantage pour le succès de sa mission. »

Vannier mourut à Lorient le 6 juin 1842.

> Révolution. Messieurs Constant et Piron, qui avaient été supercargues de la Compagnie, l'achetèrent. L'un et l'autre quittèrent ensuite Canton. M. Piron y retourna vers la fin de 1802, en qualité d'agent de la nation, mais nommé seulement par le gouverneur de l'Île de France. Il fit rétablir la factorerie et arbora le pavillon national. Étant mort à la fin de 1804 et se trouvant débiteur de M. Constant, celui-ci devint, dit-on, seul propriétaire de la factorerie. Depuis, elle a été aux soins d'un Anglais, qui la loue partiellement à différents capitaines. Je ne sais s'il agit pour M. Constant, ou si ce monsieur l'a vendue à quelque Anglais. M. Constant [1] est, je crois, un Genevois, qui depuis plusieurs années est établi p3.154 en Angleterre ; On pourrait peut-être racheter cette factorerie [2].

Depuis la Révolution, il n'y avait plus guère que les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, les Suédois et les Américains qui fissent le commerce, à Canton.

La position de nos missionnaires était également fort précaire : en 1805, la persécution avait commencé contre les chrétiens ; les missionnaires français Jean Richenet [3] et Lazare Dumazel [4], lazaristes, arrivés par le navire anglais *Dorsetshire*, qui avaient reçu la permission d'aller à Peking, devaient être rapatriés par ordre impérial ; ils restèrent néanmoins à Canton.

Les grandes luttes contre la France pouvaient laisser croire que l'activité des Anglais dans l'Extrême-Orient était diminuée : l'insuccès des ambassades de Lord Macartney et d'Isaac Titsingh n'avait pu leur ouvrir les yeux ; leurs guerres avec Napoléon, leurs relations incertaines avec les États-Unis, la pacification douteuse de l'Inde, devaient les rendre circonspects dans des attaques qui, dirigées contre le Portugal, visaient en

---

[1] Charles de Constant était en effet Genevois ; ses papiers sont conservés dans la Bibliothèque publique (Université de Genève). Cf. *Revue de l'Extrême-Orient*, I, pp. 628-9. Voir *Le Correspondant*, 25 avril 1910, *Chateaubriand et Rosalie de Constant*, par Henri Cordier.

[2] *Note sur les moyens ou le mode de rétablir le commerce français en Chine*. Par M. Richenet, 3 août 1817. — Archives du ministère des Affaires étrangères.

[3] À Paris, où il était rentré en 1815, 19 juillet 1836.

[4] 15 déc. 1818 dans Hou-Pé.

réalité l'intégrité de l'empire chinois, sous le couvert d'une défense contre les Français. Le 20 décembre 1802, le gouverneur et capitaine général de Macao, José Manuel Pinto, prévenait le vicomte de Anadia, ministre d'Outre-mer, qu'il avait reçu du premier subrécargue de la Compagnie anglaise de Canton, autorisé par le gouverneur du Bengale, une lettre afin qu'il fût permis à une p3.155 garnison anglaise de débarquer à Macao. Le Sénat de cette ville s'opposa à cette demande : son attitude fut approuvée par la lettre du gouverneur et capitaine général de l'Inde, Francisco Antonio da Veiga Cabral, en date du 14 avril 1803 [1]. Il est probable que les Anglais auraient passé outre, si la nouvelle de la signature du traité d'Amiens n'avait été apportée d'une manière opportune par une frégate espagnole expédiée de Manille.

L'article 3 du traité de paix conclu à Amiens le 27 mars 1802 entre la République Française, le roi d'Espagne et la République Batave d'une part, et le roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'autre part, stipulait que :

> « S. M. B. restitue à la République Française et à ses alliés, savoir : à S. M. C. et à la République Batave, toutes les possessions et colonies qui leur appartenaient respectivement, et qui ont été occupées ou conquises par les forces britanniques dans le cours de la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité et des possessions hollandaises dans l'île de Ceylan. »

Félix Renouard de Sainte-Croix, ancien officier de cavalerie, petit-fils du comte d'Agay [2], intendant de Picardie, profita de cette paix pour chercher aventure dans l'Extrême-Orient.

Il partit de Brest le 4 mars 1803 sur la frégate *la Sémillante* qui faisait partie de l'escadre du contre-amiral Linois ; il écrivait de Brest, le 28 février 1803 : p3.156

---

[1] H. Cordier, *Hist. générale* de Lavisse et Rambaud, X, pp. 971-2.

[2] *Français-Marie Bruno*, comte d'Agay, né en 1722, à Besançon, jurisconsulte français, mort à Paris le 5 déc. 1805.

« Me voilà prêt à partir avec la flotte qui se rend dans l'Inde, et je ne vous ai pas encore parlé de sa composition et du but qu'elle se propose.

Le but du gouvernement français est de prendre de nouveau possession de ses anciens établissements au Bengale, sur les côtes de Coromandel et de Malabar, que lui assure le traité d'Amiens.

Il a nommé à cet effet le général de Caen, capitaine général en chef de ces établissemens à l'est du cap de Bonne-Espérance ; il est chargé de la reprise de possession. M. Léger, préfet colonial dans ce pays, est à la tête de l'administration.

Il était intendant dans l'Inde avant la Révolution, et connaît très bien les ressources que l'on peut tirer de ce pays.

M. de Caen conduit avec lui un état-major considérable, des chefs militaires et civils, des chefs de loges pour les petits établissements, des chefs d'administration, des commis, des garde-magasins et des médecins pour la formation des hôpitaux, et des troupes.

L'expédition est composée du *Maringo*, vaisseau de 74, des frégates *l'Atalante*, de 44, de la *Belle-Poule*, de 44, de *la Sémillante*, de 36, du brick *le Bélier*, de 20 [1] ; des bâtiments de transport, *la Côte d'Or*, de 800 tonneaux, *la Marie Française* de 350 ; le contre-amiral Linois en a le commandement.

Les forces de terre de l'expédition embarquée consistent en 600 hommes de la 109e de ligne, 600 hommes de la 18e légère, 100 guides pour le général de Caen, 150 hommes d'artillerie légère, 75 hommes d'artillerie de terre, en tout 1.525 hommes. Il s'y trouve, en outre, un nombre d'officiers suffisant pour composer une demi-brigade de 3.000 cipayes, aux ordres du colonel Mainville, qui avait déjà commandé ce corps avant la prise de ce pays. L'expédition paraît assez sagement composée [2].

---

[1] Ce brick reçut par télégraphe l'ordre de rester.

[2] *Voyage aux Indes Orientales...* par Félix Renouard de Sainte-Croix, pp. 3-4.

On sait que le général Decaen [1] arrivé devant Pondichéry, la guerre devenant imminente entre la France p3.157 et l'Angleterre, reçut l'ordre de se retirer à l'Île de France qu'il administra glorieusement jusqu'en 1811. En effet dès l'année suivante (1803) les hostilités éclataient à nouveau entre la France et l'Angleterre ; lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre quittait Paris le 18 mai 1803 et le cabinet de Londres donnait l'ordre de saisir, dans les pays les plus lointains, tous les navires français sans exception.

Le roi d'Angleterre, George III, qui s'intitule *Hai Loung*, Dragon de la Mer, écrivit (1804) à l'empereur de la Chine Kia K'ing, une lettre pour le prévenir contre les Français :

> « J'avais fait, dit-il, la paix avec le gouvernement du royaume de France ; cependant ce gouvernement, en même temps qu'il traitait de paix, détruisait au contraire tout sans but et sans politique ; et c'est par cette raison que je lui ai déclaré la guerre une autre fois. En vérité, je désirerais avoir la paix avec ce gouvernement ; mais je ne puis nullement souffrir les injures et les mépris de ce gouvernement, qui sans doute entretient de mauvais desseins, puisqu'il a des troupes nombreuses dans ses ports maritimes ; ce qui me fait soupçonner que cette nation prétend de s'emparer un jour de mon royaume. Par ce motif, je tiens également prêtes beaucoup de troupes, pour prévenir une attaque imprévue, et non pas dans le dessein de faire la guerre comme elle fait. Cependant, quoique mon royaume soit en guerre avec le gouvernement français, mes sujets peuvent aller tous les ans sans obstacles dans les ports de votre empire à l'effet d'y négocier, comme ils avaient coutume de le faire jusqu'à présent. Quoique le gouvernement français tienne ses escadres sur les frontières de ses ports maritimes, il n'en sortira aucune ; car j'ai donné ordre à mon escadre de bloquer tous les ports, afin que l'escadre de cette nation n'en puisse pas sortir ; j'ai ordonné à quelques-uns de mes vaisseaux de guerre de défendre les bâtiments de commerce, ils peuvent, par conséquent, naviguer

[1] Né à Caen, 13 avril 1769 ; † à Ermont, 9 sept. 1832.

avec sûreté, et sans craindre les p3.158 vaisseaux de guerre ennemis. Les Français cherchent souvent à répandre dans votre empire des bruits désavantageux, en parlant mal de mon royaume ; je pense que V. M. comme empereur très sage et prudent, n'y prêtera pas l'oreille et qu'elle ne croira point à de pareils bruits. Le gouvernement français ne peut nullement prétendre à s'emparer de mon royaume ; mais il cherche à se mettre en possession des pays appartenant à ma juridiction. Comme son escadre et son armée ne se rencontrent point avec les miennes, il cherche à nous ruiner, tantôt d'une, tantôt d'autre manière ; néanmoins jusqu'à présent il n'a pas réussi ; car j'ai fait toutes les dispositions pour prévenir ses desseins, et j'ai préparé tout ce que la nature d'une pareille affaire exige.

Le royaume de France se trouve depuis douze ans en état de révolution et de guerre avec mon royaume. Il serait inutile à présent d'en rapporter à V. M. toutes les circonstances, vu que V. M. les connaît toutes. Le roi de France était brave homme ; il a péri par les mains des Français, sujets de la nation ; je pense que V. M. n'ignore pas cette circonstance depuis plusieurs années. Certes, ces hommes de cette horrible conspiration méritent l'indignation perpétuelle. Actuellement il existe dans ce royaume un homme vil qui le gouverne comme chef de cette nation ; il cherche continuellement à tromper tout le monde par sa doctrine insidieuse et ses faux projets : c'est pourquoi les habitants du royaume de France vivent dans le désordre, sans lois et sans aucune impulsion de leur conscience. Je pense que les Français dans l'empire de Chine n'entreprendront jamais de répandre sa doctrine insidieuse et les desseins de ses faux projets ; car V. M. comme empereur très sage et très prudent conçoit très bien ses projets trompeurs et ses faussetés.

Je me réjouis beaucoup, et me glorifie de pouvoir féliciter V. M., et je désire en même temps que son empire jouisse d'un bonheur perpétuel. Comme il s'offre dans ce moment une occasion, je

vous envoie des présents, productions de mon royaume, destinés pour V. M. et elle me fera la grâce et l'honneur de les recevoir.

En Angleterre, 1804, le 22e jour de la 5e lune [1].

p3.159 Nous ne connaissons la réponse de l'empereur que par l'extrait de la traduction qui en est donnée par Montgomery Martin [2] :

« Le royaume de Voire Majesté est à une distance éloignée au-delà des mers, mais il observe ses devoirs et obéit à ses lois, contemplant de loin la gloire de notre empire, et admirant avec respect la perfection de notre gouvernement. Votre Majesté a envoyé des messagers avec des lettres pour que nous les lisions ; nous trouvons qu'elles ont été dictées par de justes sentiments d'estime et de vénération ; et c'est pourquoi, étant disposé à réaliser les désirs de Votre Majesté, nous sommes décidé à accepter tous les présents qui accompagnaient les lettres.

Quant à ceux des sujets de Votre Majesté qui, pendant de nombreuses années, ont eu l'habitude de faire commerce avec notre empire, nous devons faire observer que notre gouvernement céleste regarde toutes les personnes et toutes les nations avec des yeux de charité et de bienveillance, et traite et considère toujours vos sujets avec la plus *grande indulgence et affection* ; en conséquence, il n'y a pas lieu ou occasion pour les efforts du gouvernement de Votre Majesté en leur faveur.

Il était difficile d'être plus arrogant.

Cette même année 1804, le premier subrécargue de l'East India Company, à Canton, J. W. Roberts, se rendit en Cochinchine avec deux navires chargés de marchandises et de présents.

« Il commença par mettre dans ses intérêts les principaux mandarins auxquels il n'eut pas peine à persuader combien le commerce avec les Anglais leur fournirait d'occasions et de moyens de s'enrichir. Ces mandarins à leur tour persuadèrent à

---

[1] J'ai publié cette lettre *in-extenso* dans les *Annales internationales d'Histoire*. — Congrès de la Haye, N° 6, pp. 571-6.

[2] *China : political, commercial, and social*. London, 1847, Vol. II, pp. 18-19.

leur roi d'accepter les présents qui lui étaient destinés et p3.160 d'accorder l'audience sollicitée par l'agent anglais qui déjà se croyait assuré du succès de sa mission.

Les Anglais n'ignoraient pas l'estime particulière et la faveur dont jouissaient les Français auprès de Gia-long, aussi ne négligea-t-on rien pour en prévenir les effets. Par exemple, on avait compris dans les présents destinés à ce prince, des tableaux qui retraçaient les époques les plus funestes de notre révolution et rappellaient surtout les malheurs de l'infortuné Louis XVI, au sort duquel Gia-long, avait souvent donné des regrets.

On ne chercha point du reste à s'assurer des missionnaires français, dont on crut n'avoir rien à craindre, et qui, en effet, à cette époque, étaient devenus, pour ainsi dire, étrangers à leur patrie.

Mais deux autres Français, marins au service du roi de Cochinchine, se trouvaient à la cour, vers ce même temps. Gia-long les consulta sur la puissance anglaise en Europe et dans l'Inde ainsi que sur l'objet de la mission du S^r^ Roberts, qui ne demandait rien moins que la cession d'un port et le privilège exclusif du commerce de Cochinchine. Ces messieurs exposèrent au roi que c'était à peu près de la même manière que les Anglais avaient commencé à s'établir dans d'autres pays dont, par la suite, ils s'étaient rendus les maîtres et étaient devenus les oppresseurs de ces mêmes princes qui les avaient accueillis avec bienveillance.

Sur ce rapport, le roi Gia-Long (quoique d'humeur intéressée jusqu'à l'avarice) renvoya sans hésiter tous les présents qu'il avait déjà reçus et fît dire au S^r^ Roberts que les Anglais qui désormais viendraient commercer dans ses États y jouiraient sans distinction des mêmes privilèges que tout autre peuple.

Cette réponse fut un congé à l'agent anglais qui repartit aussitôt pour Canton [1].

---

[1] Ext. d'une lettre de M. J. Janssaud, Paris, 15 nov. 1818, aux Bains de Tivoli, rue St Lazare, au Comte Molé, ministre de la Marine et des Colonies. — *Arch. de la Marine et des Col*. — Citée en partie par M. Septans, p. 106.

Dans un mémoire [1] adressé au général p3.161 commandant en chef l'île Bourbon, Bouvet de Lozier, le 9 mai 1815, par un sieur Salèles, nous lisons :

> « Il y eut à l'époque de mon second voyage une expédition faite en ambassade par les Anglais. Ils furent mal reçus et les cadeaux renvoyés. J'étais présent à Canton quand ils furent vendus en vente publique. J'avoue que cette contrariété n'a pas été citée avec toutes ses particularités, cependant elle est réelle, et j'ai eu tous les plus petits détails. Si pareille expédition eût été faite de la part des Français, elle eût réussi avec tout l'avantage et la considération que les Cochinchinois sont en disposition de nous offrir d'après l'attachement qu'ils portent aux Français qu'ils aiment en reconnaissance des obligations qu'ils ont à l'évêque d'Adran. »

Au cours de ses pérégrinations dans l'Extrême-Orient, Renouard de Sainte-Croix rencontra à Macao l'un des officiers français qui avaient aidé l'évêque d'Adran à faire monter Gia-long sur le trône d'Annam : Jean-Marie Dayot était d'origine bretonne, d'une famille de Redon, qui s'était établie à l'île-de-France ; il commandait *l'Adélaïde* [2] lorsqu'en 1786, Pigneaux de Behaine engagea ses services avec ceux de J. B. Chaigneau, Philippe Vannier, etc. ; il fut placé à la tête d'une division navale de deux navires annamites : le *Dong-nai* et le *Prince de Cochinchine* [3]. Dayot remit à Sainte-Croix ses notes et des p3.162 cartes qu'il avait dressées avec grand soin pour qu'il les rapporte en Europe :

> Monsieur Félix Renouard de Ste. Croix [4],
>
> Puisque vous voulez bien, mon cher de Ste. Croix, vous charger de mes notes et de mon Mémorial sur la Cochinchine, je ne puis rien

---

[1] *Arch. de la Marine et des Colonies*.

[2] « En 1786, il commandait la polacre l'*Adélaïde*, bâtiment armé à l'Île de France pour aller prendre à Pointe-de-Galles et à Mascate un chargement de salpêtre et des épices. La prise de ce bâtiment par des pirates mahrattes amena de nombreuses réclamations de l'armateur. Dayot vint à cette occasion à Pondichéry. Son but était d'obtenir l'intervention de M. de Conway, alors gouverneur des Indes françaises, auprès de la régence mahratte, afin que le bâtiment capturé fût rendu à son légitime propriétaire ». (Alf. Brissaud, *Jean-Marie Dayot*, pp. 519-520, *Revue maritime et col.*, XCVIII, 1898, p. 519).

[3] Tru'o'ng Vinh-ky, *Cours d'hist. annamite*, II, p. 226.

[4] L. a. s.

trouver de plus favorable pour moi par ce que vous y employerez tout le zèle d'un ami. Le pays de la Cochinchine est plus intéressant qu'on ne le croit, et par la suite il le sera encore bien davantage ; l'ambition du roi ne se bornera pas à être tranquille possesseur du Tonquin, de la Cochinchine et d'une partie du Cambodge ; les mille grands bateaux plats qu'on construit en ce moment dans les différents ports n'annoncent pas des dispositions pacifiques — quelques provinces du sud de la Chine, l'île d'Hainan, le royaume de Siam recevront certainement quelques visites de ce roi actif et guerrier. S'il étendait ses conquêtes jusqu'à Siam, cela le rapprocherait bien du Bengale et... S'appropriant l'île d'Hai-nan il est maître des mers de Chine et quel parti ne pourrait-on pas tirer d'une pareille circonstance ? Sans doute celle où se trouve l'empire à présent ne lui permettrait peut-être pas des opérations aussi éloignées, mais ne serait-il pas possible de se ménager la bonne amitié de ce prince et son assistance en cas de besoin ? vous qui connaissez l'Inde et qui en avez parcouru une partie en observateur politique et qui sortez tout récemment des îles Philippines, ne sentez-vous pas mieux que moi l'avantage qu'il y aurait à pouvoir être sûr de l'Est et de l'Ouest de la mer de Chine et si par la suite se réalisait le rêve flatteur de la cession des îles Philippines à la France, qui oserait alors sans sa permission mettre le nez dans les mers de Chine. Mais ce château est en Espagne, il n'y faut pas penser et en attendant se faire s'il est possible des liaisons ailleurs. Qu'en coûterait-il au gouvernement d'établir en Cochinchine sans bruit et sans que cela parût, un agent simplement agent commercial, les appointements de ces places sont modiques en raison des dépenses de ce pays et l'utilité que l'empire en retirerait par la suite n'est pas p3.163 d'une petite importance. Si on se déterminait à ce parti, j'aurais la présomption d'établir quelques prétentions à une pareille place tant par la connaissance que j'ai du pays que par la bienveillance dont le roi m'a toujours honoré, et je crois, mon ami, que revêtu d'un caractère public par mon gouvernement, je ne tarderais pas à lui être utile. Si cependant le plan que je propose ici n'entrait pas dans

les vues du gouvernement et qu'il voulut pour récompenser mon travail me donner une marque de sa bienveillance, des instruments du génie et de l'astronomie donnés par le gouvernement ou l'Institut seraient ce qui me flatterait le plus. Mes faibles talents ne me permettent pas d'aspirer au titre de correspondant d'un corps aussi savant, mais si j'étais assez heureux pour qu'on voulût agréer l'hommage du fruit de mes travaux, je pourrais envoyer des observations intéressantes sur des sujets que me fournirait ce pays pour ainsi dire inconnu el qui seraient toujours intéressants par leur objet s'ils ne pouvaient l'être par mes faibles lumières.

Au reste, mon cher de S^te^ Croix, je suis bien persuadé d'avance des soins que vous nous donnerez ; ils seront empressés et délicats. — Je vous confie le fruit d'un travail assez rude de six années, tout ce que vous ferez, sera bien fait, et si les circonstances s'opposaient à ce que votre amitié vous dictera de faire pour moi et au désir que j'ai d'être utile à ma patrie, rien ne pourra diminuer ma reconnaissance ni altérer les sentiments que je vous ai voués pour la vie.

J. M. Dayot.

Macao, le 15 novembre 1807.

À son retour en France, Renouard de S^te^ Croix s'empressa d'accomplir la mission que lui avait confiée Dayot ; il fut reçu par le ministre des Affaires étrangères [1] auquel il remit les cartes de son ami. M. de Champagny rend compte à l'empereur de la p3.164 visite que lui a faite Sainte-Croix dans la lettre suivante :

Sire [2],

Votre Majesté m'a renvoyé M. Raynouard [sic] de S^te^ Croix pour recevoir les papiers dont il se disait chargé pour le gouvernement,

[1] *Jean-Baptiste* Nompère, comte de Champagny, duc de Cadore, ambassadeur, † 1834 ; il avait succédé à Talleyrand au ministère des Affaires étrangères qu'il occupa du 8 août 1807 au 16 avril 1811 ; il fut remplacé par Maret.

[2] Minute, 1808, Min. des Affaires étrangères.

et entendre les détails qu'il aura à donner sur le voyage qu'il vient de faire.

J'ai vu M. de S^te^ Croix ; il m'a remis de fort belles cartes des côtes de la Cochinchine ; elles ont été faites par un Français, M. d'Ayot, qui habite la Cochinchine depuis l'époque où le roi actuel alors enfant revenait de France accompagné de deux corvettes que lui avait données le roi dont il était venu [1] implorer l'appui contre son tuteur qui lui avait enlevé son trône. Ce prince remonté sur le trône de ses aïeux, y a déployé de la vigueur et de la capacité : il a ajouté à ses anciens États le Tonquin, et une partie du Cambodge, et a gardé à son service plusieurs des Français qui l'avaient accompagné. M. d'Ayot y est resté ; il a été placé à la tête de sa marine, et il a profité de son séjour et de son influence dans le pays pour faire une parfaite reconnaissance de ses côtes. Ses cartes sont très soignées ; les navigateurs qui en feront usage pourront seuls juger si elles sont exactes ; mais elles sont précieuses par le détail qu'elles renferment, et par les plans de presque tous les ports de cette côte peu connue. Elles sont accompagnées d'un mémoire nautique sous le titre de *Pilote cochinchinois* qui renferme des instructions détaillées pour la navigation de cette côte. M. d'Ayot, en envoyant ce travail de six années à sa patrie dont il est séparé depuis si longtemps, a fait un acte de bon citoyen ; il voudrait faire tourner au profit de la France l'influence qu'il a acquise à la Cochinchine ; il croit qu'il est important de mettre le roi de ce pays dans nos intérêts ; il présage sa future grandeur qui en ferait pour nous un allié puissant, avec le secours duquel, la France, si l'Espagne lui cédait les îles Philippines, deviendrait maîtresse des mers de la Chine et pourrait en exclure les p3.165 Anglais. Dans cette vue il désire d'être nommé consul de France en Cochinchine ; mais si cette vue n'entre pas dans la politique du gouvernement français, il serait flatté d'obtenir en témoignage de satisfaction, un instrument d'astronomie donné par le gouvernement ou par l'Institut. Sans doute, il ignorait

[1] Erreur ; c'est le fils de Gia-long, le prince Canh, qui était venu en France.

encore quelle décoration honorable peut devenir la récompense de ceux qui servent leur pays avec distinction dans quelque carrière que ce soit. Ce sera au ministre de la Marine à juger, à qui je propose à Votre Majesté de renvoyer les cartes de M. d'Ayot, si le mérite et l'utilité de ce travail et le don généreux qu'en fait son auteur ne peuvent pas lui mériter cette distinction que Votre Majesté accorde aux savants comme aux guerriers, lorsque l'utilité publique est le but de leurs recherches et de leurs travaux.

Je ne verrais aucun inconvénient à donner à M. d'Ayot qui a ainsi prouvé qu'il est bon Français, le titre de consul de France à la Cochinchine, sans appointements jusqu'à la paix ; ce sera pour lui une honorable récompense ; il est possible que cela devienne un jour pour le commerce français, la source de quelques avantages.

Je reviens à M. Renouard de S$^{te}$ Croix qui n'a eu à cet égard que le mérite d'un fidèle dépositaire, mais M. de S$^{te}$ Croix a aussi acquis de son côté quelques titres à l'estime publique : il est parti de France avec l'amiral Linois, dans la vue d'aller chercher dans l'Inde une occupation glorieuse et il se proposait de se joindre aux Mahrates en guerre contre les Anglais. Mais la puissance des Mahrates était écrasée au moment de son arrivée dans la presqu'île [1] ; il s'est alors embarqué ; je ne sais quelle circonstance la conduit aux îles Philippines ; il y a pris du service comme aide de camp du gouverneur, dont il a obtenu toute la confiance ; il a fait pour la défense de ces îles un plan qui a été accepté ; après deux ans de séjour, il a voulu retourner dans sa patrie. Un vaisseau l'a déposé à Canton où il a séjourné quelque temps ; en 4 mois un bâtiment américain l'a conduit à New-York ; il s'y est arrêté dix jours et s'est embarqué sur le vaisseau l'*Arcturus* récemment arrivé $_{p3.166}$ au Passage [Pasajes] après ? 3 jours de traversée. Ainsi M. de S$^{te}$ Croix rapporte les nouvelles les

[1] La seconde guerre mahrate (1803-1804) replaça l'empereur titulaire de Delhi sous la protection anglaise, et détruisit l'influence française aux Indes. La dernière guerre mahrate eut lieu en 1817-1818.

plus fraîches que nous ayons eues de la Chine depuis longtemps ; il y était encore au mois de décembre dernier.

Il m'a remis avec la carte et le mémoire nautique dont je viens de parler :

Une notice sur le Tonquin, ouvrage d'un missionnaire français qui a passé vingt ans dans ce pays, à laquelle M. de S$^{te}$ Croix a ajouté une introduction sur les succès du roi actuel de la Cochinchine qui est le même que celui qui est venu en France implorer la protection du gouvernement et qui a ajouté le Tonquin à ses États.

Un mémoire sur la défense des îles Philippines renfermant un plan qu'il dit avoir été adopté et exécuté par le gouverneur de ces îles. M. de S$^{te}$ Croix possède sur les Philippines où il a séjourné plusieurs années un mémoire plus étendu.

Plusieurs papiers sur la Chine. Un état des importations et des exportations faites par le commerce européen en Chine ; quelques lettres secrètes de missionnaires renfermant des pièces assez curieuses comme une lettre du roi d'Angleterre à l'empereur de la Chine au sujet de la guerre contre la France et un édit de cet empereur contre la propagation de la foi chrétienne ; une relation de l'affaire du Tartare tué à Canton par des matelots anglais, affaire qui n'est qu'une farce et qui offrait les moyens de faire exclure les Anglais de la Chine ; un projet d'ambassade qui aura le même but, et d'autres pièces encore d'un plus faible intérêt. Enfin une carte chinoise de la côte méridionale de la Chine, carte qui est tout à fait dans le genre des cartes romaines où tous les points sont sur la même ligne conformément à leurs distances respectives et sans égard à leur position, et un plan de la ville de Pe-King également fait par un Chinois, mais auquel on a ajouté quelques indications en français.

Il fait hommage à Votre Majesté de ce plan et de cette carte, objets de curiosité plutôt que d'utilité, qui peuvent faire juger que malgré les leçons des missionnaires, l'antique Chine est encore

> assez peu avancée dans l'application de la géométrie élémentaire que dans les arts de dessin.
>
> M. Renouard de S^te^ Croix a fait ce voyage à ses frais, et pour des motifs louables ; il ambitionne l'honneur de p3.167 conserver au gouvernement les connaissances qu'il vient d'acquérir, et si on était dans le cas d'envoyer aux Philippines une personne de confiance, on pourrait l'honorer de cette mission.

Les cartes de Dayot furent soumises à l'examen d'une commission spéciale qui ordonna qu'elles fussent gravées ; l'ordre ne fut pas exécuté, que je sache, et les cartes trouvèrent un asile sûr en même temps que l'oubli dans le dépôt des cartes de la Marine à Paris [1].

Le 12 Septembre 1808, nouvelle lettre du premier subrécargue de la Compagnie anglaise de Canton, J. W. Roberts, écrivant (au nom du contre-amiral W. O'B. Drury, battant pavillon sur le *Russell*, envoyé par le gouverneur général des Indes, Lord Minto) au gouverneur et capitaine général de Macao, Bernardo Aleixo de Lemos e Faria, toujours sous le prétexte fallacieux de la crainte d'une attaque des Français contre Macao. Une correspondance s'ensuit entre le gouverneur portugais et l'amiral anglais. Les Chinois interviennent ; Macao n'est qu'un territoire dépendant de Hiang-chan, et le fonctionnaire chinois, Pong, s'oppose au débarquement des Anglais ; le suzerain chinois défend son vassal portugais qui lui paie une redevance annuelle ; l'amiral Drury trouve donc les Chinois derrière les Portugais ; aussi essaie-t-il d'arracher aux premiers ce qu'il n'a p3.168 pu obtenir des seconds par l'intimidation ; malgré les belles dépêches par lesquelles il tente de faire prévaloir ses vues auprès du vice-roi de Canton, il est obligé de rembarquer ses troupes. Le père Rodrigo, qui servait d'interprète à l'amiral Drury, est jeté en prison par les autorités chinoises de Canton, les subrécargues anglais de cette ville s'empressent

---

[1] Dayot « fit paraître, au commencement de ce siècle [XIX^e^], un portulan cochinchinois et des instructions nautiques, dont Horsburgh s'est servi dans son grand travail sur la navigation de la mer de la Chine ». [*Rev. mar. et col.*, *l. c.*, p. 519). — « En 1820, le gouvernement français, afin de lui donner une marque de satisfaction particulière, lui adressa un cercle astronomique, qu'une mort prématurée l'empêcha de recevoir. » (*Ibid.*, p. 520).

d'annoncer cette capture au gouverneur de Macao, Lucas-José de Alvarenga. Le commerce étranger, arrêté à Canton, fut rouvert au 1er janvier 1809 (le 16e jour de la 11e lune de la 13e année Kia K'ing) par le vice-roi de cette ville, Wou Chiong-kouang, dans un avis et des considérants extrêmement déplaisants pour l'amiral Drury. Il est bien certain que sans l'attitude fort énergique des autorités chinoises, d'abord à Hiang-chan, puis à Canton, Macao aurait été occupée par les Anglais, et serait restée entre leurs mains après les traités de 1815.

Un troisième effort fut tenté en 1814 ; le vaisseau *Doris* ayant, pendant la seconde guerre avec les États-Unis, capturé un navire américain, amena sa prise à Macao. De nouveau, les Chinois cessèrent toutes relations commerciales avec les sujets britanniques depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre. Malgré un usage séculaire, le gouverneur-général des Deux Kouang interdit l'emploi des indigènes dans les factoreries étrangères ; des perquisitions furent faites en conséquence dans les établissements anglais pendant que leurs agents principaux étaient obligés de se rendre à Macao pour le séjour annuel et obligatoire des étrangers. Au 6 décembre 1811, plainte fut portée aux membres de leur comité par les subrécargues anglais contre les fonctionnaires de Macao, qui leur étaient hostiles, comme d'ailleurs les naturels du pays. La plainte p3.169 resta lettre morte, mais s'ajouta à la liste déjà longue des griefs des Anglais [1].

D'ailleurs l'Angleterre éprouvait également de grandes difficultés dans la partie occidentale de la péninsule indo-chinoise :

En 1802, le marquis de Wellesley, gouverneur-général des Indes, envoyait pour la seconde fois le colonel Symes à la cour de Badoun-Meng, roi de Birmanie. Malgré une escorte de cent cipayes, la mission de Symes échoua piteusement et il est probable que c'est la raison pour laquelle on n'en a pas écrit la relation ; en mai 1805 et en 1809, Canning, lieutenant, puis capitaine, agent à Rangoun, fut obligé la première fois de quitter son poste six mois après son arrivée, la seconde, il fut reçu à Amara-poura, ce

[1] H. Cordier, *Hist. générale*, de Lavisse et Rambaud, X, pp. 972-3.

qui ne l'empêcha pas d'être chargé pour le gouverneur général des Indes de deux lettres fort impertinentes [1].

Cependant en 1809, Napoléon paraît se préoccuper des choses d'Extrême-Orient [2].

Et nous retrouvons encore l'infatigable Sainte Croix : il adresse le 21 décembre 1811 à Napoléon I^er^ un projet d'ambassade [3] en Chine pour renverser le système de commerce que les Anglais font en ce pays ; les Hollandais lui ont fourni de précieux renseignements. L'empereur donne l'ordre de renvoyer le mémoire de Renouard de Sainte-Croix au duc de Bassano, qui avait remplacé le 17 avril 1811 M. de Champagny au ministère des Affaires étrangères. p3.170 Le projet de Sainte-Croix ne fut pas mis à exécution.

Au commencement de 1812, le conseiller d'État d'Hauterive s'adressait au ministère de la Marine pour obtenir des renseignements sur la mission de l'évêque d'Adran en Cochinchine en 1788 ; par suite, M. Poncet, chef de la division des Colonies, écrivait le 24 janvier 1812, à son collègue, Deluzines, chef du dépôt des archives et chartes de la Marine et des Colonies, pour l'inviter à compulser deux dossiers classés, l'un sous le n° 3 dans un carton n° 16 timbré *Colonies orientales, administration*, et l'autre sous le n° 1 dans un carton n° 23, même timbre, qui lui avaient été envoyés le 22 août 1807.

Deluzines répondit à Poncet le 29 janvier 1812 :

> « Vous me marquez que l'intention de Son Excellence est que je lui transmette le plus tôt qu'il sera possible le résultat des documents qui y existeraient sur la mission de l'évêque d'Adran à la Cochinchine en 1788, sur un traité à cette époque entre la France, accordant du secours au roi de la Cochinchine, et ce roi alors dépossédé et ayant besoin d'appui pour rentrer dans ses États, et enfin sur les suites de ce traité, sur les difficultés que les

---

[1] H. Cordier, *Relations de la Grande Bretagne avec la Birmanie*, p. 12.

[2] Consulter sur les projets de Napoléon sur l'Inde : *L'Île de France sous Decaen* (1803-1810)... par Henri Prentout. Paris, Hachette, 1901, in-8.

[3] J'ai publié ce document dans le *T'oung pao*, mai 1901, pp. 139-145. [et ici.]

gouverneurs français dans les Indes Orientales auraient pu apporter au succès de la mission de l'évêque d'Adran.

J'ai compulsé les deux dossiers en question et en réfléchissant mûrement sur la demande qui m'est faite, j'ai craint de ne pouvoir y répondre avec succès. Il faudrait pour que je le fisse comme je le désirerais que je fusse plus pénétré que je ne puis l'être de l'esprit dans lequel elle est faite. En ne remplissant pas les vues de Son Excellence, ma réponse provoque une autre lettre et entraîne ainsi des longueurs qu'il s'agit d'éviter.

Dans cette incertitude, j'ai pensé que je ne pouvais mieux faire que de vous adresser ces deux dossiers dont il vous est bien plus facile de retirer vous-même les résultats que vous p3.171 désirez. L'inventaire des pièces se trouve à la tête de chaque dossier.

Je me rappelle d'avoir dans le temps beaucoup entendu parler de la Cochinchine, et qu'à cette époque l'évêque d'Adran vint à Paris avec le fils de ce roi pour y solliciter les secours de la France. Cette négociation traîna beaucoup en longueur. Cependant le ministre de la Marine, d'après les ordres du roi, destina des troupes et nomma un général pour suivre cette expédition. À son arrivée, il trouva que le roi avait reconquis son royaume sans secours étranger. Je n'ose garantir littéralement ces faits ; je ne vous les présente que comme objet de mémoire [1].

Peu chercheur le Sieur Deluzines !

Mais les événements deviennent de plus en plus graves en Europe ; il n'est plus question de la Cochinchine avant le retour des Bourbons.

@

[1] *Archives de la Marine et des Colonies*. — Extrait partiellement par M. Septans.

# Cinq lettres inédites du père Gerbillon, S. J., missionnaire français à Pe-King (XVII^e ET XVIII^e s.) [1]

@

p4.001 Le père Jean-François Gerbillon, 張誠 Tchang-Tch'eng, né à Verdun en 1654, le 21 janvier ou le 11 juin, est l'un des membres les plus remarquables de cette mission de jésuites qui a jeté, au XVIII^e siècle, à Pe-King, tant d'éclat sur le nom français.

On sait quelle fut l'origine de cette mission :

> « Le jésuite Philippe Couplet, Flamand de Malines, s'était embarqué à Macao (5 décembre 1681), sur un navire hollandais, pour défendre à Rome les intérêts de sa Compagnie. Débarqué en Hollande (octobre 1682), il se rendit en Italie en passant par Paris. Là, Louvois et le duc du Maine se résolurent à lui confier la liste de leurs *desiderata* sur la Chine ; il est probable que le roi et le père de la Chaise pensèrent que, les intérêts de la France étant d'accord avec ceux de la religion et de la science, il serait mieux de confier à des Français qu'à des étrangers le soin de faire à Pe-King les recherches pour le succès desquelles le roi de Portugal n'était pas moins zélé que le fils aîné de l'Église.
>
> Les six missionnaires désignés dans ce but p4.002 étaient : le père Guy Tachard, qui resta au Siam, Joachim Bouvet, Louis Le Comte, Jean de Fontaney, Jean-François Gerbillon et Claude de Visdelou. Ils s'embarquèrent à Brest le 1^er mars 1685 sur l'*Oiseau*, commandé par M. de Vaudricourt, avec le chevalier de Chaumont, ambassadeur du roi à Siam, et partirent le surlendemain. Ils arrivèrent en Chine le 23 juillet 1687 et à Pe-King le 7 février 1688. [2]

Les progrès de Gerbillon dans la langue mandchoue paraissent avoir été singulièrement rapides, car nous le voyons dès l'année qui suivit son

---

[1] Extrait du *T'oung pao*, 1906.

[2] Henri Cordier, *Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, VI, pp. 911-2.

arrivée à Pe-King, être avec le père Pereyra [1] un des interprètes qui prirent part aux négociations du traité de Nertchinsk (27 août 1689) signé en latin, en russe et en mandchou. D'ailleurs les travaux de Gerbillon sur le mandchou ont servi aux missionnaires de Pe-King jusqu'au père Amiot dont les ouvrages ont pour base ceux de son devancier.

Gerbillon fut supérieur de la mission française de Pe-King en 1699, après le père de Fontaney qui en fut le premier ; le 3 novembre 1700, Gerbillon fut nommé supérieur de tous les jésuites français de Chine ; il est mort à Pe-King, le 22 mars 1707.

J'ai acheté de Charavay, il y a quelques années, les cinq lettres que je publie aujourd'hui. Elles sont inédites ; toutes sont entièrement autographes ; la troisième a été malheureusement fort endommagée et j'ai laissé en blanc les fragments déchirés.

H. C.

[1] *Thomas* Pereyra, né à S.-Martinho de Valo, 1er nov. 1645 ; arrivé en Chine en 1673 ; † à Pe-King, 24 déc. 1708.

# I

À Levau [1], le 5e de juin 1686.

Mon très honoré Père,

p4.003 Comme nous sommes sur le point de partir de ce royaume pour aller à Macao qui est l'entrée de la p4.004 Chine, ou ie ne trouveray apparemment occasion de vous escrire que vers le mois de décembre prochain, ie laisse icy mes lettres entre les mains d'un de nos peres qui aura soin de les envoyer par les voyes les plus sures. J'en laisserai deux pour vous et une pour ma mere qui seront envoyées par trois voyes differentes affin que vous en recevies au moins quelques unes. J'en useray de mesme autant que ie le pourray quand ie seray a la Chine ou la liberté

[1] Levau est pour *Louvo*. « C'est, dit le père Tachard (Voy. de Siam, 1687, p. 225), une ville à quinze ou vingt lieues de Siam vers le nord, où il passe neuf ou dix mois de l'année, parce qu'il y est plus en liberté, & qu'il n'est pas obligé de s'y tenir renfermé comme il fait à Siam, pour entretenir ses sujets dans l'obéissance & dans le respect. »

« L'arrivée (22 août 1662) à Juthia, capitale du Siam, de Pallu, évêque d'Héliopolis, et de la Mothe Lambert, évêque de Béryte, marque en réalité le commencement des relations de la France avec le Siam. Elles débutèrent dans des circonstances très particulières : la rivalité des Compagnies hollandaise et française dans l'Indoustan, la prépondérance de la première, enfin les avances faites à nos compatriotes par le roi Phra-Naraï. Baron, notre agent à Surate, envoya, en 1680, le vaisseau le *Vautour* avec Boureau-Deslandes, qui établit un comptoir au Siam. Par malheur, une première ambassade siamoise, à destination de la France, périt sur la côte de Madagascar avec le *Soleil d'Orient* qui la portait. Cependant un certain Constance Phaulkon, né vers 1648 dans l'île de Céphalonie, avait, après beaucoup d'aventures, échoué au Siam, où il avait fini par devenir Premier ministre. Il se montra favorable aux Français, et, le 25 janvier 1684, une deuxième ambassade partait de Siam et arrivait à Calais sans mésaventure. Fort bien reçus en France, les ambassadeurs siamois furent chargés d'une lettre de Louis XIV pour leur roi.

Le chevalier de Chaumont fut chargé, en qualité d'ambassadeur, d'accompagner les envoyés siamois. On lui donna comme second l'abbé de Choisy. L'*Oiseau* et la *Maligne*, commandés par MM. de Vaudricourt et de Joyeux, partirent de Brest le 3 mars 1685, portant, outre l'ambassadeur et les envoyés siamois, les six jésuites dont nous avons parlé précédemment et quelques autres ecclésiastiques. Ils arrivaient le 23 septembre au mouillage de la rivière de Siam. Sans entrer dans le détail des intrigues qui eurent lieu à la cour entre Constance Phaulkon et le père Tachard, disons qu'un traité fut signé à Louvo, le 10 décembre 1685, par le chevalier de Chaumont et Constance Phaulkon, celui-ci « député avec ample pouvoir de Sa Majesté de Siam, pour accorder en son roial nom des privilèges aux missionnaires apostoliques dans tous ses roiaumes en la manière suivante ». Le traité ne comprend que cinq articles. Ils sont tous relatifs au libre exercice de la religion chrétienne et à la protection des missionnaires et de leurs ouailles. Aucune clause politique ou commerciale. Beaucoup de bruit pour peu de chose. Une audience solennelle du roi, le 12 décembre, clôture la mission de Chaumont, mission toute d'apparat, qui eut un retentissement comparable à celui que causa un siècle plus tard l'ambassade de Macartney en Chine, mais qui eut toutefois une suite plus immédiate : l'envoi d'une nouvelle mission avec un but plus pratique que celui de la conversion des Siamois au christianisme. Chaumont quittait Siam le 22 décembre 1685 et, le 18 juin suivant, il rentrait à Brest, accompagné de trois ambassadeurs siamois et de vingt mandarins, porteurs d'une lettre de Phra Narai à Louis XIV. » (Henri Cordier, Histoire générale de Lavisse et Rambaud, VI, pp. 915-917.)

que toutes les nations étrangères y ont présentement pour le commerce nous donnera moïen d'envoyer des lettres plus souvent et par différentes voyes iusqua ce que l'experience nous ayt appris quelles seront les plus sures et les plus courtes.

Je vous ay escrit fort amplement par le vaisseau [1] qui nous a ammené icy et qui remeine M^r^ l'ambassadeur [2] et ie vous ay envoyé une relation fort en détail de tout ce qui nous est arrivé depuis nostre départ de France [3] iusques au iour que p4.005 M^r^ l'ambassadeur est parti, et depuis ce temps la ie vous ay encore escrit au mois de mars dernier par un anglois qui m'a promis de faire tenir fidellement mes lettres a Londres et de la a Paris. Je vous ay marqué dans cette lettre les traitemens favorables que le roy de Siam et le seigneur Constance son 1^er^ ministre continuoit a nous faire. Il est vray que quand nous eussions esté parmy nos plus proches parens et nos meilleurs amis nous n'eussions pu esperer plus d'honnetetés et d'amitiés que nous en avons receu icy. Le roy nous a fait l'honneur de nous envoyer 7 ou 8 repas magnifiques servis dans sa propre vaisselle et par ses officiers. Outre l'eclipse que nous observasmes en sa presence au mois de décembre dernier il nous donna une audience particulière sur la fin du mois d'avril conioinctement avec Mgr l'evesque de Metellopolis [4] ou il nous

---

[1] *L'Oiseau*.

[2] *Alexandre*, Chevalier, puis Marquis de Chaumont, mourut le 28 janvier 1710 ; il était fils d'Alexandre de Chaumont, seigneur d'Athieules, branche de la famille de Quitry, et d'Isabelle du Bois des Cours, sa femme, fille d'Adrien, seigneur de Favières.

[3] Dans sa première lettre, Gerbillon écrit à son père qu'il lui a envoyé « une relation fort en détail de tout ce qui nous est arrivé depuis notre départ de France jusques au jour que M. l'ambassadeur est parti ». M. de Chaumont a quitté le Siam le 22 décembre 1685. Le père Sommervogel (*Bibl. de la C^ie^ de Jésus*, III, col, 1347) écrit : « Michault dit avoir vu le manuscrit de la relation du voyage de Gerbillon jusqu'à Siam et prétend que l'abbé de Choisy en a composé la sienne : *Journal du voyage de Siam fait en 1685, par l'abbé de Choisy* (Paris, Cramoisy, 1687, in-4), à laquelle il n'a fait qu'ajouter quelques ornements. Il en donne quelques fragments dans ses *Mélanges historiques et philologiques*, T. I, p. 258-274 (Paris, 1754 ou 1770, 2 vol. in-12). » Plus loin le père Sommervogel cite le manuscrit :

Relation du reverend père Gerbillon, de la Compagnie de Jésus escrite au bord de Loiseau, proche la barre de Siam, la 15 déc. 1685, in 4, pp. 242 n. ch.

Il ajoute : « Ce ms. se trouve dans le Bibl. des jésuites de Lyon, relié avec différentes pièces et précédé d'une lettre autographe du père Gerbillon, sur papier de Chine, de 3 pp. gr. in-8, datée de Siam, 1^er^ juillet 1686. Elle semble accompagner le ms. du voyage qui n'est pas de la main du père Gerbillon. »

D'après notre lettre, le ms. serait parti au contraire dès décembre 1685.

[4] *Louis* Laneau, de Mondoubleau, dans le pays du Mans, au diocèse de Chartres, missionnaire au Siam (Missions étrangères de Paris), évêque de Métellopolis, premier vicaire apostolique de Siam, Japon, etc., administrateur général du Tong-king, et de la Cochinchine en 1681, de la Chine en 1684 ; † à Siam le 16 mars 1696, à l'âge de 60 ans.

témoigna une bonté extraordinaire. Tous les grands mandarins du roïaume, les 1ers officiers de la Couronne et le p4.006 seigneur Constance luy mesme estoient derrière nous a genoux et prosternez presque le visage contre terre et demeurerent dans cette posture pendant tout le temps de nostre audience qui dura près de deux heures et nous estions assis sur des tapis tout vis a vis du roy sur une mesme ligne avec Mgr l'evesque de Metellopolis et avant hier il nous fit dire qu'il souhaitoit que nous observassions encore en sa presence l'eclipse de lune qui doit arriver icy demain au coucher du soleil ; c'est la que nous aurons nostre audience de congé. Nous sommes particulièrement redevable de toutes ces faveurs au seigneur Constance qui nous a touiours traité comme ses véritables freres ; (c'est la qualité qu'il donne a tous les Jesuites) il nous a touiours retenus a la cour depuis le départ de Mr l'ambassadeur de France et n'a pas voulu que nous eussions d'autre table que la sienne ; il n'a pas fait le moindre voyage qu'il n'aye touiours mené quelques uns de nous avec luy ; ie l'ay accompagné dans tous ceux qu'il a fait, luy l'ayant touiours désiré ainsi : il eut bien voulu que ie restasse tout a fait icy et il m'a pressé sur cela autant qu'on le peut. Mais comme ie ne suis pas venu aux Indes pour demeurer a la cour, je m'en suis touiours excusé aimant mieux aller a la Chine ou i'espere que que ie pourray travailler a la conversion des idolastres plus facilement et ou il y a une plus grande disette d'ouvriers que dans ce royaume dans lequel il y a beaucoup d'ecclesiastiques et fort peu de chrestiens. J'eusse mené icy une vie trop commode et trop aisée et ce n'est pas ce que ie cherche : il me sera bien plus avantageux d'estre dans quelque province de la Chine obligé de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu que de demeurer dans une cour ou ie p4.007 n'eusse receu que de l'honneur et ou ie n'eusse pu me dispenser de mener une vie trop dissipée.

Nous devons nous embarquer dans un vaisseau qui appartient a Mr Constance et qu'il a donné a un capitaine portugais de Macao qu'on dit estre le plus expérimenté de tous ceux qui sont icy, en nostre considération et a condition que nous y serions les maistres et Madame Constance s'est chargée elle mesme du soin de toutes les choses nécessaires pour nostre nourriture, ainsi nous serons venus de France a la Chine sans qu'il nous en aye rien couster. Le vaisseau qu'on nous donne est le meilleur qui soit dans

le port de Siam et comme nous prenons la saison la plus favorable et que nous avons un bon capitaine qui a fait deja ce voyage plus de 10 ou 12 fois il y a grande apparence que nostre navigation sera heureuse : elle n'est que de 500 lieuës que l'on fait ordinairement en moins d'un mois. Quand nous serons arrivés à Macao nous escrirons de la au père Ferdinand Verbiest [1] qui demeure touiours a la cour de l'empereur de la Chine auprès duquel il est en plus grand crédit que iamais et nous attendrons ses réponses suivant lesquels nous prendrons nos mesures pour nostre entrée dans la Chine dont Macao est comme la porte et pour l'exécution des desseins dont nous sommes chargés de la part du roy. Nous avons tout suiet d'esperer un succès favorable de nostre entreprise dans la Chine ce que vous verrez bien par les dispositions favorables ou les affaires de la religion chrestienne sont dans ce royaume et par les marques eclattantes de bonté p4.008 que l'empereur a donné a nos pères l'année passee et dont ie vous envoye une petite relation tirée des lettres que nous avons reçues icy depuis deux mois. J'ay adiouté a cette petite relation quelques remarques sur la maniere dont les Japponnois en usent a present avec les étrangers. J'avois dessein d'y ioindre une petite relation de l'estat present du royaume de Siam mais comme un de nos peres qui reste icy [2] s'est chargé d'en envoyer une a Paris ie me contenteray de prier le père procureur de nostre province de vous en envoyer une copie et de faire seulement quelques remarques sur la maniere dont se gouverne la cour du roy de Siam.

Jay bien suiet de remercier Dieu de toules les grâces qu'il m'a fait depuis mon départ de France puis qu'outre la protection spéciale qu'il nous a donné dans toutes nos affaires iay eu cet avantage particulier que ie n'ay pas encore ressenti la moindre incommodité de maladie malgré la diversité des climats ; de sorte que ie suis présentement grâces a Dieu en aussi bonne santé que i'estois lorsque ie partis de Paris. le croiois les chaleurs de la zone torride bien plus insupportables que ie ne les ay trouvé icy ou i'ay veu passer le soleil par dessus nos testes et éprouvé les plus grandes

---

[1] *Ferdinand* Verbiest, 南懷仁. Nan Houai-jen, né à Pittliem, près de Courtrai, le 9 oct. 1623 ; arrivé en Chine en 1659 ; à Pe-King le 29 janvier 1688 ; Président du tribunal des Mathématiques.

[2] Le père Guy Tachard.

chaleurs de l'esté sans autre incommodité que celle de suer beaucoup toutes les après disners ; mais les nuicts sont toujours assez fraîches pour pouvoir dormir commodément et les matinees sont assez supportables pour pouvoir travailler iusques a midy sans estre beaucoup incommodé de la chaleur. L'air est si pur qu'il n'y a iamais de maladies populaires. Les eaux p4.009 commencent deja a couvrir la terre et les rivières a se deborder ce qui croitra touiours iusqu'au mois de novembre. Dez que nous serons arrivés à Macao nous nous appliquerons a apprendre la langue chinoise qui est extrêmement difficile non seulement a parler a cause des differens tons qui faut donner a chaque mot, un seul signifiant quelquefois 15 et 20 choses toutes différentes selon les differens tons qu'on luy donne, mais surtout a lire et a escrire parcequ'ils ont autant de lettres différentes que de mots ; n'y ayant point d'alphabet chez eux comme chez nous mais autant de différentes figures qu'il y a de mots, de sorte qu'ils ont iusques 70 ou 80 milles lettres différentes ; ce sera la une grande occupation pour nous. Mais iespere que Dieu nous assistera ce qui me console c'est qu'il n'est pas nécessaire d'attendre quon sache la langue dans la perfection pour commencer a travailler a l'avancement de la religion et que dans moins d'un an on peut assez apprendre a parler cette langue pour estre en estât de faire des catéchismes et de petites instructions. Demandez a Dieu, mon cher Pere, qu'il me fasse la grâce de devenir un instrument capable de travailler a ce grand ouvrage de la conversion des âmes. Plus i'approche de la Chine plus ie me reconnais indigne d'un si grand employ ; toute ma confiance est comme ie vous lay deja mandé plusieurs fois que Dieu se peut servir des instrumens les plus foibles pour l'execution de ses desseins, et que iespere qu'il achèvera son ouvrage en mettant dans moy les dispositions nécessaires pour bien remplir les devoirs de la vocation qu'il m'a donné : cest la faveur que ie vous coniure de luy demander pour moy dans vos prières et de me recommander a celles de toute la p4.010 famille et particulièrement de mes tantes religieuses dans lesquelles iay beaucoup de confiance. Permettez moy aussi d'assurer icy ma mere de mon obeissance et de saluer mes freres, ma sœur, ma belle sœur, et toute la famille, sans oublier la chere Magdelon et son petit frere. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il les comble de ses bénédictions et qu'il les conserve dans sa sainte

grâce ; soyez aussi persuadé que pour estre éloigné de ma famille, ie n'en ay pas moins d'attachement pour elle en J.-C. Dieu m'est témoin que ie ne manque aucun iour de luy demander particulièrement qu'il vous comble de ses consolations, surtout qu'il vous maintienne dans la voye du salut. Je dis pour cela toutes les semaines une messe a vostre intention, et ie continueray touiours a le faire ; vous pouvez compter sur cela. Je vous ay prié et ma Mere aussi dans mes lettres precedentes de m'envoyer quand vous en aurez la commodité quelques unes de ces petites boetes de christal taillés a plusieurs facettes des couleurs les plus vives dans lesquelles on met de l'eau de la reine de Hongrie avec des larmes de verre et quelques autres bagatelles de verre qui sont fort estimées dans ces pays et qui servent souvent a donner entrée dans l'esprit des idolastres pour leur parler ensuite de la religion et ie vous ay aussi prié qu'en cas que le P. procureur de nostre province vous demanda de ma part quelque argent pour payer quelques livres que iay demandé vous eussiez la bonté de le luy faire tenir pourveu que cela ne vous incommode point. Je scay bien que le père Verjus [1] fournira volontiers a tout s'il p4.011 est en pouvoir de le faire, ainsi ie ne croy pas que vous en soiez beaucoup importuné. Mais en tout cas ie ne doute pas que vous ne me fassiez volontiers la grâce que iay demandé. Je vous ay aussi mandé d'addresser les lettres que vous voudrez me faire tenir au R. P. Verjus a St Louïs, rue St Antoine, lequel scaura toutes nos correspondances. Les Hollandois partent ordinairement pour les Indes vers la fin de janvier et au mois d'aoust. Les Anglais partent, dit-on, presque en toutes saisons et les vaisseaux françois vers le commencement de fevrier. Ainsi vous pouvez prendre sur cela vos mesures quand vous me voudrez faire scavoir de vos nouvelles. le suis touiours avec le mesme respect et la mesme soumission

Mon très honoré Pere

Vostre très humble et très obéissant fils

J. F. Gerbillon de la Comp^ie^ de Jésus.

---

[1] *Antoine* Verjus, né le 23 janvier 1632 à Paris ou à Joigny ; procureur des missions du Levant ; † a la maison professe de Paris, rue St.-Antoine, 16 mai 1706.

À Siam le 18 de juin.

Depuis ma lettre ecritte nous sommes venus icy de Levau après avoir pris nostre audience de congé du roy qui nous la voulut donner publiquement dans le mesme lieu ou il donne ses audiences particulières aux ambassadeurs. Sa Majesté s'entretint avec nous une heure et demie environ, nous témoigna pendant ce temps la une bonté si particulière que les grands mandarins qui y assistoient en furent étonnés ; il nous chargea de luy faire souvent scavoir de nos nouvelles quand nous serions a la Chine. Il nous fit encore donner des habits et ordonna p4.012 qu'on nous en fit a la chinoise pour entrer dans la Chine ; il donna aussi un grand crucifix d'or au pere Maldonat [1] supérieur de nostre maison de Siam en reconnaissance des bons services qu'il luy rendit l'année passée à Macao. Le lendemain le roy nous envoya inviter de venir voir prendre deux, grands elephans, que ses chasseurs avoient fait entrer dans un enclos qui est destiné a les prendre et qui n'est qu'a un quart de lieue de Levau ; nous y allames monté sur des elephans que le roy nous envoya et Sa Maj. nous fit l'honneur de nous faire placer dans le mesme enclos ou il estoit, ce qui est un privilege qui ne s'accorde a personne ; il nous témoigna encore la mille bontés et deux iours après nous prismes congé du Seigneur Constance, nostre insigne bienfaiteur, qui nous a comblé d'honneur et d'amitié pendant tout le temps que nous avons esté en ce roiaume et qui a pourveu libéralement a tons les besoins de nostre voïage d'icy a la Chine. Nous partirons d'icy selon toutes les apparences le lendemain de la St Jean au plus tard pour nous aller embarquer et nous mettrons a la voile vers le 1er de juillet pour arriver s'il plaist a Dieu a Macao sur la fin du mesme mois. Ayez s'il vous plaist la bonté d'envoyer le plus tôt que vous pourrés une copie de la relation que ie vous escrit et de celle qu'on vous envoiëra de ma part aux RR. pères De Haraucourt, Dez [2], Barthélémy, Daubenton [1] et Lobal en leur p4.013 faisant mes compliments ; il suffit que vous en fassiez une copie ou deux et que vous

[1] Sans doute *Jean-Baptiste* Maldonado, né a Mons, 15 oct. 1634 ; † au Cambodge, 5 août 1699.

[2] *Jean* Dez, né à la Neuville-au-Pont, près Sainte-Menehould (Marne), 3 avril 1643 ; à cette époque était recteur de Strasbourg ; † à Strasbourg, 12 sept. 1712.

priez ceux auxquels vous les addresserez de les envoyer aux autres. Vous comprenez bien qu'il ne me seroit pas aisé de multiplier de longues letlres estant si éloigné.

Le 1er jour de juillet 1686. À Siam.

Avant que de fermer ma lettre j'y adioute ce mot pour vous marquer que nous partons demain d'icy pour nous embarquer ïeudy a la barre ou embouchure de la rivière et mettre a la voile vendredy. Je ne vous escriray par la voye de Hollande que de Macao par ce qu'on m'a assuré que les vaisseaux qui iront de Macao à Batavie y arriveront avant qu'il y en aille d'icy mais ie vous ay escrit par un vaisseau de Mr Constance qui va au Tonquin ou on nous assure qu'il trouveroit un vaisseau Anglais prest a partir et qui arrivera en France trois ou 4 mois avant que vous receviez cette lettre. J'ay aussi écrit a ma Mere par la voye d'un vaisseau anglois qui est icy et qui doit aller en Europe ou il n'arrivera que dans un an parce qu'il ira auparavant a Madrasse. Le roy de Siam nous a envoyé encore chacun douze habits de soye complet a la tartare de la maniere que tout le monde s'habille a la Chine ; il nous a aussi fait escrire au capitaine général de Macao une lettre de recommendation de sa part en nostre faveur. Adieu encore une fois, mon très cher et très honoré Pere ; ie vous embrasse de tout mon cœur et ma Mere aussi. Je croiois escrire une grande lettre au cher pere Barthelemi, au pere Dez et au pere Daubenlon, mais le temps me manque estant chargé de toutes les affaires de nostre embarquement, ainsi ie vous prie p4.014 de suppléer en ma place leur faisant mes excuses et leur envoyant les nouvelles que ie vous mande dans cette lettre avec une copie de la petite relation que ie vous envoye aussi. Je leurs escriray amplement de la Chine quand i'y seray arrivé ; priez cependant Dieu pour moy ie vous en coniure encore une fois.

À Monsieur
Lorraine

Monsieur Gerbillon de Buzy
Ancien Magistrat de Verdun.

---

[1] *Guillaume* Daubenton, né à Auxerre, 24 oct. 1648 ; confesseur de Phil. V , † à Madrid, 7 août 1723.

À Verdun
Lorraine.

## II

À Siam le 19 de juin 1686.

Ma très chere et très honorée Mere

Dans l'incertitude ou ie suis si les deux lettres que i'escris d'icy a mon Pere pour luy estre envoyée par deux différentes voyes luy seront rendues, ie vous repeteray encore a peu près les mesmes choses dans cette lettre qui vous sera envoyée par une troisiesme voye affin que vous receviez au moins quelqu'une de ces trois lettres et ie continueray a vous escrire ainsi les mesmes choses par plusieurs voyes différentes quand ie seray arrivé a la Chine, scachant bien que dans une route aussi longue et aussi difficile qu'est celle que doivent faire mes lettres pour vous estre renduës il y a touiours grand danger que la plus part ne se perdent ; si vous desirez que ie reçoive sûrement de vos nouvelles, il faut que vous en usies de mesme de vostre part faisant scavoir au p4.015 pere Verjus ou a celuy qui pourrait estre procureur des missions d'Orient en sa place auquel vous addresserez touiours toutes vos lettres pour moy quelles lettres seront pour estre envoyees par des voyes différentes ; il y vient sûrement tous les ans d'Europe en ces pays cy des vaisseaux de quattre nations différentes. Les vaisseaux françois ne partent guerres qu'une fois l'année c'est a scavoir vers le mois de janvier ou de feuvrier, les Hollandois partent dit-on sûrement en deux saisons différentes vers la fin de décembre ou au commencement de janvier et au mois d'aoust ou de septembre, les Anglais partent indifféremment presques dans tous les mois de l'année et les Portugais ne partent qu'une fois au mois de mars ; cette dernière voye est peut estre la plus longue mais elle sera la plus sûre pour nous a cause des correspondances reglées que les Portugais ont avec la Chine, la ville de Macao qui en est l'entrée leur appartenant et ne manquant aucune année d'y envoyer des vaisseaux. Nous avons deja pris en passant à Batavie un correspondant pour la voye de Hollande qui a soin de recevoir et d'envoyer tout ce que nos peres luy addressent pour l'Europe ou tout ce qu'on luy addresse d'Europe pour nos peres. Nous avons icy des personnes qui

auront soin d'envoyer et de recevoir nos lettres par la voye de France et d'Angleterre et comme le commerce est présentement ouvert a la Chine pour toutes les nations, on aura bien moins de peine pour les lettres qu'on n'en avoit auparavant. Nous sommes présentement sur le point de partir pour aller à Macao ou nous avons un fort beau college ; quand nous y serons arrivé nous escrirons de la au pere Ferdinand Verbiest pour l'advertir de nostre p4.016 arrivée et des desseins pour lesquels nous sommes envoyés a la Chine ; suivant les réponses que nous recevrons de luy nous prendrons avec les supérieurs de ces missions des mesures pour nostre entrée dans l'empire de la Chine ou nous avons tout le suiet possible d'esperer que nos desseins pour la gloire de Dieu et pour le service du roy réussiront veu les dispositions favorables dans lesquels nous apprenons par toutes les nouvelles qui sont venues cette année de la Chine que l'empereur de cette grande monarchie est a l'égard du christianisme et en particulier a l'égard de nos peres pour lesquels il temoigne tous les iours plus d'estime et de bienveillance ; vous apprendrez les marques eclattantes qu'il leurs a données de sa bonté l'année dernière par la petite relation que i'envoye a mon pere de l'estât present des affaires de la Chine du Japon et de la maniere dont on se gouverne en cette cour ; je l'ay laissé icy entre les mains d'un de nos peres qui reste icy et qui aura soin de l'envoyer par la voye qu'il ingéra la plus sure.

Le vaisseau sur lequel nous devons nous embarquer est déjà hors de la rivière et nous devons partir dans 5 ou 6 iours pour l'aller ioindre affin de mettre a la voile le 1er de juillet au plus tard ; ce vaisseau appartient au seigneur Constance qui l'a donné a un capitaine portugais le plus experimenté et le plus habile qui soit en ces pays cy pour nous conduire a Macao et il le luy a donné comme le meilleur vaisseau qui fut icy en son pouvoir et a condition que nous y serions les maistres. C'est ainsi qu'après nous avoir icy comblé d'honneur et de biens, il a voulu encore prendre le soin que nous p4.017 fissions nostre voiage le plus sûrement et le plus commodément qu'il se peut. Comme nostre capitaine est habile et qu'il a deja fait ce voyage dix ou douze fois et que le vaisseau est très bon et que nous prenons la saison la plus propre, les vents qui regnent a present dans ces mers estant presque toujours favorables, on dit qu'il n'y a pas grand

danger. Le voyage n'est que de 4 a 5 cent lieues qu'on fait ordinairement en moins d'un mois et pendant lequel on ne perd guerre la terre de veue. Il y a dans le vaisseau une chambre assez grande et assez propre qu'on nous donne toute entière pour nous quattre et Madame Constance a voulu elle mesme prendre soin de nous pourvoir abondamment de toutes les choses nécessaires pour notre subsistance. Jugez par la des obligations que nous avons a la Providence qui nous fait trouver dans un pays si éloigné des protecteurs et des bienfaiteurs qui nous témoignent plus de bonté et qui nous font plus de bien que nous n'en pourrions esperer de nos plus proches parens et de nos meilleurs amis ; il est vray qu'on ne peut rien adiouter aux bons traitemens que nous avons receu icy de ce genereux seigneur. Il nous a touiours retenu a la Cour auprès de luy depuis le départ de M$^{r}$ l'ambassadeur de France et n'a pas voulu que nous eussions pendant tout ce temps la d'autre table que la sienne ; toutes les fois qu'il a fait quelques petits voïages il a touiours voulu que quelques uns de nous l'accompagnassent et ie puis dire qu'il m'a témoigné a moy particulièrement une bonté extraordinaire ; il m'a touiours demandé nommément pour aller avec luy et il m'a pressé autant qu'il se pouvoit pour m'engager a rester icy auprès de luy. Mais comme iay touiours eu une vocation p4.018 particulière pour la Chine ou iespere que ie pourray rendre plus de service a Dieu et au roy, et que d'ailleurs ie ne suis pas venu si loin pour mener une vie de cour, ie me suis tellement deffendu de demeurer icy qu'enfin il s'est contenté d'un autre de nos peres qui y restera iusqu'a ce que les Jesuites que le roy de Siam a fait demander par ses ambassadeurs soient arrivés icy, après quoy il pourra nous venir ioindre a la Chine. Nous sommes aussi redevables a ce mesme Seigneur des grâces et de l'honneur que le roy nous a fait puisque c'est luy qui nous les a procurés auprès de Sa Majesté qui se rapporte a luy de toutes choses. Outre l'audience que le roy nous donna a nous six pendant que M. l'ambassadeur estoit icy et l'observation d'eclipse qu'il fit avec nous au mois de décembre et dont ie vous ay parlé dans mes autres lettres, il nous en a donné depuis ce temps la deux autres publiquement dans le mesme lieu ou il la donne aux ambassadeurs ; il nous donna la première conioinctement avec Mgr l'evesque de Metellopolis, vicaire apostolique et administrateur général des missions de tous ces pays-cy ; il nous y dit mille choses très obligeantes

pendant près de deux heures qu'il demeura avec nous, témoignant prendre beaucoup de part a tous nos desseins et a tout ce qui nous regardoit ; dans la dernière qui fut nostre audience de congé ou nous estions seuls avec le supérieur de nostre maison de Siam auquel il donna un grand crucifix d'or en reconnaissance des bons services qu'il luy rendit lannée passée a Macao, Sa Maiesté nous entretint environ une heure et demie ; d'un air plein de bonté et de douceur, il s'informa si on avoit pourveu a tout ce qui estoit nécessaire pour la sureté et la commodité de nostre voïage ; il nous fit p4.019 encore donner a chacun un habit et ordonna qu'on nous en fit a la tartare de la maniere dont tout le monde les porte a la Chine. Il nous témoigna ensuitte que nous luy ferions plaisir de luy faire souvent scavoir de nos nouvelles et de luy faire part de toutes les remarques curieuses que nous ferions a la Chine. Dans toutes les deux audiences nous estions assis sur des tapis a deux ou trois pas du roy et tout vis a vis de luy ; tous les plus grands mandarins du royaume estant cependant derrière nous a genoux appuyés sur leurs coudes les mains iointes et le visage contre terre ; M$^{r}$ Constance y estoit luy mesme nous servant d'interprete. C'est la coustume du pays et presque de tous les royaumes d'orient de ne paroistre qu'en cette posture devant les roys qu'on revere comme autant de divinités, aussi a-t-on esté extrêmement surpris icy que le roy se soit si fort relasché en nostre faveur sans que nous l'eussions demandé, et qu'il nous aye receu avec tant de bonté et de familiarité. Outre cela il nous a envoyé 7 ou 8 repas magnifiques servis dans sa propre vaisselle et par les officiers de sa maison qui est une autre faveur fort extraordinaire. Il s'est fait montrer plusieurs fois le plan et le modelle que nous avons fait de la maison qu'il nous fait bastir a Levau avec une église et un observatoire qui sera magnifique pour le pays ; il envoye souvent des grands mandarins pour presser l'ouvrage ; enfin il nous a comblé de témoignages d'une bonté très singulière iusques la que nous ayant invité le lendemain de nostre audience de congé a venir voir prendre deux elephans sauvages que ses chasseurs avoient ammené tout proche de Levau il prit luy mesme le soin de nous faire placer dans le mesme enclos ou il estoit ; p4.020 vous iugez bien par la que nous avons bien des grâces à rendre a Dieu de nous avoir fait trouver dans la cour d'un roy gentil un acceuïl si favorable. Au reste ie

n'ay iamais esté grâces a Dieu en meilleure santé que ie le suis a present ; je n'ay pas eu depuis mon départ de France la moindre attaque de maladie et ie me porte présentement aussi bien que quand ie partis de Paris ; c'est une obligation particulière que iay a Dieu ; car tous nos autres peres ont eu chacun quelque incommodité, quoy qu'ils se portent bien tous a present. Il s'en faut beaucoup que ie n'aye trouvé les chaleurs de la zone torride aussi insupportables que ie le croyois. J'ay veu passer le soleil sur nos testes sans en ressentir d'autre incommodité que celle de suer beaucoup les après dinees, car pour le matin le temps est touiours assez doux lorsqu'on ne s'expose pas au soleil et on peut travailler fort tranquillement dans la maison ; les nuicts sont ordinairement beaucoup plus fraîches qu'en France pendant le grand esté ; outre qu'il y a presque touiours du vent et souvent de la pluye en esté qui rafraichit beaucoup l'air, cet air est admirablement bon et si pur qu'il n'y a iamais de maladie populaire en ce pays cy et qu'on peut dormir au serein sans en estre aucunement incommodé ; nous allons dans un pays qui doit estre moins chaud encore puisqu'il s'éloigne touiours davantage de la ligne equinoctiale.

Comme le temps approche auquel i'espere commencer a travailler a la conversion des infidels iay plus besoin que iamais qu'on prie Dieu pour moy. Demandez-luy ie vous en coniure ma chere Mere qu'il me fasse la grâce de remplir fidellement tous les devoirs de ma vocation et qu'il mette en moy les p4.021 dispositions nécessaires pour l'accomplissement de ses desseins. L'employ que ie vas prendre demanderoit la vertu et le zele d'un Apostre dont ie suis bien éloigné : c'est pourquoy recommandez moi aux prières de toute nostre famille et particulièrement de mes tantes les religieuses auxquelles iay beaucoup de confiance et soyez bien persuadé que pour estre si éloigné de vous et de toute ma famille, ie n'en ay pas moins de tendresse ni moins de zèle pour vos véritables interests et que ie ne passe aucun iour sans les recommander bien particulièrement a Dieu dans mes petites prières, ne manquant jamais toutes les fois que iay l'honneur de présenter a Dieu l'auguste sacrifice de la Messe de luy demander qu'il vous comble de ses plus saintes consolations et surtout qu'il vous maintienne iusques a la fin dans la voye du salut. Je dis de plus pour cela toutes les semaines une messe a vostre intention et ie continueray

touiours a le faire, vous pouvez compter sur cela. Je vous ay prié dans mes lettres precedentes de m'envoyer quand vous en aurez la commodité quelques unes de ces petites phioles de christal taillé et des couleurs les plus vives dans lesquels on met de l'eau de la reine de Hongrie, des larmes de verre et quelques autres bagatelles de cristal dont on fait grand cas en ces pays cy et qui peuvent beaucoup servir pour trouver entrée chez les grands que l'on gagne ensuitte plus facilement a la religion. S'il me tombe quelque curiosité en main dans la Chine ie ne manqueray pas de vous en faire part, comme iay aussi demandé quelque livres dont iay besoin en mon particulier et que iay chargé le pere procureur de nostre province a Paris de me les envoyer, en cas qu'il vous demande p4.022 quelqu'argent pour cela ie vous ay prié de le lui fournir si cela ne vous incommode point ; il ne vous en demandera qu'en cas que le pere Verjus procureur des missions ne soit pas en estât d'y fournir, car ie suis assuré qu'a moins que sa bourse ne soit bien épuisé il y fournira de bon cœur — surtout ce que ie demande n'estant pas de grande depense. À Dieu ma chere Mere ne vous souvenez de moy que pour vous reiouir de toutes les faveurs dont Dieu me comble tous les iours et priez le qu'il me fasse la grâce de ne m'en pas rendre indigne par ma lâcheté dans son saint service. Agreez que i'assure icy mon Pere de mon obeissance et que i'embrasse de cœur mes freres ma sœur et ma belle sœur sans oublier la chere Magdelon et son petit frere ; tenez la main qu'ils soient elevés dans la crainte de Dieu. Je salue aussi mes oncles mes tantes et toute la famille et ie suis plus particulièrement et avec plus de soumission que iamais

Ma très chere et très honorée Mere

Votre très humble et très obéissant fils

J. F. Gerbillon

de la Comp^ie^ de Jésus.

Saluez aussi de ma part ie vous en supplie ceux de nos peres que vous scaurez estre de ma connaissance au college de Verdun.

À Mademoiselle

Mademoiselle Gerbillon de Buzy

Lorraine Verdun

Lorraine

À Siam le 9 décembre 1686.

p4.023 Je rouvre cette lettre pour y adiouter ce que ie vous ay deja mandé par les lettres que ie vous ay escrite par la voye de France : c'est a scavoir qu'estant parti pour aller a la Chine nous avons esté obligé de relascher des le 3e iour de nostre navigation et de retourner icy, la tempeste dont nous fusmes surpris ayant fait ouvrir nostre vaisseau en plusieurs endroits de sorte que si nous n'avions eu un capitaine résolu et intelligent nous courrions grand risque de nous perdre, le vaisseau ne sestant pas trouvé si bon qu'on le croioil ; je vous ay mandé tout le détail de cela et de nostre retour icy ou nous sommes obligé de rester encore iusqu'au mois de juin vers lequel nous partirons pour la Chine ; nous tacherons de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer nostre voyage ; c'est une chose fâcheuse en ces pays cy que quand on a manqué son voyage vers le mois de juin ou de juillet il faut attendre une année entière pour le faire parce que les vents ne sont propres pour cette navigation que dans ce temps la ; il faut sur cela se conformer a la volonté de Dieu qui nous a voulu laisser encore plus de temps pour nous disposer a travailler aux saluts des ames. Priez Dieu que mes pechez et ma lâcheté dans ie service de Dieu ne m'en rende pas indigne.

Je m'attendois hier a recevoir de vos nouvelles lorsqu'on nous apporta un assez gros pacquet de lettres de Paris qui sont dattée du mois de janvier de cette année 1686. Nous avons eu la consolation d'apprendre la destruction de l'heresie en France et plusieurs autres nouvelles favorables a la religion, mais ie n'ay receu qu'une seule lettre d'un Jesuite p4.024 de mes amis qui m'escrit de Paris de sorte que ie n'ay point encore eu de vos nouvelles depuis que ie suis parti de France et ie n'en dois pas attendre apparamment de sitôt. Jay appris la mort du père Nyel [1] a Paris et celle du père Longeaux en Perse. Je salue encore une fois mes freres et ma sœur apres avoir presente mes respects a mon pere. Je vous aurois escrit auiourdhuy un peu plus au long si la personne qui vous doit porter cette lettre ne partoit auiourdhuy ou demain d'icy ou elle n'est arrivée que d'hier au soir, outre que ie dois prescher demain, en portugais dans nostre eglise.

## III

À Siam, le 8e de juin 1087.

Mon très cher Pere

La paix de nostre Seigneur

J'appris avec bien de la douleur au mois de décembre dernier par les lettres que nous receusmes de Paris dattée du mois de janvier 1686 que le R. P. Nyel estoit mort deux ou 3 mois avant que ces lettres fussent escrites et iay veu depuis un ecclesiastique de qui ma dit que vous esties resté a Paris avec le R. P. de La Bourdonnois a present confesseur de son Alt. royale Monsieur et comme il me fit des recommendations de vostre part il est iuste que ie vous en remercie et que ie vous marque avec combien de ioye i'appris par la que vous ne m'aviez pas encore oublié. Jespere aussi que vous priez Dieu pour moy. Je vous coniure de continuer p4.025 et d'estre persuadé que de mon costé ie me souviens tous les ïours de vous a l'autel ce que ie continuëray touiours en reconnaissance de tant de bons offices que vous m'avez rendus et si Dieu nous fait la grâce d'arriver heureusement aNamkim qui est la 2de ville de l'empire de la Chine ou nous allons en droiture vous aurez l'an prochain des nouvelles de lestât du christianisme dans ce grand [ ] ou il y a de plus favorables dispositions [ ] pour la religion Dieu me fasse la [ ] quelquechose a son [ ] scay bien que ie suis très indigne [ ] employé a un aussi saint ministere [ ] est celuy de la conversion des [ ] que ie ne suis pas assez converti moy [mesme pour] travailler a la conversion des autres [ ] ie me confie en la misericorde de Dieu [ ] laisse pas souvent de se servir des plus [ ] pescheurs pour l'execution de ses [desseins] priez Dieu encore une fois mon cher [Pere ] pechez ne mettent point [ ] la conversion des personnes parmi [ ] vivre.

Je ne vous escris [pas] de nouvelles de ces pays cy si vous [ ] le pouvez en lisant la lettre que j'écris au pere Le Gobien [2] et que i'addresse toute ouverte au pere Galard ou a celuy qui seroit procureur de nostre province en

---

[1] Louis Nyel, né à Sommerécourt (Hte-Marne), 6 août 1622 ; confesseur du Duc d'Orléans ; † à Montbard, 30 nov. 1685.

[2] *Charles* le Gobien, né à Saint-Malo en 1653 ; procureur des missions de la Chine ; † à la maison professe de Paris, le 5 mars 1708.

sa place ; vous m'obligerez mesme d'en faire faire une copie pour l'envoyer de ma part au R. P. Mathieu [1] et au R. P. de Lyoncourt et au R. P. Dez. Si vous n'avez pas la commodité de p4.026 le faire, ecrivez je vous prie au cher pere Godinet a qui ie prie le père Le Gobien d'en envoyer une copie, qu'il l'envoye a ces peres que ie vous marque aussi bien qu'aux autres que ie lui marque dans la lettre que ie luy escris. J'ay mandé au pere Verjus qu'il tasche de nous envoyer quelques estuis de cousteaux ciseaux et autres pieces de coutellerie ioliment travaillée et garnie de belle écaille de tortuë et qu'autrefois vous m'aviez fait voir de très beaux estuis garnis de cousteaux à manches d'ecaille de tortuë façon de Nogent de ciseaux fort propre et de poinçon a compas pour un escus ou un escus dix sols et que ie croiois que vous vous employeries de bon cœur a faire de ces sortes d'emplettes pour nous. On ne peut en ces pays se passer de quelques bagatelles curieuses d'Europe pour faire des presens a ceux dont on a besoin tous les iours pour le bien de la religion, la coustume estant de ne demander [ni] recevoir aucune grâce a la Chine sans donner quelque present et qu [avec ] quelques curiosités d'Europe on épargne souvent des sommes d'argent qu'il faudroit donner ; ainsi quand vous pourrez m'en [ ] unes de ceux que vous scavez estre mes amis sans les in [ ] vous m'avez témoigné iusqua present [ ] de nos missions quand vous en trouverez l'occasion, cependant soiez persuadé qu'on ne peut estre plus que ie le suis dans l'amour de J.-C. crucifié

Mon très cher frere

Vostre très humble et très obéissant serviteur

Gerbillon jésuite.

p4.027 Vous scavez que pour me faire tenir des lettres il ne faut que les mettre entre les mains du R. P. Verjus vers le commencement de janvier particulièrement, et en quelquautre saison que ce soit il aura soin de les envoyer quand il trouvera occasion aussi bien que toutes les autres choses qu'on me voudroit faire tenir.

---

[1] *François* Matthieu, né à Joinville (H$^{te}$-Marne), 7 avril 1615 ; recteur de Nancy ; † à Dijon,

## IV

À Peking le 16 septembre 1700.

Mes très honorés Pere et Mere

La paix de Nostre Seigneur

J'ay eu la consolation de recevoir ces deux dernières années plus de lettres de vostre part que ie n'en avois receu depuis que ie suis party de France. Je repondis il y a deux ans et l'année passée à celles que le père Bouvet [1] et le père Dolzé [2] m'avoient apporté et ie receu sur la fin de l'année passée celles dont vous avies chargé le père Verzeau [3] avec une lettre qu'il m'écrivoit luy mesme d'Alep, ou il me mandoit qu'il vous avoit veu a Verdun &c. J'espere que vous aurez aussi receu plus exactement les lettres que ie vous ay écrites ces années dernières que les precedentes et si le père de Fontaney [4] mon bon ami est p4.028 arrivé heureusement en France comme iay lieu de l'esperer, vous aurez esté fort amplement informé de tout ce qui me touche ; ie l'ay chargé de tous les originaux de mes voïages et des remarques que i'y ai fait, n'ayant pas eu le loisir d'en faire des copies : ie ne scay s'il les donnera au publique ce que iay laissé a sa discrétion et a celle des pères Le Comte [5] et Le Gobien qui sont aussi beaucoup de mes amis, mais au moins iespere qu'on vous en aura fait part pour vostre consolation particulière, ainsi que ie lay très expressement recommandé ; vous serez par la amplement informé de mes courses et de mes employs. J'ay esté aussi occupé cette année auprès de l'Emp^r^ que les precedentes. Sa Maj^té^ ayant voulu que ie demeurasse touiours auprès de Luy dans sa maison de plaisance avec vne partie des nouveaux compagnons que le père Bouvet nous a amené dont le père Dolzé que vous avez veu est un des principaux et dont l'Empereur fait beaucoup de cas. Jay aussi suivi sa Maj^le^ dans un voïage qu'il a fait ce printemps pendant 20

---

13 oct. 1688.

[1] *Joachim* Bouvet, 白晉 *Pe tsin*, né au Mans le 18 juillet 1656 ; arrivé en Chine en 1687 ; † à Pe-King, 28 juin 1730.

[2] *Charles* Dolzé 翟敬臣, né à Metz, en 1663 ; † 22 juillet 1701 à Pe-King.

[3] *Adrien* Verzeau, né à Vervins, le 12 février 1668 ; † à Constantinople, 28 janvier 1720.

[4] *Jean* de Fontaney 洪若翰 *Hong Jo-han*, né le 17 février 1643, au diocèse de Léon ; † 16 janvier 1710, à la Flèche ; premier supérieur de la Mission française de Pe-king.

[5] Louis Daniel Le Comte 李明, *Li Ming*, né à Bordeaux, le 10 oct. 1655 ; † a Bordeaux, 18 avril 1728 ; Confesseur de la duchesse de Bourgogne.

iours ; il nous fit plus d'honneur et de caresses durant ce voïage qu'il n'avoit iamais fait et ce qui a mis le comble a ses bienfaits c'est qu'il nous a donné vne permission expresse de bastir vne Église au vray Dieu dans vn emplacement qu'il nous avoit desja donné tout ioignant nostre maison qui est comme ie vous l'ay desja mandé dans l'enceinte de son palais, et qu'il a bien voulu contribuer au bastiment de cette Église, en nous donnant vne grande partie des matériaux et vne somme d'argent pour aider ; au reste quelques uns des princes p4.029 et des 1ers seigneurs de celle cour qui ont beaucoup de bonté pour moy y ont aussi contribué des sommes assez considérables de sorte que Dieu nous a fourni les moiens de luy bastir jusques dans le palais d'un empereur idolastre un temple qui en sera un des plus beaux ornemens et que i'espere d'achever sans que nous y employons un sol d'argent de France. Comme tous les compagnons qui nous sont venus de France au nombre de 16 sont heureusement arrivés nous avons aussi fait plusieurs nouveaux établissemens dans les provinces pour les placer et leur donner moien de satisfaire leur zele. Ce n'est pas vne petite consolation pour moy que Dieu aye bien daigné se servir de mes foibles soins et de mes petits travaux pour donner commencemenl a vne Mission qui aura selon toutes les apparences de grandes suittes pour sa gloire et pour l'établissement solide du christianisme dans ce vaste Empire qui est dans vne grande paix et ou les peuples sont partout très bien disposés a recevoir la prédication de l'Evangile. Joignés vos prières aux miennes affîn que les grands succès dont Dieu a beni mes petits travaux ne soient pas toute ma recompense ; ce n'est pas que ie n'aye eu des croix a porter et bien des traverses a surmonter du costé que i'en devois le moins attendre ; mais Dieu m'a fait la grâce d'en venir a bout et aujourd'huy nos affaires sont dans vne situation assez tranquille.

Pour ce qui est de faire un voïage en Europe vous pouvez bien iuger que la plus grande consolation que ie puisse avoir en ce monde seroit celle de vous revoir et de vous embrasser encore vne fois et les fatigues ny les dangers du voïage ne m'auroient pas fait balancer un moment pour l'entreprendre : mais p4.030 outre que rattachement que l'Empereur a voulu iusques icy que i'eusse auprès de sa personne ne me donnoit aucun lieu d'esperer que i'en pusse obtenir la permission de Sa Majesté de bonne

grâce, tous mes compagnons ont iugé ma présence si nécessaire en cette cour pour le succès de nostre mission qu'ils n'auroient iamais consentis que i'en fisse seulement la proposition : dans la suitte comme i'ay présentement icy vn assez grand nombre de compagnons qui ont beaucoup de merite et qui seront comme ie l'espere fort goutté en cette cour quand ils y seront bien connus, il n'est pas impossible que l'Empereur luy mesme me fasse faire un voïage en France si la bonne correspondance entre luy et le roy continue comme elle a commencé : si la Providence en ordonnoit ainsi ie profiterais de cette occasion pour vous procurer la satisfaction que vous desirez et pour en iouïr moy mesme. Cependant ie continue mes vœux et mes prières pour la conservation de vostre santé et ie demande incessamment a Dieu qu'il vous comble de ses plus douces consolations sur la fin de vos iours après avoir éprouvé votre constance par tant de disgrâces en vous enlevant comme il fait la plus considérable partie de la famille qu'il vous avoit donné sans que i'aye pu partager vostre douleur et contribuer quelquechose a vostre consolation dans ces tristes évenemens.

J'écris encore cette année a M$^{e}$ de Talvenne et a M$^{r}$ son fils parcequ'ils m'ont prié de leur donner souvent de mes nouvelles et ie recommande fort ce dernier aux pères Dez et Le Comte qui le connaissent desja : i'escris aussi a ma tante de S$^{te}$ Claire et a ma niepce dont les lettres ne m'ont esté rendue que sur la fin de l'année passée lorsqu'il n'estoit plus temps p4.031 d'escrire ; ne vous inquietez de rien sur mon chapitre ; ie n'ay besoin de rien par la grâce de Dieu pour mon particulier, et n'estoit l'eloignement des lieux ie serois plus en estât de vous envoïer de temps en temps des curiositez de ce pays que dans le besoin de vous demander quelquechose : Le père Bouvet a apporté icy des crystaux et autres curiositez suffisamment pour nous acquitter envers nos amis et désormais qu'il y aura un commerce plus réglé entre la France et la Chine ceux qui ont soin de nos affaires a Paris ne manqueront pas de nous pourvoir de ce qui nous est nécessaire. Je vous prie seulement de continuer a prier Dieu pour moy et d'estre persuadé que ie suis touîours avec tout le respect et la tendresse possible

Mes très honorés Pere et Mere

Vostre très humble et tres obéissant fils

J. Fr. Gerbillon Jesuite.

Si le R. P. Barthélémy est encore a Verdun ie vous prie de l'assûrer de mes respects et de la continuation de mon amitié ; ie luy escrivis l'an passé ; ie saluë aussi le R. P. Senocque et tous ceux que vous scavez estre de ma connaissance mais surtout toute nostre famille et nomment mon frere ma belle sœur et mon petit nepveu.

À Monsieur

Monsieur Gerbillon de Buzy

Con[er] du roy ancien Maire Échevin de Verdun

À Verdun.

*

## V

À Peking le 6 décembre 1702.

Mes tres honorés Pere et Mere

La paix de Nostre Seigneur

p4.032 Quoyque i'ay eu l'honneur de vous escrire il y a trois mois par le retour du vaisseau qui ramena l'année passée le pere de Fontaney a la Chine et que iaye repondu a toutes les lettres que ce Pere m'apporta de vostre part il y a plus d'un an, cependant comme ie n'ay guerres de plus grande consolation que celle de recevoir de vos nouvelles et de vous en donner des miennes, ie me sers avec plaisir de l'occasion du retour du mesme pere de Fontaney qui va estre procureur de nos missions a Paris, pour vous escrire encore cette lettre. Je n'en ay point encore receu des vostres cette année parceque les vaisseaux françois qu'on nous a mandé devoir venir cette année à la Chine ne sont pas encore arrivés, que nous sachions apparemment qu'ils m'apporteront de vos lettres, car il y a trois de nos Peres sur ces vaisseaux et en autres le pere Jacouemin [1] qu'on m'a dit estre de Verdun qui apparemment sera chargé de vos lettres ; ce qui me console est que iay receu une lettre du père Le Gobien venue sur un vaisseau anglois dans la quelle il me mande qu'il vous a envoyé les lettres que ie luy addressay pour vous il y a deux ans, et que vous estiés l'un et l'autre en bonne santé : désormais i'auray encore plus

[1] *Claude* Jacquemin, 彭加德, né en Lorraine, 3 sept. 1669 ; † à Pe-King, 1735 ; il arriva en Chine avec le père de Mailla.

facilement de vos nouvelles car p4.033 le père de Fontaney qui est extrêmement de mes amis aura un soin tout particulier, comme il me la promis, de vous faire tenir mes lettres, de m'envoyer les vostres et vous fera sçavoir ce qui me regarde. Si son départ n'avoit pas esté si précipité et qu'il fut retourné sur un vaisseau francois, ie n'aurois pas manqué de le charger de quelques bagatelles de ce pays cy pour vous les porter comme vne marque de ma reconnaissance et de mon respect ; mais allant sur un vaisseau anglois, il ne peut se charger de rien, outre que i'avois desjà envoyé à Canton ce que i'avois a envoyer en France pour estre porté par le vaisseau francois qui y vint l'année passée, Je ne scay sil laura emporté a cause de la crainte qu'on a de la guerre ; mais soyes assuré que sil la emporté le père de Fontaney aura soin qu'on vous l'envoye : il y a deux pieces de satin pour vous et quelques porcelaines ; Mais ie vous prie de n'en point parler, si on ne vous les envoyoit pas ; car ce ne pourra estre que parcequ'elles ne sont pas arrivées : et iay eu trop de chagrin des reproches qu'on fit il y a deux ans a nos Peres comme sils avoient manqué a vous faire tenir ce que ie vous avois envoyé quoyquil n'y eut nullement de leur faute, puisque ce qui a manqué n'estoit pas seulement party de la Chine ainsi que ie vous l'ay marqué dans mes lettres de l'année passée ; s'il arrivoit encore du bruict en pareille occasion cela m'osterait entièrement la liberté de jamais rien envoyer en France.

Je vous ay desja mandé que le père de Fontaney en arrivant icy m'a fidellement remis la boite contenant les phiolles de crystal avec le beau breviaire que vous avez eu la bonté de m'envoyer aussi bien que les verres que m'envoiöit mon frere, je vous en p4.034 reïtere mes très humbles remerciemens et ie vous prie de ne plus songer a me rien envoyer. Je n'ay besoin de rien que de beaucoup de vertus et ie n'ay que trop abondamment ce qui me peut estre d'usage pour les commodités de la vie propres de ma profession ; toute la grâce que ie vous demande est de vous souvenir touiours de moy dans vos prières comme ie ne manque pas a le faire fort régulièrement de vous et de toute la famille toutes les fois que i'ay le bien de celebrer le St Sacrifice de la messe ; ie viens actuellement de la dire pour vous et nommement pour ma mere car c'est aujourd'huy la feste de son St. patron : et i'en dis touiours une chaque semaine pour vous, priant

nostre Seigneur de vous conserver dans sa ste. grâce et de vous combler de ses plus pretieuses bénédictions.

Je vous ay déjà mandé plusieurs fois qu'il n'y avoit nulle apparence que nous pussions nous revoir en ce monde : on ne veut point que ie quitte le poste ou ie suis, et aujourd'huy qu'on ma chargé du soin de toute nostre mission me voila plus attaché a la Chine que jamais, ainsi il faut nous consoler dans l'esperance de nous revoir dans le ciel.

Comme il nous est venu ces annees dernières beaucoup de Missionnaires et qu'il faut les establir et ouvrir de nouvelles missions dans les vastes provinces de cet empire, i'ay esté plus occupé que iamais et le suis encore beaucoup ; quoyque ie n'aye pas esté obligé de suivre l'Empr. dans ses voiages comme ie faisois auparavant, ce qui m'a donné le loisir de bien restablir ma santé qui est, Dieu mercy, en fort bon estât. Si ie pouvois esperer d'estre entièrement delivré des embaras et du tumulte de la cour pour n'avoir plus qu'a penser a mon salut et a travailler p4.035 a celuy des pauvres chinois, ie n'aurois rien a desirer en ce monde : cependant comme il paroit que c'est la volonté de Dieu, que ie reste dans cette cour pour y travailler a l'establissement de nostre mission des Jesuites francois et aider et favoriser toutes les autres comme i'ay toujours tasché de faire, je suis résolus a m'y conformer entièrement et a ne rien faire pour en sortir, esperant de la bonté de nostre Seigneur qu'il me fera miséricorde et qu'il me soutiendra dans les employs difficiles dont sa Providence m'a chargé. Je me recommande toujours a vos bonnes prières et a celle de toutes les personnes que vous scavez prendre quelque part a ce qui me touche. Je salue bien particulièrement mon frere ma belle sœur ma niepce et mon petit nepveu que ie vous recommande bien de faire elever dans la crainte de Dieu. Je présente icy mes respects a ma tante de S$^{te}$ Claire, au cher et R. P. Barthélémy et a tous ceux de nos peres qui sont de ma connaissance dans le college de Verdun.

Je suis toujours avec tout le respect et la soumission possible

Mes très honorés Pere et Mere

Vostre tres humble et très obéissant fils

J. F. Gerbillon J.

À Monsieur Gerbillon de Buzy Ancien Maistre Échevin de Verdun.

A Verdun. *Lorraine*.

# UN ORIENTALISTE ALLEMAND JULES KLAPROTH [1]

@

p4.053 Je voudrais aujourd'hui étudier quelques particularités de la vie d'un savant qui joua un rôle considérable dans le monde des Orientalistes dans la première moitié du XIX^e^ siècle : travailleur infatigable, linguiste de grande valeur, mais personnage dont l'attitude a permis de le soupçonner de remplir à Paris le rôle d'agent secret de la Cour de Berlin [2].

Henri-Jules Klaproth, fils du remarquable chimiste Martin-Henri Klaproth, né à Berlin le 11 octobre 1783, destiné par son père aux sciences naturelles, fut dès sa jeunesse entraîné par une vocation irrésistible vers l'étude des langues orientales. Klaproth nous apprend lui-même qu'il commença l'étude du chinois en 1797 avec l'aide du *Museum sinicum* [3] de Bayer auquel il ajouta sans doute le peu qu'il put tirer, à la Bibliothèque royale de Berlin, du *Lexicon sinicum* inachevé et de la p4.054 *Clavis sinica* de Christian Mentzel [4]. Mais son père l'envoya cultiver les sciences à Halle d'où il alla en 1802 à Dresde où il reprit ses études chinoises. Dès 1800, il avait entrepris un gigantesque *Vocabularium Characteristico-Sino-Latinum ad Chrestomathiam Sinicam quem Gramaticae meae Sinicae subjunxi Heinricus Julius Klaproth*, qui encombre de ses feuilles blanches la Bibliothèque de Berlin [5]. En 1800, alors à Berlin, il se mit en relation, par une lettre adressée le 8 septembre à Copenhague, avec un capitaine de l'armée danoise démissionnaire, Mourier, qui, avec son beau-père, était allé à Canton en 1770 refaire une fortune qu'il trouva d'ailleurs après quelques longues vicissitudes. Il rentra en Europe en 1785. Mourier nous dit lui-même : « Je n'ai pas appris la langue chinoise à fond, quoique je sois resté

---

[1] Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1917, p. 297.

[2] Voir sa notice par R. Lindau dans la *Biographie Didot*.

[3] En tête de l'exemplaire personnel de Klaproth se trouvait cette note de sa main : « Le présent exemplaire du *Museum sinicum* de Bayer a été le premier faible secours que j'ai eu en 1797, époque du commencement de mes études chinoises. » (No. 737 du *Cat. des livres..., de feu M. Klaproth*. Paris, 1839, in-8°.)

[4] Voir Henri Cordier, *Bibliotheca Sinica*, col. 1634-5.

[5] Voir *Bibliotheca Sinica*, col. 1635.

assez longtemps en Chine et que je parle aussi un peu le chinois », mais grâce au père Juan Fernandez da Sylva, il traduisit quelques livres et apprit « à parler assez bien le chinois dans le pur dialecte de Nan-King » [1]. C'est en 1802 que Klaproth entreprit la publication à Weimar d'un recueil intitulé *Asiatisches Magazin* qui n'eut que quatre parties formant deux volumes. Deux ans plus tard, il était attaché par le comte Jean Potockï à la mission qui lui était confiée lors de l'ambassade en Chine du comte Golovkin (1805) et il fut nommé par l'Académie des Sciences adjoint pour les langues orientales et la littérature asiatique. Klaproth raconte lui-même p4.055 dans quelles conditions il fit la connaissance du comte Jean Potocki :

> « Après le partage définitif de la Pologne, le comte J. Potocki devint sujet russe, et entra au service de cette puissance, avide de s'attacher les personnages les plus marquants du pays qu'elle s'était approprié. À l'époque de l'ambassade que l'empereur Alexandre envoya en 1805 en Chine, le comte J. Potocki fut nommé chef du corps de savants qui accompagna cette légation. Ce fut alors que j'eus l'honneur de faire sa connaissance particulière, et le plaisir de voyager avec lui depuis Kazan jusqu'à Kiakhta sur la frontière de l'empire de la Chine. Il aurait été impossible de faire un choix plus heureux pour remplir un emploi aussi éminent ; les vastes connaissances du comte et son zèle pour le progrès des sciences l'en rendaient digne. Malheureusement des circonstances assez connues firent échouer l'ambassade du comte Golovkin, et au lieu de pénétrer dans la capitale du Céleste Empire, elle fut renvoyée avec dédain du camp du vice-roi de Mongolie. Cet événement était d'autant plus imprévu que tout paraissait présager un succès heureux à une expédition si importante.
>
> Quelques années auparavant, j'avais vu le comte Potocki à Berlin. Comme il savait que je m'occupais de l'étude du chinois et d'autres langues d'Asie, pour me guider dans mes études historiques, il

[1] J'ai publié et traduit une partie des dix-neuf lettres adressées en allemand par Mourier à Klaproth, de Copenhague, de 1800 à 1804, dans les *Mélanges de Charles de Harlez*, pp. 239-250.

> contribua beaucoup à me faire appeler à Saint-Pétersbourg en 1804. Depuis, il m'a toujours honoré de son amitié et de sa bienveillante protection. Je lui dois principalement la direction que j'ai donnée à mes travaux, et l'idée de les poursuivre à Paris, ville qu'il regardait avec raison comme celle que doit habiter de p4.056 préférence l'homme que ses occupations obligent à consulter de riches bibliothèques et des collections de tout genre [1].

Klaproth se montra toute sa vie reconnaissant au comte Jean Potocki des bontés qu'il avait eues pour lui ; longtemps après la mort du comte, le 12 décembre 1816, à Oladowska, à l'âge de cinquante-cinq ans, Klaproth publia à Paris, chez Merlin (1829), le récit des voyages de son ancien protecteur [2]. Rien que de louable dans tout ceci. Klaproth avait été moins heureux quelques années auparavant lorsqu'il avait désiré honorer la mémoire du comte Jean Potocki en voulant donner son nom à un archipel d'Asie qu'il n'avait jamais visité, mais que lui, Klaproth., avait découvert de la manière suivante :

> « Je consultai les originaux chinois et mandchous des cartes levées par ordre de l'Empereur Khang-hy, et j'y trouvai non seulement la pointe du Liao Toung autrement représentée que dans les cartes de d'Anville ; mais elles me firent voir aussi qu'au sud de la côte méridionale de cette province se trouve un groupe de dix-huit îles, qui ne sont indiquées sur aucune de nos cartes, et que les Anglais n'ont pas découvertes en 1816, puisqu'ils sont toujours restés à plus d'un degré trop au sud pour apercevoir ce nouvel archipel.
>
> Il m'est donc permis de dire, sans trop de vanité, que je suis le premier Européen qui ait découvert p4.057 ces îles, quoique renfermé dans mon cabinet et sans m'être exposé aux fureurs des ouragans et des typhons si fréquents dans les mers de Chine. Comme ces îles ne portent pas un nom général sur les cartes chinoises, je leur ai donné celui de *feu comte Jean Potocki*, que

---

[1] *Voyage dans les steps d'Astrakhan.*

[2] *Voyage dans les sleps d'Astrakhan et du Caucase. Histoire primitive des peuples qui ont habité anciennement ces contrées. Nouveau Périple du Pont-Euxin.* Par le comte Jean Potocki. Ouvrages publiés et accompagnés de notes et de tables par M. Klaproth... Avec 7 planches et 2 cartes. Paris, Merlin, 1829, 2 vol. in-8°. — Dédié à M. le Docteur S. H. Spiker, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse.

> j'ai eu l'honneur d'accompagner pendant le voyage de l'ambassade russe destinée pour la Chine.
>
> En 1805, ce fut lui qui, le premier, conçut le plan de mon voyage au Caucase, et il rédigea en partie les instructions qui me furent remises [1].

Un Chinois qui, du fond d'une province du Céleste Empire, découvrirait les îles normandes de la Manche et les baptiserait du nom d'un de ses compatriotes qui lui aurait rendu quelque service ne serait pas plus ridicule que ne l'a été Klaproth. L'archipel qu'il place sous le vocable de Jean Potocki connu des géographes et même des diplomates s'étend de Port-Arthur à l'embouchure du Ya lou kiang ; personne n'a d'ailleurs adopté la proposition de Klaproth.

Le voyage que fit Klaproth avec le comte Jean Potocki lui permit de recueillir une quantité de matériaux qui lui furent fort utiles plus tard pour la rédaction de son *Asia Polyglotta* [2] qui, malgré des contradictions et des absurdités, témoigne d'un vaste savoir. Pendant un séjour de dix mois à Irkoutsk, il avait acheté des livres chinois, mandchous, mongols et japonais ; grâce à un officier de p4.058 marine du Japon, naufragé sur les côtes de Sibérie, il put composer un vocabulaire japonais. Rentré à Saint-Pétersbourg, nommé le 11 mars 1807 académicien extraordinaire, il est envoyé le 15 septembre 1807 au Caucase dont il étudie les langues, mais rappelé à Saint-Pétersbourg, il y arrive le 11 janvier 1809 et publie en 1810 un volume de ses recherches [3]. Un de ses biographes nous raconte ainsi la suite de sa carrière :

> « À la demande du prince Czartoryski, curateur de l'Université de Vilna, il traça le plan d'une école spéciale de langues asiatiques pour cette université. Il venait d'y être nommé professeur, et se disposait à partir, lorsqu'il fut retenu par le ministre de l'Instruction publique, qui le chargea de rédiger le catalogue des livres et manuscrits chinois et mandchous de la bibliothèque de

---

[1] *Notice sur l'archipel de Jean Potocki situé dans la partie septentrionale de la Mer Jaune*. Par Jules Klaproth. Avec une carte. Paris, J.-M. Eberhardt, 1820, in-4°, pp. 8, carte.

[2] *Asia Polyglotta*, von Julius Klaproth. Paris, Gedruckt bei J. M. Eberhardt, 1823, in-4°, pp. XV-144-8.

[3] *Archiv für Asiatische Litteratur*, gr. in-4°.

> l'Académie. Il fut envoyé à Berlin à la fin de 1810, pour diriger la gravure des caractères chinois nécessaires à la publication de cet ouvrage. En quatorze mois tout fut terminé. Les prétentions de M. Klaproth n'étaient pas diminuées par les nouveaux services qu'il venait de rendre. Il devenait plus pressant, et se croyant autorisé à regarder un refus comme une injustice, il ne revint pas à Saint-Pétersbourg. Le congé qu'il sollicita en 1812 se fit très longtemps attendre ; en l'obtenant il perdit les titres de noblesse qui lui avaient été conférés et quelques titres académiques [1].

On pouvait s'étonner qu'un homme étranger, accueilli avec honneur, nommé académicien, anobli, pensionné, ait abandonné si facilement une capitale où il semblait qu'une glorieuse carrière lui fût p4.059 assurée pour chercher une nouvelle position au loin à Paris. Sa manière de faire l'avait rendu suspect à l'esprit clairvoyant de Silvestre de Sacy qui écrivit à Saint-Pétersbourg à Ouvarov pour éclaircir les doutes qu'il avait de la correction de Klaproth.

Paris, 1er février 1817 [2]

> « ... Je dois, Monsieur, vous avoir déjà parlé de M. Rémusat, aujourd'hui membre de l'Académie des Belles-Lettres, professeur de chinois et de tartare-mandchou au collège Royal. Il m'a chargé de vous présenter un exemplaire d'un petit ouvrage qu'il a traduit du chinois et publié, et une planche des clefs chinoises, imprimée par le procédé lithographique. M. Rémusat s'occupe aussi des idiomes mongol et tibétain, et le plus grand bonheur que je pourrais lui procurer par votre canal, ce serait de le mettre en correspondance avec quelqu'un de vos interprètes, résidant sur la frontière chinoise, ou parmi les Galmouques. Un dictionnaire mongol est l'objet de ses vœux les plus ardents. Votre zèle pour le progrès de ces sciences orientales me fait espérer que vous mettrez quelque prix à seconder son ardeur, jointe à un excellent esprit et un rare talent.

---

[1] Larenaudière, *Nouv. Annales des Voyages*, 1835, IV, pp. 10-11.

[2] Je dois la connaissance de ces lettres, conservées à la Bibliothèque de l'Institut, à M. H. Dehérain, bibliothécaire.

À ce propos, je dois vous parler d'un homme qui ne manque assurément ni de talents, ni de connaissances acquises, mais dont la moralité, et les principes me sont extrêmement suspects. Je veux parler de M. Jules de Klaproth. Il y avait longtemps que j'étais en correspondance avec lui, avant de p4.060 faire sa connaissance personnelle. En 1813, tandis que Buonap. était à Dresde, il sollicita un emploi à Paris, et m'en fit part. En 1814, après notre heureuse restauration, il écrivit au duc de Bassano pour lui témoigner son admiration pour le colosse renversé, et le projet qu'il avait formé d'aller lui offrir ses services. Il se rendit en effet à l'isle d'Elbe en 1815. La même année, il venait de Florence à Paris, quand son idole fut encore renversée. Il y fit d'abord société avec moi, M. Rémusat, etc., fit imprimer des pamphlets grossiers contre M. Langlès, puis se lia d'amitié avec lui, quitta Paris sans rendre rien des livres et objets précieux qu'il avait empruntés à des particuliers ou à des établissements publics, et disparut, laissant le tout à la garde d'une femme de mauvaise vie. On fut obligé de reprendre le tout par la voie de la police. Aujourd'hui il est revenu plus impudent que jamais, avoué par le gouvernement prussien, recommandé par l'ambassadeur, et disposant d'une somme considérable (70.000 fr.), dit-on, pour faire imprimer divers ouvrages. Sa présence ici m'inquiète, ainsi que beaucoup de gens bien intentionnés. Quand je réfléchis sur toute sa conduite, j'ai peine à me défendre du soupçon qu'il a toujours été employé comme espion, et espion dangereux. Il m'est revenu de plusieurs parts qu'il avait été chassé de Pétersbourg, et rayé de l'Académie. Je mettrais beaucoup de prix à savoir ce qui en est. Car enfin sans l'honneur et la probité, je ne fais aucun cas des talents. Vous nous rendriez un service important, en nous éclairant sur ce point-là, et vous pouvez être assuré que je ne vous compromettrai en aucune manière.

Le comte Serge Semenovich Ouvarov, né à Moscou p4.061 le 25 août 1785, président de l'Académie impériale des Sciences en 1818, devint ministre de l'Instruction publique en 1833 ; en 1846, il fut créé comte ; le 7 janvier 1820, il fut élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres ; il est mort à Moscou le 16 septembre 1855 ; c'était donc un homme occupant une place considérable dans le monde scientifique ; voici ce qu'il répondit à Sacy le 14-26 mars 1817 :

Saint-Pétersbourg, ce 14/26 mars 1817 [1]

... « Chargez-vous, je vous prie, de mes remerciements pour M. de Rémusat, en lui remettant le dictionnaire mongol-allemand ci-joint. Ce ms. m'a été envoyé de Sibérie et je prie M. Rémusat de le garder tant qu'il en aura besoin & d'en faire tirer copie s'il le croit digne de son attention. Assurez-le, je vous prie, que je serai toujours charmé de me trouver en relation avec lui.

Il y a quelque temps qu'interrogé par M. Langlès sur le compte de M. Klaproth, je répondis que sa conduite en Russie avait été singulièrement honteuse ; que chargé du soin de faire graver des caractères chinois et muni à cet effet d'une somme d'argent assez considérable, il fut envoyé à Berlin & disparut gardant l'argent & les manuscrits très précieux qu'il avait emportés avec lui. Les égards dus à son respectable père empêchèrent en partie de sévir publiquement contre lui : quoiqu'il ait été alors rayé de la liste des académiciens. Actuellement j'ai tout lieu p4.062 de croire que le gouvernement ne tardera pas à faire connaître à l'Europe la honte de M. Kl. & le juste châtiment qu'il s'est attiré. Les honnêtes gens ne peuvent être que du même avis sur la conduite & les principes de M. Kl. Il est incroyable que le gouvernement prussien, averti comme il l'était, ait pu accorder la moindre confiance à un homme de cette espèce. Je vous avoue que séduit par ses talents autant que par ma propre passion pour la littérature, j'ai été du nombre de ceux qui, en Russie, lui ont témoigné le plus d'intérêt & c'est un reproche que je me fais souvent. Il est triste de penser que des connaissances & des moyens ne mettent pas à l'abri des bassesses du cœur.

Dans un post-scriptum à cette lettre, Ouvarov écrit :

---

[1] Lettre du comte Ouvarov, curateur de l'Instruction publique dans l'arrondissement de Saint-Pétersbourg ; à Silvestre de Sacy ; reçue 27 juillet ; répondue 3 août. L. a. s., Bibl. de l'Institut. No. 407.

« Il ne faut pas oublier parmi les torts les plus graves du S^r^ Klaproth celui d'avoir écrit à l'Académie une lettre digne d'un crocheteur ivre.

Sacy remercia Ouvarov par la lettre suivante [1] :

Paris, 4 août 1817 [1]

Monsieur,

J'ai reçu en même temps, par S. Exc. M. le G^al^ Pozzo di Borgo, vos deux lettres des 14/26 mars et 15/27 mai de cette année, et mon premier soin doit être de vous remercier de l'obligeante prévenance avec laquelle vous avez accueilli ma recommandation en faveur de M. Rémusat. Vous pouvez être assuré que le dictionnaire mongol entre ses mains, est une mine bien placée, et qu'elle ne restera point enfouie dans la terre et sans porter intérêt ; il vous en remercie lui-même par une lettre que je p4.063 joindrai à la mienne, et il vous fait hommage de deux brochures qui seront jointes à celles que je vous envoie.

Je vous remercie, Monsieur, des renseignements que vous avez eu la complaisance de me communiquer sur M. Klaproth. Il est bien étrange, sans doute, que le gouvernement prussien accorde quelque confiance à un homme déshonoré à ce point. Cependant M. Schuckmann, ayant été instruit par une lettre que j'avais écrite confidentiellement à M. Ideler à Berlin, et qu'on lui a fait voir, de l'opinion que j'avais de M. Klaproth, a fait prendre à ce sujet des informations a Paris. Mais j'ai tout lieu de croire que MM. les conservateurs de la Bibliothèque du roi ne voulant pas se compromettre et s'attirer des reproches sur leur imprudente confiance, auront répondu que M. Klaproth leur a tout restitué. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Langlès contre lequel il a imprimé des injures atroces, lui témoigne encore aujourd'hui beaucoup de confiance, et ne lui refuse rien. Pour moi qui ne crains point sa langue, et ne me fie pas à ses mains, je l'ai tout à fait écarté de chez

[1] Lettre de Sacy à Ouvarov, Paris, 4 août 1817.

> moi. On m'a assuré qu'il a vendu à Berlin à M. de Diez un manuscrit de l'histoire généalogique des Tartares d'Abou'l Gazi. Ne serait-ce point l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Pétersbourg, dont a parlé Schloezer, dans ses *Kritisch-historische Nebenstunden* ? M. Klaproth colore les spoliations dont il s'est rendu coupable, en disant qu'on l'avait autorisé à prendre tous les doublets de la Bibliothèque Impériale, et il se vante de n'avoir pas choisi les moins bons. Il y a ici quelques yeux ouverts sur sa conduite ; mais malheureusement ce ne sont pas ceux qui devraient l'être le plus.

p4.064 On a vu plus haut que Klaproth avait emprunté à Paris des livres qu'on fut obligé de reprendre par l'intermédiaire de la police ; étant donnés les antécédents du personnage, on peut penser à lui en constatant la disparition de la Bibliothèque royale de deux cahiers du manuscrit de la *Notitia Linguae Sinicae* du père de Prémare ; on sait que ce missionnaire, l'un des plus remarquables de la mission française de Peking, avait sous ce titre composé une grammaire chinoise formant *cinq* volumes in-4° écrits sur papier de Chine qu'il envoya en 1728 à Fourmont l'aîné, que celui-ci s'empressa de déposer à la Bibliothèque du roi le 11 février 1730 ; lorsqu'Abel Rémusat retrouva le manuscrit, il ne restait que trois cahiers qui ont été reliés en 1825 [1] et qui ont été seuls imprimés à Malacca en 1831 par les soins de l'Anglo-Chinese College et aux frais de Lord Kingsborough. Que sont devenus les deux autres cahiers qui ont été envoyés par Prémare, qui ont été vus par Fourmont, mais qui n'ont pas été vus par Rémusat ? Stanislas Julien avait méchamment insinué que les deux cahiers avaient été soustraits par Abel-Rémusat, ce qui est faux ; peut-être aurait-il pu chercher du côté de Klaproth qui connaissait la valeur de l'ouvrage, car il possédait une copie de ces deux cahiers, copie qui a été vendue après sa mort avec ses autres livres pour 100 francs et qui est passée au Musée britannique, add. Ms 11707 ; j'ai donné un facsimilé de la première page de cette copie qui renferme un traité inédit : *De Sinica urbanitate inter loquendum* [1].

---

[1] Cf. *Nouv. Mél. As.*, II, pp. 272-3.

[1] Cf. *Bibliotheca Sinica*, col. 1664-9. — *Fragments d'une histoire des études chinoises au XVIII^e^ siècle*, 1895.

p4.065 Enfin, pour achever de peindre le personnage, disons que plus tard il a été accusé d'avoir fabriqué de fausses cartes de l'Asie centrale. Il partage avec Étienne Quatremère la peu enviable gloire d'avoir été un des détracteurs de Champollion le Jeune.

> « On ne peut être qu'extrêmement surpris de la hardiesse avec laquelle, écrit-il, M. Champollion veut faire accroire qu'il lit, qu'il comprend et qu'il peut traduire les papyrus et la partie démotique de l'inscription de Rosette [1].

Ce que ni la Russie, ni Napoléon n'avaient fait pour lui, Klaproth l'obtint du gouvernement prussien dès 1816 :

> « Dès cette époque, la protection du gouvernement prussien vint le soutenir dans ses travaux. M. Guillaume de Humboldt, signataire de la paix de Paris, l'un des hommes d'État comme l'un des savants les plus distingués de son époque, proposa à son gouvernement d'attacher M. Klaproth à la légation prussienne de Constantinople, avec mission d'explorer l'Asie mineure et de faire quelques excursions dans le pays des Kourdes. M. Klaproth préféra le séjour de Paris au sol classique de l'Asie mineure, et le voisinage de la Bibliothèque royale aux pays des Kourdes. Ce refus n'arrêta pas la bienveillance de M. Guillaume de Humboldt pour M. Klaproth ; il lui obtint une pension du roi de Prusse et 80.000 francs destinés à la publication d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Asie [2].

Je laisse le lecteur juger si les soupçons de Silvestre de Sacy n'avaient pas une base assez solide.

@

---

[1] P. 39 de la *Collection d'Antiquités égyptiennes* recueillies par M. le Chevalier de Palin. Paris, 1829, in-fol.

[2] Larenaudière, *Nouvelles Annales des Voyages*, 1835, IV, p. 12, *note*.

# LA MISSION DUBOIS DE JANCIGNY dans l'Extrême-Orient (1841-1846) [1]

@

p4.066 En Chine régnait, depuis la mort de Kia K'ing le 2 septembre 1820, son fils l'empereur Tao Kouang. À la suite de nombreuses vexations subies à Canton par ses nationaux et de la destruction dans cette ville, en 1839, de 20.243 caisses d'opium par le commissaire impérial Lin, l'Angleterre avait déclaré la guerre à la Chine. Après le débarquement à Canton des troupes de Sir John Gordon Bremer le 7 janvier 1841, des négociations avaient eu lieu et des arrangements avaient été signés le 20 janvier par le représentant anglais, le capitaine Elliot, par lesquels l'île et le port de Hong-kong étaient cédés à la couronne britannique ; la cour de Pe-King disgracia Ki chen chargé des négociations, les hostilités reprirent et le 25 mai 1841 le général Sir Hugh Gough s'emparait de la ville et des hauteurs de Canton. La guerre fut transportée au cœur de la Chine et successivement tombaient entre les mains des Anglais Amoy (26 août), Ting Haï, dans la grande Chousan (2 octobre), la citadelle de Tchin Haï, à l'entrée de p4.067 la rivière de Ning Po (10 octobre), Ning Po même (9 mars 1842).

En Annam, l'empereur Minh Mang, fils de Gia long, était mort le 21 janvier 1841 d'une chute de cheval, au moment où la France allait sans doute intervenir pour châtier les bourreaux de ses nombreux missionnaires martyrs ; il avait été remplacé sur le trône par son fils Nguyen phu'o'c, qui allait sous le nom de Thieu tri poursuivre une politique antichrétienne devant forcément amener une action énergique de la France.

Les Indes anglaises, sous le gouvernement de Lord Auckland (1836-42), de Lord Ellenborough (1842-4), de Lord Hardinge (1844-8), passaient par une période difficile marquée au début par l'assassinat, en novembre 1841, de Sir Alexander Burnes à Caboul qui fut occupée par le général Elphinstone dont les troupes furent anéanties lorsqu'elles retournaient aux Indes (1842).

---

[1] Extrait de la *Revue de l'Histoire des colonies françaises*, 1er trimestre 1916.

Pendant cette période, les Indes néerlandaises sorties de la terrible guerre de Java (1825-1830) étaient administrées par les gouverneurs généraux, M. Pieter Merkus (1841-1844) et Jan Jacob Rochussen (1845-1851).

*

La France, qui avait porté son plus grand effort en Algérie, ne restait pas cependant indifférente aux événements qui se déroulaient dans l'Extrême-Orient, et des esprits avertis s'inquiétaient des débouchés nouveaux que pourrait offrir à notre commerce l'ouverture de la Chine. Le 19 mars et le 16 avril 1840, un avocat à la cour Royale de Paris, A. S. Bellée, adressait au président du Conseil des p4.068 ministres, M. Thiers, alors ministre des Affaires étrangères, le programme d'une mission en Chine [1]. Mais les renseignements directs et exacts nous faisaient défaut ; nous ne les recevions que par l'intermédiaire de nos trop rares navires de guerre qui visitaient hâtivement les ports d'Extrême-Orient au cours d'une mission dans les mers lointaines. Justement à cette époque le capitaine de corvette, Joseph Ducampe de Rosamel, commandant la *Danaïde*, en mission dans les mers du Sud, de l'Inde et de Chine, envoyait quelques renseignements sur Hong-kong et sur l'expédition anglaise ; il écrivait au ministre, le 8 octobre 1841 :

> En quittant Macao, le 30 août, pour m'élever vers les côtes N. de la Chine, j'ai jeté l'ancre trois jours dans le port de Hong-kong, aujourd'hui entièrement possession anglaise.
>
> Il est impossible de rencontrer un plus beau havre sous le rapport maritime. Toutes les escadres du monde y seraient en sûreté. Deux entrées également faciles, ouvertes l'une à l'E., l'autre à l'O., le rendent de l'accès le plus commode dans les deux moussons. Malheureusement il est situé trop en dehors de la route directe de Canton. Malgré cet inconvénient, déjà Hong-kong est couvert de navires. La différence du système colonial anglais, tout de liberté, d'avec celui des Portugais, tout de restrictions, a déjà fait affluer une nombreuse population chinoise dans la nouvelle colonie.

[1] Imprimé en 1842. Bibl. Nat., $O^2$ n 119.

Là, pour elle, point de mandarin qui, comme à Macao, fasse sentir au peuple le poids de son autorité. À Hong-kong, le peuple chinois, naturellement vicieux et à la recherche de toutes les jouissances, peut se livrer à ses passions ; aussi les cafés, les boutiques de comestibles, les maisons de jeu, les fumeries d'opium, etc., ont-elles envahi le peu de cases que les autorités ont permis de construire. On s'étonne, en voyant la rapidité avec laquelle s'élèvent les habitations de bambous, et surtout la persévérance que mettent ces hommes à réparer p4.069 les démolitions et les dégâts produits soit par les incendies, soit par les ty-foongs.

On peut sans exagération, porter à quatorze ou quinze mille le nombre des Chinois établis à Hong-kong à l'époque actuelle. Je ne compte pas là-dedans une population flottante qui vit sur les bateaux, allant chercher les approvisionnements sur la côte opposée au N. de l'île ou dans les baies voisines. À peine si les cinq ou six cents Anglais qui forment la garnison paraissent au milieu de cette fourmilière dont pas un des membres ne reste inactif.

M. Johnston, gouverneur de Hong-kong, ex-sous-intendant commercial avec M. Elliot, emploie quelques centaines de Chinois à faire des routes à travers cette île montagneuse et escarpée. Beaucoup de magasins, pour les plus fortes maisons de commerce anglaises de Canton, ont été construits sur des terrains vendus aussi cher la toise carrée que dans les quartiers les plus recherchés de Paris. La maison Matheson et C^ie^ paye, assure-t-on, 4.000 livres sterling de rente annuelle pour l'achat du petit coin de terrain où sont ses magasins. Les chefs de ces puissantes et riches maisons attendent que les affaires de Chine soient terminées, pour aller s'établir eux-mêmes dans le nouvel entrepôt commercial. Mais, en supposant que l'Angleterre garde Hong-kong, ce point deviendra peut-être de peu d'importance, si, comme on le suppose, Amoy, Chusan et Ning Po sont ouverts au commerce étranger : alors, pour les acquéreurs de ces terrains, il y aura de rudes déceptions [1].

[1] *Annales maritimes*, I, 1842, pp. 277-9.

Le commandant de Rosamel manquait assurément de flair ; de quelle utilité pouvaient être des renseignements, souvent erronés, glanés à la hâte pendant une visite de quelques jours ? Le gouvernement du roi Louis-Philippe se décida à envoyer une mission spéciale pour étudier sur place la situation dans l'Extrême-Orient. Le départ de l'*Érigone*, frégate armée de 46 canons dont le capitaine de vaisseau Cécille [1], nommé par décision du roi en date du p4.070 23 octobre 1840 en remplacement du capitaine de vaisseau Bonnefoux, avait pris le commandement le 9 novembre 1840, devait favoriser ce projet.

*

Le 14 mars 1841, l'amiral Duperré, ministre de la Marine [2], écrivait au ministre des Affaires étrangères [3] :

> « J'avais aussi fait disposer la frégate l'*Erigone* pour remplacer dans les mers de Chine celle que nous avons eu le malheur de perdre. Aujourd'hui votre intention étant d'envoyer dans ces parages un agent chargé d'une mission dans l'intérêt de votre département, j'ai besoin de connaître vos intentions pour donner une direction et des instructions au commandant de la frégate.
>
> L'*Erigone* est prête. — Il est même à désirer qu'elle puisse partir prochainement pour se trouver dans les mers de Chine, à l'époque de la saison favorable, qui commence en avril et finit en novembre [4].

On fit choix, pour remplir cette mission, de Dubois de Jancigny.

Adolphe Philibert Dubois de Jancigny, né à Paris en 1795, était fils de Jean-Baptiste Dubois de Jancigny, né à Jancigny (Bourgogne), le 22 mai 1753, p4.071 mort à Moulins (Bourbonnais), le 1er avril 1808, savant

---

[1] *Jean Baptiste Thomas Médée* Cécille, ne à Rouen, le 16 octobre 1787 ; capitaine de frégate le 30 octobre 1829, capitaine de vaisseau le 17 juin 1838, il fut nommé contre-amiral le 2 juin 1844, vice-amiral le 23 décembre 1847 ; ambassadeur à Londres, 2 janvier 1849 ; sénateur 31 décembre 1853 ; il est mort à Saint-Servan, le 8 novembre 1873.

[2] L'amiral Duperré a été ministre de la Marine à trois reprises différentes : 22 nov. 1834-6 sept. 1836 ; 12 mai 1839-1er mai 1840 ; 29 oct. 1840-7 février 1842. *Victor Guy*, baron Duperré, né à La Rochelle, le 29 février 1775 ; mort le 2 novembre 1846.

[3] M. Guizot était ministre des Affaires étrangères depuis le 29 octobre 1840.

[4] À moins d'indications contraires, les pièces de ce mémoire sont tirées des archives des Affaires étrangères : Chine, 1841-1846 ; 1840 à 1844, janvier-septembre.

distingué qui fut le premier préfet du Gard. Jancigny était parent du général Damesme qui, sur son lit de mort, le recommanda au gouvernement. Après avoir pris part aux dernières campagnes de l'Empire, Dubois de Jancigny, mis en demi-solde, voyagea jusqu'en 1829 dans les Indes orientales ; étant entré au service du roi d'Aoudh, Naçr ed-din Haïdar (1827-1837), en qualité d'aide de camp, il fut chargé d'une mission en Europe en 1834-1835 [1]. Il se fit remarquer par une série d'articles sur l'Asie, donnés à la *Revue des Deux Mondes* [2] ; sa connaissance approfondie des affaires de l'Inde semblait donc le désigner au choix du ministre des Affaires étrangères pour remplir la double mission politique et commerciale qu'on se proposait d'envoyer en Extrême-Orient. Dubois de Jancigny expose dans la note suivante les questions qu'il paraît devoir étudier.

## Note sur la mission projetée aux Indes orientales et en Chine [3]

La mission qui paraît devoir m'être confiée a pour but général de constater l'état actuel des Indes orientales et de la Chine sous le point de vue politique et sous le point de vue commercial.

p4.072 Cette donnée générale embrasse trois grandes questions :

La question de Chine, plus particulièrement dans ses rapports avec l'Angleterre, l'Amérique et la Russie ;

L'état actuel et l'avenir probable des Indes néerlandaises ;

L'état politique actuel des Indes anglaises en général et l'avenir probable du commerce de ces contrées, surtout par suite de l'ouverture de la navigation de l'Indus.

Dans la situation présumable des affaires de Chine, d'après les derniers avis reçus, le premier point et le plus important à visiter semble être Macao. Je croirais cependant utile que la frégate s'arrêtât 48 heures à

---

[1] Voir *Bull. Soc. Géog. Rochefort*, 1907, p. 305.

[2] *Les Indes anglaises*. I. Affaires de l'Afghanistan Expédition anglaise au delà de l'Indus, 1er janvier 1840. II. Systeme fluvial de l'Indus. Le Scinde, 15 février 1840. — III. L'Afghanistan. Mœurs des Afghans, 15 mars 1840. — IV. L'Hindoustan. Expédition de Khiva. Affaires de Chine, 15 mai 1840. V. Progrès de la puissance anglaise en Chine et dans l'Inde. Expédition de Chine (1840). L'Inde britannique en 1840, 15 avril 1841.

[3] Pièce autogr. signée.

Singapour, point intéressant situé sur la route, où nous avons un consul et où il serait possible, à la rigueur, qu'on trouvât des nouvelles qui me détermineraient à me diriger de préférence sur Manille, ou sur un point des côtes de Chine autre que l'embouchure de la rivière de Canton. — En tout cas (et indépendamment des considérations qui rentrent plutôt dans le domaine de la Marine), cette courte relâche à Singapour aurait l'avantage de me placer à l'ouverture de la campagne dans une position intermédiaire entre l'Inde anglaise et la Chine : et, en prenant la précaution d'expédier, dès à présent, par la voie d'Égypte, des instructions précises à notre consul à Calcutta, il est présumable que je trouverais en arrivant à Singapour une ou plusieurs dépêches de ce consul me renseignant sur l'état des affaires politiques ou commerciales au Bengale au mois de mai ou commencement de juin prochain et me transmettant les journaux de Bombay et de Madras.

p4.073 De Singapour, la frégate ferait voile, selon les circonstances, pour Macao ou directement pour Manille. — Si elle touchait d'abord à Macao, elle ne s'y arrêterait que le temps strictement nécessaire pour s'assurer du véritable état des choses et pour que je pusse conférer avec notre agent consulaire à cette résidence. Elle se dirigerait ensuite sur Manille où je remettrais au consul général les dépêches du gouvernement et m'entendrais avec ce fonctionnaire sur le but ultérieur de la mission en ce qui touche aux affaires de Chine.

Il serait à désirer que la frégate pût ensuite me transporter sur les divers points qui ont été successivement atteints par l'expédition anglaise ou du moins dans les parages voisins, de manière à ce que je pusse m'assurer des traces que cette expédition a laissées, de l'impression qu'elle a faite, des résultats politiques et commerciaux qu'elle a obtenus ou qu'elle est en droit de se promettre. — Je devrais, autant que les circonstances le permettraient et dans les limites d'une circonspection rationnelle, me mettre en rapport avec les autorités chinoises et avec des personnes appartenant aux diverses classes de la population aux points principaux de la côte dans le but spécial d'obtenir des renseignements précis sur le commerce, les ressources, l'état politique du pays et sur la possibilité d'établir, par suite, des relations utiles à notre commerce. — Il serait du dernier intérêt de pousser cette exploration rapide jusqu'à l'embouchure du Pei-ho et jusqu'au pied de la

Grande muraille afin de faire comprendre aux Chinois, dès à présent, que ce que l'Angleterre a fait dans ces mers lointaines, la France pourrait aussi le faire un jour, si les intérêts de sa politique p4.074 ou de son commerce lui prescrivaient d'y faire flotter son pavillon.

Cette exploration de l'Est et du Nord des côtes de Chine terminée, la frégate reviendrait à Manille et de là, selon les circonstances, ferait voile de nouveau pour la rivière de Canton ou se dirigerait immédiatement vers le sud pour me mettre à même de visiter les principaux comptoirs des Indes néerlandaises.

Cette partie de ma mission embrasserait Bornéo et Célèbes, où les Hollandais ont des établissements qu'il est intéressant de reconnaître avec soin ; Java et Sumatra, où les progrès de la puissance et du commerce néerlandais sont assez rapides pour exciter à un haut degré les susceptibilités et la jalousie des Anglais. — Sumatra, en particulier, sous le rapport des intérêts commerciaux, mérite une attention et appelle une investigation spéciales. (J'ai entendu parler de renseignements précieux recueillis tout dernièrement à cet égard par la Marine et que je vais tâcher d'obtenir.)

Après avoir visité les îles de la Sonde, je voudrais toucher de nouveau à Singapour où je m'arrêterais une ou deux semaines pour recueillir des renseignements précis tant sur l'état politique et commercial de la presqu'île que sur le développement actuel ou probable de l'organisation politique et des ressources des principaux États de l'Indo-Chine par suite de la solution qu'aura reçue la question de Chine. De Singapour, je ferais voile pour l'île de Ceylan, touchant en passant à Malacca et à Poulo-Pinang. Je m'arrêterais quelques jours à Colombo d'où je me dirigerais sur Pondichéry. — Je séjournerais à Pondichéry assez longtemps pour m'assurer du véritable état p4.075 des affaires dans cette colonie, et de Pondichéry, je me rendrais à Madras, laissant la frégate libre de ses mouvements ultérieurs.

Je me proposerais de faire une halte d'une quinzaine de jours à Madras où je pense qu'on peut recueillir des renseignements d'un grand intérêt, non seulement sur l'état politique de la Péninsule, mais sur les productions et les ressources commerciales du pays. Je me rendrais de Madras à Bombay, traversant le Dekkan dans une direction oblique et visitant

Hyderabad, Pounah et d'autres points où nous avons eu longtemps des relations actives et importantes et où nous avons laissé des souvenirs que les changements qui surviennent de temps à autre dans la politique pourraient nous faire penser à exploiter un jour.

La durée de mon séjour à Bombay serait réglée par des considérations qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici et au premier rang desquelles il faut placer la nécessité de profiter de la saison favorable pour pénétrer avec les caravanes dans le Sindh et dans l'Afghanistan. — En effet, l'un des buts les plus importants de ma mission, au retour, étant de constater l'état actuel et le développement probable du commerce dans le bassin de l'Indus, je devrais me placer dans la position la plus favorable pour voir de mes propres yeux et pour suivre dans leurs détails les opérations commerciales dont les caravanes et la navigation de l'Indus et de ses affluents sont les principaux véhicules. — J'irais donc dans le Sindh, et de là, si les circonstances me le permettaient, à Kandahar, et à Kaboul, d'où je me dirigerais sur Peshawar, passerais dans le Pandjab et après avoir constaté l'état politique et commercial p4.076 de cette riche contrée dans les circonstances nouvelles où l'a placée la mort inattendue du fils et du petit-fils de Randjît-singh, je m'embarquerais à Firozepour, descendrais le Sutledge et le bas Indus et reviendrais à Bombay où, suivant les instructions que le gouvernement m'y aurait adressées ou l'exigence des circonstances, je repasserais en Europe par le golfe Persique et la ligne de l'Euphrate ou par l'Égypte, ou enfin, par le Cap de Bonne Espérance.

(Sign.). A. dB. de Jancigny.

Paris, 24 mars 1841.

*

Le 30 mars, M. Dubois de Jancigny, avec l'autorisation et par le désir exprès du ministre des Affaires étrangères, se mettait à la disposition du ministre de l'Agriculture et du Commerce dans le cas où celui-ci jugerait convenable de lui confier des instructions spéciales en ce qui touchait les intérêts prochains ou à venir de notre commerce.

Le 6 avril, le ministre des Affaires étrangères écrivait au comte Duchatel, ministre de l'Intérieur, pour obtenir qu'au cours de sa mission, M.

de Jancigny fût autorisé à porter l'uniforme de colonel de la Garde nationale, et au ministre du Commerce pour lui demander s'il avait des instructions à donner à M. de Jancigny. Ces instructions, écourtées à cause du peu de temps, furent envoyées le 13 avril ; quant au ministre de l'Intérieur, il répondit le 19 avril qu'aux termes de la loi du 22 mars 1831 il ne pouvait accéder à la demande de M. de Jancigny ; que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de l'autoriser à porter hors de France l'uniforme de capitaine de la p4.077 Garde nationale ; si l'on voulait qu'il fût pourvu d'un grade d'officier supérieur d'état-major de la Garde nationale, il fallait en conférer avec le maréchal comte Gérard.

Une difficulté se présentait dès le début de la mission : mettre d'accord les deux départements de la Marine et des Affaires étrangères ; ce dernier s'occupait du but de la mission de Jancigny, le premier seulement de la campagne de l'*Erigone* ; l'amiral Duperré finit par reconnaître que ce bâtiment seul était insuffisant pour cette double mission et il adjoignit à cette frégate la corvette la *Naïade* dont il ordonna l'armement immédiat (11 avril 1841).

Voici comment est exposé le double but de la mission au point de vue des deux départements ministériels : p4.078 p4.079 p4.080 p4.081 p4.082

| Ministère des Affaires étrangères.<br>Mission de M. Dubois de Jancigny. | Ministère de la Marine et des Colonies.<br>Mission de la frégate l'*Erigone*. |
|---|---|
| Le but des Affaires étrangères est d'obtenir des renseignements exacts et précis sur les affaires de la Chine et sur celles de l'Inde anglaise. | Le but de la Marine est de faire visiter les points que nous possédons dans les mers de l'Inde, et ceux où nous avons eu dernièrement quelques démêlés, puis de faire apparaître le pavillon français dans les mers de la Chine au milieu de l'escadre anglaise. |
| L'itinéraire proposé par M. de Jancigny se divise naturellement en deux périodes. M. de J. voudrait tout d'abord se rendre directement dans les mers de Chine, en faisant à Singapour une relâche de quelques jours seulement, aller mouiller à Manille, puis à Macao, ne séjournant en ces deux lieux que le temps nécessaire pour s'y procurer des renseignements généraux, puis s'élevant dans le Nord, y suivre pas à pas la trace de la grande expédition anglaise ; et, cette exploration achevée, revenir hiverner, selon les circonstances, soit à Macao, soit à Manille. | L'itinéraire que la Marine trace à la frégate diffère beaucoup de celui que propose M. de Jancigny pour la première période de son voyage. La Marine veut bien que sa frégate se rende d'abord dans les mers de Chine, mais elle exige comme condition indispensable que cette frégate soit logée dans un port sûr avant le 15 octobre ; elle désigne Manille de préférence à Macao, « à cause des soupçons qu'inspire généralement aux Chinois la présence prolongée d'un navire de guerre dans leurs ports ». La Marine tient surtout à éviter que sa frégate se trouve sous voiles dans les mers de Chine au moment de l'équinoxe ; elle sait qu'à cette époque de fréquents typhons ont |

| | |
|---|---|
| | englouti ou désemparé bien des navires : les annales des sinistres de mer citent particulièrement les 21 et 22 septembre comme des jours néfastes. Il ne faut pas tenir non plus la mer au moment où la mousson du N. E. s'établit ; c'est une époque critique, les mers de Chine alors sont souvent balayées par des tempêtes ou de violents coups de vent. — De Manille, où elle resterait pendant tout le mois de novembre, la frégate se rendrait à Macao dans les premiers jours de décembre ; mais il lui serait complètement impossible de s'élever dans le Nord, le vent régnant s'y oppose. Si donc on tenait à cette partie de la mission de M. de Jancigny, il faudrait que la frégate attendît la mousson suivante, c'est à dire qu'elle doublât son temps de station dans les mers de Chine, ce qui n'entre point dans les plans de la Marine.<br>De plus la Marine demande qu'en se rendant en Chine la frégate touche à Bourbon, ce qui écarte la relâche à Singapour indiquée par M. de Jancigny. |
| La seconde période de la mission de M. de Jancigny embrasserait l'exploration des comptoirs néerlandais à Célèbes et Bornéo, celle des îles de la Sonde, donnant une attention particulière aux nouveaux comptoirs de Sumatra, et s'arrêtant une semaine environ à Singapour. De là, M. de Jancigny propose de se rendre à Malacca et Poulo-pinam, puis à Colombo où il désirerait séjourner trois semaines, enfin aller à Madras ou à Pondichéry et laisser aller alors la frégate entièrement libre de ses mouvements. | La Marine indique Batavia comme point de relâche à sa frégate, lui trace son itinéraire le long de la côte de Sumatra pour gagner ensuite Ceylan au mois d'avril et Pondichéry au comrnencement de mai. Seulement il serait possible qu'au lieu de Colombo, le commandant de la frégate préférât se rendre à Pointe-de-Galles ou Trinquemale, à cause des vents régnants et de la position de Colombo relativement à Madras ou Pondichéry. Mais il est évident que si les instructions de la Marine laissent au commandant la latitude de profiter des circonstances éventuelles pour que M. de Jancigny puisse remplir sa mission le plus complètement possible, il sera facile de choisir les escales et de les combiner de telle sorte quela seconde période du plan soumis aux Affaires étrangères reçoive un accomplissement presque entier.<br>N. B. — Pour la régularité du service du bord, la Marine prie les Affaires étrangères de lui indiquer en quelle qualité M. de Jancigny devra être considéré et de combien de personnes sa suite sera composée ; et si ces personnes devaient prendre rang parmi les officiers, la Marine désire en être avertie. |
| **Double mission dans** | **les mers de la Chine** |
| La frégate l'*Erigone* :<br>1841 (mai), part de France ; — fait voile vers les mers de l'Inde ; — s'arrête à Bourbon quelques jours seulement, de manière à se trouver à Singapour au commencement de septembre ; — visite Macao en septembre : — doit être rendue à Manille dans les premiers jours d'octobre ; — stationne à Manille pendant les mois d'octobre, de novembre et décembre. | La corvette la *Naïade*,<br>1841 (mai), part de France ; — fait voile vers les mers de l'Inde ; — se rend à Bombay en septembre, y fait de l'eau et des vivres ; — emploie les mois d'octobre, de novembre et décembre à l'exploration du golfe Persique ; — part de là pour se rendre dans la mer Rouge. |

| | |
|---|---|
| 1842. — Part de Manille en janvier ; explore les comptoirs néerlandais, les îles de la Sonde, et en particulier les nouveaux établissements de Sumatra ; — touche une seconde fois à Singapour ; — puis choisit sa roule de manière à se trouver en avril à Pondichéry. | 1842. — Parcourt la mer Rouge pendant les mois de janvier février-et mars, après avoir eu soin de compléter ses vivres et son eau, soit à Mascate, soit à Aden ; — quitte cette mer et fait voile ensuite de manière à venir rejoindre, dans le mois d'avril, la frégate l'*Érigone* à Pondichéry. |

Les deux navires ainsi ralliés en avril à Pondichéry,
en partent au commencement de mai pour les mers de Chine.

| | |
|---|---|
| 1842. — La frégate doit être mouillée à Manille dans les premiers jours de juillet, y faire ses vivres et son eau, et se trouver rendue à la Nouvelle-Zélande dans le courant d'octobre : passer là le mois de novembre, puis quitter ces parages pour se rendre à Valparaiso, en touchant (si les bordées sont favorables), à Otaïti, aux Marquises, aux îles Gambier ; (1843) quitter le Chili en février et effectuer son retour en France par le Cap Horn. | 1842. — La corvette se montre en juin à Macao, explore la mer Jaune et le golfe de Pe-Tche-li pendant les mois de juillet, août et septembre ; — revient en octobre à Singapour en suivant les côtes de la Chine ; — emploie les mois de novembre, décembre janvier, février et mars (1843) à explorer les Célêbes, Java et Sumatra ; arrive en avril à Pondichéry en passant par Ceylan et mouillant à Trinquemale de préférence ; — quitte Pondichéry en mai, et effectue son retour en France par Bourbon et le cap de Bonne-Espérance. |

p4.083 En envoyant ses instructions pour M. de Jancigny, le ministre de l'Agriculture et du Commerce, Cunin-Gridaine [1], rappelait (13 avril 1841) à son collègue des Affaires étrangères

> « une question qui a plusieurs fois occupé le gouvernement, celle de savoir si pour pouvoir se rapprocher commercialement des contrées éloignées que baignent les mers de la Chine, la France ne devrait pas avant tout se procurer une station commode et sûre, une sorte d'abri militaire et de point de relâche vers le golfe de Siam ou sur les côtes de la Cochinchine.

Cet objet ne fut pas perdu de vue lorsque fut organisée l'ambassade en Chine de M. Théodose de Lagrené peu de temps après.

En même temps, sur une demande du ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Marine organisait une autre exploration ; en effet, le 17 avril 1841, l'amiral Duperré écrivait à son collègue des Affaires étrangères :

> Pour satisfaire à la demande que vous m'avez faite d'affecter une corvette à l'exploration du golfe Persique et du golfe Arabique, j'ai

[1] *Laurent* Cunin-Gridaine, né à Sedan, en 1778 ; mort dans cette ville en avril 1859 ; ministre depuis le 29 octobre 1840 ; il l'avait été pour la première fois le 15 avril 1837, puis le 12 mai 1839.

désigné la corvette la *Favorite* ; pour remplir cette mission importante, j'ai fait choix de M. Page [1], p4.084 capitaine de corvette, à qui le roi, sur ma proposition, a bien voulu confier le commandement de ce bâtiment.

Je ne puis donner à cet officier que des instructions nautiques. Mais, pour toutes les informations à prendre, pour tous les renseignements à recueillir et qui peuvent intéresser particulièrement votre département, je vous prie de m'adresser vos instructions.

À son retour de sa mission dans les golfes Arabique et Persique, M. Page devant parcourir les côtes N.-E. de la Chine, il serait bon qu'à tout événement, il fût pourvu d'instructions à peu près semblables à celles que vous donnez à M. de Jancigny. Je vous prie donc de vouloir bien m'en adresser pour lui.

*

Jancigny quitta Paris le 23 avril 1841, arriva à Brest le 25 avril au soir ; il se rendit le 27 au soir à bord de l'*Erigone* qui devait appareiller le lendemain à la pointe du jour ; le 14 juin, le bâtiment français mouillait, dans la soirée, devant Rio-Janeiro « après une traversée assez longue, mais sans accidents ».

En cours de route, Jancigny remettait les instructions suivantes à M. de Chonski [2] et à M. Alphonse Marey Monge, attaché aux Affaires étrangères, qui l'accompagnaient, le premier comme secrétaire particulier, le second comme attaché ; ce dernier fut depuis attaché payé à l'ambassade de M. de Lagrené.

### Instructions pour M. H. E. de Chonski.

---

[1] *Théogène François* Page, né le 31 mars 1807 ; enseigne 1830 : lieutenant 1836 ; capitaine de vaisseau 1845 ; contre-amiral le 12 août 1858 ; fit les campagnes de Chine et de Cochinchine ; vice-amiral le 10 août 1861 ; mort à Auteuil le 2 février 1867.

[2] *Henri* de Chonski, né en 1801, à Kremenetz (Volhynie) ; venu en France après les désastres de la Pologne (1831), il se fit naturaliser Français. Rentré à Paris en 1844, il fut attaché, puis rédacteur au ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Je crois nécessaire de résumer, par écrit, les instructions verbales que j'ai données à M. Chonski et j'entrerai dans quelques détails qui lui feront mieux comprendre quel est le p4.085 rôle que je lui destine (indépendamment de ses fonctions ordinaires) dans la mission qui lui est confiée, quel est le genre de coopération que j'attends de lui dans le vaste champ d'exploration qui s'ouvre devant nous.

La mission dont je suis chargé par le gouvernement du roi a pour objets principaux :

1° De faire connaître le véritable caractère, les opérations, les résultats actuels et les conséquences probables de l'expédition que les Anglais ont envoyée dans les mers de Chine. (Les questions de détail qui se rattachent à cette expédition, tant sous les points de vue politique et commercial que sous le point de vue ethnographique, doivent être étudiées avec soin.)

2° L'exploration des Indes néerlandaises, dont l'état de plus en plus florissant appelle une investigation spéciale et acquiert pour nous plus d'importance depuis que notre traité de commerce avec le roi des Pays-Bas [1] peut nous faire espérer, dans ces contrées, des relations plus actives et plus étendues.

(À cette exploration se rattachent des considérations politiques, qui nous font une loi d'étudier très attentivement les localités, le caractère des populations, les dispositions du gouvernement et des indigènes à notre égard, etc.)

3° D'éclairer le gouvernement du roi sur l'état actuel, tant politique que commercial, de l'Inde transgangétique et plus particulièrement sur les ressources, l'attitude politique, les moyens d'échange, les intentions plus ou moins bienveillantes à notre égard, des peuples de Siam et de la Cochinchine.

(Il y a surtout à examiner si nous aurions intérêt à conclure avec le roi de Siam un traité semblable à celui que les États-Unis d'Amérique ont conclu avec ce prince et si nos relations avec la Cochinchine ont acquis ou

[1] Un traité de commerce et de navigation avait été conclu le 25 juillet 1840, entre la France et les Pays-Bas.

peuvent acquérir un caractère tel que la conclusion d'un traité de commerce avec ce pays ne rencontre pas d'obstacles sérieux et présente des avantages certains.)

Parmi les questions secondaires à étudier, les plus importantes sont celles qui se rattachent à l'état actuel des p4.086 Philippines, aux moyens de développer notre commerce avec cet archipel et les autres îles ou archipel de l'Indo-Chine et en général d'Inde en Inde.

J'invite M. Chonski à diriger plus particulièrement son attention et ses recherches sur le commerce et la statistique industrielle des divers pays que nous sommes appelés à visiter ou dans le voisinage desquels nous nous trouverons. Je désire également qu'il s'occupe de l'étude des langues (dans les limites que comporte notre mission) et qu'il recueille le plus grand nombre possible de vocabulaires usuels.

. . . . . .

Je n'ai pas besoin d'engager M. Chonski à s'entendre toujours avec M. Monge sur tout ce qui peut contribuer au bien de la mission...

Sig. : A. dB. de Jancigny.

En mer, entre le cap de Bonne-Espérance et la Nouvelle Hollande, juillet 1841.

Itinéraire probable de la mission à dater de la relâche de Rio de Janeiro.

Singapour : Fin d'août 1841 — Manille, du 15 sept. au 25 nov. — Macao. Hongkong, Canton, etc. du 5 au 31 déc. — Côtes de Cochinccine, Chamkolao, Poulo Condor, etc. (s'il est possible), du 10 janvier 1842 au 25 du même mois. — Batavia, du 5 au 20 fév. 1842. — Sumatra et îles voisines, du 20 fév. au 25 mars. — Singapour, du 25 mars au 5 avril. Pondichéry, du 20 avril au 1er mai 1842.

En 1842-43.

Singapour, 15 mai environ ; relâche de 48 h. — Macao, Canton, etc., de la fin de mai au 10 juin. — Côte S. E. de Chine, île Formose ? Iles Chusan, golfe de Pe Tché-li, Corée, etc., du 10 juin au 31 août. — Singapour, 15 sept, à la fin d'octobre. — p4.087 Manille, Célèbes, Bornéo et Java, du 1er nov. au 31 janvier 1843. — Sumatra et îles voisines, du 1er fév. au 31 mars. — Ceylan (Trinquemale), du 25 mars au 10 avril. — Pondichéry, 15 au 20 avril 1843.

Cet itinéraire est seulement *probable*, les circonstances politiques ou commerciales peuvent le modifier ainsi que les circonstances de la navigation.

M. de Chonski muni d'une lettre du consul général pour M. Challaye quitta Manille le 8 novembre 1841.

## Instructions pour M. Marey Monge.

...Les faits que nous sommes appelés à recueillir se rangent naturellement dans deux classes : *faits politiques, faits commerciaux*. Je désire que M. de Chonski s'occupe plus particulièrement des derniers ; j'engage M. Monge à diriger de préférence ses investigations sur tous les points qu'intéresse plus spécialement la politique.

Il est indispensable de s'occuper, avant tout, de recueillir des renseignements sur la grande expédition envoyée par les Anglais dans les mers de Chine...

Jancigny adressait de Macao le 5 juillet 1842 une lettre au ministre des Affaires étrangères relatant la campagne de M. de Chonski qui avait quitté Manille le 8 novembre 1841 pour Macao, sur le bateau à vapeur *Medusa* à fond plat, de 70 à 80 chevaux, armé de deux canons de fort calibre ; il essuya un gros temps à l'embouchure du Tchou-Kiang, rivière de Canton, et fut chassé le 18 novembre jusqu'à la baie de Camranh [1], ce qui lui permit de donner des renseignements qui ont pour nous un intérêt particulier maintenant que nous occupons ce point de la côte d'Annam. p4.088

> « La côte [2], sur toute son étendue est formée par une chaîne de montagnes couvertes de forêts, et dont quelques sommets atteignent une grande élévation ; de leurs bras immenses, elles entourent des baies vastes, profondes, sûres, où des flottes entières pourraient facilement s'abriter. Parmi elles la baie de Camraigne est une des plus grandes ; elle est ouverte, mais abritée à l'est par l'île de Kam lin-tong-ha, — partout ailleurs elle est entourée de hautes montagnes, — le fond est de vase, et la profondeur varie entre 5 et 22 brasses.

---

[1] Lat N. 11°48' à 12° ; long. E. 106°38' à 106°55'.
[2] Let. de Jancigny au min. des Aff. étrangères.

Au bruit d'un coup de canon, quelques habitants s'assemblèrent sur le rivage au fond d'une anse voisine ; leur surprise fut grande quand ils virent débarquer les Européens, qu'ils reçurent avec bienveillance, bien plus grande encore le lendemain, quand, à l'aide du bois qu'on avait pu couper, on fit fonctionner la machine pour changer de mouillage ; jamais semblable prodige n'avait frappé leurs regards étonnés !

Deux villages s'étendent sur les bords de la baie ; ils sont en grande partie formés de huttes de pêcheurs.

« Leurs habitants, dit M. de Chonski, nous ont paru doux, gais, bienveillants, mais paresseux et malpropres. Leur costume ressemble à celui des Chinois des basses classes ; il se compose d'un sarong blanc, bleu ou noir, en coton ou en soie, croisé sur la poitrine et boutonné sur le côté droit au moyen de quelques petits boutons sphériques de cuivre jaune et d'un pantalon large, de même étoffe, le tout ensemble d'une malpropreté repoussante. Ils ramassent sur leur tête, sans les tresser, leurs longs cheveux qu'ils couvrent d'un morceau de crêpe noir, beaucoup moins ample qu'un turban. Le plus grand nombre était nu-pieds ; quelques-uns portaient des sandales à semelles de bois. L'usage du bétel m'a semblé parmi eux plus général et plus constant encore que parmi les Malais. Par suite de cette habitude, leurs mâchoires sont dans un mouvement perpétuel et leur bouche d'un rouge sanglant laisse voir leurs dents noires et gâtées. Les maladies de peau sont très communes chez eux ; probablement à cause de leur extrême malpropreté, de l'abus qu'ils font des caustiques et de leur genre de nourriture qui se compose en grande partie de poisson salé. » p4.089

. . . . . .

Dans tous les échanges faits à Camraigne pendant la relâche de la *Medusa*, les naturels préféraient les étoffes, les chemises, les mouchoirs de coton imprimé, aux piastres espagnoles. Pour quelques mouchoirs de Mulhouse, une chemise de couleur, et

> quelques boutons de métal on a obtenu des provisions d'une valeur de plus de 20 §.
>
> Il est probable que le capitaine de la *Médusa* aura transmis au gouvernement de l'Inde ces renseignements capables d'attirer l'attention du commerce anglais.

. . . . . .

Après une relâche de cinq jours, la *Medusa* quittait la baie de Camranh et arrivait le 6 décembre à Singapore où Chonski fut bien reçu par le consul Chaigneau ; le 17 arrivaient M. et M^me^ Barrot qui avaient quitté Manille pour l'Europe, Chonski s'embarqua sur le *Sylph*, capitaine Guy, de la maison Jardine, Matheson et C^ie^, et après une navigation de vingt-neuf jours, débarqua à Hongkong le 23 janvier 1842.

*

Au moment de l'arrivée de Jancigny dans l'Extrême-Orient, la France y était représentée par notre consul général à Manille, M. Barrot. En effet le dernier gérant de notre seul consulat dans les mers de Chine, celui de Canton, De Guignes le fils, était rentré à Paris en 1801 et n'avait pas été remplacé par un consul de carrière [1] ; on avait nommé agent consul honoraire à Canton (24 novembre 1827) M. Benoît Gernaert, né à Dunkerque en 1792, après le départ duquel la gérance du consulat de France à Canton fut confiée à Lancelot Dent.

p4.090 L'auteur de l'ouvrage si intéressant intitulé *Bits of Old China* [2], M. W. C. Hunter, l'un des associés de la maison américaine Russell & C°, donne d'intéressants détails sur le consulat de M. Gernaert :

> « Pendant trente ans, de 1802 à 1832, le pavillon français n'avait pas été hissé, et même on avait enlevé le mât. Le 13 décembre 1832, le consul français (nommé en 1828), M. Gernaert, hissa à nouveau le pavillon, mais il vivait presque entièrement à Macao. De commerce français avec Canton, il y en avait peu ou point,

---

[1] Le consulat de France à Canton au XVIII^e^ siècle, par Henri Cordier. Ext. du *T'oung pao*, Série II, Vol. IX, n° 1. Leide, 1908, in-8.

[2] *Bits of Old China*, by William C. Hanter. London, Kegan Paul, 1885, petit in-8, pp. VIII+280 ; voir pp. 186-7.

mais la nomination d'un consul fut suivie d'une correspondance avec le gouvernement local, par l'intermédiaire des marchands hanistes, à la suite de la terrible catastrophe du navire *Navigateur* en 1828. Ce navire, ayant souffert gravement dans son passage de Bordeaux à la Cochinchine, fut vendu au gouvernement de ce dernier pays. Le capitaine Saint-Arroman et son équipage avec un passager, s'embarquèrent alors dans une jonque chinoise pour Macao. Il y avait quatorze personnes en tout. À quelques milles de Macao, dans la nuit du 4 août vers deux heures du matin, tous, sauf un matelot, furent massacrés par les gens de la jonque. L'unique survivant réussit, à l'aide d'un bateau chinois, à se rendre à Macao, le matin du même jour, et la catastrophe fut connue par lui. Au large des grandes Ladrones, douze passagers chinois avaient déjà quitté la jonque, qui, après le massacre, continua sa route vers Fou-tcheou. En cours de route, l'argent, les marchandises el les effets des Français furent répartis entre tous ceux à bord, à l'exception de quatre passagers qui n'avaient pas pris part au massacre et qui refusèrent leur part du butin. Quand la jonque arriva sur la côte du Fou Kien, elle fut coulée et son équipage se dispersa.

Le gouvernement local, en apprenant ces faits, se mit vigoureusement à la besogne, et réussit à s'emparer des coquins, sauf cinq ou six qui échappèrent. Les autres furent jugés à la Consoo House, quarante-neuf furent reconnus coupables et deux *acquittés* ; ces derniers furent remis en liberté après quelques coups de bambou, probablement pour leur p4.091 apprendre à l'avenir à ne pas fréquenter la mauvaise société. Les coupables furent traités avec sévérité ; quant au capitaine, Wou Kouan, il fut coupé en morceaux lentement et ignominieusement.

M. Gernaert, qui avait assidûment rappelé au gouvernement la question de l'indemnité pour pertes de marchandises, d'argent, etc., du *Navigateur*, fut assez heureux, après six ans de correspondance, pour obtenir 13.150 dollars sur les 16.000 dollars réclamés, avec la « promesse » que le reste « serait

> soumis aux autorités du Fou Kien ». Il y eut naturellement beaucoup de retard dans la correspondance entre les deux gouvernements, celui du Fou Kien et celui de Canton... et il passa en proverbe de dire « c'est une affaire qui sera aussi longue que celle du *Navigateur* ».

*

En vue des événements considérables qui se déroulaient en Chine, on créa le 8 juillet 1839 un consulat général aux îles Philippines (Manille) et on appela à ce poste Théodore-Adolphe Barrot, frère d'Odilon et de Ferdinand Barrot [1]. Né le 15 octobre 1803, Barrot avait été consul successivement à Carthagène dans la Colombie (1er août 1831), à Manille (3 octobre 1835) et aux îles Baléares (25 avril 1838). Barrot s'était mis en route par Suez au commencement de l'année 1840 ; toutes ses dépêches en cours de route traitent des affaires de Chine ; il arrive à Singapore le 11 mai « après une longue et fatigante traversée de quarante-cinq jours ». Sa première lettre, adressée p4.092 de Manille au ministre des Affaires étrangères, est du 12 juillet 1840 ; après avoir donné avis du blocus de la rivière de Canton par Sir John Gordon Bremer et des nouvelles des affaires de Chine, il indique ses intentions à l'égard de MM. Eugène Chaigneau et Challaye.

> « J'ai pensé, Monsieur le ministre, que dans les circonstances actuelles, retenu moi-même au centre de la mer de Chine par la mission commerciale que le gouvernement a bien voulu me confier, il était nécessaire que j'envoyasse sur les lieux une personne sur laquelle le gouvernement pût compter et qui le tînt au courant des événements importants qui vont se passer en Chine. En conséquence, considérant d'ailleurs que, par les instructions que j'ai reçues du ministère, je suis autorisé à garder à Manille M. E. Chaigneau, consul de France à Singapour, pendant le temps que je le croirai utile à l'accomplissement de ma mission, je

[1] Depuis, M. A. Barrot a été commissaire extraordinaire et plénipotentiaire à Haïti, 20 septembre 1843 ; agent et consul général à Alexandrie, 15 avril 1845 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio de Janeiro, 10 février 1849 ; à Lisbonne, 27 mai 1849 ; à Naples, 20 février 1851 ; à Bruxelles, 22 juin 1853 ; ambassadeur à Madrid, 24 août 1858 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1834 ; officier, 1839 ; commandeur, 1844 ; grand-officier, 1854 ; grand croix, 1863 ; Sénateur, 5 octobre 1854 ; † 15 juin 1870.

> me déciderai probablement à prier ce consul d'aller immédiatement à Macao : il attendra là l'arrivée de son exequatur et celle de M. Challaye qui irait passer un mois ou deux auprès de lui et qui, après avoir été mis par lui au courant des affaires, le remplacerait. M. Chaigneau se rendrait alors directement à Singapour... Je m'occupe des instructions à donner à M. Chaigneau. Il aura plutôt, si sa mission a lieu, à observer qu'à agir...

Eugène Chaigneau, consul à Singapore, dont il est question, était le propre neveu de Jean-Baptiste Chaigneau, ancien consul de France en Cochinchine. En 1831, on avait vainement essayé de le faire reconnaître par le gouvernement de l'empereur Minh Mang, Eugène Chaigneau, qui avait été laissé par son oncle en qualité de vice-consul, de guerre lasse, avait quitté Tourane à bord de la *Favorite*, commandée par le capitaine de frégate Laplace, pour se rendre à Java, puis à Batavia et enfin à Bordeaux, il avait été nommé consul à Singapore et, avant de p4.093 regagner son poste, avait vu ses services utilisés par Barrot à Manille.

Charles-Alexandre Challaye, fils aîné d'Alexandre Challaye, sous-chef de division au ministère des Affaires étrangères, depuis consul général à Madrid et à Smyrne, et d'Eugénie Didot, fille du libraire Hyacinthe-Firmin Didot, député d'Eure-et-Loir, né à Paris le 11 août 1816, était entré aux Affaires étrangères en 1835, à dix-neuf ans, et, nommé élève consul, fut chargé de la gérance du consulat de Canton (10 septembre 1839) ; il arriva à Manille au début du mois d'août 1840. Il devait rejoindre son poste sur la *Magicienne*, mais ce bâtiment n'étant pas prêt, il s'embarqua le 1er septembre 1840 sur le navire français la *Rose*, capitaine Costey, « porteur d'instructions détaillées pour toutes les éventualités que M. Barrot pouvait être à même de prévoir ». Chaigneau devait attendre pour partir l'arrivée de la *Magicienne*.

Dans les instructions datées de Manille, le 29 août 1840, Barrot mandait à Challaye :

> « En vertu des pouvoirs qui m'ont été donnés par S. E. M. le ministre des Affaires étrangères en date du 30 novembre 1839, je viens vous prier de faire vos dispositions pour vous rendre en

> Chine où vous allez gérer le consulat de France à la résidence de Canton... Le gouvernement ayant besoin d'avoir le plus tôt possible un agent en Chine, la *Rose* se rendra directement à Cam-sing-moon où la division anglaise qui bloque la rivière a son rendez-vous ; il verra s'il peut aller à Macao ; si oui, il s'y rendra, mais comme il n'est pas accrédité auprès du gouvernement portugais, il se bornera à s'occuper de ce qui ressort de la chancellerie consulaire ; il correspondra avec les Affaires étrangères et avec M. Barrot ; s'il ne peut débarquer à Macao ou s'il est obligé de quitter cette ville, il restera aussi longtemps que possible à bord de la *Rose* ».

15.000 francs étaient alloués au consulat de Canton ; c'était une somme insuffisante ; ce qu'on donnait à Gernaert qui était négociant et avait une maison à Macao et une autre à Canton ; le chancelier Van Loffelt touchait 2.000 francs.

Challaye arrivé à Macao annonçait au gouverneur de cette colonie le 22 septembre 1840 qu'il était désigné pour remplir les fonctions de consul de France à la résidence de Canton et quoiqu'il ne fût pas accrédité près du gouverneur de Sa Majesté Très Fidèle, il demandait à lui présenter ses hommages.

On verra que Challaye dominé par Jancigny se conduisit d'une manière inqualifiable vis-à-vis du consul nommé à Canton ; il eût certainement été révoqué s'il n'avait eu en France de fortes protections. Après avoir occupé quelques postes sans grande importance [1], il fut chargé de la gérance du consulat d'Ancône (7 juin 1855) où il mourut du choléra, victime de son dévouement, le 27 juillet 1856, rachetant ainsi son insubordination passée.

*

Jancigny mandait de Macao, le 10 janvier 1842 au ministre de l'Agriculture :

---

[1] Gérant du consulat de Venise, 4 avril 1845 ; consul de 2e classe à Arica, 10 avril 1847 ; mis en disponibilité par suppression d'emploi, 8 mai 1848 ; consul de 2e classe à Erzeroum, 5 mars 1852.

> « Les Chinois ont été émus de l'arrivée d'une frégate française dans les eaux de la rivière de Canton [1]. Ils paraissent p4.095 persuadés que les Français sont leurs amis naturels et qu'ils sont disposés à favoriser le maintien de leur indépendance. Nos officiers sont traités par eux avec des égards, des prévenances, une confiance marquée « *Les Français sont bons*, disent-ils, ils sont venus pour s'opposer aux violences des Anglais, ils prendront notre parti, etc. » J'aurai soin, autant qu'il sera en mon pouvoir de faire, d'éloigner de l'esprit des Chinois cette idée que la France, pourrait, dans les circonstances actuelles, prendre, dans l'intérêt de la Chine, une part active au débat.. Je n'ai pas voulu me rendre encore à Canton dans la crainte que cette démarche, si elle eût suivi de près mon débarquement, n'eût indiqué de ma part le désir d'aller au devant des relations de cette nature. Cette précaution m'a semblé d'autant plus nécessaire que les journaux et l'opinion publique m'avaient déjà désigné comme *Envoyé du roi des Français à la cour de Pe-King*. J'ai pris, au reste, des mesures immédiates pour que ma mission fût envisagée ici sous son véritable caractère et j'ai tout lieu de croire que ce but est aujourd'hui complètement atteint.

Le 30 janvier 1842, Jancigny écrivait de Macao, où depuis quelques jours l'avait rejoint Challaye, au ministre des Affaires étrangères que l'*Erigone* arrivée le 19 appareillait le 29 pour Boca Tigris et Canton :

> « M. le commandant Cécille a cru devoir céder au désir, ou pour parler plus exactement, aux sollicitations pressantes des autorités chinoises qui l'invitaient à se rendre à Canton. Il est venu, aussitôt après son retour, me communiquer les principaux détails de ce qui s'était passé à l'entrevue qui a eu lieu entre les grands mandarins et lui, et qui font le sujet du rapport qu'il adresse à S. E. le ministre de la Marine. — M. Cécille avait pris les précautions convenables pour éviter d'attirer l'attention et il croit avoir droit de penser que rien de positif n'a transpiré sur le lieu, les

[1] *L'Erigone* arriva sur la rade de Macao le 7 décembre.

circonstances et le but de l'entrevue ; il croit même que le fait de l'entrevue est et demeurera secret. — Je doute fort qu'il en puisse être ainsi. Quoi qu'il en soit, il reste bien démontré que de hauts dignitaires civils et militaires dépositaires de la confiance de l'empereur, comprenant enfin l'extrême gravité de la situation dans laquelle p4.096 sont placées les affaires du Céleste Empire, se sont départis, en notre faveur, des règles réputées inviolables de leur étiquette séculaire et, chose inouïe ! ont sollicité avec instance des relations confidentielles et d'égal à égal avec le commandant d'un navire de guerre français !

Le vice-roi de Canton, le commissaire impérial, le général des troupes tartares, etc... avec lesquels M. Cécille est ainsi entré en communication, l'ont accueilli avec l'empressement mêlé de dignité, les attentions et la parfaite politesse qu'on aurait pu attendre des représentants du peuple le plus civilisé. Après plusieurs questions relatives à l'état actuel de l'Europe, aux relations des grandes puissances européennes entre elles, à leur supériorité dans l'art de la guerre, etc., questions auxquelles M. Cécille a répondu en détail et à la très vive satisfaction de ses interlocuteurs, les mandarins ont abordé le sujet réel de l'entrevue sollicitée par eux et ont exprimé le désir que la France pût venir en aide à la Chine dans la crise où les événements l'ont placée. M. Cécille a indiqué comme le seul moyen d'arriver au but que se proposait le gouvernement chinois, l'envoi d'un ambassadeur qui serait chargé de demander, de la part de l'empereur, la médiation du roi des Français — et il a offert de transporter cet ambassadeur en France. — En réponse à cette ouverture qui a paru beaucoup les étonner, les mandarins ont déclaré que l'honneur de l'empire et les usages de la cour impériale s'opposaient insurmontablement à l'envoi d'un ambassadeur et ils ont ajouté qu'aucun dignitaire chinois n'oserait en faire la proposition à l'empereur, de crainte de payer de sa tête la témérité d'une semblable démarche. Le commandant Cécille a offert alors de mettre lui-même par écrit son opinion sur

le moyen qu'il avait indiqué pour que l'empereur pût sortir honorablement de la crise actuelle ; les mandarins éviteraient les dangers de l'initiative en faisant parvenir cet écrit à l'empereur qui déciderait dans sa sagesse. Un mandarin militaire, présent à la conférence, paraît avoir pris alors la parole et s'être montré disposé à porter cette proposition écrite aux pieds du trône céleste tout en avouant sa conviction que l'empereur la rejetterait sans hésiter. Les autres mandarins ont exprimé une conviction semblable.

« D'ailleurs, ont-ils dit, le temps presse et ce dont nous avons besoin, c'est d'une intervention immédiate p4.097 ou, au moins, de l'interposition d'un négociateur bienveillant ! — M. Cécille leur a fait sentir que, dans l'état actuel des choses, aucun des hauts fonctionnaires qui se trouvent à Canton n'ayant de pleins pouvoirs de l'empereur, une semblable interposition manquerait de base et serait sans résultat ; et il les a engagés à réfléchir de nouveau aux conséquences inévitables du système de résistance obstinée que l'empereur paraît décidé à poursuivre, malgré l'insuffisance manifeste des ressources militaires de l'empire. Enfin, au moment où allait se terminer cette conférence, M. le commandant Cécille a annoncé qu'il allait, incessamment, s'éloigner, avec la frégate, des eaux de la rivière de Canton, mais il a fait observer aux hauts dignitaires chinois qu'un agent spécial envoyé par le gouvernement du roi et amené par la frégate en Chine, se trouvait en ce moment à Macao et que si le gouvernement chinois désirait donner suite aux ouvertures qui venaient d'être faites, il pouvait en toute sûreté s'adresser à cet envoyé dont la mission avait pour but la consolidation et l'extension des relations les plus avantageuses et les plus honorables pour les deux peuples. M. Cécille revu la nuit suivante une partie des grands personnages avec lesquels il était entré en relations d'une manière si inattendue : mais, ce second rendez-vous ne paraît avoir eu qu'un intérêt secondaire.

> La conférence... s'est donc terminée sans amener aucun résultat positif... J'ajouterai seulement à ce que j'ai dit des résultats de la conférence que M. le capitaine Cécille a saisi l'occasion qui se présentait de réclamer contre la mesure qui soumet les navires de commerce français en Chine, à des droits plus élevés que ceux qui sont payés par les navires des autres nations, et que les grands mandarins lui ont donné l'assurance que cette distinction au préjudice de notre commerce... serait abolie.

Dubois de Jancigny refusa malgré les tentatives des émissaires chinois de se rendre à Canton dans le but d'entrer en communication avec les autorités ; toutefois, l'intérêt toujours croissant de la situation l'a déterminé, dit-il, à engager M. Challaye à le précéder à Canton où M. Monge l'a accompagné.

p4.098 D'ailleurs la *Canton Press* démentait l'entrevue du commandant Cécille avec les Chinois.

*

Enfin Jancigny écrit de Macao, 15 mai 1842, au ministre des Affaires étrangères qu'il s'est rendu à Canton où il est arrivé le 13 mars. Il a fait un séjour de trois semaines dans celle ville, où ses relations se sont établies par l'intermédiaire de Young Tinn Quâ ou simplement Tinn Quâ, dont le nom honorifique est Pan Sétchang.

> « Dans la matinée du 14 mars, écrit-il, je reçus un message- de Tinn Quâ, me félicitant sur mon arrivée, m'annonçant qu'il avait ordre des grands mandarins de venir me trouver de leur part et me demandant à quelle heure je pourrais le recevoir. Il fut convenu que je le recevrais à 3 heures. Il vint, en effet, accompagné d'un linguiste qui ne comprenait que très imparfaitement la langue anglaise : Je pus, cependant, faire comprendre à Tinn Quâ que je ne désirais parler affaires et surtout affaires politiques qu'aux hauts dignitaires eux-mêmes : que s'ils avaient l'intention d'entrer en conférence avec moi, il était nécessaire que la conférence eût lieu dans le plus bref délai

possible et que, pour éviter toute question de cérémonial ou d'étiquette, nous nous rencontrassions dans une maison tierce. Tinn Quâ s'engagea à aller rendre compte aux autorités et à me faire connaître leur réponse le lendemain.

Le 16, le linguiste qui avait servi d'interprète pendant l'entretien de la veille, est venu dans la soirée, de la part de Tinn Quâ, pour communiquer la réponse des hauts mandarins.

Les mandarins occupant le 2e et 3e rang à Canton avaient reçu l'ordre de m'attendre à une maison de campagne appartenant au mandarin Tinn Quâ et il s'agissait de me déterminer à me rendre moi-même à cette maison de campagne pour y entrer en conférence avec eux. À cette proposition, motivée sur l'impossibilité où se trouvait le commissaire impérial (le prince Yek Shan) de se trouver au rendez-vous qu'il avait désiré me donner, *par suite d'indisposition*, je répondis que je p4.099 ne pouvais avoir de conférence *utile* avec des mandarins d'un rang inférieur à celui du commissaire impérial ou du vice-roi (dont il n'était pas fait mention), mais que, dans le cas où ces mandarins, dont on venait de me parler, désireraient venir me trouver au consulat de France, je me tiendrais honoré de leur visite et les recevrais avec grand plaisir, mais sans m'engager à traiter aucune affaire sérieuse avec eux. Le vieux linguiste promit de rendre un compte fidèle de ma détermination à cet égard et prit congé.

Le 17 et le 18 se passèrent en pourparlers. M. Challaye eut la complaisance de donner au mandarin Tinn Quâ les explications qui paraissaient nécessaires pour que les hautes autorités chinoises comprissent le véritable caractère de ma mission et les motifs qui s'opposaient (surtout depuis qu'une entrevue avait eu lieu entre M. le capitaine Cécille et les hautes autorités en question) à ce que je pusse consentir à conférer avec des officiers d'un rang inférieur.

Il fut convenu dans la journée du 19 :

Que l'entrevue proposée par les hauts dignitaires aurait lieu le lendemain vers 10 heures du matin, à la maison de campagne déjà désignée ;

Que le commissaire impérial , le vice-roi, le lieutenant-gouverneur, le directeur général des Sels, le directeur général des Grains ou Subsistances et le préfet de Canton (ce dernier fonctionnaire peut-être) se trouveraient à la conférence ;

Que j'y viendrais accompagné de M. Challaye et de MM. Monge et Chonski ;

Que, provisoirement, selon le désir exprimé par les hauts dignitaires chinois, la conférence serait tenue secrète.

Le dimanche, 20 mars, à 9 heures du matin, je me rendis, avec ces messieurs, au débarcadère où nous attendait un bateau de voyage mis à mes ordres par Tinn Quâ avec un interprète qui devait nous conduire au lieu du rendez-vous. Nous nous embarquâmes et remontâmes la rivière jusqu'au-dessus de « Macao-Passage », nous pénétrâmes ensuite au travers d'une multitude de bateaux, dans un petit bras du fleuve ou un canal, sur les bords duquel se trouvaient plusieurs magasins pour les thés ou la soie, appartenant aux hanistes, et, continuant notre marche jusqu'à une petite distance dans l'intérieur des terres, en dehors de la ville, nous arrivâmes à p4.100 10 heures à la maison de campagne du mandarin Tinn Quâ, située sur la rive *gauche* du fleuve, *droite* du bras ou canal en question. Nous fûmes reçus avec toutes sortes d'égards et d'attentions par Tinn Quâ ; il nous informa que plusieurs mandarins à la suite du prince et du vice-roi étaient déjà arrivés, mais que ces hauts fonctionnaires n'arriveraient probablement pas avant une heure ou deux ayant eu à terminer plusieurs affaires importantes pour le service de l'empereur. On nous servit une collation, après que nous eûmes fait nos toilettes *officielles* dans des appartements qui nous avaient été désignés d'avance. On me présenta un Chinois qui devait servir d'interprète à la conférence et que j'appris être

employé auprès du vice-roi en qualité de secrétaire. Ce personnage, destiné à jouer un rôle important quoique secondaire dans l'affaire qui réunissait, aux portes de Canton, l'humble représentant des intérêts de la France et le neveu du Céleste Empereur, me parut être assez intelligent, bon homme, s'il est permis de le juger sur la mine, assez familiarisé avec les idées européennes et avec la langue anglaise pour pouvoir comprendre et rendre fidèlement le sens de ce que j'allais avoir l'occasion de dire aux hauts dignitaires qui désiraient conférer avec moi des grands intérêts de leur pays. J'eus donc lieu d'espérer, dès lors, que, sur tous les points d'une importance réelle, ce que je dirais serait compris, et la suite de mes relations avec les autorités chinoises, toujours par l'intermédiaire obligé de ce même interprète, m'a prouvé que j'avais porté un jugement assez exact du degré d'habileté et du caractère de cet officier, dont le nom est Onn Ping-kounn, mais que j'ai entendu désigner habituellement par celui de Kou. Il est parent de Tinn Quâ.

Vers midi, le son des gongs et du canon se fit entendre : il indiquait l'approche du prince et du vice-roi. Un peu avant midi et demi, je fus invité à me rendre avec ces messieurs dans une salle basse où nous attendîmes à peine cinq minutes l'arrivée des grands personnages : Yek Shan (ou Yih Shan), commissaire impérial, ministre d'État, général en chef des troupes impériales (destinées à châtier les rebelles), Ki-Koung, gouverneur général des Deux Provinces (Kwang-toung et Kwang-si) ou (comme il est habituellement désigné par les Européens) vice-roi de Canton ; Liang Pao-tchang, p4.101 lieutenant-gouverneur, Y Tchung-fou, directeur général des Gabelles, Si, directeur général des Subsistances, Yi Tchang-wa, préfet de Canton, me furent successivement nommés par l'interprète. Je présentai à leurs excellences M. Challaye, consul de France, MM. Monge et Chonski. Après les premiers compliments et l'échange des démonstrations les plus amicales, nous nous assîmes, le prince Yek-Shan insistant pour que je prisse place avant lui-même et les autres dignitaires

chinois. J'exprimai alors en quelques mots la satisfaction que j'éprouvais de me trouver au milieu de personnages aussi éminents par les emplois dont la confiance de l'empereur les a revêtus et de pouvoir saisir une occasion aussi favorable, occasion que j'avais longtemps désirée, de faire parvenir sûrement à S. M. I. l'assurance des bons sentiments de la France envers le Céleste Empire et celle des sentiments personnels d'estime, d'intérêt et d'amitié sincères du roi des Français pour l'empereur. Je remarquai qu'en interprétant ces paroles, le linguiste faisait usage du mot *wang* pour désigner le roi. Je l'interrompis pour lui demander si ce titre ne désignait pas, d'après les idées chinoises, un prince d'un rang inférieur à celui d'*empereur*. J'ajoutai que, dans ce cas, je demanderais, avant d'entrer en conférence, que le roi des Français fût désigné par le même titre que celui qui est employé pour désigner l'empereur de Chine ou par des titres équivalents. J'expliquai que le souverain du royaume ou de l'empire de France avait porté plusieurs fois le titre d'empereur ; que plusieurs souverains en Europe ou dans les autres parties du monde, quoique portant ce titre d'empereur, étaient, par le fait, des princes infiniment moins puissants que le roi des Français et qu'en toute circonstance où le nom de notre souverain et celui du souverain chinois pouvaient être mentionnés ou même indiqués, il devait être bien entendu que ces noms ou titres se trouvaient appliqués à des souverains parfaitement égaux en *dignité*. Il me fut répondu que : l'empereur de Chine lui-même était souvent désigné, dans le discours ordinaire, par le mot *wang* ; que, dans tous les cas, c'était une manière abrégée de désigner un prince souverain ; mais, que les hauts dignitaires chinois comprenaient à merveille et admettaient sans hésitation, que le rang, la dignité et la puissance du roi des Français ne le cédaient en rien au p4.102 rang, à la dignité et à la puissance des plus grands souverains de la terre et enfin que des relations amicales entre notre roi et leur empereur ne pouvaient subsister que sur le pied d'une égalité parfaite, etc.

Ce point éclairci, j'ai fait témoigner au prince Yek-Shan et aux autres grands dignitaires que j'étais prêt à entrer en conférence avec eux s'ils le désiraient. Cette ouverture a été accueillie avec empressement et nous nous sommes rendus dans un salon, au premier étage, où la conférence a eu lieu.

J'ai cru devoir l'ouvrir en priant leurs excellences de me permettre de laisser de côté, pour le moment, les réclamations ou les demandes que je pouvais avoir à faire au nom de la France et je les ai engagées à désigner précisément les points sur lesquels on désirait avoir mon avis. Il m'a été répondu que le but principal des autorités chinoises était de s'assurer comment, et jusqu'à quel point, la France pouvait venir en aide à la Chine dans les circonstances actuelles. J'ai fait observer, alors, qu'il me semblait nécessaire, avant tout, de bien établir *quelles étaient ces circonstances* et j'ai essayé de faire interpréter par le linguiste l'opinion que je m'étais formée de la *situation actuelle*. — Je me suis aperçu bien vite que le linguiste ou ne comprenait qu'imparfaitement ma pensée, ou, ce qui était pis encore, qu'il ne la reproduisait qu'avec des précautions extrêmes et des *adoucissements dangereux pour le sens* de ce qu'il avait compris et qui pouvait blesser la vanité chinoise. Il en résultait que je paraissais, aux yeux des officiers chinois, me complaire dans des généralités insignifiantes et éviter toute discussion sérieuse, ou du moins vouloir leur laisser l'initiative de cette discussion et *les voir venir* au lieu d'aller franchement à eux ! Cela devint évident par les signes d'impatience du commissaire impérial qui finit par me faire demander : 1° Si la France voulait se charger du rôle de médiatrice entre la Chine et l'Angleterre ? 2° Sur quelles bases je pensais que la Chine pût traiter de la paix avec l'Angleterre, par l'entremise de la France. — Je n'hésitai pas à donner mon opinion *personnelle* à cet égard et je spécifiai comme bases *probables* d'une paix durable les conditions suivantes :

1° Cession de l'île de Hong-Kong, à perpétuité, à l'Angleterre. p4.103

2° Restitution par l'Angleterre des autres points occupés en ce moment par ses troupes.

3° Ouverture des principaux ports de la Chine aux navires de commerce de toutes les nations amies, avec fixation d'un tarif de douanes et abolition de l'intervention politique des « hong-merchants » (hanistes).

4° Résidence d'ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et des puissances amies, à Peking, — ainsi qu'établissement d'agents consulaires dans les différents ports de Chine ouverts au commerce.

5° Payement par la Chine d'une certaine somme pour couvrir les frais de la guerre.

6° Indemnité au commerce anglais pour la saisie de l'opium.

7° Règlement de la question de l'importation de l'opium.

Sur la question de savoir si la France consentirait à intervenir comme médiatrice, je me contentai de faire observer : que la solution de cette question dépendait d'une foule de circonstances ; qu'il fallait, avant tout, que la médiation fût demandée d'une manière formelle et convenable par la Chine ; que l'empereur devait être consulté à cet égard, si le commissaire impérial n'avait pas les pouvoirs nécessaires ; qu'il était urgent de prendre un parti ; que j'étais prêt à contribuer, autant que cela était en mon pouvoir, à faire connaître la vérité à S. M. I. sur la situation actuelle ; que la France avait intérêt à ce que la question pendante entre les deux puissances belligérantes fût réglée d'une manière *honorable* pour la Chine et avantageuse non seulement à la Chine, mais à tous les peuples civilisés ; que je parlais sous l'empire de cette conviction, mais, que je devais, dans l'état actuel des choses, me borner à offrir de transmettre au gouvernement du roi l'expression du désir que le gouvernement chinois pourrait juger à propos de manifester relativement à la médiation de la France. Dans le cours de la discussion qui s'engagea sur ces divers points et qui dura trois heures, je pus me convaincre de l'*extrême*

répugnance que les grands mandarins éprouvaient à *tenter* de faire arriver la vérité jusqu'à leur souverain et des difficultés sans nombre que les usages, les règles sévères de l'étiquette et les règles plus sévères encore qui président aux relations *officielles* des autorités chinoises avec les étrangers, doivent apporter, longtemps encore, à l'expédition des affaires p4.104 les plus importantes, quand elles touchent à ces relations ! — Les grands dignitaires ne se montrèrent pas disposés, dans cette conférence, à reconnaître la *nécessité*, à une époque plus ou moins rapprochée, de traiter avec l'Angleterre sur les bases que j'avais indiquées et qu'ils *savaient* cependant (je n'en doute pas), être, à peu près, les mêmes, dans leur ensemble, que celles qui leur ont été notifiées par le plénipotentiaire anglais à son arrivée en Chine. Je ne pouvais croire que ce fût leur dernier mot et j'ai acquis depuis la certitude qu'ils savaient mieux, en effet, à quoi s'en tenir sur la situation de leurs affaires et sur les moyens de résistance dont l'empereur pouvait encore disposer, qu'ils ne voulaient le laisser voir dans cette occasion.

En résumant la longue et fatigante discussion dont je viens de faire connaître l'ensemble à V. E., je demandai qu'un des mandarins présents à la conférence fût désigné par les hauts dignitaires, pour traiter avec moi, dans la suite, tant les questions de détail qui se rattachaient à cette conférence que les autres questions qui devaient se présenter. Le mandarin Tinn Quâ reçut immédiatement l'ordre de se tenir en relations journalières avec moi, à cet effet. Je demandai ensuite à faire part à M. Challaye, en présence des hauts personnages qui se trouvaient réunis dans le salon de conférence, des principaux sujets qui avaient été abordés dans le cours de la discussion et des arrangements qui avaient été pris. M. Challaye fut invité, en conséquence, à prendre part à la conclusion de cette séance et ce fut devant lui que les grands mandarins, après avoir exprimé leur reconnaissance de toute la peine que je m'étais donnée pour leur expliquer ce que je croyais le plus utile aux vrais intérêts de leur

pays, dans ce moment de crise, s'engagèrent à me faire part, dans le plus court délai possible, du résultat de leurs délibérations sur cet important sujet.

À 4 heures, le commissaire impérial, le vice-roi et le lieutenant-gouverneur prirent congé de nous. Il fallut accepter ensuite un dîner chinois qui avait été préparé pour nous et dont le mandarin Tinn Quâ, notre hôte, fit lui-même les honneurs, et enfin, à 7 heures du soir, nous fûmes de retour au consulat de France.

Le 21, Tinn Quâ et le linguiste Kou vinrent me trouver p4.105 de la part des grands mandarins pour écrire sous ma dictée : 1° le résumé de l'opinion que j'avais formulée la veille sur les moyens d'arriver à conclure une paix honorable avec l'Angleterre ; 2° les demandes ou réclamations que j'avais à adresser au gouvernement chinois. — Ces demandes se réduisaient à obtenir enfin la suppression des droits extraordinaires payés par nos navires, suppression qui leur avait déjà été demandée plusieurs fois et, en dernier lieu, par M. le capitaine Cécille, et à obtenir également la libération d'un jeune chrétien chinois, élève des Missions étrangères, compromis dans l'affaire de M. Taillandier [1], l'un de nos missionnaires. Je dictai la note demandée et réponse me fut promise pour le lendemain.

Le 22, Tinn Quâ, empêché par des affaires de famille, n'ayant pu se rendre lui-même au consulat, fit prier M. Challaye de vouloir bien prendre la peine de passer chez lui. J'engageai M. Challaye à se rendre à cette invitation, mais, je lui recommandai de faire comprendre à Tinn Quâ que cette démarche était de pure obligeance et qu'il ne consentait (M. Challaye) à mettre toute étiquette de côté que par égards pour moi et pour ne pas entraver, sans nécessité absolue, la marche des négociations. Je recommandai en outre à M. Challaye de prendre des notes de sa

[1] *Louis Alphonse* Taillandier, né le 12 août 1815, à Denazé (Mayenne) ; parti le 28 avril 1839, pour le Tong-king occidental ; mort le 11 mai 1856, dans la province de Nghe an, Tong-king méridional ; en se rendant dans sa mission, il fut arrêté et emprisonné trois mois à Canton.

conférence avec Tinn Quâ, sur le lieu même. Voici, d'après ces notes, quel a été le résultat de cette conférence.

Tinn Quâ avait remis la veille, aux grands mandarins, le papier qu'il avait écrit sous ma dictée, et, à son retour, il avait écrit sur trois feuilles séparées les réponses et observations suivantes. — Les observations contenues dans la troisième feuille devaient, *disait-il*, être considérées comme l'expression de son opinion personnelle.

— J'ai l'honneur de transmettre ces écrits à V. E. : ils sont numérotés, 1, 2, 3, Ce sont les originaux.

Dans le n° 1, les hauts dignitaires déclarent : « qu'il leur est impossible de soumettre à l'Empereur, comme base de toute négociation tendant à empêcher les Anglais de p4.106 continuer leur œuvre de destruction, les conditions indiquées par moi comme devant être probablement exigées par les Anglais, dans les conclusions d'un traité définitif entre les nations. — S'ils se hasardaient à soumettre de semblables propositions à S. M. I., ils seraient certains (les hauts mandarins) de tomber en disgrâce comme *Ki Shen* et même courraient grand risque d'être mis à mort ! Ainsi, cette démarche de leur part, sans amener aucun résultat utile pour l'empire, causerait indubitablement leur perte ! — Les hauts mandarins se confient dans les dispositions bienveillantes, les lumières et l'expérience du chef français, pour qu'il leur indique quelque *biais*, quelque voie détournée qui puisse les tirer d'embarras sans les exposer inutilement. »

2e feuille. — « Les hauts mandarins font observer que l'existence des hanistes est liée aux véritables intérêts des étrangers eux-mêmes. En effet, dans le cas où un haniste débiteur d'un étranger ne le paye pas, ce dernier s'adresse aux autres hanistes qui acquittent la dette et le débiteur est envoyé en exil. S'il n'y avait pas de hong merchants (hanistes), les étrangers pourraient être trompés et volés de mille manières, sans avoir de recours contre ceux qui les auraient trompés et ils n'auraient de chance d'obtenir justice qu'en s'adressant continuellement aux autorités. — En outre, les hanistes sont nécessaires au gouvernement qui, si leur privilège était aboli, serait obligé de se charger lui-même de la perception des droits, ce qui entraînerait de grands inconvénients et des pertes considérables pour le Trésor

impérial. Il est donc dans l'intérêt de toutes les parties de maintenir le système des hanistes ! »

3e feuille. — Remarques de Tinn Quâ sur la situation actuelle. « Dans le cas où l'ennemi s'est emparé d'un point quelconque pendant la guerre, il n'est pas convenable, d'après les usages chinois, que celui qui a été dépouillé vienne demander au spoliateur de lui restituer ce dont il s'est emparé. Il faut que la puissance lésée trouve un moyen quelconque de rentrer dans sa propriété soit par la ruse, soit par la force.

« Dans les provinces ou les villes conquises par les Anglais, la population ne se soumettra pas à eux et sera au contraire p4.107 dans des dispositions continuellement hostiles à leur égard.

« Quand même les Anglais conserveraient leurs conquêtes pendant dix années, ils auront à repousser des attaques incessantes et ne seront jamais tranquilles. Les Chinois repoussés et battus par les Anglais, reviendront toujours à la charge.

« Les mœurs, les usages, les habitudes de la Chine diffèrent entièrement des mœurs, des usages, des habitudes des pays étrangers. En conséquence, quand même les Anglais s'empareraient de toute la côte de l'Est, ils ne pourront jamais amener les Chinois à commercer avec eux, et, à supposer qu'ils puissent réussir à conquérir la Chine toute entière, il en serait encore de même. Les Chinois leur demeureraient hostiles et ne consentiraient point à entretenir des relations suivies avec eux ! — À quoi donc leur aura-t-il servi de nous avoir fait la guerre ? »

Ce qui précède et que j'ai marqué de guillemets ne doit pas être considéré comme une traduction exacte des écrits en question, mais, seulement, comme en reproduisant le sens général.

Le 23, j'eus une longue conférence avec Tinn Quâ. J'entrai dans la discussion la plus approfondie qu'il me parût possible de mener à bien, sur les principales questions politiques. — Je lui fis prendre un *mémorandum* de cette discussion. — Je me plaignis ensuite de ce que mes demandes relatives à la réduction des droits et à la libération du jeune chrétien étaient restées sans réponse, Tinn Quâ me donna l'assurance la plus positive que les grands

mandarins s'étaient occupés de ces affaires et que la France aurait satisfaction entière sur le premier point. Quant au second, un rapport ayant été adressé à l'empereur et la sentence impériale étant attendue d'un jour à l'autre, il devenait excessivement difficile de trouver un prétexte pour mettre le prisonnier en liberté, mais on désirait sincèrement m'être agréable dans cette affaire et on espérait, d'ici à quelque temps, parvenir à la terminer selon mon désir. — Il fut convenu que Tinn Quâ insisterait auprès des autorités pour le règlement définitif et immédiat de la question des droits et qu'il engagerait, de ma part, les hauts dignitaires à prendre un parti sur la question, soulevée par eux, de l'intervention de la France. p4.108

Il ne se passa rien d'important entre le 23 et le 31 mars.

Le 31, Tinn Quâ vint me trouver (toujours accompagné de l'interprète Kou, son parent), et dans le cours de la longue conversation (cette conversation a duré plus de 3 heures) que nous eûmes sur les affaires de Chine, je m'aperçus d'un changement notable dans le langage et les manières de mes interlocuteurs à mon égard. Ils me parurent convaincus enfin de la sincérité des opinions que j'avais émises, des conseils que j'avais donnés. Tout indiquait en eux confiance dans les intentions de la France, espoir dans son intervention, désir de lui être agréable, conviction des avantages réels qui pourraient être pour la Chine le résultat d'une conduite franche et amicale envers la France. Aussi, avant la fin de notre entrevue, Tinn Quâ s'était-il ouvert avec moi, non seulement sur ce qu'il *pensait en réalité* de la crise actuelle et de son issue probable, mais encore sur les *véritables* sentiments des hauts dignitaires à cet égard ! — Voici, en peu de mots, le résumé de ce qu'il me dit :

« Les Chinois n'aiment pas les Anglais et seraient prêts à faire les plus grands sacrifices pour obtenir le concours de la France dans leur lutte contre ce peuple oppresseur. Néanmoins, tout ce qu'il y a d'intelligent en Chine comprend : d'un côté, l'impossibilité où se trouve le Céleste Empire de soutenir la guerre avec quelques chances de succès ; de

l'autre, l'impossibilité, pour la France, d'intervenir autrement que comme médiatrice dans les circonstances actuelles. Il serait donc sage de traiter avec les Anglais, même aux conditions que j'ai indiquées, et les grands mandarins désireraient que l'empereur mieux éclairé sur la situation de l'empire et sur ses propres intérêts, pût se résoudre à accepter franchement les sacrifices que les événements lui imposent ! Malheureusement l'empereur est un vieillard faible, ignorant, entêté, mal entouré et qui ne peut même trouver dans l'affection de ses sujets l'appui indispensable à l'adoption d'une résolution désespérée ! — La Chine est donc dans une position doublement critique et par l'insuffisance de ses ressources et par le défaut d'habileté et d'énergie de son souverain, comme aussi par son manque de popularité ! — Dieu permettra peut-être que la France vienne à son secours ! »

Telles ont été, Monsieur le ministre, les révélations de p4.109 Tinn Quâ et elles me semblent confirmer pleinement les vues que j'ai eu occasion de vous soumettre sur la situation réelle des affaires en Chine dans mes dépêches précédentes.

J'avais annoncé à Tinn Quâ mon départ probable de Canton pour le 3 avril et demandé réponse *définitive, sur tous les points*, dans le cours de la journée du 2. — Un message pressant de Tinn Quâ, dans la soirée du 2, me détermina à retarder mon départ jusqu'au 4. — Le 3, enfin, à 1 heure de l'après-midi, Tinn Quâ arriva avec le secrétaire du vice-roi, le linguiste Kou. Ils étaient chargés de me faire la communication suivante :

Les usages chinois s'opposant à ce que les grands dignitaires de l'empire écrivent à un ministre étranger sans un ordre exprès de l'empereur, Tinn Quâ avait reçu l'ordre de m'écrire, de la part des grands mandarins, pour m'informer de cette circonstance et me prier d'assurer le gouvernement français des bons sentiments de la Chine à l'égard de la France et de la vive satisfaction qu'avaient éprouvée les grands dignitaires à entrer en relations directes avec un agent du gouvernement du roi : il était chargé d'exprimer de leur part le désir et l'espoir que la France pût consentir à interposer sa médiation pour l'arrangement des différends

subsistant aujourd'hui entre la Grande-Bretagne et l'empire chinois. Tinn Quâ était autorisé, en outre, à me prévenir que, sur ma demande, le gouvernement chinois avait résolu d'affranchir, à l'avenir, les navires de commerce français des droits additionnels dont ils ont été grevés jusqu'à ce jour et qui s'élèvent à 100 taels [1] environ par navire. Cette mesure est adoptée par le gouvernement chinois dans le but de donner à la France une preuve de plus du désir qu'éprouve la Chine d'entretenir avec elle des relations amicales. Le commissaire impérial, le vice-roi et le lieutenant-gouverneur m'envoyaient par Tinn Quâ, avec leurs cartes de visite et leurs souhaits pour mon heureux retour à Macao, une passe pour tous mes effets et une liste de quelques cadeaux qu'ils me priaient d'accepter comme un gage de leurs sentiments d'estime et d'amitié. Enfin, Tinn Quâ était chargé de me donner l'assurance la plus formelle que les autorités chinoises p4.110 feraient tous leurs efforts pour amener, de manière ou d'autre, la libération du jeune prisonnier chrétien au sort duquel je m'intéressais. — Dans une dernière conversation que j'eus avec Tinn Quâ, après qu'il se fût acquitté du message des trois grands dignitaires, il me donna de nouvelles preuves de la sincérité des sentiments qu'il avait manifestés à notre entrevue du 31 mars. — Il se montra (et je le crois) franchement disposé à servir nos intérêts, et quoique ce ne soit pas un homme d'une bien grande intelligence, il me paraît avoir un jugement sain et capable d'apprécier très nettement les dangers de la situation dans laquelle son pays se trouve placé et les ressources que l'avenir pourrait offrir à la Chine si la France consentait à l'aider de son influence et de ses conseils. — Je n'hésite pas à penser qu'en lui témoignant de la confiance et en reconnaissant par quelques distinctions flatteuses ce que sa conduite a eu d'obligeant pour nous, on trouverait en lui, au besoin, un correspondant dévoué, fidèle et utile. — Le capitaine Cécille a eu également beaucoup à se louer du mandarin Tinn Quâ. Je puis

[1] 760 francs.

mentionner, ici, en passant, qu'ainsi que je l'avais prévu, l'entrevue du capitaine Cécille avec les autorités chinoises a été connue à Canton et à Macao, peu de temps après son départ pour Manille. Dans le cours de mes relations avec les hauts dignitaires, il n'a été fait, du côté de ces éminents personnages, aucune allusion à cette entrevue, mais, j'ai eu soin de les remercier des attentions dont le commandant de l'*Erigone* avait été l'objet lors de sa visite à Canton.

La lettre annoncée par Tinn Quâ me fut remise dans la soirée du 3 avril. Cette lettre que j'ai l'honneur d'envoyer à V. E., en original, et que M. Libois, procureur des Missions étrangères en Chine, a eu la complaisance de faire traduire par un élève des Missions sur l'entière discrétion duquel on pouvait compter, est ainsi conçue :

« Au chef français, de Jancigny,
Votre humble frère Pan Sé-tchang,
prosterné devant vous écrit :

« Je suis chargé, de la part du général en chef des armées du premier et du second gouvernement des Provinces, de soumettre à votre seigneurie ce qui suit. p4.111

Votre seigneurie était venue à Canton pour délibérer avec nous sur les moyens de faire la paix avec les Anglais.

Pour témoigner leur reconnaissance de cette faveur et conformément aux avis de votre seigneurie, les grands mandarins auraient voulu, tout d'abord, écrire aux ministres de votre noble empire ; mais, attendu que certaines lois de l'empire chinois s'opposent à des communications directes de ce genre, ils n'ont osé passer outre et ont chargé votre humble frère de vous faire connaître leur désir, qui est que votre seigneurie veuille bien faire accepter aux ministres de votre noble empire les salutations empressées des grands mandarins et les assurer de leur part que les relations amicales qui ont toujours existé entre les deux gouvernements ne peuvent qu'être affermies par la conduite pleine de bienveillance de votre seigneurie à notre égard. Les conseils que votre seigneurie nous a donnés sur plusieurs points importants sont difficiles à suivre, et, pour ce motif, nous n'avons pas osé en faire part à l'empereur, mais, si votre seigneurie

pouvait trouver un moyen d'éluder ces difficultés, pour arriver au but (*rem perficere*), tous les mandarins vous rendraient (votre humble frère y compris) d'amples actions de grâces.

Si vous voulez bien communiquer exactement toutes ces choses aux ministres de votre noble empire, en les saluant de la part de chacun de nous en particulier, vous nous procurerez la satisfaction la plus vive !

Votre très humble frère Pan Sé-tchang expose de plus :

Que, selon les intentions (*sicut jussisti*) de votre seigneurie, l'ordre a déjà été donné à tous les marchands hanistes, pour qu'ils ne perçoivent pas plus, à l'avenir, des navires français que des autres ?

23e jour de la 2e lune de la 22e année de Taou Kwang (3 avril 1842).

Le but le plus important de mon voyage à Canton étant ainsi atteint, je quittai cette ville le 4 et fus de retour à Macao le 7 avril. J'en repartis le 13, avec M. Morrison [1], secrétaire interprète de la mission britannique en Chine, pour me rendre à Hongkong où j'arriverai dans la matinée du 14... p4.112

J'étais de retour à Macao le 18, avec M. Monge, et j'y ai été rejoint le 19 par M. Chonski que j'avais laissé à Canton pour y terminer plusieurs travaux commencés sur le commerce de cette ville...

J'avais également recommandé à M. Chonski d'écrire aux hanistes pour s'informer si l'ordre (au sujet des droits à percevoir des navires français) mentionné dans la lettre (des autorités chinoises du 3 avril) leur était parvenu. — Voici la réponse collective des hanistes à la lettre de M. Chonski. (Le document original accompagne cette dépêche. Il a été traduit par les soins empressés de M. Libois [2].)

« Au seigneur Chonski, secrétaire, etc.

Vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, au sujet des droits de surplus, de 100 taëls, exigés jusqu'à présent des navires de votre

[1] *John Robert* Morrison, né à Macao en 1814 ; † de fièvre paludéenne à Hongkong en 1843 ; fils aîné du célèbre Dr Robert Morrison.

[2] *Napoléon François* Libois, né le 14 décembre 1805 à Chambois (Orne), parti 20 février 1837 ; procureur des Missions étrangères à Macao ; procureur à Rome, 6 avril 1872.

royaume. Nous ne percevions ces droits que par ordre de notre gouvernement et dans l'intérêt du Trésor impérial.

À l'avenir, ainsi que cela a été réglé entre le chef de votre nation et nos grands mandarins, nous ne percevrons rien de plus de vos navires de commerce, que ce qui est payé par les Anglais et les Américains.

Agréez les salutations empressées de :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5<br>SIÉ<br>iéou<br>ien | 3<br>FAN<br>tchao<br>coang | 1<br>OU<br>y<br>ho | 2<br>LOU<br>ki<br>coang | 4<br>LIANG<br>tcheng<br>hi |
| 10<br>Y<br>iun<br>tchang | 8<br>Fan<br>ouin<br>hay | 6<br>Fan<br>ouin<br>tao | 7<br>Ma<br>tso<br>leang | 9<br>Ou<br>tien<br>iuèn |

tous ensemble. »

14e jour de la 3e lune de la 22e année de Tao kwang (24 avril 1842).

Les signatures apposées à ce document sont les noms p4.113 *officiels* des hanistes et doivent être lus dans l'ordre indiqué par les chiffres que j'ai placés au-dessus de chaque nom. Le n° 1 est le célèbre Howquâ dont le nom a figuré si souvent dans les démêlés des Anglais et des autorités chinoises au sujet de l'opium. Les autres sont connus des Européens, sous les noms suivants, par ordre d'ancienneté :

2. Mowqua, 3. Pankequa, 4. Kingqua, 5. Goqua, 6. Mingqua, 7. Saouqua, 8. Ponhoyqua, 9. Samqua, 10. Ching Shing ou Kwanqua [1].

*

Le 8 juillet 1842, la corvette la *Favorite* mouillait sur la rade à Macao après une traversée d'onze jours depuis Singapore ; elle repartait le 17 juillet emmenant Jancigny, arrivait à Hongkong le 18 au soir, appareillait le 20 dans la matinée et se dirigeait vers Ting Haï dans la grande Chousan où les vents ne lui permirent d'arriver que le 6 août vers midi ; de là elle se rendit à Wou soung où, le 23, elle mouillait près de l'*Erigone* qui d'ailleurs n'avait pas tardé à remonter le Yang tseu jusqu'à Nan-King.

[1] Voir *Les marchands hanistes de Canton*, par Henri Cordier. Ext. du *T'oung pao*. Série II, Vol. III. Leide, 1902, in-8, p. 281-315.

La prise de Tchen Kiang (21 juillet 1842) au confluent du Kiang et du Grand canal avait permis aux Anglais de remonter jusqu'à Nan-King ; le 11 août, ils étaient près d'attaquer cette capitale de la vieille Chine, lorsque les Chinois hissèrent le pavillon blanc. Les négociations traînèrent en longueur ; mais enfin, le 29 août, un traité était signé à bord du vaisseau de guerre anglais le Cornwallis par le major général Sir Henry Pottinger et les hauts commissaires chinois Ki-Ying et Ilipou [1].

p4.114 Ce traité, le plus considérable conclu par la Chine avec une puissance européenne depuis le traité de Nertchinsk, comprend treize articles dont nous ne rappellerons que les principaux : ouverture au commerce des cinq ports : Canton, Amoy, Fou Tchéou, Ning Po et Chang Haï, avec le droit d'y établir des consuls (art. 2) ;cession de l'île de Hong-Kong (art. 3) ; indemnité de six millions de dollars pour la valeur de l'opium saisi à Canton en mars 1839 et pour les mauvais traitements infligés aux sujets britanniques (art. 4) ; abolition des marchands hanistes et paiement de trois millions de dollars pour les dettes de ces derniers à l'égard des sujets britanniques (art. 5) ; une indemnité de guerre de douze millions de dollars (art. 6), etc. Ce traité fut approuvé par l'empereur le 24e jour de la 9e lune de la 22e année de son règne (27 oct. 1842), et les ratifications furent échangées à Hong Kong, le 26 juin 1843 [2].

Le commandant Cécille avait laissé l'*Erigone* à Wou Soung, était remonté sur une jonque à Nan-King et avait été présent à la signature du traité ; il quitta Nan-King le 4 septembre pour rejoindre son navire et eut la surprise le 6, en descendant le fleuve, de rencontrer la *Favorite* qui le remontait, surprise peu agréable à en juger par la dépêche que le commandant Cécille adressa le 30 sept. 1842 au ministre de la Marine :

> « J'ai laissé la *Favorite* dans le Yang-tseu Kiang. J'ai été fort étonné de l'y rencontrer, et plus encore de voir M. de Jancigny à bord. J'avais refusé formellement de conduire cet agent p4.115 commercial, qui passe aux yeux des Anglais pour un agent

[1] Jancigny dans une lettre de Macao, le 7 mars 1843, nous apprend qu'Ilipou mourut à Canton le 4 mars à six heures du soir et qu'on faisait courir le bruit qu'il avait été empoisonné.

[2] Henri Cordier dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, X, p. 980.

> politique envoyé en Chine dans des vues peu bienveillantes à leurs intérêts. J'avais refusé formellement, dis-je, de le conduire dans le Nord, sachant le mauvais effet que cela produirait dans l'armée anglaise.

La *Favorite* mouilla le 17 septembre 1842 devant Nan-King, quelques heures après le départ du vapeur *Auckland* qui portait le traité. Elle était de retour à Macao le 10 novembre en même temps que l'*Erigone* arrivée de Canton.

*

Jancigny ne manque pas de relater un petit incident qui se passa près de Macao [1] :

M. le commandant Cécille, de l'*Erigone*, et M. le commandant Page, de la *Favorite*, ayant été se promener avant-hier en compagnie de quelques missionnaires lazaristes dans une île située de l'autre côté de la rade intérieure, l'île *Lappa*, y ont été soudainement assaillis par un rassemblement de Chinois appartenant à la lie du peuple et qui dans cette partie du territoire chinois se sont toujours rendus redoutables par leurs habitudes de violence et de pillage. Ces messieurs ont été tous plus ou moins maltraités. M. le commandant Cécille a été assez grièvement blessé à la tête et a reçu deux fortes contusions, l'une à la main droite, l'autre à la cuisse ; on lui a volé sa casquette galonnée et ses lunettes, c'est à grand peine qu'il a pu, avec ceux qui l'accompagnaient dans cette malheureuse excursion, effectuer sa retraite à l'embarcation qui les a ramenés à Macao où les autorités chinoises, immédiatement informées de ce qui s'était passé, se sont empressées de venir témoigner, au Capt. Cécille combien elles étaient indignées de cet outrage et l'assurer que les mesures les plus promptes et les plus efficaces allaient être prises pour s'emparer des coupables dont les principaux leur avaient été signalés.

p4.116 Cette affaire fut d'ailleurs promptement réglée.

Peu de temps après, des difficultés surgissaient entre le commandant Page et Jancigny au sujet d'une carte du Yang tseu rédigée à bord de la

[1] Lettre au ministre des Affaires étrangères, Macao, 30 déc. 1842.

*Favorite* que réclamait ce dernier. Décidément Jancigny ne s'entendait pas avec la Marine : il écrivit à Paris une lettre de plaintes contre les commandants Cécille et Page.

*

Pendant son séjour à Canton, le commandant Cécille avertit le 1er mars 1843 le vice-roi des deux Kouang, de l'arrivée d'un consul de France :

> « ... J'ai été informé que S. M. le roi des Français envoie un consul de 1e classe en Chine. Cet agent supérieur arrivera dans peu, je l'espère. Je me réjouis de cette circonstance qui me fait espérer que des relations plus intimes pourront bientôt s'établir entre l'Empire Céleste et le royaume de France...
>
> Sig. Cécille.

Le vice-roi répondit [1] :

> « ...Après la mort du commissaire impérial Ilipou, le consul anglais a demandé que j'écrivisse à l'empereur pour le prier d'envoyer à Canton Y, vice-roi des deux Kiang, pour prendre la gestion des affaires. Je me suis conformé à ce désir, et si l'empereur approuve cette demande, il ordonnera à Y de se rendre immédiatement du Kiang Nan ici. Le temps de son arrivée ne doit pas être éloigné. Je prie donc l'honorable commandant d'attendre ce commissaire impérial : alors nous nous verrions ensemble face à face, et nous traiterions de nos affaires selon les circonstances. De cette manière tout s'arrangerait convenablement...

Le commandant Cécille ne peut attendre l'arrivée de Y mais l'arrivée de M. de Ratti-Menton p4.117 permettra aux Chinois de causer avec un représentant de la France, le *seul* autorisé à traiter des affaires [2].

> « J'aurais également désiré conférer avec le commissaire impérial, nommé par l'empereur en remplacement de l'infortuné Ilipou, mais l'époque de son arrivée à Canton étant encore incertaine et des intérêts majeurs réclamant ma présence en

[1] 23e année du 15e jour de la 3e lune.
[2] Lettre du commandant Cécille au vice-roi en date de Canton le 15 avril 1843 (*Extrait*).

Cochinchine, je serai obligé de partir très prochainement pour ce pays, et probablement avant l'arrivée du commissaire impérial. Tout en regrettant cette circonstance, je m'y soumets néanmoins d'autant plus volontiers que je suis informé, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à V. E. dans ma précédente lettre, que M. le comte de Ratti-Menton a été nommé par le roi des Français au consulat de Chine, et que ce haut fonctionnaire arrivera prochainement avec des instructions spéciales pour régler les intérêts politiques et commerciaux qu'il sera possible d'établir entre le Céleste Empire et le royaume de France pour le plus grand avantage des deux nations.

Je crois que M. le comte de Ratti-Menton sera à Canton le mois prochain, sans cependant pouvoir l'affirmer à cause de la grande distance qu'il a parcourue pour se rendre de France en Chine ; mais quelque soit l'époque de son arrivée, je prie instamment V. E. de reporter sur cet agent supérieur la bienveillance dont elle a bien voulu m'honorer depuis le jour où je la vis pour la première fois et dont je conserverai le précieux souvenir toute ma vie.

Si, après mon départ, V. E. avait quelque communication importante à faire au gouvernement du roi des Français, je l'engagerais à attendre, pour agir, l'arrivée du consul qui seul sera autorisé par S. M. à traiter des affaires publiques avec le gouvernement de l'empereur.

En quittant la Chine, peut-être pour n'y plus revenir jamais, que V. E. veuille, etc.

Sig. Cécille.

p4.118 Cependant Jancigny ne demeurait pas inactif et il entretenait une correspondance importante avec les hautes autorités chinoises. Il échangea des lettres avec Ki Koung, gouverneur général des Deux Kouang :

« J'ai le plaisir d'accuser à V. E. réception de sa lettre du 26 du mois dernier.

J'ai lu avec attention ce que V. E. a jugé à propos de me communiquer relativement aux difficultés et aux délais qu'entraîne la fixation du nouveau tarif... Je suppose que V. E. veut par là faire allusion aux négociations pendantes entre les gouvernements chinois et anglais.

Je ne me propose pas d'examiner, quant à présent, jusqu'à quel point les arrangements avec l'Angleterre pourront, commercialement parlant, exercer dans l'avenir quelque influence de détail sur les négociations récemment ouvertes entre les deux nobles empires, la Chine et la France.

Ce que je souhaite surtout, c'est que certains *principes généraux* soient aussitôt que possible arrêtés entre S. E. le commissaire impérial et moi-même (avec coopération du consul de France) comme base des relations futures, à la fois politiques et commerciales, entre les deux empires.

Dans ce but j'ai cru nécessaire de m'adresser à S. E. le commissaire impérial, et j'ose espérer que V. E. partagera entièrement ma conviction quant à la nécessité et à l'opportunité d'une prompte décision sur un point de cette importance. On s'occupera des détails en temps convenable. Voici pour le moment ce que j'ai à soumettre à V. E. et je saisis cette occasion de lui renouveler mes compliments et mes salutations les plus empressées.

(Signé) A. dB. de Jancigny.
Macao, le 5 juillet 1843.

Ki, second précepteur du prince impérial, président du conseil de la Guerre et gouverneur général des deux Quam, adresse la réponse suivante au noble agent français : p4.119

« J'ai bien reçu, il y a quelques jours, votre lettre par laquelle vous m'exprimiez le désir de voir établir les principes généraux qui doivent servir de base aux relations commerciales de votre noble royaume (avec la Chine) et la nécessité que ces points importants fussent traités de concert avec le haut commissaire

impérial et moi. Nous nous sommes consultés et avons conjointement examiné le nouveau règlement (ou nouveau tarif) proposé par la nation britannique et dont la minute est enfin terminée.

Mais, attendu qu'il ne convient pas qu'aucune nation soit traitée avec la moindre partialité ou privée des effets de la bienveillance impériale, il est nécessaire que ce tarif soit le même pour tous.

Le haut commissaire impérial ayant reçu l'ordre de venir à Canton pour y traiter des affaires des nations qui s'y trouvent (représentées), aucune ne restera étrangère à sa sollicitude et nous espérons pouvoir, en tout, nous conformer à vos sentiments en consultant la raison. Notre unique but étant que les natifs (chinois) et les étrangers, les négociants et le peuple vivent en parfaite harmonie.

Indépendamment d'une dépêche que j'adresse au haut commissaire impérial, sur tous les points de la lettre que vous m'avez écrite afin qu'il puisse délibérer et donner des ordres en conséquence, j'ai jugé utile de vous transmettre cette réponse, sans délai, pour votre gouverne. Je saisis cette occasion pour vous souhaiter toutes sortes de prospérités.

Voilà pour le moment ce que je crois devoir vous communiquer. 17 de la 6e lune de l'an 23 de Tao-Kouang (14 juillet 1843.)

Le colonel A. dB. de Jancigny etc. etc. à Son Excellence Ki-Ying haut commissaire impérial, second précepteur du prince impérial, président du conseil de la Guerre, vice-roi et gouverneur général des deux Kouang, membre de la famille impériale, etc., etc., etc.

« Ayant été officiellement informé de l'arrivée de V. E. dans la capitale des deux Kouang, par S. E. le gouverneur général p4.120 desdites Provinces, je saisis, dans l'état encore précaire de ma santé, la première occasion qui se présente pour offrir à V. E. mes félicitations sincères sur son heureuse arrivée.

Mon très respectable ami, S. E. le vice-roi, aura sans aucun doute fait part à V. E. du vœu ardent que j'ai toujours manifesté de voir, conformément aux désirs de mon auguste souverain et de la nation française en général, les rapports d'amitié qui de temps immémorial ont existé entre les deux gouvernements, prendre dans les circonstances présentes des racines plus profondes, et se développer au sein du Céleste Empire et des États de son auguste souverain.

Pour atteindre ce but, il est convenable de s'occuper sans délai de l'examen des relations qui devront s'établir entre les deux nobles empires, et d'arrêter de concert, comme base de ces relations futures, quelques *principes fondamentaux* et *conventions provisoires* dont la sanction serait soumise ensuite à nos souverains respectifs.

En conséquence (ne pouvant encore à cause de l'état de ma santé me rendre à Canton et jouir de l'avantage d'une conférence avec V. E.) je prends la liberté de solliciter pour M. Challaye, consul de France, et M. de Chonski, mon secrétaire, la faveur d'une entrevue avec V. E.

Ces messieurs, en présentant à V. E. mes souhaits et mes compliments empressés, se trouveront à la fois heureux et honorés de saisir une occasion aussi flatteuse de *communiquer* directement avec V. E., sur les différents *points importants* liés, dans l'avenir, à la prospérité mutuelle des deux Empires.

Si, comme je l'espère, V. E. pense, ainsi que moi, qu'il est convenable et opportun que nous nous entendions promptement sur les principaux points auxquels j'ai fait allusion dans cette lettre, je lui demanderai de vouloir bien envoyer ici, sans délai, un officier d'un rang convenable, ayant la connaissance des affaires et muni des instructions nécessaires. Nous serons ainsi en mesure d'entretenir une correspondance régulière et utile jusqu'à l'époque où je pourrai espérer de faire la connaissance personnelle de V. E.

Je prie V. E. d'agréer mes salutations et mes souhaits les plus empressés et les plus sincères.

(Sig.) A. dB. de Jancigny.

Macao, 5 juillet 1843.

p4.121 Ki, etc., au colonel A. de Jancigny, agent du gouvernement du roi des Français en mission spéciale en Chine, etc., etc., etc.

« Votre lettre que je viens de recevoir est une preuve manifeste de vos intentions bienveillantes et m'a causé une vive satisfaction. J'espère que la maladie dont le hasard a voulu que le noble colonel souffrît les atteintes, aura certainement disparu dans peu de jours et qu'il jouira dès lors d'un bonheur sans mélange.

La France est sans contredit l'un des empires les plus grands et les plus florissants de l'Europe et ses relations (amicales) et son commerce avec la Chine datent de l'époque la plus reculée. Les négociants de cette nation qui sont venus à Canton y ont toujours tenu une conduite exemplaire. Telle a toujours été mon intime conviction.

Maintenant que nous avons consenti à l'établissement d'un tarif régulier et à supprimer les dépenses extraordinaires (auxquelles les négociants étaient soumis) afin que toutes les nations puissent participer également aux gains et aux avantages du commerce, il n'a jamais pu entrer dans notre pensée que les négociants français ne participassent pas à ces avantages.

Messieurs Challaye et Chonski ayant remonté à Canton ces jours-ci, j'ai délégué un commissaire d'un rang élevé pour les recevoir et s'aboucher avec eux. Ces messieurs lui remirent une pièce relative à la fixation des droits, etc., pièce qui a été mise sous mes yeux, mais, attendu que M. Challaye a annoncé que ce n'était qu'une première rédaction peu exacte et qu'il se trouvait un document plus clair et plus complet entre vos mains, je vous prie de vouloir bien le faire traduire en chinois et me l'envoyer au

plus tôt à Canton, afin que je puisse, avec le vice-roi et le lieutenant gouverneur, l'examiner et en approuver les dispositions. J'enverrai ensuite, de nouveau à Macao un officier d'un grade convenable, d'une habileté et d'une expérience éprouvée, pour qu'il puisse délibérer en personne avec vous sur tous les points (nécessaires).

Dans le cas où vous seriez rétabli, et que vous vinssiez à cette capitale, je m'empresserai de vous voir et je vous recevrai avec tous les égards qui vous sont dus. p4.122

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter toutes prospérités. Scellée et close le 18e jour de la 6e lune de l'an 23e de Tao-Kouang (15 juillet 1843).

## Projet d'une convention provisoire
### entre la France et la Chine

Entre leurs excellences Ki-Ying, commissaire impérial, etc., Ki-Koung, gouverneur général des deux provinces Kouang, etc., et, lieutenant gouverneur, etc., d'une part.

Et le colonel Adolphe Philibert Du Bois de Jancigny, agent du gouvernement de l'auguste roi des Français, en mission spéciale en Chine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc., et M. Charles Alexandre Challaye, élève-consul, gérant le consulat de France, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Attendu qu'il importe au maintien des relations de paix et d'amitié qui subsistent depuis longtemps entre les nobles empires de Chine et de France et à l'extension comme à la sûreté de leurs relations commerciales, que les droits et obligations respectifs des citoyens des deux empires soient clairement définis et déterminés, dans les circonstances actuelles, par un règlement spécial, la convention provisoire suivante en quatorze articles, a été arrêtée entre-les officiers (des deux empires) ci-dessus désignés, sauf l'approbation de Leurs Majestés l'empereur de Chine et l'auguste roi des Français.

Article premier. — Il y aura paix et amitié entre Sa Majesté l'empereur de Chine et Sa Majesté l'auguste roi des Français et entre leurs successeurs, à perpétuité.

Les sujets de Sa Majesté l'empereur de Chine auxquels Sa Majesté Impériale pourrait accorder, par la suite, l'autorisation de se rendre en France ou dans les colonies françaises, seront l'objet d'une protection spéciale de la part du gouvernement de Sa Majesté l'auguste roi des Français.

Il en sera de même à l'égard des citoyens français résidant p4.123 avec l'autorisation de leur gouvernement, dans les États de S. M. l'empereur de Chine.

Art. 2. — Tous les rapports officiels entre les agents des deux nations seront basés sur la reconnaissance d'une égalité parfaite entre les deux gouvernements représentés par les agents en question.

L'intervention des marchands chinois connus jusqu'à ce jour sous la dénomination de *hanistes* dans les transactions commerciales entre les Français et les Chinois, ayant cessé depuis plusieurs mois, et ne devant plus être renouvelée à l'avenir, les communications entre les deux gouvernements auront lieu directement entre les agents respectifs des deux gouvernements et sans l'intermédiaire d'aucune autre personne qui ne serait pas d'un rang officiel égal à celui de l'agent accrédité du gouvernement français ou de ses délégués.

Art. 3. — La Chine, dans les relations commerciales qu'elle pourra avoir par la suite avec les ports de l'empire français ou de ses colonies, sera traitée sur le pied des nations les plus favorisées pour tous les détails qui ne seront pas réglés par des dispositions particulières.

La France sera également traitée dans ses relations commerciales avec la Chine, dans les différents ports de commerce, sur le pied des nations les plus favorisées, pour tous les détails qui ne seront pas réglés par des dispositions particulières.

Art. 4. — Toutes les marchandises importées en Chine par navires français et les marchandises françaises importées en Chine par navires étrangers et par voie de terre, sauf les articles dont il sera parlé ci-après, ne seront soumises qu'aux droits et dispositions fixés par le nouveau tarif impérial communiqué officiellement à l'agent du gouvernement français en Chine et à ses délégués.

Art. 5. — Toutes les marchandises exportées de Chine par des navires français ne seront soumises à l'avenir, qu'aux droit fixés par le nouveau tarif impérial.

Art. 6. — Les draps et autres tissus de laine français, les objets d'horlogerie, bijouterie, quincaillerie, fil d'or et d'argent, et les bronzes de fabrication française, articles de Paris, etc., importés par navires français, ne payeront à l'avenir qu'un droit de 5 (cinq pour cent) *ad valorem*.

Art. 7. — Les fils et tissus de soie de toute espèce, excepté p4.124 les soies écrues, exportés de Chine par un navire français payeront les mêmes droits que par le passé et seront soumis aux mêmes restrictions.

Art. 8. — Les droits de port, ancrage et tonnage seront perçus des navires français dans les proportions établies par le nouveau tarif et conformément aux dispositions de l'article 3, paragraphe second.

Art. 9. — Les droits d'importation sur les cargaisons importées par des navires français et les droits spécifiés dans l'article précédent auxquels ces mêmes navires seront soumis, seront payés, sous le contrôle des consuls et des autres agents duement autorisés par eux, dans les ports de Chine ouverts au commerce étranger.

Art. 10. — La présente convention provisoire sera soumise à l'approbation de Leurs Majestés l'empereur de Chine et l'auguste roi des Français, et en cas d'approbation de Leurs Majestés, recevra sa rédaction définitive sous le titre de *Traité de commerce et de navigation* entre les deux empires duement désignés et autorisés à cet effet, par leurs souverains respectifs.

Art. 11. — Le traité ainsi rédigé et signé sera ratifié et les ratifications échangées dans le courant de l'année qui suivra la signature.

Art. 12. — Le traité, résultat de la présente convention provisoire, sera valable pour dix années à compter du jour de l'échange des ratifications. Il pourra être renouvelé par une convention spéciale.

Cependant, les dispositions dudit traité continueront à être obligatoires après les dix années révolues, à moins d'une renonciation volontaire de l'une des hautes parties contractantes signifiée par écrit à l'autre partie par l'intermédiaire de son représentant. — Un an après cette notification, le traité sera considéré comme annulé.

Art. 13. — L'exécution du traité à intervenir sera confiée aux autorités civiles compétentes des deux pays.

Toute infraction aux dispositions du *traité définitif* venant du fait des autorités inférieures ou des sujets de l'empire chinois, sera punie, comme délit de désobéissance aux ordres de l'empereur, conformément aux lois de l'empire, sur la plainte portée par les consuls de France ou leurs délégués. p4.125

Art. 14. — En attendant que les dispositions de la présente convention provisoire aient pris le caractère de *traité définitif*, les Français résidant sur le territoire de l'empire, les navires français et les commerçants de la même nation qui se trouveront dans les ports ouverts au commerce y jouiront d'une protection

spéciale tant pour les personnes que pour les propriétés et seront soumis aux mêmes règlements et obligations que les navires et les sujets anglais par suite du traité conclu entre la Chine et la Grande-Bretagne.

Fait en quadruple expédition à Canton et signé par les officiers des deux empires, ci-dessus désignés, qui y ont apposé leurs cachets respectifs

le de l'année e de Tao-Kwang, e du règne de Louis-Philippe de l'ère chrétienne.

(L. S.) (Signé)

Article additionnel et secret

Les armes de guerre et de chasse (armes à feu et armes blanches) ainsi que tous les objets d'armement, y compris les munitions de guerre de fabrication française qui pourraient être apportés par navire français, pour le compte du gouvernement chinois, seront libres de tout droit à l'entrée.

Le présent article additionnel et secret sera ratifié séparément s'il est maintenu dans le traité définitif, et les ratifications en seront échangées en même temps que celles du traité patent.

Fait à Canton, en quadruple expédition, les jours, mois et ans que dessus.

(L. S.) (Signé)

Pour copie conforme au Projet original.

Macao, 31 juillet 1843.

(Sîg.) : A. dB. de Jancigny.

Dans toutes ces négociations, Jancigny avait eu recours aux bons offices de l'interprète portugais p4.126 Marques qui fut depuis employé régulièrement par la France [1].

Macao, 31 juillet 1843 [2].

...Les obstacles que j'avais déjà rencontrés et ceux que je prévoyais me faisaient une loi de chercher à donner à mes relations ultérieures avec les autorités chinoises un caractère de *précision* et de *promptitude* que l'absence d'un interprète, régulièrement employé dans la mission, ne m'avait pas permis encore de leur imprimer. Je fus conduit par cette

---

[1] Voir Henri Cordier, *La première légation de France en Chine*, p. 8. — Exp. de Chine de 1857-8, pp. 118 n. et *pass*.

[2] Let. de Jancigny à Aff. étrangères.

considération importante et par les nombreuses preuves de confiance et d'estime dont le gouverneur de Macao m'avait honoré, à demander à S. E. qu'elle voulût bien autoriser l'interprète du Sénat (le Sr Martinho Marquès) à m'aider dans ma correspondance, et ma demande fut accueillie avec l'obligeance la plus flatteuse. J'ai eu grandement à me louer de la conduite, de l'exactitude et du zèle du Sr Marquès el je désirerais vivement que V. E. jugeât convenable de donner à cet agent honorable du gouvernement portugais et sinologue distingué, un témoignage de la satisfaction et de l'estime de votre gouvernement.

*

Il est probable que Jancigny s'était hâté dans ses négociations car, dès la fin de mai 1843, il avait appris la nomination de M. de Ratti-Menton [1] comme p4.127 consul à Canton et il écrivait le 31 au ministre :

> « M. de Ratti-Menton trouvera une convention commerciale provisoire déjà préparée, et il n'aura pour ainsi dire qu'à continuer les négociations entamées avec le gouvernement chinois.

Le comte de Ratti-Menton arriva à Macao le 11 juillet et les affaires se gâtèrent immédiatement ; son premier soin fut d'interdire au jeune Challaye, son subordonné, de s'occuper des négociations conduites par Jancigny.

Macao, le 21 juillet 1843 [2]

Monsieur le colonel,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le comte M. de Ratti-Menton, nommé par le roi consul de France en Chine, est arrivé en cette ville le 11 du courant, est entré en fonctions et que je lui ai fait hier la remise des archives du consulat et de tout le service.

---

[1] *Benoît* Ulysse *Laurent Français-de-Paule*, comte de Ratti-Menton, né à Porto-Rico, le 3 avril 1799 ; élève vice-consul, 17 avril 1822 ; attaché au consulat général de Gènes (mai 1824), gérant du consulat de Cagliari (1825), de Naples (1826), de Palerme (mai 1827) ; vice-consul à Arta (12 mai 1831), n'occupe pas ce poste ; en disponibilité sans traitement, 1er août 1831 ; vice-consul à Tiflis, 15 mai 1833 ; consul de 2e classe au même poste, 22 août 1833 ; nommé à Gibraltar, 23 août 1837, n'occupe pas ce poste ; consul à Damas, 8 juillet 1839 ; à Canton, 21 septembre 1842 ; à Calcutta, 1er octobre 1846 ; consul général et chargé d'affaires à Lima, 3 mars 1849 ; consul général à Gênes, 30 juillet 1853 ; réintégré à Lima, 10 décembre 1853 ; réintégré à Gênes, 3 septembre 1854 ; consul général à la Havane, 23 juin 1855 ; ofiicier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1861 ; retraité le 16 août 1862.

[2] Copie de la lettre de Challaye à Jancigny.

> Je crois devoir vous informer que M. le comte de Ratti-Menton m'a signifié que son intention formelle était que je cessasse immédiatement de prendre une part directe ou indirecte aux négociations que j'ai suivies depuis votre arrivée en Chine, de concert avec vous et sous votre direction, et qu'à partir de ce jour je n'eusse plus aucunes relations avec les autorités chinoises.
>
> Me trouvant momentanément et jusqu'à l'époque de mon départ pour l'Europe, placé sous les ordres de M. de Ratti-Menton, je me suis vu, à regret, forcé de m'engager à me conformer à cette injonction.
>
> J'espère néanmoins, M. le colonel, que vos démarches, auxquelles je m'étais associé avec le plus grand plaisir, auront une issue conforme à vos désirs et aux intérêts de notre pays.
>
> Agréez, etc.
>
> (Sig.) C. Alex. Challaye.

Ratti-Menton n'avait apporté aucune dépêche du ministère des Affaires étrangères pour Jancigny dont p4.128 il se tint à l'écart. Jancigny ne devait pas considérer par suite sa mission comme terminée par l'arrivée de Ratti-Menton et se regardait toujours comme un agent du gouvernement du roi en mission spéciale en Chine, mais il avait le tort de ne pas rester dans les limites de cette mission, qui était celle d'observer les événements et non de conduire lui-même des négociations avec les Chinois. On le lui fit bien sentir lorsqu'on apprit sa conduite à Paris. D'autre part le consul eut le tort plus grave encore de mettre les journaux locaux en tiers dans une querelle qui ne regardait que des fonctionnaires français. Sans le prévenir, Ratti-Menton représentait Jancigny dans les journaux portugais et anglais comme usurpant le titre d'agent du gouvernement. Le journal de Macao, *A Aurora Macaense*, insérait, dans son numéro du samedi 22 juillet 1843, une lettre du consul au Dr S. Wells Williams [1], directeur du *Chinese*

[1] *Samuel Wells* Williams, né le 22 sept. 1812, à Utica, New-York ; † 16 février 1884, à Newhaven, Connecticut.

*Repository*, pour protester contre le titre donné à Jancigny. Le consulat de France à Canton se trouvait en effet composé de :

Comte de Ratti-Menton, consul,

G. A. Challaye, élève-consul,

Aimé Rivoire [1], chancelier, p4.129

J. M. Callery, interprète du consulat [2].

Jancigny ne faisait pas partie en effet du consulat, mais il n'en était pas moins chargé d'une mission du gouvernement français, et il répondit à la lettre de Ratti-Menton dans le supplément du numéro 28 de l'*Aurora Macaense*, du 24 juillet 1843 ; il reproduisait la lettre de M. Barrot, consul général de France à Manille, en date du 29 novembre 1841, pour le recommander au gouvernement de Macao comme « Chargé d'une mission du gouvernement français en Chine ». On juge des gorges chaudes que faisaient les étrangers témoins de ces discussions.

Le 29 juillet 1843, par une lettre de Macao, M. de Ratti-Menton mettait au courant de la situation M. Drouyn de Lhuys, directeur de la direction commerciale et du contentieux au ministère des Affaires étrangères :

Monsieur le Directeur,

Je viens de terminer un voyage bien pénible, je vous assure, mais les peines de ce voyage ont été bientôt oubliées, en présence des tracas, disons mieux, des intrigues sans nombre que M. Dubois de Jancigny et M. Challaye sont venu jeter sur mes pas. J'étais parti de Paris, comme vous le savez, avec les meilleures dispositions pour le jeune Challaye et j'étais de plus disposé à ne me pas occuper de M. Dubois de Jancigny. Je suis arrivé à Macao le 11 de ce mois et dès le lendemain, j'écrivis à M. Challaye, qui se trouvait, depuis

---

[1] *Aimé* Rivoire, de Lyon ; chancelier substitué à Saint-Pétersbourg (1834) [9 mois] ; chancelier du consulat de France à Tiflis [4 mois et 12 jours] : gérant du même poste [17 mois et 15 jours] ; chancelier du consulat de France à Canton [14 décembre 1842 7 mois] ; gérant du consulat de France à Singapore [20 mois 16 jours] ; chancelier à Ancône (24 mai 1848) [7 mois 11 jours] ; à Moscou (14 décembre 1848) [1 mois 15 jours] ; commis à la chancellerie de la légation de France à Turin (26 juillet 1851) ; chancelier du consulat de Port-Maurice, États sardes (5 mars 1852) ; démissionnaire (9 oct. 1852) ; premier commis de la chancellerie à Turin (6 déc. 1852) ; admis à la retraite (31 déc. 1858).

[2] Joseph Gaëtan Pierre Marie Calleri ou Callery, né à Turin en 1810 ; agrégé du diocèse de Chambéry ; parti du Havre pour Macao à la fin de mars 1835, à destination de Corée où il n'est jamais allé ; quitta la Société des Missions étrangères ; interprète de la mission Lagrené ; secrétaire interprète au ministère des Affaires étrangères ; † à Paris, 8 juin 1862.

quelque temps, à Canton avec le secrétaire de la *mission* Jancigny, pour lui p4.130 annoncer mon arrivée et l'inviter en même temps à venir me faire la remise des archives et de tout le service. Ma lettre lui parvint le lendemain, mais à mon grand étonnement la réponse se fit attendre huit jours. Je l'avais également averti qu'il n'eût plus à s'occuper d'aucune affaire avec l'autorité locale, car j'avais été déjà prévenu que, plusieurs mois avant, M. Dubois de Jancigny avait été engagé dans une question de faux mandarins, ce qui avait jeté sur notre caractère français un très mauvais vernis. Dès qu'il fut près de moi, M. Challaye me proposa le concours de M. Dubois de Jancigny ; comme je ne lui croyais pas le pouvoir d'engager la responsabilité du gouvernement du roi, je refusai péremptoirement et ajoutai que je ne voulais pas m'associer d'ailleurs aux actes d'une personne qui avait dénoncé et fait dénoncer par M. Challaye dans des lettres officielles adressées au gouvernement du roi deux officiers supérieurs de la Marine royale. En attendant, il me prévint que le Kouang-tcheou fou et une autre personne envoyée, disait-il, par le vice-roi de Canton pour *conférer* avec M. Dubois de Jancigny allaient arriver le lendemain. Or, vous verrez, M. le directeur, par la lettre ci-jointe de M Guillet [1], missionnaire, lequel est très lié avec le mandarin de Macao, que la visite m'était destinée. Le Kouang-tcheou fou arriva et comme *on* lui avait dit que je demeurais chez M. Dubois de Jancigny, il s'y rendit. Informé de ce qui se passait et ayant vu trois jours s'écouler, j'envoyai M. Rivoire chez le Kouang-tcheou fou pour des explications. Ce fonctionnaire *m'expliqua* par lettre qu'il avait ignoré mon arrivée, mais que maintenant qu'il en était informé il s'empresserait de venir chez moi ; il annonça que sa visite aurait lieu vers onze heures du matin. — Au moment où M. Rivoire sortait de chez l'autorité chinoise, M. Dubois de Jancigny y entrait. Je ne puis pas savoir ce qui s'y est dit ; mais vers l'heure indiquée par le Kouang-tcheou fou, un de ses linguistes arriva tout effaré, présentant la carte de visite de son supérieur et m'exprimant le regret de ce qu'il était obligé de partir immédiatement pour Canton, où il était appelé par le vice-roi ; je renvoyai le linguiste avec la carte de visite, en disant que le p4.131 Kouang-tcheou fou eût à venir ou que je me plaindrais en temps opportun de ce singulier procédé. Peu d'instants après, en

[1] *Claude* Guillet, lazariste, arrivé en Chine en 1836 ; mort dans sa famille.

effet, il était chez moi : là la conversation s'engagea sur les motifs qui l'avaient porté à agir de la sorte. Sa réponse fut celle-ci :

> « M. Challaye nous a bien informé de votre arrivée, mais sur la demande que nous avons faite touchant votre grade, il nous a répondu que vous étiez un consul comme lui mais que la supériorité en était réservée à M. Dubois de Jancigny, lequel était grand consul général de 2d ordre et grand ruban rouge du roi de France.
>
> D'un autre côté, le *Chinese Repository*, journal très répandu en Chine, portait au mois de janvier : *Agents étrangers : M. le colonel Db. de Jancigny, commercial agent. — C. Alex. Challaye, consul.*
>
> Ainsi il était bien évident que le consulat de France avait été mis sous la tutèle (sic) de M. Dubois de Jancigny. Or c'est ce que je ne pouvais tolérer sans risquer de me faire passer pour un niais et sans concourir bénévolement avec ces deux messieurs à discréditer l'autorité dont le gouvernement du roi m'a revêtu. L'intrigue a été si singulièrement menée, je dirai même si habilement, qu'aujourd'hui je n'ose me présenter au vice-roi de Canton, M. Challaye m'ayant avoué qu'il aurait de la répugnance à paraître avec moi devant ces autorités, s'appuyant à cet égard sur l'invitation que je lui ai faite de n'avoir pas de relations avec elles dans le sens de ses actes antérieurs. J'ignore ce que M. Dubois de Jancigny et M. Challaye vont écrire à Paris. En rendant compte de quelques-uns des incidents de cette affaire à M. le ministre des Affaires étrangères, j'ai voulu atténuer la gravité de la conduite de M. Challaye ; les égards que j'ai pour sa respectable famille et la crainte de nuire à un jeune homme qui débute, pour ainsi dire, m'ont obligé à des ménagements dont je ne le crois pas digne. Toutefois dans le cas où ces deux messieurs auraient cru devoir lancer contre moi une dénonciation dans le genre de celles contenues contre Mrs. Cécille et Page dan leurs lettres directes et entre autres dans celle de M. Challaye du 7 juin dernier, je vous prierai de vouloir bien communiquer celle-ci à M.

Guizot, et à lui donner par conséquent un caractère officiel. J'oubliais de vous dire, M. le directeur, que M. Challaye depuis la signature des inventaires, m'a refusé toute assistance pour le travail du consulat, quoique m'ayant p4.132 averti que son intention était de ne partir que dans la mousson d'octobre. Vous verrez que toutes les écritures ont été faites par M. Rivoire.

Sig. comte de Ratti-Menton.

Le même jour, le comte de Ratti-Menton adressait à M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, une lettre sur la situation en Chine :

Macao, 29 juillet 1843.

Il importe, je crois, que la France se mette dès à présent en mesure de faire face aux événements futurs. Les établissements récents des îles Marquises, de la Société, et de l'île de Madagascar sont proclamés, avec raison, des actes d'une haute et prévoyante politique ; mais ces établissements, à la distance où ils se trouvent de la Métropole, réclament un large complément ; ce complément consisterait, par exemple, dans l'occupation d'un port ou d'une île de la mer Rouge, dans la prise d'une ou de deux îles dans le golfe de Siam et du Tunquin, et dans l'obtention du gouvernement chinois, comme contre-poids de la cession de Hong-Kong, d'une des îles nombreuses qui bordent l'immense littoral du Céleste Empire. À ce jalonage se rattacherait nécessairement l'organisation de nombreux bateaux à vapeur ; ceux ci deviendraient en temps opportun, le noyau d'une flotte française, prête à agir, suivant les exigences du moment, et serviraient même, le cas échéant, à transporter, par la mer Rouge, les troupes françaises auxquelles le gouvernement égyptien accorderait, de gré ou de force, le transit à travers son territoire.

Établi dès à présent et sous le prétexte des besoins de nos nouveaux établissements, ce service ne pourrait, que je sache, porter aucun ombrage sérieux à l'Angleterre : j'ajouterai d'ailleurs que plusieurs personnes importantes du gouvernement que j'ai vues

à Bombay se plaignent de la dépense énorme qu'entraîne l'organisation de la poste des Indes, ce qui me fait supposer qu'il ne serait pas impossible de prendre des arrangements avec l'Angleterre pour le transport de sa correspondance dans ces parages, ainsi qu'elle en a déjà pour le trajet de la Méditerranée. p4.133

P. S. C'est aussi à Bombay que j'ai eu l'occasion de voir un négociant autrichien, de qui j'ai su que le commerce de Trieste projetait d'établir une ligne de bateaux à vapeur, communiquant entre Suez et les possessions britanniques de l'Inde.

Le commandant Cécille, écrivait au consul à Canton :

Cavitte, à bord de l'*Érigone*, 28 juillet 1843.

M. le consul, je vous fais mon compliment bien sincère sur votre heureuse arrivée à Macao et surtout au gouvernement du roi, de s'être enfin décidé à envoyer à cette résidence un homme de considération et d'expérience, capable de conduire dignement les affaires de la France,

Je désirais beaucoup vous voir avant mon départ de Macao, et je l'ai espéré pendant quelque temps, mais en vain. Le bruit s'était même répandu que vous ne veniez plus en Chine, et j'en ai éprouvé une contrariété d'autant plus grande que je sentais plus que personne l'urgence, pour le gouvernement, d'avoir à Canton un représentant véritable, spécialement accrédité et que dans mes dernières lettres j'avais positivement annoncé votre arrivée à cette haute autorité. Qu'allait-elle penser de moi en voyant que je l'avais trompée ; j'en étais bien vivement affecté, je vous l'assure, M. le consul, et vous pouvez croire d'après cela que, plus que personne, je me réjouis de votre arrivée. Ma satisfaction serait complète si j'étais encore assez heureux pour vous rencontrer, mais je l'espère peu ; un ordre du ministre me retient à Manille : « Soyez-y en juillet, me dit le ministre et que la *Cléopâtre* vous y trouve... »

Néanmoins cet ordre, tout impératif qu'il est, ne serait pas assez fort pour m'empêcher de partir, parce que, mieux que qui que ce

soit, je sais combien le ministre de la Marine est disposé à accueillir toute disposition prise par les commandants dans l'intérêt du service du roi ; mais un empêchement plus grand que tous me retient ici : je compte en ce moment 143 malades...

Je joins à cette lettre quelques copies de ma correspondance avec le vice-roi des deux Kouang : ma dernière lettre à S. E. vous fera connaître dans quels termes je lui ai parlé du consul p4.134 de France et de la confiance qu'il devait lui inspirer ; je désire que cette introduction anticipée puisse vous être utile.

Si sous quelque rapport que ce soit le commandant de l'*Erigone* peut vous être bon à quelque chose, disposez de moi, M. le consul, et soyez assuré que je joindrai mes efforts aux vôtres pour le succès de votre mission et pour tout ce qui peut intéresser le service du roi.

Sig. : Cécille.

*

Il faut avouer que la situation de M. de Ratti-Menton était rendue intolérable par les agissements de Challaye et de Jancigny, qui l'avaient représenté aux autorités chinoises comme un petit agent très subalterne ; Challaye, qui était son subordonné, refusa même de porter au vice-roi la lettre de son consul qui avait pour objet d'ouvrir les relations avec ce haut fonctionnaire chinois. Sur ces entrefaites, la corvette *Alcmène* [1] mouillait, le 23 août, sur la rade de Macao ; deux heures après, le commandant Fornier-Duplan recevait la visite de M. de Ratti-Menton, qui venait réclamer sa protection pour faire cesser les étranges manœuvres de Challaye et de Jancigny, « le faire reconnaître des autorités locales et faire ainsi cesser un état de choses si funeste aux intérêts de la France en ce pays ». À la suite

[1] La corvette *Alcmène* appareilla de la rade de l'île d'Aix le 3 janvier 1843. Elle était commandée par le capitaine de corvette Fornier-Duplan. *Bénigne-Eugène*, né à Orléans en 1788 ; il mourut en 1872. Le 22 février 1842, le capitaine de vaisseau Guindet lui avait remis le commandement de l'*Alcmène* qui se trouvait alors dans le port de Rochefort. Voir *Campagne de l'*Alcmène *en Extrême-Orient* (1843, 44, 45 et 46), d'après le Journal du commandant Fornier-Duplan (*Bull. Soc. Geog. Rochefort*, 1907, N$^{os}$ 4 ; 1907, N$^{os}$ 1 et 2).

de cette visite, le consul écrivit, le 21 août, une lettre officielle au commandant, qui lui répondit le même jour : p4.135

> Monsieur,
>
> J'ai l'honneur de vous prévenir, en réponse à voire lettre de ce jour, que les officiers de la Marine s'étant toujours fait une obligation d'augmenter, autant qu'il dépendait d'eux, la considération à laquelle doivent prétendre les consuls de France au lieu de leur résidence, je me ferai un devoir de vous conduire, avec l'*Alcmène*, jusqu'à Canton et de remplir ainsi les intentions que vous exprimait le commandant Cécille dans sa lettre du 28 juillet dernier.
>
> J'ai l'honneur, etc.

Le mardi 29, le consul, avec les missionnaires lazaristes Guillet et Tcheou, qui devaient servir d'interprètes, était conduit à Whampoa par l'*Alcmène*. Le commandant Fornier-Duplan raconte ainsi leur arrivée à Canton :

> « Là, nous eûmes la surprise de constater l'absence des couleurs françaises, tandis qu'on voyait flotter les pavillons de tous les autres consuls. Le chancelier n'était pas au consulat, il dînait en ville, et il fallut l'envoyer chercher. En entrant, il sauta au cou de M. de R...-M..., et nous dit que nous venions lui sauver la vie. Il nous raconta que lorsqu'il avait signifié à M. C., de la part du consul, qu'il fallait qu'il délogeât du consulat, M. C. lui avait dit, tout furieux :
> — Alors, Monsieur, c'est une guerre à mort entre vous et moi !
> Mais, afin de rendre son asile plus inviolable, il avait écrit, en gros caractères, au-dessus de la porte de sa chambre : « Chancellerie du consulat de France ». Du reste, il avait soin de bien fermer toutes les portes avant de se coucher, et il plaçait son épée nue sur sa table de nuit, prêt à mourir à son poste.
>
> J'arrêtai ses transports en lui témoignant mon pénible étonnement de ce que, à l'arrivée d'un navire français battant flamme, notre pavillon fût le seul qu'on ne vît pas... Le pauvre homme ne sut que répondre [1].

---

[1] *Bull. Soc. Géog. Rochefort*, 1907, p. 303.

Le chancelier remit au consul les deux lettres p4.136 suivantes reçues pour lui la veille, en réponse à la demande d'audience qu'il avait adressée de Macao.

I

En lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai été parfaitement au courant de tout. J'ai remis au vice-roi la lettre qui m'a été apportée par M. Rivoire, à qui j'ai remis la réponse du vice-roi, pour qu'il vous la fasse tenir.

À cause de ses occupations, le noble consul de 1e classe ne peut pas venir à Canton tout de suite ; mais, comme le commissaire impérial est sur son départ, il serait à désirer que M. le consul vînt sans délai pour traiter avec lui ; car, s'il tardait un peu trop, il est à craindre qu'il ne puisse voir le commissaire impérial.

Je souhaite au consul mille bonheurs et le salue respectueusement.

S. Tchang Hoa

La seconde lettre était écrite par le vice-roi :

II

Moi, Tsy, deuxième précepteur du fils de l'empereur, premier préfet de la milice, vice-roi des deux Kouang, j'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre par laquelle j'ai été officiellement informé de l'arrivée à Macao de l'honorable consul de 1e classe. Nous avons ainsi l'espérance de nous voir bientôt mutuellement, mais à cause des fatigues d'un long voyage, il veut se reposer quelques jours avant de venir à Canton.

Le commissaire impérial et moi, conformément à la bonté et à la bienveillance de notre grand empereur, désirons traiter avec les mêmes attentions et les mêmes égards tous les étrangers, de quelque nation qu'ils soient ; car il est extrêmement à désirer de voir régner la paix à l'intérieur afin que chacun soit heureux dans sa position.

J'ai déjà plusieurs fois manifesté ces mêmes sentiments dans mes lettres à M. le commandant Cécille, qui sans doute l'aurait fait connaître à l'honorable consul de 1e classe.

Nous désirons connaître d'une manière certaine et par des p4.137 lettres authentiques, quel est celui qui est chargé de gérer les affaires de l'illustre royaume de France, afin que nous puissions traiter en toute confiance avec lui.

Il a toujours régné entre la France et la Chine une paix et une amitié qui n'ont pas d'exemple parmi les autres royaumes et c'est pour cela qu'il est beaucoup plus facile de tout régler avec vous, Français. N'ayez aucune sollicitude à cet égard. Cependant je désire que le M. consul vienne de suite à Canton, afin d'y traiter facilement les affaires face à face avec le commissaire impérial, ce qui serait plus difficile après son départ.

M. Rivoire attendant à Canton la réponse de votre lettre, je lui remets la présente et je vous souhaite mille bonheurs.

Sig. Ky-Koung [1].

Le 30 août, le consul adressait au vice-roi, pour lui et le commandant Fornier-Duplan, une demande d'audience pour lui remettre une lettre du ministre de France. Après des pourparlers par divers fonctionnaires chinois, l'audience fut fixée au mardi 6 septembre [2].

Peu de jours après, M. de Ratti-Menton recevait du vice-roi sa réponse au ministre des Affaires étrangères et une lettre pour lui-même. M. de Ratti-Menton écrivait à M. Guizot :

Canton, 20 septembre 1843.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu de S. A. le haut commissaire impérial et du vice-roi des deux Kouang une dépêche collective, en réponse à celle que V. E. avait adressée au vice-roi pour m'accréditer auprès de lui, en

[1] Publié dans le *Bull. Soc. Geog. Rochefort*, 1907, p. 304.
[2] Voir *Bull. Soc. Geog. Rochefort*, 1907, p. 307-9.

qualité de consul du roi. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint la traduction de ce document à V. E., en attendant qu'une occasion sûre me permette de lui adresser la pièce originale.

V. E. considérera sans doute cette démarche des hautes p4.138 autorités chinoises comme une innovation importante. La présence sur les lieux du haut commissaire impérial, lequel est investi des pouvoirs les plus étendus, a facilité considérablement l'obtention de la demande que j'avais faite au vice-roi d'une réponse à V. E. Sans la présence de Ki-Ying sur les lieux, il aurait probablement fallu écrire à Pe-King, pour l'autorisation de correspondre avec un ministre étranger.

Je suis, etc.

Sig. comte de Ratti-Menton.

I

Ki-Ying, haut commissaire impérial, etc.
Ki-Koung, vice-roi de la province des Deux Kouang, etc.

À Son Excellence Monsieur Guizot,
Grand ministre de France chargé du département des Affaires étrangères.

Le 13e jour de la 7e lune intercalaire de la 23e année du règne de Tao-Kwang, nous avons reçu en audience M. le comte de Ratti-Menton envoyé à Canton par V. E. en qualité de consul de 1e classe, et il nous a remis directement la lettre où l'illustre ministre nous manifeste des sentiments d'affection si honorables. Nous en avons le cœur plein de joie et l'en remercions.

Nous savons, depuis longtemps, que l'empire de France est un des premiers États de l'Europe ; il y a trois siècles qu'il fait le commerce avec notre empire. Entre ces deux empires a constamment régné la paix et l'amitié, jamais de dissensions, point de sujets de litige, pas de discorde. Les négociants français ont constamment observé, dans leurs affaires, un esprit d'ordre exempt de toute confusion, leur conduite s'est toujours réglée sur les lois de la justice.

Moi le commissaire impérial ai reçu, en dernier lieu, de mon auguste empereur la bienveillante autorisation d'accorder aux étrangers de trafiquer dans les cinq ports de Canton, Fou-Tcheou, Amoy, Ning-Po et Chang-Haï ; en conséquence, p4.139 et d'accord avec mes collègues, j'ai fixé et déterminé les règlements relatifs au commerce ainsi que le tarif. La modicité des droits établis prouve incontestablement que nous avons été, à cet égard, aussi larges et aussi généreux que possible envers les étrangers qui viennent des contrées lointaines. Les négociants français faisant le commerce aussi bien que les Anglais, nous leur accordons les mêmes privilèges que ces derniers et les autres nations ont obtenus par suite de l'approbation de notre excellent empereur.

M^r^ de Ratti-Menton, qui vient d'arriver à Canton, en qualité de consul de première classe, muni de lettres officielles de l'illustre ministre et qui d'ailleurs a déjà occupé plusieurs postes dans d'autres pays de l'Europe où il s'est fait remarquer par sa prudence, son aménité, et son esprit conciliant, parviendra facilement à diriger les négociants français auxquels il fera scrupuleusement observer toutes les dispositions relatives au trafic et étendra ainsi nos rapports de commerce et d'amitié.

Telle est la réponse que nous avons l'honneur d'adresser à l'illustre ministre de France, le priant, pour éviter toute confusion, d'employer les mêmes expressions dont nous nous sommes servis pour exprimer ses titres et ses pouvoirs.

Canton, le 19^e^ jour de la 7^e^ lune intercalaire de la 23^e^ année du règne de Tao-Kwang [1].

Pour copie conforme,

Le Chancelier du consulat, A. Rivoire.

[1] Cette lettre a été insérée dans le *Bull. de la Soc. de Géog. de Rochefort*, 1907, pp. 309-310.

II

Ki-Ying, haut commissaire impérial, membre de la famille impériale, vice-roi des provinces des Deux Kouang, etc.

Ki-Koung, président du ministère de la guerre, vice-roi des deux provinces de Kouang-Toung et de Kouang-Si, etc.

p4.140 envoyent collectivement cette réponse officielle. Le 13e jour de la 7e lune intercalaire de la 23e année de Tao Kouang (6 septembre 1843), nous le susdit commissaire et son collègue eûmes le plaisir d'une entrevue avec l'honorable consul de 1e classe, qui nous présenta directement une lettre que nous avons ouverte, lue et parfaitement comprise.

La France est un État illustre et puissant de l'Océan occidental, qui a entretenu paisiblement et amicalement des rapports avec la Chine pendant plus de trois siècles sans la plus légère contestation et sans effusion de sang. Venu à Canton par ordre de l'empereur, mon maître, pour y déterminer un tarif et des règlements de commerce applicables aux négociants de toutes les nations, et ces règlements ayant été arrêtés et convenus, et le tarif fait et complété, de manière à abolir toute contribution illégale et toute exaction, moi, le haut commissaire impérial, ai soumis respectueusement ces deux actes à l'approbation de S. M., dont la réponse reçue par l'intermédiaire du ministre des Finances contient la gracieuse autorisation de mettre à exécution les dits tarifs et règlements.

Dorénavant les négociants de toutes les nations jouiront surabondamment des bontés de l'empereur de la Chine qui se complaît à manifester sa bienveillance pour les étrangers et à leur ouvrir sa source inépuisable de profits. Or la France qui s'est maintenue si longtemps dans des relations d'amitié avec les Chinois et dont les négociants ont jusqu'à présent tenu une conduite paisible, conforme à la stricte équité, exempte de tout désordre, la France a des droits particuliers à être considérée

avec une égale bienveillance, aucun autre pays ne sera certes plus particulièrement favorisé.

Moi, le susdit haut commissaire impérial, et son collègue avons en conséquence, sur la demande de l'honorable consul de 1e classe, fait faire des copies du nouveau tarif et des nouveaux règlements relatifs aux relations commerciales et y avons formellement apposé les sceaux de notre ministère. Nous les envoyons ci-joint officiellement à l'honorable consul de 1e classe, l'invitant à les faire traduire dans la langue de l'Océan occidental et publier dans son pays afin que les négociants français puissent les connaître et s'y conformer. Par suite de l'ouverture, dans l'intérêt des transactions commerciales, des cinq ports de Canton, Fou-Tcheou, Amoy, p4.141 Ning-Po et Chang-Haï, les droits impériaux spécifiés dans le tarif, ainsi que les droits de navigation suivant le tonnage, seront les seuls exigibles, toutes les autres perceptions et contributions étant désormais abolies ; les autres dispositions des règlements sont le résultat des bons sentiments de notre Grand empereur à l'égard des négociants étrangers, S. M. désirant les dégager de leurs entraves et leur ouvrir une source plus large de bénéfices. Sa bienveillance en cette occasion est allée pour ainsi dire au delà des bornes ordinaires.

Les dispositions relatives à la contrebande, à la frustration frauduleuse du revenu, à la fixation du cours des monnaies, à la confiscation des marchandises, etc., concernant les lois des autres pays, les agents des autres pays y ont donné leur consentement et l'honorable consul de 1e classe doit pareillement obliger les négociants à leur obéir implicitement, afin d'éviter tout sujet de trouble et de discussion. Lorsque des navires marchands arriveront dans un des ports, ils ne pourront se placer et trafiquer que dans certains endroits limités qu'il ne leur sera pas loisible de dépasser. Ils ne pourront pas non plus revendre sur d'autres points de la Chine que les cinq ports précités. Ces derniers règlements sont maintenant en cours de fixation et lorsque le bon plaisir de l'empereur sera connu, on en informera officiellement.

L'honorable consul de 1e classe étant venu en mission à Canton et ayant apporté avec lui une lettre du Grand ministre de son pays, qui annonce que l'honorable consul a déployé des talents, de l'intelligence, de l'affabilité et de l'urbanité dans divers pays, Nous, le haut commissaire impérial et son collègue, nous le traiterons avec la plus grande courtoisie et toute la politesse requise et le placerons sur un pied d'égalité parfaite avec les consuls anglais. Dorénavant, si quelqu'un se présentait dans cette ville en se qualifiant de consul et désirait entrer en conférence avec nous, ainsi qu'il est advenu précédemment pour MM. de Jancigny et Challaye, nous ledit commissaire et son collègue regarderons comme une inconvenance de leur accorder une entrevue. Nous exposons d'une manière claire cette résolution, dans l'espoir d'éviter toute difficulté à venir. Quant à la distinction à faire entre des agents réels ou prétendus, ce qui pourrait peut-être porter atteinte à notre mutuelle et amicale bonne intelligence, ayant p4.142 répondu officiellement à l'honorable consul, nous le prions de prendre des mesures en conséquence.

Importante communication officielle faite à M. de Ratti-Menton, consul de France, 23e année de Tao Kouang, 7e lune intercalaire, 17e jour (10 sept. 1843) [1].

Pour copie conforme.

Le chancelier du consulat,

Sig. A. Rivoire,

Dans la lettre suivante M. de Ratti-Menton rend compte au ministre des Affaires étrangères de ce qui venait de se passer à Canton :

Canton, le 8 septembre 1843.

Monsieur le ministre,

[1] Publiée avec des variantes dans le *Bull. Soc. Géog. Rochefort*, 1907, pp. 311-312. — Cette correspondance traduite en anglais, dans le *Galignani*, a été reproduite dans *The Chinese Repository*, May 1844, pp. 270-3.

J'ai eu l'honneur d'informer V. E., par ma dépêche No 8, que, sur le refus de M. Challaye de se rendre à Canton porter au vice-roi une lettre de moi, annonçant ma prochaine arrivée dans cette ville, j'avais envoyé pour le même objet M. Rivoire, chancelier du consulat.

Une lettre de ce dernier, écrite de Canton avant que l'on y eût appris l'arrivée, sur la rade de Macao, de la corvette du roi l'*Alcmène*, me faisait pressentir que des difficultés auxquelles m'avaient exposé jusqu'alors les prétentions de M. Dubois de Jancigny étaient loin d'être levées. La communication de ce renseignement décida le commandant Fornier-Duplan à ne pas retarder davantage son projet primitif de remonter, avec sa corvette, à Whampoa : le mauvais temps m'ayant encore retenu vingt-quatre heures à Macao, je ne pus quitter cette ville que le 28 du mois dernier, au matin, à bord d'une petite goëlette, que je nolisai pour le voyage.

Je rejoignis l'*Alcmène* à Whampoa, dans la matinée du 29 ; m'étant rendu à bord, je proposai au commandant de prendre passage sur ma goëlette, celle-ci devant me conduire jusqu'au mouillage des factoreries. Non seulement le commandant p4.143 accepta cette proposition, mais voulant, en présence des obstacles qu'on m'avait jusqu'alors suscités, donner plus d'efficacité aux démarches qu'il allait faire dans l'intérêt du service, il fit placer deux pierriers de plus sur la goëlette, embarqua une quinzaine d'hommes de son équipage, et en donna le commandement à M. le lieutenant de vaisseau Lebrec.

Partis à midi de Whampoa, nous arrivâmes à la maison consulaire de France à Canton, vers quatre heures après-midi ; nous y trouvâmes les choses singulièrement changées depuis la lettre précitée de M. Rivoire. L'arrivée de la corvette à Macao, ma visite officielle à bord, le salut réglementaire dont j'avais été l'objet, mes continuelles relations avec le commandant Fornier-Duplan et l'absence de tous rapports entre cet officier supérieur et M. Dubois de Jancigny formaient un ensemble de circonstances qui

n'avaient pas échappé à l'investigation active du mandarin de Macao, et dont cet employé avait minutieusement informé ses supérieurs de Canton. En effet, la réponse du vice-roi qui, avant les circonstances que je viens de noter, ne devait me parvenir que dans trois semaines au plus tôt, se trouvait au consulat de France dès le 27.

V. E. verra, par la copie ci-jointe de la traduction de la lettre de ce haut fonctionnaire, que la question touchant ma reconnaissance comme consul de France n'était plus subordonnée qu'à une seule formalité, celle sur laquelle se basait mon argumentation contre M. Dubois de Jancigny, et qui consistait dans la présentation de la lettre dont V. E. avait bien voulu me charger pour le vice-roi des Deux Kouang.

Le 31 au matin, j'adressai au vice-roi, par l'entremise du Kouang-tcheou fou (préfet de Canton), une lettre demandant, pour moi et pour le commandant M$^{r}$ Fornier-Duplan, une audience où je manifestai le désir d'être présente à S. A. le commissaire impérial.

En m'informant que ma lettre serait immédiatement remise au vice-roi, le Kouang-tcheou fou me fit annoncer pour le lendemain sa visite et celle d'un autre mandarin. Cette visite, qui pouvait avoir sans doute un but de politesse, nous parut spécialement destinée à entrer dans quelques éclaircissemens sur ce qui s'était passé précédemment. Nous ne nous étions p4.144 pas trompés. Après les compliments d'usage, le Kouang-tcheou fou et l'autre mandarin me demandèrent successivement : 1° Quel était le motif qui me faisait demander une entrevue au vice-roi ; 2° Pourquoi, ayant pris une mesure à l'égard de M. Challaye, je n'avais pas sévi contre M$^{r}$ Dubois de Jancigny ; et 3° Pourquoi le commandant Cécille, à son premier départ, avait recommandé de faire à M$^{r}$ Dubois de Jancigny les communications qui pourraient intéresser la France.

À la première question, je répondis que S. E. M. le ministre des Affaires étrangères de France ayant daigné me confier une lettre

pour S. E. le vice-roi des deux Kouang, je ne remettrais cette lettre que directement et sans intermédiaire, et qu'à cet effet une audience m'était indispensable.

Quant à ce qui concernait M. Challaye, j'expliquai comme quoi, ce dernier étant placé sous mes ordres, j'avais pu agir vis-à-vis de lui comme je l'avais fait, tandis que M. Dubois de Jancigny n'ayant, à ma connaissance, aucun caractère public, il n'y avait pas motif de l'en priver, même provisoirement ; que s'il était vrai que M. le commandant Cécille eût fait à l'autorité supérieure la communication dont il s'agit, elle s'expliquait naturellement par le peu de confiance qu'inspirait à cet officier, au moment de son éloignement, la jeunesse et l'inexpérience de M. Challaye, et par la nécessité d'avoir quelqu'un qui fît parvenir au gouvernement français les communications du gouvernement chinois. J'aurais pu ajouter, dans cette conversation, que j'avais écrit précédemment au vice-roi pour lui rappeler que M. le commandant Cécille, dans une lettre du 15 avril 1843, dont copie ci-jointe, avait prévenu ce haut dignitaire que j'étais nommé consul du roi en Chine, et que, s'il y avait des communications à faire, on attendît mon arrivée, moi seul étant appelé à servir d'intermédiaire pour leur transmission ; mais M. le commandant Fornier-Duplan, pour qui la question était bien claire et qui ne voulait pas la laisser compliquer par les arguments du Kouang-tcheou fou, la trancha en disant à plusieurs reprises que la règle du gouvernement français était, lorsqu'il envoyait des agents à l'étranger pour y résider avec un caractère public, de les munir de lettres, soit de créance émanant du roi, ou du ministre des Affaires étrangères, soit de diplômes avec demande d'exequatur, que M. de Ratti-Menton p4.145 se trouvant muni d'un de ces documents, il n'y avait pas lieu à objection, et qu'il persistait à demander l'audience.

La question posée en ces termes, il fut arrêté entre nous et le Kouang-tcheou fou, que celui-ci me ferait connaître le plus tôt possible les intentions du vice-roi.

Le 3 vers midi, un linguiste vint me prévenir verbalement de la part du Kouang-tcheou fou que le haut commissaire impérial et S. E. le vice-roi recevraient le commandant et moi le 6, à 9 heures du matin, dans la maison de campagne du hanniste Po Tin-koua. Je renvoyai le linguiste chez le Kouang-tcheou fou, pour le remercier de son aimable intention, mais pour lui dire, en même temps, que son avis verbal ne me suffisait pas, et que je désirais qu'il me fût donné par écrit ; il revint une heure après m'apportant un billet de ce fonctionnaire qui me donnait toutes les indications nécessaires.

Malgré tous ces préliminaires, l'impression que de sourdes manœuvres étaient parvenues à produire sur l'esprit des mandarins était telle que la présence d'un bâtiment du roi suffisait à peine à ébranler les convictions des autorités chinoises.

Quand nous supposions tout bien entendu, un nouvel incident vint nous prouver que tout n'était pas encore fini. Le 4 au soir, le linguiste, chargé jusqu'alors de l'échange de la correspondance avec l'autorité locale, vint nous informer, M. Fornier-Duplan et moi, de la part du Kouang-tcheou fou, que le vice-roi, à cause de son grand âge et de ses infirmités, ne pourrait peut-être pas nous recevoir, comme il l'avait promis, mais qu'il nous enverrait au consulat un mandarin de haut grade accompagné d'un délégué du commissaire impérial, et que je pourrais faire à ces deux autorités les communications destinées au vice-roi. Je chargeai le linguiste de retourner immédiatement chez le Kouang tcheou fou et de lui notifier que nous recevrions avec plaisir les deux agents dont il était question, mais que nous ne leur ferions aucune communication et surtout que je ne leur remettrais point la lettre dont j'étais porteur pour le vice-roi ; qu'au point où en était l'affaire, tout le monde sachant à Canton qu'une audience m'avait été officiellement promise, ainsi qu'au commandant, je regarderais ce procédé comme blessant pour moi, et qu'on aurait à en répondre au gouvernement français. p4.146

Le linguiste vint le lendemain de très bonne heure m'avertir que tout était arrangé, que les deux délégués des deux hautes autorités viendraient nous visiter dans l'après-midi et que le lendemain aurait lieu l'audience de réception.

Nous eûmes effectivement la visite des deux personnages annoncés et, suivant notre attente, ils voulurent entrer à leur tour dans l'examen des faits relatifs à M. Dubois de Jancigny ; mais sur l'observation du commandant Fornier-Duplan, que la lettre dont j'étais porteur donnerait à S. E. le vice-roi un éclaircissement complet à ce sujet, les mandarins n'insistèrent plus.

C'est ainsi, M. le ministre, que, par une persistance constamment renfermée dans les bornes des convenances sociales et des égards dus à d'aussi éminentes autorités, nous sommes parvenus à vaincre les difficultés qui, malheureusement, ne venaient point de ces autorités, mais de ceux-là même qui auraient dû éviter la honte de les soulever et faire tout leur possible pour les aplanir si elles s'étaient présentées spontanément.

Le 6 au matin, les deux embarcations principales de l'*Alcmène* montées par leurs équipages en grande tenue, et portant le commandant et moi, M. Rivoire, huit officiers de la corvette, ainsi que plusieurs personnes qui avaient demandé à faire partie du cortège, se détachèrent du rivage, se dirigeant vers la charmante propriété de Po Tin-koua.

En remontant la rivière, dont les différents forts riverains avaient arboré le drapeau chinois (le vice-roi et le commissaire impérial devant suivre le même parcours), nous eûmes à passer au milieu de nombreuses barques chinoises, dont la population voyait avec surprise, pour la première fois, une aussi grande réunion d'uniformes français.

Après une heure de trajet, nous arrivâmes à notre destination. Le luxe et l'élégance locale répondirent parfaitement à l'idée qu'on nous avait donnée de la maison de campagne de Po Tin-koua, cette maison passant, au dire des Chinois, pour une des plus belles de la

Chine. Les gens de service s'empressèrent, dès notre arrivée, de se mettre à notre disposition et nous apporter les rafraîchissements d'usage. Informés par eux que l'audience aurait lieu dans une des grandes salles du rez-de-chaussée, nous demandâmes à occuper les appartements de l'étage supérieur. p4.147

Vers onze heures, le mandarin Yang Quang-tong, juge à Canton, et Ham-Len, délégué de S. A. le commissaire impérial, vinrent s'entretenir avec nous : peu d'instants après ils furent suivis du Kouang-tcheou fou, et du sous-préfet de Casa-Branca ; la conversation roula sur des généralités. Toutefois nous crûmes à propos de régler amicalement, dans cette occasion, une sorte de cérémonial ; nous témoignâmes en conséquence le désir qu'aussitôt que les deux hauts dignitaires seraient prêts à nous recevoir, un mandarin vînt nous en donner avis ; cette demande fut accueillie de la meilleure grâce possible, et comme si elle avait été dans les habitudes chinoises ; on nous fit seulement observer qu'en raison de sa mauvaise santé, S. E. le vice-roi pourrait tarder un peu à arriver.

Il était midi lorsque j'entendis ie bruit des gongs dont les coups onze fois répétés annoncèrent l'approche des deux grands dignitaires. Après avoir pris leur temps pour s'installer, ils envoyèrent un mandarin à bouton de cristal bleu nous informer qu'ils nous recevraient avec plaisir. Nous nous mîmes en marche dans un ordre régulier et, précédés du même mandarin, nous descendîmes dans la grande salle du rez-de-chaussée. Là se trouvaient S. A. le haut commissaire impérial, décoré de sa ceinture jaune, signe distinctif de sa parenté avec la famille impériale, S. E. le vice-roi, le Kouang-tcheou fou et plusieurs mandarins à boutons bleus et blancs. En nous voyant entrer, S. A. Impériale, ainsi que le vice-roi voulurent bien se lever, et venir à nous ; je présentai, en ce moment, le beau sachet en étoffe de soie brochée qu'on m'avait remis au ministère et dans lequel se trouvaient renfermées la lettre de V. E. au vice-roi, ainsi que la traduction que j'avais faite de cette lettre. Après l'avoir retirée du sachet, le vice-roi remit la lettre à S. A. le haut

commissaire impérial, qui prit lecture de la traduction et la restitua ensuite à son destinataire.

Placé à la gauche de S. A. le haut commissaire impérial et séparé de lui seulement par une petite table, j'avais près de moi M. le commandant Fornier-Duplan. De nombreuses questions nous furent adressées, au commandant et à moi, sur le roi et la famille royale, sur les relations actuelles de la France avec les autres puissances de l'Europe. On essaya aussi, en me le faisant répéter plusieurs fois, à prononcer le p4.148 nom de V. E. qui ne peut se rendre exactement en langue chinoise, à cause de la prononciation du G. et du Z. qui ne se trouvent pas dans cette langue.

J'expliquai au haut commissaire impérial que, si V. E. avait prévu sa présence à Canton pour l'époque de mon arrivée, elle n'aurait pas manqué de lui écrire ainsi qu'elle l'avait fait pour le vice-roi. Je crus entrevoir qu'une lettre lui aurait d'autant plus fait plaisir qu'il apprit de moi, avec satisfaction, que V. E. s'est fait un grand nom dans les lettres.

La conversation ayant été ramenée sur la France, je présentai à S. E. le haut commissaire la lettre dont copie ci-jointe. Le contenu en avait été concerté entre le commandant et moi. Nous avions pensé et j'espère, M. le ministre, que cette réserve sera approuvée par V. E., qu'au moment de commencer les relations avec la Chine, il importait de faire preuve de modération, et de ne pas élever des prétentions qui, si elles n'étaient pas exagérées, avaient l'inconvénient immanquable de nous faire essuyer le déboire d'un refus. En obtenant une position analogue à celle de l'Angleterre, nous obtenons tout ce qu'il nous était permis d'espérer pour le moment, et sans que cette position ait le désavantage d'avoir été acquise en heurtant l'amour-propre des Chinois. Aussitôt que le haut commissaire impérial eut pris connaissance de ma lettre, il me dit que, puisque le gouvernement chinois en avait agi avec l'Angleterre, malgré les anciens et récents démêlés des Chinois et des Anglais, d'une manière aussi généreuse, le gouvernement impérial ne croyait

pas devoir se montrer moins amical à l'égard de la France ; car, ajouta-t-il, indépendamment de ce que l'empereur a voulu que tous les Européens fussent traités sur le même pied, la France a par devers elle la longue amitié qu'elle avait entretenue avec la Chine. Je réitérai alors verbalement la demande contenue dans ma lettre, qu'un document authentique me fût délivré, au sujet des nouveaux règlements, et j'ajoutai que je serais bien aise d'avoir, de S. E. le vice-roi, un accusé de réception de la lettre de V. E. — Ces deux demandes furent accueillies.

Les deux questions qui nous avaient conduits à Canton, celle de ma réception et celle relative à la participation du commerce français aux avantages concédés aux Anglais, se trouvaient ainsi réglées ; les autorités se découvrirent, et nous p4.149 engagèrent amicalement à en faire autant (le cérémonial, en Chine, étant de demeurer tête couverte, lorsqu'on traite d'affaires). Dans ce moment, on servit sur différentes petites tables une foule de mets sucrés, dont S. A. le haut commissaire impérial prit successivement quelques-uns, pour nous les offrir de ses propres mains.

Avant de nous séparer, M. le commandant Fornier-Duplan renouvela au commissaire impérial une demande qui avait été faite par M. le commandant Cécille, à S. E. le vice-roi des Deux Kouang, touchant la mise en liberté d'un chrétien chinois, qui fut arrêté il y a deux ou trois ans et auquel on a appliqué sur la figure des marques avec un fer rouge, pour avoir été au service d'un missionnaire qu'on avait surpris dans l'intérieur de la Chine. Le haut commissaire impérial a promis d'en écrire au ministre de la Justice à Pé-king, et de lui recommander fortement cette affaire.

La séance dont je viens de rendre compte à V. E. ayant duré plus d'une heure, nous demandâmes à S. A. la permission de nous retirer, et, à ma grande surprise et malgré mes instances, S. A. le haut commissaire impérial voulut nous accompagner avec son nombreux cortège jusqu'au péristyle du palais. Nous nous hâtâmes de regagner nos embarcations et retournâmes à Canton, vers quatre heures de l'après-midi.

La cérémonie dont je viens de rendre compte à V. E., et à laquelle les autorités ont paru vouloir donner un éclat aussi marqué qu'était nouvelle la circonstance qui la faisait naître, prouve qu'une grande modification s'est opérée, à la suite des derniers événements, dans les idées des hommes publics de ce pays, et fait espérer que les rapports avec l'Europe ne s'arrêteront pas à ces seules améliorations. Jusqu'à la paix de Nan-King, les consuls ne jouissaient ici d'aucun caractère politique, ils étaient seulement considérés comme les médiateurs de leurs nationaux, et encore faut-il remarquer, que cette médiation n'arrivait qu'aux hannistes (hong merchants). Depuis les derniers règlements, un consul anglais a été installé à Canton, mais son installation s'est faite sans apparat, et par un seul avis officiel du plénipotentiaire britannique. Muni d'une lettre officielle de V. E., j'ai pensé, d'accord avec M. le commandant Fornier-Duplan, qu'il convenait, tant pour la lettre elle-même que pour son objet, que dans la prévision de p4.150 l'envoi ultérieur d'un agent du roi à Pe-King, de prédisposer les sommités chinoises à un cérémonial précédemment inusité. Par la même occasion, et tant que l'usage des exequatur n'aura pas été réglé par un traité, il a été compris par les autorités que les consuls du roi, envoyés en Chine, se présenteraient, à leur arrivée, avec une lettre du ministre secrétaire d'état des Affaires étrangères pour l'autorité de leur résidence.

Ce rapport serait incomplet, M. le ministre, si j'omettais d'y relater les honorables souvenirs que le vice-roi de Canton a conservés du commandant Cécille, dont le nom revenait fréquemment dans la conversation, et pour lequel ce haut fonctionnaire manifeste la plus profonde estime. C'est cette même maison de Po Tin quoua qui avait servi, à l'époque de la guerre, aux conférences du commandant de l'*Erigone* avec les hauts dignitaires de l'empire.

Je suis, etc.

(Sig.) comte de Ratti-Menton.

Altesse [1],

Dès que le gouvernement de S. M. l'empereur des Français a été informé de l'heureux rétablissement de la paix, sa première pensée a été de nommer à Canton un consul en titre. Il a cru que cette mesure pourrait contribuer à donner plus d'extension aux relations déjà si anciennes entre les empires de Chine et de France et tout porte à espérer que cette pensée se réalisera. Toutefois, dans l'état actuel des choses et malgré la bonne harmonie qui s'est perpétuée entre les deux empires, pendant plus de deux siècles, S. M. l'empereur des Français, mon auguste maître, ne désire pour ses sujets que la participation aux mêmes privilèges dont jouissent les autres nations dans le Céleste Empire. J'ai l'honneur de prier en conséquence V. A. d'avoir la bonté de me remettre un document muni du grand sceau, semblable en tous points à celui qu'ont obtenu les Anglais et les Américains pour ce qui concerne leurs rapports à venir avec ces contrées. Ce document sera envoyé par moi au gouvernement de S. M. l'empereur des Français, qui p4.151 y verra un juste retour de la sympathie que la France a toujours ressentie pour la Chine.

J'ai l'honneur, etc.

(Sig.) comte de Ratti-Menton.

*

Le ministre des Affaires étrangères répondait en ces termes le 24 octobre 1843 à la correspondance que lui avait adressée Jancigny :

Monsieur,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire jusqu'au 31 juillet dernier et dans lesquelles vous m'entretenez de vos négociations avec les autorités supérieures de Canton, ainsi que du regrettable incident qui a marqué l'arrivée de M. le comte de Ratti-Menton en Chine.

[1] Copie d'une lettre de M. de Ratti-Menton à S. A. le Haut commissaire impérial.

J'ai vivement déploré la nature de la correspondance qui a eu lieu entre cet agent et vous, et surtout la publicité qu'elle a reçue dans un journal de Macao, quoique j'aime d'ailleurs à reconnaître que ce n'est pas vous qui avez pris l'initiative d'un éclat non moins compromettant pour la dignité de la France et pour la position de ses agents, que pour le besoin du service en général. M. de Ratti-Menton, par une conduite aussi inconsidérée dans un poste qui réclame tant de prudence et de tenue, a justement encouru le blâme du gouvernement du roi et s'est mis dans l'impossibilité de remplir sa mission avec convenance et profit pour les intérêts dont le soin lui était confié. Le roi met fin à cette mission en le rappelant en France et en nommant à sa place M. Lefebvre de Bécour, chargé par intérim des fonctions de consul général à Manille.

Tout en appréciant, Monsieur, les intentions fort louables, je n'en doute pas, qui vous ont dirigé dans la négociation d'un traité de commerce avec la Chine, je regrette cependant d'avoir à dire qu'elle dépassait le but et les limites de votre mission, tels qu'ils sont définis dans les instructions que je vous ai remises à votre départ. Vous avez été envoyé en Chine non comme agent politique, ou négociateur accrédité, mais comme chargé d'observer l'état des choses particulièrement au point p4.152 de vue de la guerre alors existante entre cet empire et l'Angleterre, de recueillir des faits et des informations tant sur les conséquences réelles ou probables de cette lutte remarquable par sa nouveauté même, que sur ce qui serait de nature à intéresser le commerce français et ses moyens de développement en Chine. Mais vous n'aviez ni qualité, ni pouvoirs pour conclure de traités, et vous ne vous êtes sûrement pas dissimulé que votre position n'eût pu qu'être fort embarrassante, si, au moment de la signature, les plénipotentiaires chinois vous eussent demandé communication de vos pleins pouvoirs. Au surplus, Monsieur, vous avez probablement reçu, à l'heure qu'il est, ma dépêche du 16 décembre dernier. Je vous invitais à considérer votre mission en Chine comme terminée

et à vous rendre dans les colonies néerlandaises de l'Inde, conformément à la seconde partie de vos instructions, après m'avoir transmis un rapport d'ensemble sur la situation que vous venez d'observer. Je vous renouvelle très formellement cette invitation, et si la présente dépêche vous trouvait encore en Chine, vous devriez partir sans retard pour Java.

*

Cependant le commandant Cécille qui avait transféré son pavillon sur la *Cléopâtre* était revenu à Macao contre ses prévisions et il échangeait la correspondance suivante avec le vice-roi des deux Kouang :

### Copie d'une lettre du commandant Cécille au ministre

Macao, à bord de la *Cléopâtre*, 5 février 1844.

Le capitaine de vaisseau commandant la frégate La Cléopâtre
et une division navale dans les mers de Chine.

À l'illustre Ki-Koung, précepteur du fils aîné de l'empereur, inspecteur général des troupes, vice-roi des deux Kouang. p4.153

Excellence, le 15e jour de la 3e lune de la 23e année de Tao Kouang, j'eus l'honneur d'écrire à l'illustre et vénérable vice-roi des deux Kouang, pour lui exprimer le regret que j'éprouvai de ne pouvoir le saluer avant mon départ et lui annoncer l'arrivée prochaine du consul de France. Je ne m'attendais pas à revoir les côtes du Céleste Empire, car je savais alors qu'à mon arrivée à Luçon, je trouverais un commandant nommé pour me remplacer, et qu'il me serait permis de retourner dans ma patrie après une bien longue absence. Le roi des Français en a décidé autrement. S. M., satisfaite de mes services et informée des bons rapports qui ont existé entre les autorités de la Chine et le commandant français et particulièrement de la bienveillance dont V. E. a bien voulu m'honorer en diverses circonstances, a ordonné que je continuerais mon commandement dans ces mers et a eu l'extrême bonté d'en augmenter l'importance en mettant cinq bâtiments de

guerre à ma disposition. Je suis heureux de cette circonstance qui me fixe encore quelque temps auprès d'un peuple que j'ai appris à estimer et à aimer, et je m'empresse d'en donner avis à V. E. afin qu'elle n'attribue pas à d'autres motifs qu'à celui d'une bienveillance réelle du roi des Français envers les habitants du Céleste Empire, une augmentation de forces dans ces parages. V. E. n'ignore pas que les dispositions de la France ont été de tout temps et sincèrement favorables pour l'empire Céleste. Son intention formelle est d'entretenir cette bonne harmonie, et V. E. comprendra de quel intérêt il serait pour la Chine, entraînée par la force des circonstances dans la sphère de la civilisation occidentale, d'établir des rapports réguliers avec la France, placée à la tête de cette civilisation. Il n'échappera pas à V. E. que l'amitié d'une grande nation comme la France qui peut à elle seule mettre un million de soldats sous les armes a un caractère particulier de désintéressement et de grandeur et qu'elle n'est pas basée sur le même principe que celle des autres peuples qui ne voyent dans la Chine qu'un vaste marché ouvert à leurs produits où leurs marchands peuvent gagner beaucoup d'argent.

Aujourd'hui, la Chine ne peut plus espérer rester dans l'isolement où elle a vécu jusqu'à ce jour. Les derniers malheurs qui ont pesé sur elle ont dû prouver à l'empereur p4.154 combien ce système est fatal et combien eût été avantageuse alors pour S. M. une alliance avec un grand roi qui aurait pu la tirer d'embarras. — Cet exemple ne doit pas être perdu.

Une nation sans alliance est comme un homme sans amis. Il ne sait plus à qui s'adresser quand le malheur l'accable.

L'éloignement où est la Chine des puissances de l'Europe n'est plus une garantie de sécurité. La navigation perfectionnée à un haut degré a raccourci les distances et la facilité de transporter par mer des forces nombreuses sur les points les plus éloignés du globe, doit faire réfléchir tout homme sage et fixer sa plus sérieuse attention. Je ne voudrais en aucune manière blesser la susceptibilité de V. E., une pareille intention est aussi loin de ma

pensée que le soleil l'est de la terre, mais je dois lui dire avec toute la franchise d'un homme qui, par état, sait juger des choses de la guerre, que l'empire chinois, dont la civilisation remonte à une époque des plus reculées, qui possède un gouvernement admirable de sagesse, qui compte dans son sein des hommes éminemment savants et illustres, est resté en arrière des peuples de l'Europe sous le rapport des arts de la guerre. Que V. E. se rappelle ce que j'ai dit dans une séance mémorable. J'annonçais aux grandes autorités de l'empire qui m'avaient fait l'honneur de m'inviter à une entrevue, que, dans mon opinion, la Chine n'était pas en état de soutenir la lutte malheureuse engagée contre les Anglais, parce que j'avais apprécié la force des moyens d'attaque et la faiblesse de ceux de la défense, parce que je savais que la victoire n'appartient pas aux armées plus nombreuses, mais bien à celles dont la tactique est la plus savante et qui possèdent les armes les plus puissantes. J'engageais les hauts dignitaires à faire connaître la vérité à leur sublime empereur et à le porter à faire la paix le plus tôt possible afin de n'avoir pas à souscrire à des exigences qui seraient d'autant plus grandes que l'on retarderait davantage. L'événement a montré si je me suis trompé.

L'expérience du passé indique assez ce qu'il y a à faire pour l'avenir ; que V. E. y réfléchisse et elle me comprendra.

Le premier besoin d'un peuple, c'est l'indépendance, c'est d'être maître chez lui. Pour cela, il faut être fort ; il ne s'agit pas d'avoir une multitude d'hommes, il faut une bonne armée et une bonne marine. La Chine pourra-t-elle les créer ? Je p4.155 réponds affirmativement non, si elle ne se décide pas à envoyer des hommes intelligents étudier l'organisation de l'une et de l'autre chez les peuples les plus avancés dans l'art de la guerre. Elle dépensera des sommes énormes à construire des forteresses et des vaisseaux qui seront réduits en poussière en moins de temps qu'il ne m'en faut pour écrire cette lettre.

Un des points capitaux les plus essentiels pour l'empereur, est de bien connaître les nations étrangères, leur puissance militaire,

leur prépondérance et leurs intérêts réciproques. Or ce n'est pas par les marchands que l'appât du gain attire dans vos ports, que vous pourrez juger de tout cela. Vous ne voyez en général que des hommes avides, ou des aventuriers, qui ne peuvent vous donner qu'une pauvre opinion des nations auxquelles ils appartiennent. Le seul moyen que vous ayez de vous éclairer serait d'envoyer en Europe des personnes instruites, capables d'observer avec discernement et de bien juger les hommes et les choses. Ils rapporteraient au souverain de la Chine des notions justes qui lui feraient connaître des vérités utiles.

Si un grand mandarin se présentait en France, j'ai la persuasion, basée sur la connaissance des dispositions du roi à l'égard de l'empereur, qu'il serait accueilli avec tous les égards, la considération et les honneurs dus à une personne investie de la confiance d'un grand souverain. Il aurait un accès facile auprès du roi, et on lui donnerait tous les moyens de recueillir les renseignements qu'il pourrait désirer sur l'organisation militaire de la France, sa marine, son administration, son industrie. Il verrait l'armée, les arsenaux, les grandes manufactures d'armes, de canons, en un mot, tout ce qu'il serait intéressant pour lui de connaître.

Si la difficulté du voyage paraissait un obstacle, j'offre à V. E. de mettre à sa disposition un des bâtiments dont j'ai le commandement. Il serait à ses ordres pour conduire en France et ramener en Chine la personne qui serait désignée. Si les lois de l'empire, si des usages établis depuis des siècles s'opposaient à ce que l'empereur donnât un titre officiel à son envoyé, il pourrait se présenter avec le simple titre de voyageur, et si c'était une personne de distinction, elle n'en serait pas moins bien accueillie et le but de l'empereur serait également rempli.

Que V. E. y réfléchisse, qu'elle examine mûrement les avis p4.156 que je lui donne ; ils sont d'un homme ami des Chinois et qui ne dit que la vérité.

Je termine cette longue lettre dans la crainte de fatiguer V. E. J'ajouterai néanmoins que si, pendant mon séjour en Chine, je puis être, en quoi que ce soit, utile à l'illustre et vénérable Ki-Koung, soit personnellement, soit avec la division navale dont je dispose, il doit être assuré que je le ferai avec grand plaisir. Je n'ai pas oublié la bienveillance de V. E. pour le commandant français et je serais heureux de pouvoir lui prouver la haute estime et la profonde vénération que je professe pour Elle.

Que V. E. veuille bien agréer mes vœux les plus sincères, pour son bonheur personnel et celui de son illustre famille.

## Réponse du vice-roi
Traduction

Ki Tsoung-tou des deux Kouang, second précepteur du fils aîné de l'empereur, et inspecteur des troupes, répond à l'illustre commandant Cécille.

L'automne passé j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, dans laquelle j'ai vu tout l'intérêt que vous me portez. Le commandant étant parti pour Manille, je n'ai pu lui répondre, ce qui m'a beaucoup contrarié. L'an passé, j'ai vu M. le consul Lati Moung-toung (Ratti-Menton). Je lui ai demandé des nouvelles du commandant et je fus très satisfait d'apprendre qu'il se portait bien.

La lettre que je viens de recevoir de vous, m'apprend que vous avez été élevé à un grade supérieur, que vous avez plusieurs bâtiments sous vos ordres et que vous resterez longtemps en Chine. Elle dit de plus avec quel soin l'on doit cultiver l'union et la paix. Y a-t-il des choses qui puissent nous réjouir davantage ? Vous ajoutez que l'essence d'un gouvernement consiste dans la liberté et le pouvoir et non dans la multitude des soldats ; dans les moyens de défense et d'attaque, dans les armes, dans la tactique militaire, dans l'art de construire des navires el de fondre des canons. En vérité p4.157 ces paroles sont aussi précieuses que l'or et les perles. Qui voudrait tenir ces discours, s'il n'avait une vraie et cordiale amitié ? On peut bien, pendant cent ans, ne pas avoir besoin de soldats, mais un seul jour ne doit point passer

qu'on ne les exerce. Quant à moi, depuis deux ans j'ai donné ordre aux mandarins soit lettrés, soit militaires, d'avoir soin de s'exercer ; j'ai ordonné de construire des bâtiments à la manière européenne, d'élever des forteresses, de fondre des canons et de les disposer sur leurs affûts ; de plus, d'exercer les soldats et de recruter les troupes d'hommes honnêtes et vaillants ; mon désir, en faisant ces préparatifs, est d'être en mesure si quelque calamité soudaine venait à fondre sur nous ; et, quoique ce ne soit pas aussi bien que pourrait désirer le commandant, cependant c'est un commencement d'amélioration. Les Chinois ont été jusqu'ici un peuple juste et paisible. Ses lois, son gouvernement n'ont eu d'autre but que d'entretenir la sincérité et la bonne foi dans les rapports sociaux, que de porter les nations à se défendre dans les limites de son propre territoire et d'unir le cœur du peuple. Dans le royaume est-il un malfaiteur ? On n'a d'autre soin que de le prendre et de l'exterminer. La Chine n'a jamais combattu avec les étrangers pour étendre les limites de son empire. Les consuls et les négociants de votre illustre royaume qui depuis longtemps résident à Macao, savent cela parfaitement bien. Que désormais les négociants des diverses nations agissent de bonne foi et dans les formes requises, et la Chine les traitera tous avec bonté et ne cherchera pas élever des disputes ; mais s'ils continuent d'être d'une insatiable avarice, si leur bonne foi est mobile, alors certainement je convoquerai mes mandarins et mes soldats, et pour la défensive et l'offensive. Alors si l'illustre commandant veut bien se souvenir de son amitié envers nous, je lui prierai de me prêter main forte [1] ; ainsi, à l'aide des robustes soldats étrangers, nous renverserons et exterminerons cette race perverse. Voilà mon sincère désir.

Quant à ce que vous me dites de proposer à l'empereur d'envoyer un ambassadeur en France pour y étudier l'art de la guerre ou bien d'y envoyer quelqu'un qui ne soit point revêtu d'un caractère officiel pour examiner les mœurs p4.158 européennes et visiter les

[1] Mot à mot : de m'aider de la force d'un bras.

arsenaux, cette proposition me semble excellente ; mais les mandarins chinois ne sont point accoutumés aux flots de la mer, et s'ils entreprenaient une navigation à travers un espace de 7.000 li, il est à craindre qu'ils n'arrivassent pas (qu'ils ne mourussent avant d'arriver). Les négociants chinois ont en général un esprit borné et lors même qu'ils iraient dans votre noble patrie, ils n'en retireraient pas grande utilité. La France, sous la dynastie des Ming, avait déjà des relations d'amitié avec les Chinois. À cette époque, les Anglais et les autres nations n'étaient point encore venus à Canton faire le commerce et déjà les Français étaient mentionnés avec honneur dans nos annales. De temps immémorial on ne sache pas que la Chine ait envoyé un ambassadeur en France et quoique, sous la dynastie des Ming, Tchingsi-ho (?) [Tcheng Ho] ait voyagé souvent dans les contrées occidentales il n'a cependant jamais pu parvenir jusqu'en France.

Si les Chinois n'envoyent pas un ambassadeur, y a-t-il d'autre raison que la vaste immensité des flots qui nous sépare ? Car nous autres Chinois en voyant cela nous reculons, nous ne sommes pas comme les hommes de votre illustre royaume qui ne craignent pas d'entreprendre des voyages de long cours. En un mot votre nation est fameuse entre toutes les nations européennes. La première, elle est venue en Chine, et son amitié avec les Chinois n'a jamais été interrompue. Les mandarins et le peuple ont eu toujours envers la nation française une affection toute spéciale. On ne doit pas comparer ce peuple avec les autres pays qui ne viennent que pour faire le commerce. Nos relations d'amitié sont fondées sur la bonne foi et les vrais sentiments du cœur ; elles ne consistent pas seulement en vaines phrases, elles ne dépendent pas non plus de l'envoi, ou non, d'un ambassadeur.

Pour moi, accablé de fatigues et d'infirmités, je ne puis plus supporter le fardeau de ma charge. C'est pourquoi dans la 12$^{e}$ lune j'ai demandé ma démission à l'empereur. J'ai déjà livré les sceaux au premier préfet de Canton pour qu'il me remplace en attendant. Dorénavant je ne m'occuperai plus d'affaires

publiques. J'ai fait un effort pour répondre au commandant qui m'a témoigné tant de bienveillance. Je porterai toujours son souvenir comme le guerrier porte son épée au côté. Que mon esprit arrive jusqu'en la présence du commandant. p4.159

J'ai l'honneur de vous saluer. Je souhaite en même temps toutes sortes de félicités à vos bâtiments.

23e année de Tao Kouang, 28e jour du 12 mois.

*

On avait en effet désigné pour remplacer à Canton le comte de Ratti-Menton, M. Charles Lefebvre de Bécour [1], consul de France de 1e classe à Manille, gérant le consulat général (18 mars 1843). Le commandant Fornier-Duplan, de l'*Alcmène*, écrit dans son Journal :

« À Manille, dans les premiers jours de mars 1844, M. Le Fèvre de Bécourt m'apprit que M. de R.-M. était rappelé en France et que lui-même recevait l'ordre de se rendre en Chine pour le remplacer provisoirement. Cet ordre, assez étrange, défendait à M. de Bécour de faire autre chose que les actes indispensables dans sa nouvelle charge. Ainsi, ce consul de 1e classe, envoyé à Manille pour y gérer le consulat général d'Indo-Chine, allait à Macao remplacer provisoirement un autre consul de 1e classe, sous la condition qu'il ne ferait rien... Un semblable ordre eût rendu malades bien des gens qui eussent envoyé là leur élève consul. M. Le Fèvre avait entendu dire qu'il était question de placer le consulat général d'Indo-Chine à Canton ; il crut le tenir et p4.160 partit avec moi [2].

---

[1] *Charles* Lefebvre de Bécour, né à Abbeville, le 25 sept. 1811 ; surnuméraire aux archives des Affaires étrangères, 21 fév. 1834 ; à la division politique, 23 sept. 1834 ; attaché au cabinet de Molé, 1836 ; rédacteur à la division politique, 1842 ; consul de 1e classe à Manille ; gérant le consulat général, 18 mars 1843 ; consul général, 18 déc. 1846 ; rappelé le 14 avril 1848 ; à Calcutta, 3 mars 1849 ; sous-directeur à la division politique 16 janv. 1852 ; ministre plénipotentiaire près la République argentine, 2 fév. 1856 ; admis à la retraite, 7 nov. 1866 ; commandeur de la Légion d'honneur, 11 août 1862. Collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Journal des Débats*, L. de B. a publié divers travaux d'histoire contemporaine.

[2] *Bull Soc. Géog. Rochefort*, 1908, p. 19.

M. de Bécour quitta Manille le 10 mars 1844 sur la corvette l'*Alcmène* et arriva le 16 à Macao où il était aussitôt descendu à terre ; il descendit chez M. de Ratti-Menton qui l'attendait, déclinant l'hospitalité que lui offrait Jancigny.

> « En acceptant l'offre de M. Dubois de Jancigny, écrit-il le 27 mars, je me serais interdit toutes relations avec les officiers supérieurs de la Marine royale et le seul négociant français qui se trouve à Macao.

M. de Ratti-Menton partit le 20 mai suivant pour Calcutta, où il fut nommé consul le 1er octobre 1846.

Le 15 avril 1844, M. de Bécour écrivait au ministère :

> « Sans accorder trop peu aux destinées de notre glorieuse patrie, la France a tout à créer ici, intérêts, commerce, agents et éléments d'action, base d'opérations politiques et militaires, tout excepté la grandeur de son nom et la haine qu'on porte à ses rivaux.

Depuis le début de la guerre de l'Angleterre avec la Chine et surtout depuis la signature du traité de Nan-King par les Anglais (29 août 1842), un mouvement en faveur d'une reprise active des relations de la France avec la Chine avait eu pour résultat la remise de programmes d'une mission en Chine à M. Thiers, ministre des Affaires étrangères, président du Conseil des ministres. On se décida, pour obtenir des avantages semblables à ceux des Anglais, à envoyer en Chine une ambassade spéciale. Le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire fut donné à M. Théodose de Lagrené qui signa un traité le 24 octobre 1844 à l'embouchure de la rivière p4.161 de Canton, à Whampoa, à bord de la corvette française l'*Archimède* [1].

La mission française était arrivée à Macao le 13 août 1844, et le consul, M. de Bécour, ne manque pas d'en aviser son département par la lettre suivante :

---

[1] H. Cordier, *Hist. gén.* de Lavisse et Rambaud, X, pp. 981-2.

Macao, 18 août 1844.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la légation du roi en Chine est arrivée le mardi 13 sur la rade de Macao.

Monsieur et Madame de Lagrené, et toutes les personnes attachées à la mission, sont descendus à terre le 15 à midi et demi, accompagnés de M. l'amiral Cécille [1], des commandants de la *Syrène* et de la *Victorieuse*, et de plusieurs officiers, au milieu d'un grand concours de peuple. Quand l'embarcation qui portait M. de Lagrené a passé à une certaine distance du fort principal, le ministre a été salué de dix-sept coups de canon, et il a trouvé près du débarcadère un détachement de troupes sous les armes. Je m'y étais rendu en uniforme, et ai reçu M. de Lagrené à son premier pas sur la terre de Chine. J'étais allé la veille lui présenter mes hommages à bord de la *Syrène*.

M. de Lagrené [2] écrivait lui-même de Macao, le 17 août 1844, à M. Guizot, ministre des Affaires étrangères :

« Malgré l'époque avancée de la saison et les craintes qu'on paraissait éprouver à Manille en nous voyant partir au mois p4.162 d'août, la *Sirène* est heureusement arrivée dans la rade de Macao, où elle a jeté l'ancre dans l'après-midi du 13 de ce mois, M. le commandant Cécille (il n'a appris que le 15 sa promotion au rang de contre-amiral), à qui j'avais écrit de Singapore pour l'informer de ma prochaine arrivée, avait quitté Hong Kong pour venir à ma rencontre et se trouvait sur la rade avec la *Cléopâtre*. J'ai reçu du commandant des forces navales l'accueil le plus aimable et le plus empressé, et, dès le premier moment, mes

[1] Venait d'être promu au rang de contre amiral.

[2] *Théodose Marie Melchior Joseph* de Lagrené, né en Picardie le 14 mars 1800, † le 27 avril 1862 ; entré en 1822 aux Affaires étrangère sous le ministère de Mathieu de Montmorency ; successivement secrétaire d'ambassade en Russie (où il se maria) ; ministre plénipotentiaire en Grèce ; chargé de sa grande mission en Chine ; à son retour créé pair de France, juil. 1846 ; siégea au Luxembourg jusqu'en 1848 ; élu en 1849 représentant de la Somme à l'Assemblée législative. Rentré dans la vie privée après le coup d'État du 2 déc., il devint l'un des membres du conseil d'administration du chemin de fer du Nord.

> rapports se sont établis avec lui sur un pied de confiance qui me paraît d'un heureux augure pour l'avenir.
>
> J'ai rencontré chez M. de Bécour le même empressement, la même sollicitude, et j'avais droit d'y compter d'avance, même à titre officieux ; car je connaissais de longtemps M. de Bécour et je savais que, sous le double rapport du caractère et de l'habileté, il ne me laisserait rien à désirer [1].

M. Lefebvre de Bécour fut le dernier gérant du consulat de Canton ; après la signature du traité de Nan-King, la France se décida à supprimer ses consulats de Manille et de Canton, et à créer une légation permanente en Chine (Macao) et une agence consulaire à Chang haï dont le premier titulaire fut le chancelier de l'ambassade de M. de Lagrené, M. de Montigny (20 janvier 1847).

Le consulat de Canton ne fut rétabli qu'en 1858 ; en février 1858, le baron de Trenqualye, chancelier de la légation de France en Chine, avec le titre de consul honoraire de 2e classe depuis le 5 janvier 1855, fut nommé consul provisoire à Canton, puis gérant du consulat général de Canton (2 février 1859) ; depuis lors ce poste a eu une succession régulière de titulaires.

*

Cependant Jancigny ne se pressait pas de rentrer p4.163 en France, quoique dès décembre 1842 on lui eût expédié, de Paris, l'ordre de se rendre à Batavia ; au début de l'année 1844 il avait reçu l'ordre de considérer sa mission en Chine comme terminée. « Il pensait, écrivait-il de Macao, le 24 février 1844, que sa présence pourrait être utile lors de l'arrivée de M. de Lagrené. » Il vit arriver à Macao le successeur de Ratti-Menton, Lefebvre de Bécour, le 16 mars sur la corvette l'*Alcmène*. Enfin il quitte Macao le 26 mai sur le navire *la Méloé* qui devait se rendre à Singapore, mais les vents contraires l'obligent à passer par les Détroits de l'Est et la mer de Java ; il profite de cette circonstance pour se faire débarquer à Samarang, d'où il se rend à Batavia où il arrive le 11 octobre ; le

[1] Charles Lavollée, *France et Chine*, Paris, 1900, p. 22.

gouverneur général des Indes néerlandaises, Merkus, venait de mourir le 2 d'une maladie de langueur, et l'intérim était rempli par le vice-président du Conseil des Indes, Réjust.

Jancigny prolonge son séjour à Batavia et le 14 mars 1845, il annonce au département qu'il rentrera en décembre, sauf instructions contraires. Le 25 mars, il voit arriver les délégués du commerce français de la mission Lagrené sur la corvette l'*Alcmène* venant de Manille ; puis la frégate *Cléopâtre* et la corvette la *Victorieuse* parurent le 2 avril venant de Singapore avec M. de Lagrené et sa suite ; l'ambassadeur de France est descendu à terre le 3 et Jancigny l'a vu. M. de Lagrené trouve à Batavia des lettres de Callery qui lui annoncent que l'empereur de Chine approuve le traité de Whampoa, mais il ne fait aucune mention de la visite de Jancigny dans la dépêche qu'il adresse le 3 avril au département qui paraît se lasser des retards qu'apporte son chargé de mission à rentrer en France. p4.164

Le 30 juin 1845, le ministre lui écrit :

> « J'apprends, Monsieur, que vous attendez à Batavia une lettre de rappel qui mette fin à votre mission. Je n'avais pas cru devoir vous adresser cette lettre, pensant que, quand l'itinéraire tracé par vos instructions aurait été rempli, vous reviendriez à Paris, sans attendre de nouveaux ordres. Puisqu'il n'en a pas été ainsi, je vous invite à rentrer en France le plus promptement possible.

Jancigny fait la sourde oreille ; nouvelle lettre du Ministre le 6 avril 1846 :

> « Dans la lettre que je vous ai adressée, Monsieur, le 30 juin dernier, je vous donnais l'ordre formel de rentrer en France le plus promptement possible. J'ai reçu, quelques semaines après, votre lettre du 14 mars, où vous annonciez l'intention de vous embarquer pour l'Europe dans le courant de décembre, à moins d'instructions contraires ; je suppose donc que vous êtes actuellement en voie de retour. Si toutefois vous aviez encore différé votre départ, je dois vous prévenir que, dans tous les cas, l'allocation qui vous est accordée sur les fonds de mon département sera supprimée à partir du 1er juillet prochain et que votre mission sera considérée comme terminée.

Jancigny rentra donc un peu contre son gré en 1846 en France. Un homme aussi autoritaire et aussi ambitieux dut être humilié, après trois années d'attente, d'être nommé au poste modeste d'agent vice-consul à Bagdad (4 nov. 1849) ; plus tard il fut attaché au ministère d'État de 1851 au 31 décembre 1855 ; puis mis en disponibilité. Il profita de ses loisirs pour reprendre sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes* [1] ; il donna deux volumes à la collection de p4.165 l'*Univers pittoresque* de Didot ; *Inde et Japon, Indo-Chine, empire birman, Siam, Annam* ou *Cochinchine*, etc. — *Ceylan* ; il a écrit dans l'*Encyclopédie du XIX*e *siècle* et la *Biographie générale.*

Il fut nommé en 1859 chef de service à Chandernagor où il est mort le 20 mars 1860.

@

[1] Situation de l'Extrême-Orient, 15 oct. 1848. — La Société et les gouvernements de l'Hindoustan au XVIe et au XIXe siècle : I. L'empereur Akbar et les races de l'Inde, 1er déc. 1843. — II. Les institutions et le règne d'Abkar, 1er juil. 1854, — III. L'Inde anglaise en 1854 et la nouvelle charte de la Compagnie, 1er août 1854. — *Les Indes hollandaises*. — I. Java, Bornéo, Célèbes, 1er nov. 1848. — II. Histoire et organisation du gouvernement colonial de Java, 1er déc. 1848. — III. La société javanaise. Ressources naturelles et situation financière de Java, 1er fév. 1849.

# ÉDOUARD CHAVANNES [1]

@

p4.222 Édouard Chavannes est mort le mardi 29 janvier 1918, enlevé dans la force de l'âge, en pleine activité scientifique ; sa perte est la plus cruelle que pouvaient subir les études chinoises dans lesquelles il occupait le premier rang aussi bien à l'étranger qu'en France.

Emmanuel-Édouard Chavannes est né le 5 octobre 1865 à Lyon, d'une excellente famille originaire de Charmoisy, hameau de la paroisse d'Orsier, situé à deux lieues au sud de Thonon, dans le Chablais. La religion réformée fut introduite dans cette région, en 1536, par les Bernois ; à la fin du siècle, Charles-Emmanuel de Savoie expulsa les protestants et il est probable que parmi eux se trouvait Bernard Chavannes, qui aborda à Territet, dans la paroisse de Montreux, en 1602 et fut admis à la naturalisation le 3 décembre 1618 par Niclaus Manuel, bailli de Vevey et capitaine de Chillon ; Bernard, ancêtre de la famille, périt misérablement écrasé par une avalanche ; il avait épousé Suzanne Prost de Genève, qui lui donna un fils André, dont descendent les membres actuels de la famille. Le grand-père de notre collègue, Édouard-L., était un botaniste distingué, auquel on doit une *Monographie des antirrhinées,* publiée à Paris en 1833 ; né en 1805, il p4.223 mourut le 30 août 1861, dans sa campagne du Jardin, au-dessus de Lausanne ; par sa femme Marianne Françoise, *dite* Fanny Dutoit, il eut un fils, F.-Émile, né le 6 août 1836, qui, après de brillantes études d'ingénieur à Lausanne et à Paris, devint directeur technique des ateliers de La Buire, à Lyon : c'est là que naquit le 5 octobre 1865 son second fils Emmanuel-Édouard Chavannes, dont la naissance paraît avoir coûté la vie à sa mère Blanche Dapples, qui mourut un mois plus tard le 22 novembre 1865. Émile Chavannes, s'étant remarié avec Laure Poy, eut huit autres enfants ; il est mort le 19 mars 1909.

---

[1] Extrait du *Journal Asiatique*, mars-avril 1918, pp. 197-248. — Cf. aussi l'article de René Dussaud, *Notice sur la vie et les travaux de M. Édouard Chavannes, membre de l'Académie*, Compte-rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, n° 4, vol. 90, 1946, pages 634-647.

Chavannes passa quelques années de son enfance chez sa grand-mère, à Lausanne, puis étudia au lycée de sa ville natale, d'où il vint à Paris suivre les cours du lycée Louis-le-Grand pour préparer les examens d'entrée à l'École Normale supérieure où il fut reçu.

Georges Perrot, alors directeur, qui le prit en grande affection, l'engagea à orienter ses études vers la Chine, et lorsque Chavannes sortit de l'établissement de la rue d'Ulm et eut passé son agrégation de philosophie (**1**), il vint me voir de la part de Gabriel Monod pour me demander conseil ; il songeait à faire de la philosophie chinoise l'objet de ses principales recherches ; je lui fis remarquer que le champ était vaste, mais que le Dr James Legge y avait déjà marqué sa forte empreinte avec ses *Chinese Classics*, et qu'il serait préférable, avec sa grande préparation scientifique, d'aborder les études historiques, assez négligées alors, de choisir par exemple une des vingt-quatre grandes histoires dynastiques, de la traduire et de la commenter en p4.224 entier ; le conseil, comme on le verra, ne fut pas perdu. Affecté au lycée de Lorient, à la sortie de l'École Normale, Chavannes, sur la recommandation de Perrot, et avec l'appui de René Goblet, ministre de l'Instruction publique, obtint d'être envoyé à Pe King en qualité d'attaché libre à la légation de France. Il avait suivi les cours de chinois de Maurice Jametel, à l'École des Langues Orientales vivantes dont il obtint le diplôme, et du marquis d'Hervey de Saint-Denys, au Collège de France, mais c'est pendant son séjour dans la capitale de la Chine qu'il acquit sa profonde connaissance de la langue et qu'il accumula les matériaux qui devaient lui servir à édifier ses travaux ultérieurs. Le 24 janvier 1889, Chavannes partait pour la Chine avec un jeune élève interprète Georges Lallemant-Dumontier, fraîchement sorti de l'École des Langues Orientales, qui devait mourir prématurément à Chang Hai neuf ans plus tard. Arrivé à Pe King le 21 mars, il m'écrivait le 19 juillet 1889 :

> « On éprouve, en arrivant à Pe King, une impression d'ahurissement dont je commence seulement à me remettre. Les trois mois et demi qui se sont écoulés depuis notre arrivée ont passé avec une rapidité dont je suis étonné. J'ai un peu hésité dans le début sur le travail que je voulais entreprendre. J'ai abordé le *Yi Li*, dont je vous avais parlé à Paris ; mais cette

> traduction présente des difficultés si sérieuses que j'ai dû y renoncer. Je me suis rabattu sur Se-ma Ts'ien et je me propose de faire une traduction de la première partie de l'ouvrage, celle qui présente une histoire des dynasties chinoises depuis Chen Noung jusqu'aux Han. Ne croyez-vous pas que ce travail pourrait avoir quelque intérêt ? p4.225

Chavannes avait ainsi trouvé un point de départ solide ; il avait d'autant plus raison d'abandonner le *Yi Li* qu'à ce moment même Mgr de Harlez préparait à Louvain une traduction de ce rituel. En même temps, pour ne pas perdre l'habitude d'écrire, il envoyait une correspondance mensuelle au *Temps* sur des questions d'Extrême-Orient (**2**).

Plus tard, il précisait le but de ses recherches (10 novembre 1889) :

> « Je continue à lire Se-ma Ts'ien ; mais je vois mieux maintenant ce que j'en veux faire ; j'ai l'intention de faire un livre sur Se-ma Tsien lui-même, de raconter sa vie et de retracer son caractère, de fixer quels sont les livres qui ne sont pas de lui dans le *Che Ki,* enfin de montrer le plan et la valeur historique de cet ouvrage ; si rien ne vient m'empêcher dans mes études, je pense pouvoir réaliser ce projet avant deux ans.

Dès 1890 il put donner au *Journal of the Peking Oriental Society* la traduction de l'un des huit Traités (*Pa Chou*) formant le vingt-huitième chapitre des *Mémoires historiques* de Se-ma Ts'ien consacré aux sacrifices *foung* et *chan* qui furent institués par les Ts'in et les Han (**3**).

En 1891, Chavannes fit un court séjour en France et épousa la fille du docteur Henri Dor, le distingué oculiste de Lyon ; elle fut pour lui la compagne dévouée des heures pénibles où l'état de sa santé précaire réclamait des soins incessants. En même temps qu'il préparait son Se-ma Ts'ien, Chavannes réunissait les éléments d'un ouvrage d'un tout autre caractère sur la *Sculpture sur pierre en Chine* (**4**), consacré à l'explication des bas-reliefs des deux dynasties Han, conservés dans la province de *Chan Toung* ; cet ouvrage se compose de deux chapitres ; le premier, p4.226 plus considérable, décrit les sépultures de la famille Wou, le second, les bas-reliefs du Hiao T'ang chan et la pierre du village de Lieou. Une

introduction précède les explications et une série de planches donnent le fac-similé des estampages pris sur les monuments. Les sépultures de la famille Wou, qui datent de l'an 147 de notre ère, se trouvent dans la province de Chan Toung : elles ont été découvertes en 1786, dans la période K'ien Loung, par un nommé Houang Yi ; ces sculptures ont été représentées dans l'ouvrage chinois intitulé *Kin Che souo*, qui date du commencement du XIX$^{e}$ siècle. Comme commissaire du Comité des Travaux historiques et scientifiques, j'ai eu l'honneur de suivre l'impression du livre de Chavannes qui parut de la manière la plus opportune en 1893.

Le marquis d'Hervey de Saint-Denys mourut le 3 novembre 1892 ; il était le troisième titulaire de la chaire du Collège de France : *Langues et littératures chinoises et tartares mandchoues,* inaugurée le 16 janvier 1815, par Abel Rémusat, qui eut Stanislas Julien pour successeur. On pouvait penser que Gabriel Devéria serait candidat à cette chaire, mais le ministère des Affaires Étrangères ne lui permit pas de quitter son cours de l'École des Langues Orientales vivantes. Les candidats ne manquèrent d'ailleurs pas ; il y en eut huit à ma connaissance. Le maintien de la chaire étant décidé, le dimanche 12 mars 1893, à la réunion des professeurs au Collège de France, Chavannes, alors à Pe King, fut présenté en première ligne, et Éd. Specht, en seconde ligne ; ces choix furent ratifiés le 29 mars par 29 voix sur 33 votants par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En conséquence, Chavannes fut p4.227 nommé professeur de la chaire de chinois le 29 avril 1893 par un décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique : il avait 28 ans. Il débuta le 5 décembre 1893 par une leçon qui obtint le plus vif succès (**5**).

Cependant Chavannes poursuivait la publication de son Se-ma Ts'ien qui devait comprendre dix volumes : dans sa séance du 11 mai 1894, la Société Asiatique lui accordait une subvention, et dans la séance du 20 juin 1895, Barbier de Meynard présentait le premier volume de ce grand ouvrage.

Ce fut le grand astrologue Se-ma T'an, mort en 110 avant J.-C., à Lo Yang, qui eut l'idée du *Che Ki* et commença de réunir les matériaux nécessaires qu'il légua, sur son lit de mort, à son fils Se-ma Ts'ien, qui lui succéda dans sa charge ; il avait, par des voyages, acquis une grande

expérience. La date de sa naissance à Loung Men, sur la rive droite du Houang Ho, est inconnue ; quelques uns la placent en 163 av. J.-C. Pour avoir défendu le général malheureux Li Ling, il fut condamné à la castration (98 av. J.-C.). Il mourut probablement au commencement du règne de l'empereur Tchao (86-74 av. J.-C.). Il avait, après son malheur, continué d'amasser les matériaux, à les mettre en œuvre et donna la rédaction définitive du *Che Ki.*

> « Le mérite, dit Chavannes, qu'on ne saurait dénier à Se-ma T'an et à Se-ma Tsien, c'est d'avoir les premiers conçu le plan d'une histoire générale. Jusqu'à eux, on n'avait eu que des chroniques locales.

Se-ma Ts'ien a su mériter le surnom de *Père de l'Histoire*, comme Hérodote, et son œuvre a servi de modèle à celle de ses successeurs.

Les « Mémoires Historiques » (*Che Ki*) s'étendent p4.228 depuis Houang Ti, Tchouen Hiu, K'ou, Yao et Chouen jusqu'à 122 avant notre ère. Ils comprennent 130 chapitres divisés en 5 sections.

I. *Annales Principales* (*Ti-Ki*), 12 chapitres, depuis les Cinq Empereurs jusqu'à l'empereur Hiao Wou ;

II. *Tableaux chronologiques* (*Nien piaou*), 10 chapitres ;

III. *Les huit Traités* (*Pa Chou*), 8 chapitres (rites, musique, harmonie, calendrier, astrologie, sacrifices *foung* et *chan*, le fleuve et les canaux, poids et mesures) ;

IV. *Les maisons héréditaires* (*Che Kiao*), 30 chapitres ;

V. *Monographies* (Li Tchouen), 70 chapitres. On voit quelle partie importante de l'histoire de la Chine embrasse l'ouvrage de Se-ma Ts'ien. Elle couvre une période de trois mille années qui remonte au-delà des temps historiques, au-delà même de la première dynastie, la dynastie Hia, pour continuer sous les Chang, les Tcheou, les Ts'in, et se terminer sous les Han. Sous la dynastie des T'ang, Se-ma Tcheng écrivit les *Annales des Trois Souverains* (P'ao Hi, Niu Koua, Chen Noung ou Yen ti) que l'on place en tête du *Che-Ki.*

Successivement parurent, de 1895 à 1901, cinq tomes sur dix (**6**) (dont l'un, en deux parties) de cette grande œuvre dont le second volume obtint, en 1897, le prix Stanislas Julien à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous écrivions en 1898 :

> « C'est un véritable monument que M. Chavannes élève à la mémoire du célèbre historien Se-ma Ts'ien ; les volumes paraissent à intervalles suffisamment rapprochés pour nous permettre de voir achevée une œuvre dont l'ampleur nous faisait craindre qu'il ne fût pas permis à un seul homme de la mener à bonne fin [1]. »

Hélas ! nos craintes n'étaient que p4.229 trop justifiées ; Chavannes, sollicité par tant de travaux nouveaux et intéressants, n'a pas vu la fin de sa tâche, qui sera, je l'espère, terminée quelque jour. Sur les 130 chapitres qui composent le *Che Ki,* il en a publié 47 ; il reste à donner les chapitres 48-60 de la quatrième section (Maisons héréditaires) et toutes les Monographies (chap. 61-130) ; nous avons en entier les Annales principales (chap. 1-12), les Tableaux chronologiques (chap. 13-22), les huit Traités (chap. 23-30). À sa traduction, Chavannes a ajouté des dissertations du plus vif intérêt, par exemple : Les Chants du Bureau de la Musique, Des rapports de la musique grecque avec la musique chinoise, dans le tome III, 2e partie. Il se livra également à des recherches approfondies sur l'ancienne chronologie chinoise (**7**) ; c'est un sujet qui l'a toujours intéressé et nous le verrons plus tard s'occuper du Cycle turc des Douze Animaux (**8**).

Une autre branche importante d'étude avait sollicité l'attention de Chavannes : les voyages des pèlerins bouddhistes. Il est probable que le bouddhisme fut introduit en Chine par les Ta Yue-Tche sous l'empereur Ngai (2 av. J.-C.). Dans le but de rechercher les écritures saintes de cette religion, des religieux chinois, dont le plus célèbre est Hiouen Tsang, entreprirent la longue route qui devait les conduire aux sanctuaires sacrés de l'Inde, particulièrement dans les pays de Gandhara et d'Udyâna. En dehors de la religion, on sait quelle vive lumière ont projetée ces voyages

[1] *T'oung pao.*

sur la géographie du Nord de l'Inde, de l'Asie centrale et des îles de la Sonde. Abel Rémusat est le véritable initiateur de ces études par la publication posthume, en 1836, de sa traduction du *Fo Kouo Ki*, relation du voyage exécuté à la p4.230 fin du IVe siècle par Fa Hian ; il fut suivi par Stanislas Julien avec sa traduction de Hiouen Tsang. Chavannes, suivant les traces de ses devanciers, donna, dès 1894 (**9**), la traduction de l'ouvrage de Yi Tsing, qui lui valut la même année le prix Stanislas Julien qu'il partagea avec De Groot pour son *Code du Mâhâyana.*

Quatre ans après le retour (645) de Hiouen Tsang, un jeune religieux de quinze ans, enthousiasmé par les résultats du voyage du célèbre pèlerin, se promit d'imiter son exemple : il se nommait Tchang Wen-ming, en religion Yi Tsing, né en 634, à Fan Yang, dans le Tche Li. Il était entré au couvent à sept ans ; grâce à un fonctionnaire éclairé de Yang Tcheou, Foung Hiao-ts'iouen, dont il fit la connaissance en 671, Yi Tsing trouva les ressources nécessaires à l'accomplissement du voyage qu'il projetait depuis 649. Il s'embarqua avec un seul compagnon sur un bateau persan à Canton, et vingt jours plus tard, il abordait à Çri Bhōja, le Zabedj des Arabes, que Chavannes place au sud de Sumatra ; il y séjourna six mois et se rendit en bateau au pays de Mouo louo yu, Palembang, où il resta deux mois ; passa à Kie Tcha (Atjeh), aux Nicobar (672), et l'année suivante débarqua à Tanralipti, à l'embouchure de l'Hoogly, où il résida et fit la connaissance d'un religieux chinois, Ta-tch'eng teng qui avait longtemps habité Ceylan, d'où il s'était rendu aux Indes il y avait une douzaine d'années ; ils formèrent le projet de joindre une caravane pour visiter l'Inde centrale et en particulier le Bihar, dont la partie au sud du Gange formait l'ancien royaume de Magadha, célèbre dans l'histoire du Buddha comme le pays où il commença sa prédication. À dix jours de marche du temple de p4.231 Mahābodhi (Bodh Gayā), Yi Tsing tomba malade, resta en arrière, fut complètement dépouillé par des brigands, réussit néanmoins à leur échapper et â rejoindre ses amis. Il visita divers lieux de pèlerinage, en particulier Kapilavastu ; il séjourna dix ans au célèbre temple de Nālanda. En 685, il prit la résolution de rentrer en Chine et, par la même route, revint à Canton, chercher de l'aide pour ses travaux ; après quatre mois de séjour, il repartit avec ses aides pour Çri Bhōja, où il rédigea ses notes. Il

rentra définitivement en Chine en 695 et arriva l'été à Lo Yang ; l'impératrice Wou, ancienne concubine de T'ai Tsoung et femme de Kao Tsoung, gouvernait alors. Yi Tsing continua ses nombreux travaux et mourut en 713 à 79 ans. Après Yi Tsing, Chavannes étudie successivement Wou K'oung (**10**), Soung Yun (**11**), Ki Ye (**12**), Gunavarman (**13**), et Jinagupta (**14**).

Wou K'oung est loin d'avoir la valeur de la plupart de ses coreligionnaires ; né en 730, à Yun Yang, dans le Chen Si, il fit partie d'une mission d'inspection envoyée par l'empereur Hiouen Tsoung en 751, sur la demande du roi de Kipin ; le Kipin et le Cachemire (*Kia che mi lo*) étaient à l'origine identiques, mais sous les T'ang, ils semblent avoir été séparés ; en effet, Wou K'oung, après avoir passé par Ngan Si, Kachgar (Sou Lei), traversé les montagnes et divers royaumes, arriva en 753 au royaume de K'ien-to-lo, prononciation correcte du sanscrit Gandhara. « C'est là qu'est la capitale orientale du Kipin. » Wou K'oung distingue bien le Cachemire du Kipin (Gandhara et région environnante) ; notre çramana rentra en Chine par Kachgar, Khotan, Kou Tcha, Ngan Si, après une absence de quarante années et était de retour à Tch'ang Ngan en 790.

p4.232 Ce fut l'impératrice Hou qui, dans son zèle religieux, envoya en mission dans les régions de l'Ouest (*Si Yu*), en 518, pour y recueillir des livres et étudier la discipline, le çramana Houei Cheng, accompagné de Soung Yun, originaire de Touen Houang, et d'autres bonzes qui rentrèrent à Lo Yang, dans l'hiver de 522, rapportant 170 volumes de sūtrās et de çāstrās traitant tous de l'enseignement du Grand Véhicule (*Mahayana*).

Ki Ye faisait partie d'un groupe de trois cents çramanas envoyés en 964 ou 966 aux Indes ; il partit de Kiai (Kan Sou) sur la rive gauche du He Chouei, se rendit à Ling Wou, près de Ning Hia, d'où il se mit en route pour sa destination par Leang Tcheou, Kan Tcheou, Sou Tcheou, Cha Tcheou, Hami, Tourfan, Karachahr, Aqsou, Kachgar, Khotan, arrivant au royaume de Poulou (Gilghīt), Cachemire, Gandhara, Magadha. Il rentra en Chine par le Népal. Ayant présenté les livres et les reliques qu'il avait recueillis à l'empereur T'ai Tsoung (976), il se fixa au temple de Nieou Sin (Cœur de Bœuf) au nord du mont Omei, au Se Tch'ouan, consacré au culte de Samantabhadra ; il s'y construisit une hutte dans laquelle il mourut à l'âge

de quatre-vingt-quatre ans. Il avait pris des notes de voyages à la fin de chacun des 42 livres d'un exemplaire du Nirvānā Sūtra qui furent recueillies au XII$^{e}$ siècle par Fan Tch'eng-ta et insérées dans son ouvrage *Wou tch'ouan lou*. La relation de Ki Ye a été traduite par G. Schlegel puis par Ed. Huber.

Gunavarman (367- 431 ap. J.-C., de la caste des Ksatriyas, descendait des rois héréditaires de Ki Pin (cachemire) ; il dédaigna ce haut titre qui lui avait été offert, quitta le monde et se mit en route ; il se p4.233 rendit à Ceylan, puis à Che P'o (Java ?) dont le roi se convertit et fit construire un monastère pour Gunavarman dont la réputation se répandit au loin : les çramanas Houei Kouan et Houei Ts'oung vantèrent les vertus du pèlerin auprès de l'empereur Wen, des Soung (424-454) et lui demandèrent de le faire venir à la capitale Kien Ye (Nan King). L'empereur accéda à leur désir et ordonna au préfet de Kiao Tcheou (Hanoï) de conduire les çramanas à Che P'o ; mais Gunavarman avait déjà quitté ce pays pour Canton, d'où il se rendit à Chao Tcheou, puis à Nan King où il fixa sa résidence, terminant sa vie dans la prédication et la traduction des livres saints ; il mourut âgé de soixante-cinq ans.

Jinagupta qui a vécu quatre-vingts ans (525-605 ap. J.-C.) était originaire du royaume de Gandhara et demeurait à Peshawar : il se rendit de Kapiça à Tch'ang Ngan où il arriva en 559 ou 560, allant du Lob Nor au Kou kou Nor (Si Ning) sans passer par Touen Houang ; il est connu comme l'un des religieux hindous qui ont le plus travaillé à faire connaître le bouddhisme à l'étranger par ses traductions en chinois d'ouvrages bouddhiques, en particulier de la vie du Bouddha intitulée *Buddhačaritra.* Des pèlerins bouddhistes, Chavannes passe à d'autres voyageurs chinois.

Il nous révèle les noms de voyageurs chinois qui, du X$^{e}$ au XII$^{e}$ siècle de notre ère, se rendirent, les uns à la cour des souverains Khitan de la dynastie Leao (937-1119 ap. J.-C.), les autres à la résidence des empereurs Jou tchen de la dynastie Kin (1115-1234 ap. J.-C.) ; nous avons ainsi la relation de Hiu K'ang-tsoung, originaire de Lo P'ing dans le Kiang Si, qui, chargé de féliciter le second empereur de la p4.234 dynastie Kin de son accession au trône, partit le 2 mars 1125 et revint le 4 septembre 1125

(**15**). Dans les *Guides Madrolle* (**16**), il parlera de divers voyageurs chinois à l'étranger et il nous fera le récit d'un voyage fait dans le Nord sous les Soung par Tcheou Chan (**17**). M. Sylvain Lévi a raconté les Missions dans l'Inde de Wang Hiuen-ts'e (**18**),

> « ce personnage, nous dit-il, contemporain de Hiouen T'sang, qui partit en simple porteur de présents officiels avec une escorte de trente cavaliers, vint se heurter à une armée entière, s'improvisa diplomate et général, coalisa le Tibet et le Népal contre l'Hindoustan, et ramena prisonnier à son empereur un roi du Magadha.

Chavannes a ajouté au récit une traduction des deux inscriptions élevées, l'une le 28 février 645 sur le Gṛdhrakûṭa, l'autre au pied du Bodhidruma le 14 mars 645 par Li I-piao et Wang Hiuen-tse (**19**).

Le 9 novembre 1888, Chavannes entrait à la Société Asiatique et, dès le 11 janvier 1895, il devenait secrétaire à la place de James Darmesteter. Se conformant à la coutume établie par ses devanciers, Chavannes lisait un rapport annuel à la séance du 20 juin 1895 (**20**), plein de faits, rempli d'aperçus nouveaux ; ce fut le dernier des rapports annuels lu à la Société ; l'étendue toujours grandissante du champ des recherches, la difficulté de se procurer des renseignements à l'étranger, la multiplicité des rapports spéciaux à chaque branche de l'orientalisme, semblaient rendre inutile la continuation d'une tradition établie par Jules Mohl et Ernest Renan. Outre un grand nombre d'articles que je cite à leur place et de comptes rendus d'ouvrages (**21**), Chavannes a donné au *Journal* de la Société une notice sur Gabriel Devéria (**22**). Le 8 janvier 1904, il était nommé membre de la Commission p4.235 du *Journal* ; il représenta la Société au XIV^e^ congrès des Orientalistes tenu à Alger et au 350^e^ anniversaire de la fondation de l'Université de Genève (1909). Enfin le 11 novembre 1910, il était élu vice-président à la place du regretté Rubens Duval. En 1916, il fut élu membre d'honneur de la Royal Asiatic Society ; il était déjà membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd.

M. A. Foucher, chargé d'une mission scientifique en Inde, envoya à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les estampages et les

photographies de cinq inscriptions chinoises découvertes à Bodh Gayā sur l'emplacement du célèbre temple Mahābodhi, dont quatre sont conservées dans l'Indian Museum à Calcutta ; la cinquième était restée à Bodh Gayā dans la résidence du Mahant ou supérieur des prêtres civaïtes. Elles représentent, à quelques fragments près, la totalité des textes lapidaires chinois trouvés en Inde ; elles furent érigées, l'une par des religieux de la petite dynastie Han qui ne purent guère revenir en Chine qu'au commencement des Soung, et les quatre autres par des religieux qui vivaient sous les règnes du troisième et du quatrième Soung. Les estampages ayant été confiés à Chavannes, il publia le premier une traduction des cinq inscriptions, devançant ainsi Schlegel qui publia la sienne dans le *T'oung pao* et suscita une polémique dans laquelle le savant de Leyde apporta son âpreté coutumière (**23**). Elle causa de grands ennuis à Chavannes souffrant déjà du mal qui devait le tenir absent de Paris pendant deux ans.

En 1894, Chavannes présentait au congrès des Orientalistes de Genève des estampages de la célèbre inscription hexaglotte (sanscrit, tibétain, mongol p4.236 en caractères 'phags pa, ouighour, chinois et Si Hia) de l'année 1345 qui orne les deux parois de la porte voûtée sous laquelle passe la route de Pe-King à Kalgan au village de Kiu Young Kouan, dépendant de la préfecture secondaire de Tch'ang p'ing, province de Tche Li (**24**) : grâce à la munificence du prince Roland Bonaparte, ces inscriptions ainsi que les divers documents de l'époque mongole sont rendus accessibles aux investigations des savants de tous les pays (**25**). Chavannes a traduit les inscriptions chinoises et mongoles, M. Sylvain Lévi, les inscriptions tibétaines, M. W. Radloff, les inscriptions ouighoures, le docteur G. Huth, les inscriptions mongoles et M. Drouin a étudié les monnaies mongoles du Recueil. L'épigraphie fut l'objet constant des études de Chavannes.

Il étudia dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale d'après les estampages recueillis par M. Ch.-E. Bonin au cours de la mission scientifique dont il avait été chargé de 1898 à 1900 (**26**) ; elles représentent la presque totalité des inscriptions anciennes de l'Asie centrale connues des érudits chinois et en ajoutent d'autres qui étaient jusqu'ici

complètement inédites : c'était tout un chapitre de l'épigraphie chinoise qu'elles permettaient de reconstituer. Les monuments peuvent être répartis en trois groupes : I. Le lac Barkoul et Koutcha ; II. Le temple du Grand nuage à Leang Tcheou ; III. Les grottes de Mille Bouddhas, près de Cha Tcheou. Nous le verrons étudier successivement les inscriptions des Ts'in (**27**), une inscription du royaume de Nan Tchao (**28**), trois inscriptions relevées par M. Sylvain Charria (**29**), l'inscription joutchen de K'ien Tcheou (**30**), quatre inscriptions du Yun Nan rapportées par le p4.237 commandant d'Ollone (**31**) : nous avons vu qu'il avait traduit celles qui se rapportaient à Wang Hiuen-ts'e.

Son activité inlassable lui permettait de collaborer à la *Revue de Paris* (**32**), à la *Revue critique* (**33**), à la *Revue de Synthèse historique* (**34**), à la *Revue de l'Histoire des Religions* (**35**), à la *Grande Encyclopédie* (**36**), aux *Annales de Géographie* (**36**bis).

Un nouveau champ d'études s'ouvrait aux orientalistes. En 1890, Nicolas Yadrintsev découvrait dans le voisinage de l'Orkhon, affluent de la Selenga, qui se jette dans le lac Baïkal, des inscriptions qui furent l'objet de missions considérables, finlandaises et russes, dans les régions de l'Iénissei et de l'Orkhon, dont les principaux résultats furent le déchiffrement des inscriptions kök-turques de cette région par l'illustre philologue de Copenhague, Vilh. Thomsen, et l'établissement de l'emplacement exact de Kara Koroum. D'autre part l'exploration des oasis de l'immense désert de sable mouvant (*Lieou Chā*) à l'ouest de la Grande muraille dans le Kan Sou allait nous révéler les documents qui permettraient de dévoiler le secret du passé historique de la vaste région occidentale que les Chinois appelaient le *Si Yu*. Parmi les voyageurs qui ont exploré ces contrées difficiles se place au premier rang Sir Aurel Stein dont nous avons retracé les travaux dans deux articles du *Journal des Savants.* Il devait trouver en Chavannes le plus zélé des collaborateurs. Jadis Stanislas Julien avait recueilli un certain nombre de renseignements sur les peuples du Si Yu et en particulier sur les Tou Kioue (Turcs) [1]. Chavannes reprit la question en entier et dans un remarquable p4.238 travail édité par l'Académie des Sciences de

[1] *Journal asiatique*, 1864.

Saint-Pétersbourg, il nous fit connaître tout ce que, d'après les sources chinoises, on savait de ces Tou Kioue occidentaux, qui après avoir été la grande puissance de l'Asie centrale de la première moitié du VI$^{e}$ siècle au milieu du VII$^{e}$ siècle, furent subjugués par les Chinois en 659 (**37**).

Le docteur (depuis Sir) Aurel Stein, à la suite de son voyage en Asie centrale au cours des années 1900-1901, avait confié à Chavannes le déchiffrement des nombreux documents chinois qu'il avait rapportés de son exploration ; ceux qui furent trouvés à Dandân-Uiliq, dont les dates s'échelonnent de 768 à 790, se rapportent à la période où l'influence chinoise subsistait encore dans tout le Turkestan oriental, bien qu'il n'eût déjà presque plus de communications avec le gouvernement central ; un certain nombre de documents chinois écrits sur les fiches minces et étroites de bois trouvées à Niya, se rattachent au début de la dynastie Tsin, qui commença de régner en 265 ap. J.-C. ; enfin quelques graffiti et documents chinois de bien moindre importance furent trouvés au fort d'Endere. Les traductions et les notes de Chavannes ont été insérées dans le grand ouvrage publié par Stein sous le titre de : *Ancien Khotan* (**38**). L'étude de ces fiches lui suggéra sans doute le sujet de son curieux mémoire sur *Les Livres chinois avant l'invention du papier* (**39**).

À la suite de ses explorations en 1906-1908, Stein confia naturellement à Chavannes l'examen des documents chinois trouvés dans cette nouvelle campagne et le résultat en a été publié en 1913 à Oxford (**40**) en un gros volume. C'était sans doute un grand honneur pour notre compatriote, mais il était $_{p4.239}$ redoutable :

> « Je n'ai pas tardé à m'en apercevoir, écrit Chavannes dans son avant-propos, lorsque je me suis trouvé en présence de 2.000 pièces environ qu'il a fallu d'abord examiner à la loupe une à une pour faire le départ entre celles qui étaient inutilisables et celles qui étaient susceptibles d'être déchiffrées. Une moitié des fiches qui constituent la grosse masse de ces textes ayant été ainsi éliminée, j'ai dû lire celles qui restaient, les classer et les traduire. »

Les documents qui vont de 98 av. J.-C. à 137 ap. J.-C. sont les plus anciens manuscrits chinois qu'on connaisse jusqu'à ce jour ; les fiches en bambou du *Tchou chou ki nien* qui devaient remonter à l'an 300 av. J.-C. et furent exhumées en 281 ap. J.-C. ont maintenant complètement disparu ; l'importance paléographique de ces fiches est donc considérable ; elles donnent des renseignements sur l'origine des Chinois de garnison, moitié du Chan Si et du Ho nan, moitié recrutés sur les lieux, qui gardaient la barrière ; sur les signaux de feu : les soldats de garnison entretenaient les feux, assuraient le ravitaillement des ambassades chinoises se rendant vers l'Ouest et faisaient par conséquent des approvisionnements ; des colonies militaires mentionnées pour la première fois en 101 av. J.-C. avaient été établies dans l'Ouest ; les soldats qui les composaient devaient fabriquer des briques non cuites, pour construire ou réparer les bâtiments ; ils étaient armés d'épées et d'arbalètes. Deux fiches sont consacrées à des traités de divination ; sur d'autres sont écrites des recettes médicales ; des débris renferment des fragments du *Ki tsieou chang,* petit vocabulaire où les mots sont rangés par catégories, sans d'ailleurs qu'aucune explication de leur sens soit p4.240 donnée. On trouve également des fragments de calendriers qui permettent d'établir avec une certitude absolue le calendrier des années 63, 59, 57, 39 av. J.-C. ; 94 et 153 ap. J.-C. On voit donc la richesse d'information que nous apportent ces documents dont l'examen fatigua grandement la vue de Chavannes.

D'autre part, les documents trouvés dans l'Asie centrale ouvraient également à Chavannes un nouveau champ de recherches. En effet un mémoire de Chavannes inséré au *Journal Asiatique* de 1897 sur le nestorianisme et l'inscription de Kara Balgasoun (**41**) est l'origine des recherches de Devéria sur les *Mo ni* (**42**) dont il fit très ingénieusement des manichéens et non des musulmans. Chavannes devait reprendre avec M. Pelliot cette question du manichéisme en traduisant un fragment d'un ouvrage manichéen chinois recueilli en 1908 dans les grottes de Touen Houang par le second et publié à Pe-King en 1909 dans le *Touen Houang che che yi chou ;* les deux savants ont joint à leur travail un commentaire qui jette un nouveau jour sur cette religion à laquelle saint Augustin n'a pas peu contribué à donner de l'intérêt (**43**).

Moni est la transcription de Mani, appelé aussi Manès, le fondateur chaldéen de la religion qui porte son nom empruntée à celle des Chaldéens et des Perses, ou tout simplement au mazdéisme avec un bien faible apport, et encore est-il douteux, du christianisme. Mani fut mis à mort vers 274, mais sa doctrine se répandit rapidement non seulement en Perse mais aussi en Asie centrale. La découverte de documents à Idiqut Chahri par von Lecoq et à Touen Houang par Pelliot a jeté un jour nouveau sur p4.241 l'expansion du manichéisme de l'Asie orientale et a permis de juger de la beauté d'un art qu'on croyait perdu. Le savant chinois Tsiang Fou pense que le manichéisme a commencé de pénétrer en Chine sous les Tcheou du Nord (558-581) et sous les Souei, pendant la période K'ai houang (581-600), mais il semble que cette doctrine n'est mentionnée pour la première fois qu'au VII^e^ siècle par le célèbre pèlerin Hiouen Tsang. En 631, un mage nommé Ho lou ou Ha lou arriva en Chine, et il est alors question des Moni, mais il paraîtrait que les allusions faites alors à une religion étrangère s'appliquent plutôt au mazdéisme, qui florissait au Chen Si dès le 1^er^ siècle de notre ère, qu'au manichéisme. En tous cas la première mention certaine du manichéisme se rapporte à l'arrivée d'un *fou-to-tan* persan qui, en 694 fait connaître à la capitale le *Eul Tsoung King* ou *Livre des Deux Principes*. Nous notons l'arrivée d'un astronome manichéen en Chine en 719, et sa science eut certainement une grande influence sur le développement de sa religion, qui ne paraît pas avoir souffert d'un édit de Hiouen Tsoung en 732, qui déclarait perverse la doctrine de Moni se dissimulant sous le nom de bouddhisme. Les Ouighours connurent le manichéisme lors de leur occupation de Lo Yang en 762-763.

Obligé de renoncer à la publication de la *Revue de l'Extrême-Orient,* faute de caractères chinois, dès que je me fus assuré le concours de l'imprimerie orientale de E.J. Brill de Leyde, je créai un nouveau périodique consacré à l'Extrême-Orient et je m'associai, comme co-directeur, le docteur Gustave Schlegel, professeur de chinois à l'Université de cette ville : ce fut le *T'oung pao*, dont le premier numéro p4.242 parut le 1^er^ avril 1890. Schlegel mourut le 15 octobre 1903 et je restai seul à la tête du *T'oung pao*. Spontanément, Chavannes, oubliant la controverse qu'il avait

soutenue contre Schlegel me proposa sa collaboration comme co-directeur que j'acceptai avec empressement :

> « Je ne doute pas, m'écrivait-il, le 22 février 1904, que nous ne puissions faire, en réunissant nos efforts, une œuvre fort utile, et je crois qu'avec le *Bulletin* de l'École d'une part et le *T'oung pao* de l'autre, la sinologie française tiendra une place honorable dans le monde scientifique. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vous n'ayez jamais à regretter de m'avoir associé à l'œuvre dont vous êtes le fondateur.

Depuis le 1er janvier 1904, Chavannes a donc travaillé avec moi à la rédaction d'une revue dont la guerre même n'a pas interrompu la publication ; pendant près de quinze ans nous avons collaboré à l'œuvre commune sans que jamais la moindre divergence d'opinion causât le moindre arrêt dans l'unité de nos efforts. Les débuts furent durs, car le caractère agressif, personnel, autoritaire de Schlegel avait éloigné du *T'oung pao* tous ses collaborateurs ; pendant quelques mois le labeur fut incessant, mais, à force de travail et de persévérance, nous avons surmonté les difficultés de la première heure. Ce que fut la collaboration de Chavannes, on en jugera par les nombreux et importants articles que j'ai cités au cours de cette notice (**44**) ; ses nécrologies (**45**), ses 170 comptes rendus de livres (**46**).

Tant de travaux méritaient une récompense ; d'ailleurs, depuis la mort de Devéria, aucun sinologue n'appartenait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, le 20 février 1903, élut p4.243 Chavannes membre ordinaire â la place d'Alexandre Bertrand. Le 29 avril 1904, il lisait une notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur (**47**), et la même année, le 18 novembre, il obtenait à la séance publique annuelle de l'Académie un véritable succès avec un intéressant travail sur les Prix de Vertu en Chine (**48**). Lorsqu'il devint, en 1915, Président de l'Académie, il sut parler le langage patriotique qui convenait aux circonstances graves que traversait la France et ses confrères garderont toujours le souvenir des paroles vibrantes qu'il prononça à diverses reprises (**49**). Comme membre de la Commission du Prix Stanislas Julien et de l'École d'Extrême-Orient et du Comité du *Journal des Savants*, il apporta à l'Académie une précieuse

collaboration ; il portait à l'École fondée à Hanoï par M. Paul Doumer le plus vif intérêt qu'il lui témoigna en collaborant à son excellent *Bulletin.*

Outre l'itinéraire de Soung Yun et ses notes sur Ki Ye, Chavannes a donné au *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* deux curieux mémoires sur des estampages de monuments conservés à Si-Ngan Fou, dans le musée épigraphique connu sous le nom de « la Forêt des Stèles », *Pei Lin*. Le premier est consacré à deux cartes géographiques dont les originaux sont gravés sur pierre et remonteraient à l'année 1137 ; ils seraient les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise (**50**) ; l'autre sont les Instructions de l'Empereur Houng Wou (1368-1398) publiées en 1537 et illustrées par Tchoung Houa-min, contrôleur du thé et des chevaux dans le Chan Si et autres lieux, renfermant six maximes du premier empereur Ming, prototype des seize maximes du *Saint Édit* publié en 1671 par l'empereur K'ang Hi p4.244 et paraphrasé en 1724 par son fils l'empereur Young Tcheng (**51**). Au même recueil il a donné, d'après une stèle de 1488, un troisième article sur les *neuf neuvaines de la diminution du froid* (**52**).

Le 15 janvier 1903, paraissait sous les auspices de l'Institut le premier numéro d'une nouvelle série du *Journal des Savants* auquel l'État cessait de s'intéresser. Chavannes y débutait cette même année par un compte rendu de la *Geschichte der Chinesischen Litteratur* de Wilh. Grube et une note bibliographique sur le Compte rendu analytique des séances du premier Congrès international des Études d'Extrême-Orient tenu à Hanoï en 1902. À partir de janvier 1909, le *Journal des Savants* passant sous la direction exclusive de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Chavannes fut un des six puis des cinq membres du Comité qui, avec le Bureau assurèrent la publication. Toutefois, ses multiples travaux ne lui permirent pas d'apporter une active collaboration au *Journal* dans lequel je ne relève de lui que deux notes bibliographiques en 1909 et 1913 (**53**).

Ce fut grâce à l'initiative de Chavannes que l'Académie entreprit, en 1913, cette belle série de *Mémoires concernant l'Asie Orientale* (**54**), dont le troisième volume est sous presse avec un article de lui heureusement terminé ; le quatrième volume devait contenir un mémoire de Petrucci révisé par Chavannes sur les grandes peintures de la Collection Aurel

Stein ; espérons que cette publication, arrêtée deux fois par la mort, ne sera pas abandonnée.

Son désir de reprendre et de compléter les recherches qu'il avait jadis commencées en Chine le détermina à entreprendre un grand voyage p4.245 archéologique dans le Nord de la Chine. Ce ne fut pas sans une grande appréhension que je le vis partir ; un plein succès a couronné ce que je considérais comme un acte de témérité.

Chavannes quitta Paris le mercredi 27 mars 1907 à 10 heures du soir, et par le chemin de fer sibérien il arriva à Moukden le 14 avril ; il resta dans cette ville jusqu'au 22 ; il y visita le palais impérial et y prit les moulages de plus de soixante miroirs métalliques qui y sont conservés ; ces moulages sont aujourd'hui au Musée Guimet ; il se rendit à la tombe impériale du Nord (*pei ling*) et en allant à la frontière coréenne à la sépulture impériale de l'Est (*toung ling* (**55**)) ; il profita en effet de son séjour dans cette région pour étudier à T'oung Keou sur le Yalou une stèle du V^e^ siècle (**56**) dont l'inscription a été publiée par M. Courant (*J. As.*, 1898, I, p. 210-238), sur l'emplacement de la capitale de l'ancien royaume de Kao-Kheou-li un groupe important de tombes et le vieux rempart nommé Chang tch'eng seu, « le rempart dans la montagne ». De Mandchourie il se rendit à Pe-King qu'il quitta le 29 mai avec un jeune privat-docent de l'Université de Saint Pétersbourg, M. Alexeieff (**57**), dont il avait fait la connaissance à Paris. Ils visitèrent ensemble le Chan Toung, puis se rendirent au Ho Nan. À Koung Hien ils visitèrent les sépultures des empereurs de la dynastie Soung, Jen Tsoung et Houei Tsoung ; de Ho Nan fou ils allèrent à Loung men où ils restèrent douze jours, du 24 juillet au 4 août, mais où Chavannes, en nettoyant les grottes, eut un panaris malencontreux à l'index de la main droite ; le 30 août il était à Si Ngan fou, qu'il quitta le 6 septembre pour visiter, à K'ien Tcheou, la sépulture de l'empereur T'ang Kao p4.246 Tsoung ; à Li Ts'iuan, celle de T'ang Tai Tsoung, où il photographia les six chevaux en bas-relief qui sont un des monuments les plus importants de l'art des T'ang, et à Pou Tch'eng, les tombes de Jouei Tsoung et de Hien Tsong des T'ang. Il se rendit ensuite à Han tch'eng hien, au lieu de naissance de Se-ma Ts'ien, puis, ayant traversé le Houang Ho, arriva à T'ai Youen fou ; il visita le massif du Wou T'ai Chan, où sont les

temples consacrés au culte de Manjuçri ; il revenait par Siouen houa fou à Pe King où il était de retour le 4 novembre. Au cours de son voyage, Chavannes avait visité le T'ai chan (58), la montagne sacrée du Chan Toung, dont il devait étudier le culte dans une savante monographie ; le temple funéraire de Confucius et celui de Mencius ; la forêt des stèles à Si Ngan fou, etc. Les deux points extrêmes du voyage que Chavannes a accompli du 29 mai au 4 novembre 1907 ont été T'oung Keou, sur le haut Yalou, le fleuve qui sépare la Corée de la Mandchourie ; à l'est, et K'ien Tcheou à l'ouest, à trois jours de marche au delà de Si Ngan, capitale de la province du Chen Si ; il a donc parcouru la province mandchourienne de Cheng King et les provinces chinoises de Chan Toung, de Ho Nan, de Chen Si et de Chan Si. Il était de retour à Paris le 5 février 1908 (59). Un volume en deux parties et deux cartables renfermant 488 planches nous donnent les premiers résultats de cette mission fructueuse dont les résultats ont été chaudement accueillis dans le monde savant (60) ; je reviendrai sur ce volume, consacré à la sculpture. Que de regrets ne devons-nous pas exprimer de ce que le commentaire entier de ce grand voyage archéologique n'ait pu paraître !

Chavannes avait débuté en 1893 par un ouvrage p4.247 sur la sculpture sur pierre en Chine dans lequel il avait étudié les monuments du Chan Toung qu'il visita le 27 janvier 1891. Ce fut toujours pour lui un sujet de prédilection. Il retourna dans cette province en 1907 et put ainsi compléter ses premières recherches. L'ensemble des monuments formant le groupe de Wou Leang ts'eu est le plus considérable des sculptures de l'époque des empereurs Han : ils sont situés dans l'ouest de la province de Chan Toung, au pied d'une colline, au sud de Kia siang hien. Le temps et les hommes, les hommes surtout, ont détruit les chambrettes funéraires dont l'emplacement est signalé par des piliers existant encore aujourd'hui, érigés en 147 de notre ère par quatre frères Wou en l'honneur de leur père et de Wou Pan, mort prématurément, fils de Wou K'ai-ming, le dernier d'entre eux. Cinq inscriptions appartiennent à ces tombes et sont datées 11 et 21 avril 147, 14 décembre 148, 4 juillet 151, et 167. Chavannes allait pouvoir étudier cette sculpture dans une autre partie de la Chine, où l'on retrouva le chaînon qui reliait l'art du Gandhara, l'Inde, à l'Extrême-Orient : les

sculptures bouddhiques qui ornent les grottes de Yun Kang à une quinzaine de kilomètres de la ville de Ta T'oung, dans la partie septentrionale de la province du Chan Si. D'un texte historique, signalé par Chavannes dès 1902, il appert que ces monuments ont été exécutés au V$^{e}$ siècle de notre ère, sous la dynastie des Wei du Nord, de race toba, c'est-à-dire non chinoise, qui emprunta très probablement ses modèles à Tourfan. En 494, l'empereur Wei, Kao Tsou, transféra sa capitale plus au sud, à Lo Yang, dans la province de Ho Nan. Avec ce déplacement de capitale, il y eut un déplacement de l'art, et le défilé p4.248 de Loung Men (Porte du Dragon) remplaça les grottes de Yun Kang, comme dépositaire de l'art des Wei qui avait atteint son apogée et devait désormais décliner. Le défilé de Loung Men ou I-K'iue « Piliers du I » est formé par deux montagnes entre lesquelles coule la petite rivière I, affluent de la rivière Lo, qui elle-même se jette dans le Houang Ho ; cette localité se trouve à une trentaine de li au sud de Ho Nan fou ; en 1899, l'ingénieur des mines Leprince-Ringuet prit des photographies des excavations creusées dans les parois rocheuses du défilé et Chavannes étudia l'âge des excavations et des hauts reliefs (**61**). Depuis il a visité Loung Men et nous en a rapporté la description détaillée ; on y comptait, à l'époque des Wei, huit temples dont les deux premiers furent construits en 500 par l'empereur Che Tsoung en l'honneur de son père Kao Tsou et de sa mère. Peut-être pensera-t-on toutefois que les plus beaux spécimens de l'art sculptural chinois sont les grandes dalles sur lesquelles sont sculptés en relief de dix centimètres d'épaisseur, à plus de demi-grandeur naturelle, les six coursiers favoris de T'ai Tsoung, le célèbre empereur des T'ang (627-649), dont ils ornent la tombe à Li ts'iuan hien, province de Chen Si ; Chavannes nous en a rapporté de fidèles reproductions photographiques d'autant plus précieuses que ce monument paraît avoir été endommagé depuis.

Le plus ancien monument de la sculpture chinoise date de 117 av. J.-C. ; c'est l'un des chevaux de pierre qui ornaient la tombe d'un général chinois. En dehors de sa valeur comme document d'histoire, il faut avouer que la sculpture sur pierre en Chine, sauf quelques exemples, n'offre vraiment qu'un p4.249 intérêt de curiosité, et fort peu de satisfaction artistique. Certes la peinture de la Chine et de l'Asie centrale a infiniment

plus de valeur au point de vue de l'art. Chavannes n'eut garde de négliger cette branche de l'art chinois qu'il a étudiée depuis Kou K'ai-tche, le célèbre peintre de la seconde moitié du IVe siècle de notre ère dont on conserve une œuvre au British Museum, jusqu'à la période éclectique et décadente, de la période K'ien Loung (**62**).

Nous avons dit quel intérêt Chavannes prenait à l'étude du bouddhisme lorsqu'il racontait les pérégrinations des pèlerins en quête des livres sacrés. Du Tripiṭaka chinois, dès 1905, il tirait quelques fables et contes dont il donnait communication au Congrès des Orientalistes d'Alger (**63**) ; quatre ans plus tard, il donnait une notice sur le Sogdien Seng houei (**64**) qui avait traduit en chinois vers le milieu du IIIe siècle de notre ère deux recueils de contes bouddhiques et était un de ceux qui, les premiers, ont répandu en Extrême-Orient le folklore de l'Inde. En 1910-1911, parut, puisé à la même source, son grand recueil de cinq cents contes formant trois volumes (**65**), dont le quatrième comprenant les notes et les tables terminé en manuscrit sera imprimé par les soins de ses amis dévoués MM. Sylvain Lévi et A. Foucher ; le 13 novembre 1908, la Société Asiatique avait accordé une subvention pour l'impression de ce grand ouvrage ; enfin il donnait la version chinoise du conte bouddhique de Kalyânaṃkara et Pâpaṃkara (**66**)t66

. Il avait été précédé dans ce champ d'études par Stanislas Julien qui, en 1859, sous le titre de *Les Avadânas*, avait donné en trois petits volumes une collection de contes et apologues indiens. Jusqu'au dernier moment, peut-on dire, Chavannes s'occupa p4.250 du bouddhisme (**67**), et il laisse à son ami M. Sylvain Lévi le soin de terminer deux mémoires qu'ils avaient commencés ensemble.

Un heureux hasard — la découverte en 1899, dans le Ho nan, dans le lœss, de milliers de fragments d'écailles de tortues et d'os d'animaux couverts de caractères — a jeté une petite lueur sur l'histoire ancienne de la Chine. Ce qui fait le grand intérêt de cette découverte, c'est que, au dire de Chavannes, on retrouve sur certaines de ces écailles des noms tels que Ta Kia, Tsou Sin, Tsou Ting, P'an Keng, Tsou Keng, etc., qui sont ceux d'empereurs de la dynastie des Yin.

> « Ces documents, écrit Chavannes, malgré leur aspect fragmentaire, présentent un grand intérêt. Tout d'abord, ils paraissent bien être les plus anciens monuments écrits de la Chine et ils permettent de remonter à une étude de l'écriture que nous ne pouvions atteindre jusqu'ici ; pour suivre les évolutions des formes graphiques des caractères, ils apportent des indications toutes nouvelles (**68**).

Nous donnons les titres (**69**) de quelques mémoires qui n'ont pas été signalés dans ces pages, en attirant particulièrement l'attention sur l'important travail sur la Chancellerie chinoise à l'époque des empereurs mongols de la dynastie des Youen, travail capital pour l'histoire du XIII^e^ et la première moitié du XIV^e^ siècles (**70**).

S'intéressant également aux recherches des savants et des voyageurs, l'exploration de M. Jacques Bacot chez les populations Mo-sos du Yun Nan lui donne l'occasion de reconstituer l'histoire de Li Kiang, leur ancienne capitale (**71**), tandis qu'une mission archéologique au Tche Kiang de M. Henri Maspero lui p4.251 fait écrire la chronique du royaume de Wou et de Yue fondé près de Hang Tcheou par un certain Tsien Lieou, né en 852 (**72**). Il ne négligeait pas non plus les questions d'actualité et nous le verrons consacrer des articles à l'empereur *Kouang Siu* (**73**), lors des graves événements de 1900, ainsi qu'aux Boxeurs (**74**), et plus tard aux chemins de fer en Chine (**75**).

Au sujet des Boxeurs ou plutôt de la Société *I ho k'iuen* 懷和拳 « le poing de la concorde publique », Chavannes publia deux documents officiels insérés dans le journal chinois *Houei Pao* 匯報, imprimé par les Pères jésuites de Zi-Ka-wei (n° 185-188, des 11, 14, 18 et 21 juin 1900), qui prouvent que cette association existait dès le commencement du XIX^e^ siècle. — Dans un autre mémoire, Chavannes nous montre par des exemples que « le décor dans l'art populaire chinois est presque toujours symbolique ; il exprime des vœux ». Il a consacré un travail à l'histoire du royaume Chan, appelé par les Chinois *Nan Tchao* 南詔, qui a existé au Yun Nan depuis 738 et qui a été détruit en 1252 par les Mongols.

Chavannes avait accompli en vingt-cinq ans une tâche qui aurait demandé une longue vie d'homme ordinaire. Il était surmené. Lorsque la guerre éclata, à sa lassitude s'ajoutèrent ses angoisses patriotiques. Il avait au plus haut degré le sentiment du devoir, craignant toujours de ne l'avoir pas accompli entièrement. Il se privait du lait nécessaire à sa santé sous prétexte qu'il devait être exclusivement réservé aux vieillards, aux enfants et aux malades, comme si lui-même n'était pas un malade. Trois fois par semaine il venait à Paris pour s'entretenir en chinois avec de jeunes indigènes, cherchant ainsi à se rendre utile à son pays d'une autre manière. Dès la p4.252 première heure de la guerre, avec le concours dévoué de Mme Chavannes, il s'occupa à Fontenay-aux-Roses, où il avait établi sa résidence depuis son retour de Suisse, d'un refuge pour les Belges et les réfugiés du Nord de la France, qui fut pour les deux époux une source de fatigues et de grands ennuis. En 1915, sa présidence de l'Académie des Inscriptions à laquelle il apporta le plus grand zèle fut pour lui une nouvelle période de fatigue. La mort de son ami Petrucci, le 17 février 1916, fut un nouveau coup ; il dépensa ses forces à classer les papiers du regretté savant avec une ardeur et un dévouement qui achevèrent de l'épuiser. Il faut joindre à tous ces motifs de préoccupation ou de chagrin l'anxiété que lui causait un fils unique, faisant bravement sur le front son métier périlleux d'aviateur. Quand la maladie le frappa, la mort le guettait et saisit avec brutalité une proie trop facile, hélas !

Depuis vingt ans les études chinoises ont subi de profondes transformations. Bossuet a pu oublier la Chine tout en parlant longuement des Scythes dans son *Discours sur l'Histoire Universelle.* Tout en s'étonnant qu'un esprit aussi ouvert que l'était celui de Renan ait pu croire qu'on pouvait écrire l'histoire de l'humanité en laissant de côté un bon tiers de la population du globe, on a pu lire encore dans la préface de *l'Histoire du Peuple d'Israël* :

> « Pour un esprit philosophique, c'est-à-dire pour un esprit préoccupé des origines, il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité que trois histoires de premier intérêt : l'histoire grecque, l'histoire d'Israël, l'histoire romaine. Ces trois histoires réunies constituent ce qu'on peut appeler l'histoire de la

> civilisation ; la civilisation étant le résultat de la collaboration p4.253 alternative de la Grèce, de la Judée et de Rome.

Renan ne pourrait écrire cette phrase aujourd'hui. Les découvertes des inscriptions de l'Orkhon et de l'Iénisséi, les fouilles dans l'Asie centrale, l'ouverture des grottes de Touen Houang, l'étude de la sculpture sur pierre, des textes chinois plus nombreux rendus accessibles aux savants, ont donné à la Chine sa place dans l'histoire du monde, qui comprend désormais l'universalité du globe et non plus quelques territoires de l'Europe et de l'Asie antérieure, dont les habitants avaient confisqué à leur profit tout le passé de l'humanité. Beaucoup de sinologues, prisonniers de leur spécialité, faute d'une culture générale suffisante, doués de peu de curiosité scientifique, manquent de points de comparaison et ont par suite une tendance à restreindre le champ de leurs investigations. Chavannes, grâce à une forte instruction première, grâce à l'éducation classique indispensable pour aborder sérieusement toute étude scientifique, a pu donner à ses recherches l'ampleur qu'elles comportaient, tout en se renfermant volontairement dans son domaine des études chinoises dans lequel il était sans rival. Sauf la linguistique, il en a cultivé les diverses branches, mais c'est surtout dans l'histoire et dans l'archéologie qu'il a laissé sa trace profonde. La réputation de Chavannes, déjà grande à l'étranger aussi bien qu'en France, ira en augmentant avec le temps et il laissera le nom du premier sinologue de son temps.

@

# Bibliographie d'Édouard Chavannes

@

**1**. — Premiers principes métaphysiques de la science de la nature... ..accompagnés d'une introduction sur la philosophie de la nature dans Kant, par Ch. Andler et Éd. Chavannes. — Paris, 1891, in-8.

**2**. — Les articles de Chavannes ont paru dans les numéros du *Temps* des 4-25 juillet, 12-22 septembre et 2 novembre 1889.

**3**. — *Le Traité sur les sacrifices Fong et Chan de Se ma Ts'ien* traduit en français par Édouard Chavannes. — Extrait du *Journal of the Peking Oriental Society*. — Péking, Typographie du Pei-T'ang, 1890, in-8, pp. XXXI-95.

**4**. — *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han* par Édouard Chavannes. Ouvrage publié sous les auspices du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (Comité des Travaux historiques et scientifiques, section de Géographie historique et descriptive). — Paris, Ernest Leroux, 1893, in-4, pp. XL-88, pl.

**5**. — Édouard Chavannes. — *Du rôle social de la littérature chinoise* (*Revue Bleue*, LII, 1893, II, 16 décembre 1893, pp. 774-782). Leçon d'ouverture faite au Collège de France le 5 décembre 1893. Tirage à part : paru aux bureaux de la *Revue Bleue*, 1893, br. in-8, pp. 31.

**6**. Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien traduits et annotés par Édouard Chavannes, Professeur au Collège de France. Publication encouragée par la Société Asiatique.

— Tome premier. Paris, Ernest Leroux, 1895, in-8, pp. CCXLIX-367.

— Tome second (Chapitres V-XII). *Ibid*., 1897, in-8, pp. 621.

— Tome troisième. Première partie (Chapitres XIII-XXII). *Ibid*., 1898, pp. 200. — Deuxième partie (Chapitres XXIII-XXX). *Ibid*., 1899, pp. 201-710.

— Tome quatrième (Chapitres XXXI-XLII). *Ibid*., 1901, in-8, pp. 559.

— Tome cinquième (Chapitres XLIII-XLVII). — Paris, Ernest Leroux, 1905, in-8, pp. 544 + 1 f. n. ch. p. l. tab.

— M. Chavannes' édition of Ssŭ-ma ch'ien. By Rev. G. G. Warren. (*Journ. North China B. R. As. Soc*., XLVII, 1916, pp. 12-38).

**7**. — Les Calendriers des Yn. — Extrait du *Journal Asiatique*. Paris, Imp. nationale, MDCCCXC, br. in-8, pp. 52. — *J. As.*, 8e Sér., XVI, 1890, pp. 463-510.

— La chronologie chinoise de l'an 238 à l'an 87 avant J.-C. (*T'oung pao*, VII, No. 1, mars 1896, pp. 1-38).

— Note rectificative. (*T'oung pao*, VII, No. 5, déc. 1896, pp. 509-525.)

— Dates chinoises. (*T'oung pao*, VII, 1896, pp. 108-109.)

— Conversion des dates cycliques (années et jours), en dates juliennes, par le père Henri Havret. (*T'oung pao*, IX, No. 2, mai 1898, pp. 142-150.)

— De l'an 238 à l'an 87 av. J.-C., par le père Henri Havret. (*T'oung pao*, IX, No. 4, oct. 1898, pp. 328-330.)

— Nouvelle note sur la chronologie chinoise de l'an 238 à l'an 87 av. J.-C. (*J. As.*, IX^e^ Sér., X, 1897, pp. 539-544.)

**8**. — *Le cycle turc des Douze Animaux*. (*T'oung pao*, Série II, Vol VII, mars 1906, pp. 51-122.) — Tirage à part : Leide, 1906, in-8, pp. 74-122 + fig.

— Der Cyclus der zwölf Tiere auf einem altturkistanischen Teppich, von Berthold Laufer. (*T'oung pao*, mars 1909, pp. 71-73.) Avec note additionnelle par Éd. Chavannes, pp. 73-75, et 2 gravures.

**9**. — *Voyages des pèlerins bouddhistes*. — Les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident, mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang par I-tsing, traduit en français. — Paris, Ernest Leroux, 1894, in-8, pp. XXI-218.

— C.R. d'A. Barth, *Journal des Savants*, 1898, pp. 261-280, 425-438, et 522-541.

**10**. — Voyages des pèlerins bouddhistes. L'itinéraire d'Ou-K'ong (751-790), traduit et annoté par MM. Sylvain Lévi et Éd. Chavannes. (*J. As.*, IX^e^ Sér., VI, 1895, pp. 341-384.) — Tirage à part, MDCCCXCV.

**11**. Voyage de Song Yun dans l'Udyana et le Gandhara (518-522 p. C.). Traduit par M. Éd. Chavannes... (*Bull. École franç. Ext.-Orient*, III, No. 3, juillet-sept. 1903, pp. 379-441.) — Tirage à part : Hanoï, F.-H. Schneider, 1903, gr. in-8, pp. 63.

**12**. — Extrait du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (janvier-mars 1904). — Notes sinologiques. — I. L'itinéraire de Ki-ye. - II. Un passage d'un édit de Bouiantu-Khan. — Hanoï, F.-H. Schneider, 1904, gr. in-8, pp. 8.

**13**. — Gunavarman (367-431 p. C.). (*T'oung pao*, 1904, pp. 193-206.) — Tirage à part, in-8, pp. 14.

**14**. — Jinagupta (528-605 apr. J.-C.). (*T'oung pao*, 1905, pp. 332-356.) Tirage à part : 1905, in-8, pp. 26.

**15**. *Voyageurs chinois chez les Khitan et les Jou-tchen*. (*Journal Asiatique*, mai-juin 1897, pp. 377-442 ; mai-juin 1898, pp. 361-439.)

**16**. — *Les Voyageurs chinois*, par Éd. Chavannes. — Extrait des Guides Madrolle : Chine du Sud. — Paris, *Comité de l'Asie française*, 1904, in-18, pp. 23 carte.

**17**. — *Pei Yuan lou* 北轅錄. Récit d'un voyage dans le Nord. — Écrit sous les Song par Tcheou Chan 周煇. Traduit par Éd. Chavannes. (*T'oung pao*, 1904, pp. 163-192.)

**18**. Les Missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde, par M. Sylvain Lévi. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XV, 1900, pp. 297-341, 401-468.)

**19**. Les Inscriptions de Wang Hiuen-ts'e traduites par M. Chavannes. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XV, 1900, pp. 332-341.)

**20**. — Rapport annuel fait à la Société asiatique dans la séance du 20 juin 1895 par M. Édouard Chavannes. — Extrait du *Journal asiatique*. Paris,

Imprimerie nationale, MDCCCXCV, in-8, pp. 182. — *J. As.*, IX^e^ Sér., VI, 1895, pp. 40-217.

**21**. Compte rendu de : A. Poznéief, Sur un monument nouvellement découvert de la littérature mongole au temps de la dynastie des Ming, 1895. (*J. As.*, IX^e^ Sér., VII, 1896, pp. 173-179.) Compte rendu de : W. Grube, *Die Sprache und Schrift der Jučen*, 1896. (*J. As.*, IX^e^ Sér., VII, 1896, pp. 554-559.)

— Compte rendu de : F. Hirth, *Ueber fremden Einfluss in der chinesischen Kunst*, 1896. (*J. As.*, IX^e^ Sér., VIII, 1896, pp. 529-536.)

— Compte rendu de : Désiré Lacroix, *Numismatique annamite*, 1900. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XVII, 1901, pp. 361-371.)

— Compte rendu de : *Erânsahr*, von Dr J. Marquart. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XVIII, 1901, pp. 550-558.)

— Compte rendu de : P. Pelliot, *Le Fou-Nan*, 1903. (*J. As.*, X^e^ Sér., II, 1903, pp. 528-532.)

**22**. — Notice sur Gabriel Devéria. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XIV, 1899, pp. 375-387.) — Tirage à part : Paris, Imp. nat. MDCCCC, in-8, pp. 17, portr.

**23**. — Édouard Chavannes. — *Les inscriptions chinoises de Bodh-Gayâ*. — Extrait de la *Revue de l'Histoire des religions*. T. XXXIV. No. 1, 1896. — Paris, Ernest Leroux, 1896, in-8, pp. 58.

— Les inscriptions chinoises de Bouddha Gayâ, par Gustave Schlegel. — Extrait du *T'oung pao*, vol. VII, No. 5. — E. J. Brill, Leide, 1896, in-8, pp. 19.

— Édouard Chavannes : La première inscription chinoise de Bodh-Gayâ (Réponse à M. Schlegel). (*Revue de l'Histoire des religions*, Tome XXXV, No. 1, 1897, pp. 88-112.) — Paris, Ernest Leroux, 1897, in-8, pp. 26, 1 pl.

— La première inscription chinoise de Bouddha-Gayâ (Réplique à la réponse de M. É. Chavannes), par Gustave Schlegel. — Extrait du *T'oung pao*, vol. VIII, No. 5. — E. J. Brill, Leide, 1897, in-8, pp. 27.

— Les inscriptions chinoises de Bouddha-Gayâ, par Gustave Schlegel... II. Première partie. — Extrait du *T'oung pao*, vol. VIII, No. 1. — E. J. Brill, Leide, 1897, in-8, pp. 21-47.

— Les inscriptions chinoises de Bouddha-Gayâ, par Gustave Schlegel. II. Deuxième partie. — Extrait du *T'oung pao*, vol. VIII, No. 2. — E. J. Brill, Leide, 1897, in-8, pp. 49-86.

— Les inscriptions chinoises de Bouddha-Gayâ, par Gustave Schlegel... III. V. — Extrait du *T'oung pao*, vol. VIII, No. 3. — E. J. Brill, Leide, 1897, in 8, pp. 87-105.

Les cinq brochures de Schlegel ont paru dans les numéros suivants du *T'oung pao* :

— Les inscriptions chinoises de Bouddha-Gayâ, par G Schlegel. *T'oung pao*, VII, No. 5, déc. 1896, pp. 562-580 ; *ibid.*, VIII, No 1, mars 1897, pp. 79-105 ; *ibid.*, VIII, No. 2, mai 1897, pp. 181-218 ; *ibid.*, No. 3, juillet 1897, pp. 322-340.)

La première inscription chinoise de Bouddha-Gayâ (Réplique à la réponse de M. É. Chavannes), par G Schlegel. (*T'oung pao*, VIII, No. 5, déc. 1897, pp. 487-513.)

— A. Barth. — *Journal des Savants*, juillet 1898, pp. 436-437, note.

**24**. — Communication sur l'inscription de Kiu yong koan. (Actes Cong. Orient., Genève, V^e^ sect., pp. 89-93.)

— Note préliminaire sur l'inscription de Kiu yong koan. Première partie. Les inscriptions chinoises et mongoles, par Éd. Chavannes. — Deuxième partie. Les inscriptions tibétaines, par M. Sylvain Lévy (*J. As.*, IX^e^ Sér., IV, sept.-oct. 1894, pp. 354-373.) — Troisième partie. Les inscriptions ouïgoures, par M. l'Académicien W. Radloff. (*J. As.*, nov.-déc. 1894, pp. 546-550.) — Quatrième partie. Les inscriptions mongoles, par M. Je Dr Georges Huth. (*J. As.*, mars-avril 1895, pp. 351-360.)

— Le sutra de la paroi occidentale de l'inscription de Kiu yong koan. Par Éd. Chavannes. (*Mélanges*, Ch. de Harlez, Leyde, 1896, pp. 60-81.)

**25**. — Prince Roland Bonaparte. — Documents de l'époque mongole des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Inscriptions en six langues de la porte de Kiu yong koan, près Pékin ; lettres, stèles et monnaies en écritures ouïgoure et 'phags-pa dont les originaux ou les estampages existent en France.— Paris, gravé et imprimé pour l'auteur, 1895, gr. in-fol., pp. II-5 + 15 pl.

**26**. — Dix Inscriptions chinoises de l'Asie centrale d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin, par M. Éd. Chavannes. — Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, I^e^ Série, Tome XI, II^e^ Partie. — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCII, in-4, pp. 103.

**27**. — Les Inscriptions des Ts'in. Extrait du *Journal asiatique*. — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCXCIII, in-8, pp. 51. — *J. As.*, IX^e^ Sér., I, 1893, pp. 473-521.

**28**. — Une inscription du royaume de Nan-Tchao. (*J. As.*, IX^e^ Sér., IXVI, 1900, pp. 381-450.)

**29**. — Trois inscriptions relevées par M. Sylvain Charria : Note par Édouard Chavannes. (*T'oung pao*, déc. 1906, pp. 671-701.) — Tirage à part : Leide, 1906, in-8, pp. 33, 3 pl.

**30**. — Note sur l'inscription joutchen de K'ien tcheou. (*T'oung pao*, 1908, pp. 263-265.)

**31**. — Quatre inscriptions du Yun-nan (Mission du commandant d'Ollone), — Extrait du *Journal Asiatique* (juillet-août 1909). — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCIX, in-8, pp. 40, 8 pl. — *J. As.*, X^e^ Sér., XIV, 1909, pp. 5-46.

— Note additionnelle sur l'inscription de Che tch'eng (971 p. C.). (*J. As.*, nov.-déc. 1909, pp. 511-514.)

— Une inscription du Yunnan (Mission d'Ollone) traduite par M. Chavannes. Étude critique par Fernand Farjenel. (*Journ. roy. As. Soc.*, oct. 1910, pp. 1077-1102.)

— L'inscription funéraire de Ts'ouan Pao-tseu. Réponse à M. Farjenel, par Édouard Chavannes. (*Journ. roy. As. Soc.*, janv. 1911, pp. 75-108.) — Tirage à part : in-8, pp. 34.

**32**. Revue de Paris.

Éd. Chavannes. — *La Guerre de Corée*. (*Revue de Paris*, No. 14, 15 août 1891, pp. 753-768.)

Éd. Chavannes. — *Confucius*. (*Revue de Paris*, 15 février 1903, pp. 827-844.)

**33**. Compte-rendu de :

— *Einfuehrung in die Nordchinesische Umgangsprache*, von Prof. Carl Arendt, 1894. (*Revue critique d'Histoire et de Littérature*, 16-23 juillet 1894, pp. 25-27.)

— A. Bottu, *Grammaire française à l'usage des élèves chinois*, 1894. (*Revue critique...*, 11 mars 1895, pp. 181-182.)

— *La loi du parallélisme en style chinois*, par G. Schlegel, 1896. (*Revue critique*, 6 avril 1896, pp. 261-266.)

— Rev. J. Mcgowan, *A History of China*, 1897 (*Revue critique*, 28 nov. 1898, pp. 377-379.)

— W. G. Aston, *A History of Japanese Literature* 1899. (*Revue critique*, 8 mai 1899, pp. 361-364.)

— *La Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, 1895-1897. Lyon, 1898. (*Revue critique*, 13 février 1899, pp. 121-124.)

— G. Devéria, *L'écriture du royaume de Si-hia ou Tangout*. (*Revue critique*, 27 nov. 1899, p. 441.)

— Alabaster, *Chinese Criminal Law*, 1899. (*Revue critique*, 4 juin 1900, pp. 441-443.)

— Maurice Courant, *Catalogue des livres chinois etc., conservés à la Bibliothèque nationale.* Premier fascicule, 1900. (*Revue critique*, 5 nov. 1900, pp. 343-344.)

— Wolfgang-Hetne, *Die Belagerung der Pekinger-Gesandtschaften*, 1901. (*Revue critique*, 4 nov. 1901, pp. 341-342.)

— M. de la Mazelière, *Quelques notes sur l'Histoire de Chine*, 1901. (*Revue critique*, 27 janvier 1902, pp. 61-63.)

— G. Weulersse, *Chine ancienne et nouvelle* (*Revue critique*, 7 avril 1902, pp. 276-277.)

— Gaston Donnet, *En Chine*, 1900-1901. (*Revue critique*, 7 avril 1902, pp. 277-278.)

— Wilh. Grube, *Chinesischen Litteratur*, 1902. (*Revue critique*, 20 avril 1903, p. 301-303.)

— M. Courant, *Okoubo*, 1903. (*Revue critique*, 14 mars 1904, pp. 221-222.)

— Henri Borel, *Lao Tse*. (*Revue critique*, 17 octobre 1904, pp. 261-262.)

— G. Morisse, *Écriture et langue Si-hia*. (*Revue critique*, 17 octobre 1904, pp. 262-264.)

**34**. Histoire générale : Chine. — Les Origines — La Chine avant l'ère chrétienne — Les religions étrangères. (*Revue de Synthèse historique*, décembre 1900, pp. 273-299.)

**35**. — Compte rendu de : C. de Harlez, *Cérémonial de la Chine antique*, 1890. (*Revue de l'Hist. des religions*, XXIII, 1891, pp. 354-360.)

— Compte rendu de : I-Tsing, A Record of the Buddhist religion,... translated by J. Takakusu, 1896. (*Revue de l'Hist. des religions*, XXXV, 1897, pp. 350-353.)

— Compte rendu de : J. J. M. de Groot, *Religious System of China*. (*Revue de l'Hist. des religions*, XXXVII, 1898, pp. 81-89.)

— Compte rendu de : W. Barthold, *Geschichte des Christentums in Mittel-Asien*, 1891. (*Revue de l'Hist. des religions*, XLV, 1902, p. 123.)

— Compte rendu de : Wilhelm Grube, *Zur Pekinger Völkskunde*, 1901. (*Revue de l'Hist. des religions*, XLVI, 1902, pp. 124-125.)

— Compte rendu de : R. Dvořák, *Chinas religionen*, 1895. (*Revue de l'Hist. des religions*, XXXII, 1895, pp. 303-307 : XLVIII, 1903, pp. 71-74.)

— Éd. Chavannes. — *Le Dieu du Sol dans l'ancienne religion chinoise*. — Mémoire lu au Congrès international d'Histoire des religions dans la section des religions de l'Extrême-Orient, le 5 septembre 1900, (*Revue de l'Hist. des religions*, XLIII, 1901, pp. 125-146.) — Tirage à part : Paris, E. Leroux, 1901, in-8, pp. 22.

**36**. Kai Fong fou, Kai P'ing*, Kaïgan, Kan-Sou, Kao Tong-kia, Kao Tsong, Kao Tsou, Kang Hi, Kathay*, Kéraites, Khaichan, Khitans, Kia K'ing, Kiang Nan, Kiang Ning, Kiang Si, Kiang Sou, Kia Se-tao*, Ki Chan, Kien Long, Kin, Kin Cha kiang*, King te tchen, King Ti*, Kiong tcheou fou, Ki tse, Ki Ying, Kong, Kong Ti, Kouan Han K'ing*, Kouldja, Lao Kay, Lao Tse, Lei Tcheou, Luang Prabang. — Tous ces articles ont paru dans le vol. XXI de la Grande Encyclopédie sauf le dernier imprimé dans le vol. XXII ; les articles accompagnés d'un * ne sont pas signés ; les articles suivants ont été écrits mais n'ont pas été insérés dans la Grande Encyclopédie : Ladrones, Koang Si, Kouang Ou Ti, Koei Tcheou.

**36** bis. — Éd. Chavannes. — *Les résultats de la guerre entre la Chine et le Japon*. (Annales de Géographie, V, 15 janvier 1896, pp. 216-233.)

**37**. — VI. Documents sur les Tou-Kiue (Turcs) occidentaux. — Recueillis et commentés par Édouard Chavannes... — Avec une carte. — (Présenté à l'Académie Impériale des Sciences de St-Pétersbourg le 23 août 1900.) St-Pétersbourg, 1903, gr. in-8, pp. IV-378.

— *Notes additionnelles sur les Tou-Kiue (Turcs) occidentaux*. (*T'oung pao*, 1904, pp. 1-110.) Tirage à part, in-8, pp. 110.

**38**. — Ancient Khotan. Detailed Report of Archaeological Explorations in Chinese Turkestan carried out and described under the orders of H. M. Indian Government by M. Aurel Stein... — Oxford, at the Clarendon Press, gr. in-4, pp. XXIV-621.

Appendix A. Chinese Documents from the sites of Dandān-Uiliq, Niyanad Endere. Translated and annotated by Édouard Chavannes, pp. 521-547.

**39**. — *Les livres chinois avant l'invention du papier*. — Extrait du *Journal asiatique* (janvier-février 1905). — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCV, in-8, pp. 75. — *J. As.*, X^e^ Sér., V, 1905, pp. 5-75.

**40**. — *Les Documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental*, publiés et traduits par Édouard Chavannes... — Oxford, Imprimerie de l'Université, 1913, gr. in-4, pp XXIII-232, 37 pl.

40b. — Introduction to the « Documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan Oriental » by Édouard Chavannes. Translated from the French by Madame Chavannes and A. Wilfred House. (*The New China Review*, oct. 1922, pp. 341-359, à suivre.)

**41**.— *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-Balgassoun*. (*J. As.* IX^e^ Sér., IX, 1897, pp. 43-85.)

**42**. — *Musulmans et manichéens chinois*, par M. G. Devéria.— Extrait du *Journal asiatique*. — Paris, Imp. nat., 1898, in-8, pp. 46. — Tirage à part à 50 ex. revu et augmenté de l'article paru dans le *J. As.*, nov.-déc. 1897, pp. 445-484.

**43**. — Un traité manichéen retrouvé en Chine traduit et annoté par MM. Éd. Chavannes et P. Pelliot. — Extrait du *Journal asiatique* (novembre-décembre 1911). — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCXII, in-8, pp. 1-121. — Deuxième Partie. Extrait du *Journal asiatique* (janvier-février et mars-avril 1913). — Paris, Imprimerie nat., MDCCCCXIII, in-8, pp. ch. 123-360. — *J. As.*, X^e^ sér., XVIII, 1911, pp. 499-617, XI^e^ sér., I, 1913, pp. 99-199, 261-394.

**44**. Nous citerons encore :

— *Les pays d'Occident d'après le Wei-lio.* (*T'oung pao*, 1905, pp. 519-571.) — Tirage à part : E. J. Brill, Leide, 1905, in-8, pp. 55.

— *Trois généraux chinois de la dynastie des Han orientaux*. Pan Tch'ao (32-102 p. C.) ; — son fils Pan Yong ; — Leang K'in († 112 p. C.). Chapitre LXXVII du *Heou Han Chou*. (*T'oung pao*, mai 1906, pp. 210-269.) — Tirage à part : E. J. Brill, Leide, 1906, in-8, pp. 61.

— *Les pays d'Occident d'après le Heou Han Chou*. (*T'oung pao*, 1907, pp. 149-234, 5 ff. de texte.) — Tirage à part : Leide, 1907, in-8 pp. 88 + pp. 19 de texte.

**45**. — Nécrologie.

— Prosper Marie Odend'hal. (*T'oung pao*, 1904, pp. 227-228.)

— Le professeur Wilhelm Grube. (*T'oung pao*, 1908, pp. 593-595.)

— Édouard Huber. (*T'oung pao*, mai 1914, p. 282.)

— Le Dr Palmyr Cordier. (*T'oung pao*, oct. 1914, pp. 551-553.)

— Raphaël Petrucci. (*T'oung pao*, juillet 1916, pp. 391-393.)

**46**. — Compte rendu de :

— *Ein Kinesisk Valdskarta fran* 17 : *de Århundert*, de K. Ahlenius. (*T'oung pao*, 1903, pp. 418-419.)

— Hans Virchow : *Das Skelett eines verkrüppelten Chinesinnen-Fusses*. (*T'oung pao*, 1903, pp. 419-421.)

— J. S. Speyer : *Ueber den Bodhisattva als Elephant* (*T'oung pao*, 1903, pp. 421-422.)

— A. Henry : *The Lolos*. (*T'oung pao*, 1903, pp. 422-424.)

— Captain C. H. D. Ryder : *Exploration in Western China*. (*T'oung pao*, 1903, pp. 424-425.)

— Dr Sven Hedin : *Three Year's Exploration in Central Asia*, 1899-1902. — George Macartney, *Lau-lan*. (*T'oung pao*, 1903, pp. 425-427.)

— Autographes de *Siu Wen-ting* (Siu Kouang-k'i). (*T'oung pao*, 1904, pp. 207-208.)

— Franz Boll, *Sphaera*, 1903. (*T'oung pao*, 1904, pp. 208-212.)

— Dr Jules Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*, 1903. (*T'oung pao*, 1904, pp. 212-223.)

— Wilhelm Filchner, *Ein Ritt über den Pamir,* 1903. (*T'oung pao*, 1904, pp. 213-214.)

— J. Marquart, *Osteuropaische und osiasiatische Streifzüge*, 1903. (*T'oung pao*, 1904, pp. 214-216.)

— Dr K Vogelsang, *Reisen im nördlichen und mittlern China*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 216-217.)

— F. W. Müller, *Handschriften-Reste in Estrangelo-Schrift ans Turfan*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 217-218.)

— Carte chinoise des chemins de fer en Mandchourie. (*T'oung pao*, 1904, pp. 218-225, 336-338.)

— Paul Pelliot, *Deux Itinéraires en Chine*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 468-473.)

— Camille Sainson, *Nan tchao ye che*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 473-481.)

— L. Wieger, *Textes historiques*, 1e partie, 1903 ; 2e partie, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 481-483.)

— Gabriel Ferrand, *Madagascar et les îles Uâq-uâq*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 484-487.)

— O. Franke, *Beiträge aus Chinesischen Quellen zur Kenntniss der Türkvölker*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 487-490.)

— *La légende de Koei tseu mou chen* ; *Peinture de Li Long-mien*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 490-499.)

— J. Beauvais, *Les lamas du Yun-Nan*. (*T'oung pao*, 1904, p. 500.)

— Maurice Courant, *Les clans japonais sous les Tokougawa*, 1903. (*T'oung pao*, 1904, pp. 500-501.)

— Maurice Courant, *Un établissement japonais en Corée*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, p. 501.)

— T. A. Joyce, *Physical Anthropology of the oases of Khotan and Keriya.* (*T'oung pao*, 1904, pp. 501-502.)

— Anz (Walter), *Eine Winterreise durch Schantung und das nördliche Kiang-su*, 1904. (*T'oung pao*, 1904, pp. 502-503.)

— Avec Sylvain Lévi : H. Stönner, *Zentralasiatische Sanskrittexte*, 1904. (*T'oung pao*, 1905, pp. 115-117.)

— S. W. Bushell, *Chinese Art*, Vol. I. (*T'oung pao*, 1905, pp. 118-122.)

— W. W. Rockhill, *Population of China*, 1904. (*T'oung pao*, 1905, pp. 122-124.)

— G. Merzbacher, *Reise in den Zentralen Tian-schan*, 1904. (*T'oung pao*, 1905, pp. 124-125.)

— Cecil Clementi, *Cantonese Love-Songs*, 1904 (*T'oung pao*, 1905, pp. 240-242.)

— F. S. Couvreur, *Dictionnaire classique de la langue chinoise*, Deuxième édition, 1904. (*T'oung pao*, 1905, pp. 242-249.)

— C. Pétillon, *Petit Dictionnaire Français-Chinois* (*Dialecte de Chang-hai*), 1905. (*T'oung pao*, 1905, pp. 249-250.)

— Ernest Ludwig, *The Visit of the Teshoo Lama to Peking*, 1904. (*T'oung pao*, 1905, pp. 250-251.)

— H. A. Giles, *An Introduction to the history of Chinese pictorial ArL* (*T'oung pao*, 1905, p. 251.)

— B. Laufer, *Chinesische Altertümer in der römischen Epoche der Rheinlande*, 1905. (*T'oung pao*, 1905, pp. 511-512.)

— J. Marquart, *Untersuchungen zur Geschichte von Eran*, *Zweites Heft*, 1905. (*T'oung pao*, 1905, pp. 512-515.)

— M. A. Stein, *Report from Jan. 2d 1904, to March 31st 1905*, 1905. (*T'oung pao*, 1905, pp. 635-637.)

— E. von Zach, *Lexicographische Beiträge*, III, 1905. (*T'oung pao*, 1905. pp. 637-642.)

— Raphaël Pumpelly, *Explorations in Turkestan*, 1905. (*T'oung pao*, 1905, p. 642.)

— W. Gotz, *Wilhelm Filchners Reise in Ost-Tibet* (*T'oung pao*, 1905, pp. 642-643.)

— Ito Suketoshi, *Annuaire Mondial*. (*T'oung pao*, 1906, pp. 145-157.)

— Karutz, *Von Bouddhas heiliger Fussspur*. (*T'oung pao*, 1906, pp. 157-158.)

— H. A. Giles, *Adversaria sinica*, No. 3. (*T'oung pao*, 1906, pp. 307-309.)

— E. W. Mumford, *The Japanese Book of the Ancient Sword*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, p. 309.)

— *The Bishop Collection*, 1906, (*T'oung pao*, 1906, pp. 396-400.)

— Clarence Cary, *Archaic and other Chinese Bronzes*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 400-401.)

— A. Conrady, *Indischer Einfluss in China*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 401-403.)

— *Le père Heude et le Musée de Zi-ka-wei*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 403-404.)

— W. Filchner, *Das Kloster Kumbum*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, p. 404.)

— L. Wieger, *Textes philosophiques*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 533-534.)

— Simon Kiong, *La politesse chinoise*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 535-536.)

— Teitaro Suzuki et Paul Carus, *Yin Chih wen*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 536-537.)

— Alfred Forke, *Lun-heng*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 712-718.)

— Colonel E. Diguet, *Les Annamites*, 1906. (*T'oung pao*, 1906, pp. 719-721.)

— Werner von Hoerschelmann, *Altchinesischen Ornamentik*, 1907. (*T'oung pao*, 1907, pp. 282-283.)

— O. Franke, *Tempelinschrift aus Idikutsahri*. (*T'oung pao*, 1908, pp. 121-124.)

— F. W. K. Müller, *Trois mémoires*, 1907 (*T'oung pao*, 1908, pp. 124-125.)

— Gaston Migeon, *Au Japon*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 267-268.)

— Gisbert Combaz, *Sépultures impériales de la Chine*, 1907. (*T'oung pao*, 1908, p. 268.)

— *L'islam au Yun-nan*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 268-272.)

— Louis Aubert, *Américains et Japonais*, 1908 (*T'oung pao*, 1908, p. 273.)

— A. von Le Coq, *Ein manichäisch-uigurisches Fragment*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 273-274.)

— Torii Ryûzo, *Populations Miao*, 1907. (*T'oung pao*, 1908, pp. 274-275.)

— Albert Maybon, *La Politique chinoise*, 1898-1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 598-599.)

— Ch. B. Maybon, *Un conte chinois du VI^e^ siècle*, (*T'oung pao*, 1908, pp. 599-601.)

— A. Nagel, *Der Chinesische Küchengott* (*Tsau-kyun*), 1907. (*T'oung pao*, 1908, pp. 601-602.)

— Naïto Konan, *Album de photographies de Mandchourie*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, p. 602.)

— Maurice Courant, *Catalogue des livres chinois... de la Bibliothèque nationale*, 5^e^ fascicule, 1907.(*T'oung pao*, 1908, pp. 602-603.)

— M. A. Stein, *Mountain Panoramas from the Pamirs*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, p. 603.)

— Théodore Bonner, *Übersetzung des zweiten Teiles des 24 Biographie Sseu ma Ts'ien's (Kia-i)*,1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 603-604.)

— E. Sieg und W. Siegling, *Tocharisch*. (*T'oung pao*, 1908, pp. 604-605.)

— Commandant Bonifacy, *Mans Dai-ban, Coc ou Sung*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 605-606.)

— F. Hirth, *Ancient History of China*, 1908. — E. H. Parker, *Ancient China simplified*. (*T'oung pao*, 1908, pp. 606-609.)

— Sylvain Lévi, *Le Népal*, 1905-1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 609-610.)

— A. von Le Coq, *Fragment einer manichäischen Miniatur*, 1908. (*T'oung pao*, 1908, pp. 714-715.)

— *Report of the Super intendent, archaeological Survey, Burma, year ending 31st March 1908*. (*T'oung pao*, 1909, pp. 95-98.)

— F. W. K. Müller, *Uigurica*, 1908. (*T'oung pao*, 1909, pp. 98-100.)

— Arnold van Gennep, *Les rites de passage*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 232-235.)

— Capt. E. F. Calthrop, *The Book of War*, 1908 (*T'oung pao*, 1909, pp. 235-236.)

— F. W. K. Müller, *Ein iranisches Sprachendenkmal*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 386-387.)

— Gisbert Combaz, *Les palais impériaux de la Chine*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 387-388.)

— Madrolle, *Tonkin du Sud*, 1907 (*T'oung pao*, 1909, p. 388.)

— E. Denison Ross, *A polyglot list of birds*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 388-389.)

— Th. Hiordthal, *Chinesische Alchimie*. (*T'oung pao*, 1909, pp. 389-390.)

— *Tchong Kouo ming houa tsi* « Recueil des Peintures célèbres de la Chine ». (*T'oung pao*, oct. 1909, pp. 515-530.)

— Johannes Hertel, *Tantrâkhyâyika*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 530-532.)

— G. J. Ramstedt, *Mongolische Briefe*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 532-533.)

— Berthold Laufer, *Die Kandjur-Ausgabe des Kaisers K'anghsi*. (*T'oung pao*, 1909, pp. 533-534.)

— J. Beauvais, *Documents... sur Long-tcheou*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, p. 534.)

— L. de la Vallée Poussin, *Bouddhisme*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, p. 535.)

— Stanislas Millot, *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, p. 536.)

— A. von Le Coq, *Koktürkisches aus Turfan*, 1909, (*T'oung pao*, 1909, p. 717.)

— W. Radloff, *Chuastuanit*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 718-719.)

— Jules Bloch, Tamoul *vāddyar*, 1909. (*T'oung pao*, 1909, pp. 719-720.)

— *Cheng tsi t'ou* « Scène de la vie du Saint », 1908. (*T'oung pao*, mars 1910, pp. 143-145.)

*Lu t'ing tche kien tch'ouan pen chou mou* « Liste- des livres dont les textes transmis jusqu'à nous ont été connus et vus par Lu-t'ing », 1909. (*T'oung pao*, mars 1910, pp. 146-148.)

— A. Ivanov, *Zur Kenntniss der Hsi-hsia Sprache* (*T'oung pao*, mars 1910, pp. 148-151.)

— A. Ivanov, *Oukaz o pojalovanij titoula Tze se*, 1909. (*T'oung pao*, 1910, p. 152.)

— *Lao che souei kin*, 1909. (*T'oung pao*, 1910, pp. 294-296.)

— Colonel E. Gerini, Researches *on Ptolemy's Geography of Eastern Asia*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 296-299.)

— Louis Laloy, *La musique chinoise*, 1910. (*T'oung pao*, 1910, pp. 299-300.)

— Berthold Laufer, *Chinese Pottery of the Han Dynasty*, 1909. (*T'oung pao*, mai 1910, pp. 300-302.)

— W. Thomsen, *Ein Blatt in türkischer Runenschrift aus Turfan*, 1910. (*T'oung pao*, 1910, p. 303.)

— Oskar Münsterberg, *Chinesische Kunstyeschichte*, I, 1910. (*T'oung pao*, mai 1910, pp. 303-305.) II, 1912. (*Ibid*., mars 1912, pp. 132-133.)

— Kalman Némati, *Hiung-nu=Hun*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 306-307.)

— Édouard Huber, *Études Indo-Chinoises*, V, *Pagan*. (*T'oung pao*, 1910, p. 307.)

— E. Denison Ross, *Alphabetical List of the titles of Works in the Chinese Tripitaka*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 535-536.)

— Henri Maspero, Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming, 1910. — *Communautés et moines bouddhistes chinois aux II^e^ et III^e^ siècles*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 536-537.)

— Brunnart et Gagelstrom, *Sovremennaia polititcheskaia organizatsiia Kitaia, 1910*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 693-694.)

— M. L. Cadière, *Monographie de la semi-voyelle labiale en sino-annamite et en annamite*. (*T'oung pao*, 1910, pp. 694-695.)

— A. von Le Coq, *Sprichworter und Lieder aus der Gegend von Turfan*. (*T'oung pao*, 1910, p. 695.)

— *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*. — Osiasiatische Studien, 1910. (*T'oung pao*, 1910, pp. 695-698.)

— E. Baelz, *Dolmen und alte Konigsgraber in Korea*. (*T'oung pao*, 1911, pp. 88-91.)

— Albert Herrmann, *Die alten Seidenstrassen zwischen China und Syrien*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, pp. 91-94.)

— V. Alexeieff, *De quelques types principaux d'images chinoises* (en russe), 1910. (*T'oung pao*, mars 1911, pp. 94-96.)

— Colonel E. Diguet, *Étude de la langue thô*,1910. (*T'oung pao*, 1911, p. 96.)

— A. von Le Coq, *Chuastuanift*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, p. 97.)

— P. Hoang, *Concordance des chronologies néoméniques chinoise et européenne*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, pp. 98-101.)

— Oscar Munsterberg, *Leonardo da Vinci*. (*T'oung pao*, 1911, p. 102.)

— A. Spitsyne, *Tatarskiia baicy*, 1909, (*T'oung pao*, 1911, p. 104.)

— R. Torii, *Les aborigènes de Formose*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, pp. 103-104.)

— Berthold Laufer, *Der Roman einer Tibetischen Königin*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 275-276.)

— O. Franke, *Osiasiatische Neubildungen*, 1911, (*T'oung pao*, 1911, pp. 276-277.)

— William Cohn, *Die Malerei in der ostasiatischen Kunstabteilung der Berliner Museen*. (*T'oung pao*, 1911, pp. 431-433.)

— G. F. Muth, *Stilprinzipien der primitiven Tierornamentik bei Chinesen und Germanen*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, pp. 433-434.)

— *Collection of Chinese bronze Antiques*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, p. 435.)

— A. Csoma de Körös. *Sanskrit-Tibetan English Vocabulary*. (*T'oung pao*, 1911, p. 436.)

— *Mosque at Hangchow* A. D. 1452. (*T'oung pao*, 1911, pp. 436-437.)

— Édouard Chavannes. — *La date exacte de l'inscription de 1452 dans la mosquée de Hang-tcheou*. (*T'oung pao*, 1911, pp. 583-584.)

— R. Torii, *Exploration de la Mandchourie méridionale*, 1910, (*T'oung pao*, 1911, pp. 437-438.)

— F. W. K. Müller, *Uigurica*, II, 1911. (*T'oung pao*, 1911, p. 439.)

— A. Forke, *Yamen und Presse*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, p. 440.)

— A. I. Ivanov, *Stranitsa iz istorij Si-sia*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 441-446.)

— *Kouo hio ts'ong kan, « Recueil de travaux se rapportant à l'érudition nationale »*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 743-746.)

— W. Perceval Yetts, *Disposal of Buddhist Dead in China*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, p. 747.)

— Wilhelm Grube, *Religion und Kultus der Chinesen*, 1910. (*T'oung pao*, 1911, pp. 747-748.)

— *Beauty, a Chinese Drama*, translated by Rev. J. Macgowan, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 748-749.)

— L. Wieger, *Taoisme*, I, *Bibliographie générale*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 749-753.) — Cf. *T'oung pao*, 1912, pp. 126-127.

— Berthold Laufer, *Chinese Grave-Sculptures of the Han Period*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 753-755.)

— E. Boerschmann, *Die Baukunst und religiose Kultur der Chinesen,* I, *P'u-t'o shan*, 1911 (*T'oung pao*, 1911, pp. 755-757.)

— Lionel Giles, *An alphabetical Index to the Chinese Encyclopedia Ch'in ting ku chin t'u shu chi ch'eng*, 1911. (*T'oung pao*, 1911, pp. 757-758.)

— *Present Day Political Organization of China*, by H. S. Brunnert and F. Y. Hagelstrom, 1912. (*T'oung pao*, 1912, pp. 511-512.)

— Féng shên yên i, *Die Metamorphosen der Gotter*, von W. Grube. (*T'oung pao*, 1912, pp. 509-511.)

— Anna Bernhardi, *Tau Jüan-ming* (365-428), 1912. (*T'oung pao*, 1912, pp. 508-509.)

— E. von Zach, *Auszüge aus einem Chinesischen Büefsteller*. (*T'oung pao*, 1912, p. 134.)

— O. Münsterberg, *Chinesische Kunstgeschichte*, Bd. II, 1912. (*T'oung pao*, 1912, pp. 132-133.)

— Mathias Tchang, *Tombeau des Liang*. (*T'oung pao*, 1912, pp. 662-664.)

— Herbert Mueller, *Ethnographie der Lolo*. (*T'oung pao*, 1912, pp. 664-665.)

— E. Chassigneux, *L'irrigation dans le delta du Tonkin*, 1912. (*T'oung pao*, 1912, pp. 665-667.)

— Maurice Courant, *L'Asie centrale aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, 1912. (*T'oung pao*, 1913, pp. 139-141.)

— F. Maülke, *Chinesische Dachformen*, 1912. (*T'oung pao*, 1913, pp. 302-303.)

— B. Laufer, *Das Citralakshaṇa*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 303-304.)

— M. W. de Visser, *The Dragon in China and Japan*, 1913. (*T'oung pao*, mai 1913, pp. 304-306.)

— O. Franke, *Keng tschi t'u*, *Ackerbau und Seidengewinnung in China*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 306-309.)

— Gilbert Combaz, *Les temples impériaux de la Chine*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, p. 309.)

— B. Laufer, *Turquois in the East*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 486-487.)

— W. Cohn, *Bildnerei der Naraperiode*. (*T'oung pao*, 1913, pp. 487-488.)

— J. Bacot, *Les Mo-so*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 488-490.)

— B. Laufer, *Finger-print System*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 490-491.)

— J. J. Ramstedt, Zwei Uigurische Runeninschriften, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 789-791.)

— Sylvain Lévi, *Autour du Bāveru-jātaka*. (*T'oung pao*, 1913, pp. 791-792.)

— E. F. Fenollosa, *L'art en Chine et au Japon*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 792-793.)

— A. E. Moule, *The Chinese People*, 1914. (*T'oung pao*, 1913, pp. 794-795.)

— *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, 1913. (*T'oung pao*, 1913, pp. 795-797.)

— F. Hirth, *The Mystery of Fu lin*. (*T'oung pao*, 1913, pp. 798-799.)

— *Admonitions of the Instructress in the Palace*. — *A Painting by Ku K'ai-chih*. — *Reproduced in coloured woodcut.* Text by Laurence Binyon. (*T'oung pao*, mars 1914, pp. 167-171.)

— O. Franke et B. Laufer, *Epigraphische Denkmäler aus China,* I Teil, 1914. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 286-287.)

— Léon Wieger, *Les vies chinoises du Bouddha*. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 287-290.)

— Teitaro Suzuki, *A brief history of early Chinese Philosophy*, 1914. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 290-291.)

— Dr E. Erkes, *Skulpturen aus Altchina*, 1913. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 291-297.)

— Charlotte M. Salwey, *The Island Dependencies of Japan*, 1913. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 298-299.)

**47**. — Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand, par M. Éd. Chavannes... lue dans la séance du 29 avril 1904. — Paris, Imp. de Firmin-Didot, 1904, in-4, pp. 37. (Ctes. rendus Ac. Insc. et B. Lettres, 1904, pp. 245-273.)

**48**. — Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Les prix de Vertu en Chine*, par M. Édouard Chavannes, Lu dans la séance publique annuelle du 18 novembre 1904. — Paris, Firmin-Didot, MDCCCCIV, in-4, pp. 31. — *Les prix de Vertu en Chine*, par M. Édouard Chavannes. (Ctes. rendus Ac. Insc. et B. Lettres, 1904, pp. 667-691.)

**49**. Discours du Président à la Séance publique annuelle du vendredi 19 novembre 1915. (Ctes. rendus Ac. Insc. et B. Lettres, 1915, pp. 401-420.)

**50**. — Extrait du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (avril-juin 1903). — Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise. — Hanoï, F.-H. Schneider, 1903, gr. in-8, pp. 35, 1 f. n. ch., 4 pl.

**51**. — Extrait du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (octobre-décembre 1903). — *Les Saintes Instructions de l'empereur Hong-Wou* (1368-1398) publiées en 1587 et illustrées par Tchong Houa-min. Hanoï, F.-H. Schneider, 1903, gr. in-8, pp. 15, 1 pl.

**52**. — *Les neuf neuvaines de la diminution du froid*. (*Bull. École franç. Extr.-Orient*, IV, Nos. 1 et 2, janvier-juin 1904, pp. 66-74.)

Stèle de 1488. — Tirage à part : Hanoï, 1904, in-8, pp. 9.

**53**. — Wilh. Grube, *Geschichte der Chinesischen Litteratur*, 1902. (*Journal des Savants*, 1903, pp. 275-283.)

— *Compte rendu analytique des séances du Premier Congrès international des Études d'Extrême-Orient*, Hanoï, 1902. (*Journal des Savants*, 1903, pp. 531-532.)

— Lucien Fournereau, *Le Siam ancien*, 2e partie. (*Journal des Savants*, 1909, pp. 47-48.)

— A. von Le Coq, *Chotscho*, 1913. (*Journal des Savants*, 1913, pp. 373-376.)

**54**. — *L'instruction d'un futur empereur de Chine en l'an 1193* par Édouard Chavannes. (*Mémoires concernant l'Asie Orientale*,... Tome premier, Paris, 1913, in-4, pp. 19-64.)

**55**. — *Note on the sepultures of the first Emperors of the Ch'ing Dynasty in Manchuria*. (Encyclopædia Sinica, 1917, pp. 342-343.)

**56**. — Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1907, p. 549. — Rapport sur les monuments

de l'ancien royaume de Kao-Keou-li. — Paris, Alphonse Picard, MDCCCCVII, in-8, pp. 27, fig. — Comptes rendus, pp. 549-575.

— Les monuments de l'ancien royaume coréen de Kao-Keou-li, par Édouard Chavannes. (*T'oung pao*, 1908, pp. 236-263.) Réimp. des Ctes. rendus de l'Ac. des Inscriptions et B-L avec l'addition de 4 planches.

**57**. — Archaeological Survey of the Environs of China's Ancient - Capitals. By V. Alexeieff, of the University of. St. Petersburg. (*Journal North China Br. R. As. Soc.*, XL, 1909, pp. 19.)

**58**. — *Le T'ai Chan*. *Essai de monographie d'un culte chinois*. Appendice, *Le Dieu du Sol dans la Chine antique*, par Édouard Chavannes. — Paris, Ernest Leroux, 1910, in-8, pp. 591, fig. Forme le T. XXI de la Bibliothèque d'Études des Annales du Musée Guimet.

**59**. — Voyage de M. Chavannes en Chine. (*T'oung pao*, No. 4, Oct. 1907, pp. 561-565 ; No. 5, déc. 1907, pp. 709-710.)

— Note préliminaire sur les résultats archéologiques de la mission accomplie en 1907 dans la Chine du Nord, par M. Édouard Chavannes. (*Ctes. rendus Ac. Insc. et B. Lettres*, mars 1908, pp. 187-203, 14 pl.) — Tirage à part : in-8, pp. 17, 14 pl.

— Voyage archéologique dans la Mandchourie et dans la Chine septentrionale. — Conférence faite le 27 mars 1908 au Comité de l'Asie française par M. Éd. Chavannes... Extrait du *Bulletin du Comité de l'Asie Française*. — Paris, *Comité de l'Asie française*, 1908, in-8, pp. 30, ill. — Avait paru dans le *Bulletin*, avril 1908, pp. 135-142. — Réimp. dans le *T'oung pao*, 1908, pp. 503-528.

**60**. — Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Vol. XIII. — Mission archéologique dans la Chine septentrionale, par Édouard Chavannes. — Ouvrage publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Tome I — Première Partie. La sculpture à l'époque des Han. — Paris, Ernest Leroux, 1913, in-8, pp. 290.— Deuxième Partie. La Sculpture bouddhique. — Paris, Ernest Leroux, 1915, in-8, pp. ch. 291-614, planches CCCCLXXXIX-DXLIII, DXLIV-DLXXXVII.

Plus deux cartables in-4 : Planches. Première Partie : I à CCLXXXVI. Paris, Ernest Leroux, 1909. — Deuxième Partie : CCLXXXVII à CCCCLXXXVIII. *Ibid.*, 1909. — [Note sur les 488 planches de sa Mission.] (*T'oung pao*, 1909, pp. 538-547.)

— Sur l'archéologie de l'Extrême-Orient : Les documents de la Mission Chavannes, par Raphaël Petrucci, collaborateur scientifique à l'Institut de Sociologie. — (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, avril-mai 1910.) — Liège, Imprimerie *La Meuse*, 1910, in-8, pp. ch. 481,509.

— Archāologische Entdeckungen in China. (*Deutsche Rundschau f. Geog. u. Stat.*, XXX, 1907-8, p. 380.). Résultats de la Mission Chavannes.

**61**. — *Le défilé de Long-Men dans la province de Ho-nan*, par Édouard Chavannes. (*J. As.*, IX^e^ Sér., XX, 1902, pp. 133-158, 6 fig.)

**62**. — *La peinture chinoise au musée du Louvre*. Note. (*T'oung pao*, 1904, pp. 310-331.) — E. J. Brill, Leide, 1904, br. in-8, pp. 23.

— Note sur la peinture de Kou K'ai-tche conservée au British Museum. (*T'oung pao*, mars 1909, pp. 76-86.)

— L'Exposition d'art bouddhique au Musée Cernuschi. (*T'oung pao*, XIV, 1913, pp. 261-286.) — E. J. Brill, Leide, 1913, in-8, pp. 28, 1 pl.

— *Ars Asiatica*. Études et Documents publiés sous la dir. de V. Goloubew.

I. La Peinture chinoise au Musée Cernuschi. Avril-juin 1912, par Édouard Chavannes et Raphaël Petrucci. — Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1914, in-4, 1 f. n. ch. + pp. 98 + 1 f. n. ch., 47 pl.

II. *Six monuments de la sculpture chinoise*, par Édouard Chavannes, Membre de l'Institut. — Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1914, in-4, pp. 40 + 1 f. n. ch., 52 pl.

**63**. — Fables et Contes de l'Inde extraits du Tripitaka chinois. — Extrait du tome I des *Actes du XIV^e^ Congrès International des Orientalistes*. — Paris, Ernest Leroux, 1905, in-8, pp. 63.

Avaient paru, pp. 84-145, dans la 5^e^ Sect., 1^e^ partie des Actes, 1905. — Notice par Paul Pelliot, *Bull. École franç. Ext.-Orient*, VI, juillet-déc. 1906, pp. 401-402.

**64**. — Seng-houei, † 280 p. C., par Édouard Chavannes. (*T'oung pao*, 1909, pp. 199-212.)

**65**. — Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois et traduits en français par Édouard Chavannes... Publiés sous les auspices de la Société Asiatique. — Paris, Ernest Leroux, 1910-1911, 3 vol. in-8, pp. XX-428 + 1 f. n. ch., 449 + 1 f. n. ch., 395 + 1 f. n. ch. — Index et analyse sommaire.

Les publications suivantes ont été tirées de ce recueil :

— Les Classiques de l'Orient. — *Contes et légendes du bouddhisme chinois* traduits du chinois par Édouard Chavannes... Préface et vocabulaire de Sylvain Lévi, Professeur au Collège de France. Bois dessinés et gravés par Andrée Karpelès. Éditions Bossard, Paris, 1921, in-8, pp. 220 1 f. n. ch.

Vol. IV de *Les Classiques de l'Orient*, collection publiée sous le patronage de l'Association française des Amis de l'Orient et la direction de Victor Goloubew.

— Fables chinoises du III^e^ au VIII^e^ siècle de notre ère (d'origine hindoue) traduites par Édouard Chavannes, ornées de 46 dessins par Andree Karpelès. Éditions Bossard, Paris, s. d. (1921), pet. in-8, pp. 95.

Tiré des *500 Contes et Apologues* d'Éd. Chavannes. Précédé de *Notes sur le Bouddha*, par Mme Chavannes, d'après A. Foucher.

— Zwei Sanskritworter in Chavannes's « Cinq cents Contes et Apologues ». Von Johannes Hertel. (*Zeitschr. d. Deutsch. Morg. Ges.*, 76 Bd., Hft. I, p. 125.)

— Les contes indiens et orientaux dans la littérature chinoise. Par René Basset. (*Revue des Traditions populaires*, sept. 1912, pp. 441-448.) À propos des *Cinq cents Contes* de Chavannes.

**66**. — Une version chinoise du conte bouddhique de Kalyânamkara et Pâpaṃkara. (*T'oung pao*, oct. 1914, pp. 469-500.)

Cf. Pelliot et Huart, *J. As.*, janv.-fév. 1914 ; *T'oung pao*, mai 1914.

**67**. Quelques titres énigmatiques dans la hiérarchie ecclésiastique du bouddhisme indien, par MM. Sylvain Lévi et Édouard Chavannes. (*J. As.*, XI^e^ Sér., V, 1915, pp. 193-223.) Additions et rectifications. (*J. As.*, VI, 1915, pp. 307-310.)

— Les seize arhats protecteurs de la loi, par Sylvain Lévi et Édouard Chavannes. (*J. As.*, XI^e^ Sér., VIII, 1916, pp. 5-50, 189-304.)

**68**. — La divination par l'écaille de tortue dans la haute antiquité chinoise (d'après un livre de M. Lo Tchen-yu). — Extrait du *Journal asiatique* (janvier-février 1911). — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCC XI, in-8, pp. 15. — *J. As.*, X^e^ Sér., XVII, 1911, pp. 127-137.

**69**. — Note sur une amulette avec inscription en caractères pa-se-pa. (*J. As.*, IX^e^ Sér., IX, 1897, pp. 148-149 et 376.)

— De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois. — Extrait du *Journal asiatique* (sept.-oct. 1901). — Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCI, in-8, pp. 43, 2 pl. — *J. As.*, XI^e^ Sér. XVIII, 1901, pp. 493-233.

— Le *Tao tö king* gravé sur pierre. Estampages publiés par G. Ch. Toussaint. (*T'oung pao*, 1905, pp. 229-236.)

— Un faux archéologique chinois, par M. Édouard Chavannes. (*J. As.*, X^e^ Sér., XI, 1908, pp. 501-510, pl.)

— Note sur le *Chouen t'ien che pao*, 順天時報 (*T'oung pao*, 1911, pp. 286-289.)

— Note sur de prétendus bas-reliefs de l'époque des Han. (*T'oung pao*, décembre 1913, pp. 809-814, 5 pl. hors texte.)

— Leou Ki et sa famille, par Édouard Chavannes. (*T'oung pao*, mai 1914, pp. 193-202.)

— De quelques idées morales des Chinois, par Éd. Chavannes. (*Asie française, Bull.*, avril-juin 1917, pp. 85-88.) Conférence faite à la Sorbonne, le 7 juin 1917, dans une solennité organisée par le Comité « France Chine ». — Édouard Chavannes, De quelques idées morales des Chinois. (*La Revue Franco-étrangère*, juillet-sept. 1917, pp. 230-235.)

— Sûtra prononcé par le Bouddha au sujet du roi Tchan-t'o-yue. (*Journal asiatique*, mars-avril 1917, pp. 262-266.) Inséré dans *Interprétation de quelques bas-reliefs du Gandhâra*, par A. Foucher.

**70**. — Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole. — Extrait du *T'oung pao*, Série II, Vol. V, No. 4 et Vol. VI, No. 1. — E. J. Brill, Leide, 1905, in-8, pp. 134. — Seconde Série. — Extrait du *T'oung pao*, Série II, Vol. IX, No. 3. — *Ibid.*, 1908, in-8, pp. 134, 30 pl. — *T'oung pao*, 1904, pp. 357-447 ; 1905, pp. 1-42 ; 1908, pp. 297-428.

**71**. — Documents historiques et géographiques relatifs à Li Kiang, par Édouard Chavannes. (*T'oung pao*, 1912, pp. 565-653.)

— Collection de l'Institut ethnographique international de Paris. — Les Mo-so. — Ethnographie des Mo-so, leurs religions, leur langue et leur écriture, par J. Bacot, avec les Documents historiques et géographiques relatifs à Li-Kiang, par Éd. Chavannes, Membre de l'Institut. Ouvrages contenant 41 planches de gravures hors texte et une carter — Leide, E. J. Brill, 1913, in-8, pp. VI + 1 f. n. ch. pp. 218.

**72**. — Le royaume de Wou et de Yue. (*T'oung pao*, XVII, mai 1916, pp. 129-264.)

**73**. — Édouard Chavannes. — *L'empereur Koang-Siu*. (*La Semaine Politique et Littéraire*, 27 octobre 1900, pp. 1137-1147.)

**74**. — La Société des Boxers en Chine au commencement du XIX$^{e}$ siècle. (*J. As.*, IX$^{e}$ Sér., XVII, 1901, pp. 164-168.)

**75**. — Note sur les chemins de fer en Chine. (*T'oung pao*, 1906, pp. 546-551.)

A paru depuis la mort de Chavannes, l'important travail :

— *Le Jet des Dragons*, par Édouard Chavannes. (*Mémoires concernant l'Asie orientale*, III, 1919, pp. 53-220, 11 pl.)

@